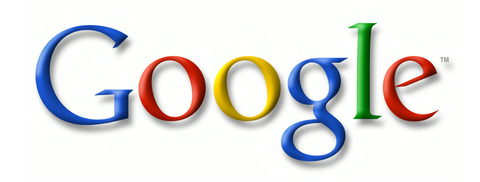






COLLECTION

COMPLÈTE

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

Duvillars, deuxième partie.

LEBEL, IMPRIMEUR DU ROI, A PARIS.

COLLECTION

COMPLÈTE

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS LE RÈGNE DE PHILIPPE-AUGUSTE JUSQU'AU COMMENCEMENT
DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR M. PETITOT.

TOME XXIX.



PARIS,
FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.
1823.

MÉMOIRES

DU SIEUR

FRANÇOIS DE BOYVIN,

CHEVALIER, BARON DUVILLARS.

SUITE DU DEUXIESME LIVRE.

[1551] Tandis que les ennemis estoient occupez, comme vous avez veu, à reprendre tous ces chasteaux et à saccager la campagne, n'ayans pour lors moyen d'entreprendre plus avant, à cause de l'hyver et des pluyes qui estoient survenues grandes et froides, La Trinité, gouverneur de Foussan, frere du cônte de Beyne, et autant double et malicieux que celluy cy estoit bon et honneste, se mit aux champs avec une trouppe, non de soldats, mais de brigandeaux, lesquels durant deux jours ne cesserent de piller et ravager les villages du Montdevis, Beyne et Saviglan. Chose qui donna matiere au mareschal d'envoyer vers domp Ferrand pour demander reparation du ravage fait par La Trinité, contre le devoir de l'humanité et douceur qui devoit estre practiquée à l'endroict des laboureurs, lesquels ne devoient souffrir pour les querelles des princes; et que, quant à luy, il en avoit toujours ainsi usé,

à l'exemple de ce grand roy Cyrus, qui ordonna que parmi la guerre il y auroit paix de tous costez pour les laboureurs, luy semblant qu'il devoit suffire au soldat, allant en la maison du rustique, d'y prendre à boire et à manger tant seulement, et que ce qui se faisoit au delà sentoit plustost l'avarice et la rage brigandesque, que l'honnesteté et valeur qui devoit estre parmi soldats bien disciplinez; et que s'il falloit que les terres de l'obeissance du Roy fussent ainsi mal menées, que de sa part il sçavoit bien les moyens pour faire bien tost apprendre à celles du Milanois et autres usurpées par les Imperiaux, combien cette marchandise apportoit d'utilité. (Sera noté que, tenans, comme nous faisions jadis, la duché de Milan et royaume de Naples, héritages de la France, lors qu'il en falloit parler on les appelloit toujours terres usurpées.) Que pour remedier aux ruines qui en pouvoient advenir d'une part et d'autre, ils devoient condescendre et arrester quelques capitulations pour la campagne, à l'asseurance du pauvre peuple. Aussi, qu'ayant tout à loisir consideré ce que dés son arrivée en Piedmont il luy avoit mandé pour le regard de la bonne guerre, il trouvoit, quant à luy, que, n'en estant entr'eux accordée aucune capitulation, c'estoit un faict qui pouvoit d'heure à autre recevoir diverses interpretations, difficultez et disputes, tousjours mal aisées à vuider; pour ausquelles obvier le meilleur seroit d'en faire deslors quelque bon accord par escrit, afin que doresnavant chacun sceust pour combien et comment il en devoit sortir. Le priant, pour y donner quelque commencement, faire delivrer Louys de Monteil, prins n'agueres dans Chuzan.

Domp Ferrand, respondant à ces poincts, manda qu'il n'avoit pas moindre commiseration des pauvres laboureurs qu'avoit le mareschal; qu'il n'avoit encores rien entendu des pilleries qu'on pretendoit avoir esté faictes par La Trinité, dont il s'informeroit, et puis y pourvoiroit selon ce qui se trouveroit raisonnable; ce que toutesfois il ne fit pas depuis. Quant à Louys de Monteil, qu'il estoit vassal de l'Empereur et accusé d'avoir en temps de paix dressé quelque entreprinse au prejudice de son seigneur lige, et que cela se trouvant veritable, il ne pourroit de moins que l'en faire exemplairement chastier. Au regard de la capitulation du laboureur, il n'avoit jamais veu qu'il s'en fust faict aucune, et que les choses, pour ce regard, avoient esté reiglées ou desreiglées selon la diversité des evenemens de la guerre, qui sont sujects à tant de changemens et de mutations, qu'il seroit autant mal-aisé à les regler que de vouloir determiner une mesme maniere de proceder à tant de diverses nations qui font estat de la profession militaire. Et que, quant à celle de la bonne guerre, ores qu'il se fust trouvé en toutes celles que l'Empereur avoit desmeslées, tant deçà que delà les Monts, il n'avoit toutesfois jamais veu qu'il s'en fust faict aucune, combien qu'il en eust esté souvent parlé, et que par plusieurs fois on se fust assemblé de part et d'autre pour cest effect; car les choses se trouvoient trop difficiles et mal-aisées, tant pour les advantageuses demandes des uns et des autres comme pour la diversité des coustumes qui se pratiquoient de nation à autre; et qu'à son advis c'avoit esté pource que les seigneurs et gentilshommes françois qui vont à la guerre, tiennent non seulement à grand honneur

d'estre enroollez en la gendarmerie ou cavalerie, mais bien souvent ne desdaignent estre deux ou trois à une place d'archer, jettans par ce moyen derriere les espaules le respect et la consideration qu'ils devoient avoir à leur rang, personne et qualité, faisans estat que là où il adviendroit qu'ils fussent faits prisonniers de guerre, ils seroient, comme soldats enroollez, soudain delivrez sans rançon, en vertu de la capitulation et du veritable tesmoignage que les capitaines pourroient tousjours donner dudit enroollement : ce qui leur donneroit plus d'occasion, qu'autrement ils n'auroient pas, de s'exposer trop hazardeusement à toutes sortes de combats et entreprises. Que, par practique contraire, les gentilshommes italiens et espagnols, et bien souvent les allemans, qui servoient l'Empereur, avoient tousjours leur rang, qualité et reputation si cheres et si precieuses, que quand il seroit question, non pas d'une simple rançon, mais de tout leur bien, ils ne se feroient jamais enrooller de l'abjecte façon que faisoit le François. Et de faict, que cette disparité et disconvenance de coustumes estoit celle qui avoit tousjours empesché aux guerres precedentes qu'on n'en peut tomber d'accord, pour n'envelopper ceux de son parti dans un trop evident desavantage; se souvenant, à ce propos, que du temps de la guerre de Naples, où commandoit M. le prince d'Orange pour l'Empereur, et M. de Lautrec pour le Roy, cette mesme consideration fut celle qui empescha cette capitulation guerriere, se pratiquant seulement, par commun accord, que le gentilhomme qui estoit faict prisonnier payeroit taille selon sa qualité, et que celuy qui estoit soldat enroollé en passeroit doucement par les ter-

mes de la bonne guerre. Pour conclusion, que c'estoit cela mesme, à son advis, à quoy ils se devoient arrester.

Le mareschal, qui craignoit tousjours l'inconvenient où les princes et seigneurs qui venoient à la guerre en Piedmont pourroient tomber, fit entendre au sieur domp Ferrand qu'il avoit trouvé fort estranges les difficultez qu'il mettoit en avant sur ceste convention de la bonne guerre, à cause de la pretenduë diversité de coustumes de nation à autre; laissant juger à luy (qui estoit grand capitaine) si le François, qui par honneur alloit gayement et volontairement à la guerre pour servir son prince et sa patrie, et qui aussi pour apprendre s'enroolloit sous quelque gentil capitaine, estoit moins recommandable ou à estimer que ceux de son parti, qui vont à la guerre plustost à une certaine intention qui ne regarde que la reputation et l'honneur particulier de soy-mesme et non du prince. Que, quant à luy, il n'avoit jamais estimé qu'il y eust au demeslement des armes action ny charge qui peust estre autre que honorable et cavaleresque; qu'il se contenteroit tousjours, quant à luy, que le soldat qui en effect seroit soldat, receust le traictement de la bonne guerre; mais que pour cela il ne trouvoit pas qu'il ne fust fort à propos et necessaire de vuider les difficultez qui pouvoient regarder les capitaines de gendarmerie, lieutenans, enseignes, guidons, cornettes de cavalerie, et autres officiers qui sont à la suite des armées, et de sçavoir encores par quel tesmoignage et assertion ils seroient jugez, traictez et delivrez. En fin qu'il avoit esperance, puis que ceux de son parti estoient si delicats et fastueux qu'ils desdaignoient l'embrassement de cette capitulation, que

ceux du sien, qui ne leur cedoient en noblesse ny en courage, leur en-feroient bien tost venir plus d'envie qu'ils n'en avoient lors.

Quant au crime dont on accusoit le capitaine Louys de Monteil, le mareschal respondit qu'il n'avoit pas la veuë si caligineuse qu'il ne recogneust assez que c'estoit une fort dangereuse consequence qu'on vouloit couvertement introduire à la ruine de tous les estrangers qui suivoient les armes de France, et qu'on pretendoit sujets de l'Empereur ou de ses alliez; à quoy, sans entrer en plus grande dispute, il le supplioit vouloir remedier une fois pour toutes; autrement qu'il seroit contrainct de s'en rigoureusement ressentir, au dommage des Milanois, Genevois, Siciliens et Napolitains, tous lesquels il tenoit pour sujets indifferemment de la France, à laquelle ces provinces appartenoient par legitime heritage; et que par ainsi il le supplioit derechef faire delivrer ledict Louys de Monteil, par la mesme courtoisie qu'en sa faveur il avoit nagueres practiquée à l'endroit des Hongres et de plusieurs autres prins et renvoyez. Mais domp Ferrand, subtil en disputes, repliqua soudain que, supposé, et non pas concedé, que ledict Louys de Monteil ne fust atteint d'aucun crime, qu'on ne pouvoit toutes-fois pretendre que par sa detention on fist aucun acte prejudiciable à la bonne guerre, en tant qu'il s'estoit rendu à sa discretion, et que par ce moyen il en pouvoit faire à son plaisir; toutes-fois, que, ne l'ayant trouvé coulpable, il estoit content par honneur d'en faire un present au mareschal, avec esperance de recevoir un jour la pareille, sans toutes-fois vouloir entrer plus avant en ceste capitulation : ce qu'il fut depuis contraint de

faire entrent en l'année 1553, ainsi qu'on verra par la suite de ces Memoires.

Pendant que ces disputes et ces repliques se demesloient, Ludovic de Birague donna advis au mareschal qu'il y avoit trois cornettes de cavalerie et quatre enseignes d'infanterie logées à Sainct-Baleing (1), bourgade située à demie lieuë de Vulpian tenu par les Imperiaux, à trois lieuës de Thurin, et qu'il seroit fort aisé de les deffaire si c'estoit son plaisir d'y entendre. Au mesme instant il fut aussi adverty que tous ces princes et seigneurs se plaignoient qu'il ne les alloit point visiter en leurs logis, et que mesme il ne daignoit les appeller au conseil ny aux demeslemens des faicts militaires; que le reffus d'entrer aux places de frontiere monstroit assez qu'il les estimoit de bien peu de jugement et de moindre valeur. Encores que ces plaintes luy dépleussent infiniment, si n'en fist-il aucun semblant, attendant tousjours l'occasion propre pour s'en gracieusement ressentir. Cependant, ayant trouvé fort reüssible l'entreprinse de Sainct-Baleing proposée par Birague, il delibera d'y entendre et d'y employer tous ces princes et seigneurs, leur ayant toutes-fois auparavant fait recognoistre le tort qu'ils avoient de se plaindre de luy. A ceste cause, après les avoir tous faict appeller en sa chambre, où j'estois, il leur tint semblables propos, presens les anciens seigneurs du conseil :

« Je vous supplie de croire, messieurs, que je n'ay poinct le jugement si mal estoffé que je ne sçache assez

(1) Cette bourgade est désignée sous le nom de *San Beniquo* dans la carte du Piémont de Delisle. Elle est située à peu de distance de Volpiano.

quelle est la grandeur, la reverence et le respect qui est indifferemment deu à aucuns d'entre vous, par le contraire aussi, qui et quel je suis et seray lors que nous serons tous pres du Roy, et que je n'auray plus ceste charge et cette authorité dont il a pleu à Sa Majesté m'honorer; laquelle voulant manier avec le mesme soin et dignité que vous ferez lorsqu'il luy plaira vous y appeler, je ne puis vous aller visiter en vos logis, et moins vous y faire la familiere compagnie que je desirerois, peut-estre autant ou plus que vous-mesmes. Ce seroit, pour le regard d'aucuns, chose raisonnable, et non pour tous : mais, quoy qu'il y ayt, ce seroit ravaller la dignité et la reverence de la charge que j'ay en main, de soi grande et sacrée, et laisser desrober ou mal mesnager le temps et le soing qui est deu aux affaires de notre commun seigneur et maistre, tous lesquels, je vous asseure, veulent telle assiduité qu'il faut bien souvent que je veille quand vous dormez, que je travaille quand vous reposez, et que je mange quand vous vous esbattez. Quant à la plainte que vous faictes sur ce que je ne vous appelle pas aux conseils et aux deliberations militaires, croyez, je vous supplie, messieurs, que j'ay de longue-main aprins que les affaires de la guerre sont sujets à tant et tant de mutations et de dangereux accidens, que facilement celuy s'y precipite qui en relasche le gouvernail. Et de faict, nous voyons tous les jours que la fortune a cela de propre qu'elle s'esjouyt tousjours en la varieté, renversant le plus souvent les choses qui ont esté les mieux projectées. L'aprentissage que j'en ay faict me tient en telle crainte et jalousie, que j'en delibere le plus sou-

vent à part moi, et quelquefois avec les plus vieux et plus experimentez capitaines, tous lesquels, si vostre opinion avoit lieu, auroient bien plus juste occasion que vous n'avez pas de se plaindre de moi. Toutes lesquelles choses je vous supplie balancer hors la chaleureuse passion et ardeur de courage qui vous maistrisent peut-estre un peu trop : et lors je m'asseure que vous recegnoistrez que, n'estans venus icy que pour apprendre parmi ces vieux routiers, vous devez recevoir en bonne part la douce correction et remonstrance que je vous fais, afin que, par une gracieuse tollerance et obeissance, vous appreniez à vous ranger à cet apprentissage qui apprent aux cœurs genereux, tels que je recegnois les vostres, et la science de bien commander et celle de plus heureusement executer; et qu'il ne fust aussi jamais bien seant de murmurer, comme vous avez faict, de vostre chef, de vostre serviteur, de vostre ami et de vostre patriote, mais sur tout de celuy mesme qui a mis les armes au poing à vos peres et à vous aussi, et qui vous sçait observer et honorer selon vos rangs et selon vos merites : apprenans de moy que le vivre paisiblement et correctement est beau de soy-mesme, quand il ne seroit question que d'oster à l'ennemy l'occasion de mesdire ou mal juger de vous et de moy, qui pourrois, et à bon droict, vous dire cela mesme que fit Antigonus à Demetrius son fils, lequel trop instamment luy demandoit quand l'armée partiroit : « Mon amy, luy dit-il, es tu si sourd que tu ne puisses ouyr le son de la trompette ? » Voulant par là ce prince tacitement inferer que les deliberations ne doivent passer que par la seule main du general, et l'armée se tenir tousjours preste et

deliberée à executer ses commandemens, sans s'enquerir plus outre. Et par ainsi je vous supplie, messieurs, de vous ranger à cette mesme raison, qui doit tousjours commander à vous et à moy. Et à la verité la valeur, le soin, ny l'experience du chef, et moins encore les bons soldats, serviroient de peu si toute l'armée ne luy rendoit d'un mesme bransle une concordante et affectionnée obeissance, mais sur tout si les choses ne sont enfermées dans le cabinet du silence. Et afin que vous cognoissiez encor mieux que ce n'est gloire ny presomption qui soit en moy; ny faute d'amitié, qui me font marcher ainsi retenu et circonspect, ains la seule apprehension que j'ay de la jeunesse de la pluspart d'entre vous, non encore accoustumée à ce silence, ny à la maturité qui est requise au demeslement de la guerre, où on ne peut faillir deux fois, je veux tout presentement, et auparavant qu'ouyr votre reponse, vous communiquer une entreprinse que je desire estre par vous executée au partir que vous ferez de céans : si vous la sçavez taire, le Roy en recevra beaucoup de service, et vous la gloire, l'honneur et la reputation que tant vous desirez; mais, si par le contraire aussi vous la divulguez, il est à craindre que vous n'en retourniez plus chargez de coups que du contentement que je desire pour Sa Majesté, pour vous, et pour moy aussi, qui apprendray par là pour combien je vous devray cy apres despendre. Le faict donc est tel : Ludovic de Birague m'a adverty qu'il y a quatre compagnies de fanterie imperiale et trois cornettes de cavalerie logez à Sainct Baleing près Vulpian, ausquelles il seroit fort aisé de donner une rude estraincte; je lui ay mandé que

je trouvois bon d'y entendre, et que cette nuict prochaine je vous ferois partir avec forces suffisantes pour vous aller joindre à lui; et qu'il fist cependant bien recognoistre leur contenance et toutes les advenuës; qu'il jetast quelque cavalerie et fanterie du costé de Vulpian, pour leur empescher la sortie au secours de ceux-cy et au dommage de vous autres. Par ainsi je vous prie, messieurs, qu'au partir d'icy vous vous alliez tous armer pour desloger à soleil couchant, sous la conduitte de M. d'Aumalle, que j'ay choisi, comme le plus ancien, pour commander en mon absence et en ce voyage. Il menera deux cens bonnes cellades (1), sans vostre trouppe, qui vaut pour le moins autant, et M. de Bonnivet avec quatre cens fantacins, outre pareil nombre que Birague tirera de Chivas. Mais avant que vous sortiez de cette ville je desire voir vostre equippage, et recognoistre aussi comment vous aurez mesnagé les ressorts de vos langues. »

La grave douceur de cette veritable et gracieuse remonstrance apporta tel adoucissement et tiedeur à l'ardeur de cette martialle jeunesse, qu'il n'y eust celuy d'eux qui ne changeast, et de couleur et de contenance. Mais soudain le prince de Condé, prenant la parole pour tous, respondit au mareschal en cette sorte :

« S'il est advenu, monsieur, que ces seigneurs (et peut estre moy avec eux), raillans en nostre privé, nous soyons un peu librement esgarez en propos, selon ce qui est souvent permis à une courageuse jeunesse non encores bien apprivoisée aux disciplines

(1) Salades, chevau-légers.

militaires, nous vous supplions tous de croire que ce n'a esté en intention d'apporter offense ny à vous ny au rang que meritoirement vous tenez, reverans comme nous faisons et l'un et l'autre; le glorieux et genereux desir que nous avons de bien et fidelement servir le Roy en cette armée, sous vostre commandement et obeïssance, estant ce qui nous a faict entrer en cette lice. Et toutes fois, là où aucun d'entre nous se seroit esgaré un peu trop librement, nous savons assez que vous, monsieur, qui cognoissez la portée de nos aages, sçaurez doucement excuser tout ce peu qu'il y pourroit avoir de trop, mesme vous en suppliant comme ils font tous, et moy avec eux. Laissant donc ce propos, il ne me restera qu'à vous supplier de nous honorer de l'execution militaire que vous nous avez communiquée, à fin que, par le devoir que nous y apporterons, le Roy soit servy, et vous honoré comme pere, et reveré comme tres-prudent et tres-experimenté capitaine. »

Cette courtoise et loüable responce attendrit tellement les cœurs de costé et d'autre, que ce fust un vray seminaire d'amour et de bien-vueillance.

Au partir de là chacun alla preparer armes et chevaux. Cependant le mareschal, qui se doutoit bien que quelques-uns de ces seigneurs ne pourroient longuement taire l'entreprise, avoit faict fermer les portes de la ville, et mis garde aux advenües, à fin que l'ennemy n'en eust le vent, comme il eust eu, car au bout d'une heure le bruit en fust par toute la ville. Dont on peut recueillir que pour tenir une chose bien secrette il ne la faut communiquer à parent ny amy, pour intime qu'il nous soit. Peu apres ces seigneurs se

trouverent tous en bon ordre sur la place, où le mareschal les licentiant leur dit : « Dieu vueille que vous reveniez victorieux et plus secrets que vous n'avez esté! »

Cette courageuse trouppe prit le chemin de Gasso, où il y avoit trois grands bacs apprestez pour les faire passer à Sextimo, pour autant que s'ils eussent pris le droict chemin, ils eussent esté plus aisement descouverts. Sur la diane (1) ils se joignirent aux trouppes de Birague, avec lequel ayant consulté et departi la besongne, la cavallerie fut la pluspart estenduë du costé de Vulpian et de Montavat, par où secours pouvoit venir à ceux de Sainct Baleing. Les choses bien disposées, et la plus part de ces seigneurs ayans mis pied à terre, les trouppes donnerent furieusement à la muraille, qui avoit deux breches, tellement quellement remparées jusqu'à la ceinture seulement. Ceux de dedans, au nombre de huict ou neuf cens, firent au commencement assez vertueuse résistance, mais enfin ils furent assaillis avec une telle ardeur qu'ils furent emportez et tous mis au fil de l'espée, fors environ quarante qui se sauverent avec deux drapeaux dans une grosse tour qui servoit de clocher à l'abbaye dudict Sainct Baleing. Ils furent soudain sommez de se rendre ; ce qu'ayant refusé de faire, les nostres, qui n'avoient artillerie pour les battre, mirent le feu dans la tour, laquelle fut aussi tost toute embrasée. De maniere que, s'estant un peu les trouppes rafraischies, ils deslogerent sans plus s'amuser à cette tour, estimant que le feu auroit consommé ces pauvres gens: enquoy ils furent fors deceus, d'autant que, se voyant prests d'estre rostis, ils s'estoient retirez dans la mon-

(1) A la pointe du jour : de l'espagnol *dia*, qui signifie jour.

tée de la tour, laquelle estoit contenue dans l'espoisseur de la muraille, ayant ses vues par le dehors, ne pouvant par ce moyen estre offensez des flammes : ils furent toutesfois si bien eschauffez que cinq ou six estoufferent; les autres, se repentans de ne s'estre plustost commis à la mercy des hommes qu'à celle du feu, se retirerent mal appoinctez avec deux drapeaux rostis. En toute cette faction nous ne perdismes que quatre fantacins et un capitaine italien, nommé Bernardin de Bya. Bonnivet, qui monstroit tousjours le chemin aux autres, fust blessé de quelque dragée, mais en huict jours il en fut guery.

Peu apres ceste faction, le prince de Condé, qui estoit un peu plus mal-aisé à manier que les autres, s'en retourna en France avec quelques capitaines qu'il desbaucha des trouppes françoises.

Sur le quinziesme de novembre, le mareschal, qui avoit gens de tous costez pour descouvrir les intentions de l'ennemy, fut adverty que le Pape, se trouvant tout confus de ce que domp Ferrand luy avoit inesperément laissé tout le siege de Lamirande et de Parme sur les bras, lesquels se trouvoient de trop plus dure digestion que ses neveux, ny domp Diego aussi, ne luy avoient donné à entendre, commença à recognoistre la faute qu'il avoit faicte d'ouvrir la guerre au Roy avec un fondement si leger et si incertain qu'avoit esté le sien. Toute la cour romaine faisoit bien encor pis, ayant, par l'inconsiderée ouverture de cette guerre, perdu l'une des meilleures vaches à laict qu'elle eust point; car le Roy, dés le commencement de la guerre, avoit deffendu d'aller à Rome, fust pour porter payement d'annates, ou pour prendre bulles, pardons,

dispences, ny autres choses quelconques dependantes du Sainct Siege, lequel s'en trouvoit appauvry de plus de deux cens mil escus par an (1). En somme, Sa Saincteté ayant apprins par les despens et par les soucis de la guerre, qui se renouvellent à toutes heures, combien estoit à estimer la paix, elle print resolution d'en faire recercher le Roy, et d'autant plus volontiers qu'elle avoit de toutes parts trouvé l'Empereur plus advantageux prometteur qu'observateur. Sa Saincteté donc depescha le cardinal Verallo vers Sa Majesté, encores que beaucoup de grands personnages l'en dissuadassent, ne pouvans croire, non plus que le mareschal, que ceste legation deust apporter aucun fruict à la chrestienté; joinct que le Pape avoit esté si inconsidéré qu'il l'avoit precedemment communiquée à dom Diego, ambassadeur de l'Empereur, et qu'il ne laissoit de tousjours continuer le siege de Lamirande. En somme, il y avoit à la verité grande apparence que c'estoit un apast ou une amorce dressée pour endormir le Roy sur la provision et seureté de ses affaires; car de faict on voyoit que, tandis que tout cecy se traictoit, l'Empereur ne laissoit de faire descendre vers le Parmesan les sept cents Espagnols qui souloient tenir garnison en la duché de Witemberg, avec autres quatre mil Allemans, et mil cinq cents reistres nouvellement levez au conté de Tirol par Nicolo Ma-

(1) La déclaration de Henri II est du 7 septembre 1551 ; elle défendoit, *sous peine d'encourir crime de leze majesté, à toutes manieres de gens ecclesiastiques, seculiers ou laïcs, de quelque estat et condition qu'ils fussent, d'estre ny si osez ny si hardis d'aller ou envoyer en cour de Rome, ni ailleurs hors du royaume, pour querir ou pourchasser bénéfices ou autres graces et dispenses, ny porter ou faire rescriptions, lettres de change, etc.*

druce, frere du cardinal de Trente, sans les autres forces aussi qu'André Doria estoit allé enlever en Espagne. Tous ces advis portoient qu'aussi tost que toutes ces trouppes seroient arrivées en Italie, qu'elles seroient envoyées, partie à Parme et partie en Piedmont; que tout aussi tost que l'Empereur, malade à Inspruch, pourroit endurer la lictiere, qu'il passeroit en Italie pour destourner le Pape de la paix, et attirer les Venitiens à sa ligue, et demander secours contre le Turc, qui estoit venu avec une grosse armée maritime hiverner en la Morée, en intention, au renouveau, de se jetter du costé de Naples ou Sicile.

Le mareschal de Brissac voyant des-ja l'hyver si fort advancé qu'il failloit quitter la campagne et se retirer aux garnisons, il commanda aux compagnies de gendarmeries des conte de Tende, de Maugiron, de La Guische, de Tavannes et de La Fayette, qui estoient peu auparavant arrivées en Piedmont, tant pour servir de renfort aux garnisons des villes et autres places où il estoit necessaire, que pour exploicter aussi quelques-fois à la campagne, de ne retenir chacun qu'un seul cheval de service avec un valet, et renvoyer le reste en Provence, Dauphiné, Lyonnois et Savoye, leurs garnisons ordinaires, à fin de soulager d'autant le Piedmont, comme de mesme fut-il ordonné aux seigneurs et gentils-hommes volontaires; toutes les autres forces aussi furent distribuées par les autres places de frontiere.

En ce temps là le sieur de Gyé (1), fils et lieutenant de M. de Maugiron, et qui commandoit pour

(1) Ygié, et non pas Gyé. La même erreur a déjà été relevée dans les Mémoires de Montluc.

lors dans Caselles, petite bourgade à deux lieuës de Thurin, descouvrit que Cesar de Naples, gouverneur de Vulpian, avoit dressé quelque entreprinse sur ceste bourgade assez forte, et le tout par l'entreprinse de Pierre de Liguane et d'un mercerot milanois residant audit Caselles, lequel, ayant esté prins et convaincu, servit de pasture aux corbeaux, et d'exemple aux perfides.

Sur le 18 novembre arriverent en Piedmont trois compagnies de fanterie provençalle, commandées par les capitaines de Beines, Veutabren et Rongues, ayans faict le chemin du col de l'Argenterie, pour de là se se rendre au Mondevis, et le sieur de Moraze avec deux autres.

Le 20 ensuivant, le mareschal descouvrit que les Hongres qui estoient demeurez en Ast du reste de la deffaicte precedente, faisoient quelque contenance d'avoir envie de s'en ressentir, à la faveur de quatre cornettes de cavalerie dont la ville avoit esté n'agueres renforcée : sur laquelle occasion il commanda à Bonnivet de prendre deux cens chevaux legers et six enseignes de fanterie, et de s'en aller à Ville-Neufve pour essayer de leur dresser quelque nouveau piege; ce qu'il fist, mais il n'y eut jamais ordre de les y attirer, tant ils craignoient l'eau chaude qui avoit si bien pelé leurs compagnons.

En ces entrefaictes le mareschal, qui s'estoit allé un peu raffraischir à Thurin, fut adverty que ceux de Quiers estoient entrez en quelque deffiance qu'on voulust abbattre leurs murailles, voyans la fortification de leur ville, commencée avec tant de soin, estre du tout intermise; et parce qu'ils estoient des plus affectionnez

au service de Sa Majesté, il s'y en alla luy-mesme, tant pour les consoler que pour leur faire solennellement jurer la fidelité au Roy : comme ils firent avec toute la joye et toute l'affection qui pouvoit estre desirée. En faveur dequoy la ville, laquelle garde une certaine imaginaire forme de republique, et où il y a soixante maisons nobles, accorda l'entretenement de mil pionniers durant deux mois, pour travailler aux rempars. Ceux de Thurin, ausquels la conservation de ceste place importoit infiniment, accorderent aussi autres cinq cens pionniers pour deux moys; et Montcallier, petite villette située entre les deux, autres cent : de maniere que ce secours, avec celuy qu'on tiroit du Montferrat, et la diligence de Vimercat, gouverneur de la ville, rendirent Quiers l'une des plus fortes villes d'Italie, la situation considerée.

Apres que les ennemis eurent, comme vous avez cy-devant veu, deschargé leur premiere colere sur Ville de Dya, Chuzan, Passeran, et autres petits chasteaux qu'ils reprindrent, ils se trouverent si pauvres de moyens et de party, qu'ils furent contraincts, comme j'ay dict, de despartir leurs forces parmy le païs des Langues, pour hyverner et vivre à discretion : c'est un terme dont on use en Italie, pour signifier que l'hoste doit nourrir ceux qui sont logez chez luy; mais il me semble que, pour plus proprement parler, il faudroit dire à indiscretion, mesme pour le regard de l'Espagnol, entant qu'il entre tousjours comme brebis, et en sortant devore comme loup ravissant. Et parce que ce païs des Langues sera cy-apres bien souvent amené en jeu, je diray sommairement quel il est. C'est une contrée toute ra-

boteuse et montueuse, mais beaucoup plus que Montferrat, duquel elle fait quelque portion : elle n'est pas si fertille que ceste-cy, estant quasi toute tournée vers le couchant. Elle s'estend depuis le Mondevis, Cene et Albe jusques à Savonne, et de là jusques en Ast, et par un recourbement jusqu'aux montagnes de Gennes : elle n'est pas moins peuplée que le Montferrat de chasteaux et petites villettes. Le peuple est fort adonné au travail et au trafic, et mesmes à la conduicte des marchandises qui viennent de la mer. Les armes françoises en estoient pour lors si esloignées, que l'ennemy ne pouvoit craindre le resveille-matin de Sainct-Baleing.

Estant entrez dans le mois de decembre, le mareschal se mit à solliciter le Roy plus fort que jamais du renfort qu'il luy avoit promis; pour tout cela il n'en sceut rapporter que belles esperances et promesses. Finablement Sa Majesté lui manda que, puis qu'ainsi estoit que l'ennemy s'estoit retiré aux garnisons, qu'il devoit assembler ses forces, qui devoient deslors estre augmentées des sept compagnies qui estoient descenduës de Provence et Daulphiné, à fin d'essayer de faire quelque chose à l'advantage de son service; qu'il falloit donner ordre à faire les monstres de la fanterie avec telle rigueur, qu'au lieu de laisser desrober les capitaines, comme Sa Majesté avoit entendu qu'ils faisoient tous, on peust espargner beaucoup de deniers qui se trouveroient revenans bons desdictes monstres : que ce mesnagement et plusieurs autres qui pouvoient estre diversement faicts, soulageroient les grands despens qu'il conviendroit faire sur le printemps, pour entreprendre quelque chose de plus notable qu'on n'avoit

faict jusqu'à lors, et dont il failloit des-maintenant faire les practiques et les preparatifs.

Ceste repugnance et ceste contrarieté de commandemens travailloient infiniment le mareschal, mais plus encor la deffectuosité et le retardement des moyens, pour glorieusement advancer les affaires. A la verité il avoit deslors beaucoup de belles entreprinses en main, lesquelles par faute de moyens il ne pouvoit fructueusement mesnager, ains aucunes d'elles s'en allèrent en fumée. Aux affaires de la guerre tous dilayements sont presque tousjours prejudiciables à l'Estat. Ce fondement d'espargne et de la rigueur des monstres, n'estant que chose casuelle et dont peu de farine pouvoit sortir, luy fit juger que s'il bastissoit là dessus, que le Roy demeureroit court en ses esperances, et luy au demeslement des executions, dont toute la faute luy seroit donnée. Cela le fit resoudre à escrire fort rondement au Roy que si Sa Majesté faisoit recognoistre et calculer bien au vray quelles pouvoient estre les forces du Piedmont et la charge de l'engagement par les places, qu'elle trouveroit qu'il n'avoit pas peu faict de conserver jusques à lors l'Estat sans perte ny deshonneur; que par la lecture des estats de recepte et despence, qu'il envoyoit lors à M. le connestable, il seroit aisé à colliger le peu d'occasion qu'on avoit de luy ramentevoir, comme negligent, le bon mesnage duquel il avoit toutes-fois tousjours esté si severement soigneux, qu'il ne se pouvoit persuader d'estre en cet endroit inférieur à aucun autre des serviteurs de Sa Majesté. Qu'il recevoit à fort mauvais presage pour la continuation de la guerre, de voir dés le commencement corner si fort

l'espargne en un faict, qui ne pouvoit estre mesuré à pris d'argent certain et arresté. Qu'il n'avoit faute de belles et utiles occasions pour employer forces plus grandes que les siennes, s'il plaisoit à Sa Majesté les envoyer, comme il la supplioit de faire. Que s'il falloit mesurer la grandeur à un pied si foible et si court qu'estoit celuy auquel on arrestoit les affaires, qu'il aimoit trop mieux conserver avec honneur et reputation ce qu'il tenoit des-ja que d'entreprendre plus avant, pour n'en recevoir par après que dommage et deshonneur. Qu'il avoit toujours, quant à luy, estimé, comme il faisoit encores, que Sa Majesté ne s'estoit pas jetée en ceste guerre sans avoir au preallable faict fonds et estat bien asseuré de finances qui devoient estre necessaires et pour la soustenir et pour en rapporter une glorieuse fin ; jugeant, comme serviteur, et suject tres-obligé à Sa Majesté, qu'elle se devoit efforcer, à quelque pris que ce fust, ou d'estre la plus forte, ou de ceder à ceux qui le seroient, la suppliant tres-humblement se ramentevoir, à ces fins, qu'il estoit necessaire d'avoir autant d'esgard au premier demeslement des affaires qu'à la fin mesme, estant celle seule qui estoit le veritable juge de nos actions, et qui donnoit tousjours fort fecondes moissons à ceux qui sçavoient en temps et avec prudence mesnager la prevoyance, guide infaillible des affaires humaines. Pour conclusion, qu'il y avoit tousjours plus de profit et de seureté à faire les guerres grosses et courtes que foibles et longues ; suppliant néantmoins tres-humblement Sa Majesté de vouloir prendre en bonne part tout ce qu'il en avoit librement dict et remonstré, par une reverente licene qui doit estre permise aux sujets

lors qu'il y va du service du prince, envers lequel il estoit, quant à luy, tout ce qu'il devoit estre : mais que, le secours luy deffaillant, il ne pouvoit plus estre rien, et que parmy la necessité et la difficulté des affaires il ne sçauroit preferer un remede doux et craintif à un genereux et hardy, qui repousse le plus souvent les plus cruels et avantageux courages.

Cette remonstrance, ores que saincte et veritable, fut trouvée fort mauvaise par le connestable, lequel ne vouloit estre veillé de si près : de maniere que M. de Beauregard, secretaire-d'Estat, creature du connestable, mais fort amy du mareschal, luy manda que tout cela avoit esté si mal receu qu'il devoit attendre provisions de mesme; le priant tant estimer de luy, que quand les choses qu'il desiroit luy estre accordées ne succederoient pas selon son desir, qu'il ne tenoit pas à sa sollicitation; qu'il devoit doresnavant tenir pour certain que si elles ne se faisoient pas au premier coup qu'il en escrivoit, qu'encores moins se feroient elles au deuxiesme, ny au troisiesme aussi, d'autant que le connestable estoit naturellement si opiniastre en disputes, qu'il ne se laissoit jamais vaincre ou persuader contre son premier jugement, quelque raison qu'on luy sceut alleguer au contraire; et qu'il estoit d'avis que pour l'advenir, quand il auroit quelque chose à traicter qui seroit de consequence, qu'il mist en avant dés le premier coup toutes les responces, solutions et repliques qu'il pourroit faire luy-mesme s'il estoit present aux objections qui luy pourroient estre faictes. C'estoit à la verité une façon de traicter peu sortable pour donner prospere acheminement aux affaires; car, au lieu que le mareschal ne devoit penser qu'à execu-

ter quelque chose de grand, à l'honneur du maistre et de la patrie, il falloit qu'il occupast presque tout son esprit à confuter les opiniastres disputes, et condemner aussi la tardiveté du secours, la vanité des esperances et des promesses, qui n'apportoient en fin que ruine et confusion au service de Sa Majesté.

Les principaux ministres, et qui ont le maniement des affaires et des armes, devroient, parmy leur demeslement, tousjours se souvenir que, tout ainsi que les affaires de la guerre sont les plus hazardeux et les plus incertains que tous, de mesme aussi sont-ce ceux qui sont le plustost et le plus dangereusement esbranlez et renversez, et par petites et legeres occasions, ou par le deffaut des moyens. Et de faict, on voit ordinairement que ce qui est aujourd'huy faisable à la guerre devient le lendemain difficile et dangereux; contre la surprinse desquels inconvéniens il est necessaire d'estre tousjours preparez et pourveus, comme vouloit estre le mareschal. Et toutes-fois le connestable ne laissa d'estre en ce faict aucunement excusable; car, ayant l'entier maniement de la guerre, des dépesches, des finances, et en somme de tout l'estat de la France et de la maison du Roy, il ne luy estoit possible de pouvoir convenablement satisfaire à tant de grandes choses, ny composer son naturel à toute la patience qu'il falloit avoir pour s'en dépescher au contentement d'un chacun : à quoy faire il ne voulut toutes-fois jamais avoir de compagnon ou de coadjuteur; chose qui apporta depuis au Roy, au royaume et à luy-mesme aussi, de tres-grands et tres-dangereux desordres, desquels la France se sent encores aujourd'huy, comme il sera aisé à remarquer par la fin de ces Me-

moires. L'ambition toutes-fois, qui desregle souvent les plus sages et les plus galants esprits, n'est pas tousjours celle qui les conduict à ce poinct, ains une certaine crainte et jalousie qui ne peuvent permettre qu'ils reçoivent parmy les grandeurs qu'ils ont des-jà acquises aucun compagnon ou associé à ce souverain commandement qu'ils ont desjà en main.

Sur la fin de decembre, Gordes fit entendre au mareschal que le sieur de La-Chiuza, qui a sa maison assise en assez forte assiette, et prochaine du Montdevis, estoit sollicité de prendre le party imperial; ce qu'il avoit tousjours constamment refusé de faire, esperant et desirant d'estre appellé à celuy du Roy, auquel toute son affection estoit tournée et dediée : qu'ayant puis peu de jours veu honorer plusieurs Piedmontois de moindre estoffe que luy de diverses charges, cela l'avoit mis en telles alteres, que, sans l'asseurance qu'il luy avoit donnée d'estre receu et recogneu selon sa valeur, il auroit peut-estre des-jà faict quelque chose mal à propos. Le mareschal, informé de la qualité du personnage et de l'importance de sa place, loüa la prudence et la prevention de Gordes, et accorda cent livres d'estat par mois et vingt payes à ce gentilhomme, lequel fit depuis beaucoup de bons services. Dont Sa Majesté ayant esté advertie, elle luy manda que tant s'en falloit qu'il se fallust servir de ce chasteau, qu'au contraire il le falloit razer avec tous les autres qui requeroient garnison ordinaire, à fin de faire autant d'espargne et avoir moins de forces engagées; ne considerant pas, comme il estoit necessaire de faire, que estans nos principales places enclavées parmy celles des ennemis, ces chasteaux les tenoient demy

assiegées sans estre toutes-fois apparemment assiegées, et que par le contraire les nostres en demeuroient plus asseurées avec une mediocre garnison, outre l'affluence des vivres; et que d'ailleurs c'eust esté trop ingrattement traicter les seigneurs proprietaires des chasteaux, la plus-part desquels s'estoient volontairement mis en l'obeissance du Roy, sous la promesse qui leur auroit esté faicte d'estre maintenus et conservez par sa force; et donner mauvais exemple, et une odeur mal gracieuse pour les guerres futures, en tant que les peuples qu'on voudroit d'oresnavant conquerir auroient apprehension qu'on usast de mesme rigueur et mauvais traictement en leur endroict comme on auroit faict envers ceux-cy, en tant que les liens et les chaisnes de l'Estat dependoient autant de l'amour et de la bonne affection de la noblesse et des sujets, que de la propre force.

Le 9 decembre, le mareschal eut nouvelle que les galleres du Roy, commandées par le sieur de Carces, ayans sejourné quelques jours aux isles d'Or (et maintenant par mot corrompu appellées Dieres) pour guetter André Doria, qui estoit allé en Espagne enlever les roy et royne de Bohëme, et deux mil bisoignes (ce sont gens nouvellement levez et desarmez), et que les galleres royales avoient finalement descouvert quatorze gros navires qui estoient suyvis de loin par les galleres imperiales, lesquelles les nostres se mirent à chasser jusques dans le port de Ville-Franche, où elles avoient esté si bien combatuës, et à coups de main, et à coups de canon, qu'elles avoient toutes esté prinses à main-sauve, nonobstant le secours du fort dudict Ville-Franche, nouvellement basty par

les Imperiaux. Tout le butin fut conduit à Antibe, sans que jamais André Doria eust faict contenance de s'avancer pour les secourir, estimant, à ce qui fut depuis sceu, les forces françoises beaucoup plus grandes qu'elles n'estoient pas, et qu'en s'attachant à gens des-jà victorieux il se mettroit au hazard de perdre le reste de l'armée, de la conservation de laquelle dependoit celle de Gennes, et mesme de la duché de Milan. Il y avoit dans ces navires grande quantité de chevaux d'Espagne, avec tous les meubles desdits roy et royne de Bohëme, lesquels par ce moyen ne furent guieres plus heureux que leur cavalerie, qui avoit esté defaicte en Ast (1). Le conte de Cameran, et plusieurs gentilshommes italiens et espagnols, furent prins à ceste deffaicte, avec environ huict cens bisognes, qui servirent tous à enrichir les chiormes françoises et le glorieux triomphe du sieur de Carces et des galleres.

En ce mesme temps arriverent en Piedmont les capitaines Vicques et Labit, gascons, avec chacun une compagnie de trois cens hommes et mille pie-deschaux (2) qu'ils avoient enlevez de la charruë pour remplir les vieilles bandes françoises.

Je feray maintenant un peu d'interruption pour representer, comme chose grandement considerable sur le demeslement de ceste guerre, quelles avoyent esté (au parsus ce qui en a cy devant esté discouru) les intentions et les pratiques de l'Empereur, et ce qu'il

(1) Le récit de Villars diffère de celui de de Thou, mais il est confirmé par une lettre de Henri II à d'Aramon son ambassadeur à Constantinople. Cette lettre se trouve dans le Recueil de Ribier, tom. 2, page 310.

(2) Pieds-nus, c'est-à-dire des misérables qui n'étoient pas équipés, et qui n'avoient pas même de chaussure.

desseignoit (1) encores pour lors, selon le rapport qui en avoit esté recentement fait au Roy, à ce que j'apprins estant en cour.

L'Empereur donc ayant recogneu que toutes les promesses et toutes les menaces dont il pensoit ou apaster ou estourdir le Pape ne pouvoient avoir tant de puissance, qu'elles peussent renverser la deliberation qu'il avoit des-jà prinse de se reconcilier avec la France par une finale paix, il commença à se repentir d'avoir donné ouverture à ceste guerre, prevoyant que la continuation d'icelle apporteroit la destruction des entreprinses et des desseins qu'il bastissoit pour la grandeur de sa maison.

En premier lieu, sçachant assez que le François n'oublieroit jamais les pretentions de Milan, de Naples et de Sicile, avec lesquels il tenoit l'Italie à demy bridée, il jugeoit tres-necessaire de si bien couvrir et borner les uns et les autres, que le Pape, les Venitiens ny les autres princes d'Italie n'eussent la hardiesse de rien remuer ou entreprendre en faveur des François; et qu'il falloit pour y parvenir qu'il recouvrast le Montferrat des mains du duc de Mantouë par eschange du Cremonois, et aussi de celuy de Savoye, Verceil, Gatinare, Yvrée, Sainct-Germain, Mazin et Crescentin, pour avoir tout ce qui s'estend depuis la Sezia jusqu'au Pau et à la Doyre-Balte et aux montagnes qui regardent la Val-d'Aouste, luy donnant pour recompense toute la partie de Montferrat qui est au deçà de ladicte Doyre, et l'autre qui confine à l'Astizane en tirant contre-mont Albe et Aïguy; ne retenant que Casal, Trin, Montcalve et Poudesture,

(1) Projetoit.

qui marchissent (1) la frontiere de Milan : faisant estat de rendre ces neuf places en tel estat qu'elles seroient inexpugnables à jamais, et qu'elles serreroient de tous poincts le passage aux François pour à jamais entrer en Italie, et l'esperance aussi aux Italiens de les y appeller. D'ailleurs il vouloit aussi fortifier Sienne, Montalcino, Port-Hercule, et quelques autres places de ce costé là, pour respondre à Orbatello qu'il tenoit des-jà, et par ce moyen tenir en sujection toute la Toscane; faisant son compte, et certes avec grand jugement, que toutes ces fortifications ainsi parachevées luy serviroient de tres-puissante et formidable bride à la Lombardie et à la Romagne aussi, mesmes demeurant, comme elles feroient par ce moyen, avec l'aide de Naples et Sicille, enfermées de tous costez : de maniere que sans doute il disposeroit deslors en avant du Pape et des autres princes par amitié ou par force. Finalement il esperoit aussi renger le Genevois, non seulement à endurer la construction d'une citadelle, mais aussi à luy remettre celle de Savonne, et le duc de Savoye aussi celle de Nice, dont il payoit la garnison, pour tenir pareillement les costes de Provence et de Languedoc en toute sujection. A la verité si Dieu eust permis à l'Empereur de mettre à fin tous ses desseins, il n'y a rien plus certain que toute l'Italie et les Venitiens eussent esté contrains de faire joug à sa domination.

Quant à la France et à l'Allemagne, lesquelles il ne desiroit pas moins brider que les autres, il avoit, pour y parvenir, induit le Pape à convoquer le concile à Trente, avec intention que toute l'Allemagne y in-

(1) Garnissent.

terviendroit, et que par ce moyen il obtiendroit que son fils seroit declaré coadjuteur de l'Empire, et consequemment en sa protection et sauvegarde envers tous et contre tous.

Que l'intervention et la sousmission que les princes et republiques catholiques d'Allemagne rendroient aux determinations du concile, luy serviroient d'amorce pour les tenir tousjours en guerre et en division à l'encontre des Protestans, et qu'il luy seroit fort aisé, apres qu'ils se seroient entre-ruinez, d'engloutir et les uns et les autres, à la seureté et à l'establissement de sa maison: quoy faict, il se retireroit des affaires et les remettroit ès mains de son fils.

Pareillement il esperoit, par l'authorité et la faveur qu'il auroit en ce concile (qui estoit tout composé de prelats ses partisans), de faire donner quelque decision sur le fait du Piedmont et Savoye, possedez par les François, et obliger tous les princes chrestiens à s'armer contr'eux où ils refuseroient d'acquiescer aux decrets du concile, et mesmes de faire interdire les Suisses et tous autres qui leur presteroient assistance.

Certainement l'Empereur n'eust sceu mieux projecter et discourir qu'il faisoit des affaires pour ranger la France, l'Allemagne et l'Italie en un extreme danger et servitude; mais Dieu rendit le Roy si diligent scrutateur de ces desseins, qu'il eut moyen d'y apporter l'interruption et la resistance qui sera cy apres discourüe.

En premier lieu Sa Majesté envoya de bonne heure protester de la nullité du concile (1), ne le tenant pour

(1) Henri II fit en outre signifier une protestation aux prélats et docteurs assemblés à Trente. Le célèbre Amyot, qui étoit alors abbé de Bellozane, fut chargé de cette commission.

general et moins legitimement convoqué ; et fit par ses ministres imprimer la mesme opinion aux Allemans, et toucher au doigt et à l'œil toutes les menées, pratiques et desseins de l'Empereur, contre lesquels ils devoient s'armer, ainsi que Sa Majesté avoit deliberé de faire de sa part, avec intention de se joindre à eux et courir mesme fortune, conforme aux alliances et anciens traictez des rois ses predecesseurs et de luy.

Ces preventions et ces protestations, tant du Roy que des Allemans, furent de tel poids, que l'Empereur se trouva autant esloigné qu'il cuidoit estre prés de l'execution et du fruict de toutes ses menées et discours ; demeurant si mal content des princes d'Allemagne, et eux aussi de luy, que deslors ils serrerent de plus prés les societez et les intelligences qu'ils avoient pieça brassées avec le Roy, pour secoüer le joug et se ressentir des injures que ils avoient precedemment receuës de l'Empereur, trop insolent en ses victoires, ainsi que les histoires du docte Paradin (1) peuvent apprendre à ceux qui auront envie d'en sçavoir d'avantage. Tant y a que l'Empereur, qui faisoit profession d'affiner tout le monde, se trouva luy-mesme affiné par les plus jeunes. Mais pour tout cela il ne perdit pas courage, ains il se mit plus fort que jamais à remuer, comme on dict, ciel et terre, à la ruine des

(1) Guillaume Paradin, bourguignon, doyen de Beaujeu : il a écrit en latin l'histoire de ce qui s'est passé en France et dans les pays voisins depuis 1515 jusqu'en 1550. Il a traduit lui-même son ouvrage sous le titre d'*Histoire de notre temps*. On y trouve, dans le livre IV, un précis de la conduite tenue par l'Empereur, depuis 1545 jusqu'en 1547, pour subjuguer l'Allemagne, et de la résistance que le corps germanique lui opposa.

François, jurant de ne faire jamais paix ny trefve avec eux, qu'il ne les eust foulez aux pieds (1). Toutes-fois le peril et l'affection les rendit tous si sages et si disposez, qu'ils luy chausserent depuis les esperons de si prés, qu'il cognut trop tard que tel pense venger son injure, qui l'accroit et l'augmente à sa ruine et confusion, comme fut depuis la sienne. A la verité, les princes ausquels la fortune s'est monstrée favorable, se doivent contenir dans les termes de la decence et de l'honnesteté, à fin de ne convertir, comme il fit, la bonace en un dangereux orage.

L'Empereur s'obstinant en sa queste, et redressant les defauts, fit entendre au Pape qu'il vouloit envoyer un ambassadeur en Suisse, tant pour semondre ceste belliqueuse nation à envoyer au concile leurs deputez, comme aussi pour essayer de la distraire de l'alliance qu'elle avoit avec la France, ou au moins de tellement l'infirmer, que le Roy ne peut obtenir les levées de gens de guerre qu'il demandoit lors; estimant que, venant à chef de ces deux poincts, ce luy seroit une facile explanade (2) pour avoir meilleur marché des François, et pour embarquer les Suisses à s'armer contr'eux, à l'execution des decrets du concile, pour le regard du Piedmont et Savoye. Et de faict, le Pape, adjoustant foy aux paroles de l'Empereur, avoit dépesché un nunce vers les Suisses, avec commandement qu'il eust à se joindre et conformer aux pratiques, menées et intentions de l'ambassadeur imperial. Le Roy, à la majesté duquel Dieu prestoit

(1) Charles-Quint dit à Marillac, ambassadeur de France, qu'il feroit du Roi le plus pauvre gentilhomme du royaume.

(2) Un moyen facile.

la main pour deffendre la justice de sa cause; ayant de bonne heure descouvert ces menées, sceut si bien gaigner le devant [1], et si dextrement manier ceste nation par l'entremise du sieur de Morellet son ambassadeur, que, quand ces autres furent arrivez, les cantons firent d'un mesme accord protestation publique qu'ils desadvoüoient ce concile, et qu'ils ne vouloient acquiescer aux determinations qui y seroient faictes. Davantage ils tindrent en faveur du Roy une journée à laquelle ils ne voulurent onc admettre lesdits ambassadeurs du Pape et de l'Empereur, quelque instance ou plainte qu'ils en sceussent faire; de maniere qu'à leur barbe Sa Majesté obtint tout ce qu'elle voulut d'eux. Chose que ceux-cy trouverent fort mauvaise, et là dessus demanderent que la journée fut r'assemblée pour estre ouis en leurs propositions et demandes: ce qui leur fut aussi refusé tout à plat; recevans d'ailleurs en toutes autres choses tant de rebut et de mauvais visage, que jamais nul de la nation ne daigna aller banqueter ou trinquer avec eux, comme leur coustume est de faire par applaudissement et bienvueillance avec les estrangers de telle marque et de telle estoffe qu'estoient ceux-cy. Ce furent de tres-utiles et tres-honorables fruicts de cette

[1]) L'alliance avec les Suisses avoit été renouvelée en 1549, malgré les efforts de Charles-Quint. Depuis que la guerre avoit éclaté, l'Empereur et le Pape s'étoient réunis pour rompre cette alliance. Le nonce Hieronimo Franco avoit été chargé de presser les Suisses d'envoyer des députés au concile de Trente, que la France refusoit de reconnoître : on espéroit de les faire déclarer en les engageant par cette démarche, mais l'ambassadeur de France parvint à déjouer ces intrigues. L'alliance fut maintenue, et les Suisses fournirent les troupes qu'ils avoient promises.

prevention, qui sert de seureté à toutes sortes d'affaires tant civils que militaires.

Le nunce, voyant que toutes les pratiques, les promesses et les dons queluy et son compagnon faisoient, ne pouvoient, non plus que sa crosse et ses benedictions, porter tel coup qu'il avoit desiré, commença à crier et à exclamer publiquement que c'estoit grande impieté aux Suisses d'abandonner et mespriser, ainsi qu'ils faisoient, la cause de Dieu et de son vicaire, et de contribuer des forces au roy de France son ennemy, à la destruction de l'Eglise et du Sainct Siege; que Sa Saincteté et l'Empereur aussi se ressentiroient bien tost et bien aigrement de ces outrages, apres avoir rengé les François au petit pied, comme ils feroient en brief. Cette menace servit de beaucoup au Roy; car elle indigna si fort les cantons, qu'ils hasterent d'une affection nompareille les levées de gens de guerre qu'ils avoient accordées au Roy, et revoquerent soudain, sous grosses peines, tous ceux qui s'estoient auparavant volontairement escoulez au service du Pape; et en fin firent publier qu'à peine de la vie, deslors en avant aucun de leur nation n'eust à prendre autre solde que celle de France. De maniere que toutes choses reüssirent selon que Sa Majesté pouvoit desirer, à la confusion de ses ennemis.

Encores que les affaires du costé des Suisses fussent mal succedées à l'Empereur, si est-ce que pour cela il ne corrigea ni ses haines ni ses desseins; ains au contraire, se roidissant aux affaires, comme faict la palme contre la pesanteur, il disposa de toutes parts si prudemment ses affaires, qu'il pouvoit esperer d'avoir sur le printems forces si grandes qu'il pourroit

non seulement reparer les playes desja receues en Piedmont, mais entendre aussi à la conqueste de Picardie, ou de Champagne, et par ce moyen tellement presser et necessiter le Roy qu'il demanderoit la paix. L'une des choses qui plus pressoit ce prince à entreprendre ainsi tant de choses en mesme temps, c'estoit la crainte qu'il avoit que là où la guerre prendroit trop long traict, cependant il ne vint à mourir, laissant son fils enveloppé parmi infinis hazards et dangers, qui luy pourroient faire perdre en un an toutes les glorieuses conquestes qu'il avoit faictes en quarante, parmi un perpetuel remuëment d'armes et d'affaires, aux despens de sa conscience.

Il esperoit aussi persuader aux Allemans et aux Italiens que le Roy vouloit faire descendre le Turc à la ruine de la chrestienté, afin de pouvoir empieter les Païs-Bas, la Franche-Conté, et tout ce qui s'estend jusques au Rhin; mettant en jeu que le Roy avoit esté la cause de la perte de Tripoly, d'autant qu'il avoit envoyé son ambassadeur à la Porte du Turc et vers le grand maistre de Malte, avec apparente, et toutesfois simulée intention de faire retirer les forces turquesques de ceste entreprise; et qu'au lieu de ce faire il avoit luy mesme esté autheur de la reddition de la place, apportant par ce moyen une tres-dangereuse playe aux affaires de la chrestienté. Et encores que ceste accusation fust directement contraire à la verité, ainsi que verifierent depuis les lettres du grand maistre et celles du viceroy de Naples, serviteur mesme de l'Empereur, si est-ce qu'il ne laissoit d'esperer de la faire recevoir pour veritable, et de tirer par ce moyen deux fort notables commoditez : la premiere estoit la

destruction de l'amitié et de l'intelligence que le Roy avoit avec plusieurs princes et republiques chrestiennes; et l'autre de tirer d'eux, sous ce pretexte, secours d'hommes et d'argent à la ruine du François, sous pretexte de la guerre du Turc.

Il faisoit pareillement estat qu'avec l'aide de certains princes germains qu'il avoit tiré à sa devotion, de faire en sorte que les Estats de l'Empire recevroient en leur protection les Pays-Bas, comme incorporez à l'Empire par certaine transaction faicte l'an 1547, presupposant (cela succedant ainsi) que le François ne les oseroit plus quereller, comme estoit toute sa crainte.

Le Roy de son costé, qui sçavoit de longue main que les princes genereux pouvoient bien doucement supporter les dommages de la guerre, mais non jamais ceux de la gloire et de l'honneur, ne dormoit pas, ains s'adonnoit à descouvrir les forces, les conseils et les ruses de son ennemy, pour toujours mieux preparer les planches à la victoire, disposa avec tant de prudence tous ses affaires, que l'avantage des armes et de la fortune demeura tousjours de son costé, au moins tandis que l'Empereur mania le baston. Toutesfois, ne voulant endurer les faussetez qui estoient publiées par l'Empereur au préjudice de sa couronne, depescha plusieurs personnages en Angleterre, Allemagne et Italie, par lesquels il fit cognoistre la justice de sa cause, l'impieté de celle d'autruy, et l'indeuë agression du Pape et de l'Empereur, au prejudice de ses Estats, amis et alliez. Que l'ambition et la cruauté estoient si profondement enracinées au cœur imperial, qu'il n'avoit obmis aucune sorte de

rage ny d'inhumanité contre le sang et la reputation des princes de Germanie; qu'il avoit encor faict pis du costé d'Italie, ayant cruellement fait massacrer le duc de Plaisance, pere de son propre gendre, et auquel il en eust faict tout autant s'il ne se fust mis à l'abry des armes françoises, qui serviroient tousjours d'asseuré refuge aux princes affligez. Et en somme, que toutes ses intentions ne tendoient à autre fin qu'à diviser les princes chrestiens, pour les ranger les uns apres les autres sous sa domination; et ayant remarqué que le François estoit celuy seul qui luy faisoit contre-carre, il l'avoit injustement assailly à l'impourveu, estimant que l'ayant matté et ravallé, ainsi qu'il esperoit faire, que nul n'oseroit par apres lever les cornes contre luy. Mais Dieu, qui maintient tousjours le bon droict, avoit tellement assisté Sa Majesté de forces, de moyens et d'amis, qu'elle avoit non seulement repoussé avec honneur et advantage toutes les violences du Pape et de l'Empereur, mais avoit aussi en main dequoy les assaillir si vivement, qu'ils cognoistroient, à leur ruine et confusion, la difference qu'il y a d'une vraye valeur fondée sur la justice, à la vanité et ostentation des menaces et des injustes agressions, telles qu'estoient de toutes parts les leurs; et qu'enfin les ames genereuses s'obligeoient plus estroitement par la courtoisie qu'on ne les retenoit par la crainte, qui ne trouva jamais logis au cœur du François. Quant au Turc, chacun pouvoit considerer et recognoistre qu'il est permis, et selon Dieu et selon les hommes, aux princes injustement assaillis, comme estoit Sa Majesté, de s'aider et indifferemment prevaloir, pour la tuition et deffence de son Estat, de toutes sortes

d'armes et de partis, et que les maux qui en adviennent devoient estre tousjours attribuez et vengez sur les agresseurs, tels qu'estoient ceux qui attaquóient injustement Sa Majesté, lesquels, sous un simulé zelle de religion et du bien universel de la chrestienté, vouloient avoir la clef des champs pour gourmander et mettre indifferemment le pied sur la gorge à tout le monde.

Il estoit necessaire au Roy, pour la consideration du secours du Turc, de toucher ceste corde particuliere, d'autant que la croyance, qui en avoit esté receuë aux guerres precedentes, avoit fort servi à l'Empereur pour disposer les Estats de l'Empire à luy contribuer hommes et argent; comme ils avoient faict fort à propos.

Quant aux pratiques qui se dressoient pour reduire la Flandre en la protection de l'Empire, Sa Majesté sçavoit assez que cette liaison n'estoit jamais assez forte pour empescher le cours de ses armes, attendu que le droict ou la faveur de protection ne s'estendent jamais qu'à une simple recognoissance d'honneur procedante de confiance, d'amour et de bien-vueillance; et que, par le contraire, la ligue estoit celle qui obligeoit à secourir l'amy et le confederé, sans considerer si la guerre estoit juste ou injuste; auquel cas il eust esté à presuposer que l'Empire se fust deu remuer pour la Flandre, et à quoy faire il y eust toutesfois tousjours eu beaucoup de longueurs et de difficultez, tant pour malaisance qu'il y a à assembler les Estats de l'Empire comme pour la longueur des deliberations et des resolutions, lesquelles s'estoient toujours trouvées fort lentes et fort mal-aisées où il s'estoit traicté de quel-

que chose au prejudice de la France. Concluant Sa Majesté, par toutes ces raisons puisées dans la propre fontaine de la verité, que tant s'en falloit qu'on deust ainsi adjouster foy aux paroles fardées, ny craindre les superbes menaces et pratiques de l'Empereur, que, par le contraire, tous les princes de l'Europe devoient joindre leur cause, leurs forces et leurs moyens à ceux de la France, pour unanimement luy courir sus, comme au vray insidiateur et perturbateur de leur repos, de leur gloire et de leurs Estats.

Revenant maintenant à la digression des affaires de Piedmont, il vous souviendra d'avoir cy devant veu que le conte de Beyne avoit fait pendre, au desceu du mareschal, qui l'avoit trouvé mauvais, un certain Costemagne son sujeet, prins en guerre par le sieur de Gordes. Or, cela ayant esté rapporté à domp Ferrand, il en fit plainte au mareschal, luy protestant que l'acte estoit directement contraire à la bonne guerre, et que, combien qu'il tinst quelques bannis sur lesquels il en pouvoit prendre la vengeance, qu'il s'en vouloit toutesfois déporter, tant pour n'alterer l'observation de la bonne guerre comme parce que c'estoit chose indigne d'un prince genereux, tel qu'il desiroit estre; et que, si ledict mareschal entendoit que les bannis fussent deslors en avant ainsi traictez, il esperoit que le desavantage seroit bien tost de la part du Roy, en tant que Sa Majesté avoit à son service plusieurs bannis de Milan, Naples et Sicile. Le mareschal, respondant à cela, luy fit sçavoir qu'il n'avoit pas trouvé moins mauvaise que luy la procedure du conte de Beyne, auquel il en avoit faict une bien aigre reprimende; qu'il estoit tresmarry que l'inconvenient fust sans remede, et que de

sa part-il donnerpit ordre que pour l'advenir semblables choses ne se commettroient plus, sçachant assez que, la fureur du combat passée, toute humanité et douceur doit estre pratiquée à l'endroict du vaincu; et qu'il tenoit de sa part tous Napolitains, Siciliens et Milanois pour bannis, portants les armes contre le prince françois auquel ces provinces apparfenoient, et par ainsi tous punissables.

Environ la fin de decembre le cardinal de Tournon, qui avoit lors la surintendance des affaires du Roy en Italie, pria le mareschal de luy donner le plus souvent qu'il pourroit de ses nouvelles, d'autant que les Imperiaux, plains d'artifice et de mensonges, faisoyent tous les jours courir nouveaux bruits au desavantage de la guerre qu'il demesloit en Piedmont, lesquels il ne pouvoit rabatre ou confuter que par la participation qu'il luy donneroit de l'estat et prosperité des affaires, estant le plus souvent reduict à ce poinct qu'il estoit contrainct d'avaler dix mensonges premier que gouster une seule verité. Aussi veritablement, est-ce chose tres requise au maniement de l'Estat que les ministres du prince, qui sont diversement employez au dehors, communiquent et rapportent tous les uns aux autres par lettres ou par messages; autrement il est impossible que l'un d'eux, pour sage qu'il soit, ne face quelque pas mal à propos: je l'ay ainsi recogneu et experimenté durant les quatorze années que je residay depuis, de la part du Roy, pres le feu duc de Savoye Emanuel Philibert, prince fort sage.

Donnoit aussi advis ledict cardinal de Tournon que le Pape, desirant se justifier de cette guerre et rentrer en amitié avec le Roy, luy avoit peu auparavant escrit

une lettre de sa main, par laquelle il le requeroit de la paix; à quoy Sa Majesté, au jugement de tous les bons, luy avoit faict la plus magnanime, la plus honneste et la plus chrestienne responce qu'il estoit possible, luy accordant en somme la paix aux mesmes termes et tout ainsi que Sa Sainсteté mesme la demandoit, sans entrer en aucune particularité; monstrant assez, à la confusion de l'Empereur, par cet acte genereux et humain, combien Sa Majesté desiroit le repos et l'union de la chrestienté; que le Pape en avoit receu un singulier contentement, louant le doux et le cordial naturel du François à oublier et pardonner aisément les offenses à ceux qui les en requeroient. Je croy que c'est ce qui incita Cesar, parlant des François, à dire qu'ils estoient *beneficiorum ac injuriarum immemores*; s'il voyoit les duels de ce temps et le bon marché que le François faict de sa vie et de son ame, il changeroit bien de notte. Que tout sur l'heure Sa Sainсteté avoit, par courrier expres, faict une depesche au cardinal Verallo, luy ordonnant de parachever son voyage vers le Roy, nonobstant ce qu'il luy avoit tout fraischement ordonné au contraire, sur la crainte qu'il avoit euë, à la suasion d'aucuns, que Sa Majesté ne le voulust recevoir ny escouter. Toutesfois il n'y avoit pas grande esperance, disoit Tournon, que cette legation deust apporter beaucoup de fruict, veu que Sa Sainсteté estoit encores si mal conseillée qu'elle ne vouloit en cest endroict rien faire sans la participation de l'Empereur, vers lequel elle avoit aussi tout soudain dépesché et mesmes envoyé la coppie des lettres du Roy, apres les avoir monstrées à son ambassadeur et autres siens ministres. C'est bien vouloir mal

garder sa bourse que d'en faire parade devant les brigands, et mal entendre aussi ses affaires que demander conseil, de son repos et de son bien à ceux-là mesme qui ne taschoient que de le plonger tousjours plus avant dans les travaux où ils ne l'avoient desja que trop enveloppé.

Il y avoit encore un poinct qui faisoit mal esperer de cette negociation : c'estoit que depuis la reception des lettres du Roy, le camojano camerier du Pape estoit revenu de devers l'Empereur, apportant nouvelles de son arrivée à Inspruch, et que les deux mil Espagnols de Vuitemberg, six mil Allemans, et grosse trouppe de cavallerie, arriveroient bien tost en Italie; ayant en outre dict, passant par Bologne, que le Pape y viendroit faire Noël pour s'aboucher avec l'Empereur, qui trouvoit fort mauvais que le Pape voulust entendre à la paix, et l'abandonner après avoir esté cause que luy-mesme l'avoit rompue avec les François, ausquels pour resister il ne pouvoit recouvrer argent : de maniere qu'au lieu de fournir cent mil escus au Pape, comme il avoit promis, il ne luy en pouvoit bailler que cinquante mil; priant Sa Saincteté que, quoy que le Roy, les Allemans et les Suisses sçachent faire ou dire, de ne rompre l'assemblée du concile, ains la continuer tousjours. C'estoient toutes choses propres, ores que simulées, à tenir le Pape en crainte, et pour le desgouster aussi de la paix, qu'il desiroit et demandoit tant.

En ces entrefaictes vindrent nouvelles que le Turc avoit reduict les affaires de la Transsilvanie à mauvais party, ayant prins onze ou douze des meilleures places du pays, et assiegé la principale, nommée Te-

misfar, de la prinse de laquelle on doutoit fort, et consequemment de la perte de tout le pays.

Aussi, que dés le mois de novembre M. de Termes estoit entré dans Parme avec si bonne provision d'argent, que de long temps il n'estoit pour avoir faute de rien; et que, combien que le sieur de Sansac, qui commandoit à Lamirande, fust fort resserré, il ne laissoit tous les jours de faire de braves et victorieuses sorties, resolu d'attendre le secours, selon la commodité que le Roy en pourroit avoir. Et parce que les trenchées estoient si frequentes et si bien gardées qu'il n'y avoit ordre qu'il peust recouvrer de la chair fraische pour soulager les plus debilitez, il trouva moyen de faire sortir un paysan, auquel il commanda, argent en main, d'aller acheter des pourceaux, promettant d'en donner diz escuz de la piece s'ils entroient dans la ville : pour quoy faire sans peine il falloit conduire lesdicts pourceaux dans l'armée ennemie, tout joignant les tranchées; et que luy avec quelque jeune truye essayast de revenir dans la ville la nuict precedente, à fin que sur les deux ou trois heures du jour, voyant de la muraille arriver lesdicts pourceaux, il sortist hors la porte et fist fort crier la truye, au cry de laquelle tous les pourceaux accourroient vers elle. Le faict fut si bien manié, qu'au cry et grongnement de ceste truye il entra plus de soixante pourceaux dans la ville, à travers les armes de ceux qui gardoient les tranchées. Ce fut un bon raffraischissement aux assiegez (1).

Le quinziesme dudict mois, la pluspart des forces

(1) Pareil stratagême, faussement attribué à Bertrand du Guesclin avoit été employé au siége de Rennes par le gouverneur de cette ville. Voyez les Mémoires de du Guesclin, tome IV, pages 186 et 187 de notre collection. (Première série.)

qui estoient attendues d'Allemaigne arriverent au Parmesan, où le marquis de Muz, dict le Medeguyn, les retint en intention d'executer certaine entreprinse qu'il avoit dressée sur la ville, avec resolution, selon que les choses succederoient, d'en faire marcher la pluspart du costé de Piedmont. Considerant le mareschal, par une longue routine et experience qu'il avoit de la guerre, combien d'effets incertains elle produict ordinairement, à combien de necessitez et inconveniens elle est sujette, et que la fortune y a le plus souvent plus de part que la prudence et justice, il estoit en une perpetuelle deffiance que les moyens ne luy deffaillissent au besoin pour emporter et l'utilité et la gloire de celle que pour lors il demesloit; ou bien que l'ennemy, plein de ruse, d'experience et de toutes commoditez, ayant toute la Lombardie à ses espaules, ne fist quelque traict qui peust renverser le soin et la prevoyance que il pratiquoit en toutes choses. Après donc avoir longuement rumîné sur cela, il jugea que, tout ainsi qu'il estoit presque impossible de faire perdre le Piedmont au Roy par la voye des armes, c'estoit par le contraire chose bien aisée à le faire par celle des vivres, toutes les fois que l'ennemy l'eust ainsi recogneu et qu'il eust voulu jouer au feu, et faire de ce costé-là la mesme cruelle guerre au laboureur et au bestail, qui estoit lors indifferemment pratiquée du costé de Picardie et Champagne; attendu qu'estans les vivres du Piedmont gastez, et le moyen de labourer osté, il n'y avoit plus d'ordre d'en recouvrer d'ailleurs, au moins pour convenablement soustenir et le peuple et les places; joinct que de tous costez il n'y a que pays desert et sterile, comme sont presque toutes les

montaignes de Savoye, de Provence, et de Daulphiné, lesquelles tant s'en faut qu'elles en puissent fournir à autruy, qu'au contraire elles n'ont autre moyen de vivre la moitié de l'année que de ce qu'elles tirent du Piedmont. D'en recouvrer du Lyonnois, chacun sçait la stérilité y estre telle, que, sans le secours de la Bourgogne, que lui produit la riviere de Saone, il auroit tousjours guerre ouverte avec la famine. Il se pourroit toutesfois bien faire que ceste mesme Bourgogne donneroit pareil secours au Piedmont qu'elle faict au Lyonnois; mais si nous considerons qu'il faut que de Lyon le tout soit porté, à force de mulets, par montaignes incommodes et mal aisées à passer, et notamment durant l'hyver, et qui durent plus de soixante lieues françoises, nous conclurrons tout soudain qu'il y auroit tant et tant de longueur et de despence, que le Roy seroit à la parfin contrainct de tout quitter.

Quant à l'objection qu'on pourroit faire pour ce regard, à sçavoir que la mesme pauvreté, desordre et inconveniens que les Imperiaux pourroient apporter au Piedmont, que le mesme Piedmont pourroit aussi donner à la duché de Milan, qui est la plus foisonnante estape que l'Empereur ait point en Italie pour y entretenir la guerre, les mesmes maux et les mesmes necessitez qu'ils auroient ainsi cruellement apportez à autruy; l'apparence de ceste oppinion est belle, mais l'effect en est faux. A la verité, ce ne sont pas choses pareilles, ains grandement differentes en la nature et aux circonstances, pour une infinité de raisons qui furent sagement preveuës et digerées par le mareschal, et que je juge necessaire d'estre apportées sur ce theatre pour servir d'instruction à la posterité.

Sera premierement consideré que ceste partie du Piedmont, qui est aussi bien que l'Astizane possedée la pluspart par les Imperiaux, à derriere elle toute la riviere de Gennes, où ils pouvoient aisément faire une fort feconde estape des bleds venans de Sicile, qui est le plus secourable grenier d'Italie, et delà en trois jours les rendre en Alexandrie. De ce lieu ils peuvent estre mis sur la riviere du Tanarre, qui separe la ville en deux, et par ainsi entrer au Pau, dans lequel cette riviere se descharge au dessous de Basignane, dont ils peuvent estre fort commodement et à peu de frais envoyez et departis par tout le Piedmont, Vercellois et duché de Milan. Ils peuvent encores par ceste mesme riviere estre remontez jusques en Ast, et d'iceluy departis par toutes les autres terres tenuës par les Imperiaux. D'ailleurs Milan a d'un costé le Bressan, le Cremonois, le Mantouan, et de l'autre le Plaisantin, le Parmesan et tout le reste de la Lombardie, fertile en bleds, vins et autres commoditez necessaires à la vie de l'homme, d'où l'ennemy pouvoit estre tousjours aisément secouru, et faire remonter le tout, tant par le Pau que par le Tesin, et mesme par la Sezia, qui separe le Piedmont du Milanois. Il faut maintenant distinguer les frontieres, et recognoistre si la françoise peut aussi bien entreprendre un degast sur l'ennemy que luy sur elle. A le bien prendre, il n'y a ny proportion ny convenance aucune; en voicy la raison : Celle de l'ennemy à la main gauche du Pau est bornée et couverte de Noarre, Mortaré, Verceil, Sainct-Germain, Trin, Crescentin, Mazin et Yvrée ; et à l'autre main de Pavie, Tortone, Alexandrie, Casal, Ast, Albe, Foussan et Cony : la frequence et la

force de ces places retranche quasi tout à faict la commodité au François de pouvoir facilement entreprendre avec ses garnisons un degast general, qui veut pour ces considerations une armée toute entiere. Les ravages et les courses quotidianes luy seront bien permises, avec beaucoup de hazard toutes-fois, et sans pouvoir neantmoins apporter au Milanois dommage qui puisse estre en rien considerable, ny proportionné à celuy que le Piedmont peut recevoir en deux fois vingt-quatre heures.

C'est ce qui faisoit que le mareschal s'abstenoit le plus qu'il pouvoit de porter le moindre dommage du monde à la campagne et aux villages, jusques à ceux mesmes qui estoient possedez par les ennemis, punissant severement tous ceux qui faisoient le contraire. Cette mesme consideration luy faisoit, contre son naturel, couler les fautes de ses voisins, lesquels vindrent une fois brusler des metairies jusqu'aux portes de Thurin, sans en faire autre ressentiment que de paroles, à fin de les attirer peu à peu à faire quelque convention et accord pour la guerre du laboureur : prevoyant aussi, outre les maux cy devant discourus, que là où il en adviendroit autrement, il perdroit la commodité des moyens et des facultez du pays qui luy pouvoient aider à soustenir la guerre, au cas que ceux du Roy devinssent courts et debiles, comme ils firent depuis. A la verité, cette prevoyance et ce mesnage le tirerent du depuis hors de grands dangers et de grandes difficultez.

Estant tousjours tendu sur la prevention de ces maux, il advint, Dieu le permettant ainsi, un desordre qui luy ouvrit le chemin pour parvenir à ce qu'il alloit

ainsi recherchoit : c'est que les soldats de Ludovic de Biragne prindrent vingt paires de bœufs, lesquels avec leurs bouviers et charrettes retournoient de Vulpian, où ils avoient porté vivres et fourrages, pretendans à ceste occasion nos soldats, les hommes et les bestes estre de bonne prinse. Semblables prinses avoient auparavant assez souvent esté faictes d'une part et d'autre; toutes-fois la question ne s'estoit jamais si nettement decidée qu'elle ne fut tousjours sujette à nouvelles disputes. Le renouvellement que ceste derniere prinse y apporta, de laquelle soudain domp Ferrand se plaignit, engendra une occasion propre au mareschal pour reduire la matiere au poinct qu'il desiroit. Il luy proposa donc qu'il n'y avoit moyen de coupper chemin à ces disputes et difficultes, que de condescendre à une mutuelle capitulation de la campagne, comme il luy avoit souvent remonstré. A quoy le sieur domp Ferrand prenant quelque goust, luy respondit qu'il le prioit de declarer pour lors que les païsans lesquels avec leur charroy reviendroient des villes où il y a garnison, ne peussent estre prins: bien consentoit-il qu'ils fussent bien prins en allant chargez, d'autant que c'estoit un inconvenient auquel chacun de son costé pouvoit pourveoir par le moyen de l'escorte; priant, à ces fins, que ces vingt paires de bœufs fussent delivrées, comme elles furent soudain par le commandement du mareschal, lequel approuva cette declaration de domp Ferrand, estimant avoir des-ja beaucoup advancé sur ceste pretenduë et tant necessaire capitulation, laquelle se fit depuis selon ce qu'il avoit desiré. Ce fut l'un des plus notables services, les choses cy dessus discouruës bien considerées, qu'il eust sceu faire à la France, et

en quoy il monstra un singulier jugement et dexterité, qui doivent estre diligemment remarquées par ceux qui pourront cy apres avoir semblable administration qu'estoit la sienne.

Les Venitiens, lesquels cependant gardoient les gaiges du jeu que l'Empereur et le Roy avoient commencé, furent de la part de Sa Majesté sollicitez, par M. le cardinal de Tournon, de rompre avec l'Empereur et d'entrer en ligue avec la France; mais, quoy qu'il sceut dire ou remonstrer, il n'y eut jamais ordre de les tirer hors de leur neutralité, ores que pardessous main ils donnassent toute faveur et toute commodité aux affaires du Roy, ayans de longue main remarqué que les ruines et les maux sont tousjours cachez sous les esperances et les convoitises desreglées, et que par ainsi, n'ayans rien à demesler avec l'Empereur, ils ne pouvoient aujourd'huy embrasser ses deliberations trop dangereuses et precipitées pour leur Estat.

L'Empereur persistant aux desseins et aux opinions qu'il avoit conceuës au prejudice de la France, voyant le printemps approcher, commença à faire de grands preparatifs, et mesmes il fit deslors courir le bruit qu'il passeroit luy-mesme dans la Champaigne avec toutes les forces d'Allemaigne; qu'en mesme temps la roine Marie sa sœur et le duc de Cleves entreroient aussi avec une autre armée par la Picardie, et son fils avec les forces d'Espaigne, conduictes par le duc d'Alve, dans le Languedoc; et quant au Piedmont, que domp Ferrand feroit une grande levée d'Italiens, outre ceux qu'il pourroit tirer de Lombardie sans desgarnir le siege de Parme et Lamirande, et par ainsi

recongner les François delà les Monts. Mais Dieu, lequel par sa bonté a tousjours protegé ce royaume contre tous attentats estrangers, donna les moyens, la force et le jugement au Roy, pour si bien pourvoir de part et d'autre à ses affaires, que la pluspart des menasses de l'Empereur s'en allerent en fumée. Voulant donc Sa Majesté prevenir les efforts de l'Empereur, et de tous poincts rebutter sa fortune, qui le faisoit braver et menacer si haut, elle mit soudain la main de tous costez aux preparatifs de la guerre, soit pour offenser ou pour deffendre, commandant au mareschal de faire deslors bien fortifier et munir toutes les places du Piedmont, et tres exactement recognoistre la fanterie et la cavallerie; et que, pour luy donner moyen de mieux resister ou entreprendre sur l'ennemy, elle faisoit tenir preste une levée de quatre mil Suisses, sous la charge du colonnel Fiolic.

Le mareschal, lequel par bien-faicts avoit gaigné un personnage de la suitte de domp Ferrand, fut adverty qu'ayant ce seigneur recognu que toutes les places du Piedmont, estoient si bien gardées et si bien fortifiées, qu'il pourroit plustost en les assaillant y recevoir de la honte et de la perte que profit ou honneur, il avoit deliberé d'entreprendre la conqueste du marquisat de Salluces, laquelle il trouvoit fort reüssible, n'y ayant lors autre forteresse que le chasteau de Revel, qui est fort escarté, et celuy de Carmaignolles, aussi fort estroict, et commandé par l'eglise Saïnct-Donat, qui n'en est qu'à vingt pas; car quant à ceux de Verzel et Dronier, ce n'estoient que bicocques, lesquelles n'eussent sceu attendre deux cens volées de canon; que ceste execution ainsi para-

chevée, il vouloit tout en un temps fortifier la ville de Carmagnolles et celle de Ville-Franche, où le Pau commence à porter basteaux : c'est le mesme lieu où Prospere Colonne, avec huict cens hommes d'armes, fut battu et faict prisonnier par le roy François, peu auparavant la bataille de Marignan; esperant domp Ferrand, à cause de la forte assiette des lieux, les reduire en peu de temps et à petite despense en estat de deffense. Il vouloit tout d'un train tellement manger et ravager la campagne, qu'il n'y demeurast rien de reste pour les François, toutes les places desquels, estans ces deux-cy fortifiées, et nommément Carmagnolles, demeureroient en telle sujection et necessité, qu'ils auroient assez affaire à les garder sans penser entreprendre plus outre, et que, s'ils se vouloient apres amuser à les combattre, ils trouveroient ces deux os de si dure digestion, qu'ils y consumeroient inutilement le temps, les moyens et les forces : cependant celles de l'Empereur, qui se seroient rafraischies, pourroient apres tondre la laine de si pres aux François, qu'ils ne sçauroient à quel sainct se vouër. Certainement ce dessein, qui avoit esté en bonne boutique, estoit pour aporter à domp Ferrand les mesmes commoditez et à nous les incommoditez qu'il discouroit, au cas qu'il en eust peu venir à bout; car, sans doute, conjoignant ces deux places du marquisat avec Cairas, Foussan, Busque et Cony la liberté demeuroit aux ennemis de courir et travailler toutes les montagnes de Dauphiné et de Provence par le col de l'Argentiere et par les vallées de Sainct-Pierre, de Dronier, de Sainct-Front, de Pau et Maire, dependantes dudict marquisat. Ils pouvoient aussi faire de mesme

sur Pignerol, Carignan, Quiers, Thurin, Montdevis, Beyne, Cental, Saviglan et Villeneufve, et par ce moyen retrancher la commodité des vivres, du taillon et des contributions, lesquelles aidoient infiniment à supporter les frais extraordinaires de la guerre, qui sont sans fin et sans mesure : mettans en somme toutes choses de nostre part en telle combustion et extremité, que tous les ans il eust fallu avoir une armée pour favoriser les semailles, les vendanges et les moissons, et presque une autre ordinairement engagée à la conservation de toutes ces places. Cet advertissement luy ayant esté confirmé de deux ou trois autres endroicts, et se voyant le mareschal si bas de poil que tant s'en falloit qu'il eust de quoy s'opposer à l'ennemy, qu'à peine avoit il moyen de fournir les principales places, comme il avoit souvent remonstré à Sa Majesté, les principaux ministres de laquelle faisoient si peu d'estat de toutes ses remonstrances, et estoient si mal soigneux d'y apporter les remedes convenables, qu'il n'en peust jamais rapporter qu'esperances et promesses, mal propres pour rejetter les inconveniens que le deffaut des effets pouvoit attirer sur ses espaules, Dieu l'inspira à tenir ce moyen pour y remedier et pour en demeurer aussi deschargé : c'est qu'il fit appeller au conseil messieurs de Nemours, d'Aumalle, de Gonnort, de Bonnivet, de Vassé, president Birague, de Montluc, Vimercat, Terride, et autres principaux seigneurs et capitaines de l'armée ; ausquels en premier lieu il remonstra les grands preparatifs que faisoit l'Empereur pour renverser de tous poincts les affaires du Roy, et leur fit aussi entendre les deliberations de domp Ferrand, et toucher au doigt et à l'œil quels

4.

fonds avoient esté contribuez depuis le commencement de la guerre, en quoy il les avoit employez, à quels termes les affaires estoient pour lors reduictes, les inconveniens et desordres qui en pouvoient advenir, les continuelles remonstrances et supplications qu'il avoit faictes au Roy, le peu de conte qu'on avoit tenu d'y pourvoir, et finalement son impossibilité à pouvoir, sans secours, remedier ausdicts inconveniens; priant ces seigneurs d'en dire leur opinion, à fin que selon icelle il peut par apres presser le Roy pour son propre bien et interest particulier, et demeurer justifié de ses actions, mesmement de ce que, contre le commandement de Sa Majesté, il avoit esté contrainct retenir jusques à lors six compagnies italiennes qu'elle vouloit estre cassées, et sans lesquelles toutesfois il n'eust sceu convenablement pourvoir les places. Ajousta aussi à ces remonstrances que le connestable cornoit tousjours par toutes ses depesches la venuë des capitaines Vicques et Labit, et des mil Gascons pour remplir les compagnies, tout ainsi que si c'estoit un renfort suffisant pour donner bataille; et qu'il estimoit que cela le rendoit plus negligent ou plus difficile à le secourir, et qu'il craignoit que les vaines esperances dont (sur la parole du Roy) il avoit entretenu les gens de guerre, qu'ils ne perdissent (se voyans trompez) le courage, l'affection et l'obeissance aussi.

Ayans tous ces seigneurs diligemment recogneu toutes les necessitez et la dangereuse consequence des affaires qui leur avoient esté vivement representées par le mareschal, outre ce qu'ils en avoient d'eux-mesmes assez observé, avec la negligence des provisions, et le foible secours que ces pied-deschaux de Gascongne,

dont le connestable faisoit si grand cas, pouvoient apporter, ils furent tous d'advis que ces compagnies italiennes fussent retenuës, et non cassées, comme estoit l'intention du Roy, attendu que c'estoient tous gens d'eslite et bien armez, et que les cassans c'eust esté envoyer autant de renfort aux ennemis, qui les eussent recueillis à nostre danger et desadvantage, dont Sa Majesté eust apres esté marrie; que, par homme exprès qui seroit envoyé vers elle, elle devoit estre mieux esclaircie qu'elle n'estoit lors de la verité et de l'estat des affaires, et notamment de la recepte et despence qui avoit esté faicte, du nombre des forces, forteresses et chasteaux qu'il falloit necessairement garder; de toutes lesquelles choses il sembloit qu'elle n'eust point de cognoissance, ou que si elle l'avoit, elle la dissimuloit sans toutesfois s'appercevoir du mal que cela apporteroit à ses affaires : ce qu'ils estoient tenus luy appertement remonstrer et ramentevoir, à fin que la coulpe n'en fust rejetée, comme tousjours elle seroit, sur le mareschal. Luy, s'accommodant à leur opinion, depescha vers le Roy le secretaire Plancy, avec un estat abregé des deniers receus et despendus, par lequel il apparoissoit que pour septembre, premier mois de la guerre, il n'y avoit eu que sept mil huict cens vingt payes ; pour octobre, onze mil cent vingt-sept; et pour novembre, les six compagnies italiennes susdictes comprinses, douze mil quatre cens dix-huict tant seulement ; le tout sous vingt-quatre enseignes de Bonnivet, sept de Chastillon, et cinq du sieur de Strozzy, remises sus au lieu de celles qui avoient esté envoyées à Parme.

Qui considerera maintenant la difference qu'il y a

tousjours des payes au nombre veritable des hommes, trouvera que toute cette force pouvoit à peine estre bastante pour raisonnablement fournir douze grandes forteresses et vingt-deux chasteaux, tous entre-meslez parmi les places ennemies. Ces forces estoient bien differentes de celles que le Roy estimoit monter à dix-huict mil hommes, lesquels si le mareschal eust eu en main, il ne se fust arresté en si beau chemin, et moins encores amusé à importuner Sa Majesté de nouveau renfort.

Plancy donna tel esclaircissement à Sa Majesté sur toutes choses, que la verité, qui avoit jusques à lors esté couverte de passions et de nuages, commença à se monstrer toute claire; ce qui donna tel courage au Roy, qu'il trouva fort bon que les Italiens eussent esté retenus, promettant de les faire payer comme les autres, de faire haster la levée des Suisses, et d'augmenter ce renfort de quelque gendarmerie et fanterie françoise.

Le mareschal fit aussi entendre au Roy que Ludovic de Birague avoit dés le 14 du mois deffaict une enseigne d'Espagnols naturels qui s'estoient venus nicher dans Soré, petite bourgade du Montferrat, en estans morts sur la place jusques à quatre-vingts, et les autres faicts prisonniers; et que Carle, son frere, avoit de la mesme course deffaict aussi à Vestigue, au dessous de Masin, soixante soldats de la compagnie du frere du sieur de Masin, suppliant Sa Majesté qu'ayant consideration à leur valeur et aux bons et fidelles services, tant d'eux que du president Birague, qui luy servoit de conseil pour la justice, et de très-advisé et resolu capitaine pour la guerre, il leur voulust faire quelque bien et honneur, n'ayans, à cause que leurs biens

estoient confisquez à Milan, autre moyen de vivre que de celuy de leurs estats et appoinctemens. La vertu fut louée, et la recompense assignée sur les fallacieuses moissons de l'esperance.

Par la deduction des remonstrances faictes par le mareschal à ceux du conseil, et par ce dont Plancy fut chargé, comme encores par les resolutions que le Roy print là dessus, il sera aisé à remarquer avec quel desordre et obscurité les affaires estoient maniez, et combien cela fit perdre de temps et de belles occasions au mareschal pour la prosperité de l'Estat, les affaires duquel ne doivent jamais estre desguisez au maistre, et moins estre remis au lendemain, si on en veut avoir honneur et en recueillir fruicts qui soyent considerables. Il y a bien encor pis : c'est que ceux qui cognoissent ces fautes et maladies, et qui y ont interest, tel qu'avoit le mareschal, sont le plus souvent contraints, malgré qu'ils en ayent, de patienter et dissimuler, demeurans exposez à la discretion, bien souvent trop indiscrette, des grands qui ont le maniement prés du maistre, la pluspart desquels assouvissent leurs passions aux despens de son service et reputation, le rangeant, s'il n'est bien advisé, à tel poinct, qu'il met le pied sur la gorge à celuy qu'il devoit le plus honorer. Le mareschal recommanda aussi à Sa Majesté la grande vertu, valeur et affection des seigneurs de Nemours, d'Aumalle, de Bonnivet et Gonnort, en toutes sortes d'affaires, la suppliant en vouloir faire quelque demonstration digne de sa bonté et de leur merite, à fin de les animer, et les autres aussi, par cet exemple, à faire de bien en mieux. A quoi le connestable, mieux informé que precedent il n'estoit pas, disposa si bien le

Roy, que tous ces seigneurs demeurerent fort contens et satisfaicts, et les provisions acheminées.

En ce temps il print envie aux capitaines Malherbes et Achaux, qui avoient la garde des chasteaux d'Avilliane et de Ravel, de quitter leurs charges pour servir à la campagne. Chacun ayant remis sa place entre les mains du Roy, il commanda au mareschal de luy nommer deux autres personnages propres à leur succeder; mais luy, qui se souvenoit de ce que Sa Majesté luy avoit faict dire dés le commencement de la guerre pour semblables provisions, ne voulut entrer en cette nomination, luy semblant, comme aussi estoit-il veritable, qu'elle servoit d'une tacite responce et garentie sur ce qui en pouvoit après advenir : suppliant Sa Majesté faire elle-mesme cette eslection, et qu'il luy suffisoit de rendre compte de sa charge, sans s'obliger pour celle d'autruy.

Et pour autant qu'il n'a encores esté faict aucune mention du nombre des villes et chasteaux qu'il falloit lors garder en Piedmont, il pourroit advenir que quelqu'un qui remarqueroit le nombre d'hommes qu'il y avoit, jugeroit qu'il n'auroit tenu qu'au mareschal qu'il n'eust entreprins plus avant qu'il n'avoit faict, je n'ay estimé impertinent d'inserer icy le mesme roolle qui en fut baillé à Plancy pour porter au Roy, cottant sur chacune le nombre d'hommes qu'il falloit pour simplement les garder de surprinse, car, en cas de force ouverte, il eust esté necessaire de la redoubler en aucunes d'icelles.

A Thurin, ville capitale de la province, deux mil hommes.

A Chivas, mil.

A Montcallier, trois cens.
A Quiers, mil.
A Sainct-Damian, quinze cens.
A Carignan, cinq cens.
A Pignerol, cinq cens.
A Saviglan, six cens.
A Cental, quatre cens.
A Montdevis, douze cens.
A Beyne, six cens.
A Caselle, quatre cens.

Revenant le tout à douze mil cent hommes, sans autres douzè cens payes qui estoient départies par ces chasteaux icy ; à sçavoir : Suze, Sainct-Michel, Avilliane, Thurin, Pignerol, Carmagnolles, roquette de Quiers, Moncuc, Castel-Nau, Casal, Borgon, Bursasc, La Cisterne, Villefranche, Cavours, La Rocque de Baux, Beyne, Sallucés, Verzel, Ravel, Dronier, La Chiuze, Castiglione, La Morre et Verdun : qui est en somme treize places fortes et vingt et trois chasteaux, où il falloit tenir treize mil trois cens hommes ordinairement engagez.

Environ le quinziesme du moys, voyant le mareschal que les Imperiaux, qui s'estoient emparez de Passeran, travailloient toute la campagne et tous les villages d'entre Quiers, Villeneufve, Moncuc et Butiglere, et mesmes aussi toute la montagne du Montferrat, laquelle souloit fournir de vivres à ces deux villes, il delibera d'arracher cette espine de son jardin. A cette cause il ordonna à La Motte-Gondrin de faire equipper les deux coulevrines de Villeneufve, pour aller essayer de prendre Passeran, avec l'aide de sa compagnie de chevaux legers, et quatre cens harquebuziers, et d'au-

tres six cens harquebuziers et cent chevaux qu'il feroit partir de Quiers et de Sainct-Damian, qui se joindroient à luy au partir qu'il feroit de Villeneufve. Gondrin, auquel cette bicocque empeschoit de butiner contributions autant pour luy que pour le Roy, se trouva tout aussi-tost prest; de maniere que le vingtquatriesme il se logea devant Passeran, où domp Manuel de Luna avoit laissé une enseigne d'Espagnols, lesquels ayans veu tirer l'artillerie, et estimans les forces beaucoup plus grandes qu'elles n'estoient pas, firent une contenance si estonnée qu'ils furent soudain forcez et mis en pieces. Gondrin, ayant si bien exploicté, se retira à Villeneufve, laissant le capitaine Ventabran dans la place, laquelle, peu de jours apres, fut par le commandement du mareschal si bien desmolie qu'oncques puis les uns ny les autres ne s'y logerent. En ce mesme temps le mareschal, desirant que la vertu et valeur de Vassé fussent recognuës par le Roy, supplia Sa Majesté l'honorer de son Ordre, ce qui luy fut accordé; mais quand il fut un peu revenu à luy, il recogneut tard qu'il avoit faict tort au coronel Bonnivet son cousin, qui esgalloit les merites de l'autre, dont toute la cour des dames le contemnoit. Il s'en excusa au mieux qu'il peut envers luy, qui estoit de si gentil naturel qu'il ne s'en scandaliza jamais, et s'en alla trouver le Roy, qui l'honora peu apres de son Ordre, comme il avoit n'aguieres faict Vassé, et à quoy le tesmoignage de Brissac servit d'honorable mediation.

TROISIESME LIVRE

DES MÉMOIRES

DE BOYVIN DUVILLARS.

SOMMAIRE DU TROISIESME LIVRE.

Entreprinse sur la citadelle de Lans vaillamment executée. — Avictuaillement de Sainct-Damian. — Arrivée de Suisses en Piedmont, conduicts par le colonnel Fiolic. — Fortification de Sainct-Damian et autres places frontieres. — Fortification de Primel. — Entreprinse sur Cairas, tramée par un moyne qui trahit les François. — Ordonnance du Roy pour oster aux gouverneurs des villes leurs compagnies de fanterie. — Demande du mareschal pour la surseance de ladicte ordonnance. — Vassé se desmet du gouvernement de Sainct-Damian, duquel Briquemaut est pourveu. — Advis sur l'arrivée du cardinal de Trente à Milan. — Preparatifs du mareschal pour la guerre. — Trahison que le sieur de Sainct-Aubin vouloit entreprendre sur Marseille. — Entreprinse remarquable sur le chasteau de Milan. — Deffaicte signalée de quelques Imperiaux. — Prinse de Castiglione par les François. — Mutinerie des lansquenets imperiaux estant dans la ville d'Ast. — Surprinse de la Piava par les François. — Fortification et renfort de Fossan et Cairas par les Imperiaux. — Protection des Allemans acceptée par le Roy. — Le Pape accepte les conditions de paix à luy offertes par le Roy, ensuite de quoy le siege est levé de devant Lamirande. — Discours d'une entreprinse sur la ville de Gennes. — Siennois mis en la protection du Roy. — Prinse de Cardé par les François, qui mettent casuellement le feu au chasteau. — Reddition de la ville de Busque aux François. — Entreprinse sur Verruë executée. — Siege et prinse de Sainct-Martin par les Imperiaux. — Entreprinse sur la ville d'Albe vaillamment executée.

LIVRE TROISIESME.

[1552] Sur le commencement de janvier 1552, voyant le mareschal les forces des ennemis dispersées par les garnisons, et l'hyver si advancé qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il fust lors pour entreprendre rien de notable, fit (pour luy en donner encores moins d'occasion) courir le bruit que dans peu de jours arriveroient en Piedmont trois mille François et quatre mille Suisses. Cependant il alloit tousjours sondant et espiant tous les moyens par lesquels il pourroit porter dommage à son ennemy.

Apres avoir bien ruminé sur la diversité des partis qui se presentoient, et iceux balancez aux forces et moyens qu'il avoit lors en mains, il n'en trouva en fin aucun plus à propos que celuy de la citadelle de Lanz, laquelle (selon ce qui avoit esté recogneu) pourroit estre forcée en peu de jours avec une grande bande d'artillerie.

Cette place commande à toute la vallée de Lanz, fort fertille en bleds et pasturages, et qui a quelques minieres d'argent. Elle confine d'un costé à la val de Viu, qui descend vers celle de Suze, et d'autre à celle de Pont qui respond à la val d'Aouste. Cette place d'un costé, et Vulpian de l'autre, estoient si proches de Thurin et de Chivas, qu'elles donnoient commodité à l'ennemy de courir tout le Canavois, qui faict partie du Piedmont, et bien souvent aussi jusques en la val

de Suze, tenans les advenuës de la France en telle sujection, que les deniers ne pouvoient estre amenez qu'avec grande escorte. Ceux qui ont traduit les Commentaires de Cesar ont mal recognu quels sont les peuples qu'ils appellent *Salassi;* c'est le haut Canavois, qui tire contre Valpergue, où est encores aujourd'huy la bourgade de Saluce, par laquelle on peut traverser en la val d'Aouste et en celle de Lanz.

Toutes ces considerations luy firent donc prendre resolution de tenter l'entreprinse, quelques grandes neiges dont la terre fust lors couverte, ny quelque grand froid qu'il fist lors. Toutes-fois, auparavant que mettre, comme on dict, la main à la serpe, il en voulut deliberer avec messieurs de Nemours, d'Aumale, de Montmorency, de Gonnort, de Bonnivet, president Birague, d'Ossun, Gondrin, Montluc, Francisque Bernardin, et autres principaux ministres, leur tenant à ces fins ce propos :

« Vous avez cy devant veu, messieurs, que le Roy nous avoit estimé, accompagnez de telles forces, que nous avions non seulement dequoy nous conserver, mais conjoinctement aussi de porter quelque dommage à nos voisins; vous vous souvenez bien aussi de la remonstrance au contraire que nous luy fismes par Plancy, et que Sa Majesté, mieux esclaircie de la verité qu'elle n'estoit lors, a maintenant prins resolution de nous renforcer : mais, parce qu'il pourroit sembler à quelqu'un de nos mignons de cour que nous ne sçaurions jamais bien disner si nous n'avions nappe blanche et abondance de vin frais et de toutes sortes de viandes, je voudrois bien (tandis que la memoire est encores toute recente de nostre impuissance) que

nous entreprinsions quelque chose qui leur fist cognoistre que nous sçavons servir nostre maistre autant avec les petits qu'avec les grands moyens, et sans distinction de saison, contrarieté de laquelle rendra nostre gloire doublement glorieuse. Par ainsi, s'il y a quelqu'un d'entre vous qui ait en main quelque chose propre pour ce faire, je le supplie de le proposer : et de ma part, pour y commencer, je vous diray que le president de Birague et moy avons ces jours cy faict recognoistre la citadelle de Lanz et le chasteau de Viu, et trouvé que, les assaillans vivement, l'entreprinse pourroit estre faicte auparavant que l'ennemy se peut assembler pour venir au secours, ainsi que je vous deduiray maintenant.

« La forteresse est assise sur le sommet d'une montagne, n'ayant autre commode advenuë que celle qui est par le dedans de la ville, et encor tant estroitte qu'il n'y a place que pour loger quatre pieces ; tout le reste est en pente fort roide et assez mal-aisée à approcher. La confiance de ce a faict que l'ennemy ne s'est gueres soucié de la fortifier de ce costé là, et toutesfois nous trouvons que par le bas de la vallée on peut dresser la batterie et la faire telle, que le soldat pourra, hors d'offense, en trois halenées monter la montagne et gaigner le pied de la bresche, et, à la faveur de l'artillerie, donner dedans ; que le semblable se peut aussi faire en mesme temps du costé de la ville, avec esperance que, là où il adviendroit que la chose se trouvast plus rude ou plus difficile que nous n'esperons pas, que vostre vertu, valeur et devotion, esprouvée en plus grandes choses, sera celle qui la surmontera ; à quoy faire, s'il vous plaist, vous m'aurez

pour compagnon et pour coadjuteur. Ce sera maintenant à vous, messieurs, à bien considerer, non seulement les facilitez et les impossibilitez de l'entreprinse, mais aussi celles que l'ennemi nous y peut apporter, et duquel, comme vous sçavez trop mieux, il faut tousjours faire le conte plus advantageux qu'il n'est pas, à fin d'estre moins exposez aux injures et aux inconveniens. Cela faict, nous attaquerons ce qui sera le plus facile, le plus necessaire et le moins hazardeux : de mesme suitte nous emporterons aussi, ayants ainsi nettoyé, le chasteau de Viu, qui est une place située parmy des ours et des precipices inacessibles, et auquel la valée de Lanz va aboutir, pour tirer contre le Montdevis et la Novaloise qui en faict le pied. »

Ces seigneurs, qui sçavoient que le mareschal n'entreprenoit jamais semblables jeux s'il ne se voyoit en main de quoy gaigner la partie, trouverent tous fort bonne l'entreprise de Lanz, promettans de ne rien espargner de leur part pour en avoir l'heureuse fin, que dés maintenant ils se promettoient par sa prudente conduicte.

Ayant par ce moyen l'entreprise de Lanz et de Viu esté resolues, le mareschal, le dix-huictiesme du mois, assembla de toutes les garnisons jusqu'à cinq mil François et douze cens Italiens, et environ douze cens chevaux, donnant charge au sieur Francisque Bernardin de se mettre devant avec deux cens chevaux et quatre cens harquebuziers, pour aller gaigner la ville et l'advenue du chasteau, pendant que le reste de l'armée le suivroit avec dix canons et deux coulevrines. Cette petite trouppe avec le conducteur fit si bien, qu'elle se rendit maistresse de la ville, mettant

par les chemins en pieces quarante ou cinquante soldats, qui estoient sortis de Vulpian pour aller à La Busque.

Le vingtiesme du mois l'armée arriva à Lanz, où nous trouvasmes les nostres escarmouchans avec ceux de dedans, qui avoient fait une saillie. Le sieur de Bonnivet, de pleine arrivée, les fit si rudement saluer, qu'il en demeura dix ou douze, que morts que blessez. Par iceux on apprint que ceux de dedans ne se doutoient aucunement de ce siége, et qu'ils avoient deliberé de faire leur devoir attendant secours. Ces choses entendues, le mareschal alla luy mesme recognoistre la place, laquelle il trouva forçable par deux endroicts, selon qu'il a esté cy devant discouru, mais qu'il y falloit et du temps et de la peine plus qu'il ne luy avoit esté rapporté ; à l'abregement desquels il trouvoit un seul remede, c'estoit de monter une ou deux pieces sur un haut rocher qui estoit de l'autre costé de la vallée, et qui regardoit quelque peu par courtine l'endroict qu'on vouloit battre par vallée : mais la grande roideur de la montagne rendoit ceste execution fort difficile. Toutes-fois Gonnort, frère du mareschal, autant sage en conseil que deliberé aux plus difficiles entreprinses, ne voulant laisser les choses en si beau chemin, entreprint de monter l'artillerie à force de bras, si faire se pouvoit. Et ayant peu après esté bien recognoistre toutes les advenuës de ce rocher, il print trois cens bons hommes avec lesquels il mit soudain les mains à l'œuvre, travaillant avec telle diligence et affection, luy et toute sa trouppe, que le lendemain les deux pieces se trouverent logées sur la platte-forme, et prestes à tirer quand il seroit commandé : ce qui

fut differé jusques à tant que la bresche commença à estre raisonnable, pour ne donner occasion à l'ennemy de se couvrir par traverses contre le mal que ces deux pieces pouvoient faire.

Cependant Caillac (1), lieutenant general du grand maistre de l'artillerie, qui estoit puis peu de jours venu en Piedmont, dressa diligemment deux batteries, l'une par la ville, et l'autre par le bas de la vallée. A celle d'en haut, les ducs de Nemours et d'Aumale demanderent à commander, et à celle de la vallée Montmorancy et Bonnivet. Le lendemain, dés le poinct du jour, l'artillerie commença à tirer en batterie sans intermission. Ceux de dedans ne s'espargnoient pas non plus, tirans continuellement force harquebuzades, et, selon le beau jeu qu'ils voyoient, quelques coups de coulevrine, endommageans par le costé de la ville grandement les nostres. Mais ayant le duc de Nemours en fin observé que les pieces de l'ennemy ne monstroient jamais le nés qu'apres la vollée des nostres, la fumée desquelles leur servoit de couverture, il commanda à un canonier, nommé Seigneuret, et qui estoit fort adextre à ce mestier, de pointer et braquer sa piece droict au flanc par où cette coulevrine tiroit, et de n'y donner feu qu'après la vollée des autres pièces, à fin de l'embouscher, ou desmonter entierement. A quoy il ne faillit pas, car au mesme instant que le canonier de dedans s'avançoit pour donner feu, cestuy cy le mit aussi, et tant à propos, qu'il embouscha la pièce, et blessa si bien le canonier qu'il ne peut

(1) Brantôme le nomme Callat, et Fourquevaulx Callac. C'étoit un officier distingué; il mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pas succédé à d'Estrées dans la charge de grand-maître de l'artillerie.

depuis servir. La batterie continua tout le jour, mais la muraille se trouva si forte que la bresche ne paroissoit encores gueres.

Le lendemain elle recommença avec telle furie, qu'il tomba plus de quatre toises de muraille du costé de la vallée. Quoy voyant Brissac, il commanda soudain que les deux coulevrines qui estoient sur le rocher commençassent à tirer dans les ennemis, qu'ils voyoient de là haut à descouvert, et tout de mesme à Bonnivet de marcher avec ses trouppes à l'assaut. Ce que voyans les ennemis, qui étoient tant las et recrus pour avoir esté tenus nuict et jour en continuelles alarmes qu'ils n'en pouvoient plus, ils donnerent la chamade, laquelle ouye le mareschal envoya vers eux Francisque Bernardin, qui rapporta qu'ils demandoient à parlementer, et que cependant la batterie cessast; ce qu'il fit au commencement difficulté d'accorder pour tousjours plus les intimider. Toutesfois, ayans envoyé dehors quatre ostages, Francisque Bernardin et Monbazin furent envoyez, et moy avec eux, pour accorder sur la reddition de la place, sur quoy fut en fin faict cette capitulation (1) :

« Capitulation accordée entre les seigneurs Francisque Bernardin de Vimercat, et de Monbazin, deputez par monseigneur le mareschal de Brissac, gouverneur et lieutenant general pour le Roy en Italie, d'une part; et le sieur Jacques de Provance, capitaine et gouverneur du chasteau de Lanz, pour l'Empereur

(1) Ce récit de du Villars ne s'accorde point avec ce qu'on a lu dans les Mémoires de Montluc. Du Villars ne fait aucune mention de ce dernier, et attribue le plan d'attaque à Gonor. Montluc ne parle pas de Gonor, et dit avoir conçu et dirigé l'entreprise.

et prince de Piedmont, d'autre; sur la reddition de ladicte place et forteresse és mains dudict sieur mareschal, auquel lesdicts sieurs feront signer et ratiffier le tout.

« Que dés ce jourd'huy 20 janvier 1552, le sieur Jacques Provance (1) remettra la place és mains de celuy que M. le mareschal de Brissac, gouverneur, et lieutenant general pour le Roy en Italie, ordonnera, avec toute l'artillerie et munitions, lesquelles demeureront en sa puissance.

« Qu'il sera permis audict Provance de se retirer avec tous ses soldats, officiers et serviteurs, en tel endroit qu'il voudra de la jurisdiction impériale, avec leurs armes, chevaux et bagaige, enseigne ployée et tabourin couvert.

« Qu'ils seront conduicts par un trompette dudict sieur mareschal, lequel sera tenu leur faire fournir par les habitans de la ville charettes et bestes de voitures, pour porter leursdicts bagaiges, en payant raisonnablement.

« Qu'il sera cy apres permis audict Provance de pouvoir faire exiger et recouvrer par l'un de ses serviteurs, et auquel à ces fins sera baillé sauf-conduict, plusieurs sommes de deniers qui luy sont deues en divers endroicts de la vallée de Lanz, et que là où il s'y trouveroit de la difficulté, ledict sieur de Brissac luy fera, hors toute forme ou figure de procez, administrer sommaire justice.

« Que les soldats blessez, et qui ne s'en pourront aller, seront mis en quelque maison de la ville pour se faire penser, et apres s'en aller sans empeschement

(1) Provans.

où bon leur semblera. Faict le vingt-huictiesme janvier, mil cinq cens cinquante-deux. *Signé* Vimercat, Monbazin, Provance, Boyvin. »

Cependant que l'ennemy se mettoit en train pour sortir, je portay monstrer ceste capitulation au mareschal, lequel l'ayant euë pour agreable fit mettre au dessous :

« Monsieur le mareschal ayant veu et consideré
« les articles cy dessus, preferant clemence et dou-
« ceur à toute rigueur de guerre, les a acceptez, et
« promis observer le contenu en iceux. *Signé* Brissac. »

Dés l'apres-disnée les ennemis, au nombre de cent cinquante, quitterent la place et se retirerent à Vulpian. Le capitaine Breul, lieutenant de Salcede, fut mis dedans avec cent hommes de sa compagnie, et Nicolo Bonnet, ingenieur, pour faire remparer les bresches, et accoustrer les flancs mieux qu'ils n'estoient pas. A ce qui fut recognu (estant la place nostre), les bresches n'estoient si raisonnables, ne tant mal-aisées à remparer, que l'ennemy ne l'eust peu combattre encores huict ou dix jours, pendant lesquels il eust peu estre secouru; n'estans leurs garnisons tant esloignées les unes des autres, que dans ce temps ils n'en eussent bien peu tirer nombre suffisant pour ce faire. Mais la soudaine et inopinée surprinse leur fit croire et douter, comme elle faict ordinairement aux hommes, beaucoup plus qu'ils ne doivent. En toute ceste faction il ne s'y perdit personne de marque que le sieur de Mels, gentil-homme

auvergnat, avec douze ou quinze soldats, et un canonier; ayant durant tout ce temps faict un si extresme froid et neige, qu'il n'estoit possible de plus. Le chasteau de Viu, ayant ouy la reddition de Lanz, se rendit aussi.

Ayant domp Ferrand eu nouvelles que le mareschal s'estoit mis en campagne pour aller à Lanz, il estima, comme sage et rusé capitaine que il estoit, à ce que luy-mesme confessa depuis, que les François n'avoient pas tant d'envie d'assieger Lanz qu'ils en faisoient la contenance, et que ce n'estoit qu'une amorce expressement aprestée pour l'amuser de ce costé là, à fin de faire tout en un coup tourner teste vers la Doyre-Balte à sept ou huict cens chevaux, ayans chacun un harquebuzier en crouppe, pour se rendre, traversant la duché de Milan, en sept ou huict jours à Parme. Ce qu'il jugeoit lors tres-aisé de faire, tant parce que les eaux estoient fort basses et par ainsi gayables de tous costez, ou si rudement glacées qu'on pouvoit passer par dessus; comme aussi parce qu'il n'y avoit lors forces suffisantes pour empescher ou donner sur la queuë à une telle trouppe; de maniere qu'il s'amusa à faire faire garde au long des rivieres, et à rompre les glaces et les guez, au lieu de donner quelque faveur à ceux de Lanz. Et toutes-fois, voulant en fin entendre et à l'un et à l'autre, il assembla dans Yvrée environ douze cens chevaux, et de quatre à cinq mil hommes de pied, partie desquels il bailla au marquis de Pescaire, prince fort brave et advisé, luy commandant de s'approcher avec ces forces pour donner faveur aux assiegez, et essayer de jeter dedans deux ou trois cens Espagnols, et de faire tout ce que

l'occasion luy offriroit, sans toutes-fois s'engager si avant que la retraicte ne fust tousjours en sa liberté; ne pouvant croire, quant à luy, que là où les François auroient à bon escient assailly cette place, qu'elle fust pour estre si tost perduë qu'elle fut, mesme faisant approcher ces forces de nous. Que là où par le contraire il trouveroit que les François voulussent entreprendre ce voyage qu'il craignoit, qu'il se mist à leur queuë, luy en donnant advis de si bonne heure qu'il leur peut gaigner le devant au passage de la Doyre, et là les combattre des deux costez avec leur advantage. Le mareschal, faisant aussi de son costé le compte de son voisin, avoit jugé que l'ennemi se mettroit en devoir de le venir travailler ou combattre, et qu'il estoit nécessaire pour ne tomber en cet inconvenient, de jetter gens de tous costez, pour d'heure à autre estre adverti des remuëmens et progres de l'ennemi, pour s'opposer ausquels il donna en tout evenement cet ordre : Premierement il commanda au sieur Francisque Bernardin de demeurer à Lanz, avec cinquante chevaux et trois cens harquebuziers, pour faire diligemment retirer toute l'artillerie dans le chasteau, fors les deux coulevrines qu'il vouloit mener avec luy, et que, cela fait, il le suivit avec sa trouppe du costé de Rivarol, où il se vouloit acheminer.

Apres il commanda au duc d'Aumale de monter à cheval avec toute la cavalerie, qui pouvoit arriver à douze cens chevaux, et de s'advancer avec douze cens harquebuziers pour aller gagner le logis de Sainct George, où il se rendroit bien tost apres luy, auquel il commanda se bien garder de combattre, quelque

occasion que l'ennemi luy en peut donner, comme peut-estre il feroit; ne voulant de sa part rien commettre au hazard du combat, ores qu'il fist contenance du contraire; d'autant que de la conservation de cette petite force dépendoit non seulement la recente conqueste de Lanz, mais aussi celle de tout le Piedmont : estimant que quand les Suysses seroient arrivez, lesquels il attendoit de jour à autre, il n'auroit lors faute d'occasions pour ce faire, et avec jeu plus asseuré qu'il ne pouvoit lors.

Marchant le duc d'Aumale pour aller gaigner ce logis, ses avant-coureurs, conduits par le sieur de Gye (1), lieutenant de M. de Maugeron son pere, rencontrerent vingt-cinq chevaux des ennemis, qui s'estoient advancez aussi pour prendre langue, lesquels, sans leur donner loisir de se recognoistre, il chargea si vivement qu'il les emporta en demeurant six sur la place et huict de prisonniers, qui furent soudain menez au duc d'Aumale, par lesquels il aprint que les ennemis estoient logez à Rivarol, et qu'ils les avoient laissez prests à monter à cheval, les ayant dépeschez pour venir escouter si l'artillerie tiroit encores à Lanz, et en quels termes nous estions, pour s'advancer ou retirer, selon ce qu'ils apprendroient; que domp Ferrand, avec le reste de ses forces, estoit le long de la Doyre, à l'endroit de Riveroute, lieu où elle est le plus gayable, soit pour nous combattre si nous nous advancions de ce costé-là, ou repasser de deçà et se venir joindre au marquis, selon l'advis qu'il luy donneroit de nostre contenance et deliberation. Soudain le duc d'Aumale fit entendre le tout au mareschal, luy mandant qu'es-

(1) D'Ygié.

tans les ennemis si prochains de luy, qu'il n'attendoit l'heure de les avoir sur les bras, qu'il se tiendroit en bataille hors le village, en une assiette assez forte qu'il avoit choisie pour y attendre l'armée. Ces nouvelles receuës, le mareschal s'advança tout aussi tost avec toute la gendarmerie, qui estoit de trois à quatre cens autres chevaux, accompagné des ducs de Nemours, de Montmorancy et sieur de Gonnort, commanda au mesme instant à Bonnivet de faire marcher l'armée au grand pas, sans toutesfois les mettre hors d'haleine. Mais, soudain que les gens de guerre entendirent que l'ennemy estoit en campagne, ils furent espris d'une si grande ardeur de combattre, qu'à les voir marcher vous eussiez dit qu'il n'y avoit celuy d'eux auquel la bonne volonté n'eust chaussé des aisles tres-legeres, et qu'il ne tint desja la victoire toute certaine en sa main. Cependant le mareschal s'estoit joinct au duc d'Aumale, lequel il trouva si commodement logé, qu'il ne remua rien de l'ordonnance, mais seulement fit jetter au long des hayes et fossez, dont il n'y a champ en ce pays-là qui ne soit environné, deux cens harquebuziers à cheval, qu'il avoit choisis parmy les trouppes et menez avec luy, à fin d'en estre favorisé si l'ennemy s'advançoit tandis que les autres arriveroient. On demeura en cet estat jusques à tant que Bonnivet arrivast, comme il fit sur l'annuictement; de maniere que, les ennemis n'estans point comparus, il commanda de faire l'assiette du logis, et que chacun s'allast reposer pour desloger devant le jour et les aller trouver, ayant de longue main apprins que la celerité bien mesnagée au faict de la guerre donnoit tousjours de grands avantages à ses amoureux.

Ayant le marquis de Pescaire sceu, tant par aucuns des avant-coureurs qui s'estoient sauvez de la defaicte de leurs compagnons que par autres, la prinse de Lanz et la grande diligence que faisoit le mareschal pour le venir trouver, et craignant de l'avoir si à coup sur les bras, qu'il fut contraint de combattre auparavant que domp Ferrand se fust joinct à luy, il delibera de faire la mesme nuict sa retraicte, et, pour la rendre plus secrette et plus favorable, d'envoyer, comme il fit, sur la minuit cent ou six vings chevaux donner l'alarme à nostre armée. Cette trouppe, laquelle estoit conduicte par domp Alvaro de Sande, maistre de camp de la fanterie espagnolle, brave et advisé soldat, et depuis gouverneur du chasteau de Milan, ayant approché nostre logis, donna l'alarme si chaude par deux divers endroicts, qu'il entra un tel desordre et effroy parmy les nostres, qui estoient encores sur leur premier sommeil, laz et abbatuz du travail du jour precedent, que, si le mareschal et les autres principaux capitaines, qui avoient reposé avec la botte et le corps de cuirasse, ne fussent soudain montez à cheval, suyvis de Bonnivet qui avoit ramassé une trouppe d'arquebuziers, il estoit à craindre qu'il n'advint quelque grand desordre. Cependant Gonnort d'un costé et Biron de l'autre, s'avancerent aussi avec quelque nombre de chevaux et d'harquebuziers, pour recognoistre que c'estoit, et soustenir le premier effort. Par l'endroit où Gonnort s'adressa, il ne trouva plus personne ; si fit bien le sieur de Biron quelques chevaux, qu'il se mit à suyvre bride en main, craignant de donner dans quelque nouvelle embuscade ; et enfin, leur voyant faire contenance de gens qui avoient envie de

se retirer, il fit advancer dix ou douze chevaux pour prendre langue. Ceux-cy attraperent un cheval leger espagnol, qui avoit son cheval blessé, par lequel on entendit la ruze et la retraicte des ennemis des-jà tant advancée, qu'il seroit mal-aisé de les attrapper. En cette alarme et desordre, il y eut six ou sept des nostres assez mal traictez.

Ayant le mareschal heureusement parachevé son voyage, et voyant l'ennemy retiré, les froidures et glaces insupportables continuer, il delibera de renvoyer chacun aux garnisons; et luy et les autres chefs se retirerent à Thurin, donnant advis au Roy, par Briquemaut, de tout ce qui avoit esté faict, et tout de mesmes, tant au cardinal de Tournon qu'aux ambassadeurs que Sa Majesté avoit de tous costez. Durant que ces seigneurs se raffraichissoient à Thurin, ils eurent le vent que le Roy faisoit grands preparatifs pour faire sur le printemps un voyage du costé du Rhin. Ceste nouvelle les invita à prendre congé du mareschal pour s'en retourner trouver Sa Majesté, laquelle, au rapport du mareschal, fit cognoistre à chacun d'eux combien elle leur sçavoit de gré des services rendus en Piedmont.

Au commencement de fevrier le mareschal fut adverty que l'ennemy, suspendant le voyage du marquisat de Salluces, cy-devant discouru, avoit deliberé, n'ayant au-deçà de la Doyre-Balte autre place que Vulpian, de fortifier Rivarol ou Favria, pour seconder ledict Vulpian; qu'il prenoit ce chemin avec quatre ou cinq mil hommes de pied et douze cens chevaux. Mais luy, qui craignoit que ce ne fust plustost pour aller reprendre Lanz, les bresches duquel, à cause des froi-

dures, n'avoient encores esté bien remparées, y envoya renfort de trois cens arquebuziers et autres forces, pour ramener à Thurin l'artillerie qu'il y avoit laissée. Luy cependant, pour recognoistre de plus pres la contenance des Imperiaux, et selon cela prendre party, s'en alla à Chivas avec quelque trouppe de cavalerie; et de là il dépescha de Gye, pour aller recognoistre et apprendre quelque chose de la deliberation de domp Ferrand, qui estoit logé à Favria, et le marquis de Pescaire avec les Italiens et lansquenets à Visque.

Ayant de Gye prins cette routte, il marcha sur l'aube du jour à Visque, où il trouva les ennemis sans sentinelle, et en tel desordre, que s'il eust eu seulement trois cens chevaux et autant d'harquebuziers, il les eut aisément emportez. Il ne laissa toutesfois pour cela de les pincer si rudement et de si pres, qu'il en terrassa quarante ou cinquante, et print un enseigne prisonnier, auparavant que l'alarme fust à bon escient dans le camp, et que la cavalerie fust preste pour luy faire teste, comme elle fit soudain, sans toutesfois oser l'enfoncer, estimant que toute nostre armée estoit là; de maniere qu'il se retira tout à son aise avec son prisonnier à Chivas. Par ce prisonnier on apprint qu'ayant les ennemis trouvez ces lieux mal-aisez à fortifier sans grande longueur de temps et despence, ils avoient deliberé de se retirer dés le lendemain aux garnisons, à cause que l'hyver devenoit tous les jours plus aspre et plus rigoureux, comme il est quasi ordinairement en Piedmont, et plus qu'en lieu où j'aye jamais esté. Et de faict, j'ay veu demeurer la neige presque cinq mois sur la terre, de la hauteur de trois pieds: c'est ce qui

contrainct les habitans de la plaine d'enterrer les vignes que ils appellent haultins durant l'hyver.

Vous avez cy-devant veu que les nouvelles forces que l'Empereur avoit faict venir d'Allemagne estoient tournées du costé de Parme, avec intention d'estre employées en quelque notable execution que Le Medeguin (1) avoit en main. Certainement il avoit une intelligence dans la ville tant aisée à reussir, que si Dieu n'y eust miraculeusement pourveu, la guerre estoit achevée de ce costé là. Je n'ay jugé impertinent de toucher icy un mot en passant de ceste entreprinse, ores qu'elle ne soit du gibbier piedmontois (2).

Il y avoit dans Parme un certain conte nommé Jean Galeas de Salle, et un autre gentil-homme nommé Taglefer, qui avoient convenu avec Le Medeguin de recevoir en leurs maisons certain nombre de soldats qu'il leur envoyeroit, vestus en contadins, portans sur le col un sac de sel ou de bled, et les tenir de main en main cachez jusques à tant que chacun d'eux en eust retiré trente en sa maison. Cela faict, l'ennemy devoit, deux heures devant jour, venir donner une escallade à la ville, par quatre divers endroits; et lors, l'alarme estant grande, chacun des traistres devoit sortir avec sa trouppe qu'il auroit armée, et courir à un certain endroict de la muraille, feignans la vouloir secourir et deffendre ; et lors ils donneroient tout en un coup sur ceux qu'ils trouveroient à la garde, et les autres mettroient l'ennemy dedans. Mais Dieu, qui se mesloit plus avant des affaires du Roy que de ceux de ses ennemis, mit en teste à ceux-cy de tascher

(1) Medichini, marquis de Marignan. — (2) Le récit de cette entreprise ne se trouve dans aucune autre histoire.

d'attirer aussi quelques-uns des chefs de la ville à leur cordelle, l'un desquels, feignant trouver bon d'y entendre, descouvrit toute la menée, et puis la vint soudain declarer au duc Octave et à de Termes; lesquels, craignans que la dissimulation ou retardement n'apportassent quelque inconvenient, firent soudain prendre au collet ces deux personnages, qui eurent la teste tranchée le 2 fevrier, après avoir confessé leur crime. Les soldats qu'ils avoient attirez furent, jusques au nombre de cinquante, prins et enchaisnez pour travailler aux fortifications. Les traistres avoient environ trois mil escus de rente, desquels le duc, monstrant une singuliere bonté et liberalité, ne voulut jamais prendre un seul denier, ains en fit don à leurs plus proches parens, rendant par ce moyen sa domination plus agreable, et chacun des Parmesans plus disposé à la deffendre.

Environ ce temps ceux de Lamirande firent entendre qu'ils avoient encores des bleds pour huict mois, ne retenans les bouches inutiles, et que voulans faire sortir Vattan, qu'ils depeschoient vers le Roy pour rendre particulier compte à Sa Majesté de l'estat de la place, ils avoient dressé une escarmouche, laquelle avoit esté si bien conduicte qu'ils avoient deffaict six ou sept vingts des ennemis, au secours desquels estant accouru en personne Ascagne de La Corne, neveu du Pape, son cheval avoit esté tué souz luy, qui à la conduicte d'un seul œil (1), et par la force des bonnes jambes, et d'une trouppe d'arquebuziers qui le suyvoit, s'estoit en fin sauvé.

Ce grand et rude hyver ne permettant, comme j'ay

(1) Il avoit perdu un œil à la prise de Casal.

dit, au mareschal de rien entreprendre, il renvoya hyverner aux garnisons les compagnies de gendarmerie des seigneurs conte de Tende, de Maugeron, de Tavanes, de La Fayette, de La Hunaudaye[1], de Vassé, Terrides et la sienne; et semblablement celles des chevaux legers, des seigneurs Francisque Bernardin de Vimercat, la Motte-Gondrin Sainct-Chaumont, du Peloux, d'Ossun, viconte de Gourdon, et Theode de Bedaigne Albanois, et de La Curée, qui estoient ou devoient au moins estre de cent chevaux chacune, et cinquante sous le sieur Hierosme de Birague.

En somme, il ne reserva rien pour la campagne, renvoyant le tout aux garnisons, tant gendarmerie que fanterie, pour, après que les grands neiges et froidures seroient passées, les en tirer plus fraiz et mieux appoinctez qu'ils n'estoient pour lors, à l'occasion des longs travaux precedemment supportez.

Ayant Domp Ferrand failly, comme vous avez veu, à toutes ses entreprinses, et ne sçachant à quoy se prendre pour avoir sa revanche qu'il avoit fort à cœur, il resolut, voyant nos forces départies par les garnisons, de venir brusler et ruiner toute la campagne, coupper arbres, vignes, et faire au demeurant tout du pis qu'il pourroit, pour reduire les vivres à telle necessité qu'il les fallust faire venir de France, et consequemment envelopper les affaires du Roy en grandes difficultez et despenses. Ayant le mareschal esté adverty de ceste deliberation, laquelle, comme vous avez veu, il avoit tousjours craint plus que nulle autre chose, et desirant y apporter empeschement, il fit soudain advancer vers Chivas et Verrolings, quatre cens che-

(1) D'Annebaut, seigneur de La Hunaudaye.

vaux legers et deux mille harquebuziers françois, et fit jetter quelques barques sur la Doyre-Balte, faisant au mesme instant courir deux divers bruicts, l'un que ces forces devoyent essayer de traverser jusques à Parme, n'y ayant lors en la duché de Milan aucune force qui les en peust empescher; l'autre que c'estoit pour aller mettre tout à feu et à sang jusques aux portes de Noarre et de Milan, et au retour tout le païs qui est entre la Sezia et la Doyre; de là estans de retour à Chivas, passer le Pau, et aller faire le semblable par le Montferrat et jusques aux portes d'Ast et d'Alexandrie. Et parce que c'estoit chose presque aussi aisée à faire qu'à discourir, Domp Ferrand à ceste nouvelle radoucist sa colere, considerant qu'aussi tost que les Milanois, nourrissiers de la guerre qu'il soustenoit, sentiroient le moindre ravage, que tous moyens deviendroient courts et impossibles, il se contenta pour lors de faire seulement vivre son armée aux depens du païs, et d'exiger des plus esloignez contributions pecuniaires. Toutes ces choses le rendoient de jour à autre plus odieux, et le François au contraire plus aimé, parce qu'il vivoit avec discipline. A la verité elle estoit telle, qu'en terre mesme de conqueste le soldat n'eut osé, soit en marchant ou sejournant, rien prendre que de gré; comme doit toujours faire un conquerant qui a envie d'establir ses conquestes.

La vertu et les services de Bonnivet, qui estoit assez malaisé de biens, desquels toutesfois il ne fit jamais cas, l'avoient rendu digne et d'honneur et d'une notable recompense, à laquelle Brissac n'ayant moyen de remedier ainsi qu'il eust bien desiré, il supplia le Roy luy faire don du revenu de Lanz, nouvellement con-

quis, qui pouvoit valloir environ deux mil escus de rente; ce qui luy fut refusé, ores que, es guerres precedentes, le roy François, pere des armes et des lettres, l'eust liberalement donné à de Termes. La faute, ou soit ingratitude, n'en devoit estre rapportée au prince, qui estoit la mesme bonté et liberalité, et qui tenoit Bonnivet au rang de ses plus familiers serviteurs, mais bien à l'envie de ceux qui estoient pres de Sa Majesté, lesquels, ne pouvant gouster les prosperitez du mareschal, taschoient d'y apporter ce contrepoix, que nulle gratiffication ne peust sortir de sa main à l'endroict de ceux qui servoient sous sa charge, ains de la leur seulement; esperans par ce moyen diminuer si fort ou infirmer l'amour et l'obeissance des gens de guerre, que ce luy seroient des chausse-trappes qui accableroient ses desseins et sa vertu, l'ingratitude estant une vraye peste de la nature, seminaire de discorde et de rebellion. C'est pourquoy il s'avança d'en faire ceste plainte ou soit remonstrance :

« S'il est ainsi, Sire, que vos bien-faicts, tant envers nous qu'à l'endroit de tous ceux qui servent fidellement Vostre Majesté en Piedmont, ayent esté grands, ce nous a esté un remarquable honneur et de les obtenir et de nous en estre aussi rendus dignes. Mais s'ils ont esté mesurez au petit pied, et encore pour aucuns tant seulement, Vostre Majesté s'est, sous correction, faict beaucoup de tort de refuser la grace dont nous luy faisions très-humble requeste en faveur de M. de Bonnivet, qui a longuement et vertueusement servi, comme elle sçait, parmy toutes sortes de fortunes : car, encores qu'il soit aussi bien que moy des-ja sur l'aage, la raison et l'affection qui abondent en luy ne laissent toutesfois d'estre

encores si jeunes et si vigoureuses, qu'il eust tousjours fort courageusement et sainctement manié le bien et l'honneur qu'elle luy eust faict, et le refus duquel en a degousté plusieurs, et ce d'autant plus qu'aux guerres qui ont precedé ceste-cy, le mesme bien-faict a esté concedé à d'autres ausquels il ne ceddera jamais. »

Ces choses par luy considerées avec les maux qui en pouvoient advenir et les grands affaires qu'il auroit sur les bras si tost que la prime vere seroit venuë, il delibera depescher vers le Roy Gonnort son frere, pour luy donner advis qu'ayant Le Medeguin failly l'entreprinse de Parme, il renvoyeroit en Piedmont la plus grand part des forces qui luy estoient desja venuës, et qu'il avoit retenues sur le fondement de l'entreprinse cy devant discouruë. Il y avoit encores une autre occasion fort preignante qui conduisoit le mareschal à faire ceste depesche; c'estoit que Sa Majesté preparoit une grand armée pour aller en Allemagne, où la pluspart des princes estoient eslevez contre l'Empereur, et que, y allant en personne, comme on tenoit qu'elle feroit, c'estoit chose assurée que pour fournir à ce voyage on espuiseroit tout le plus beau et le meilleur des forces et des finances de France, ne demeurant aux autres, et mesmes au Piedmont, que les hazards avec toute sorte de necessitez. Il voyoit aussi que beaucoup de seigneurs, dames et autres ses amis, desquels il souloit estre supporté et favorisé prés du Roy, se monstroient puis un temps assez refroidis en son endroict, selon l'ordinaire des amitiez de la Cour, esquelles ne se trouve quasi jamais tant de constance ou de solidité que l'absence ne l'affoiblisse à la parfin, au moins si elle n'est cultivée par

continuelles visitations ou par dons et presens, desquelles deux parties le mareschal s'aquittoit assez mediocrement, tant estoit grande la confiance qu'il avoit en la gloire et en la fidelité de ses bons services. Toutesfois c'estoit ce qui le devoit rendre plus craintif et plus defiant, estant la nature si maligne et si imbecille, qu'elle nous fait presque ordinairement haïr ceux à la vertu desquels nous ne pouvons attaindre, ores que nous les ayons auparavant cherement aimez et honnorez.

Gonnort, premier que partir, alla visiter toutes les places et frontieres, afin d'en pouvoir plus pertinemment parler et discourir à Sa Majesté, à l'endroict de laquelle luy et les amis par luy rafraischis et reconciliez travaillerent si bien, qu'elle laissa au mareschal dequoy couler le temps et la fortune; loüant infiniement toutes ses actions, avec promesse de les couronner bien tost de quelque grande recompense, de laquelle toutesfois il n'eust autre marque que l'esperance, qui est la seule chose qui ne peut estre ostée aux miserables.

Le dix-neufviesme fevrier 1552, les vivres de Sainct-Damian commencerent fort à amoindrir, de maniere que, considerant le mareschal la proximité du printemps, et combien la recolte estoit encores esloignée, et que ceste place estoit celle que l'ennemy iroit la premiere assaillir, il delibera de l'avictuailler. Toutesfois, se trouvant le plus foible, il craignoit que l'ennemy en ayant l'advis, ne se jettast en campagne pour l'empescher, ou, qu'ayant descouvert ceste necessité, il ne se hastast de l'assaillir. Estant combattu de ces diversitez, il s'advisa d'un expedient assez subtil, et

qui luy reüssit à souhait : c'est qu'il m'envoya vers le sieur de Vassé, luy faire entendre que, pour parvenir plus seurement à faire cest avictuaillement, il estoit d'advis qu'il feignist d'estre malade, et qu'apres il demandast congé de se retirer à Carmagnolles, et qu'à ces fins il luy envoyeroit sa lictiere et escorte pour le conduire ; que cependant il feroit faire amas de charrettes, tant à Quiers, Carignan, que Villeneufve, pour au bout de deux jours les luy envoyer toute la nuict, et faire charger douze cens sacs de farines qu'il avoit fait preparer en la maison des Maguins à Carmagnolles ; et qu'il feroit sortir de ces trois places deux cens chevaux et six cens harquebuziers qui l'iroient attendre à la sortie des bois de Cerisoles : qu'il donnast ordre que partie de ceux de Sainct-Damian vinssent au rencontre, et que l'autre allast au mesme temps courir vers Ast pour amuser l'ennemy ; et que Torquato Torto sortiroit aussi au mesme instant de La Cisterne, pour battre et descouvrir les chemins ; car il y avoit apparence que les choses conduites de ceste sorte, et avec tel silence et diligence, que les vivres seroient rendus à Sainct-Damian auparavant que l'ennemy fust adverty de la deliberation, ou eust loisir de l'interrompre.

Vassé, ayant trouvé ceste resolution fort bonne, ne fut paresseux à l'executer, marchant par le costé de Canal si couvertement, que la renommée mesme, qui veille tousjours avec cent œils, n'en peut jamais rien descouvrir qu'apres le faict, qui rendit la place asseurée pour de là à un long temps.

Sur la fin de febvrier, les Suisses arriverent à Rivolles soubs huict enseignes commandées par le co-

lonnel Fiolic [1], lequel avec quatre de ses capitaines vint à Thurin faire la reverence au mareschal, auquel il fit dire par le truchement Holster que eux et tous leurs compagnons avoient receu à singuliere grace et faveur d'avoir esté appellez au service du Roy, mais plus encor de ce que c'estoit sous un general de telle vertu et reputation qu'il estoit, et grandement amateur de leur nation, laquelle il ne trouveroit moins affectionnée ou deliberée à toutes sortes de factions que les François mesmes; et que, à ceste intention, ils le supplioient, au nom de tous leurs compagnons, leur vouloir donner bien tost en main tant dequoy faire preuve de leur affection et bonne volonté, que aussi pour se ressentir de l'ancienne injure qu'ils receurent au Montdevis, par le marquis du Guast. Ceste injure est telle : Il y avoit aux guerres precedentes dans ceste place douze cens Suisses pour le Roy, avec quelques François et Italiens, lesquels, ne pouvans plus tenir, se rendirent à bagues sauves, sur la foy de ce marquis; lequel, oubliant ce qui est le plus recommandable parmy les hommes d'honneur, à sçavoir l'observation de la foy et des promesses, fit massacrer par les chemins la pluspart de ces trouppes; de laquelle impieté ceste nation a tousjours gardé vindicative memoire [2]. Le mareschal, desirant leur faire cognoistre combien ceste disposition luy estoit agreable, tendant la main au colonnel et aux capitaines en signe d'amitié, leur respondit par le mesme trucheman, que leur nation avoit tousjours monstré tant de va-

(1) Forlich. — (2) A la bataille de Cerisoles les Suisses massacrèrent tous les Espagnols qui leur tombèrent entre les mains. Ils ne répondoient que par le mot *Mondovi* à ceux qui leur demandoient quartier.

leur et de fidelité au service de la couronne, en toutes les guerres precedentes à la pluspart desquelles il s'estoit trouvé, qu'il n'eust sceu recevoir de la main du Roy plus de grace que de luy donner pour compagnons et coadjuteurs de ceste guerre une si belle et bonne compagnie qu'estoit la leur, laquelle, et en general et en particulier, le trouveroit tousjours prest à les gratiffier de ce qui seroit jamais en sa puissance.

Apres que la monstre fust faicte à Rivolles, ils furent departis par les garnisons, attendant l'occasion propre pour servir.

Sur le commencement de mars 1552, le viconte Gourdon, gouverneur de Saviglan, donna advis au mareschal qu'il avoit descouvert une entreprinse qu'avoit La Trinité, gouverneur de Foussan, sur ledit Saviglan, par le moyen de deux soldats, l'un nommé Alfonse, et l'autre Michel Crasto; lesquels il vouloit faire pendre, suppliant y envoyer son prevost pour estre chastiez; ce qu'ils furent peu de jours apres, selon leur perfidie.

Le sieur de La Nonvalaise, de la maison des Provanes, fort illustre et grande partizane du duc de Savoye, voyant les affaires de son maistre en fort mauvais estat, et les esperances de ressource fort foibles, supplia le mareschal à ce qu'il luy fust permis de retourner en sa maison et jouïr de ses biens, en faisant toutesfois au preallable serment de fidelité au Roy. Il y fut receu, et plusieurs autres gentilshommes aussi ses parents, afin que, par ce courtois exemple, tous les autres gentilshommes fussent doucement invitez à embrasser la gracieuse domination françoise, comme ils firent depuis.

Le mesme jour, La Motte Gondrin donna advis qu'il avoit prins un espion à deux mil de Villeneufve, envoyé par domp Ferrand pour recognoistre si la cavallerie françoise et les vieilles bandes du colonnel de Chastillon retournoient en France, comme le bruit couroit, d'autant que son intention estoit, cela succedant ainsi, d'aller assaillir Sainct-Damian, qu'il esperoit aisement emporter. Sur cest advis, toutes les places faisans frontiere de ce costé là, et sur tout Sainct-Damian, furent renforcées d'hommes et de toutes autres choses necessaires pour attendre un siege.

Le troisiesme jour de mars, Gordes, gouverneur du Mondevis, qui s'estoit emparé de La Marsaglia, bourgade des Langues, assez commode pour travailler l'ennemy, donna advis au mareschal que les Espagnols deliberoient de la reprendre, parce que principalement elle empeschoit les contributions qu'ils souloient lever au païs; et que si c'estoit son plaisir de luy envoyer quelque renfort, qu'il les en empescheroit, et peut estre bien leur donneroit fort sur les doigts. Soudain le mareschal, approuvant son intention, fit diligemment marcher quelques trouppes; dont ayant l'Espagnol eu le vent, il fit sa retraite, mais ce ne fut sans recevoir perte de quelque fanterie qui s'estoit advancée à ravager, et qui fut rencontrée par le capitaine Laval, lieutenant de Gordes, l'un des gracieux et vaillans gentils hommes qui fust de long temps sorty de Provence.

Cependant Brissac, estant tousjours au guet pour travailler les ennemis, depescha Bonnivet avec toutes les troupes qu'il avoit preparées, pour aller prendre et fortifier Primel, lequel il fortifia de sorte qu'il

porta despuis grande nuisance au Montferrat. De la mesme course il alla aussi prendre Polens et Saincte Victoire, proches de Cairas, et fort propres à le tenir à demy assiegé.

En ce mesme temps, 22 janvier, il y avoit un moine renié à Cairas, portant les armes, lequel print intelligence avec le mareschal, luy promettant de le mettre dans la ville par un trou qui estoit en la muraille, bousché de terre seulement; disant aussi qu'il avoit moyen de tirer à sa cordelle une vingtaine de ses amis fort determinez, qui luy aideroient à couper la gorge aux sentinelles proches dudict trou, pendant qu'il l'iroit ouvrir pour introduire les nostres dedans au jour qui seroit accordé. Ce galand se servit de l'entremise de Montbazin, capitaine des gardes du mareschal, et fort aimé de luy. Tant y a que ce diable de moyne defroqué sceut si bien prendre nos escus et manier Montbazin, que l'entreprinse fust resoluë. Mais parce que le mareschal estoit fort dur à croire en tels affaires sans preuve evidente, il fit dire au moyne qu'il ne s'en pouvoit resoudre à son contentement, si auparavant il n'introduisoit dedans la place un des siens qu'il depescheroit à poinct nommé pour recognoistre la facilité ou impossibilité des choses. Le moine, monacalement couvert et desguisé, et qui joüoit au jeu double, dit au mareschal qu'il en estoit content, et print jour au 20 mars; dont ayant donné advis au gouverneur de Cairas, et que celuy que l'ennemy devoit envoyer arriveroit sur la minuict, il donna ordre que le trou fust un peu entre-ouvert, pour malaisément y passer toutesfois, et qu'il ne se trouvast aucun le long du dedans de la muraille,

faisant garde ou sentinelle par l'espace d'une heure.

Le capitaine La Combe, qui commandoit au chasteau de Sommerive, y fut envoyé; il entra dedans et en sortit, n'ayant parmy les tenebres de la nuict rien trouvé qu'à souhait, rapportant de la part du moine qu'il falloit necessairement donner le feu à la piece le 25 du mois sur la minuict. Soudain qu'il fut party de Cairas, le gouverneur fit diligemment relever toutes les tranchées du dedans de la ville, à vingt pas de chacun costé du trou, laissant une seule entrée sur les costez, laquelle conduisoit au dedans desdictes tranchées, qu'il fit fort bien flanquer et jecter de tous costez forces trames et carbonnades. Le jour accordé approchant, le mareschal depescha Bonnivet avec mil hommes choisis et quatre cens chevaux, luy commandant de faire un gros de deux cens chevaux assistez de deux cens harquebuziers, pour soustenir en toute sorte d'evenement, et de jeter le reste de la cavalerie sur les advenues pour se garder de surprinse, et de tenir prests quatre cens hommes en deux troupes, pour s'entre-soustenir l'une l'autre, et la premiere aussi, s'il advenoit qu'elle fust repoussée, et du reste en faire son gros pour le soustenement et conservation du total.

Le signal qui devoit estre donné au moine sur l'arrivée et reception des nostres estoit de quatre fusées qui seroient jectées en l'air et au loing, et qu'au même instant Chepy et Laval, avec leurs trouppes, seroient receus par luy, qui se rendroit au trou, qu'il auroit plus eslargy qu'il n'estoit lors que La Combe y entra. Soudain que le moine veit le signal, il se presente, et faict entrer Chepy et Laval avec la moitié de leur trouppe seulement, Montbazin s'estant re-

servé l'autre, disant que, selon que ceux-cy trouveroient, qu'il s'advanceroit ou les recueilleroit. Cest acte fit entrer le moine en quelque crainte qu'il fust descouvert, et par ainsi, hastant sa trahison, il dict à ces deux seigneurs : « Donnons par ceste entrée, qui nous conduira au corps de garde que nous defferons. »

Ces deux capitaines, qui brusloient d'ardeur de bien faire, entrent avec soixante des leurs; mais soudain qu'ils se furent advancez dix ou douze pas, ils descouvrirent force mesches du costé de la tranchée et aussy de celuy d'une tour où estoit le corps de garde, et là dessus se tournans pour demander au moine que c'estoit, ils ne le virent plus. Lors, se voulans advancer, ils se trouverent enveloppez de tous costez parmy les flammes, et saluez de tant et tant d'harquebuzades, que, quelque valeur qu'ils sceussent monstrer, les chefs demeurerent prins et la plupart des soldats tuez, hormis dix ou douze eschappez à ce cruel hazard. La salve des harquebuzades fit soudain advancer Montbazin, et de main en main Bonnivet pour secourir les autres, et avec la valeur surmonter la trahison ; mais ils trouverent le trou des-ja à demi bouché, et soustenu d'une scopeterie qui endommagea une partie des plus courageux soldats des nostres.

En ce mesme instant il sortit aussi de la ville trente ou quarente chevaux avec quelques harquebuziers, pensans trouver les nostres en desordre; mais ils furent si vivement repoussez, qu'ils recogneurent trop tard que le François se sçavoit preparer à toutes sortes de fortunes. En tel lieu que cestuy-là Laval et Chepy se devoient saisir et asseurer du moine, sous pretexte

d'estre seurement conduicts par les tenebres de la nuict : par ce moyen il eust esté contrainct jouer à bon escient, ou de souffrir le premier la mort où il conduisoit les autres. Mais en ces dangereuses actions la fureur des armes faict oublier aux plus sages ce à quoy ils devroient le plus penser. Bonnivet, se retirant en bon ordre, reprint le chemin de Carmagnolles, distante de dix mil de Cairas, et s'y rendit d'une seulle halenée, et de là le lendemain à Quiers, où estoit le mareschal, qui loua la valeur practiquée autant à l'execution qu'à la retraicte, avec intention de se ressentir bien-tost et de la trahison et de la perte aussi.

Au mesme instant, l'ennemy, qui portoit fort impatiemment le travail que Primel donnoit au Montferrat, print resolution de le venir attaquer avec trois moyennes, et nous par le contraire de le secourir. Luy, nous voyant resolument preparez à ce faire, n'osa pour ce coup porter sa colere plus avant.

Sur le commencement d'avril 1552, le Roy, à la suasion de je ne sçay quels mignons de cour, ordonna que les gouverneurs des villes n'auroient plus de compagnies de fanterie, et qu'elles seroient baillées à d'autres, d'autant, disoit Sa Majesté, que cela les empeschoit de reprimer les fausses monstres des capitaines tenans garnison en leur place, ausquels ils prestoient l'espaule à la ruine de son service; et que par ainsi, estans privez de ceste charge, qui les obligeoit à couler les fautes, ils en deviendroient tous plus soigneux à contenir chacun en son devoir. La Motte Gondrin fut le premier qui en eut l'alarme, et qui plus s'en offença aussi; et de faict il dépescha soudain le

capitaine Monfa, son lieutenant, pour demander congé au cas que sa compagnie ne luy fust conservée; disant qu'il aimoit mieux se retirer en sa maison que de demeurer attaché à commmander à des murailles et à des gens qui le braveroient quand ils voudroient, n'ayant force sienne pour maintenir son authorité. Le mareschal, qui recogneut la consequence et de la chose et du personnage aussi, obtint du Roy, et pour luy et pour les autres, que les choses demeureroient en l'estat qu'elles estoient lors, promettant de les veiller de si pres que l'inconvenient presupposé n'adviendroit plus, ou au moins de l'affoiblir de telle sorte qu'il feroit peu de mal; jugeant, par une longue experience, qu'il est impossible, quand on auroit les mesmes yeux d'Argus, d'empescher qu'il n'y ait tousjours parmy la guerre, mere nourrice de desordre, quelque chose qui aille de travers, et qu'il faut souvent malgré soy dissimuler.

En ce mesme instant les ennemis donnerent quelque odeur d'avoir envie d'aller attaquer Sainct-Damian, conforme au dessein qu'ils en avoient precedemment eu. A quoy le mareschal ayant trouvé beaucoup d'apparence, il commanda soudain à Vassé, qui s'en estoit allé de son gouvernement au marquisat de Salluces, de s'y en retourner, et de mener avec luy sa compagnie de gendarmerie et deux cens bons hommes de pied que il trouveroit passant dans Carmagnolles. Ce seigneur, qui estoit et vaillant et affectionné, sans s'en enquerir plus avant, partit de la main et s'alla jecter dans Sainct-Damian.

Le mareschal ayant eu nouvelles que tout estoit arrivé à bon port, et se ressouvenant que les flancs

dudict Sainct-Damian estoient en quelques endroicts un peu trop descouverts, il luy envoya l'ingenieur Nicolo Bonnet, autant mal adroict aux démeslemens de la guerre qu'il estoit expert en son art : auquel il commanda de faire diligemment dresser dans les fossez force moineaux (1) de quinze en quinze pas et au rez de terre avec un esventail audessus pour evaporer la fumée des harquebuzades. Tout ainsi que les choses furent ordonnées elles furent executées par les uns et par les autres, et la place de toutes parts reduicte en si bon estat qu'il n'y avoit plus que craindre, si ce n'estoit que l'ennemy perdist courage d'y aller, pour n'y recevoir et honte et dommage, comme il fit depuis. Le pauvre ingenieur, vaillant du bec, y demeura engagé contre sa volonté.

Vassé, en la main duquel jusques à lors estoit demeuré le gouvernement de Sainct-Damian, supplia le mareschal d'en vouloir faire pourvoir le capitaine Briquemaut, auquel il avoit trouvé tant de fidelité et de valeur, que c'estoit le moins qu'il luy pouvoit souhaitter. Le mareschal en fit requeste au Roy, la Majesté duquel l'accorda tout aussi-tost. Sur le dixiesme avril, le mareschal eut nouvelles que le cardinal de Trente estoit arrivé à Milan avec la surintendance, de la part de l'Empereur, de tous les affaires d'Italie; que le sieur domp Ferrand et tous les principaux ministres et gouverneurs l'estoient allez trouver, en intention de tenir une forme de diette sur la forme et démeslement de la guerre; qu'il avoit porté pouvoir pour vendre et engager le domaine et les gabelles de Milan, pour recouvrer argent, n'y ayant lors autre moyen d'en

(1) *Moineaux* : machines de guerre.

avoir que par ceste seule voye (1) ; car les Indes ne rapportoient pas par chacun an plus de deux millions d'or, quoy qu'aucuns ayent voulu dire au contraire. Le mareschal fut depuis adverty que ledict cardinal de Trente avoit bien esté nommé à ceste charge, mais que sa venue estoit remise à une autre fois.

Pendant ces consultations, de l'issue desquelles on attendoit quelque grand effort, le mareschal envoya, par gentils hommes expres, recognoistre les garnisons et les forces des places, avec commandement à chacun de travailler diligemment, et aux fortifications et à l'amas de toutes sortes de vivres et fourrages, pour attendre un siege de cinq à six mois, et sur tout de ne recevoir aucuns estrangers dans les bandes sans son congé, craignant les trahisons et les surprinses que ceste licence non reiglée apporte le plus souvent aux peu soigneux et inconsiderez. En ces entrefaictes, ayant revoqué de Sainct-Damian pour venir à Villeneufve la compagnie de trois cens Suisses du capitaine Luy, reitter de Lucerne, il fut rencontré en la vallée de Belot, qui vient d'Ast au Piedmont, par le marquis de Malespine, avec deux cens chevaux : il jetta partie de l'arquebouserie sur les aisles du chemin bordé de fossez, les autres sur le devant et sur la queuë, et tous les picquiers en un corps bien serré, par l'espace de deux lieues. Il fut souvent attaqué par teste, par flanc et par queue ; mais les compagnons

(1) Charles-Quint se trouvoit dans le plus grand embarras. La flotte des Indes, sur laquelle il comptoit, n'étoit pas arrivée; les Génois, auxquels il avoit recours ordinairement, refusoient de lui prêter aucune somme. Il étoit réduit à s'adresser à des particuliers, qui exigeoient des intérêts énormes.

se monstrerent si aspres et si resolus au combat, que jamais les ennemis ne les oserent enfoncer : et ainsi marchans et combattans il gaignerent les bois de Sainct-Paul et Sobry. Cette genereuse et resoluë retraicte fut fort loüée par amis et par ennemis. Le jugement et le resolu courage donnent souvent des victoires et des honneurs inesperez.

Il fut en ce temps adverty par un gentil-homme qu'il entretenoit dans Milan, qu'il y avoit peu de jours que le sieur de Sainct-Aubin, venant de Provence, y estoit arrivé, ayant passé par Nice, le gouverneur de laquelle luy avoit baillé pour le conduire le sieur de Torrette Nizard; qu'il avoit longuement et par plusieurs fois conferé avec le sieur domp Ferrand. Mais Dieu, lequel, par sa prescience et immense bonté, a tousjours eu soin particulier de la France, permit qu'au mesme temps que Sainct-Aubin estoit encores à Milan, que le mareschal y envoya un de ses trompettes nommé Francisque de Cotogno, qui avoit de longue-main couru toute l'Italie et toute la France aussi. Cestuy-cy, solicitant sa dépesche, apperçut ledict sieur de Sainct-Aubin, qu'il cognoissoit de longue-main, lequel luy fit signe qu'il luy vouloit parler à part. S'estans un peu escartez, il luy dit qu'il vouloit escrire au mareschal chose d'importance, et qu'il le prioit de luy fidellement donner ses lettres, lesquelles il luy porteroit le lendemain luy-mesme en son logis; et ainsi ils se separerent. Le trompette, ruzé pour homme de son mestier, demeura sur la sienne, et, de là à deux jours s'en voulant retourner, il fut chargé par Sainct-Aubin de quelques lettres, lesquelles portoient qu'il estoit venu à Milan pour faire une grande provision d'armes

pour la fourniture des galeres du Roy, dont il poursuyvoit un passeport; qu'il avoit descouvert, Dieu le voulant ainsi, que le sieur domp Ferrand avoit quelque grande entreprinse en main sur le Piedmont, pour l'execution de laquelle il faisoit grande provision de pistolets, d'espées à deux mains et de corps de cuirasse.

Le mareschal, confrontant la lettre avec les actions de Sainct-Aubin et les occurrences d'alors, jugea que c'estoit un apast qu'il avoit luy-mesme dressé pour couvrir la trahison qu'il couvoit, et peut-estre pour l'endormir à seulement penser à se conserver et non à entreprendre, craignant que par ce remuement il en fust tant plustost descouvert. Et de faict, de là à deux jours, il eut nouvelles par le mesme gentil-homme confident, que domp Ferrand avoit despesché ledict Sainct-Aubin vers l'Empereur, assisté dudict Torrette, et que ce qu'il manioit devoit estre sur Marseille (1); qu'il falloit prendre garde de prés à un certain Arnault de Navailhe, son lieutenant, et sur le premier sergent de sa compagnie, qui estoit lors dans Marseille.

Le mareschal, soigneux mesnager de la prevention (2), donna soudain ces mesmes advis au Roy et au sieur de Massel, piedmontois, qui commandoit lors en Provence en l'absence de M. le comte de Tende, le priant de se rendre soudain dans Marseille, remuer la forme des gardes et les renforcer et de nuict et de jour; de pourvoir de bonne garnison Nostre Dame de la Garde, et sur tout les galeres, afin que, chacun veillant et se tenant à l'erte, il fust hors de prise et d'inconvenient, et, par

(1) Duvillars est le seul historien du temps qui parle de ce complot. — (2) Prévoyance.

ainsi reduire toutes choses en telle seureté, que Sainct-Aubin ne peut dire ny faire chose quelconque au prejudice du service du Roy; et recommanda sur tout au sieur de Massel qu'il falloit manier tous ces remuemens avec telle dexterité qu'il n'en peust prendre ombrage, ains le laisser librement revenir à Marseille, et là estre puis saisy avec son lieutenant, lequel il estoit d'advis qu'on print deslors, sous l'attiltrement de quelque querelle particuliere qu'il luy falloit dresser. Dieu fit la grace au Roy et à ses fidelles ministres de proceder si dextrement et si delicatement en cest affaire, que tout fut descouvert et reduit en seureté. Sainct-Aubin, en ayant eu le vent, n'osa retourner, sa propre conscience luy servant de juge et de bourreau tout ensemble. Sa compagnie, ores que peut estre plaine de fidelité, fut cassée, la consequence de l'Estat, laquelle ne se mesure par reigles communes et ordinaires, le portant ainsi. Sans la vigilance et la prudence du mareschal, Marseille eut couru un grand hazard, et ce hazard enveloppé la Provence, le Dauphiné et le Languedoc en un merveilleux et peut estre irreparable inconvenient, les affaires, les païs et le temps qui couroit lors, considerez.

Encores que les armes soient les instrumens avec lesquels la guerre se demesle et s'acheve, si est ce que si le general d'armée ne se sçait servir que de ce baston, et qu'il ait affaire à un plus foible et toutesfois plus accort, plus prudent et plus ruzé que luy, il est certain qu'il tombera toujours des despens; car, à la verité, la prudence, la prevoyance, la ruze et le soing à descouvrir bien au vray ce que l'ennemy a et qu'il sçait faire, servent tousjours de planches tres asseurées

pour demesler la guerre avec honneur et utilité, mesmes quand nostre confiance est appuyée au secours de la Divine Majesté, laquelle prospere et renverse ainsi qu'il luy plaist les desseins des hommes. C'est beaucoup d'avoir la justice de la cause, mais ce beaucoup ne sert de rien s'il n'est, par prieres et supplications, appuyé du Dieu des batailles. Brissac a de son temps sceu mieux que nul autre heureusement cultiver ces expediens par une integrité et de vie et d'intentions. Et de faict, dés le commencement de ceste guerre il se proposa la mesme ruse que Scipion pratiqua contre les Carthaginois; à sçavoir de remuer toutes sortes de pierres pour jecter si avant et si à propos la guerre dans la duché de Milan, que l'Empereur, par la jalousie d'iceluy, qui luy servoit de bride à contenir en crainte et en office toute l'Italie, fust contrainct de quitter toutes les pratiques qu'il avoit avec l'Anglois, et la guerre aussi qu'il faisoit en France, pour venir secourir un Estat de telle consequence que luy estoit ceste duché de Milan, injustement toutesfois usurpée sur la France.

Le mareschal, ayant recognu que les sieurs de Birague, principaux ministres du Roy en Piedmont, et bannis de Milan, estoient plains de jugement, de valeur et d'affection, il en confera souvent avec eux, les priant et sollicitant de luy donner quelque ouverture et quelque moyen pour pouvoir avancer ses desseins, qu'en le faisant cela ouvriroit à eux mesmes le chemin à toute grandeur et affluence de gloire et de biens, dont il se rendroit le propice mediateur; que, se traictant en cest endroict du salut du prince et de l'avancement de l'Estat dans lequel ils estoient pieca ver-

tueusement entrez, il falloit qu'ils fissent tous comme les taureaux, lesquels pour la deffence de leur geniture se hazardent à combattre les propres lions.

Ceux cy, qui avoient de grandes intelligences en la duché de Milan, et qui marchoient fort considerément et fort reservément en besongne, recognoissans que le mareschal avoit le jugement fort subtil et fort delicat, ils ne s'osoient avancer de luy rien proposer qui n'eust le fondement fort apparant et reüssible; en fin, s'estans asseurez de luy, ils luy descouvrirent une entreprinse qu'ils avoient de longue main dressée dans Milan. Et pour autant qu'elle est des plus grandes et des plus importantes qui ayent esté basties depuis cent ans en çà, et des mieux conduictes aussi, je la veux desduire par le menu, autant pour la gloire des uns et des autres comme pour servir d'exemple à la posterité: le faict donc est tel.

Les Biragues estoient trois freres, à sçavoir Hierosme, Ludovic et Carle, qui avoient pour cousin germain le president de Birague. Carle, le plus jeune, qui n'estoit capitaine que d'une bande de fanterie, et qui n'estoit banny de Milan comme les autres, avoit durant la paix precedente esté fort souvent à Milan. Il advint une fois entre autres, qu'en cherchant audict Milan un jaque de maille qui fust beau et bon tout ensemble, il luy fut rapporté qu'un gentil-homme siennois, nommé Georges, en avoit un de bonté et beauté nompareille. Il en eut la vuë, mais ils ne peurent convenir du pris, l'autre le tenant trop haut à son advis. Toutesfois le Siennois ne laissa de voir depuis ledict Carle Birague par plusieurs fois, durant le sejour qu'il fit à Milan, s'aprivoisant peu à-peu si

fort de luy, qu'ils jurerent amitié par ensemble. Carle estant retourné à Chivas où estoit sa garnison, et ne pensant à rien moins qu'au Siennois, il fut au bout de trois ou quatre mois tout estonné de le voir à Chivas, où il le receut et traicta fort courtoisement, comme fit aussi le sieur Ludovic, frere aisné et gouverneur du lieu. Luy ayant en fin demandé la cause de son voyage, il dict qu'il s'estoit repenty d'avoir esté si tenant pour la vente du jaque de maille, et qu'il le luy avoit maintenant apporté pour luy en faire un present. L'autre ne le voulut recevoir, et eust sa courtoisie en beaucoup plus d'estime qu'il n'avoit auparavant.

Or cestuy cy, qui couvoit en son ame toute autre chose que le jaque de maille, se rendit si privé parmi eux, que Ludovic (1), sage et fort advisé seigneur, luy demanda un jour l'occasion de sa demeure à Milan, veu qu'il estoit siennois, et quelle charge il y avoit : il luy respondit lors qu'il estoit banni de sa patrie pour avoir trop avant embrassé et favorisé les affaires de l'Empereur, et de faict que s'il ne se fust sauvé il auroit couru pareil hazard de sa vie qu'avoit faict un sien cousin germain, lequel pour avoir esté fort affectionné à l'Empereur on avoit fait mourir; que l'Empereur avoit si mal recognu ses services, qu'il avoit assez à faire à vivoter avec je ne sais quelle petite provision qu'il recevoit tous les mois parmi la garnison du chasteau de Milan, dans lequel il se tenoit presque tousjours. Ludovic de Birague recognut par ces propos qu'il y pourroit avoir ouverture à disposer le Siennois à brasser quelque menée de ce costé là. Parmi plusieurs devis qu'ils eurent ensemble, il s'in-

(1) Celui qui fut depuis chancelier de France.

forma fort particulierement de la forme de la garde du chasteau, le remettant dextrement tousjours sur le mescontentement qu'il avoit, afin que cela servist d'aiguillon pour le faire entrer à vomir ce qu'il avoit dans l'estomac, adjoustant tousjours qu'il luy desplaisoit fort qu'un homme de telle valeur et merite qu'il le recognoissoit, fut reduit à si pauvre parti qu'estoit le sien. En fin le Siennois, desjà fort apprivoisé, ouvrit tout à fait la boutique, declarant à Ludovic de Birague que, s'il pouvoit trouver moyen de faire couler jusqu'à Milan cent ou six vingts, que François que Italiens, bien determinez, et mesmes aucuns qui eussent à commandement la langue espagnole, qu'il se faisoit fort de les faire entrer dans la ville et dans le chasteau, les retirans en une sienne maison qu'il avoit prés d'iceluy, avec esperance de le prendre par leur moyen, et le tenir pendant que le secours viendroit. Il dict aussi avoir observé qu'au caresme-prenant tous les gentilshommes et tous les soldats qui n'estoient de garde sortoient du chasteau et alloient coucher en ville, pour plus commodement s'esbattre parmi les festes et parmi les comedies, qui sont frequentes ce jour là dans la ville; que le chasteau ainsi destitué estoit prenable par une canoniere qu'il avoit recognuë. Ludovic de Birague loua infiniment l'invention et l'affection du Siennois à si haute entreprise, le priant la tenir secrette jusqu'à tant que la France ouvrist la guerre à l'Empereur, ce qui adviendroit bientost; que cependant il lui feroit fournir trente escus par mois pour son entretenement, qui luy seroient deboursez dans Milan; prenans entre eux et chiffre et marques pour seurement traiter et conferer par aprés. Le Sien-

nois, ayant receu quelque centaine d'escus, s'en retourna fort content et fort deliberé.

Peu apres l'ouverture de la guerre, Ludovic de Birague communiqua tout cecy au mareschal, afin d'aviser par ensemble ce qui seroit à faire. Le faict, portant avec soy une consequence inestimable pour la conqueste de l'Italie, esveilla le cœur et l'esperance au mareschal, lequel fut d'avis que les choses fussent maniées entre eux sans les communiquer au Roy, jusques au coup de l'execution; et qu'il depeschast vers le Siennois quelque sien fidele ami ou serviteur, pour luy donner advis de la communication ainsi donnée au mareschal, et de la resolution prinse à cultiver les fruicts de son labeur et intention, et sur tout pour entendre de luy en quels termes estoient les affaires, et son advis sur le total pour y donner la derniere main.

Le capitaine Pedre Marie Bresignelle, fort accort et vaillant soldat, fut depesché, prenant le chemin des Grisons, pour de là aller tomber en seureté vers Milan, où Dieu le conduisit à sauveté, avec quelques escus qu'il portoit au Siennois. Il le trouva non seulement en la mesme deliberation premiere, mais aussi tout préparé à donner feu à la mine. Pour à quoy parvenir plus seurement il avoit desja loué une maison prés le chasteau, où tout le jour, par artifice pourpensé (1), se trouvoit une infinité de jeunesse; les uns tirans des armes, et les autres jouans, chantans ou dansans, et en fin faisant tel tintamarre, que les passans s'y amusoient aucunes fois pour voir que c'estoit; mais cela estoit desja passé, lors de l'arrivée

(1) Calculé pour l'avenir.

de Bresignelle, en telle coustume qu'on n'y prenoit plus garde. Il l'avoit ainsi advisé, afin que quand il auroit recueilly une trouppe de gens de guerre, que le bruict qu'ils pourroient faire ne tirast aucun en soupçon de ce que ce pouvoit estre.

Il trouva aussi qu'il avoit luy mesme faict de sa main deux eschelles de corde, l'une grande et l'autre médiocre; autres deux de bois de mesme forme que la grande, estans de deux pieces qui se remboittoient ensemble. En cest endroit les choses furent mal basties, et pirement recognuës, comme vous verrez cy apres.

Que les affaires du chasteau estoient et seroient au mesme estat qu'il avoit discouru au sieur Ludovic, et qu'il ne faloit plus penser qu'à se preparer pour l'execution au prochain caresme prenant, qui se faict et se continuë à Milan jusques au premier dimanche de caresme, et s'appelle parmi eux *il vechio carnevalle* (1). Qu'il falloit de bonne heure penser à se rendre si forts en Italie, que, l'execution succedant par la main de si petit nombre d'hommes, il y eust soudain dequoy les secourir, asseurer et poursuivre la conqueste, laquelle apporteroit de toutes parts tel estonnement, qu'il seroit aisé à s'emparer de toute la duché de Milan et de se saisir de tous les officiers et ministres de l'Empereur, desquels on tireroit dequoy payer leurs labeurs et depenses. Est à noter en ce fait que leur resolution estoit de prendre vifs, si possible estoit, les principaux chefs du chasteau, et la dague à la gorge les mener sur le portail, et leur faire dire à ceux de la ville qu'ils envoyassent querir le sieur domp

(1) Le vieux carnaval.

Ferrand, tous les seigneurs du conseil d'Estat et les presidens, pour remedier à un desordre qu'il y avoit là dedans; tous lesquels, à mesure qu'ils entreroient dans le portail, ils mettroient prisonniers en attendant le secours des nostres. Le complôt eust esté fort reüssible si la fortune n'eust tout renversé.

Ces choses ainsi fidelement rapportées au mareschal, present Ludovic de Birague, il fut resolu que luy mesme, en habit desguisé, s'en iroit à Bergame, et que de là il se rendroit en une cassine, c'est à dire mestairie, sur les confins de la duché de Milan, pour sourdement tirer à leur cordelle deux mil Suisses et deux mil Italiens des terres de la seigneurie de Venise, afin d'estre preparez pour soustenir l'execution, comme aussi pour recevoir les soldats qui seroient envoyez de Piedmont, leur donner instruction et les introduire dans Milan, et mesmes ordonner au Siennois ce qu'il auroit à faire pour reduire les choses à ceste projectée et desirée perfection : que, pour ne rien faire ou entreprendre mal à propos, je serois depesché vers le Roy pour donner communication du tout à Sa Majesté, et la supplier tenir la chose secrette, et cependant faire tenir preste une levée de six mil Suisses, et du costé du Lyonnois une trouppe de cavalerie, pour les faire marcher à grandes journées selon ce qu'il leur commanderoit, et que l'on auroit nouvelles certaines et asseurées du bon ou mauvais succés de l'affaire, de soy assez incertain; et que luy mesme, avec une trouppe choisie et deliberée, se tiendroit prest pour marcher au premier vent qu'il auroit de l'execution, laissant Bonnivet au Piedmont pour commander en son absence. Je fis le voyage, et rapportay

du Roy promesse de taire et de faire tout ce que j'avois demandé, et pour moy la promesse de la generalité des finances, que le Roy me promit fort liberalement. Pendant que je fis le voyage le mareschal fit choisir parmy toutes les bandes, de cent à six vingts des meilleurs soldats, que Gascons, que Biarnois et Basques, qui se peurent trouver; il leur fist faire commandement de se tenir prests pour marcher, et sans autres armes que l'espée et la dague, au premier mandement qu'il leur feroit.

Soudain que je fus de retour il me commanda de recevoir en ma chambre ces soldats, qu'il y envoyeroit cinq à cinq seulement, pour estre enregistrez et recevoir de ma main vingt-cinq escus chacun, et un memoire du chemin et de ce qu'ils auroient à faire, et lequel je mettrois en la main de celuy seul qui devoit conduire et commander ses quatre compagnons, sans que les autres en eussent cognoissance.

Le memoire portoit le lieu et les journées que ils devoient faire afin que les cinquaines ne s'entre-rencontrassent, comme autrement elles eussent peu faire. Le rendez-vous estoit de se rendre, par la vallée Camonica, au Bergamasque, et de là en la cassine où estoit caché le Birague, lequel avoit donné tel ordre conforme au memoire susdict, qu'au sortir de la vallée la premiere cinquaine, et de main en main toutes les autres, trouvoient un paysan ayant un chappeau de paille avec deux plumes de faisan, et auquel tout aussitost celuy qui commandoit devoit demander : *O buon compagno, voi tu vender mi quella capellina?* à quoy il devoit respondre: *Messer non, ne ho bisogno per me.* C'estoit le mot du guet, lequel ainsi recogneu, ce chef,

sans plus mot dire, suivoit le paysan, lequel le conduisoit à la cassine, où soudain il montoit sur le colombier où estoit caché Birague, duquel il recevoit le commandement et le contreseing pour se rendre à Milan. Ce commandement estoit tel: assavoir qu'il eust à suyvre, au sortir de la cassine, certain autre paysan qui auroit une sequenie de toile bleuë et garmaches de mesmes; que aussi-tost qu'ils auroient passé la riviere d'Agde au port de Vaure, qu'ils cheminassent jusques à l'annuictement au pont du Navile de Milan, proche du monastere des Anges; sur lequel estant arrivez, que le chef branslast tout doucement une sonnette de la façon qu'on luy avoit baillée; et qu'aussitost qu'il oyroit la responce d'une mesme sorte de sonnette, qu'il demeurast arresté, et que lors il verroit sortir de dessous le pont un homme qui estoit le mesme Siennois, lequel leur diroit: « Vous soyez les bien venus, suyvez moy; » ce qu'ils devoient faire, et luy les conduire en la maison susdite.

Ce mesme jeu se recommençoit tous les jours pour recevoir ces soldats cinquaine à cinquaine. En estans desja passé jusques à trente, Birague eut nouvelles qu'un certain Espagnol, si couvert qu'on ne le pouvoit recognoistre, avoit presque tout le jour observé qui passoit et repassoit sur ledit pont de Vaure, et puis s'estoit retiré sans dire mot. Cela le mit en quelque soupçon que les choses fussent ou soupçonnées ou descouvertes. Pour s'en esclaircir, il dépescha soudain vers le Siennois pour en sçavoir des nouvelles, luy mandant que si les choses estoient en bon estat, comme elles se trouverent aussi, qu'il feroit doresnavant marcher les compagnons toute nuict, et non plus cinq à cinq seulement, mais

dix à dix à la fois, et qu'ils se rendroient sur la minuict au pont, où il faudroit qu'il se trouvast aussi pour donner le mesme signal accoustumé; et que les François auroient pour chef le capitaine Salveson (1), brave et fort resolu soldat, ayant à commandement la langue espagnolle. Or, n'y ayant plus à cheminer que la penultiesme trouppe italienne, que conduisoit Pierre de Gambalo, le mal-heur voulut que la goute luy print par les chemins: de maniere que, n'estant comparu à jour et heure nommée selon l'ordre prins, et le Siennois ayant de sa part longuement attendu au pont, il s'en retourna plain de frayeur et de crainte qu'ils n'eussent esté prins ou rencontrez, mesme pour autant que le capitaine de justice estoit sorty de Milan le jour precedent, tirant contre la riviere d'Agde, avec une bonne trouppe de satellites. Estant en ce doute, et neantmoins retourné le lendemain au mesme pont, ceste penultiesme trouppe, et la derniere que conduisoit Pierre-Marie Recuperat de Bresignelle, s'entrerencontrerent. Cestuy estoit celuy seul des Italiens et Salveson des François, qui sçavoient où on alloit et à quel effect.

(1) « Salvoison, dit Brantôme, fut en ses jeunes ans dédié à l'Eglise, et même eut quelque prébende en l'église de Cahors. Il étudia si bien aux universités, et même à Tholose, qu'il se rendit profond es sciences; et avec ses études il ne laissa d'estre desbauché, et à porter l'espée et ribber le pavé, si bien qu'on ne sceut dire de luy qu'il estoit aussy bon homme d'espée que de lettres, car il sçavoit fort bien la pratique des deux. » Il alla en Piémont, s'y signala, et mérita la confiance du maréchal de Brissac. Lorsqu'il fut arrêté, après le mauvais succès de l'entreprise sur Milan, les Espagnols voulurent lui faire faire son procès. Le mémoire qu'il rédigea pour sa défense fut envoyé à l'Empereur, qui fut tellement frappé de l'éloquence de Salvoison, qu'il lui rendit la liberté, à lui et à ses compagnons. Salvoison paroissoit devoir s'élever aux premiers grades militaires; il fut enlevé par une maladie aiguë à l'âge de trente-sept ans.

Dieu prospera si bien le voyage, qu'il se rendit en la maison du Siennois jusqu'à quatre-vingts François et quarante Italiens; à tous lesquels il fit soudain experimenter la montée et la descente de l'eschelle de corde, pour choisir ceux qui seroient plus propres à monter les premiers.

Cela faict, Salveson de son costé et le Bresignelle aussi de l'autre, declairerent aux soldats où ils estoient, et à quel effect ils avoient esté envoyez; qu'il n'estoit plus question que de prendre les armes avec un courage ferme et arresté pour donner dans ce chasteau, et si vivement et valeureusement combattre qu'ils en demeurassent les maistres, à la gloire et utilité du Roy et à la leur particuliere: joinct qu'emportans la victoire, tant de riches seigneurs et l'Empereur, qui estoient dans ceste grand ville, serviroient de trophée, de butin et de recompense à si memorable et genereux exploict que seroit le leur. Ils se monstrerent tous fort deliberez à ceste militaire semonce; de maniere que, la journée du vieux caresme-prenant venuë, ils firent tous prieres à Dieu à ce qu'il pleust à sa Divine Majesté la nuict prochaine leur donner la victoire à laquelle ils aspiroient sous sa main, et là où le contraire adviendroit, qu'elle leur pardonnast leurs pechez et receust leur ame contrite et repentente. Ainsi preparez et disposez, ils sortent tous avec leurs eschelles, et tirent contre le chasteau du costé du logis du gouverneur, lequel respondoit sur la muraille. Est icy à noter que ce gouverneur, ayant belle femme, et craignant de devenir un second Acteon, ne permettoit jamais qu'on fist sentinelles ny rondes de ce costé là, où le mur faisoit une petite courbure qui couvroit la

veuë de la sentinelle qui estoit à main dextre, comme aussi ils estoient couverts à la gauche d'une grande casematte qui estoit au fossé.

Arrivez sur le bord du fossé, le Siennois et Salveson descendirent les premiers, et tous les autres aussi file à file, et se rendirent au pied de la muraille du chasteau : là ils se mirent à remboitter et bien cheviller la grande eschelle, puis la dresserent à l'endroict d'une canoniere. Le Siennois, Salveson et Sainct-Germain monterent les premiers, estimans rompre la fenestre de ceste canoniere desja fort vieille, et par icelle entrer dans le chasteau; mais ceste fenestre estoit si espaisse et si bien armée de barres de fer au dedans, qu'il estoit impossible de l'enfoncer. Travaillans ainsi en vain à ceste ouverture, ils firent tant de bruit et tomber tant de pierres dans l'eau, qu'il y avoit dequoy esveiller les plus endormis mastins; et si toutesfois ils ne furent jamais descouverts. Le Siennois avoit aussi porté avec luy un gros trousseau de cordes, en intention que là où ceste fenestre ne pourroit estre rompuë, d'attacher les deux eschelles ensemble, et avec icelles monter sur le mur, la hauteur duquel il avoit seulement perpendiculairement mesurée, sans considerer, ainsi qu'il devoit faire, que le talu que faisoit la muraille depuis le fonds du fossé jusques au bord du cordon, en emportoit beaucoup, et que d'iceluy en haut elle marchoit toute droicte, comme elle faisoit que l'un et l'autre desroboit plus de trois à quatre toises de corde, et plus de six d'une eschelle.

Il se trouva aussi trompé en deux autres sortes : la premiere, parce que les deux eschelles, estans ainsi liées et fagottées ensemble et appuyées à la muraille,

faisoient sac si enfoncé que les chats eussent esté bien empeschez à grimper dessus; la seconde, parce qu'avec tout cela l'eschelle demeuroit courte de plus de deux toises. Ayans en fin tous longuement travaillé et en vain, et l'aube du jour commençant un peu à paroistre, le Siennois, auquel ils avoient tous commandement d'obeyr, fut d'advis de sonner la retraicte; ce qu'ils firent, plains de rage, de regrets et de soupirs. Estans retournez tous dans la maison du Siennois, il commença à detester son mal-heur et son imprudence à n'avoir mieux mesuré et recogneu la fenestre de la canoniere et la hauteur et recourbement de la muraille, et ce que la bourbe du fossé en desroboit aussi; proposant là-dessus qu'il falloit remettre la partie à une autre fois, et que cependant chacun se retirast en Piedmont au mieux qu'il pourroit; car, de les plus tenir cachez en sa maison, il estoit impossible sans leur faire courir, et à luy mesme aussi, un dangereux hazard.

Ceste dure sentence n'eust pas plustost esté prononcée, que, le jour commençant à apparoir, chacun deslogea à qui mieux mieux, et, prenans chemins differens à ceux qu'ils avoient faicts, qui se sauva et qui se perdit aussi. Lors du partement il pleuvoit et faisoit fort grand broüillas, qui leur servit fort à sortir de la ville sans estre descouverts. Or, tout ainsi qu'un mal-heur ne vient jamais gueres sans l'autre, comme on dict, il advint qu'ayant le Siennois oublié ses gands dans le fossé et un trousseau de cordes, que la sentinelle, sur l'heure de midy, veit dans le fossé ces gands et ceste corde avec une piste (1): soudain il appelle le sergent et luy monstre ce qu'il avoit veu; l'autre l'alla dire au

(1) Des traces de pas.

gouverneur, qui le fit descendre dans le fossé, où ayant relevé les gands, il lesr ecogneut pour ceux du Siennois, qui hantoit avec eux. Aussitost la justice est appellée, à laquelle est commandé d'aller saisir le Siennois: il en eut le vent, et, se sauvant par dessus les maisons, une vieille maquerelle le decela, et fut prins.

Cependant Salveson, lequel s'estoit accompagné avec Christofle Malvicino, Augustin Ruscalle et Vidigulphe de Pavie, soldats de Carle Birague, estant desja sur le bord des terres venitiennes, et prest à estre sauvé, il envoya devant le Malvoisin en un village appartenant au conte de Verme, pour tascher à luy recouvrer sans bruit une monture, ne pouvant plus quant à luy aller à pied. Le Malvoisin, en arrivant pres le village, rencontra un sien amy qui luy demanda ce qu'il cherchoit et d'où il venoit : il respondit qu'il cherchoit un cheval pour un gentil-homme qu'il avoit laissé un peu derriere luy, et qu'ils venoient d'un lieu où ils eussent bien fait leurs affaires si l'entreprinse fust reüssie. Or, n'ayant peu recouvrer de monture en ce lieu, il passa plus outre jusques à un autre village. Ce pendant ce gentil amy, auquel Malvoisin avoit fort inconsiderément parlé, en alla faire le raport à ce conte de Verme, lequel sortant en la ruë avec cinq ou six hommes embastonnez, et voyant arriver Salveson et les deux autres soldats, il leur demanda d'où ils venoient; ils respondirent de la guerre de Parme : il leur demanda s'ils avoient passe-port; ils respondirent qu'ils n'en avoient point d'autre que leur propre misere et calamité, laquelle les rendoit recommendables à tous seigneurs et chevaliers tels que luy. « Cela est beau à dire, respondit ce conte; mais si faut-il toutesfois, vous trou-

vant despourveuz de passe-port, que je responde de vous, et que je vous conduise à Milan : » comme il fit, eux n'ayans force pour resister. Les ayant consignez au sieur domp Ferrand, il ordonna qu'ils fussent serrez dans le chasteau. Ainsi qu'on les y conduisoit, Salveson ne fut pas plustost sur le pont, que, regardant la place, il dict qu'il n'y avoit pas long temps qu'il ne pensoit pas y entrer, comme il faisoit, par la porte. Un Espagnol de ceux qui faisoient la garde, et qui entendoit un peu la langue françoise, l'alla soudain rapporter au gouverneur. et luy à domp Ferrand, lequel députa soudain le capitaine de justice pour les examiner et tirer, par tourmens ou autrement, la verité de ceste parole.

Salveson et ses compagnons, se voyans reduicts à ceste extremité par la coulpe de leur propre langue, sentirent double tourment et double misere; et, comme confuz et fort esperduz en eux-mesmes, ils confesserent tout au long le discours de l'entreprinse. Quoy faict, le capitaine de justice les confronta au Siennois, lequel confessa soudain le tout sans torture. Son cousin Horace se sauva, et luy fut condamné à estre tiré à quatre chevaux, et peu apres ainsi executé en la presence dudict Salveson, lequel, par l'ordonnance de l'Empereur, fut depuis delivré comme François et comme soldat de fortune, qui avoit monstré du cœur et de l'affection au service de son maistre, auquel il devoit tout cela, sans acception de personne. Si Salveson eust esté lors autant retenu qu'il fut depuis en beaucoup de bonnes entreprinses qui luy furent commises par le mareschal, les choses fussent encores demeurées en surceance jusques à une autre occasion, laquelle on eust mieux

digerée et mesnagée que n'avoit esté l'autre ; car, à la verité, il n'y avoit rien de plus reüssible qu'estoit ceste entreprinse à une autre fois si les nostres mesmes n'eussent trop causé, et dont le regret les rend excusables. On ne se repent jamais de se taire, ouy bien de trop parler. Et encores qu'il y ait de la faute de la part du Malvoisin premierement, et puis de Salveson, si est-ce qu'ils sont aucunement excusables, d'autant que le sinistre succez d'un si grand affaire et d'une si haute esperance qu'estoit la leur, avoit tiré leur ame hors de jugement et de la convenable assiette en laquelle le sage et le constant demeure tousjours, quoy qu'il survienne. Et de faict, estant venu trouver le mareschal, il ne laissa de loüer son courage et sa diligence, le priant se souvenir que ne faillir jamais estoit chose qui surpassoit la fragilité humaine, mais que se servir des fautes passées pour la conduite et precaution de l'advenir, estoit ce qui appartenoit au sage et au courageux soldat, tel que se monstra depuis, en plusieurs bons affaires, ledict Salveson, et ausquels il fut depuis diversement employé, tant pour sa valeur et dexterité au faict des armes, que pour la prudence qui l'accompagna par apres en toutes sortes d'affaires.

Le Roy fut incontinent adverty de tout ce miserable succez par Plancy; et encores que Sa Majesté eust un extreme desplaisir d'avoir failly une entreprinse si bien conduite et de telle importance qu'estoit ceste là, si ne laissa elle de grandement loüer et mesmes consoler le mareschal, Ludovic de Birague, Salveson, et les autres, qui se sauverent presque tous. Entre autres il y eut quatre soldats gascons, nommez Lombrail, Caldagnes, Calverat et Girard de Riarville, lesquels, ayans prins

le chemin de Gennes, et de là à Sainct Reme, cuiderent mourir de faim, sans un secours qu'ils trouverent eux-mesmes en eux-mesmes : c'est que Lombrail s'epluchant au soleil et maniant ses chausses, il trouva trois escuz cachez en sa brayette, où il les avoit mis en joüant il y avoit long temps sans s'en souvenir. Ce secours inesperé les aida à gaigner le Mondevis; remarquans par là qu'un acte de folie secouroit un acte valeureux, tel qu'estoit celuy de ce voyage.

Le vingt-sixiesme de mars, Bonnivet, qui estoit retourné de Cairas et s'estoit rendu à Quiers, donna advis au mareschal que les Espagnols estoient sortis de Tonc(1) et de Monteil et une autre grosse trouppe d'Ast, et faisoient courir le bruict que c'estoit pour aller saccager Butigleres, Chastelnau et autres villages qui refusoient de leur payer contributions : ruminant toutesfois le temps et les affaires, il jugea qu'il ne falloit pas tant de forces pour faire ceste legere execution, ains au contraire que c'estoit pour donner quelque escalade à Villeneufve d'Ast. Tout soudain il en donna advis et au mareschal et à La Motte Gondrin, qui en estoit gouverneur, mandant à cestuy-cy de se tenir prest, comme aussi feroit-il de son costé, pour aller trouver l'ennemy s'il marchoit à luy, dont il luy pouvoit donner advis par deux vollées de canon.

Le mareschal manda à Bonnivet qu'il avoit tres bien advisé, et que luy mesme le suivroit avec force suffisante. A la verité l'ennemy avoit dressé pratique dans Villeneufve avec deux Italiens qui avoient promis leur donner entrée lors qu'ils seroient en sentinelle ; mais c'estoit à jeu double, car ils en avoient donné advis à La Motte

(1) Tovo.

Gondrin, lequel leur avoit commandé d'entretenir la pratique jusqu'à tant qu'il leur eust fait apprester une carbonnade de fort mauvaise digestion s'ils y fussent venus, ce qu'ils ne firent pas. Estant sorty de la ville quelqu'un qui leur donna advis du banquet qu'on leur avoit preparé, ils tinrent bride en main et se retirerent, comme aussi firent les nostres. La Motte Gondrin, qui pensoit avoir fait un beau chef-d'œuvre, s'en vint trouver le mareschal, et luy racompta toute l'histoire, estimant d'en devoir estre loüé et chery; mais l'autre, au lieu de ce faire, le reprint fort aigrement, et jusques à le menacer de prison, pour avoir esté si hardy que d'entreprendre un jeu si dangereux sans le luy communiquer, et dont la perte de la place s'en pouvoit ensuivre, quelque carbonnade, maigre ou grasse, qu'il eust dressée; qu'il se devoit souvenir qu'il ne fut jamais seur de laisser entrer l'ennemy dans sa place, à cause qu'il pouvoit advenir tel inconvenient ou tel espouvantement de la part des nostres, que la ville auroit esté emportée.

En ce mesme temps le capitaine Tavernier, de Bony sur Loyre, et lieutenant de la compagnie de Briquemaut, gouverneur de Sainct Damian, allant à la guerre avec douze cellades et cinquante harquebuziers à cheval, rencontra, sans y penser, six-vingts, que chevaux legers, que arquebuziers à cheval, au moulin de Cervieres, sur le chemin de Cairas, commandez par le capitaine Andriot, lieutenant de Cesar de Naples, maistre de camp des Espagnols. Tavernier, ores qu'il n'eust qu'un bon œil, les descouvrit soudain, et soudain aussi commanda il aux siens de le suivre et donner dedans; ce qu'ils firent avec contenance si asseurée, que les autres furent tous ou tuez ou faits prisonniers, et

entre autres ledit capitaine Andriot, qui cuida forcener lors qu'il veit qu'un si petit nombre qu'estoit celuy des nostres l'avoit emporté. Tavernier, qui s'y porta fort vaillamment, eut son cheval tué et trois grands coups de halebarde que le corps de cuirasse soustint, et un sergent de blessé et deux soldats de morts.

De ceste mesme course, ayant La Motte Gondrin advis qu'au village de Lesset, à trente mils de là, au païs de Langues et au delà du Tanare, il y avoit cinquante chevaux legers qui se rafraischissoient à leur aise sous l'asseurance de la riviere qui les couvroit, il depescha le sieur de Monfa, son lieutenant, lequel par la conduite de bonnes guides passa la riviere, et attrappa les compagnons encores la pluspart au dortouër, et par ainsi ils furent tous tuez, prins ou desvalisez à main sauve.

Au mesme temps Vassé fit entendre au mareschal qu'il y avoit dans Costiglioles d'Astizane deux cens chevaux legers qui s'y rafraischissoient, et que la place estoit telle, qu'elle pouvoit bien endurer cinq ou six cens vollées de canon, et avoit des fort hautes murailles assises sur un roc eslevé, qui estoit cause que ceux-cy, s'estimans hors l'injure de l'escalade, ne faisoient gueres bon guet; que le capitaine Jacques Murator, plus advisé au dedans de l'ame qu'en la contenance ny aux paroles, avoit recognu qu'ils pouvoient estre emportez avec une grande eschelle soustenuë de trois potences ou arcs-boutans emboittez dans le gros de l'eschelle, de laquelle ils tomboient en l'appuyant, et qu'il avoit luy-mesme recognu souvent et de si pres le roc et les murailles, qu'il entreprendroit de monter le premier. Le mareschal, qui ne vouloit jamais hazarder que bien à poinct, fit venir vers luy ledit Murator,

duquel ayant prins langue, il trouva l'entreprinse faisable : par ainsi il le renvoya vers Vassé, luy commandant marcher si fort et si resolu à ceste entreprinse, que l'honneur de la victoire luy en demeurast. La partie fust arrestée à la minuict, auquel temps ils se rendirent au pied du roc, bien armez et encor mieux deliberez : ils dressent leurs eschelles, et montent par un recoing où la sentinelle ne pouvoit bonnement voir; les voilà arrivez sur la muraille sans empeschement quelconque, et sans aucune resistance au dedans, tant la hauteur de la muraille avoit apporté d'asseurance à domp Alouse Pimentel, qui commandoit à ces trouppes. Soudain les nostres commencent à enfoncer les logis et à crier *France!* aucuns se mirent en deffense, qui furent aussitost depeschez; de maniere que le chef et son lieutenant Pedre de La Vera, et la trouppe aussi, furent tous prins à main sauve, sans perte aucun des nostres. L'on y trouva environ six vingts beaux chevaux d'Espagne.

Ceste faction, et le mal-heur que ceux cy coururent, servira d'instruction à ceux qui suivent les armes, afin qu'en quelque lieu foible ou advantageux qu'ils soient, en païs d'amy ou d'ennemy, ils facent tousjours faire la mesme soigneuse garde que si l'armée ennemie estoit à la porte, quand mesme ce ne seroit que pour tenir les trouppes en disposition et en courage.

Sur ceste fascheuse nouvelle, les lansquenets qui estoient en Ast au nombre de deux mil se mutinerent pour n'avoir eu payement depuis trois mois, estimans que cest inconvenient apporteroit quelque remede au leur. Le faict passa si avant, que, si tout soudain domp Francisque d'Est et les autres chefs ne leur eussent

baillé leur vaisselle d'argent, ils eussent saccagé ou vendu la ville. Nostre mal-heur voulut que le mareschal n'en sceust rien qu'apres la chose appaisée. S'il l'eust sceu de bonne-heure, il eust heureusement mesnagé ceste occasion à l'avancement des affaires du Roy; car si jamais il y eut capitaine ou general d'armée qui sceust faire son profit des fautes et des miseres d'autruy, celuy là le sçavoit sur tous autres, et sans en faire toutes-fois l'empesché ny le suffisant, comme d'autres font souvent.

Ayant regret à la longue detention du baron de Chepy et du capitaine Laval, prins dans Cairas, il commanda à Briquemaut de delivrer domp Alouse Pimentel s'il se vouloit charger de faire delivrer l'un ou l'autre des nostres. La chose fut en fin tellement demenée, que ledit de Chepy fut renvoyé en eschange de l'autre, et Laval pour Pedre de Vera[1], lieutenant de Pimentel.

Sur la fin de mars, La Motte Gondrin ne pouvant supporter qu'un petit fort des ennemis nommé La Piova, alterast le cours des contributions qui aidoient le secours de sa garnison, il resolust de le surprandre, et, à ces fins, depescha le capitaine La Garrigue avec six-vingts hommes armez de deux eschelles, leur commandant d'y donner l'escallade par un endroit que Bolongne, le meilleur de ses guides, bon et advisé soldat, avoit recogneu. Ils partirent à telle heure, que sur le poinct du jour, ayans jetté cinq ou six hommes sur l'advenuë d'Ast, d'où secours pouvoit venir, ils donnent dedans et emportent le fort, dans lequel il y avoit quatre vingts soldats; les vingt furent tuez et le reste se sauva dans une grosse tour ou donjon où ils ne pouvoient estre forcez sans feu ou artillerie; ceste-cy

leur deffailloit n'estant pas lors inventé le diabolique petard; quant au feu, ils n'avoient loisir de s'en prevaloir, parce que ceux qu'ils avoient mis au guet descouvrirent en la vallée une trouppe de cavallerie qui marchoit de ce costé là. La Garrigue, voulant joüer au plus seur, sonna victorieuse retraicte avec son butin, et sans rien perdre.

Quelques jours apres, les ennemis firent assembler dix ou douze enseignes à d'Oglany, terre du marquisat de Saluces, et tout en un temps tirer d'Alexandrie quatre canons et deux coulevrines, faisant courir le bruit qu'ils vouloient aller assaillir Ormée, qui confine aux montagnes de Gennes, et qui tenoit le parti du Roy, et le passage ouvert de ce costé là pour traverser à Parme. Le mareschal soudain y pourveut de forces suffisantes pour la deffendre; mais l'ennemy, qui avoit intention de garnir Foussan et Cairas, et non pas d'assaillir Ormée, y envoya ces six pieces sous la conduite de ces douze enseignes, qui s'en retournerent soudain aux garnisons. Leur diligence et leur dexterité prevint à ce coup celle du mareschal. Il n'est pas marchant qui tousjours gaigne.

Le Roy, qui avoit (comme il a esté dict au precedent traicté) descouvert toutes les menées et les desseins que l'Empereur bastissoit à la ruine de la France, de l'Allemagne et de toute l'Italie, avoit esté adverty que la composition que le duc Maurice avoit accordée, au bout d'un siege de trois ans, à la ville de Meldebourg (1), protestante, et à condition de la liberté de religion, avoit ainsi esté faicte pour bastir quelque inconvenient qui peust induire l'Empereur à la deli-

(1) Magdebourg. Ce siége ne dura qu'un an.

vrance promise du lant-grave et du duc de Saxe, que toutesfois il ne vouloit executer. Le Roy mania avec telle prudence et dexterité le duc Maurice et tous les autres princes d'Allemagne, qu'il leur fit toucher au doigt et à l'œil que leur liberté s'en alloit asservie sous le cruel joug de l'Empereur, qui avoit fait convoquer le concile à Trente à ceste mesme intention, se servant des armes spirituelles et temporelles tout ensemble. Surquoy il fust arresté et convenu entre-eux et Sa Majesté qu'elle les iroit secourir avec une armée portant tiltre de protectrice de la liberté germanique. Le mareschal, ayant par plusieurs fois ruminé les consequences de ce voyage, manda au Roy qu'en choses si incertaines et si douteuses qu'estoient celles qu'il entreprenoit lors, il s'en falloit tout à loisir bien consulter, et plus d'une fois mesmes, en remarquant qu'il auroit à faire à des princes de foi douteuse et volage; et qu'il craignoit d'ailleurs qu'en pensant aller soulager et secourir autruy elle ne donnast le champ trop libre à l'Empereur, ou pour les faire tomber tous d'accord à la ruine d'elle, ou bien le moyen de l'envelopper parmy tant et tant d'autres dangers et necessitez, que la France et le Piedmont courussent quelque dangereuse perte, et dont la resource seroit puis mal-aisée, l'armée de Sa Majesté ayant couru le moindre des naufrages où volontairement elle s'embarquoit; la suppliant à ce propos considerer qu'il valoit mieux corriger le desir qu'elle avoit de vanger autruy, et, en dextrement couvrant la necessité des affaires, essayer (par l'embarrassement et par le peril des Allemands) de avoir la paix avec l'Empereur et pour elle et pour les autres aussi. Mais

le malheur de la France voulut que ces salutaires conseils furent meprisez, et duquel mespris plusieurs disgraces succederent depuis. Et par ainsi, les choses estant ainsi arrestées, les princes d'Allemagne, en la confiance du secours du Roy, leverent les armes contre l'attente de l'Empereur, et avec telle diligence qu'ils surprindrent aucunes places qu'il tenoit, poursuivant leur poincte si aprement qu'ils le firent desloger d'Ispruch environ la minuict, et aux flambeaux, pour se retirer à Willac, terre du roy des Romains, assise sur la Drave. L'Empereur, qui sçavoit que la colere des Allemans s'escouloit parmi les bonnes cheres, les apasta et appaisa par diverses promesses : de maniere que, sans en rien communiquer au Roy, ils s'accorderent, et puis le luy envoyerent dire par aucuns de leurs ambassadeurs, remercians Sa Majesté de ce qu'elle avoit fait pour eux, la suppliant ne passer plus outre; luy aprenant par là à ne recevoir d'oresnavant aucun en sa protection sans bons ostages ou gage de bonnes places, comme il sera cy apres reprins et discouru.

Le vingt-neuviesme mars, le mareschal fut adverty que l'Empereur, ayant quelque odeur de l'intention du Roy sur le voyage d'Allemagne, manda au sieur domp Ferrand qu'il ne pouvoit, pour ceste année, contribuer plus grandes forces que celles qu'il avoit, avec lesquelles il luy commandoit de si bien pourvoir aux affaires de Parme et de Piedmont, qu'il n'en advint aucun inconvenient. Ces deux grands princes estoient touchez de mesme crainte et de mesme precaution.

Par incident je toucheray un mot des factions de ceux de Lamirande.

Sur la fin de mars, le sieur de La Rochepozay (1), fort brave gentil-homme, dressa une compagnie de fanterie italienne de deux cens hommes dans les terres des Venitiens, avec laquelle il entra dans Lamirande, nonobstant que les ennemis eussent faict huict grands forts és environs et cinq autres petits, sans les doubles tranchées. Les ennemis en eurent telle honte et tel despit, à ce que manda le sieur de Forquevaux, qu'ils firent pendre quatre ou cinq pauvres soldats qui ne se peurent assez tost avancer vers la ville. Cela donna occasion au conte de Lamirande d'en prendre la revanche, non seulement sur ceux qu'il tenoit prisonniers, mais sur tous ceux qui furent depuis attrappez. Ainsi que ceste nouvelle trouppe approchoit de la ville, et qu'il en estoit sorty environ deux cens au rencontre pour favoriser leur passage, il y eut deux ou trois soldats lesquels sans commandement commencerent à crier : « Allons au petit fort! » Les trouppes, estimans que ce fust un commandement du superieur, tournerent soudain teste vers ledict fort qui estoit sur le canal, et le combattirent de telle ardeur qu'il fut emporté, et plusieurs hommes qui le gardoient tuez; l'enseigne du capitaine Rucellay, nommé Cappony, fut fait prisonnier. Se retirans victorieux, le capitaine Bourbon de Cassel, sortant du grand fort Sainct Martin, voulut venir au secours, mais il fut aussi bien battu que les autres, et si fort blessé qu'il en mourut la mesme nuict. Le malheur voulut

(1) Roch Chasteignier, deuxième fils de Jean Chasteigner, seigneur de La Roche-Posay. Il étoit plus connu sous le nom de Touffou. Il aimoit les lettres et annonçoit des talens militaires; il mourut à la fleur de l'âge. Ronsard a fait des vers en son honneur.

que ledit de La Rochepozay, qui avoit fort vaillamment combattu, eut une mousquetade qui lui gasta la jambe, de laquelle il fut depuis tousjours boiteux.

Le Pape trouva fort mauvais que domp Ferrand eust faict chef de ce siege le marquis de Marignan, voulant que son neveu fust celuy qui y commandast en son absence, et auquel il envoya dans peu de jours trois mil Florentins et trois cens chevaux de renfort.

Mandoit aussi ledict Forquevaux que la ville n'auroit faute de six mois de pain, de vin, de riz, de pois, de feves, de formage, ny de lard, et qu'il ne se falloit mettre en peine pour les secourir.

Environ ce temps, le Pape, las de la guerre, et amateur des plaisirs et du repos, accepta les conditions de la paix (1) que le Roy luy avoit concedées à sa pre-

(1) On trouve sur cette paix les particularités suivantes dans l'histoire de France de Mathieu : « Les cardinaux de la faction impériale faisoient grande instance au Pape, représentans que l'Empereur n'avoit pris les armes que pour l'autorité du Saint Siége, et le vanger de la *félonie* du duc de Parme; que maintenant qu'il est sur le point d'en voir quelque bon succès, il y a de l'injustice de le destourner. Le Pape dit *qu'en toute façon il vouloit la paix;* et connoissant qu'il n'y avoit instrument plus propre que le cardinal de Tournon, il dit qu'il vouloit prier le connestable de faire trouver bon au Roy qu'il revint à Rome; et comme on luy dit qu'il ne se pouvoit mettre en chemin sans avoir un passeport du duc d'Albe, il respondit en colere : « Le duc d'Albe n'a « que faire en cecy : s'il avoit entrepris de s'en mesler, je jetterois la « mître par les fenestres : je veux la paix, et le diable et tous les ma- « lins esprits ne m'en sçauroient divertir. » — Cependant, continue Mathieu, le cardinal de Tournon receut l'instruction du Roy et le sauf-conduict du Pape pour aller à Rome, où il entendit les conditions du traité telles que le Pape les vouloit. La premiere estoit sur la restitution de Parme comme fief de l'Eglise : ce mot de *restituer* est si difficile, que les princes ne le peuvent prononcer; et de tous les péchés il n'y a point où la tentation soit plus foible qu'en celuy-cy; car personne n'a besoin que de ce que son propre intérest luy suggere pour ne rendre l'autruy.

miere semonce, et fit retirer son armée de Lamirande, où Jean Baptiste de Monté, son neveu, demeura mort pour les gages.

Du premier avril le Roy fut pareillement adverty que l'Empereur appelloit en Allemagne tous les vieux Espagnols qui estoient en Italie, et que ses galeres partoient de Gennes pour aller en Espagne enlever quatre mil bisognes (1) qui devoient venir au lieu de ceux cy; et que les Allemans, avec lesquels Sa Majesté avoit juré ligue offensive et deffensive, craignoient d'estres surprins par les aguets et menées de l'Empereur, cault et prevoyant à toutes sortes d'affaires.

Sur le neufiesme dudict mois d'avril, les ennemis, recognoissans que si l'Empereur revoquoit (2), comme il vouloit faire, la pluspart de leurs forces, ils ne pourroient tenir plusieurs petites places qu'ils tenoient dans le Montferrat et Astizane, ils commencerent à les faire toutes desmanteler, et entre autres Tonc, Monteil, Montechiaro et Tiglioles. Gondrin, en ayant

Le Roy avoit dit au cardinal Veralle *qu'on ne luy parlast point de rendre :* le Pape disoit au cardinal de Tournon *qu'il estoit raisonnable que Parme fust rendue au Saint Siége.* « Parler de cela, dit le cardinal de Tournon, c'est vouloir faire la guerre et demander la paix. Le Pape, voyant qu'il ne pouvoit avoir cela, consentit à ne parler point de Parme, et dit au cardinal de Tournon *qu'on laissast Parme en l'estat qu'elle estoit avant la guerre, et que pour le surplus on restast bons amis; qu'il promettoit d'estre neutre entre l'Empereur et le Roy, ne favoriser l'un au préjudice de l'autre, de n'entreprendre rien contre les serviteurs du Roy, nommément contre les trois freres de la maison Farnèse; de rendre Castres au duc Horace...* Moyennant cela le Roy promist *de continuer les affections et devoirs de fils aisné de l'Eglise, et de laisser venir à Rome les expéditions de France.* »

(1) Nouvelles recrues. — (2) Rappeloit.

l'advertissement, dépescha vingt-cinq cellades, conduictes par Bologne, que j'ay ci-devant nommé, pour aller recognoistre ce qui en estoit. Ceux-cy rencontrerent l'ennemy se retirant dudict Monteil; sans marchander ils le chargent de telle furie qu'il en demeura douze ou quinze de morts et six de prisonniers, par lesquels on aprint la resolution et la cause dudit démantellem ent.

Pour autant que Cairas, possedé par les ennemis, estoit situé presque au milieu du Piedmont et sur le grand chemin qui tire au Mondevis, à Beyne et Cental, et que par ce moyen ils couroient jusques à Saviglan et à Carmagnoles, le mareschal delibera de faire fortifier Bra, ruyné és guerres precedentes. C'est une bonne bourgade au deçà de l'Asture, qui passe au pied dudict Cairas, propre à empescher les courses et les vivres aussi, et tenir couvert tout le costé du Piedmont qui tourne vers Carmagnoles, Quiers et Thurin. Et toutesfois, à fin de ne rien entreprendre que bien à propos, il commanda à Vassé, Terrides, Montluc et Francisque Bernardin, d'aller recognoistre les commoditez et incommoditez de la place et de la fortification. Ces seigneurs trouverent l'assiette si commode, qu'en douze jours elle pouvoit estre mise en deffence pour batterie de main, et encores contre une ou deux petites pieces de campagne; que ceux de la bourgade, qui avoient pour chef un gentilhomme nommé Jacques du Solier, ne desiroient rien plus que ceste fortification, offrans d'y travailler tous avec l'aide des villages circonvoisins, et mesmes de bailler du cuivre pour faire une couple de sacres (1) à mettre dans la place. Le

(1) Pièce d'artillerie qui ressembloit à un fauconneau.

mareschal, à ce rapport, donna charge audict Francisque Bernardin de Vimercat d'aller donner ordre à ceste fortification, de mener avec luy deux cens chevaulx et mil, que argolets qu'harquebuziers, tant pour tenir teste contre ceux de Cairas, qui pourroient entreprendre de le destourner, que pour être aussi obeï par ceux des environs. Cela fut executé en quinze jours, et la garde du fort baillée audict Jacques du Solier, qui en fit depuis si bon devoir que Cairas demeuroit par ce moyen à demy assiegé, n'estant qu'à trois mil de là; à quoy aidoient fort aussi Polens et Saincte Victoire precedemment prins, et que nous tenions encores.

Sur le commencement d'avril La Motte Gondrin fut adverty que trois cens hommes de pied et cent chevaux, qui tenoient garnison à Tonc, estoient reduicts à tel desespoir par necessité de vivres et d'argent, qu'il esperoit les emporter s'il plaisoit au mareschal luy permettre de sortir avec deux coulevrines. La responce duquel fut qu'il loüoit l'entreprinse, mais non jamais de tirer ou hazarder l'artillerie; et que pour jouer au plus seur il fist charpenter et noircir quelque bois ayant forme d'artillerie, et qu'à son advis cela suffiroit pour les espouvanter. Luy le fit ainsi; mais en marchant, la fortune luy fut si favorable, que il rencontra ces pauvres gens se retirans en Ast, de tous lesquels il eust tel marché qu'il voulut.

Sur le 9 avril le mareschal eut nouvelles que le Roy commençoit à marcher avec son armée vers la Lorraine, ayant laissé la Roine pour regente, laquelle estoit tout aussi tost tombée en une si extreme mala-

die qu'il y avoit peu d'esperance en sa vie. Là dessus il commanda qu'on fist prieres et processions publiques, ausquelles il assista.

Peu auparavant, Galeas Fregose, genevois, et un sien compagnon, estoient venus trouver le mareschal pour luy proposer certains moyens qu'ils avoient, disoient-ils, de prendre tout en un coup et la ville de Gennes et mesme le prince Doria (1) en son palais, qui estoit joignant la porte de la ville. Le mareschal, à si grande et si importante offre que ceste-là, fit grandes caresses et promesses à ceux-cy s'ils pouvoient mener à fin ceste pratique; mais que, pour plus courageusement l'embrasser, il les prioit luy vouloir ouvertement declarer par quels moyens ils pretendoient y pouvoir parvenir, autrement il ne s'y embarqueroit jamais. Ceux-cy luy firent entendre qu'ils avoient un de leurs parens, principal camerier dudict prince Doria, qui avoit telle authorité chez luy, qu'il tenoit les clefs du palais, et de la porte mesme qui serroit un petit canal de mer où estoient toujours deux galeres et deux petites barques où le prince se faisoit porter quand il alloit en ville; que cestuy-cy estoit d'accord avec eux qu'au jour et à la mesme heure qu'ils accorderoient, il leur ouvriroit la porte et leur donneroit si libre entrée jusque dans la chambre du prince, qu'il seroit prins vif et sa famille massacrée; que, cela faict, il donneroit aussi l'entrée pour saisir les deux galeres et les barques, qu'ils rempliroient des mesmes trouppes qui auroient faict l'execution; qu'ils prendroient le contre-seing ou soit le mot dont le prince se servoit pour faire entrer les siens dans la ville

(1) Charles-Quint avoit donné à Doria la principauté de Melphes.

durant la nuict, comme il advenoit assez souvent, selon l'occasion et occurrence des affaires; et qu'au mesme instant qu'ils marcheroient vers la ville avec ces galeres, ils donneroient aussi une escallade à la porte de la Lanterne, prés de laquelle se tenoit un de leurs amis qui sortiroit lors avec cinq ou six des siens, qui favoriseroient l'escallade pendant que les autres donneroient à la porte; mais que tout cecy ne pourroit estre heureusement conduit si les galeres du Roy n'arrivoient soudain au secours. Ils s'asseuroient aussi qu'en criant *France et liberté!* toute la populace prendroit les armes à la faveur de la France, à laquelle ils estoient de longue main affectionnez. Et tenant le prince prisonnier, ils pourroient par son moyen avoir Savonne entre leurs mains, le menaçant de mort s'il ne la faisoit rendre; et qu'au pis prendre on en tireroit une grande rançon. Sur toutes choses il falloit si bien discipliner les trouppes qui seroient conduites à ceste execution, qu'ils ne fissent, soit en marchant, soit mesmes lors qu'ils seroient dans la ville, aucune violence, ains entendissent seulement à s'emparer des murailles et des bastions.

Ces choses souvent repetées, et d'une mesme cadence, donnerent occasion au mareschal de croire tout ce que ceux-cy proposoient; mais ayant depuis bien ruminé la consequence et toutes les circonstances de l'entreprinse, il trouva que pour l'executer avec seureté il falloit qu'il menast avec luy quatre mil soldats et cinq cens chevaux bien choisis: ce qui desgarnissoit si fort le Piedmont, qu'au cas que ces trouppes courussent fortune il demeuroit exposé à toute sorte d'injures, hazardant par ce moyen le certain pour l'in-

certain. Outre ce, il estoit fort malaisé de conduire par quatre ou cinq journées ceste petite armée, sans que le prince Doria et la ville n'en fussent advertis, et que par consequent ils ne pourveussent à leurs affaires. Quoy succedant, et n'ayant aucune proche retraicte, c'estoit evidemment commettre et luy et l'armée en un extreme danger, outre le salut de l'Estat qui dépendoit de celuy de ceste armée. Davantage que cela ne pouvoit estre entreprins sans le secours des galeres du Roy. Joinct qu'il ne voyoit pas en quel lieu elles peussent seurement surgir pour selon le succés s'approcher de la ville, les ennemis tenans toute la coste depuis Antibe jusques à Gennes. Que ces considerations estoient si hautes et si chatoüilleuses, qu'il ne devoit rien entreprendre sans l'avoir precedemment communiqué au Roy, affin d'avoir sa resolution et son commandement *in utramque fortunam*. Et à la verité, pour heureusement conduire ceste entreprinse, il falloit que ce fust par le moyen des galleres, qui pouvoient mettre en terre les gens de guerre propres à l'execution, et les retirer sans hazard l'affaire ne succedant : ce qui ne se pouvoit faire par terre, où il falloit cinq jours de retraicte, et par païs montueux et ennemy.

C'est pourquoy le mareschal se resolut de dépescher Plancy vers Sa Majesté, et d'envoyer ceux-cy avec luy, afin qu'ayans conferé avec elle et M. le connestable, il peust lors avec plus de courage et d'asseurance entreprendre ce jeu, et mesmes afin que Sa Majesté fust celle qui asseurast ces deux personnages de la recompense qu'ils pretendoient, ne se voulant obliger aux choses qui dependoient de la volonté et de la puissance du maistre, ayant observé qu'apres le coup

on ne se soucie jamais guieres de celuy qui y a mis et la vie et les biens.

Le Roy fut bien aise d'entendre ce discours, ne desirant rien plus que d'en voir l'execution; mais il declara qu'il n'estoit pas possible qu'il y peust entendre jusques au retour du voyage d'Allemagne, qui seroit sur la fin d'aoust et non plustost; et qu'à lors il donneroit toute l'assistance qu'il seroit possible, pour reduire l'entreprinse à perfection. Manda en outre au mareschal qu'il luy renvoyoit Fregose et son compagnon, à chacun desquels, au parsus l'asseurance de leurs demandes, il avoit fait donner cinq cens escus, et que son advis estoit qu'ils fussent renvoyez au pays, pour tousjours mieux disposer et asseurer les amis et les affaires, avec charge de retourner en ce temps là, bien resolus et preparez à l'execution. Voylà comment les François, sans s'enquerir plus avant, acceptent au premier abord tout ce qui leur est indifferemment proposé, et dont toutesfois la repentance qui vient apres ne les a jamais rendus guieres plus considerez. Et pour autant que Sa Majesté avoit desja, en la conception de la facilité de l'entreprinse, mandé au mareschal que lors qu'il marcheroit à l'execution, qu'il laissast tout le gouvernement du Piedmont és mains d'Aussun, de Terrides et de Francisque Bernardin, il manda au Roy qu'il recognoissoit que ces trois seigneurs n'avoient, chacun à part soy, faute de jugement, de courage ny d'affection pour s'en dignement acquiter; mais que toutesfois il estimoit, quant à luy, que l'ambition et la jalousie entre pareils, et à une mesme aciette, n'estoient jamais pour permettre qu'il y eust entr'eux la concordance ny l'intelligence qui

estoit necessaire en chose de telle importance, et où on ne pouvoit faillir deux fois; et qu'en ce cas il estoit expedient que la vertu et l'authorité d'un seul fust aussi seul conducteur de la barque; qu'à son advis Sa Majesté seroit assez à temps à s'en resoudre lors qu'il auroit recogneu bien au vray ce qu'on se pouvoit promettre de l'entreprinse de Gennes; que ceste sienne remonstrance ne tendoit à corriger le parfaict jugement de Sa Majesté, mais bien à le seconder avec telle prudence que la reputation et l'Estat demeurassent conservez, et dont l'unité et l'ancienne experience sont les plus necessaires outils.

Pour entreprendre ce voyage d'Allemagne dont j'ay cy-devant parlé, le connestable tira de costé et d'autre toutes les vieilles bandes françoises pour renforcer l'armée de Sa Majesté, au nombre desquelles furent comprinses ces sept vieilles bandes de Chastillon precedemment envoyées en Piedmont, la privation desquelles apporta un grand reculement aux desseins du mareschal, qui fit joug à la necessité, et non à la vertu ny au courage.

Environ ce temps les Siennoïs, par les menées et pratiques des cardinaux de Ferrare et de Tournon, recouvrerent leur liberté, et assiegerent la citadelle qui leur fut renduë le 25 juillet, assistez de deux mille hommes que ces seigneurs leur avoient envoyez au nom du Roy, en la protection duquel ils se mirent deslors.

Le sieur domp Ferrand, recognoissant l'affoiblissement des forces françoises, print resolution de faire toutes sortes d'efforts pour jecter une armée en campagne et se ressentir des pertes passées, et de tous poincts renverser la domination françoise, sous la fa-

veur du duc de Savoye, qui estoit lors venu de Flandres en Italie, couvertement mal content de l'Empereur.

Le mareschal recognoissant que toutes ces occasions pouvoient apporter de grands inconveniens dans le Piedmont, mesmes se voyant esloigné du secours qu'il pouvoit esperer du Roy, il print resolution de se jecter avec environ huit mille hommes et douze cens chevaux dans les faux-bourgs de Carmagnolles, faisant diligemment lever de grandes tranchées tout à l'entour; jugeant que ceste place luy apporteroit quelque commodité pour renforcer les places que l'ennemi pourroit assaillir, et pour favoriser la moisson du Piedmont, en quoy consistoit la conservation universelle du total de l'Estat.

Soudain qu'il eut heureusement achevé ce sien dessein, l'armée imperiale recognoissant qu'elle ne pouvoit plus rien entreprendre sur Carmagnolles, comme elle avoit esperé, elle s'adressa au fort de Bra qu'elle fit sommer; à laquelle sommation n'ayant eu autre responce que harquebuzades, ils firent sortir de Cairas deux canons qui tirerent environ quatre cens vollées et firent bresche raisonnable, dans laquelle les Espagnols ayans donné l'assaut la place fut emportée, et presque tout mis au fil de l'espée.

Pendant l'assaut, M. de Terrides qui s'estoit advancé avec sa compagnie de gendarmes, pour recognoistre la contenance et de l'ennemi et des nostres aussi, fut rencontré par un gros de cavalerie qui le chargerent si rudement qu'il se sauva, sans autre perte que celle de six des siens, deux morts et quatre prisonniers.

Ceste execution de Bra parachevée et le fort renversé, domp Ferrand print la route de Beine qui est entre Cairas et Mondevis ; mais il ne l'oza attaquer, trouvant la place si bien garnie qu'il y avoit plus à perdre qu'à gaigner : et neanmoins durant six semaines il ne fit que tournoyer tout à l'entour, pour donner le gast à la campagne, et par ce moyen reduire ceste place, le Mondevis, Cental, et Roque de Baux à telle extremité, qu'il peust apres essayer d'assieger celle qui luy plairoit.

Ayant parachevé le degast, et ne voyant rien remuer dans la ville que force escarmouches, il tourna teste vers le marquisat de Salluces, ravageant tout en passant. Mais en ces entrefaites, se trouvant pressé d'envoyer des forces au Parmesan, le duc de Savoye et ledict domp Ferrand resolurent d'essayer de prendre, comme ils firent fort aisement, Dronier, Versol, Salluces et Cardé, et de laisser dedans si bon nombre de gens, que les François ne peussent penser ni à Parme ny à autre chose plus grande.

Si tost que l'armée imperiale eut tourné teste vers Ast et envoyé des trouppes à Parme, Brissac tira tout ce qui estoit dans les tranchées de Carmagnolles, et marcha au recouvrement desdits chasteaux ainsi recentement prins. Tout ainsi que Dronier avoit esté le premier perdu, aussi fut-il le premier assailli et recouvert, Palvoisin et Philippe d'Alberac le deffendans. Ils furent sommez de se rendre, et ne l'ayant voulu faire, l'artillerie fut plantée en plain midy et sans gabions, elle fit bresche avec quatre-vingts ou cent vollées. Ceux de dedans, craignans d'estre emportez, jecterent force bois et poudre dans la bresche, qui s'em-

braza tout en un instant : et toutesfois aucuns des nostres ne laisserent, inconsiderément poussez par le sieur Bertin de Morette, piedmontois, capitaine de cent chevaux legers, de donner dedans sans le commandement du mareschal et premier qu'avoir recogneu, et entre autres le capitaine Lichaux, basque, qui souloit commander dans Ravel; tous lesquels y furent mal traictez, mesmes luy qui y mourut d'une harquebusade, et encores une douzaine de bons soldats : ce fut grand dommage pour la valeur qui estoit en luy. Le mareschal, au cry de cest inconvenient et de celuy qui en avoit esté cause, courut vers la bresche, dans laquelle le feu estant presque estaint il fit donner; elle fut emportée du premier coup, les soldats espagnols tuez, et les deux capitaines prins à main sauve. Soudain le mareschal commanda que le Palvoisin fust pendu pour la perfidie practiquée par luy contre la foy donnée au mareschal lors qu'il fut faict prisonnier au combat des Ongres, comme vous avez veu cy-dessus : mais, le menant au supplice, par une rage il donna de la teste sur une pierre où il se tua, perdant l'ame pour sauver le corps, qui fut neantmoins attaché au gibet. De mesme course Versol et Salluces furent rendus à bagues sauves par capitulation.

Ces choses ainsi executées, le mareschal et l'armée retournerent à Carmagnolles, d'où fut depesché le president Birague avec deux mil hommes de pied et quatre canons pour aller battre Cardé, dans lequel s'estoient fourrez quatre cens tant de bannis qu'autres gens ramassez, qui faisoient mille maux. Les forces arrivans devant, ils vindrent fort bravement à l'escarmouche; mais estans rembarrez, on donna ordre à planter l'artillerie,

laquelle tira plus de six à sept cens vollées devant qu'elle peust faire bresche raisonnable. Le president, voyant l'obstination de ceux de dedans, fit donner l'assaut, qui fut si bravement et rudement soustenu, qu'aucuns capitaines des nostres commençoient à s'en laschement retirer, lesquels rencontrez par ledict president tenant une halebarde, il les print par le poing, et leur monstrant la bresche, « c'est là, dit-il, où il faut entrer avec honneur plustost que s'enfuir avec deshonneur. » Ils en eurent tant de honte qu'ils tournerent soudain teste vers la bresche, qui fut tout aussitost forcée et tout tué sans remission. En faisant ceste execution, un soldat prenant de la poudre mit le feu aux munitions, ce qui gasta et luy et une vingtaine d'autres, et le chasteau aussi qui fut tout bruslé; ceste maison appartenoit au gendre du conte de Tende, le dernier de la legitime race des marquis de Salluces.

La promptitude de ces heureuses executions donna matiere à domp Ferrand d'entreprendre de tourner teste vers Carmagnolles, et forcer la ville et les tranchées; mais le mareschal en ayant eu le vent s'y rejetta tout soudain, comme il faisoit à tous les coups que l'ennemy monstroit ses armes et qu'il n'estoit pas le plus fort.

Dela à quelques jours, les Imperiaux, n'ayans le courage de rien entreprendre sur nous, departirent leurs forces par les garnisons; quoy entendu par le mareschal, il delibera d'assaillir la ville de Busque, laquelle infestoit tout le Piedmont et le marquisat de Salluces par courses, voleries et contributions. Mais pour autant que la place estoit assez bonne et qu'il y avoit dedans de cinq à six cens hommes, commandez

par le capitaine Sçarnafix, creature de La Trinité, il jugea qu'il la falloit emporter auparavant que l'ennemi vint au secours, et que pour ce faire il y falloit mener une si grand bande d'artillerie, qu'on eust en sept ou huict heures fait telle bresche qu'on peust aisément aller à l'assaut. Par ainsi il fit assembler à Carmagnolles quinze canons et trois coulevrines avec leurs munitions et tout l'equipage necessaire pour la conduicte; il commanda aussi au mesme temps qu'on fist cuire soixante dix mil pains en divers lieux, afin que rien ne defaillist pour heureusement executer l'entreprinse. Les choses ainsi ordonnées, le mareschal partit dudit Carmagnolles avec quatre mil Francois, trois mil Suisses, douze cens Italiens et quinze cens chevaux, partie desquels il envoya devant avec un harquebuzier en crouppe, pour sur l'annuictement aller serrer ledit Busque, et empescher que rien n'en peust sortir ou y entrer. Luy cependant marchoit plus lentement à cause de l'artillerie qu'il ne vouloit abandonner.

Le lendemain nous arrivasmes devant la place sur les neuf ou dix heures du matin; et lors on commença à faire les tranchées et approches pour mettre l'artillerie en batterie. Le mareschal, recognoissant luy-mesme la place, trouva à dix pas du bord du fossé une mestairie toute plaine de paille et de fourrage, vers laquelle il fit commander par les regimens qu'à peine de la vie nul ne fust si osé d'approcher ou d'y aller rien prendre; ayant projecté en luy mesme de s'en servir la nuict suivante pour planter l'artillerie, et faire batterie au clair du feu que feroit ceste grange enflammée, qui regardoit l'endroit où il vouloit battre. Si tost que la nuict fust venuë le feu y estant mis, les choses reüssirent comme

il avoit pensé; car la clarté fut si grande qu'on voyoit la courtine et les flancs de la ville comme de jour, et ceux de dedans au contraire ne pouvoient rien voir de ce qui se faisoit dehors. Soudain l'artillerie commença à jouer, laquelle fit tel exploict toute la nuict, qu'environ le jour il y avoit cinquante pas de bresche. Les François et les Italiens se preparans pour aller à l'assaut, le colonnel des Suisses Fiolic vint trouver le mareschal aux tranchées, auquel il se plaignit de n'avoir eu commandement d'aller à l'assaut comme les autres, comme si on l'estimoit plus bas de force, de courage et d'affection que les François, ausquels toutesfois il ne cedoit; que c'estoit chose qu'il ne pouvoit endurer, et qu'il supplioit que l'assaut fust mi-parti entre luy et les François, afin que le courage et la valeur des uns et des autres fust visiblement recognuë. Le mareschal, luy tendant lors la main avec une joyeuse contenance, luy respondit : « Je n'ai jamais douté, monsieur le colonnel, ny de la vertu ny de l'affection, soit de vous ou de vostre nation, sur la force de laquelle ceste armée est à demi appuyée; mais je voulois la reserver pour un jour de bataille, ou pour quelque autre plus signalé exploit que cestuy-cy : approchons nous du fossé, et recognoissons comment nous devrons ordonner l'assaut, et je vous donneray lieu si honnorable que vous demeurerez content. » Ainsi qu'il parloit encores, la ville donna la chamade et demanda à parlementer. Soudain le mareschal envoya un trompette pour sçavoir ce qu'ils demandoient; ils firent responce que s'il plaisoit au mareschal leur faire composition honorable, qu'ils luy remettroient la place. Le capitaine Loup, et moy avec luy, y fusmes envoyez; et apres

avoir bien debattu il fut accordé qu'ils sortiroient bagues sauves, l'artillerie et munitions demeurans au Roy.

Le mareschal, qui estoit tousjours en doute des ennemis, fit soudain tourner teste à l'artillerie sous l'escorte de cinq cens chevaux et douze cens Suisses, qui la conduisirent en sauveté dans Carmagnolles.

Le gouvernement de la place fut donné au sieur de la Molle, ancien et valeureux capitaine, et luy furent laissez huict cens François et deux cens Suisses; tous lesquels avec les pionniers travaillerent si bien à remparer les bresches, qu'elle pouvoit tenir contre une mediocre armée. Pendant ces executions le Vistarin s'empara de Cameran, dont il fit un fort qui gourmandoit tout le Montferrat qui nous souloit contribuer.

Soudain que la place de Busque fut prinse, le sieur de Rossane, qui avoit un fort beau chasteau à une lieuë de là, vint de gayeté de cœur trouver le mareschal, le suppliant de le recevoir pour serviteur du Roy, sous certaines honnestes compositions qui luy furent accordées.

Le sieur domp Ferrand, lequel à ceste nouvelle diligentoit le secours, entendit presque aussi tost la prinse de la place que le siege; à la verité qui n'y eust mené que cinq ou six canons, nous en avions pour quinze jours. Voila pourquoy j'ay remarqué qu'il n'y a rien meilleur ny de plus seur à la guerre, que de jouer tousjours à gros jeu, et ne donner jamais temps au temps.

Le sieur de La Trinité, gouverneur de Foussan, le commandement duquel s'estendoit aussi sur Busque, fit pendre une douzaine des soldats qui l'avoient renduë si lachement; car à la verité ils eussent peu endu-

rer un assaut et puis avoir encores honneste capitulation.

Pendant ces demeslemens capitulation fut accordée entre le sieur domp Ferrand et le mareschal, pour la seureté du labour de la campagne; que la guerre ne se feroit au paysan, sinon lors qu'il seroit trouvé menant vivres dans les forteresses, mais non au retour, à la seureté duquel ceux qui tiroient secours d'eux devoient pourvoir; et enfin que le soldat allant et venant ne pourroit prendre sur le paysan qu'un repas de ce qu'il auroit chez luy, sans le contraindre à en aller chercher ailleurs. Ceste capitulation, qui avoit tant et tant esté desirée par le mareschal, fut cause du salut du Piedmont, pour les raisons qui ont esté cy-devant discouruës.

Les choses ainsi heureusement executées, le mareschal mena rafraischir son armée à Carmagnolles. Pendant ce repos il commanda aux sieurs Ludovic et Carle de Birague de veiller de pres sur les forces qui pouvoient estre dans Verruë, et sur la qualité de la force de la place, afin de delivrer le cours de la riviere du Pau des empeschemens que ceste place, qui est sur une haute montagne commandant à la riviere, apportoit au trafic des marchandises, et aux places du Montferrat que nous tenions de ce costé là.

Le sieur Ludovic de Birague, non moins diligent que affectionné, veilla de si pres et si couvertement à recognoistre l'estat de la place, qu'il la jugea forçable avec quatre mil hommes et douze ou quinze cens coups de canon, mesmes n'y ayant lors dedans qu'environ deux cens hommes de nouvelle levée, et les ennemis tous retirez aux garnisons, dont il donna advis au ma-

reschal; lequel, faisant courir le bruit qu'il vouloit renvoyer vers Chivas et Verroleins les douze cens Italiens et Piedmontois qui estoient dans l'armée, pour y tenir garnison, et lesquels il y fit couler, il commanda aussi au colonnel Bonnivet de prendre dix-huict cens François, avec bruit de les aller despartir à Quiers et à Montcallier, et qu'il en donnast advis ausdicts Biragues, afin de prendre jour avec eux auquel chacun se rendroit à Verruë pour l'assieger et battre, et que de Thurin sur les barques du Pau, on leur envoyeroit six canons, deux coulevrines, et dequoy tirer seize cens coups. Ces seigneurs acoorderent si bien le faict par intentions conformes, qu'ils se trouverent sur la minuict és environs de Verruë, que Bonnivet blocqua de fort pres, du costé de la montaigne, pendant que les Biragues combattoient un grand bac et une tranchée où il y avoit une douzaine de soldats pour la garde du passage du Pau, qui furent soudain emportez par les barques avec lesquelles les Biragues avoient conduit leurs forces pour les avoir plus fraisches en arrivant. Bonnivet et Birague ayans communiqué ensemble, chacun donna ordre de son costé à faire monter et planter l'artillerie, sur laquelle ceux de dedans firent quelques sorties dont ils furent tousjours rudement rembarrez. L'artillerie estant plantée sur une motte qui descouvroit les murailles de la place, commença à jouer sur les deux heures apres midy, et ceux de dedans à remparer et à faire beaucoup meilleure contenance qu'on n'avoit esperé; de maniere que le gros effort de la batterie fut remis au lendemain. Dés le poinct du jour, les six canons et les coulevrines commencerent à tirer avec telle diligence,

que sur le midy il y eut apparence de bresche mediocrement raisonnable; toutesfois, pour ne rien hazarder hors de propos, deux soldats furent despeschez pour aller recognoistre la bresche et la contenance de ceux de dedans; l'un d'eux en allant fust blessé à la jambe; l'autre, qui se nommoit Lombrail, ne l'estant pas, poursuivit sa poincte, et au petit pas recognut la bresche raisonnable, et l'ennemy caché dans une tranchée qu'il avoit faicte, mais assez basse. Les chefs ayans entendu le tout et loué et recognu de quelques escus le courage de ce soldat, l'un de ceux qui furent à l'entreprinse de Milan, resolurent de donner l'assaut avec deux trouppes, chacune de cinq cens hommes, qui devoient donner l'une apres l'autre; mais, parce que le pendant de la montagne estoit fort aspre et roide, il leur fut commandé de faire deux pauses et deux halenées, pendant lesquelles l'artillerie tireroit tousjours pour les garentir des harquebuzades du dedans, qui trottoient assez menu. Les choses ainsi ordonnées, chacun se mit en ordre pour les executer: nos gens marchans selon ce qui avoit esté ordonné, approchans de la bresche donnerent furieusement dedans. Les assiegez, par un quart d'heure, firent tel devoir qu'ils ne peurent estre enfoncez; en fin la seconde trouppe marchant de grande ardeur, et toutesfois la premiere voulant emporter la victoire, se jetta à corps perdu parmy les ennemis qui furent à ceste seconde charge emportez, avec perte de seize des nostres et de quatre vingts ou cent des leurs, le reste estant desvalisé et renvoyé. Les ennemis qui estoient à Crescentin, Trin, Verceil, Sainct Germain, Casal, Valence et Pavie, se mirent en chemin pour venir au

princes : de prime face il semble qu'il n'y ait rien de plus vray ; mais quand nous venons à la pratique des armes, qui est le plus souvent renversée par les moindres accidens du monde, nous trouvons alors, pour bien ordonnées qu'elles soient, que la prevoyance, le jugement et la dexterité operent plus que les mesmes armes, tesmoin ce que dirent jadis les Romains de Fabius : *Unus homo nobis cunctando restituit rem* (1). Le mareschal, tenant ceste maxime pour tres-veritable, travailla tousjours autant ou plus ses ennemis par les ruses et par la prevoyance que par la vifve force, attachant, comme disoit Lysander, la peau du renard où celle du lyon ne pouvoit servir. Qu'il ne faille confesser que les victoires et les conquestes qui se font, comme on dict, *aperto marte* (2), ne soient plus braves et plus glorieuses, il n'y a point de doute : c'est l'opinion des Romains ; et la nostre aujourd'huy porte que le vaincre est tousjours loüable, comment que ce soit.

Pour preuve de ceste position, je diray qu'il y a deux choses principales, par lesquelles, sous la faveur des armes toutesfois, l'ennemy peut estre le plus endommagé. La premiere, c'est de si bien ordonner les affaires, que vous le reduisiez à n'oser entreprendre de faire un degast general de la campagne, et tascher de conquerir toutes les petites places et chasteaux qui sont meslangez parmi ses places, et à avoir aussi tellement l'œil tendu à leur conservation, qu'il ne vous en puisse priver, car parce moyen vous demeurez en asseurance de la commodité des vivres, sans laquelle la guerre ne

(1) Un homme en temporisant a sauvé la république. — (2) A force ouverte.

se sçauroit continuer, ny les villes subsister, mais sur tout sans culture de la campagne, et d'autant moins quand on est esloigné du secours de ses amis, comme est le Piedmont de la France, ainsi qu'il a esté cy-devant discouru. Davantage, vous contraignez par ce moyen l'ennemy à tenir tousjours ses garnisons fort grandes, et à n'avoir des vivres qu'à la pointe de l'espée; dont souvent succede telle necessité, qu'il faut lever des armées, tant pour se redimer de la sujection de ces chasteaux que pour avictuailler les places qu'ils ont reduites à necessité : comme il advint de Cairas, ainsi que vous verrez cy apres. La deuxiesme, c'est que quand la rigueur du temps ne permet pas que la guerre se démesle en sieges ou combats, d'aprocher tout le gros de vos forces dans les terres ennemies, pour en consumer les vivres, conserver les vostres et embrasser quelque nouvelle occasion de ruine sur luy, comme il advient souvent à ceux qui sont patiens aux labeurs et à la vigilance, sans lesquels on ne moissonne jamais gueres. Si jamais grand capitaine le sceut ainsi faire, le mareschal en emporta par sus tous ceux de son temps la loüange. Et de faict, ayant conquis Verruë, et n'ayant assez de forces pour entreprendre un siege, il tourna teste vers le Canavois, qui est tout le païs qui s'estend depuis Chivas jusques à Yvrée, en intention de faire deux effects, l'un de manger le païs de l'ennemy, et l'autre de s'amuser cependant à fortifier le chasteau de Sainct Martin, distant de trois lieuës seulement d'Yvrée, tant pour la reduire à quelque necessité comme pour joindre à ses conquestes les vallées de Corgue, de Pont et tout le conté de Valpergue, qui va confiner à la Val-d'Aouste, peuples que

Cesar en ses Commentaires appelle *Salatii;* en quoy ses traducteurs se sont trompez, car ce sont les peuples du Canavois où est encores en nature la ville nommée Salace, dont ils portoient lors le nom. Il s'y faict de fort excellens formages, ainsi que j'ay cy devant costé sur le voyage de Lanz.

Il fit travailler en telle diligence à ceste fortification de Sainct Martin, qu'en moins de trois sepmaines elle fut reduicte à quelque convenable deffence pour une moyenne force, laissant dedans trois cens hommes soubs la charge du capitaine Guierche de Recanat, italien, vieux et experimenté soldat. En ces entrefaictes les neiges estans survenuës, il départit sa petite armée par les garnisons, pour, avec plus de commodité, brasser une entreprinse qu'il avoit sur la ville d'Albe, jadis edifiée par Pompée, et appellée *Alba Pompeia.*

Si-tost que le sieur domp Ferrand fut adverty de ceste fortification de Sainct Martin, qui assiegeoit à demy Yvrée et luy faisoit perdre plus de vingt lieuës de bon et fertille païs, il commença à rappeller son armée des garnisons, pour la tirer en campagne et marcher à la reprinse de ce fort, qui leur estoit autant important qu'aucune autre place qu'ils eussent en ce quartier-là, soit pour la conservation et entretien de leur armée lors qu'elle campoit, soit aussi pour le soulagement des autres villes que l'Empereur tenoit de ce costé.

La diligence de l'ennemy fut telle, que, quinze jours apres la retraite du mareschal, il se trouva campé devant ledict Sainct Martin. Quoy que les neiges et les glaces fussent fort rudes, il fit faire ses approches et

asseoir l'artillerie, et au troisiesme jour commença à tonner fort furieusement, sans que ceux de dedans fissent autre contenauce que de gens resolus à la deffendre jusques au dernier suspir, resveillant tous les jours l'ennemy par diverses escarmouches, les appellans soldats de la pagnotte. En fin l'artillerie joüa si bien qu'il y eust bresche, à laquelle les Espagnols et Italiens donnerent soudain de grand courage, comme de grand courage aussi leur effort fut soustenu une heure durant par les nostres, lesquels, par la blesseure qui advint à leur chef combatant avec eux, furent en fin forcez, luy prins vif et pendu un pain au col, les soldats partie tuez, partie prins et desvalisez. Cette cruelle penderie fut faicte en haine que ceux de dedans appelloient les Espagnols soldats de la painatte, par ce qu'ils n'avoient autre distribution que du pain : la follie cousta depuis bien chair aux ennemis. De mesme suitte l'ennemy emporta le chasteau du Pont, indignement rendu par Marchio Agatico, italien, qui y commandoit.

Tandis que le sieur domp Ferrand estoit occupé à ce siege, le mareschal reduisoit à perfection l'entreprinse d'Albe. Mais auparavant que j'entre en la narration de l'execution qui en fut depuis faite, je discourray quels furent les moyens et les occasions de ceste entreprinse. Il advint donc que deux capitaines italiens des nostres, allans à la guerre du costé d'Albe, nommez Syrte et Venture d'Urbin (1), furent prins prisonniers et conduits dans la ville, puis relaschez et mis sur leur foy de n'en sortir sans congé. Se promenans souvent par la ville, ils recogneurent que, joignant la porte du Tanare, lequel innondoit souvent les fossez, il y avoit

(1) Ventura Brandano, suivant de Thou.

pres le rastel une planche par laquelle on passoit lors que l'eau se haussoit, et que mesmes on pouvoit en tout temps couvertement parvenir au pied de la muraille, sur laquelle, à cause du rastel, ne se faisoit aucune sentinelle.

Ces capitaines estans depuis delivrez tout à plain par eschange, ils en firent le rapport au mareschal, lequel, ores qu'il les recogneust personnages de jugement et d'experience, n'y voulut toutesfois adjouster foy du premier coup, mais renvoya ledit Syrte avec deux de ses gentils-hommes, premierement pour recognoistre les advenuës de ceste porte, ce rastel, ceste planche et ce ruisseau. Ceux-cy se coulerent si secrettement vers la ville, qu'ils recogneurent les choses estre au mesme estat qu'il avoit esté precedemment rapporté; mais il y avoit un moulin sur ce ruisseau, à quarante pas de la ville, pres duquel il falloit necessairement passer, et dans lequel il y avoit deux chiens qui ne cessoient de crier et glappir au moindre bruit qu'ils sentoient; et la sentinelle lors à demander: Qui va là? Or estoit-il impossible de conduire des trouppes sans passer joignant ce moulin. Là dessus il fut mis en avant de gaigner le musnier par force d'argent; mais le mareschal estima que, soit par crainte ou pour avoir double salaire, il en advertiroit les ennemis, comme font tousjours gens de basse estoffe, qui ne penetrent qu'en ce qui est present; et que par ainsi il valoit mieux de députer quatre resolus soldats avec armes couvertes, et demy septier de bled sur les espaules, pour avoir de nuict entrée au moulin, comme gens qui voudroient moudre; que lors les deux entendissent à dépescher le musnier s'il ne vouloit se taire, et les deux autres,

l'un à garder la porte, et l'autre à donner de la chair aux chiens pour les faire taire, et plus aisément les tuër aussi.

Chacun ayant trouvé bon cest expedient, le mareschal appella les seigneurs de La Motte Gondrin et Francisque Bernardin, l'un chaud et l'autre froid, ausquels il communiqua l'entreprinse presens lesdicts deux capitaines, et leur donna charge de l'aller executer avec huict cens hommes choisis et trois cens chevaux qu'il leur bailla, avec promesse de se rendre vers eux avec quatre mil hommes et deux coulevrines pour battre un chasteau qu'il y avoit dans la ville, si Dieu favorisoit l'execution de l'entreprinse. Ces seigneurs, pleins de prudence et de courage, marcherent le plus secrettement et le plus diligemment qu'ils peurent à l'entreprinse : arrivans à vingt pas du moulin, ils envoyerent quatre soldats choisis, bien embouchez et chargez de bled pour amuser le musnier. Mais il advint une chose estrange et fatale, c'est qu'en arrivans ceux-cy tout coyement vers le moulin pour prester l'oreille à ce qui s'y faisoit, ils ouïrent que le musnier, devisant avec sa femme, luy dict en son langage, *Iddio non fara mai che questi buoni Francesi ci venghino à liberar da cotesti marrani* (1) ! Les soldats ainsi desguisez prennent cecy à bon presage. Le premier se presenta, qui estoit piedmontois, et luy dist en entrant : *Compar mio, l'oora che tu desideri è venuta, et di farti ricco encora* (2). Pendant ces propos les autres

(1) « Dieu ne fera-t-il jamais que ces bons Français viennent nous délivrer de ces maudits Espagnols ! »

(2) « Compère, l'heure que tu désires est arrivée, et de faire ta fortune aussi. »

trois entrent aussi les armes au poing, avec lesquels il s'accorda soudain[1], ou par crainte, ou sous la promesse qu'ils lui firent de cent escus : les chiens là dessus sont prins et enfermez, et l'un des compagnons envoyé vers les trouppes pour annoncer le favorable presage, et l'asseurance où ils avoient mis le moulin. Là dessus, garnies de leurs eschelles, elles s'advancent, Syrte menant la premiere trouppe souz le commandement de La Motte Gondrin, et l'autre, Venture d'Urbin, sous Francisque Bernardin.

Les premiers, qui estoient le sergent majeur Castres, capitaine Berrac et sa trouppe, montent et entrent les premiers, et de mesme suite Gondrin et toute sa trouppe, qui alla droit au corps de garde qui fut rompu, et avec les pieds de chevre les portes ouvertes et pont-levis abatu. La trouppe de dehors entra soudain avec huict ou dix trompettes et autant de tabourins expressement menez, qui commencerent un tintamarre tel que si toute l'armée y eust esté. Cependant nos gens, combatans et abattans tout ce qui se trouvoit devant eux, allerent gaigner la place, où le gouverneur Baptiste Fornar, genevois, se presenta avec cent ou six vingts hommes, qui furent repoussez, et luy chargé par Castres d'un tel coup d'espée qu'il luy abattit le nez et le fit son prisonnier. Il y avoit plus de huict cens hommes en garnison dans la place, qui prindrent si fort l'espouvante, qu'ils se mirent à fuïr vers la porte qui va aux Langues, qu'ils ouvrirent, et sortirent enseigne desployée : ayans faict cinquante pas, et s'estans un peu recogneus, ils eurent honte de leur lascheté, et se mirent à vouloir regaigner la porte qu'ils avoient abandonnée ; mais nos gens l'avoient desja gaignée

et fermée, pour entendre au chasteau et envoyer advertir le mareschal de l'execution. Le messager le rencontra desja entre la Monta et Caval, avec trois mil hommes et quatre cens chevaux et deux coulevrines. En ayant remercié Dieu, il dépescha Bonnivet avec quatre cens des plus dispos soldats et chevaux, pour aller soustenir les nostres et serrer le chasteau pendant qu'il marcheroit avec l'artillerie.

La nuict ayant surprins ceste armée volante pres Caval, la lune toutesfois estant fort claire, il envoya coureurs de tous costez pour prendre langue. L'un des conducteurs, qui estoit le viconte Gourdon, luy revint sur les bras, portant nouvelles que les ennemis n'estoient pas loin, et qu'il falloit regarder quelles gens nous avions. Le mareschal, se sousriant, luy respondit : « Il y en a autant qu'il en faut pour les battre, mettez vous en vostre rang et me laissez faire. » Ceste soudaine et gentille responce donna tant de courage et d'allegresse à la trouppe pour diligemment marcher et aider l'artillerie, qu'elle arriva environ midy en Albe, lors que le chasteau capituloit desja. Le mareschal, Bonnivet et les plus apparens seigneurs, firent un tour par la ville pour asseurer les habitans, et de là ils furent conduicts à l'eglise pour chanter le *Te Deum*, suyvis des plus apparens de la ville, et des soldats avec leurs armes.

Le lendemain tout le corps de la ville vint rendre graces au mareschal de ce que nul n'avoit esté saccagé ny femme violée en un si soudain et nocturne démeslement d'armes, offrans leurs vies et biens pour le service du Roy, à la Majesté duquel ils jurerent fidelité. Deux jours apres, le mareschal ordonna qu'ils donne-

roient une paye aux huict cens soldats premiers entrez, et trois cens escus pour homme aux capitaines Syrte et d'Urbin, à la charge que leurs privileges seroient confirmez; leur remonstrant que, combien que la loy militaire portast qu'en toutes places prinses de nuict par armée, comme ils avoient esté, donnoit la personne et les biens au victorieux, que le Roy neantmoins, usant de sa bonté naturelle, leur en faisoit grace, afin qu'ils apprinsent à aimer et à servir Sa Majesté, comme ils firent depuis.

Au mesme instant que les ennemis faisoient les feux de joye de la prinse de Sainct Martin, force leur fut de chanter le *Requiem* de la perte d'Albe, faite le lendemain de celle de Sainct Martin; la fortune nous apprenant par là combien d'authorité elle se reserve sur la guerre et sur les choses humaines, et principalement que c'est ce bon Dieu qui prospére les armes de ceux qui, parmy leur propre fureur, sçavent doucement et chrestiennement user de la victoire, comme faisoit le mareschal, lequel je ne vey jamais s'eslever non plus par les victoires que contrister par les desastres, estimant que Dieu donnoit l'un par grace, et l'autre par correction.

QUATRIESME LIVRE

DES MÉMOIRES

DE BOYVIN DUVILLARS.

SOMMAIRE DU QUATRIESME LIVRE.

FORTIFICATION de la ville d'Albe nouvellement conquise par les François, et incontinent aprés assiegée et battuë par les Imperiaux, qui sont en fin contraincts de lever le siege. — Reveuë de l'armée du mareschal de Brissac, suivie de la prinse de quelques chasteaux sur les Imperiaux. — Siege, batterie et reddition du fort et ville de Ceve. — Prinse de la ville et chasteau de Courtemille, avec la fortification dudict chasteau apres la prinse. — Entreprinse de domp Ferrand sur Villeneufve d'Ast, qui fait resoudre le mareschal de Brissac à luy donner la bataille en la campagne de Butiglieres, au lieu de laquelle il n'y eust seulement que quelques escarmouches. — Pourparlé de paix d'entre les sieurs domp Ferrand et mareschal de Brissac, qui causa une trefve de quarante jours entre eux. — Entreveüe de domp Ferrand et du mareschal de Brissac, pendant laquelle Cairas et Vulpian furent advitaillez par les ennemis. — Revolte des Siennois contre l'empereur Charles V. — Reddition de la ville de Cameran au mareschal de Brissac, qui fait abattre le chasteau et les forts d'alentour. — Prinse et fortification de la ville de Mets par le Roy. — Siege de Mets par l'empereur Charles V, avec grand perte de son armée. — Siege de Sainct-Damian par domp Ferrand, qui n'osa jamais donner l'assaut, ains fut en fin contraint, par la brave resolution des assiegez, de lever le siege au mesme temps que l'Empereur son maistre levoit celuy de Mets. — Capitulation de bonne guerre d'entre les sieurs domp Ferrand et mareschal de Brissac. — Entreprinse et execution sur la ville et chasteau de Verceil, avec la retraicte du mareschal apres l'execution. — Prinse de Teroüane par les Imperiaux. — Forces envoyées aux Siennois, desquels le Roy avoit accepté la protection.

LIVRE QUATRIESME.

[1553] Premier que r'entrer dans les guerres du Piedmont, j'ay jugé convenable de representer en ces Memoires plusieurs grandes et notables executions de guerre et advertissements passez en la France, et que ceux qui ont escrit ont oubliées; et par ainsi j'insereray icy ce que j'ay apprins et retenu, comme aussi feray-je aux livres subsequens. Si les vrayes dattes n'en sont du tout fidellement rapportées selon le cours de mes Memoires, il me sera pardonné, pour autant que je n'en ay peu estre si curieux observateur que j'ay esté de ce qui s'est passé delà les Monts. Je diray donc que, le douzieme avril 1553, le Roy donna cet avis au mareschal, tel que il est icy rapporté, à sçavoir :

« Que les gens de guerre de l'Empereur n'avoient pas encor esté payez, et qu'ils achevoient de manger les vivres qui restoient en l'evesché de Trefves, dont se plaignent fort les habitans dudict évesché; qu'une partie desdicts gens de guerre est allée en la dition du duc de Deux-Ponts à fin de degaster tout ce pays là. Au demeurant, on ne parle poinct de ce que l'Empereur delibere faire, ne qu'il se prepare pour faire quelque chose de nouveau : il ne se dict aussi rien de la diette; ceux qui viennent de Bruxelles disent que l'Empereur ne se laisse point voir, et que son indisposition en est bien cause.

« On dict que le duc d'Albe succedera au vice-roy

de Naples qui est n'aguieres decedé, ce que desirent fort ceux du Bas Païs, car ils ne voyent pas volontiers les Espagnols aupres de l'Empereur.

« L'Empereur a puis n'aguieres choisi un nouveau conseil, duquel sont la roine d'Hongrie, l'evesque d'Arras, le duc d'Albe, M. de Prat et M. de Marintzin; mais, d'autant que le duc d'Albe n'est pas bien voulu des Flamens, ceux de la cour de l'Empereur les ont appaisez de ce qu'ils dient que l'Empereur ne l'a appellé en son conseil que pour l'accroistre de quelque honneur. On parle tous les jours à la cour de l'Empereur du voyage que le duc d'Albe doit faire en Espagne pour faire compagnie au prince d'Espagne qui vient devers l'Empereur son pere, et dict-on pour le seur que de Pisthgaye il doit passer par mer jusques en Brabant, accompagné de gens de guerre espagnols tous frais, avec grande somme d'argent. On dict aussi que le Bas Pays accorde de fournir à l'Empereur, à deux termes, deux millions d'or; aucuns y adjoustent six cens mille florins de plus.

« Quant est de l'assemblée qui se devoit faire à Wimpme, au lundy d'apres le dimenche de *Oculi*, elle a esté differée pour la maladie du conte palatin, qui est au lict malade. A ceste cause les princes s'assembleront à Haidelberge, et dés le dixiesme de ce mois, venu à Haidelberge le duc de Bavieres en personne. On attend le duc de Wirtemberg, les evesques, le maistre de l'ordre d'Allemagné, et je ne sçay quels autres. Aucuns dient que les electeurs du Rhin iront là. Je mettray peine d'entendre ce qui s'y fera pour vous en donner advis.

« Le marquis Albert voudroit bien que les evesques luy tinssent promesse; car, encores qu'il face du

courroucé et qu'il menace lesdicts evesques, neantmoins on estime qu'il sera bien difficile de venir à bout d'eux, ainsi equippez et en ordre qu'ils sont, si ledict marquis n'est secouru d'ailleurs. Mais après que l'assemblée de Haidelberge sera departie, l'on verra la fin de ceste affaire.

« Le duc de Wirtemberg est encores en armes : environ le premier jour de mars, à la premiere monstre qui a esté faicte de ses sujets, on a choisi seize mille picquiers, six mille hallebardiers et deux mille harquebusiers, ainsi que l'on m'a escrit de Thuringe.

« Chacun se desfie de ses voisins, de sorte que ceux d'Auspourg ont tousjours leurs six enseignes, et soudoyent par sous main quatre cens chevaux qui n'attendent que de leurs nouvelles; ils ont d'avantage six autres capitaines, lesquels ils entretiennent pour assembler gens incontinent que l'affaire le requerra.

« Ceux de Nuremberg sont en plus grand equipage ; le marquis Albert a refusé leur bailler sauf-conduict pour aller par le païs de Bamberge, mais leur a dict un autre chemin par lequel ils pourroient seurement envoyer leurs marchandises aux foires de Francfort : en somme, il y a quelques commencemens qui prognostiquent un grand trouble pour l'Allemagne.

« Combien que je ne doute que vous n'ayez entendu par Justus Jonas les nouvelles des affaires de Saxe, toutes-fois, pour vous faire foy de ma diligence, j'ay advisé de vous faire sçavoir ce que un de mes amis m'a escrit dudict païs de Saxe, par homme qui est venu exprés de deçà qui arriva hier; et m'a esté escript de mot à autre comme il s'ensuit :

« Je vous ay n'agueres escrit de l'armée de Saxe du

conte Wolrad, comme elle est partie de Gauderszhem et de Sem, de là elle est venuë devant Alfeldt; et peu apres, ayant en une escarmouche perdu quarante chevaux, en est partie et s'est retirée en l'evesché d'Alberstat et à Campe, prés la ville de Osternmeh, où elle a sejourné quelque temps; et après, ayant ledict evesque donné dix sept mil tallers pour se redimer du travail et bruslemens que faisoit ladicte armée aux habitans du païs, dont a esté distribué à chacun des gens de guerre un florin, est encores ladicte armée retournée le 15 fevrier au païs du duc Henry de Brunsmeh. Alors le conseil dudict duc Henry de Brunsmeh a tant faict, qu'il a impetré treves pour adviser de pacifier ce trouble, lesquelles treves toutesfois n'ont duré que trois jours, d'autant que, estant leurs demandes desraisonnables, on les a envoyez sans rien faire. L'armée, partant de là, est venuë prés de Hildezhem, et estoit bruict du conte Wolrad, du duc de Holstat, et que ledit duc devoit prendre possession de l'evesché. Il estoit aussi grand bruict qu'il venoit argent; mais les gens de guerre ne pouvans plus attendre, et voyans que leur payement et la venuë dudict conte estoit differée de jour à autre, ont faict un grand tumulte, de sorte qu'on n'a peu appaiser ladicte armée par prieres, promesses ou admonitions quelconques, et s'est toute desbandée. Les gens de pied avec leurs enseignes desployées se sont separez çà et là; les gens de cheval ont retenu l'artillerie.

« Il y avoit lors en cette trouppe quatre gentilshommes du marquis Albert, qui ont pris grand peine de retirer les gens de pied et de cheval; mais ils n'y ont rien profité. Le duc Henry de Brunsmeh a aussi voulu

avoir toute ladicte armée, et a fait de belles promesses; mais il n'a semblablement rien faict. En fin le duc Maurice a mis en avant par les siens pour se faire recognoistre pour chef, sans avoir aussi rien gaigné, fors mille chevaux qui s'en sont allez à Magdebourg; les autres sont entrez dedans Brunsmeh avec leur artillerie.

« Je vous escriray en bref comme les gens de pied se sont escartez çà et là. Mais j'estime qu'apres que cette premiere ardeur et insolence des gens de guerre se sera un peu passée, que le duc Maurice les aura : et, si je ne suis bien trompé, on a exprés faict cette sedition pour casser cette armée sans aucun payement, car il estoit deu à aucuns le payement de quatre mois, et eust esté besoin d'une bonne bource pour satisfaire à tous; et par cette practique le duc Maurice aura moyen de recouvrer ceste armée, et de present il fournist à chacun desdicts gens de cheval, par chacun mois, cinq tallers jusques à ce qu'il leur face sçavoir ce qu'ils auront à faire.

« Le conte Wolrad a laissé garnison à Stenubruel, et y a mis vivres, de sorte qu'il ne sera aisé au duc Henry de Brunsmeh de recouvrer ceste forteresse; mais on estime qu'il est en plus grand danger qu'il n'estoit, à cause de cette nouvelle praticque qui se manie avec grande industrie et dissimulation. On voit en ces quartiers des ambassadeurs françois, et incessamment se dépeschent des courriers, tant de la part du duc Maurice que de ceste-là du land-grave. On a faict une grande assemblée à Lubec, à laquelle s'est trouvé pour le duc Maurice Christophe Alvoyd, chancelier de Haidcelt. Ledict conte Wolrad s'est trouvé à

caresme-prenant avec le duc Maurice à Dreze.[4] En somme, il approche une grande foudre, Dieu sait à qui. Hier, qui estoit le dimanche de *Reminiscere*, le duc Maurice a faict assembler à Lipse ses sujects et sa noblesse, et vous advertiray de tout ce qui surviendra.

« Depuis quatorze jours en çà sont decedez quatre contes, qui estoient les contes de Sulnis, Sults, Rudolphe, Fur Stemberg et fils de Frederic; le landgrave qui avoit espousé la fille du conte de Hanau.

« Depuis les dernieres lettres venues de Teroüene, se sont faictes en ce lieu deux belles choses : l'une fut, il y a six jours, que je fis sortir le capitaine Forces avec quatre-vingts hommes en une tranchée pres le chasteau, laquelle fut soudain abandonnée par les ennemis se retirans à une seconde tranchée large et profonde, y estant grand nombre d'hommes et tenant au camp de leurs Allemans, à laquelle ils combattirent à coups de piques et de hallebardes; mais ils furent contraints se retirer, et y eut un grand carnage, parce que tous nos harquebusiers tiroient du haut de ladicte tranchée et en fonds et aux deux flancs; et demeurerent maistres desdictes deux tranchées long temps, sans qu'ils en partissent sinon à leur volonté; et r'apporterent cinq petits faulconneaux et de toutes sortes d'armes, tant picques, hallebardes, espées qu'autres armes, en sorte qu'il n'en revint un seul qu'il ne r'apportast quelque chose : et se retira ledict Forces bravement et en homme de grand service tel qu'il est, sans perte d'un seul, sinon deux blessez qui se portent bien maintenant. Depuis tout ce, lesdicts ennemis nous ont retranché tout autour de la ville et d'un fort en l'autre; et il y a

quatre jours qu'ils ont mis au haut de La Justice d'entre Sainct Jean et Sainct Augustin quatre couleuvrines qui tirent au travers de la ville, et quelques autres semblables qu'ils ont mises à leur fort qui est sur le chemin de Hesdin tirant aussi à la ville; et ce matin en ont amené deux dudict fort le long d'une grande tranchée au bout de nostre chaussée, à l'embouchure du chemin de Gmegnate, desquelles ils nous battoient nostre porte et nostre moulin. Ne estans contans de ce M. de Montmorancy, ny le sieur d'Esse, ils envoyerent M. de Warty et M. de Rantigny, avec soixante chevaux de la compagnie de mondict seigneur de Montmorancy, droict à ladicte tranchée où estoit assise ladicte artillerie, où ledit sieur de Warty a aussi sagement et aussi vaillamment travaillé et executé ce qui avoit esté entreprins, que jamais homme fist, estant si bien suivy et si bien obey qu'il vous y a faict un grand service. Luy, ledict sieur et Rantigny et sa trouppe, ont porté chacun un harquebusier en crouppe jusques à ladicte tranchée, lesquels estans conduicts par le capitaine Goille qui a faict en sorte qu'il a emporté le dessus de ladicte tranchée. Et apres luy tost sont venus cent corsellets que conduisoit le capitaine Alonze, lieutenant de M. de Losses, qui estoient ensemble deux cens hommes et vingt-cinq harquebusiers allemans: lesquels tous ensemble ont si bien joüé leur jeu, qu'ils se sont faict faire place autour de ladicte artillerie, qui estoit accompagnée de grand nombre d'hommes; mais ils ont trouvé qu'il n'y avoit plus qu'une belle grande couleuvrine, bien montée et de fort beau calibre, laquelle ils ont amenée à force de bras, passans quatre ou cinq grands fossez et pays de marais premier que regaigner

nostredicte chaussée, qui a esté chose longue à la venue de toute leur armée à l'heure deux heures apres midy; et par ce moyen ont rapporté quatre fauconneaux pareils aux autres, et des corselets et autres armes; et un chacun desdicts capitaines ont si bien et si bravement soustenu, que jamais lesdicts ennemis n'ont osé les aborder et forcer pour recouvrer leurdicte couleuvrine: et vous responds, Sire, qu'il y avoit plus de huict cens pas de nostre porte jusques où a esté prinse ladicte artillerie, et s'ils n'eussent osté l'autre comme ils avoient faict demie heure devant, elle fut vostre comme celle-cy. Durant que l'on amenoit ladicte piece, ledict sieur de Warty, bien soustenu desdicts Goille et Alonze, a fait une regaigne de ladicte tranchée, et jusques au bord de leur petit fort sur le chemin de Hedun, et là a fait grande execution. Aussi j'avois laissé sortir avec luy le sieur de Fongarnon, le baron de l'Arbouze, lieutenant du sieur de Grandmont, avec dix ou douze chevaux legers des siens, et le sieur de Montsallet. Le sieur de Fongarnon a esté porté par terre à ladicte regaigne, et son cheval fort blessé de coups de picque, aussi ledict Montsallet blessé en ce lieu d'une harquebuzade en la jambe. Je vous asseure, Sire, que ce sont trois gentils-hommes, gens de bien et vaillans; mais ils ont esté bien secourus par ledict sieur de Warty et sa trouppe. Et cela faict, et la susdicte couleuvrine mise dans nostre premiere barriere, nos gens se sont commencez à retirer tant à cheval que de pied, ayant perdu un soldat du sieur de Losses sur le lieu, un autre de Goille qui est venu mourir à la ville, deux blessez et trois hommes d'armes de la compagnie de M. de Montmorancy blessez; mais

tous lesdicts blessez, Dieu aydant, vous serviront d'icy à huict jours: et de ladicte compagnie a esté tué huict chevaux de coups de picques, d'halebardes et de harquebusades. Nos ennemis se sont renforcez depuis que ne vous ay escript, et de gens de cheval et de gens de pied; mais je croy, s'ils n'en ont d'autres, qu'ils ne mettront point d'artillerie en batterie: et croyez que n'avez jamais eu de meilleurs hommes en lieu que vous en avez icy, car tous mourrons premier que ne vous rendre comptant de nous. M. de Montmorancy a esté bien marri que je ne l'ay voulu laisser sortir pour executer cette entreprinse, et ne cesse de travailler aux fortifications de la ville.

« Il y a dés cette heure vingt six jours que les ennemis se vindrent loger à une lieuë de Therouenne, qu'ils ont depuis ce temps là si peu approché, que le neufviesme de ce mois ils n'y avoient une seule piece en batterie, ny apparence d'y en avoir encores de quelque temps. Ils ont faict force trenchées autour de la ville, qui semblent estre plustost pour garder que l'on n'entre et sorte de ladicte ville, que pour autre raison ny occasion.

« Ledict jour au matin le capitaine Ferrieres fit une saillie avec cent hommes, et donna jusques à leur tranchée qu'il leur fit abandonner, et tailla en pieces cinquante hommes qui vouloient faire teste pour la deffendre. Tout leur camp y vint pour en chasser nos gens, qui avant qu'en partir firent fort bravement et leur tuerent à coups d'harquebuze beaucoup de leurs gens, sans qu'il y ait eu perte d'un seul des nostres, mais seulement deux blessez.

« L'apres-disnée M. de Montmorency fit une entre-

prinse avec environ deux cens chevaux, sachant les ennemis en ambuscade pres Sainct-Augustin, pour lesquels attirer les nostres firent semblant d'attraper quelques gens qui estoient desbandez en la plaine : les ennemis sortirent de leur ambuscade pour les secourir, n'estimans que les nostres feussent à beaucoup si forts qu'ils estoient de cavallerie, qui les recueillirent de telle sorte, qu'ils leur firent prendre la fuitte jusques à un fort qu'ils ont faict à l'abbaye Sainct-Augustin, où ils ne retournerent pas tous. Et quant à leurs gens de pied qu'ils abandonnerent, il en fut faict un fort grand carnage.

« Nos gens avoient faict auparavant trois autres saillies où ils n'avoient moins faict d'execution qu'en ces deux dernieres. Du 12 may. »

Extraict des nouvelles de Therouenne, du premier jour de juin.

« Les ennemis n'avoient encores jusques à ce jour là tiré en batterie, mais bien en divers lieux des deffences, où ils n'ont pas faict grand dommage.

« La mine qu'ils avoient entreprinse du costé de la tour du Chapitre a esté descouverte par les nostres, qui leur y ont apresté une focade, et si à propos, que tout ce qui s'est trouvé dedans a esté fricassé et rosti.

« Ils se doulent fort d'avoir failli cette entreprinse-là où ils avoient grande esperance, et semblent à present entierement desgoustez et desesperez d'y pouvoir en rien profiter.

« Il estoit arrivé en leur camp jusques à vingt enseignes d'Espagnols, venans du costé de Cambray, et quatre cornettes de cavalerie.

« Nos gens firent mardi dernier une saillie, en laquelle ils mirent en pieces plus de cinquante des ennemis, sans un grand nombre qui se retirerent blessez d'harquebuzades et de coups de main.

« Les ennemis qui venoient au secours de leurs gens furent si bien salüez de l'artillerie de la ville, qu'ils n'oserent approcher.

« Le dernier jour de may, le capitaine Bernard et le sieur de Rubempré, lieutenant de la compagnie de M. d'Anguien, en feirent une entreprise d'aller courir et piller dedans les païs de l'ennemi, à fin d'attirer et faire sortir le sieur de Noielles et de Ravel, qui ont charge chacun de cent chevaux legers et cinquante harquebuziers à cheval; ce qu'ils feirent, et avec trois cens chevaux qu'ils amenerent quant et eux, et autant de gens de pied, sortirent sur les compagnies dudict capitaine Bernard, lequel menoit les coureurs et entretint si bien l'escarmouche, qu'il les attira jusques au lieu de nostre ambuscade, où estoient le sieur de Rubempré avec la compagnie de M. d'Anguien et celle du sieur de Humieres, qui leur fit la charge si rude qu'il les enfonça et desfeit : ils ont amené du reste de ladicte deffaicte cinquante trois prisonniers gens de cheval et six vingts hommes de pied; tout le reste fut taillé en pieces à leur retour sur la retraicte. Ils treuverent M. de La Lam avec quatre cens chevaux et deux enseignes de gens de pied, qui leur fit passage sans les oser jamais assaillir; et n'eust esté que nos gens estoient travaillez et leurs chevaux las, ils les eussent chargez avec aussi bonne esperance de les emporter qu'ils avoient fait les autres. »

« J'ay receu vos lettres des 15 et 23 du mois passé, et ce qu'avez escript à M. le connestable, tant desdicts jours que des vingt-quatriesme et vingt-septiesme, avec l'estat de la cavalerie que domp Ferrand a par delà, et le double des lettres interceptes que vous avoit envoyé M. le conte de Tende, dont j'avois ja les originaux; par où vous avez peu entendre comme le prince d'Espagne prend son chemin en Flandres par la mer de Ponant, et qu'il ne se faict nuls preparatifs en ce quartier là pour envoyer forces nouvelles en Italie. Au moyen dequoy vous pourrez mieux et plus aisément executer ce qu'avez entreprins sur Fossan (que l'on trouve beaucoup plus à propos que Vulpian, pour les raisons et considerations amplement desduictes par vosdictes lettres du vingt-septiesme), m'asseurant bien le Roy qu'il ne tiendra à vous et aux gens de bien qui sont avec vous que la chose ne reüssisse selon son desir. Et ne faut que ayez doute que ledict domp Ferrand puisse estre aucunement aidé des forces que l'Empereur a en l'Estat de Sienne; car tant s'en faut que le parti mis en avant de la part de nostre Sainct Pere pour la pacification des affaires dudict Estat, ait esté accordé, que au contraire le duc de Florence leve gens nouveaux pour renforcer l'armée dudict Empereur; et d'avantage a faict destrousser aucuns des pacquets du Roy, mesme contre son sauf-conduit, qui n'est pas grand signe de paix: dequoy Sa Majesté a bien deliberé se ressentir estant les galleres du Grand Seigneur et les siennes approchées de ce quartier là, comme nous esperons qu'elles feront bien tost; d'autant que les seigneurs de La Garde et d'Aramont, par lettres du vingt-sixiesme avril, m'ont asseuré que celles

dudict Grand Seigneur, suivant ce qu'aussi de sa part il m'a escript, devoient partir le seiziesme du passé sous la conduicte de Dragut bey, pour se venir joindre avec les nostres, et par ensemble venir à la coste de Naples ou au Siennois, s'il se trouve plus à propos pour le bien des affaires et dommage des ennemis; ayant ledict Dragut bey expres commandement de se conduire en cela selon ce que vous adviserez pour le mieux. D'avantage, le roy d'Algier s'apprestoit pour venir à Marseille avec quarante voiles, audevant duquel on a envoyé deux des nostres pour le faire tourner bride droit à la coste d'Espagne, à fin d'empescher que celles qui y ont porté le duc d'Albe n'en puissent partir pour se venir joindre avec celles de Gennes, et outre ce pour courre ladicte coste et faire tous les dommages qu'il pourra; vous advisant qu'il n'est nulles nouvelles que l'Empereur face lever un seul homme en Allemagne pour passer à Milan.

« Au moyen dequoy ledict domp Ferrand (à ce qui a esté mandé de Venise par l'ambassadeur, qui dict le sçavoir de bon lieu) n'a deliberé sinon de garder les places plus importantes et vous quitter la campagne.

« Pour lequel effect encores a-il faute de quatre ou cinq mille hommes, et n'en peut avoir d'autres que ceux du pays, pour la levée et payement desquels, ensemble de ses autres forces, il est contrainct faire de si grandes et si extraordinaires exactions, que le peuple en est à demi desesperé.

« Et à fin que par faute d'argent l'execution de vostre entreprinse ne puisse estre retardée, on a ordonné vous en estre envoyé, ensemble le payement des deux

bandes de Suisses nouvellement levées depuis le septiesme de may, avec la creuë des bandes de lansquenets jusques au nombre de trois cens chacune, si tant il s'en trouve à la prochaine monstre, pourveu qu'ils soyent vrais lansquenets ; à quoy vous ferez prendre garde.

« Le Roy est tres-aise de ce qu'avez trouvé lesdictes bandes si belles et les chefs de si bonne volonté que m'escrivez.

« Et quant aux canoniers, poudres et boullets, et autres munitions d'artillerie que demandez pour les places, au lieu de ce que vous en tirerez pour la campagne, on donnera ordre qu'il vous en sera envoyé le plustost que faire se pourra. Et cependant vous vous pourrez servir de ce que vous aurez, pour tenir tousjours les affaires en bon estat, et garder que l'ennemi ne puisse rien entreprendre à nostre desadvantage.

« Au surplus, les ennemis se trouvent si empeschez devant Therouenne, qu'ils n'ont pas grande esperance d'y entrer, et tiennent propos de se lever pour assaillir quelque autre place : ce qu'on ne peut croire, veu que l'Empereur est si extremement malade qu'on ne luy espere vie, et encores y a advertissement, tant d'Angleterre que de trois ou quatre autres lieux, qu'il est mort ; qui faict d'autant plus diligenter l'assemblée de l'armée du Roy, de façon qu'on espere l'avoir preste au commancement du mois prochain. Laquelle sera de quatorze mille François, douze mille Suisses et dix ou onze mille lansquenets, dix huict cens hommes d'armes, deux mille quatre cens chevaux legers, douze cens harquebuziers à cheval, ma cornette, les deux cens gentilshommes de la maison, quatre cens archiers

de la garde, et un bon nombre des gentils-hommes des arrierebans : qui est bien pour faire cognoistre à chacun qu'il n'y a pas grande paix et amitié entre l'Empereur et nous, quelque bruit qu'en aye faict courir la venuë des deux legats, ainsi que le sieur de Vassé, que je vous ay renvoyé, vous pourra dire plus au long.

« Je vous ay pareillement renvoyé les sieurs de Chavigny et La Motte Gondrin ; et si tost que le sieur de Bonnivet sera guery il s'en retournera, pareillement le baron de Therrides et de Ligoudez, si jà ils ne sont en chemin.

« Quant à l'Allemagne, les troubles et divisions y sont plus grands qu'ils ne furent oncques, et ne sont pas pour s'appaiser par la mort dudit Empereur, mais croistront d'autant plus que la jalousie sera grande entre le prince d'Espagne et le roy des Romains pour le tiltre d'empereur desiré par chacun d'eux, et les querelles qui pourront sourdre entre eux pour raison de leurs patrimoniaux. Le roy d'Angleterre a esté fort malade, mais maintenant il s'en va du tout guery, et sommes si bien ensemble qu'il ne seroit possible de mieux.

« Au reste, vous sçavez comme, estant dernierement à Paris, un nommé Serillac, frere de l'enseigne de Sipierre, tua sur le soir pres la porte du logis du Roy un des capitaines appoinctez de M. l'Admiral, nommé Pierre Moreau, le plus meschamment et mal-heureusement qu'il est possible : dequoy Sa Majesté desire punition exemplaire estre faicte ; pour quelle cause il s'est retiré en Piedmont. Je desire, sur tant qu'avez envie de luy faire service, de mettre peine de faire faire le

guet secrettement, et de sorte que le puissiez faire prendre s'il est possible. Advertissez moy de ce que vous en aurez faict. De Fontainebleau, le 2 jour de juing 1553. HENRY. Et plus bas, CLAUSSE »

« Ce matin, quatorziesme jour de juin année 1553, un homme venant du camp de l'Empereur estant devant Therouenne, envoyé devers le Roy par monseigneur le duc de Vendosme, a asseuré ledict seigneur que lundy dernier, quatorziesme de ce dict mois, il veit donner l'assault à ladicte ville par les Espagnols, Allemans et artisans, fort furieusement par divers endroicts; mais qu'ils furent si bien et vaillamment repoussez par ceux de dedans, qu'ils y perdirent de mil à douze cens hommes, sans les blessez qui sont en grand nombre : et dura ledict assault depuis les entre sept et huict du matin jusques sur les unze heures. Depuis environ le midy lesdicts de dedans bruslerent un pont qu'iceux ennemis avoient faict, où entre autres fut tué le lieutenant d'Aire, qui avoit faict faire ledict pont. Et s'estime que, quelques mines et bravades qu'ils facent, ils ne donneront autre assault, tant pour la perte qu'ils ont ja faicte des plus vaillans d'entre eux, que pour n'avoir plus de poudres, ayant tiré plus de quinze cens coups, que de canons, que doubles canons, depuis qu'ils sont devant ladicte ville. »

Le Roy donna advis au mareschal comme les choses estoient passées à Therouenne, et le bon et grand devoir qu'y ont fait les gens de bien qui estoient dedans; depuis cela que le duc de Bouillon luy avoit envoyé le deschiffrement d'une lettre que Montmorancy luy avoit escripte du seiziesme de ce mois, dont la cop-

pie sera avec la presente, à fin que vous voyez en quelle necessité il se trouvoit lors d'hommes, de chirurgiens, drogues et autre choses, et ce qu'il en mandoit au duc de Bouillon. « La nuict dudit seziesme, entra dedans ladite ville le secours dont vous avez esté adverty, qui estoit bien petit en une telle extremité. Le vingtiesme lesdits ennemis, qui estoient aupres du fossé, et qui avoient jà employé de dix à onze sepmaines au siege de ladite place, ayans fait trois mines en trois endroicts du rampart, et levé avec une grande et furieuse batterie tout ce que nos gens y avoient rabillé et remparé depuis leur premier assaut, donnerent le feu aux six mines, qui emporterent tout ledit rampart, de sorte que l'on y pouvoit aller à cheval ; et sur les dix ou unze heures donnerent un assaut, auquel ils forcerent si peu de gens de bien qui restoient en icelle place, sans que jamais pas un d'eux ait, pour tel et si inevitable danger, aucunement parlé de la rendre ou composer. Sur cela on vous laisse penser à quel ennuy et desplaisir revient une telle perte au Roy, et le contentement et satisfaction que d'autre costé il doit avoir de s'estre veu si bien, si vertueusement et vaillamment servy; dont on vous a voulu advertir, à fin que vous entendiez à la verité comme la chose est passée, et que Sa Majesté est bien deliberée de s'en ressentir si vivement envers les ennemis, qu'elle ne tardera guere à la leur rendre en meilleur endroit. »

« L'Empereur continue à se trouver autant mal qu'il a point encores fait, et croissent de jour en jour les troubles en Allemagne : davantage les affaires du marquis Albert commencent à aller très-mal, ayant le duc

Maurice et plusieurs autres princes et prelats assemblé grosses forces pour luy courir sus. De Sainct-Germain en Laye, le vingt-deuziesme juin 1553.

« HENRY. CLAUSSE. »

« Depuis l'assaut donné à Therouenne M. de Vendosme se delibera d'envoyer dedans ladicte ville quelque renfort de gens, pour estre la chose dont il estimoit qu'ils auroient plus de besoing, et pour ceste cause depescha les capitaines Le Breul et Sainct Romain avec deux cens cinquante harquebuziers et cinquante corselets de leurs plus braves soldats, choisis parmy leurs deux trouppes, pour s'aller jecter dedans : ce qu'ils ont faict si dextrement avec de trente à quarante gentil-hommes qui y sont allez quant et eux, et y ont tous estez si bien guidez par leurs guides, qu'ils sont entrez dans ladicte ville la nuict d'entre le vingt-siziesme et vingt-septiesme de ce mois, sans avoir faict perte d'un seul homme, ny avoir faict rencontre que de vingt ou vingt-six ennemis faisans les sentinelles, qu'ils ont tous tuez. Les gens de cheval qui les ont accompagnez sont retournez le mesme chemin qu'ils y estoient allez, sans fortune ny avoir rencontré que quelques chevaux espagnols qu'ils mirent en routte, en ayant tué une partie.

« Les gentils-hommes qui sont entrez dedans ladite ville de Therouenne, outre les trois cens hommes susdits, sont le marquis de Baugé avec deux gentils-hommes des siens, les sieurs de Dampierre et deux gentils-hommes des siens, de La Roüe et un gentil-homme de Joyeuse, et un gentil-homme de Baillez, et deux gentils-hommes de Vieux Maisons, et deux gen-

tilshommes de Dampierre, fils du sieur de Rambure, et un gentil-homme, le frere du baron de Servy, que le Roy a nourry page, et douze ou seize autre gentilshommes.

« Les ennemis depuis l'assaut donné n'ont point faict de batterie : cependant, et dès le jour mesme dudit assaut, M. de Montmorancy a faict faire si bonne diligence à remparer la bresche, que aujourd'huy elle ne s'estime moins forte qu'elle estoit lors du commencement de la batterie.

« Il est bruit qu'ils veulent remuer leur artillerie pour aller battre la ville en autre endroit ; mais, s'ils ne l'ont peu forcer au plus foible, il est bien aisé à croire que moints feront-ils aux autres endroits qui sont beaucoup plus forts.

« Les ennemis ont faict une fort longue et furieuse batterie à Therouenne, que l'on estime de vingt mil coups de canon, et ont tellement battu depuis la tour du Chapitre jusques à la grande platte forme deladicte ville, que la bresche s'y est veuë de plus de cent cinquante pas : au moyen de quoy les ennemis, se voyant avec cela maistres du fossé, lundy dernier y donnerent l'assaut, les Espagnols d'un costé à l'endroict de ladicte tour du Chapitre, qui estoit le lieu le plus aisé et battu, et les Wallons et Allemans joignant eux en continuant le long de la courtine jusques à ladicte platte forme. Ledit assaut commença environ les six heures du matin, et dura jusques à dix heures avant midy, combatans la plus part du temps main à main, et si vaillamment de la part de ceux de la ville, qu'ils repousserent tous lesdits assauts. Il est vray qu'il s'y est faict perte des sieurs de Dessay, de Pieuves et de

Beaudisné, et des capitaines Ferrieres, Cordier et Mechin, qui y ont esté tuez avec de deux cens cinquante à trois cens hommes des nostres, que blessez, que morts. De la part des ennemis sont morts, de ce qui est des-ja venu à nostre cognoissance, le capitaine Blondeau, ayant charge de deux enseignes, et grandement estimé; le lieutenant d'Aire et son fils, qui estoient ceux qui conduisoient tout le faict de leurs mines; le fils du sieur de Doulphan, que l'Empereur avoit nourry; le capitaine Emault; le capitaine de Renty blessé au bras d'une harquebuzade, en danger de mort, avec beaucoup d'autres dont les noms se sçauront les uns après les autres; et environ trois mils de leurs meilleurs soldats, que morts, que blessez à l'extremité, dont des-ja ont estez recogneuz jusques à douze cens hommes dedans le fossé, la pluspart Espagnols, qui n'estoient des pires comme l'on peut penser.

« Par les nouvelles que le Roy a euës de dedans ladicte ville depuis ledit assaut donné, M. de Montmorancy a assemblé tous les capitaines et gens de bien estans en ladite place, comme le sieur de Losses, de Fumel, de Contay, La Chappelle des Veufves, Warty, Renty, et bon et grand nombre de braves capitaines et bons soldats, pour adviser à ce qui estoit à faire pour le bien du service du Roy et la seureté et deffense de ladite place : mais tous luy ont promis de mourir à ses pieds plustost qu'il ne rende bon compte au Roy de ladicte place. »

Le seiziesme juillet, le Roy estant à Compiegne depescha un courrier expres au mareschal pour l'advertir que le roy d'Angleterre, son bon fils et frere, estoit

decedé le sixiesme dudit mois, au grand et extreme regret et ennuy de tous les Estats de son royaume, pour estre ce jeune prince d'une grande esperance et expectation, et dont Sa Majesté estoit tres-dolente et marrie, pour la bonne et parfaicte amitié que naturellement il luy portoit, et dont pour l'advenir elle se fust tres-bien sceu accommoder au bien, proffit et utilité de ses affaires. Toutesfois, Dieu avoit voulu encores tant faire pour elle, que la couronne et le sceptre dudit royaume estoient tombez en si bonne main, qu'elle avoit recouvert ce que par la mort elle avoit perdu; car la fille du duc de Suffort, que le second fils du duc de Northomberland a espousée, avoit esté, dés le vivant dudit feu Roy et sur l'extremité de ses jours, declairée roine, et, depuis sa mort, receuë et proclamée telle, ayant esté des-ja la possession prinse pour elle de la grosse tour de Londres et des autres principalles forteresses du royaume; mesmes estoit apres à faire les preparatifs et les commancemens des ceremonies du couronnement d'elle et de son mary; dont, à son advis, l'Empereur seroit desesperé et le plus marry qu'il fut onques, voyant que les grandes menées et praticques qu'il faisoit faire pour madame Marie sa cousine, fille aisnée du feu roy Henry, n'avoient point eu de lieu, mais qu'elle estoit demeurée privée de la succession de la couronne d'Angleterre; ayant les ambassadeurs de la part dudit Empereur mis en avant audit duc de Northomberland, qui est le principal du conseil d'Angleterre, le mariage de ladite dame Marie avec le fils aisné dudit duc, en repudiant par luy la femme qu'il a pieça espousée, fille du feu duc de Sommerset qui fut protecteur d'Angleterre; pensant par

un tel moyen rompre ou empescher les choses des-ja ainsi concluës et accordées, et par consequent brouiller et divertir la bonne intelligence qu'ils sçavent que les principaux seigneurs du conseil d'Angleterre ont avec Sa Majesté pour tenir leur nouvelle roine et le roy son mary entierement disposez à sa devotion avec une estroitte alliance et parfaicte union; s'asseurans bien qu'elle ne leur faudroit d'amitié ne de tout ce qui est en sa puissance là où ils en auront besoing. Ladite dame Marie, voyant ces troubles, s'est absentée pour passer, si elle peut, en Flandres devers ledict Empereur son cousin. Qui est tout ce qu'il y avoit de nouveau pour ceste heure, sinon que Sa Majesté estoit tous les jours apres dresser son armée, laquelle sera bien tost assemblée et voisine de celle des ennemis; qui n'ont point encores fait de batterie au chasteau de Hesdyn, mais sont apres à faire leurs tranchées; et ce pendant nos gens de dedans à coups de canon, par les saillies qu'ils ont faites, les ont bien visitez et endommagez. Vous avez veu ce que je vous ay escrit par La Mole, que je vous ay depesché à mon partement de Chantilli. Priant Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa tressaincte et digne garde. Escrit à Compiegne, le dix-septiesme jour de juillet 1553. HENRY, et plus bas, DUTHIER.

Du 20 juillet 1553 le Roy manda au mareschal qu'il estoit venu d'Allemagne homme expres qui luy avoit apporté nouvelles certaines comme, le 9 dudict mois, en certain lieu de l'evesché de Munde, entre les pays de Hesse et de Brimsnich, les forces du duc Maurice de Saxe et du marquis Albert de Brandebourg se sont rencontrées, ayant ledict duc Maurice de sa part quatre vingts enseignes de gens de pied, es-

timées à vingt mil hommes et dix mil chevaux, et ledict marquis semblable nombre de gens de pied et six mil hommes de cheval; lequel avec son armée a esté deffaict et rompu par ledict duc Maurice, qui en a emporté pour triomphe trente ou quarante enseignes avec luy, et a envoyé le baron de Hedecq, son lieutenant general, apres ceux qui se sont voulu sauver, lesquels on ne sçait si ledict marquis aura suivis ou s'il est demeuré entre les morts, ayant esté veu son cheval courant par le camp avec un de ses pistolets qu'il avoit à l'arçon et son manteau qu'il portoit lors qu'il entra en la bataille. Car l'Empereur avoit entierement fondé son esperance sur ledict marquis et sa force pour ruiner ledict duc Maurice et les autres princes et potentats germains qu'il estimoit à luy contraires, afin qu'iceluy marquis, saisi de leurs despouilles, s'en vint apres jetter en quelque endroict de France qu'il verroit le plus à propos pour courir sus au Roy, cependant que l'Empereur tient ses forces sur frontiere de Picardie, faignant d'y vouloir appeller celles du Roy, qui en seront bien tost voisines, l'armée de Sa Majesté s'en allant preste; et dés le vendredy M. le connestable devoit partir pour gaigner le devant, à fin de donner ordre à toutes choses qu'il verra estre requises et necessaires auparavant. Depuis cela par ceste victoire le duc Maurice ne jure que par la foy qu'il veut doresnavant porter au Roy, de maniere que l'Empereur se treuve à present bien esloigné de l'effect de ses principaux desseins. Escrit à Compiegne le vingtiesme jour de juillet 1553. Henry, Duthier.

Le 21 juillet 1553, le Roy manda au mareschal

que, le jour precedant les nouvelles qu'il luy avoit envoyées d'Allemagne sur la deffaicte du marquis Albert, il fust adverty de la prinse de Hesdin faicte par les ennemis, lesquels, apres leurs grandes batteries et assaux donnez, au dernier desquels le duc Horace avoit esté tué, et dont Sa Majesté portoit tel regret et ennuy qu'il pouvoit penser, ores qu'ils eussent perdu un grand nombre de leurs gens et des meilleurs qu'ils eussent, et quelques uns de leurs capitaines, estoient venus aux mines et à la sappe, lesquelles ils avoient tellement continuées sans aucun intervalle de temps, qu'à la fin ils avoient faict tomber la pluspart des remparts de la place, de sorte que ceux de dedans s'estoient trouvez descouverts jusques au milieu de ladite place, qui est petite, et eux contraincts de parlementer et se rendre, estans les duc de Bouillon et comte de Villars faicts prisonniers avec quelques autres; et encores qu'il y ait peu de perte de gens, si est-ce qu'ils sont beaucoup plus à plaindre que la mesme place, pour la garde de laquelle y alloit plus de reputation que d'importance et utilité dont l'on pensoit qu'elle fust: que, voyant cela, elle avoit fait incontinant partir le connestable pour aller devant donner ordre au faict de l'armée qui s'en alloit toute preste, et où Sa Majesté esperoit se trouver bien-tost, et prendre la revanche à son tour de ce que l'on a faict sur elle, en sorte que l'ennemy trouvera (si Dieu plait) n'y avoir pas grand advantage. Du 21 juillet 1553.

L'importance de la ville d'Albe, le gouvernement de laquelle fut donné au sieur de Lyoux (1), frere de

(1) Il n'eut ce commandement que lorsque Montluc fut parti pour Sienne.

Montluc, maistre de camp, donna occasion à monseigneur le mareschal de croire que l'Empereur feroit tous ses efforts pour la recouvrer, et que par ainsi il la falloit tellement fortifier au dedans par grandes tranchées et traverses, et au dehors par nouveaux bastions, mesmes estant commandée comme elle est par un cousteau qui est tout joignant, et la pourvoir aussi de telle quantité de vivres et de soldats, qu'elle peust attendre un long siège et une furieuse batterie. La charge de tout cecy, et de commander et de combattre la place, fut donnée à Bonnivet, colonnel, avec treize cens François, six cens Allemans et autant d'Italiens, sous la charge dudit Venture d'Urbin, choisi parmy tous les autres par Bonnivet, cinquante gentils-hommes volontaires, et deux cens chevaux. Ce seigneur mit soudain la main à l'œuvre, et en telle diligence, que la place, avec l'aide des soldats et des habitans qui travailloient à l'envy l'un de l'autre, fut en six sepmaines si bien pourveuë et accommodée, qu'ils avoient tous plus de peur que cela decourageast l'ennemy de les assaillir, que de crainte de l'estre. Domp Ferrand, supportant mal-volontiers ces frequentes secousses, et desirant y remedier, ne perdoit temps à assembler gens et argent pour venir attaquer Albe; et de fait, s'estant jetté en campagne, il se vint presenter devant la ville avec son avantgarde, composée d'environ quatre à cinq mil hommes de pied. Soudain Bonnivet jetta dehors environ trois cens des meilleurs soldats françois et italiens, departant le reste, partie en la place de la ville, et l'autre ez environs des murailles et des portes. Ceux-cy attaquerent soudain une si furieuse escarmouche contre les Espagnols qui s'estoient avancez

jusques pres la contre-scarpe, pour donner moyen à domp Ferrand de mieux recognoistre l'estat de la place, qu'ils les firent reculer plus de deux cens pas. Le combat dura pres de deux heures; il y mourut environ vingt-cinq des nostres, et deux braves gentilshommes, l'un nommé le capitaine Tortorin, et l'autre Appate, de nation basque, et de ceux de l'ennemy de cinquante à soixante, à ce qui fut depuis sceu par les païsans qui baillerent les charettes pour les emmener, avec plusieurs blessez. Tant y a que domp Ferrand trouva les choses en tel estat, qu'il print resolution de laisser ceste-cy et d'aller attaquer Sainct-Damian, comme il fit environ le dixiesme d'octobre 1553, qui est le mesme temps que l'Empereur attaqua Mets, qui luy servoit jadis de propice magazin contre la France.

Les affaires ayans prins quelque relasche apres ces factions, le mareschal print resolution de se jetter à la campagne : pour ce faire il commanda aux trouppes sortir des garnisons et de se rendre à Carmagnolles au trentiesme jour d'avril, où il se rendroit aussi, comme il fit deux jours apres. Il n'y fust pas plustost arrivé, que tous les seigneurs et principaux capitaines de l'armée le vindrent trouver, tant pour, à leur accoutumée, le saluer, que pour le prier de vouloir au plustost faire faire la monstre. Pourquoy faire ayant fait mettre l'armée en bataille, et recogneu le nombre d'icelle, il trouva environ huict mille, que François, que Italiens, deux mille Allemants sous Roquendolfe et trois mille Suisses, quelques harquebuziers à cheval, douze cens chevaux, tant d'hommes d'armes que chevaux legers. Ayant mis en ordre toutes choses necessaires pour utilement employer ces forces, il marcha du costé des Langues, qui est une

province montueuse, regardant la Riviere de Gennes, pleine de trafic et fort peuplée de chasteaux, avec intention de manger et consumer le païs ennemy, et d'assaillir, selon le beau jeu que la fortune luy offriroit et la qualité de ses forces le pourroit porter, Ceve, Courtemille ou Savonne. Pendant qu'il en bastissoit et espioit les moyens, il s'adonna à prendre plusieurs petits chasteaux qui luy pouvoient apporter domination dans le pays et faciliter son dessein. De premiere abordée il attaqua Gravesane, qui fut emporté; delà on marcha contre Serraval, où s'estoient nichez un tas de brigandeaux, lesquels firent contenance de vouloir attendre le canon: deux coulevrines furent bracquées, lesquelles en moins de rien firent quelque apparence de bresche. Les François, sans attendre commandement, donnerent dedans, la forcerent, tuerent tout ce qui s'y trouva, excepté cinq ou six pauvres soldats qui furent depuis pendus, en vengeance du Guierche Racanat, pendu à Sainct Martin. Voilà comment les generaux d'armée doivent estre retenus en ces executions de justice parmy la licence des armes, car la vengeance en tombe puis sur tel qui par sa valeur peut donner une victoire de ville ou de campagne. Pendant qu'on attaquoit cestuy-cy, Montluc alla aussi denicher ceux qui estoient dans Dogliany, ausquels commandoit Leon de Bellegarde, espagnol, autresfois nourry en France, lequel ayant voulu faire du mauvais à credict, fut forcé et prins et prest à estre pendu, comme ceux de Serraval, sans l'importune instance et supplication que tous les capitaines françois firent au mareschal pour le garentir de mort : le plaisir par luy faict à aucuns, avec ce qu'il estoit fort galand

homme, luy moyennerent sa grace; verifiant par là que Dieu ne permet jamais qu'un bien-faict demeure sans contrechange.

Le temps et les affaires militaires, qui doivent estre balancez et mesurez à l'œil de la prevoyance, firent recognoistre au mareschal qu'il ne pouvoit pour lors rien entreprendre sur Courtemille ny Savonne, et que la partie se pourroit mieux executer sur Ceve, qui n'estoit de moindre importance que Courtemille. Les choses deliberées, le mareschal fit marcher l'armée vers Ceve; mais auparavant que de traicter de l'execution de l'entreprinse, il faut representer la bizarre situation de la place. Ceve est un des anciens marquisats qui furent donnez par l'empereur Otho à Aleran son gendre, de longue main fugitif et puis recognu; les partages qui ont esté faits des descendans de l'un à l'autre, l'ont reduit en plus de deux cens portions, les unes si foibles qu'elles n'ont pas deux escus de rente, et neantmoins, chassans l'asne au moulin, veulent estre appellez marquis. Ce sont des traicts de la gloire et de l'ambition que nous ne pouvons quitter, pour bassement que la fortune nous ait renversez. La ville, assez grande et bonne, est située au pied d'un grand roc qui reçoit aisément la taille. En iceluy jadis certains hermites se logerent, cavans dedans eglise, chambres et autres commoditez qui se sont peu à peu augmentées, ne laissans autre advenuë pour y parvenir qu'un chemin de trois ou quatre pieds de large, avec un grand precipice au-dessous. Or, les Genevois, qui voyoient avancer les armes françoises, à eux tousjours formidables et suspectes, eurent crainte que ceste ville, qui est sur leurs advenuës

vers la mer, ne tombast ez mains des François, et firent infinies instances à domp Ferrand, à ce qu'il fist un fort à l'entour de cest hermitage, assez suffisant pour loger la garnison qu'il y faudroit tenir. Eux, voyans que la chose prenoit trop long traict, offrirent de contribuer jusques à deux mille esçus pour en faire le bastiment. L'argent desboursé, on y mit la main en telle diligence, que le fort fut dressé, en moins de deux mois, de chaux et de briques, et bien flanqué. Le mareschal donc, auparavant que disposer les batteries, voulut luy-mesme recognoistre et la ville et le fort; l'ayant fait, il trouva qu'en s'adressant premierement à la ville, ce seroit se mettre en peine de faire deux batteries au lieu d'une seule, jugeant que le fort ne seroit pas plustost prins que la ville à laquelle il commandoit aucunement ne se rendist. Les seigneurs et capitaines ayant conclud de mesme, il fut commandé à Bonnivet de l'aller assaillir à la faveur de six pieces qui furent montées et logées à force de bras : si tost qu'elles commencerent à tirer dans ces murailles nouvellement faictes, et qui n'estoient gueres fortes, ni terreplanées, elles commencerent à se briser en divers endroicts, mesme du costé de l'entrée d'iceluy, où il n'y avoit pas six pieds de profondeur de fossé : ce qu'ayant recognu le baron de Chepy, il donna droict à un des flancs avec la hallebarde pour les estoupper et donner aux siens le combat et l'entrée plus asseurée; mais il fut rudement repoussé, ayant eu le bas des machoires à demy emporté d'une harquebuzade. S'estant, luy et les trouppes, retirez avec perte de trois soldats seulement, la batterie fut si vivement renforcée, tirant d'un costé du bas et

de l'autre du haut de la roche au dedans du fort, que, le dix-septieme jour d'avril, n'estans secourus et ayans plusieurs blessez, ils se rendirent à bagues sauves. Le conte Bas, chef de la place, ayant eu la teste emportée d'un coup de canon, apporta grand espouvantement parmy les siens. En ceste faction nous y perdismes seize ou vingt soldats, que morts, que blessez.

Par l'inconvenient qu'apporta la mort du chef de la place, apprennent les capitaines à bien et diligemment pourvoir et accommoder ce qui est necessaire, et non pas à se precipiter, eux et le service du maistre aussi, par une valeur inconsiderée, et qu'il se faut mesnager plus soigneusement dans une place qu'à la campagne, qui peut recevoir nouveau chef, et non la ville assiegée.

Les choses ayant esté ainsi heureusement demeslées, le mareschal fist sommer le sieur Ieronime Sac, gouverneur de la ville, de la rendre, sur peine que tout seroit mis à feu et à sang. Il fit le sourd, et, par les escarmouches et combats qu'il dressa, donna assez à cognoistre qu'il ne la quitteroit sans coup fraper. Ce fut un acte qui peut aussi tost estre reputé à temerité et inconsideration, qu'à valeur et magnanimité de courage, attendu que, bien qu'iceluy Ieronime Sac fut un personnage fort brave et vaillant, si ne se devoit-il pas roidir à tenir une place assez mal fortifiée contre gens victorieux, et qui avoient à commandement le chasteau qui la battoit en ruine.

L'artillerie fut dressée et la batterie commencée; mais ayant tiré environ quatre cens coups et commencé bresche, l'ennemy demanda à parlementer : le mareschal deputa Bonnivet pour traicter avec luy. Il fut en fin resolu que la place seroit remise au Roy,

avec l'artillerie et munitions, et que les gens de guerre sortiroient bagues sauves, enseignes desployées et tabourin sonnant.

Le capitaine Loup, qui commandoit aux gardes du mareschal, y fut laissé pour gouverneur : si l'armée de l'ennemy ne se fust lors jettée en campagne, la composition n'eust esté si favorable qu'elle fut, ores qu'il y ait une douceur et humanité fort loüable à ne tirer du vaincu que cela mesme qu'en pareil cas nous pourrions nous mesmes desirer.

Le huitiesme jour de fevrier 1553, le Roy eut advis qu'il estoit arrivé à Abbeville un marchand anglois allant à Rouen, qui estoit party le mardy devant de Londres, et dit qu'il y avoit environ cinq ou six jours que le duc de Nortfort estoit party du lieu où estoit la roine d'Angleterre, pour venir trouver M. Hoyet, qui estoit acompagné d'un bon nombre d'Anglois, comme aussi d'une bonne trouppe d'Espagnols; et s'estans rencontrés prés Rochestre, que les Anglois qui estoient du costé dudict duc luy declarerent fort ouvertement qu'ils ne vouloyent poinct combattre contre ceux de leur nation, et que là dessus ils commencerent eux mesmes à charger lesdicts Espagnols, tous lesquels furent defaicts par ladicte trouppe de M. Hoyet : quoy voyant, le duc de Nortfort fut contrainct de se sauver; tous les Anglois qu'il avoit avec luy demeurerent avec M. Hoyet.

Que Hoyet est de present, avec vingt ou trente mille Anglois, dedans les faulx-bourgs de Londres, et que la trouppe croist de jour à autre, disans qu'il veulent defendre leur couronne et mourir tous, avant que de permettre que les Espagnols entrent dans leur pays.

Qu'il est venu grand nombre de gentils-hommes des pays de Cornoüaille et d'Eucher, qui ont offert audict M. Hoyet de faire venir gens de leur pays, s'il cognoit qu'il en soit besoin pour le maintien de leur liberté.

Que la Roine, estant à Londres, a mandé plusieurs fois à M. Hoyet qu'il se deportast de ceste entreprinse, et qu'elle luy pardonnoit la faute que il avoit commise envers elle; à quoy il avoit respondu qu'il ne la vouloit offenser, mais simplement defendre la couronne jusques à la mort.

Que la Roine envoya querir millort d'Arondel, et qu'elle luy demanda quelle forteresse de son royaume estoit la plus asseurée pour elle. A quoy il respondit que fort volontiers il le luy diroit, pourveu qu'elle luy permist d'en dire librement son opinion : ce qu'elle luy accorda. Quoy faict, le millort d'Arondel luy dict que la meilleure et la plus seure forteresse qu'elle pouvoit choisir en son royaume, c'estoit d'appaiser son peuple et regaigner les cœurs des sujets, et que lors tout seroit fort pour elle : ce qu'elle trouva fort mauvais, disant qu'elle ne vouloit plus de tel conseil que le sien.

Que le duc de Suffort s'est absenté de la Cour, et dict-on qu'il se devoit joindre avec M. Hoyet.

Qu'il est bruict que millort Courtenay a esté mis prisonnier en la cour de Londres, et que l'evesque de Vinchestre s'en est fuy.

Que le conseil de ladicte Roine n'est plus que de millort Payen, Chesnay et Coban.

Que tous les autres grands seigneurs qui hantoient ledict Hoyet se sont retirez en leurs maisons, chas-

teaux et forteresses, pour defendre leur païs et leurs gens s'il en est besoin.

Que le comte d'Aigmont et ceux qui estoient allez avec luy en Angleterre ont failly à estre tuez, et n'osent plus bouger de leur logis.

Qu'il est grand bruict que madame Elizabeth, sœur de la Roine, s'est retirée au pays de Galles.

Que l'émotion est si grande et si commune par toute l'Angleterre, qu'il n'est plus en la puissance de la Roine d'y remedier par autre moyen que de rompre du tout le mariage du prince d'Espagne et d'elle, et espouser un seigneur de son pays.

Pendant que ces executions se faisoient, domp Ferrand assembloit son armée, soit pour venir au secours, ou pour nous coupper chemin sur la retraicte qu'il falloit faire en Piedmont, et par le passage de la riviere de Sture, assez furieuse et sans pont. Et de faict, l'ennemy envoya devant dom Alvaro de Saude, maistre de camp, general des Espagnols, avec douze cens hommes, pour nous amuser pendant que le gros marchoit. Il donna jusqu'au pont des Molieres, à demy lieuë dudict Cevé, où il fut rencontré par le sieur du Pied du Fort, poitevin, lieutenant des cent hommes d'armes du mareschal, suivy de quatre ou cinq cens, que picquiers, que harquebuziers, conduits par Laval, qui avoient tous deux commandement de si vivement donner dans les ennemis qu'ils leur fissent quitter le pont, comme ils firent, regaignans les coustaux, ayans perdu environ quatre vingts hommes, et nous sept tant seulement, et deux hommes d'armes blessez.

Le mareschal cependant faisoit diligenter l'armée, à fin qu'elle eust passé l'eau au chastelet auparavant

que l'ennemy estimast que nous fussions seulement deslogez ; car, s'ils nous eussent trouvez embarrassés des desordres et des craintes qu'il y a tousjours sur les retraictes, mesmes au passage des rivieres, nous n'en eussions pas eu si bon marché que nous eusmes. Les soldats, animez de la propre presence de leur general prudent et intrepide, ne daignerent passer sur un pont de charrettes, qui avoit esté dressé toute la nuict, ains François, Suisses et Italiens, à l'envy l'un de l'autre, passerent quasi tous à gué; et, à mesure qu'ils montoient sur la campagne au delà des rives de la riviere, ils se mettoient en bataille, crians : *Combat! combat!* Sur ce propos, faict à noter qu'au mesme instant que nous demeslions si hastivement nos fusées, et que l'armée traversoit ainsi la riviere, domp Ferrand, qui s'estoit jetté en campagne pour avoir curée, despescha un trompette au mareschal, sous couleur d'avoir raison de quelque desordre commis dans les terres imperialles, mais en effect pour recognoistre à quoy nous en estions : auquel en peu de mots il commanda de s'en retourner plus hastivement qu'il n'estoit venu, et qu'il dict à son maistre qu'il ne s'estoit pas levé si matin que luy, et que toutes-fois s'il s'avançoit tant soit peu, qu'il le trouveroit en campagne raze, la picque au poing, pour luy faire raison de ces desordres et demandes : ce que le sieur domp Ferrand ayant entendu par la trompette et par ceux qu'il avoit sur les champs, et que nostre diligence l'avoit prevenu, il tourna bride vers Gairas sans entreprendre lors aucune chose digne de memoire. De ceste heureuse et tant honorable retraicte on doit apprendre que la veuë des ennemis ne doit jamais esbranler le capitaine general, qui a le

jugement sain, que commettre jamais tout à un furieux combat, si l'evident peril et ruine de l'armée ne l'y forcent de tous poincts; et à la verité, s'il a l'asseurance et le jugement bon, il en viendra à bout et à son honneur, mesmes s'il rejecte l'opinion d'un tas de gens qui sçavent mieux caqueter que combattre en ces necessitez, où il n'est permis de faillir deux fois, embrassans, comme elles font, la consequence du total.

Le mareschal, ne desirant rien plus que de porter la domination du Roy jusques aux portes de Gennes et de Savonne, et dans elles-mesmes aussi s'il eust eu dequoy, afin de faire diversion des guerres de Parme et de France, jugea que s'il pouvoit joindre à la prinse de Ceve celle de Courtemille, que elle luy serviroit de planche fort opportune pour l'advancement de ses desseins, ou, au deffaut d'iceux, de tenir les ennemis en crainte et en despence, et se prevaloir de trente lieuës de pays que la conqueste de ces deux places luy pouvoit donner. Il fit donc ses appareils pour aller assaillir Courtemille à six lieuës de Savonne. Ceste place est située en une vallée, et toutesfois sur une montagnette au pied de laquelle il y a deux petites villes, l'une joincte au chasteau, et l'autre au delà d'un ruisseau qui passe entre les deux villes, qui sont conjoinctes toutes deux par un pont de pierre: la premiere, qui est embrassée du chasteau, estoit assez bonne, et l'autre mediocre. Tout le pays des environs ne sont que montagnes, les unes de facile accés, et les autres assés aspres, pleines de chataigners: de sorte que la pluspart du temps il falloit que l'artillerie fust montée et descenduë à force de bras. Les soldats, tant françois que suisses, n'espargnerent les leurs à ce faire, la gloire et le pot

de vin estans attachez à leur labeur. Toutes difficultez surmontées, l'armée et l'artillerie passerent le dernier d'avril, et de pleine arrivée la fanterie donna dans la premiere ville, qui fut emportée à vive force, ores que deux cens, qu'Espagnols qu'Italiens, la deffendissent.

La nuict ensuivante le mareschal fit loger quelques pieces pour battre l'autre ville, pour apres plus aisément assaillir le chasteau, jadis basty par les Romains et appelé *Curia Emiliana*. Au poinct du jour l'artillerie joüa si bien son personnage, que en moins de trois heures il y eust bresche raisonnable. Bonnivet, qui tenoit les trouppes prestes pour donner dedans, ne peut retenir les soldats qu'ils ne donnassent aussi-tost à la bresche, qui ne fut guere disputée par les Espagnols sur l'esperance de la retraicte que le chasteau leur presentoit. Il y en demeura toutesfois environ soixante, que morts, que blessez, tant à la bresche que à la fuite.

L'armée estant toute bien commodément logée dans ces deux villes pleines de vivres, le chasteau, grand, spacieux et bien flanqué, fut recogneu avec beaucoup de peine et de hazard, tant les harquebuzades et mousquetades pleuvoient dru et menu, mesme aussi l'ennemy estant sorty à l'escarmouche, où nous perdismes quatre soldats et six de blessez. Il fut trouvé plus fort et mieux flanqué qu'on n'esperoit pas; la difficulté augmenta toutesfois le courage à un chacun, et par ainsi la batterie fut commencée du costé de la premiere ville, la muraille se descouvrant mieux de ce costé là que par la seconde attachée audict chasteau; il fut tiré environ douze cens coups de canon, qui firent peu d'effect, cest endroit estant trouvé le plus fort et le mieux ramparé. Il fut, à ceste cause, advisé de la

remuër du costé de la montagne; quelque penible qu'elle fust, estimant le mareschal, comme il se trouva depuis, que l'inaccessibilité du lieu l'auroit rendu plus negligemment remparé. Toute la nuict les grands, les moyens et les petits, travaillerent si courageusement à remuër et à monter l'artillerie à force de bras, qu'au poinct du jour huict canons se trouverent logez, gabionnez et plate-formez, et quatre coulevrines par le bas de la ville pour abattre les deffences. Tout tira de telle furie et sans intermission, que sur le midy il y eut forme de bresche en ce haut qui n'estoit point remparé, et si il n'y avoit point de terre dedans pour le pouvoir faire. De maniere que l'ennemy, estonné de ceste diligence, de la necessité des vivres et de nulle esperance de secours, ainsi qu'on consultoit pour aller à l'assaut, donna la chamade, qui fut responduë; et sur ce, les armes faisans surceance, un gentilhomme se monstra sur la muraille, qui demanda à parlementer. Le sieur de Richelieu, lieutenant de Bonnivet, y fut envoyé, et moy avec luy. Tant fut allé, venu et disputé, que finablement la place fut renduë à bague sauves, l'artillerie et les munitions demeurans aux victorieux. Il sortit de la place environ quatre cens hommes bien armez.

La remonstrance que j'ay cy-devant faicte de l'importance de la place, donna occasion au mareschal d'y sejourner environ trois sepmaines, pour la faire si bien remparer et pourvoir, que l'ennemy perdist esperance de la pouvoir reprendre qu'avec grand despence, longueur de temps et beaucoup de hazard. Le sieur de Richelieu en eut le gouvernement, duquel il s'acquita fort genereusement. Baptiste Fornar, gouverneur d'Albe

lors qu'elle fut prinse, devint depuis serviteur du Roy, et se trouva en ceste armée, pendant le sejour de laquelle tous les chasteaux et bourgades des environs dudict Courtemille se vindrent presenter pour rendre obeïssance à Sa Majesté. Il n'y eut que celuy de Castres et de Cossan, dans lesquels il y avoit garnison, qui firent contenance de se vouloir faire battre; mais, voyans marcher partie de nos trouppes, sous la conduicte de Bonnivet, ils furent assez laschement rendus. Le Fornar eut charge de garder Castres, pour de là dresser des pratiques dans Gennes, dont depuis il s'acquita assez mal, verifiant la verité du proverbe italien qui dit: *D'inimico reconciliato non ti fidar, se non voi esser gabato* (1).

Pendant ces executions, le sieur domp Ferrand diligentoit l'amas de ses forces, en intention, comme le bruit couroit, de secourir la place ou de donner bataille. Or, tout ainsi que les infortunes qu'il avoit precedemment couruës le pouvoient ranger à prendre ce hazardeux party, les prosperitez au contraire du mareschal l'invitoient à s'en garder et à se retirer, non pas dans les garnisons, mais bien dans les tranchées de Poyrin ou de Carmagnolles, qui font quasi le centre du Piedmont, afin de considerer de là les mouvemens de l'ennemy, et, selon iceux, s'advancer ou reculer: car, tout ainsi que la valeur et le sage conseil sont ceux qui, sous la benediction de Dieu, emportent la gloire des batailles, tout de mesme aussi l'orgueil et la temerité les font perdre, ruinant l'utilité, la seureté et la gloire des conquestes precedemment faictes. Ne s'estans donc entre-

(1) Ne point te fier à un ennemi réconcilié, si tu ne veux être trompé.

rencontrez; l'ennemy marcha du costé d'Ast, et nous de Poyrin, et de là aux garnisons. Cependant le mareschal ne perdit temps à pourvoir toutes les places qui estoient du costé de l'ennemy. Cela faict, ayant esté adverty que domp Ferrand vouloit attaquer Villeneufve, il diligenta de faire de nouveau un corps d'armée des trouppes qui avoyent sejourné par les garnisons pendant que les autres tenoient la campagne, leur donnant le rendez-vous à Rive de Quiers, situé à quatre mils de Villeneufve. Soudain qu'il y fut arrivé il eut advertissement de quatre divers endroicts, et de la main mesme de gens fort croyables, que domp Ferrand se devoit le lendemain advancer pour gaigner le logis de Butiglieres, fort adventageux pour les cavines et vallons qui sont à l'entour, et que j'ay souvent veus.

Là dessus Brissac, qui ne vouloit jamais faillir tout seul, assembla tous les seigneurs de l'armée pour avoir leur advis sur ce qui estoit à faire, leur tenant ces propos: « Messieurs, je vous ay tous icy assemblez, comme mes chers compagnons d'armes, pour vous dire que je suis fort bien adverti que le sieur domp Ferrand est reduit à tel desespoir, qu'il a resolu de tout hazarder pour prendre Villeneufve ou nous donner la bataille : il me semble que ceste resolution, qui doit decider du total, doit estre aussi en nous, mais par raisons differentes toutesfois, et, qui neantmoins sont toutes combatuës de raisons si contraires, qu'elles suspendent mon jugement et ma deliberation. Laisser perdre Villeneufve, il ne le faut pas; laisser aussi entrer l'ennemy dans nos plus cheres entrailles, il ne le faut pas, au moins sans luy faire sentir la puissance de nostre maistre, celle de nos bras et de nostre devotion

à son service. Je sçais assez que le bon advis, le bon cœur ny l'experience, ne deffaudront jamais en vous; mais, quand toutesfois je considere que les forces et les moyens des ennemis surpassent les nostres en quantité et non en courage, et que ce n'est pas sagement faict de hazarder, sur l'asseurance de ces belles parties, tant un Estat, mesme n'estans pressez par disgrace ou par desespoir qui soit en nous comme il est de leur costé, j'estime lors que nous devons demeurer sur l'advantage des parties, avec resolution neantmoins toute arrestée de nous ranger à cela seulement que l'occasion pourroit advantageusement offrir; car, combien que la generosité de nostre maistre n'ait rien plus à cœur que de marier ensemble la gloire des armes avec la magnanimité de l'ame, cruelles ennemies de la crainte et de la honte, si faut il que nous considerions, auparavant que nous embarquer plus avant, que celuy qui se prepare à toute sorte de fortune, et qui remet ses armes en la main de Dieu, n'est jamais surprins. Sur ce propos vous vous souviendrez aussi s'il vous plaist, messieurs, que quand le Roy, l'année passée, me bailla congé de donner bataille, je remonstray à Sa Majesté que j'avois apprins du feu roy François, son pere, que le sage capitaine ne devoit jamais hazarder toutes les forces ny toute sa fortune; et que, à la verité, il avoit tousjours esté dangereux aux affaires d'Estat de pratiquer ces violentes medecines, si le mal n'est du tout incurable; que le Piedmont estoit tant esloigné de la France, qu'il ne pourroit, cas que la fortune nous fust contraire, estre si tost secouru que l'ennemi n'eust auparavant prins cinq ou six des meilleures places qui ont cousté tant de sang, d'or, de temps et de labeurs

à conquerir et conserver. Je crains que ces mesmes remonstrances n'ayent prins racine en l'ame de Sa Majesté, et qu'aujourd'huy entreprenans ce à quoy nous nous disposons, qu'elle ne soit pour le trouver mauvais, et d'autant plus si le desavantage tournoit sur nous : de l'en advertir, la briefveté du temps ne le permet pas. Je sçay bien que l'esperance et le courage sont drogues fort salutaires pour les combats, et toutesfois si fallaces, qu'il ne s'y faut jamais guieres fier, pour ne nous inconsiderément precipiter dans les muables ondes de la fortune. Je croirois donc, puis que nos places sont passablement fournies à toute sorte d'evenement, que nostre armée est pleine de bons et fidelles combattans et garnie de chefs sages, vaillans et intrepides, que nous ne sçaurions mieux faire que de nous laisser emporter à la resolution de la bataille, appellans premierement Dieu à nostre aide, qui ne nous deffaudra jamais en cause si juste qu'est celle de nostre maistre; en laquelle confiance nous devons tous tourner les yeux à Dieu, à ce qu'il luy plaise tellement disposer nos affaires, qu'il y ait plustost en nous le regret de n'avoir combatu que la douleur de la perte. Si nous sommes un peu longs en nos deliberations, nous serons tant plus sages et plus resolus aux genereuses executions. »

Dampville, La Fayette, Tavanes (1), Aussun, Aubigny, Terrides, Chavigny, de Gyé, lieutenant de Maugeron, La Motte Gondrin, viconte Gourdon, le president Birague, Ludovic et Carles Biragues freres, Montluc, Francisque Bernardin de Vimercat et Sainct Chaumont, du Peloux et La Curée, appellez à

(1) Tavannes avoit quitté le Piémont dès l'année précédente; il servoit alors sur les frontières d'Allemagne.

ce conseil, concoururent tous à donner la bataille, conforme à l'opinion du mareschal, protestans et jurans de vaincre ou genereusement mourir. Bonnivet, de naturel assez gaillard, respondit au mareschal, duquel il estoit cousin germain : « Il n'y a qu'un mot à dire, monsieur, soyez seur que nous vaincrons, ou que (monstrant les basses marches) nous ne craindrons plus les vainqueurs. Quoy! nostre cause n'est-elle pas juste? Courage! courage! Dieu la protegera, en l'invoquant de bon cœur, comme nous devons tous faire. Nous avons pieça apprins à vaincre et à n'estre jamais vaincus, nous ferons rempart de nostre vertu et de la gloire de nos majeurs (1), sous les propices enseignes de Dieu, et sous les victorieuses du Roy. » Le mareschal les remercia tous, et pria que chacun de son costé preparast diligemment et soy et sa trouppe, pour partir à minuict et aller gagner le logis de Butiglieres, qui avoit de belles campagnes pour démesler le jeu des armes; et que cependant les forces de Quiers, Thurin et Villeneufve se viendroient joindre à luy, en ayant desja faict le commandement.

A ceste resolution l'armée deslogea à la sourdine : elle estoit composée de six à sept mille François, de deux mille Italiens, deux mille Allemands, trois mille Suisses, de trois cens hommes d'armes, de six cens chevaux legers, et six pieces de campagne, sans environ cent ou six vingts gentils-hommes volontaires qui estoient avec le mareschal, et autres seigneurs.

Sur les six heures du matin, l'armée marchant en ordonnance, on eut nouvelles que domp Ferrand se hastoit de gaigner Butiglieres; or, craignant d'estre de-

(1) Ancêtres.

vancé, le mareschal depescha soudain La Motte Gondrin et le vicomte de Gourdon avéc deux cents chevaux et trente-cinq harquebuziers à cheval, sous le sieur de La Curée, brave et diligent cavalier, pour donner jusqu'à Butiglieres, rompre et gaster les puits, s'il trouvoit l'ennemi plus advancé que nous, et faire neantmoins contenance de vouloir disputer le logis, et que, selon ce qu'ils trouveroient, d'heure à d'autre ils en donnassent advis. Nostre armée cependant marchoit tousjours de si bon pas qu'environ midy elle se trouva, à trois mil de Butiglieres, en une belle campagne raze, où le mareschal ordonna ses batailles, sur l'advis que Gondrin et Gourdon luy donnerent que tout ce qu'ils avoient peu faire, l'ennemi leur venant sur les bras, c'avoit esté de jetter du bled dans les deux puits de la ville. Peu apres, et quasi au mesme instant, ils manderent au mareschal que l'avant garde ennemie commençoit à se loger, et que la bataille n'en estoit gueres loin. Sur ces rapports le mareschal, tournoyant la campagne pour en recognoistre les advantages, apperceut que l'armée ennemie estoit encores à plus de demie lieuë de Butiglieres, marchant toute à la file, dont il cuida forcener; car si les avant-coureurs eussent recogneu bien au vray l'ennemi et mandé au vray ce qui en estoit, le mareschal eust esté assez à temps, ou pour saisir le logis le premier, ou, les trouvans esloignez les uns des autres, comme ils estoient, sans tenir ordonnance ny reigle militaire, deffaire les premiers venuz, et donner l'espouvante si grande aux autres, qu'il eust peu gaigner la bataille à peu de peine et de hazard : prenant toutesfois, parmi ce desordre et despit, parti convenable, il fit avancer

ses bataillons jusques sur le front d'un fossé qui traversoit plusieurs endroicts de ceste campagne, puis jetta dans deux touffes de bois qui estoient aux costez d'icelle, et qui flanquoient l'armée, une trouppe d'harquebuziers et cent chevaux, avec commandement de ne se descouvrir jusques à tant qu'ils vissent les ennemis un peu plus advancez qu'eux; et que lors ils donnassent par les flancs, avec grands cris et le plus furieusement qu'ils pourroient. Il bailla au sieur Francisque Bernardin autres deux cens chevaux et quatre cens harquebuziers choisis, luy commandant de se tenir un peu à l'escart des bataillons, et delà bien et diligemment considerer, si on venoit aux mains, quel seroit le choc et le combat, pour favoriser celuy des bataillons qui auroit besoin de son secours.

Pendant qu'on disposoit ainsi toutes choses, l'ennemi s'avança hors de Butiglieres jusques à un grand cavin qui estoit entre-eux et nous. Soudain les enfans perdus se jetterent au devant des bataillons, agaçant les ennemis par une gresle d'harquebuzades, qui ne demeuroient sans fort rude response. Le mareschal s'estant advancé avec dix chevaux seulement, dont Bonnivet, Montluc et Sainct Chaumont faisoient partie, ils s'approcherent si fort qu'ils descouvrirent ce grand cavin, sur le front duquel les bataillons de l'ennemi estoient rengez, et avec tel advantage, que nous ne pouvions aller à eux sans nous desordonner, ny aussi eux venir à nous sans courir pareil desordre.

Brissac, s'en retournant au petit pas, fut salué de plusieurs harquebuzades qui ne porterent coup que sur le cheval de Montluc : et lors, se presentant au front des bataillons, qui le saluerent avec grands cris

et applaudissemens, ne leur fit que dire ces mots : « Mes compagnons et mes amis, je ferois tort à ceste grande valeur et à cest intrepide courage que j'ay tant et tant de fois experimentez en vous, si je m'amusois, par paroles et remonstrances, à vous encourager pour vaillamment affronter nos ennemis, lesquels, redoutans la force et la valeur de vos armes, se sont parquez, ou, pour mieux dire, cachez en lieu où nous ne les sçaurions aller trouver sans vous exposer à un trop evident hazard, à cause d'un cavin qui est devant eux. Tenez vous neantmoins prests pour me suivre et donner avec moy dedans eux, si, ayant encor un peu mieux recognu moy mesme leur contenance, j'en donne le signal, asseuré que je suis qu'aussi tost qu'ils vous verront esbranler ils quitteront la partie, pour vous faire de nouveau triompher d'eux, comme vous avez cy-devant tousjours heureusement faict, sous la conduite du Dieu des armées. » La responce ne fut qu'une joyeuse acclamation de bataille, et sur tout des Suisses, commandez par le colonel Fiolic, lequel, au nom des compagnons, promit au mareschal de combattre avec tel courage et affection, qu'ils tourneroient l'ennemi en fuite sous les victorieuses enseignes du Roy. L'ennemi, demeurant obstiné à ne desplacer hors de son fort, la journée se passa en escarmouches, aucuns des leurs demeurans prins et des nostres aussi, et entre autres le capitaine Duno, normand. Le soleil s'abaissant, chacun reprint la route du logis, marchant tousjours en ordonnance.

Domp Ferrand, brave et rusé capitaine, delà à deux jours joua un personnage qui trompa pour ce coup le mareschal. Il sçavoit de longue main que les chas-

teaux que nous tenions es environs de Cairas, avoient reduit cette place à telle extremité, qu'elle s'en alloit perdue si elle n'estoit secouruë, tant les vivres y estoient courts. Or, pour en faire l'advictuaillement en toute seureté et hors le hazard d'une bataille, sans venir à laquelle cela ne pouvoit estre fait à temps, il s'imagina de mettre en avant une suspension d'armes, pour essayer, d'un commun accord, chacun de son costé, de reduire son maistre à la paix, laquelle domp Ferrand desiroit infiniement pour deux raisons : l'une parce qu'il avoit descouvert que ses emulateurs pratiquoient envers l'Empereur de le faire revoquer de sa charge, comme il fist depuis; l'autre, pour pouvoir, pendant ces traictez et suspensions d'armes, avictuailler Cairas. Pour parvenir donc à ce sien dessein, il commanda à domp Alvaro de Saude, qui tenoit prisonnie de guerre le capitaine Duno, commissaire de l'artillerie, de luy faire sentir de loin, comme de luy-mesme, un regret de voir les armes de ces deux grands princes converties à la ruine des chrestiens, au lieu de les tourner contre le Turc leur ennemi commun; qu'il s'esbahissoit que le mareschal, qui estoit si grand capitaine, et si bon catholique, si zelateur de gloire et d'honneur, ne taschoit à les accorder. Le sieur de Duno fut bien aise d'entendre ces propositions tant salutaires, et promit à domp Alvaro d'en parler au mareschal s'il l'alloit trouver. Cestuy-cy le mena à domp Ferrand, lequel luy fit semblables remonstrances et prieres qu'avoit faict domp Alvaro, adjoustant que s'il ne tenoit qu'à accorder une trefve entre luy et ledict sieur mareschal, qu'il y entendroit fort volontiers pour le bien de la chrestienté.

Le gentil-homme estant arrivé vers le mareschal, luy fit tous ces discours, ausquels il print goust, luy semblant que ce seroit l'avantage de l'un et de l'autre prince, et de leurs sujets aussi. Surquoy desirant prendre resolution, il fit convoquer le conseil, où il proposa le rapport que Duno luy avoit fait pour en avoir leur advis. Tous conclurent d'une voix qu'il ne pouvoit mieux faire que d'y entendre; qu'il devoit renvoyer Duno pour donner communication du consentement que le mareschal apportoit à sa proposition, et que pour en venir aux honorables effects, que domp Ferrand deputast deux personnages de qualité, pour se trouver en une cassine qui estoit entre les deux armées, et qu'il y envoyeroit aussi ses deputez, avec pouvoir de convenir et accorder ce qui seroit reciproquement necessaire. Duno, estant retourné vers domp Ferrand, porta ceste resolution, sur l'adveu de laquelle il deputa domp Alvaro de Saude, le sieur Fausin, commissaire general de l'armée imperialle, et le secretaire Evazio : de la part du mareschal furent deputez les sieurs de Montluc, de Montbazin, Montferrand, maistre des requestes, et moy avec eux.

A la premiere assemblée, apres les congratulations et disputes faictes de part et d'autre, fust convenu que trefve seroit faicte pour quarante jours entre les armées de Piedmont, Montferrat et Milanois, pendant lesquels chacun des lieutenans generaux envoyeroit vers son maistre pour sçavoir sa volonté sur le faict de la paix; qu'il seroit indifferemment permis, durant le temps de la trefve, de fortifier et avictuailler ses places et villes sans aucun empeschement; que les laboureurs et marchants iroient et viendroient sans empeschement de

part et d'autre, et que, pour donner meilleur acheminement à œuvre si saincte, lesdicts lieutenans generaux s'entreverroient en la campagne, entre les deux armées, accompagnés chacun de cent seigneurs et gentils-hommes, avec l'espée tant seulement; que le sieur domp Ferrand donneroit à disner aux François, et le mareschal aux Espagnols; et quant aux deux capitaines generaux, qu'ils disneroient seuls ensemble, en la tente du sieur domp Ferrand, comme prince et lieutenant d'un grand Empereur.

Les choses ainsi accordées, l'execution fut remise au lendemain, jour de samedy.

Le mareschal, qui recognoissoit l'orgueil de la nation espagnolle, estima qu'il n'y auroit nul d'eux qui ne mit sur luy tout le veloux et tout le passement d'or de Milan pour faire la nicque aux nostres, tous barboüillez et enroüillez du continuel maniement des armes; ce qui luy fit prendre une resolution digne d'un vray capitaine, et qui fut depuis trouvée fort belle par domp Ferrand mesme; c'est qu'apres avoir choisi tous les seigneurs et capitaines qui devoient estre avec luy, il leur commanda de ne porter autre habillement ou parure que celle dont ils se servoient à porter les armes à la guerre; mais que, quant aux chevaux, ce fussent les plus beaux et les mieux harnachez et parez qu'ils pourroient. Il presta, à ces fins, vingt-cinq des siens à ceux qui n'en estoient pas bien fournis, n'en retenant pour luy qu'onze, l'un pour sa personne, et les autres pour neuf pages et pour son escuyer, pour bien parer et testonner lesquels rien ne fut oublié.

Sur les sept heures du matin, ceste belle trouppe se mit en chemin au petit pas, six trompettes, l'escuyer

et ses pages marchant devant. Dés que la trouppe espagnolle, que je n'appelleray pour ce coup ennemie, commença à nous descouvrir, ils firent faire une grande salutation de trompettes, ausquelles les nostres respondirent soudain. Peu apres nous commençasmes à descouvrir le sieur domp Ferrand, avec sa suite, qui s'avançoit vers nous, comme aussi faisions nous vers luy. Si tost que nous fusmes à trente pas l'un de l'autre, entre les deux logis, tous ces seigneurs, au commandement du mareschal, mirent pied à terre. Les deux generaux s'estant entre-embrassez fort courtoisement, domp Ferrand dit au mareschal : « Monsieur, je vous « prie que chacun de nous embrasse la trouppe de « son compagnon. » Les siens, qui estoient tous dorez comme calices, s'estans sur ce advancez, firent la reverance les uns apres les autres au mareschal. Lors les François s'avancerent à faire de mesme à domp Ferrand, et tous de si bonne façon qu'il sembloit qu'ils eussent tousjours vescu ensemble. Cela achevé, le sieur domp Ferrand, prenant le mareschal par la main, et se tournant vers les seigneurs espagnols, luy dict tout haut : « Monsieur, vous avez ce matin aprins à moy « et aux miens, qui se sont parez en damoiselles et les « vostres en soldats, que le plus beau parement qu'un « chevalier puisse avoir, est celuy mesme avec lequel « il acquiert la gloire et l'honneur ; » dont chacun se print à rire. Delà il le mena à une grande feuillée où le disné estoit preparé. Bonnivet, faisant l'honneur de la maison françoise, mena disner tous ces seigneurs espagnols en la tente preparée pour le mareschal ; et domp Alvaro de Saude et le conte Philippes Tourviel menerent aussi tous les François en celle de

domp Ferrand. Le disné parachevé, les deux generaux se retirerent seuls pour conferer ensemble, comme ils firent deux heures durant, pendant lesquelles tous ces seigneurs se meslerent et promenerent les uns parmy les autres. Apres ceste familiere communication, le signal fut donné pour remonter à cheval, recommançans lors les accolades et offres de part et d'autre, mesmes entre les deux generaux, d'une si gracieuse façon, que chacun conceut esperance de paix; ce qui n'arriva pas toutesfois, nos pechez nous ayans rendus indignes de ceste benediction de Dieu.

Les armées furent soudain renvoyées aux garnisons, et puis chacun donna advis à son prince de ce qui s'estoit passé, pour sur ce avoir son commandement.

Ayant le Roy par Montbasin entendu tout ce qui s'estoit passé entre le sieur domp Ferrand de Gonzague et luy, Sa Majesté luy manda qu'à ce qu'elle pouvoit juger et recognoistre par les effects qui en estoient ensuiviz, il eust esté impossible de se conduire et gouverner en cela plus sagement, prudemment, ne plus vaillamment qu'il avoit fait, ayant sceu si bien garder en tout et par tout son advantage et la grandeur de sa reputation; et qu'elle ne pouvoit celler les tres-grands contentements et satisfaction qu'à juste occasion elle en avoit, le priant faire entendre audit domp Ferrand qu'elle eut aggreable la trefve ou suspension d'armes qu'ils avoient par ensemble accordée pour ce mois de septembre; mais que son vouloir et intention n'estoit pas de la prolonger pour plus long temps que cedict mois, si les Siennois et leur Estat, les duc de Parme, et conte de Lamirandolle, aussi avec leurs Estats et

subjects, et autres ses amis et alliez d'Italie, n'y estoient comprins pour jouyr du benefice de ladite trefve ou suspension durant le temps qu'elle pourroit estre prolongée et continuée; et autrement qu'elle penseroit ne faire moindre tort à sesdits amis et alliez, qu'à elle mesme, car ce seroit donner le moien à domp Ferrand pour l'Empereur de convertir et employer les forces qu'il a maintenant assemblées au Piedmont contre ceux qui sont en sa protection. « Et si d'avanture ledit domp Ferrand faisoit responce n'avoir pouvoir dudit Empereur de traicter avec ladicte comprehension, et qu'il voudroit bien avoir temps de l'en advertir pour en sçavoir son vouloir et intention, il luy faut mander là dessus, comme de vous mesmes, que vous vous voulez bien faire fort que Sa Majesté ne trouvera mauvais que pendant le temps qu'iceluy domp Ferrand envoyera devers ledit Empereur pour entendre sondict vouloir, que l'on continue encores pour le mois d'octobre prochain seulement icelle suspension d'armes, selon qu'elle a esté accordée pour le present mois de septembre, sans la dessusdicte comprehension, laquelle, outre ce que dessus, Sa Majesté desireroit bien qu'elle fust generalle pour les pays, terres et places qui sont en son obeïssance et protection en Italie, en laquelle se pourroit entendre l'isle de Corsegue; dont toutesfois il ne leur parlera s'ils n'en tiennent propos pour l'exclurre absolument de ladite comprehension. Surquoy le mareschal leur dira qu'il ne sçait que c'est, et qu'il ne luy en a esté rien mandé de par le Roy; neantmoins, peut estre que la pourrez trouver en telle disposition, qu'il n'y auroit point de mal de faire instance de comprendre ladite

isle comme les autres; ce qui se remet à sa discretion pour en user comme il verra estre à faire pour le mieux. J'entends que si vous trouvez ledit domp Ferrand difficile et opiniastre à ne vouloir comprendre ladite isle de Corsegue, que vous ne laissiez à passer outre, pourveu que les autres dessusnommez y soient comprins, avec la generalité d'amis et alliez. Et une specialité que j'oubliois, qu'il faut pareillement exprimer, c'est à sçavoir la duché de Castres avec l'Estat et maison des Farnaises; ayant remarqué ce expres, que le mareschal n'avoit plus guieres de temps pour advertir ledit domp Ferrand. Et cependant Montbasin, qui s'est trouvé un peu mal depuis son arrivée, se guarira pour vous aller retrouver, par lequel je vous feray responce aux autres poincts contenus au memoire que vous luy avez baillé, et dont il m'a parlé de vostre part; vous ayant bien voulu envoyer avec ceste depesche un discours au vray du progrez de mon armée, et de ce qu'il s'est fait à la journée jusques à ceste heure presente, à fin que par là vous voyez que les advantageux en paroles n'ont pas tousjours le meilleur jeu, tesmoing l'Empereur et ses ministres avec leurs mensonges et bravades, qu'ils ont publiées par tout l'univers. Priant Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa saincte et digne garde. Escript au camp de Solesmes en Haynault, le 16 de septembre 1553. HENRY. DUTHIER. »

Le connestable manda au mareschal qu'il luy avoit donné advis de la defaicte qu'il avoit faicte de quatre mil chevaux des ennemis dés le mois passé, et que depuis cela et que lesdits ennemis eurent entendu que

le Roy s'estoit mis en campagne avec son armée, ils n'ont cessé de fuyr devant luy, les suivant tousjours ledit sieur de lieu à autre, et jusques à loger en leurs mesmes logis; finalement ledit sieur, qui ne s'est voulu arrester à siege de place qu'ils eussent, pour ne perdre l'occasion de leur donner la bataille, de laquelle l'Empereur l'avoit tant menassé par tout le monde, continuant à les chasser, s'est trouvé en ce lieu, où si tost qu'il eut entendu que lesdits ennemis s'estoient logez auprès de Valenciennes, resolut de les y aller trouver pour essayer de les attirer à ladite bataille; et pour ce faire il se mit hier matin aux champs avec son armée, autant deliberée de combattre qu'il fut jamais.

« Je m'acheminay devant avec l'avantgarde, et approche le camp desdits ennemis à la portée du canon : ils avoient mis dehors un grand nombre de leurs gens de cheval et de pied, que nos chevaux legers avoient ja longuement escarmouchez. Mais y estant arrivé avec la cavalerie de l'avantgarde, je les fis si vivement charger et enfoncer, qu'ils furent repoussez et recognez jusques dedans les fossez et tranchées de leurdit camp, qu'ils y ont faict faire les plus grandes qu'il est possible, et où ils se retirerent en fort grand desordre, n'esperant d'autre seureté pour eux qu'en la fortification de leurdit camp : qui est bien loing de ce que ledit Empereur avoit tant bravayé, ayant promis à tous les princes et potentats de la chrestienté, qu'en quelque lieu que le Roy comparust avec son armée, il se feroit plustost porter en litiere en son camp qu'il ne le combatist; et au lieu de cela il les peut asseurer à ceste heure qu'il n'eust jamais armée qui tournast mieux ses insolentes braveries en une honteuse fuite,

et qui ait receu un si grand des-honneur que fit hier la sienne. Depuis qu'ils se veirent dedans leur fort ils nous tirerent quelques canonnades, mais de sortir ne faire sortie de leurs gens, il n'en fut oncques nouvelles, tant ils estoient intimidez et esperdus; et quant à moy, je n'en vis jamais de plus. Je demeuray, au retour de nostredicte entreprise, sur la queuë de nostre armée avec une partie de la cavalerie; et encores que la coustume des gens de guerre soit à ceste heure là de jetter quelques gens dehors pour venir recognoistre les ennemis, ou leur donner quelque alarme, il ne sortit un seul homme des leurs : de façon que le Roy est hors d'esperance, pour cette année, de parvenir à ce qu'il a tant recerché et desiré, qui estoit de leur donner la bataille; et faudra qu'il se contente de les avoir fait le plus honteusement fuir devant luy que fit jamais prince. Chose dont j'ay bien voulu incontinant vous donner advis, à fin que vous participez à une si bonne nouvelle, et en faictes part à tous les bons serviteurs que ledit sieur Roy a par delà, et aussi pour vous en prevaloir à l'advantage de ses affaires et service. Mon cousin, je prie Dieu qu'il vous doint bonne et longue vie. Escript au camp de Solesmes, le vingt-septiesme jour de septembre 1553.

« M. l'Admiral marcha avec une bonne troupe d'harquebuziers, qui firent bien perdre la braverie aux Espagnols. Vostre bien bon cousin et amy.

« MONTMORENCY. »

Pendant ceste suspension d'armes, domp Ferrand ne perdit temps à l'avictuaillement de Cairas et Vul-

pian, places esloignées du corps de ses forts, et bien-avant enclavées dans les nostres.

L'Empereur et le Roy, ayans faict plusieurs consultations sur les demandes advantageuses que ils s'entrefaisoient l'un à l'autre, ne peurent tomber d'accord : de maniere qu'il fallut retourner à la guerre, dont domp Ferrand et le mareschal s'entredonnerent advis l'un à l'autre avant que reprendre l'espée, suivant les accords et promesses qu'ils en avoient faictes lors qu'ils s'assemblerent, comme nous avons dict, pour donner ouverture à ce pourparlé de paix; observans en cela et toute autre chose qui dependoit dudit accord, une si religieuse foy, que rien ne se passa d'un costé ny d'autre qui fust au prejudice d'iceluy, jusques à tant qu'ils furent advertis de la reprinse des armes. Ce fut une resolution aussi mal digerée que aucune autre qui ait de long temps esté mise en execution, et qui apporta depuis à ces deux grands et magnanimes princes, et à toute la chrestienté, dommages et ruines infinies, comme il se verra par la suitte de ces Memoires. L'ambition et l'opiniastreté de l'Empereur, qui voloient d'une aisle trop haute, ne permettoient qu'il s'accommodast à la jeune et florissante valeur de Henry deuxiesme, luy semblant que luy et tous les autres potentats de l'Europe devoient faire joug à ses desseins et à ses convoitises, qui estoient si grandes en luy, que c'estoit une vraye enchaisnure des choses qui s'entresuivent et qui prennent leur commencement de la fin l'une de l'autre.

En ce temps les cardinaux de Tournon et de Ferrare, tres-grands personnages d'Estat, qui avoient de longue-main charge des affaires du Roy en Italie, dres-

serent telle intelligence avec les Siennois, que l'Empereur avoit privez de leur liberté par la construction d'une forte citadelle, qu'ils leverent les armes, comme j'ay desja dict, sous la faveur et protection du Roy, au nom duquel ils furent soudain secourus par ces seigneurs de deux mil hommes de pied, avec lesquels la citadelle fut assiegée et rendue en leur puissance le 27 juillet. Tandis que le cardinal de Ferrare se contenta de manier les affaires du Siennois tout alla bien; mais soudain qu'il voulut entreprendre le commandement des armes il cuida tout perdre : c'est pourquoy les sages disent qu'il ne faut jamais outrepasser les bornes de sa vocation: qui la faict bien ne faict pas peu aujourd'huy.

Ceste perte apporta beaucoup de rabais à la reputation de l'Empereur en Italie, et au contraire une fort honnorable au Roy, comme salutaire liberateur des affligez.

Les Espagnols, ne pouvans de leur part bien digerer ceste perte, dressoient pratiques de tous costez pour la recouvrer, mais sur tout le viceroy de Naples domp Garzie (1), lequel à ces fins avoit tiré à sa cordelle le sieur Julio Salvy et ses freres, capitaines du peuple siennois : ce qui fut descouvert par son secretaire, lequel tomba ez mains du capitaine Moret (2), calavrois, appoincté du Roy à la guerre de Sienne, et lequel fit si grande peur à cestuy-cy, qu'il le reduisit à descouvrir le pot aux roses.

(1) C'étoit don Pèdre de Tolède, père de don Garcie, qui étoit vice-roi de Naples, et qui avoit préparé cette expédition. Il chargea son fils de l'exécuter. — (2) Quelque temps après, don Garcie essaya de séduire ce même Moretto, qui feignit d'accepter ses offres, et lui tendit une embuscade où il faillit être pris ou tué.

Domp Garzie, qui faisoit semblant d'assieger Montalcino, que deffendoient les seigneurs Jourdam Ursino, le conte Camille Martinengue et ledict Moret, leva le siege soudain qu'il sceut ces nouvelles, et se retira aux garnisons imperiales.

Les armes ayant esté reprinses, le mareschal print resolution d'aller assaillir Cameran, ci-devant fortiffié par le Vistarin, qui est une place d'Astizane, meslée parmy celles du Montferrat, et laquelle avoit puis n'agueres esté fortifiée par l'ennemy, à la ruine du païs que nous tenions de ce costé-là. Pour ce faire, il fit tirer de Villeneufve d'Ast quatre canons et deux coulevrines et un autre canon de Quiers, avec lesquels, assisté de quatre à cinq mil hommes de pied seulement et de cinq cens chevaux; il marcha contre Cameran, qu'il fit sommer en arrivant; mais, ayant quatre cens hommes qui estoient dedans bravement respondu, il fit dresser la batterie, laquelle au deuxiesme jour commença à tirer : pour ce jour elle ne fit pas grand effort; mais le lendemain, ayant esté toute tournée contre les flancs de deux petits bastions de terre nouvellement faits, elle fit tel degast que ceux de dedans, se deffians de pouvoir soustenir l'assaut, se rendirent à bagues sauves. Mais à l'instant que cela se demesloit, nos soldats, s'entresoustenans l'un l'autre, grimperent sur un bastion de terre, entrerent dedans et tuerent tout : c'est pourquoy celuy qui parlemente doit estre en plus grande garde que jamais. Et pour-autant que cette place avoit faict mille maux dans les terres possedées par le Roy, et que nous en avions assez d'autres sans nous engager à la conservation de ceste-cy, il fut resolu que le chasteau et le fort d'alentour seroient

abattus avec le feu : et par ainsi il fut commandé au sieur de Caillac d'y travailler ; lequel, ayant faict mettre quatre caques de poudre dans les caves voutées et en une tour, le tout de brique, apres avoir adverty chacun de se retirer au loing, le feu fut mis à la trainée, et tout aussi tost nous vismes enlever si haut en l'air ceste tour, qu'un homme à cheval eut passé par dessoubs, retombant avec plus de dix pas de courtine du logis, tout en poudre ; de maniere que depuis ce n'a esté qu'une tasniere à serpens. L'armée, se retirant vers Villeneufve, passa par Baudicher et Tigliolles, chasteaux du conte de Montafie, dont l'Espagnol s'estoit emparé ; ils furent battus et rasez comme Cameran.

Ceste execution achevée, le mareschal, desirant reduire tout le Montferrat en l'obeissance du Roy, print resolution d'aller recognoistre Tonc et Monteil, qu'il jugeoit propres à son intention et fort aisées à fortifier, estant toutes deux assises sur coustaux fort advantageux ; et pour ce faire il print cent hommes-d'armes de diverses compagnies, commandez par M. d'Aubigny, comme le plus ancien capitaine des hommes d'armes. Arrivant dans la vallée qui est aux pieds desdictes deux places, et qui s'estend jusques aupres d'Ast, il commanda audict sieur d'Aubigny de se tenir serré en bataille, et de ne quitter la place ny s'esbranler à aucun combat, quoy que l'ennemy le vint agacer, pendant qu'il iroit recognoistre ces deux places avec une trentaine de chevaux seulement. L'ennemy, qui eut advis de ce voyage, fit sortir environ deux cens chevaux despartis en deux trouppes, aux costez des vallées, et en jetta une vingtaine pour aller attaquer les nostres, pour les attirer en chargeant, et estans aussi chargez, dans l'ambus-

cade. Les trente chevaux jouërent si bien leur personnage, qu'ils firent oublier audict d'Aubigny, non-seulement le commandement qu'il avoit, mais l'attirerent dans l'ambuscade, si bien que, quelque valeur qu'il y eut aux nostres, il y en demeura une trentaine de prins, et entre autres le conte de Stuart son gendre. Le mareschal, qui estoit sur le haut, et qui veit le desordre, y courut soudain, et rallia au mieux qu'il put et les uns et les autres; et peu s'en fallut, s'addressant audict sieur d'Aubigny, qu'il n'y eust bien lourdement de la main mise, pour le hazard auquel il avoit mis le salut de luy, de la belle trouppe qu'il luy avoit baillée à commander, et de la reputation des affaires, qui estoit encore toute vierge et toute pure de nostre costé. Onc puis il ne donna commandement audict sieur d'Aubigny, craignant pareil inconvenient que celuy qu'il avoit couru. A ce propos on peut dire que les plus vieux ne sont pas tousjours les plus sages. Veritablement, quand nous avons receu quelque commandement de nostre superieur, nous le devons observer, quelque suffisance et capacité que nous pensions avoir, attendu que s'il en arrive par apres quelque faute, elle ne nous peut estre imputée.

Encores que j'aye, dès le commencement de ces Memoires, protesté que je ne m'advancerois à traicter des factions militaires démeslées en Picardie, Champagne et Flandres, si ay-je jugé convenable d'en toucher un mot en passant, mesmes sur le voyage que le Roy avoit entreprins vers le Rhin, pour remettre la Germanie en son ancienne liberté, au prejudice de l'Empereur, qui faisoit tous ses efforts de la reduire sous le joug de l'arrogant Espagnol.

Tous ces princes germains, qui avoient, par prieres, supplications et promesses, appellé le Roy à leur secours, conforme aux anciennes alliances et confederations d'entre les François et les Allemans, soudain qu'ils virent Sa Majesté approchant du Rhin, et que l'Empereur (pour la crainte de ce passage) s'accordoit à tout ce qu'ils vouloient, ils envoyerent remercier Sa Majesté de la tres-grande et très-honorable affection qu'elle avoit apporté à leur conservation, dont estoit succedé leur accord avec l'Empereur, et que par ainsi ils supplioient Sa Majesté de ne passer plus outre, pour ne remettre en trouble les affaires de la Germanie, qui se reduisoient à tranquillité. O nation ingrate et brutale, qui a rendu à un prince genereux et debonnaire un si desloyal fruict de tant de peines, despenses et labeurs prins à leur seule occasion; quittant (pour ce faire) tant de grandes et fructueuses occasions que les Pays-Bas luy presentoyent lors à l'advancement de ses affaires, qu'il disposa tous à l'interest de ces brodes sacs à vin!

Et pour autant que assez de gens ignorent la puissance de la France, j'ay bien voulu leur presenter l'estat des forces que le Roy mena au service des princes d'Allemagne, qui firent leurs affaires à nos despens.

Estat des forces que le Roy aura en l'armée qu'il fait assembler, en laquelle il a deliberé de se trouver en personne ; ensemble de celles qui demeureront en garnison ès païs de Picardie, Champagne, Lorraine, Luxembourg et Bourgogne.

PREMIEREMENT,

Pour le camp et armée dudit seigneur.

La maison dudit seigneur.
Ses deux cens gentilshommes.
Ses quatre cens archers de sa garde.

Gendarmerie.

Monseigneur le Dauphin,	100 lances.	
Monseigneur de Vendosme,	100 lan.	50 harq.
Monseigneur de Guise,	100 lan.	50
Monseigneur le connestable,	100 lan.	50
Monsieur le prince de Ferrare,	80 lan.	50
Monsieur le mareschal St.-André,	100 lan.	50
Monsieur le duc de Bouillon,	50 lan.	
Monsieur de Nevers,	80 lan.	50
Monsieur le duc de Lorraine,	60 lan.	50
Monsieur l'Admiral,	60 lan.	50
Monsieur de Montpensier,	50 lan.	26
M.r le prince de La Roche-sur-Yon,	50 lan,	26
Monsieur d'Anguien,	40 lan.	26
Monsieur le vidame de Chartres,	40 lan.	26
Monsieur le vicomte de Thuraine,	50 lan.	26
Monsieur le comte de Sancerre,	40 lan.	26
Monsieur de Gonnor,	50 lan.	26
Monsieur de Sanssac,	50 lan.	26

Monsieur de Jarnac,	40 lan.	26 harq.
Monsieur le comte d'Haron,	60 lan.	
Monsieur de Jamets,	50 lan.	
Monsieur d'Annebault,	40 lan.	26
Monsieur de Curton,	40 lan.	26
Monsieur de La Fayette,	40 lan.	26
Monsieur de Tavannes,	50 lan.	26
Monsieur d'Aumalle,	80 lan.	50
Monsieur de Bourdillon,	50 lan.	

Nombre des compagnies, vingt-sept. Nombre des lances, mil six cens cinquante.

Chevaux légers.

Monsieur de Nemours,	160	20 harq.
Monsieur de d'Anville,	160	20
Monsieur de Piennes,	80	10
Monsieur de La Vaugmon,	80	10
Monsieur le comte de Cerny,	80	10
Les sieurs de Rendan,	80	10
Le baron d'Aguerre,	80	10
Le capitaine Peloux,	80	10
Le baron de Bussy,	80	10
Le sieur de Negre-Pelisse,	80	10
Le sieur de Montpesat,	80	10
Le sieur de Savectaire,	80	10
Le baron de Curton,	80	10
Le sieur de Carouge,	80	10
Le sieur de Clermont,	80	10
Le sieur de Suze,	80	10
Le sieur de La Chappelle aux Ursins,	80	10
Le sieur de Cursol,	80	10
Le sieur de Guiry,	80	10

Le sieur de Saulx,	80	10
Le sieur de Mauleon,	80	10
Le sieur de Chante-Merle,	80	10
Le sieur de Beulen,	80	10
Le Sieur de Ruffect,	80	10
Le sieur de Cental,	80	10
Le cappitaine Bernard,	50	
Le comte Ringrave,	50	
Thomas Cray, anglois,	100	
Le capitaine Etherniton,	100	
Le capitaine Reyman Cocquebon,	100	
Le capitaine Rutil, anglois,	50	
Le capitaine Jean Clavers,	50	
Le capitaine Jamets,	100	
Le capitaine Jean Achisson de Hauremolu,	100	

Nombre, trente-six.

Chevaux légers, deux mil neuf cens quarante.

Arrierebans.

Deux mil chevaux des arrierebans.

Harquebuziers à cheval.

Lanque,	100
La Roche,	60
Cranne,	40

Bandes françoises et vieilles bandes.

Boisseron.
Gordes.
Ambures.
Sainct Esteve.
Chantelou.
Languetot.
Le Breul de Bretaigne.
Boisjourdan.
Vic.
Ligondes.

Assigny.	Oger.
La Vollianne.	Verdun.
Desme.	Villames.
Le Bois.	La Prade.
Gourdan.	Duras.
Movemas.	Sainct-Pau.
Sainct-André.	Boissec.
Sainct-Roman.	Maugeron.
La Mothe Rouge.	Chastellet.
Conflans.	Soleil.
Le Breul de Bourgongne.	Vauguedemar.
Abooz.	Berrieulx.
La Mothe Gondrin.	Le Fort.
Appathe.	Ligneres.
Le chevallier de Sarragosse.	Sainct-Laon.
La Mollé.	

Nombre, quarante et un.

Autres bandes nouvelles.

Sainct-Vidal, deux enseignes.	Montluc.
Le baron de Pardeillan, deux enseignes.	Allègr.
Le viconte de Riberac, deux enseignes.	Congnez.
Le sieur de Quayluz, deux enseignes.	Reffuge.
Maugeron.	De Vaulx.
Auger Renacques.	St.-Jouan.
Le baron de Benac.	Savigny.
Le sieur de Duras.	Pussay.
Le chevalier Boucart.	

Nombre, vingt et un.

Suisses.

Sept mille Suisses.

Les lansquenets soubs quatre colonels.

A sçavoir, les conte Ringo, le conte Ravand, le baron de Fontenay et Ryffemberg.

Bandes escossoises.

Doddes. Dognes.
Cullan. Cumgan.
Beau-lieu. Mons.

Anglois.

Une.

POUR LES GARNISONS DE PICARDIE ET NORMANDIE.

ARDRES.

Gens de pied.

La Barre.
Cressonnieres.
Sainct-Aubin.

Chevaux legers.

Cresecques, 50 chevaux.

BOULONGNE.

Gendarmerie.

Monsieur de Senerpont. 50 lances.

Gens de pied.

Le sieur de Senerpont,
Porcheulx.

MONTHULIN.

Jean Panques, qui a cinquante hommes, et remplira sa bande si besoin est.

ESTAPPES.

Rubempré, 50 hommes.

MONSTREUL.

Gendarmerie.

Le sieur de Villebon, 50 lances.

Gens de pied.

Avonigan.
Sainct-Symon.

ABBEVILLE.

Gendarmerie.

Monsieur de La Meilleraye.

Gens de pied.

Bleraucourt.

DOURLANS.

Bochanannes.
Vallimult.

CORBYE.

Le sieur de Chaulve.
Certeaux.

PERONNE.

Gendarmerie.

Monsieur de Montmorancy, 50 lances.

Gens de pied.

Sainct-Jouan.
Bethune.

CASTELLET.

Le sieur d'Estrée.

SAINCT-QUENTIN.

Mazieres.

LA FERE.

Walon, qui remplira sa bande si besoin est, pour autant qu'il n'a que cent hommes.

GUISE.

La Banne, qui n'a que cent hommes, remplira sa bande si besoin est.

LA CAPELLE.

Perrichon.

Chevaux legers qui sont ordonnez pour demeurer audict païs de Picardie.

Le sieur de Belle-Fourriere,	50 chevaux.
Le sieur de Mirammont,	50 chevaux.

NORMANDIE.

Gendamerie.

Monsieur de Langay. 40 lances.

METS, TOUL ET MARSAL.

METS.

Gendarmerie.

M. de Vieilleville, 50 lances, 30 harqueb.

Chevaux legers.

Monsieur d'Espinay.

Gens de pied.

Salcede. Lahaye.

Bahuz.	Pernot d'Aguerre.
Bonnenyn.	Le baron de Cerny.
Rhocqueuse.	Le baron d'Anglure.

TOUL.

Le viconte de Sacconnay.
Le sieur de Selavolles, 30 har. à cheval.

MARSAL.

La Grange, qui fera sa bande de 400 hommes.

Chevaux legers.

Bracque, 50 chevaux legers.

CHAMPAGNE, LORRAINE ET LUXEMBOURG.

VERDUN.

Le sieur de Jours avecques ses deux enseignes.
Bromilliers.

STENAY.

Le sieur d'Espaulx.

Harquebuziers à cheval.

Le chevalier d'Espaulx, 30 harquebuziers.

D'AMILLIERS,

Chevaux legers.

Le sieur de Rabaudanges, 50 chevaux.

Gens de pied.

Le Vandomois.

MONTMEDI.

Harquebuziers à cheval.

L'Aventure, 30 harquebuziers.

Gens de pied.

Le Baron, qui aura cent hommes.
Rizencourt.

IVOY.

Chevaux legers.

La Ferté, - 40 chevaux legers.

Gens de pied.

Haucourt, qui aura cent hommes.
Bourseuille.
Vauluceau.

SEDAN ET BOUILLON.

Gendarmerie.

Le reste de la compagnie de M. le duc de Bouillon.

Gens de pied.

L'Amery, qui n'a que cent cinquante hommes, remplira sa bande si besoin est.

MOUZOU.

Gendarmerie.

Monsieur de La Roche du Mayne. 50 lances.

MAUBERT.

Chambery, 40 harquebuziers à cheval.

AUBENTON.

La Hajette, ayant 80 hommes de pied, qui remplira sa bande jusques à 300 si besoin est.

MEZIERES.

Marsilly.

BOURGOGNE.

Monsieur d'Espinac,	50 lances.

Outre toutes lesquelles forces, s'il plait au Roy les augmenter, se pourra servir et employer les capitaines qui s'ensuivent.

Le baron de Clere,	2 enseignes.
Dovoriez,	2
Sainct-Aubin Gobellet,	3
Sarrut,	1
Sourrisselles,	1
Montselard,	1
Cadiou,	1
La Poimauldaye,	1
Sphifame,	1
La Forest,	1
Le jeune Gumigny,	1
Vieulx-Pont,	1
Gemies,	1
Le jeune Bimo,	1

Nombre, dix-huit.

Si le Roy en marchant vers le Rhin ne se fust saisi, par le conseil du connestable, de la ville de Mets, de celles de Toul, Verdun et Rocroy, Sa Majesté et toute cette belle armée qu'il avoit conduicte, eust couru quelque dangereuse fortune, s'estant Sa Majesté trop avancée, et de bonne foy, en la faveur de ces brodes, à Pimeville, Blamont, Salzsebourg et Saverne voisine de Strasbourg, et poussé en retournant jusques à Haguenau et Westbourg, à trois lieües de Spire. A la verité il n'y a action plus digne d'un grand prince que d'employer

ses forces et son authorité au secours des princes indignement affligez; comme aussi n'y a-il rien de plus juste ny de plus raisonnable que de prudemment digerer, auparavant que s'y embarquer, pour qui et contre qui, afin que, selon le balancement du bien ou du mal qui en peut advenir, on se prepare pour en emporter l'advantage, et avoir tel gage et asseurance en main de celuy à la faveur duquel les armées sont levées, qu'il ne vous puisse joüer ce mesme tour que fit la Germanie au Roy, et depuis le duc de Parme, et de main en main le pape Caraffe, pour maintenir lesquels, et sans autres gaiges que de belles paroles, la France, qui avoit prosperé jusques en l'an 1555, alla depuis presque tousjours en declinant. Les fautes d'Estat, qui se font en un jour, sont pleurées par plusieurs années, comme furent toutes celles-cy, par l'infelice succés desquelles s'ensuivit la honteuse paix de l'an 1559, qui donna l'audace à beaucoup de gens de lever les cornes soubs divers pretextes qui ont depuis travaillé la France plus de trente ans, *et nundum finis.*

Ceste ingratitude germanique fit resoudre Sa Majesté à diligemment fortifier la ville de Mets, et à rebrousser chemin vers la France, y laissant pour gouverneur le sieur de Gonnort, frere du mareschal, qui estoit nagueres retourné de Piedmont vers Sa Majesté, pour luy rendre compte des affaires d'Italie et des choses necessaires, soit pour augmenter ou pour asseurer les conquestes desja faictes. N'est à oublier que le Roy, faisant sa retraicte par les pays de l'ennemy, conquit d'Anvilliers (1), deffendu par Sirinchaud et par le conte de

(1) Les relations de Rabutin et de de Thou donnent lieu de croire que du Villars a confondu la prise d'Yvoy avec celle de Damvilliers.

Mansfeld, qui se rendirent à discretion, et de mesme suitte la duché de Bouillon, Lumes, Montmedy, et aussi Trelon et Glayon, qui furent bruslez.

Soudain que le mareschal sceut que son frere avoit esté honnoré de ceste charge, il s'en congratula avec luy et luy donna ce conseil : à sçavoir, qu'il falloit tenir pour certain que la retention de Mets irriteroit tellement l'Empereur et toute la Germanie, qu'ils marcheroient tous, par commune despence et concordance, à la reprise de ceste place, avec cent ou six vingts canons et toutes les forces de l'Empire ; et que, par ainsi, il le prioit que, tous respects et toutes choses postposées, il entendit à l'avictuailler de toutes sortes de vivres, à chasser sans violence toutes les personnes suspectes, mais sur tout à faire és environs des murailles des remparts et terre plains de quarante à cinquante pieds d'espoisseur, avec force flancs bien couverts, tant au dedans que au dessus du fossé, afin de pouvoir soustenir ce grand orage quand il tombera sur ses bras. Il en avoit donné le mesme advis à Sa Majesté, afin que rien ne luy fust espargné pour parvenir à ce que dessus, qui fut depuis le salut de la place et de la Champagne aussi.

L'Empereur ayant persuadé aux Estats de l'Empire que tout ce que le marquis Albert avoit auparavant entreprins sur Francfort et Sirenée (1), n'estoit qu'à la solicitation du Roy pour usurper les villes de l'Empire, comme il avoit faict cognoistre par celles de Mets, Toul et Verdun recentement usurpées, il commença à assembler forces, artillerie et vivres de tous costez,

(1) C'est probablement la ville de Sekwinfurt qui fut prise à cette époque.

estimant que, par un grand et soudain effort, non seulement il emporteroit ces trois villes, mais aussi que tout d'un train il mettroit le pied sur la gorge à la fortune françoise, qu'il avoit comme à mespris; et toutesfois elle luy avoit donné tant et tant d'affaires et de secousses, que c'estoit tout ce qu'il avoit peu faire que s'en deffendre avec peu de gloire et de reputation.

Les princes d'Allemagne, peu rusez aux caults demeslemens de l'Espagnol, se laisserent emporter aux remonstrances de l'Empereur, et à luy contribuer forces et moyens de tous costez, ne s'appercevans pas qu'ils luy mettoient eux-mesmes en main, non seulement dequoy renverser les dernieres conquestes des François, mais aussi les moyens de les subjuguer eux-mesmes, s'il advenoit qu'il emportast le dessus, son naturel assez souvent trop aspre et inconsideré à tirer d'une seule guerre trois ou quatre autres, sans se soucier de la ruine de ses amis ou ennemis, pour avancer ses ambitieux desseings.

Pendant qu'il se diligentoit en ses preparatifs, la France ne dormoit pas aussi à reduire Mets en tel estat que l'Empereur y perdroit et les forces et le courage, comme il fit depuis, recognoissant trop tard la trop grande presomption de ses forces, et que les victoires qu'il avoit precedemment emportées procedoient, non de sa valeur et prudence, mais de nos propres pechez, que Dieu avoit voulu expier par ces disgraces, comme il avoit depuis faict les siens.

Memoire de la routte dressée de quatre mille chevaux des ennemis, le tresiesme jour d'aoust 1553, executée par monseigneur le connestable, selon ce que le Roy manda au mareschal.

« Premierement, mondict sieur le connestable ordonna à M. de Sansac et le sieur de La Chapelle-Biron le jour precedent, qu'ils allassent recognoistre les lieux propres pour l'execution de leur entreprinse, ce qu'ils firent; et à leur retour advisa que ledict sieur de Sansac, avec tous les chevaux legers, s'iroit busquer ès lieux par eux recognus et advisez, et que M. le mareschal de Sainct-André iroit après avec les compagnies de monseigneur de Vandosme et de monseigneur le connestable, la sienne et celle dudict sieur de Sansac et du sieur de La Hunauldaye, pour soustenir lesdicts chevaux legers s'ils en avoient besoin; et quant à mondict sieur le connestable, il les suivroit puis après avec la compagnie de monseigneur le Dauphin, qu'il avoit mandée pour se trouver dés avant le jour au bout du pont qu'il a faict faire sur ceste riviere vis à vis de ce camp, et celles de messieurs de Montpensier, de La Roche-sur-Yon, conte de Sanserre, La Fayette et de Jarnac, et tous les arriere-bans qu'il avoit semblablement mandez pour se trouver au mesme temps à l'endroict dudict pont, dix enseignes des bandes françoises et autant de celles de lansquenets, et trois à quatre cens harquebuziers à cheval, et les sieurs et gentilshommes qui sont en ce camp, à fin que si, lesdictes premieres et secondes trouppes estoient contrainctes de reculer, il allast à leur secours avec les dernieres forces.

Suivant ceste ordonnance, lesdictes trouppes se trouverent aux lieux qui leur furent ordonnez, et toute la nuict s'y acheminerent et firent chacun leur devoir de recognoistre et de descouvrir le pays: finablement, environ les neuf heures du matin, les ennemis, ayans eu advertissement de cette entreprise, ou bien en voulans faire une autre sur ce camp, ou sur ce qu'ils trouveroient des forces du Roy dehors, s'apparurent avec quatre mil chevaux, ainsi que le confessent les prisonniers, et, l'escarmouche attachée par les coureurs d'une part et d'autre, lesdicts ennemis chargerent lesdits chevaux legers, qu'ils repousserent.

« Monseigneur le mareschal de Sainct-André, qui estoit embusqué avec les cinq compagnies susdictes, ayant recognoissance de cela, sortit fort sagement et à propos de son embusche, et soubs sa faveur et de sa trouppe qui alla droict aux ennemis, ledict sieur de Sansac avec lesdicts chevaux legers les rechargea si vivement qu'ils les mirent en route; qui ne fut pas sans y faire perte de nostre part, mais beaucoup plus grande de celle desdicts ennemis, qui ne sont pas estimez y avoir perdu moins de quatre à cinq cens chevaux; et jusques à l'heure presente ont esté monstrées à mondict seigneur le connestable les cornettes de sept de leurs compagnies, et les porteurs d'icelles prins prisonniers, qui confessent que lesdictes compagnies estoient de deux cens cinquante chevaux et cinquante harquebuziers chacune, et que il n'y a eu une seule compagnie, de toutes celles qui furent en cette entreprise, qui n'ait faict perte notable. Il se trouve environ deux cens prisonniers parmy les compagnies, par ce qui en a esté rapporté à mon dict sieur le connesta-

ble, et qui s'en recognent au retour de cette deffaicte.

Mondict seigneur le connestable fut adverty que tous les principaux seigneurs et capitaines de leur armée estoient en cette entreprinse, et jusques au prince de Piedmont, et avec luy messieurs de Bigincourt, de Bossu, de Ruz, d'Aiguemont, d'Ostrade, duc d'Ascot, conte d'Orne et marquis d'Aremberge, et que le prince d'Antoing y a esté tué et plusieurs autres de nom, et le neveu de Martin Vaurosse pris prisonnier avec ledict duc d'Ascot.

« De nostre part se trouverent à dire M. de La Rocheguyon, qui venoit lors de Monstreul, et le fils aisné de M. de Crequi, que l'on pense estre prisonniers, y ayans tous les deux fort bien fait leur devoir; et mesmes le jeune fils dudict sieur de Crequi, qui a esté nourry page de la chambre du Roy, y eust son cheval tué comme son frere aisné. Messieurs les grand prieur, marquis d'Elbeuf et Dampville y furent enveloppez, le sieur de Clermont pris et recous, et de Barbezieulx blessé d'un coup de lance à la cuisse.

« Le sieur de Beauvois fut aussi pris et mené près de Doullans; mais Paul Baptiste se trouva là avec quarante ou cinquante chevaux, qui le recourut, tua encores cinquante ou soixante de leurs gens de cheval, et trente qu'il prit prisonniers, tant il les trouva encores intimidez de ladicte rencontre.

« Mondict sieur le mareschal de Sainct-André se porta en cette entreprise si sagement et vertueusement, qu'il n'eust esté possible de plus.

« M. le prince de Ferrare se tint tousjours aupres de luy, suivant ce que mondict sieur le connestable luy avoit prié.

« M. le prince de Condé s'y porta si vaillamment, qu'il ne s'y eust peu rien faire mieux, ayant faict une charge fort à propos, et recous beaucoup de personnes.

« M. de La Rochefoucaut fut porté par terre par deux fois, qui n'est pas signe qu'il s'y soit espargné, comme aussi ne firent les autres capitaines et seigneurs qui se trouverent en ladicte charge, et mesmes le sieur de Senetaire, à qui mondit sieur de Sansac avoit donné charge d'entretenir l'escarmouche, qui y fit fort bien..

« Pour conclusion, ce sont quatre mille chevaux qui furent deffaits, chassez et mis en routte : sur quoy l'on jugera si cela s'est faict sans perte grande et notable des ennemis, de laquelle, pour le peu de temps que l'on est de retour de ladicte execution, l'on ne sçauroit encores mander les particularitez.

« Les sieurs de Montpesat et d'Andavins, et le baron Desguerres, et sieur de Bussi, y firent fort bien leur devoir, et mesmement ledict sieur de Sansac, selon sa bonne coustume.

« Vaillamment s'y employerent aussi messieurs les duc de Montpencier et prince de la Roche-sur-Yon. »

Du 26 août 1553 le Roy donna avis au mareschal que depuis l'extraicte que ces jours passez ses ennemis avoient reçue en leur cavalerie, « que la peur, comme il faut croire, les a tellement surprins, qu'ils n'ont pensé que de desloger et esloigner mon armée, et que un jour ou deux devant leur deslogement d'aupres Dourlans ils commencerent à faire fortifier leur camp de doubles tranchées, ce qu'ils ont tousjours depuis conservé par tous les lieux où ils se sont campez,

continuants et poursuivants leur retraicte, tant ils craignent la suitte apres eux, ayant esté tous les jours quasi d'heure à autre escarmouchez par nos coureurs qui avoient tousjours esté à leur queuë, et qui jamais n'ont faict semblant d'eux mouvoir pour soustenir ou respondre à telles escarmouches, ores qu'on y ait souvent prins de leurs gens prisonniers et mesmes des Espagnols naturels, leurs bagaiges et jusques aux mulets du prince de Piedmont, pource que le jour precedent le Roy avoit faict mettre en bataille l'armée pour faire revuë de toutes les trouppes de gendarmerie, chevaux legers, arrierebans et gens de pied françois et lansquenets, hormis les Suisses, qui sont atendants à Corbie qu'on les prenne en passant. Le connestable voulut bien que quelques-uns de leurs trompettes, qu'ils avoient envoyez au camp, en veissent le passetemps, et lesquels veirent Sa Majesté et sceurent qu'elle devoit partir le lendemain, dont ils leur firent rapport le jour mesme; lequel par eux ouy et entendu, tout aussi-tost ils deslogerent de nuict de Miraulmont, qui estoit lieu fort advantageux pour eux, où ils se vantoient de vouloir attendre l'armée; et, au lieu de ce faire, ils s'allerent camper à quatre grans lieuës de là, entre Arras et Doüay, comme il fut hier sceu par divers advertissemens, et mesmes de nos capitaines de chevaux legers qui les ont tousjours poursuivis escarmouchans une partie du chemin; ce qui ne se peut honnement appeller autrement que une fuite. Le Roy poursuit tousjours son voyage pour les approcher le plus qu'il pourra, à fin de voir ce qu'ils voudront dire; et s'ils ne veulent attendre, on advisera de prendre tels partis que le temps et l'occasion presenteront. »

Sur la fin d'aoust, l'Empereur se trouvant persuadé à la paix par le cardinal Divuola, il entra si avant sur les bravades à cause de la prinse de Terouenne et Hesdin, qu'il jura qu'il n'y entendroit jamais que le Roy n'eust entierement rendu tout ce qu'il avoit conquis, tant deçà que delà les Monts; et que refusant de ce faire, qu'il entreroit avec deux armées si avant dans le royaume, que le Roy ne trouveroit lieu où se sauver. Quoy entendu par Sa Majesté, elle prepara les armes pour avoir la revanche de ses pertes, donnant advis de tous costez pour s'y preparer; et que le marquis Albert, n'aguieres rompu par le duc Maurice, redressoit son armée avec les moyens que l'Empereur luy contribuoit, en intention de la faire descendre en Champagne pendant qu'il iroit assaillir la Picardie, et de mettre de tous costez tout à feu et à sang. Le Roy, au contraire, desireux de chastier et de prevenir lesdictes bravades pueriles, commanda au mareschal de diligemment assembler une armée volante de cinq à six mille François et de douze cens chevaux, pour entrer en la Franche-Conté, où il seroit suivy de pareilles forces qui s'assembloient diligemment en Dauphiné et Provence; qu'il trouveroit de l'artillerie dans Lyon et dans Auxone; le priant de faire en sorte que et l'Empereur et ses sujets recogneussent trop tard que les François sçavent repousser les rodomontades espagnoles avec la force et le courage, et non avec les paroles convenables au sexe feminin.

Sur l'achevement du mois d'aoust, M. de Guise entra dans Mets, accompagné des ducs d'Anguien, prince de Condé, de Montpensier, d'Octave Farnaise, des duc de Nemours, marquis d'Elbeuf, de Mont-

morency, Strozzy, de Martigues, vidasme de Chartres, de Biron, de Randan, et autres seigneurs et gentilshommes, jusqu'au nombre d'environ trois cens. Le sieur de Dampville, tant jeune qu'il estoit encores, voulut estre de la partie, pour ne desmentir la valeur, la gloire de sa race. Le duc de Guise, qui n'esperoit pas cela par l'emulation et jalousie qui estoit entre le connestable et luy, admirant la vertu de ce jeune seigneur, il luy donna d'eslire le commandement sur deux cens chevaux legers. Il y entra aussi de sept à huict mille hommes de pied, deux cens hommes d'armes, deux cens chevaux legers et cent harquebuziers à cheval, tous bien deliberez d'adoucir toutes les menaces et toutes les coleres de l'Empereur, l'entreprinse duquel estoit fort dissuadée par le duc de Savoye, à ce qu'il m'en a depuis luy mesme compté pendant que j'avois charge des affaires du Roy pres de luy, et au contraire fut portée par le duc d'Alve. Il y eut de grands et memorables combats entre l'assaillant et le deffendant, qui sont desduicts en diverses histoires. Tant y a que l'Empereur se monstra à ceste fois plus brave cavalier que bon et experimenté general d'armée; et de faict il perdit à ce siege (obstinement entreprins sur l'hyver, et le 20 octobre) de vingt-cinq à trente mil hommes, avec une honte et regret qui donnerent commencement à la retraite qu'il fit depuis, quitant empire et royaume à son frere et à son fils, pour embrasser la tranquillité et le repos, qui ne se trouvent jamais qu'en paradis, pour grands, riches ou puissans, jeunes ou vieux que nous soyons tous, la fortune s'estant reservé un privilege particulier pour avancer ou reculer nos affaires et nos de-

liberations, non selon le conseil qui en a esté prins, mais selon sa volonté. C'est Dieu seul qui luy faict joüer ses tragedies, pour nous corriger de nos audaces.

Or le mareschal (1), qui avoit tousjours estimé que la colere des ennemis se deschargeroit du costé de Sainct Damian, comme il en avoit tousjours faict le semblant, et que la place luy estoit plus commode pour venir à bout de ses desseins que nulle autre, n'estant qu'à trois petites lieuës d'Ast, ayant eu nouvelles le dernier decembre qu'ils tournoient teste vers Sainct Damian, jecta soudain dedans six cens hommes, force poudres, mesches et plomb. Le gouverneur Briquemaut et les capitaines qui estoient dedans, avec autres mil fantacins, que François, qu'Italiens, manderent au mareschal qu'il n'eust crainte de rien, et que si l'ennemy s'adressoit à eux qu'il n'en rapporteroit que la perte et la honte. Et encores qu'il sceust assez que les sieurs de Chavigny, de Vieux-Pont, Briquemaut et autres qui estoient dedans, estoient gens de valeur et de courage, si est-ce qu'ayant consideré que la place estoit des plus petites, fort commandée, et assise sur une terre fort commode à faire mines, il jugea necessaire de jetter dans le chasteau de La Cisterne, que tenoit le capitaine Torquato Torto, italien, à une lieuë de Sainct Damian (2), et sur un hault qui descouvre la ville, Montluc, maistre de camp,

(1) La manière dont du Villars reprend le récit des guerres du Piémont a fait croire à quelques critiques qu'il y avoit une lacune dans ses Mémoires. Cette opinion paroît d'autant moins fondée, que la phrase existe textuellement dans l'édition de 1610 qui a été faite sous les yeux de l'auteur.

(2) Du Villars ne s'accorde avec Montluc ni sur la durée, ni sur les détails du siége.

fort prudent et vigilant guerrier, avec trois cents bons soldats et cinquante chevaux, pour d'heure à autre non seulement prendre langue sur le progres des ennemis, mais aussi sur celuy des nostres; dont il s'acquitta avec telle diligence, qu'il n'estoit jour qu'il n'eust, par diverses voyes, nouvelles des uns et des autres, et qu'il ne donnast quelque bourrade aux ennemis, qui battoient avec dix-huict canons et quatre couleuvrines.

Et de faict, il donna advis au mareschal que les ennemis s'estoient resolus à la mine pendant que ils tireroient aux deffences, avec intention de ne faire batterie generale qu'ils n'eussent mis à poinct deux mines qu'ils entreprenoient; que nos gens avoient faute de poudre, car celles dont M. de Vassé avoit precedemment faict provision s'estoient trouvées gastées et esventées. Le mareschal, ayant eu ces nouvelles, dépescha un de ses gentils-hommes, nommé Piuzin, provençal, vers Montluc, luy commandant de faire ses efforts pour le faire entrer dans Sainct Damian, comme il fit la nuict suivante par une chaude alarme qu'il donna aux ennemis, avec dix bestes chargées de poudres, mesches et plomb. Il ne laisse point pour cela d'accuser les chefs d'avoir esté par trop negligens à bien recognoistre d'heure et les poudres et tout ce dont ils pourroient avoir besoin; qu'il estoit necessaire, et que pour certaines considerations, qu'ils changeassent sans bruict de capitaine du chasteau, y procedants si dextrement qu'il n'y eust scandale ny deshonneur pour luy, qui estoit peut-estre soupçonné à tort.

Cestuy-cy, garny de lettres de créance, fit entendre au gouverneur et capitaines qu'ils missent diligemment

la main à faire caver dans leur fossé un autre petit fossé de la largeur de quatre pieds seulement, et qu'ils l'allassent toujours creusant et profondant jusqu'à tant qu'ils eussent descouvert les mines; et que, pour en sortir avec plus d'honneur, ils tinsent toujours vingt-cinq braves soldats tournoyans dans le fossé, avec deux douzaines de pots à feu, pour jecter et combattre la mine si tost qu'ils la descouvriroient. Pendant que ceux de dedans et ceux de dehors s'entrebattoient tous les jours, les uns pour deffendre, les autres pour gaigner le fossé, la mine et le petit fossé s'avançoient. En fin, les nostres ayans fort profondé, et mettant l'aureille contre terre et aussi un verre plain d'eau, ils le virent esmouvoir, et peu apres sentirent au dessous d'eux le bruict de ceux qui minoient; dont ayans donné advis aux capitaines, ils jetterent encores dans le fossé un caporal avec autres vingt-cinq soldats, pour, soudain qu'ils auroient esventé la mine, donner dedans avec telle furie que l'ennemy perdist le jugement et le courage de poursuivre l'autre. Une heure apres que ces deux petites trouppes se furent logées pour bien executer le dessein, ils hasterent tellement la besogne des pionniers, qu'ils ouvrirent la mine, dans laquelle il se jetterent, et combattirent si furieusement quarante ou cinquante des ennemis qui estoient dedans avec les pionniers, que ils la leur firent quitter. Soudain comblans de terre le tout, ils se retirerent, laissans toujours nouvelle garde au fossé, qui fut si bien combattu que l'ennemy n'y entra jamais. Ceste descouverture fit resoudre l'ennemy à la batterie; dont estant le mareschal adverty par le retour dudit Piuzin vers luy, il commanda à Montluc de jetter dedans la place deux cens bons hommes de renfort qu'il

leur envoyoit avec autres quatre charges de mesches, de plomb et de poudre menue grenée; dont il s'aquita si heureusement que rien ne se perdit. Piuzin, s'en retournant vers le mareschal, luy porta par escrit l'ordre que les nostres avoient mis pour deffendre les bresches, et lequel j'ay voulu representer icy.

« Le capitaine Vieux-Pont, avec cent corcelets et autant d'barquebuziers, a charge de deffendre la bresche, assisté de douze gentils-hommes volontaires.

« Le baron de Chepy et l'enseigne de Montluc combatront l'un des flancs, et Termes Corse l'autre.

« Les sieurs de Chavigny et Briquemault auront charge des courtines et murailles.

« Le capitaine Loup, lieutenant de Chavigny, demeurera en bataille dans la place de la ville avec tout le gros des gens de guerre, pour rafraischir et secourir où besoin sera.

« Qu'il y aura cinquante chevaliers à cheval pour courir çà et là, et combattre à pied selon que l'occasion requerra. »

L'ennemy fit deux batteries, l'une vers la porte qui va en Ast, et l'autre contre une grosse tour qui flanquoit environ cinquante pas de courtine, regardant La Cisterne; mais il trouva l'un et l'autre endroit si bien retranché et remparé, qu'il n'osa entreprendre d'y faire donner l'assaut; et, à dire vray, il ne le pouvoit faire qu'avec grand desadvantage, d'autant que l'artillerie ne pouvant voir le pied de la muraille, ceux de dedans, à mesure qu'ils battoient, nettoyoient les ruines, de maniere que la bresche demeuroit tousjours en tel estat qu'il y falloit monter avec eschelles, lesquelles n'eussent sceu approcher; car, quand bien ils fussent

entrez dans le grand fossé, ils n'eussent sceu traverser ce petit qu'on avoit faict, et dont la terre ayant esté jettée du costé de la ville servoit de tranchées, au parsus plusieurs traverses et moineaux qui y avoient esté dressez.

Brissac, ayant trouvé bon cet ordre, leur manda qu'ils prinsent garde à si bien ordonner les flancs qu'on ne tirast jamais tout à coup, ains les uns apres les autres, pour donner loisir à la recharge.

Qu'il y eust aussi tousjours aupres d'eux de l'eau, soit pour le soulagement des personnes, ou pour refroidir les harquebuses et artillerie à faute de vinaigre.

Qu'il y eust force gabions appareillez en divers endroits, pour se couvrir aux lieux où ils seroient descouverts.

Toute la force principale des assiegez consistoit, à dire ce qui en est, en l'honneur et au courage intrepidement resolu à toute sorte de fortune, et en douze ou quinze cens hommes de pied et cent cinquante chevaux, et environ cinquante gentils-hommes volontaires.

En ces entrefaictes, Montluc fit sçavoir au mareschal que son enseigne avoit fait une sortie sur les ennemis qui alloient à la fascinade tabourin sonnant; qu'il en avoit tué trente ou quarante, et recognu tout d'un train les deux gueules des mines que l'ennemy poursuivoit diligemment, et dont il avoit faict le rapport au gouverneur pour y prendre garde.

Montluc ayant esté adverty qu'aucuns des seigneurs qui estoient pres le mareschal estoient d'advis qu'il luy commandast de donner un combat dans les mesmes tranchées et corps de garde des ennemis, pour soulager

les assiegez, il manda au mareschal que si par ce moyen on pouvoit faire lever le siege, qu'il en loüeroit infiniement l'execution; mais qu'ayant de longue main apprins que c'estoit une vraye temerité que d'assaillir une armée si bien barricadée qu'estoit celle-là, et perdre inconsidérément deux ou trois cens bons hommes qui feroient besoin aux assiegez, toutesfois qu'il en passeroit par le mesme commandement qu'il plairoit au mareschal luy faire, et lequel trouva son opinion meilleure que celle des autres.

Pendant que tout cecy se demesloit, le mareschal eut advis qu'il estoit party d'Ast trois cens Espagnols et autant d'Italiens pour aller busquer (1) contributions du costé des Langues. Il en donna soudain advis à Bonnivet, qui estoit lors en Albe, luy commandant de monter à cheval pour aller leur preparer le logis; et à quoy faire il apporta telle diligence et valeur, qu'ils furent tous desfaicts sans autre perte que de quatre des siens et six blessez.

N'est icy à obmettre qu'un Basque appellé Le Cadet fut depesché vers le mareschal par les assiegez de Sainct Damian, et lequel, se trouvant enveloppé des ennemis, avala glouttement les lettres qu'il portoit, de maniere que, ne le trouvant chargé de rien, ils le laisserent aller, et vint trouver le mareschal, auquel il raconta tout ce qui campoit en sa petite cervelle : il fut bien payé et soudain renvoyé.

Pendant ces demeslemens les pluyes commencerent à venir, lesquelles destremperent si bien ces terres grasses, argilleuses et enfondrantes du Montferrat, que les plate-formes de l'artillerie commencerent à

(1) De l'espagnol *buscar*, chercher.

s'abaisser et enfoncer, les vivres aussi à estre de difficile conduite, et les cabanes et logis des soldats à estre remplis d'eau. L'ennemy, se trouvant combattu de la valeur de ceux de dedans et de l'intemperie du temps, fut contraint à prendre resolution de lever le siege, qui avoit duré prés de trois mois. Ce fut le mesme jour, vingt deuxiesme janvier, que l'Empereur leva celuy de Metz. S'ils ne se fussent hastez de retirer l'artillerie avec despence et labeurs infinis, elle fust demeurée engagée devant la place, le pays estant tel qu'on enfondre en temps de pluye jusques aux sangles. Ce fut un reconfort à domp Ferrand de sçavoir que son maistre n'avoit pas esté plus heureux que luy au siege de Mets, et au Roy, à toute la France, et au mareschal en particulier, d'avoir eu tout à coup deux si grandes et si favorables nouvelles; dont graces furent rendues à Dieu par tout le Piedmont, et ceux de dedans louez et remerciez par Sa Majesté, et en particulier par le mareschal, qui participoit à leur gloire, et eux à la sienne aussi. Mais sur tout le maistre de camp Montluc, que le mareschal avoit logé à La Cisterne avec trois cens braves soldats, tint les ennemis en tel eschec, qu'il donna tousjours rafraischissement aux assiegez; à la verité sa diligence et sa valeur estoient admirables et furent en partie cause du salut de la place.

N'estant à obmettre que le sieur domp Ferrand, pour un grand capitaine, fit une lourde faute de ne s'emparer, comme il pouvoit aisément faire, de La Cisterne, qui n'estoit qu'à une lieuë de luy, d'autant que, estant demeurée entre nos mains, elle fut en partie cause du salut de la ville, qu'elle rafraischissoit tous les; jours à quoy servoit grandement la diligence, bonne

conduicte et prevoyance de Montluc, que le mareschal y avoit à cest effect envoyé dés le commencement du siege, comme nous avons dict, le recognoissant accompagné de tant de prudence et bon jugement, qu'il feroit autant ou plus de dommage aux ennemis par ces deux parties qu'avec les mesmes armes, au maniement desquelles toutesfois il n'y avoit gueres personne qui luy peut faire leçon. Il y eust encores bonne trouppe de gentils-hommes volontaires qui s'allerent jetter dans ladite Cisterne, pour avoir commodité de combattre, comme ils faisoient assez souvent.

N'est aussi à obmettre que, si du costé de La Cisterne, Montluc avoit bien faict son devoir au secours des assiegez de Sainct Damian, que Bonnivet n'en avoit pas fait moins du costé d'Albe.

Ceux de Sainct Damian, ayant recognu la retraicte que faisoit l'ennemy, sortirent dessus luy par deux divers endroicts : si ceux cy assaillirent de grand courage, les Espagnols n'oublierent le leur pour se bien deffendre : tant il y a qu'il y eust de la perte de costé et d'autre, mais plus du nostre, car nous y perdismes le capitaine Beaulac, lieutenant de Tilladet, et le jeune Chepy, enseigne de Montluc, qui furent blessez, prins et menez en Ast, d'où ils furent depuis tirez par eschange.

Les armes ayans prins quelque relasche, le seigneur domp Ferrand se laissa en fin emporter à entrer en une determinée capitulation de la bonne guerre qu'il avoit precedemment fort rejettée, qui fut un grand soulagement pour les generaux d'armée, mais beaucoup plus grand pour les gens de guerre qu'ils commandoient. C'est pourquoy, l'ayant traduict d'italien

en françois, je l'ay voulu inserer icy, afin que ceux qui viendront apres nous soient invitez à faire de mesmes pour le bien du prince et de la patrie.

Articles accordez entre tres-puissans seigneurs domp Ferrand de Gonzague, lieutenant et capitaine general de la Cæsarée Majesté en Italie, et M. le mareschal de Brissac, chevalier de l'ordre du Roy, gouverneur et lieutenant-général deça les Monts pour Sa Majesté tres-chretienne.

« Premierement, que tous maistres de camp, generaux de fanterie, cavallerie et artillerie, de quelque sorte ou nation qu'ils soient, sans aucune exception, ensemble les colonels, mareschaux de camp, gouverneurs, maistres de camp particuliers, commissaires generaux et particuliers, tant de la guerre, artillerie, que des mareschaux de logis, fourriers, capitaines de gens de pied, lieutenans, enseignes, sergens majors, canoniers munitionnaires et chevaucheurs, estans faits prisonniers durant le cours de la guerre, ne seront contraints ny obligez de payer, pour la delivrance et relasche de leurs personnes, que le propre estat et entretenement que chacun reçoit de son prince par chacun mois, payant lequel ils seront tout soudain delivrez.

« Que tous capitaines de gendarmerie, lieutenans, enseignes, guydons et mareschaux de logis, estans prisonniers durant la guerre, ne seront tenus de payer pour leur delivrance et liberté que l'estat et gaiges de leur quartier; quoy fait ils ne pourront estre arrestez.

« Que tous les hommes d'armes, archers, chevaux legers, gens de pied, capporaux, sergens et fourriers, lors qu'ils seront prins en guerre et qu'ils auront esté

desvalisez, seront soudain relaschez, sans payer aucune taille ou composition.

« Que tous les auditeurs, secretaires et medecins qui seront au service desdicts sieurs lieutenans generaux de Leurs Majestés, et autres secretaires particuliers, tresoriers, faiseurs de monstres, ou soit controlleurs, tant de la guerre, reparations, munitions, que des vivres, comme le prevost aussi, et chastellains de forteresses, estans trouvez en campagne et prins, ne seront tenus ny contraincts de payer pour leur delivrance que l'estat et entretenement qu'ils ont pour un mois entier; quoy faict ils seront soudain relaschez.

« Que tous les gentils-hommes qui servent et qui suivent lesdicts sieurs lieutenans-generaux des deux Majestez, et qui prennent solde d'elles, seront soudain relaschez et delivrez en payant leur solde d'un mois. Et là où il y en auroit quelqu'un de qualité, comme de ceux qui par honneur ou par plaisir viennent à la guerre, n'estans stipendiez de leurs princes, ou qui par simulation ou cautelle seroient enrollez dans les compagnies de gendarmerie, cavallerie ou fanterie, en ce cas ils seront sujets à rançon, selon l'honnesteté et courtoisie que lesdicts sieurs lieutenans-generaux adviseront, et dont ils seront creus à leur simple parolle à sçavoir s'ils seront de telle qualité ou non.

« Quant aux bannis, de quelque nation ou grade qu'ils soient, servans ausdictes deux Majestés, estans prins en guerre, seront traictez par les mesmes termes de la bonne guerre que les autres, sans aucune contradiction ny exception, les cas de crime de leze-majesté reservez, qui s'entendent et particulierement sont specifiez, à sçavoir de toute conspiration faicte contre la

personne de Leurs Majestez ou de leurs lieutenans tant seulement, ou qui, estans bannis, iroient en la mesme province dont ils sont bannis, en laquelle il n'y auroit point de guerre, avec reservation toutes-fois que quand ils y iroient avec leurs capitaines, ou que les capitaines eux mesmes bannis y allassent ouvertement, et avec leurs croix cousuës, ils jouiront de tous les mesmes termes de la bonne guerre que les autres.

« Et là où aucun de tous les denommez auroit quelque autre estat ou appoinctement de l'Empereur ou du Roy, que celuy qui dépend ou qui regarde le faict de la guerre, ils ne pourront estre contraincts à payer autre estat ou solde que la guerriere, ainsi qu'il est contenu et declaré en la presente capitulation, laquelle nous voulons et entendons avoir lieu à jamais, sans exception quelconque, reservez les jours de bataille donnée en campagne, ou prinses de villes par force; laquelle perpetuité s'entend tant qu'il plaira ausdicts sieurs lieutenans-generaux, à conditions toutes-fois qu'ils ne la puissent rompre ny enfraindre sans une precedente inthimation, apres laquelle ils seront tenus l'observer par dix jours subsequents. D'avantage, nous voulons que la presente capitulation ait lieu en relaschant et delivrant tous les inferieurs aux lieutenans mesmes qui se trouveront prisonniers, et auront esté prins depuis l'ouverture de ceste guerre, tant en Piedmont qu'aux autres païs voisins et sujets de Sa Majesté royale deça les Monts. Fait au camp royal, ce 16 aoust 1553. »

Il semble que la France soit fatalement née au remuëment des armes, et à emporter presque tousjours la premiere gloire et le premier heur des victoires, par

une certaine prudence et circonspection qu'elle sçait apporter à ses premieres entreprinses; mais la confiance qu'elle conçoit par apres de ses premieres bonnes fortunes, luy fait inconsiderement embrasser plus qu'elle ne peut estreindre, et de là diviser ses forces. Les guerres de Carles huictiesme au voyage de Naples en font foy, entant qu'elles luy firent au premier bonheur embrasser l'empire du Turc, tout mal asseuré toutefois qu'il estoit encores de celuy qu'il avoit conquis. Le roy François, ayant aussi heureusement reprins la duché de Milan, et estant au siege de Pavie, divisa son armée pour l'envoyer de mesme courir à Naples, dont il en perdit la bataille et fut faict prisonnier combattant vertueusement. Le roy Henry second mesnagea fort mal l'exemple de son pere, à la suscitation du pape Paul quatriesme, de la maison des Caraffes, qui luy fit rompre la trefve de 1555, et envoyer la fleur de ses forces à Naples, sous la conduite de M. de Guise, qui s'y opiniastra sous la faveur de madame de Valentinois, pour l'interest particulier qu'il se faisoit à croire y avoir, dont succeda la perte de la bataille Sainct Quentin, laquelle cuida renverser tout à fait l'empire françois.

A la verité il n'est rien tel que de conduire ses conquestes pas à pas, avec tout le gros de ses forces, pour ne laisser rien derriere qui puisse retrancher la liberté du retour, ny nous necessiter aussi à un dangereux combat ou retraicte. Si toutesfois on cognoissoit que les diversions fussent necessaires, il les faut embrasser, mais avec des legeres et courantes forces, qui sçachent bien à poinct prendre l'occasion et l'advantage, et sur tout se bien asseurer de leur retraicte au gros. Si

c'est un prince qui ait une puissance et des moyens si grands qu'il puisse tout en un temps entretenir plusieurs armées et avoir chefs propres pour les bien commander et conduire, c'estuy-là peut bien porter le desir de ses conquestes en divers lieux, mais non jamais celuy qui a assez à faire à en bien entretenir et mesnager une seule, ains doit se contenir dans les termes de son pouvoir; car qui court par tous lieux n'est en pas un lieu. Si nous voulons sainement juger, et sans nous flatter, du cours des affaires sous le roy Henry second, ne confesserons nous pas que si, au lieu de courir çà et là, il se fust obstiné à combattre pied à pied, comme vouloit Brissac, le Piedmont et la duché de Milan, il l'eust emporté, ou au moins une bonne partie? ce qui eut couvert pour jamais la France de toutes entreprinses estrangeres. Autant en pouvoit-il esperer des Païs Bas qui sont à nos portes : et à la verité il faut qu'en toutes sortes d'affaires, et principalement aux militaires, que la maturité des conseils soit celle qui destrempe la fureur des jeunes princes et de la noblesse par trop vollage et inconsiderée; car tout aussi tost que la fortune leur a donné quelque avantage, ils embrassent plustost l'orgueil et le faste, que la propre verité, qui donne tousjours glorieuse moisson à ses clients.

J'ay bien voulu faire ceste digression, affin que par la suyte des affaires qui seront cy-apres traictez, chacun recognoisse la mesme verité que j'ay cy rapportée. Or, revenant à nos affaires, le Roy desirant joindre à sa couronne l'isle de Corse (1), tant pour interrompre

(1) La réunion de la flotte française à la flotte turque avoit donné à Henri II la supériorité dans la Méditerranée, et il désiroit d'en profiter.

les navigations d'Espagne et d'Italie, comme pour dompter les Genevois, à la ruine de ses ennemis, qui en tiroient commoditez pour la guerre d'Italie, Sa Majesté dépescha M. de Termes, depuis mareschal de France, avec trente-six galleres commandées par le baron de La Garde, douze compagnies italiennes sous le duc de Somme et le sieur Jordam Ursin, et dix françoises sous le sieur de Velleron, de trois cens hommes chacune. Ces forces estans joinctes à celles que plusieurs bannis avoient faict lever en leur faveur dans le païs, prindrent la routte de Corse, où d'arrivée La Bastie (1) fut prinse de nuict, par une surprinse du duc de Somme, qui n'avoit que quatre galleres. Ceste surprinse non attenduë n'eut point de combat, tous les soldats s'estans retirez en la citadelle, qu'ils rendirent, le jour venu, aussi laschement qu'ils avoient perdu la ville.

De mesme suite Sainct-Florent se rendit aussi sans combattre, et Lajazzo (2) fut prins et saccagé par Sampetre Corse, pere du mareschal Dorgnano; Boniface fut pareillement prins, avec beaucoup d'autres places qui furent conquises en ceste isle, pour le service de laquelle le Roy retira de Piedmont le coronnel Sampetre Corse, qui tenoit garnison à Beyne, fort brave et asseuré soldat.

Par apres le mareschal eut nouvelles que l'armée turquesque, commandée par Dragut bey, avoit par

Le Roi auroit voulu diriger ses forces contre le duc de Toscane, contre les Génois, ou contre le royaume de Naples; mais on fut obligé de renoncer à ces trois entreprises, parce qu'elles offroient trop de difficultés. On se décida à faire une descente dans l'île de Corse, dont les ports servoient d'asile aux flottes de Charles-Quint.

(1) Bastia. — (2) Ajaccio.

seize jours battu Sainct-Boniface (1) en Corse, avoit tiré de six à sept mille coups de canon, donné trois assaux, desquels ils avoient esté repoussez avec perte de mille cinq cens des meilleurs soldats; et que lors que les choses estoient comme desesperées, Dieu avoit voulu que le capitaine Termes, corse, print un gentil'homme que les Genevois avoient depesché pour entrer et asseurer les assiegez d'un prochain secours; que luy par parolles, par menaces et par promesses avoit si bien charmé ce gentil'homme, qu'il promit, le laissant entrer dans la place, de faire rapport tout contraire à ce qui luy estoit commandé; ce qu'il executa si dextrement depuis, que les assiegez se rendirent et receurent la garnison françoise sans donner le loisir à Dragut d'y mettre des siens, comme il avoit envie de faire, et mesmes de retenir la place pour son maistre, et dont il eut tel despit, qu'il traicta fort rudement ceux qui estoient sortis; de maniere que M. de Termes, qui commandoit en l'armée du Roy, fut contrainct d'entrer en composition avec luy et pour l'artillerie et pour les munitions qu'il pretendoit siennes (2).

Qu'il estoit venu nouvelles que Calux (3), que le coronel Velleron tenoit assiegé, estoit reduict à telle extremité de vivres, que mesmes on y dracmoit l'eau, à deux pintes d'eau par chacun jour et pour chacun soldat; mais l'issuë du siege fit recognoistre qu'on avoit embrassé beaucoup plus que l'on ne pouvoit estraindre. Du trentiesme octobre, vindrent nouvelles que le vingtiesme aoust le Grand Seigneur estoit party de

(1) C'est la même ville que Boniface, dont du Villars a déjà annoncé la prise. Il revient ici sur les détails du siége. — (2) On lui promit trente mille écus, qui ne furent point payés. — (3) Calvi.

toutes-fois faire joug aux contrarietez de la fortune, qui accompagnoit le valeureux naturel du François, il tira son armée en campagne, et se vint parquer dans Valfenieres, dépendante du marquisat de Salluces, qui faict comme un centre entre Ast, Villeneufve, Sainct-Damian, Quiers, Carmagnolles et Carignan. Ayant trouvé l'assiette de Valfenieres assez belle, il print resolution de la fortifier pour luy servir d'un magazin de guerre, à la ruine de toutes ces places et de la pleine de Piedmont.

Sur la fin de may 1553, l'evesque de Laodicée fut despesché par le Pape pour aller de sa part servir de nonce en Espagne. En passant il fut par le commandement du Roy arresté prisonnier, comme aussi fut au mesme instant le cardinal Sainct-Georges allant vers l'Empereur, sur l'opinion qu'eurent aucuns que l'un et l'autre alloit faire quelques dangereuses practiques; mais ayant esté recognu que tout cela tendoit à moyenner quelque paix entre ces princes, ils furent courtoisement renvoyez.

Pendant qu'il travailloit à ceste fortification, le mareschal, qui attendoit son poinct, dressa une entreprinse sur Verceil, cité ancienne du Milannois, donnée jadis en mariage à un duc de Savoye par celuy de Milan, où il y a citadelle et chasteau. Il y avoit en ceste ville un pauvre compagnon nommé Merle, cousin d'un soldat qu'avoit Salveson, surnommé Pondesture. Cestuy Merle se promenant assez souvent le long des murailles de Verceil, du costé du portail de La Sesia, petite riviere qui passe assez pres des murailles, il recogneut que les corps de garde estoient esloignez de ce portail, et que par ainsi il pouvoit estre soudai-

nement rompu avec le pied de chevre, et par là introduire les François au dedans. En ayant communiqué avec ce sien parent, et faict voir les choses au doigt et à l'œil, il le chargea d'en faire la pratique avec le mareschal, par condition qu'ils auroient chacun dix mille escus. Pondesture, soldat assez advisé, communiqua le tout à son capitaine, lequel vint soudain trouver le mareschal, menant ce Pondesture avec luy, pour de vive voix representer l'estat des affaires au mareschal. Luy, ayant oüy plus d'une fois ce discours, y presta l'oreille; mais toutesfois, pour mieux s'en asseurer, il leur dict qu'il vouloit envoyer un de ses gentilshommes avec Pondesture, pour recognoistre encores plus au vray l'estat de la place, et mesmes prometitre au Merle ce qu'il avoit demandé. Cela ainsi arresté, Salveson s'en retourna, menant avec luy le gentil-homme du mareschal, nommé Bonat, gascon, lequel en habit desguisé entra avec Pondesture dans Verceil, et asseura le Merle de ce qu'il desiroit. Apres avoir trouvé les choses autant faisables qu'il avoit proposé, il donna cent escus au Merle, lequel luy donna aussi asseurance particuliere de pouvoir retirer en sa maison une douzaine de soldats, avec lesquels il entreprendroit luy-mesme de forcer ce portail, nos forces se rendans prés la muraille au jour qui seroit accordé; mais qu'il falloit que ces douze soldats fussent des plus determinez, et ayans la langue italienne ou espagnolle à commandement. Par le retour, et par le rapport dudict gentil-homme, le mareschal commença à minuter de plus pres qu'il n'avoit encores faict ceste entreprinse; quoy faisant, il recogneut, quand bien il prendroit la ville de Verceil, qu'il falloit de l'artillerie pour forcer

la citadelle et le chasteau aussi, et que si la ville en estoit desgarnie, que ce luy estoit chose impossible de la mener des terres que le Roy avoit de ce costé-là, la moindre desquelles en estoit esloignée de plus de trois journées, au moins pour l'artillerie, et tout par pays ennemy, et que domp Ferrand estant si fort qu'il estoit lors en campagne, qu'à nostre barbe il fortifioit Valfenieres, ce n'estoit chose qu'il peust, ny ne deust entreprendre. Par ainsi il commanda à Salveson de despecher soudain vers le Merle, cousin du Pondesture, pour voir et recognoistre au vray quelle artillerie et munitions il y avoit dans la ville, et luy en faire le rapport. Pondesture, au retour de ce voyage, vint trouver le mareschal, auquel il rapporta qu'il avoit et veu et touché, dans les cloistres de l'eglise catedrale Sainct-Eusebe, huict pieces d'artillerie avec leurs equippages. Sur ceste croyance, le mareschal print resolution d'executer l'entreprinse, et renvoya Pondesture vers Salveson, luy commandant de faire choix d'une douzaine des meilleurs soldats de sa troupe, pour faire entrer peu à peu dans Verceil avec Pondesture; ce qu'il fit depuis, les uns habillés en prestres, et les autres en paysans, chargez de paille et de charbon.

Pour donner commencement à l'execution, le mareschal ordonna à Ludovic de Birague d'envoyer Carle, son frere, avec trois cens bons hommes, toute la nuict par eau à Verruë, pour se joindre au sieur de Salveson et aux autres trouppes que il y trouveroit, et là faire ce qui lui seroit ordonné. Le mareschal de son costé partit de Carmagnolles, menant avec luy douze cens soldats choisis et commandez par les barons de Chepy et des Adrets, trois cens Allemans, avec autant de

Suisses du regiment de Fiolic, commandez par son neveu le capitaine Guillaume. Sera noté en passant que les bagages du mareschal s'estans avancez pour tirer de Carmagnolles à Quiers, ils furent rencontrez par les ennemis, au nombre de quatre-vingts chevaux, à mille pas de la trouppe. Biron, qui menoit les coureurs, en eut l'alarme le premier, laquelle il apporta au mareschal. Il fit soudain alte, et luy commanda de prendre, avec ce qu'il avoit des-ja, cent chevaux de sa compagnie, et qu'il donnast par le costé de Ville Stelon, et que M. de Chavigny, avec cinquante autres, donneroit par celuy de Santena, et qu'ils attraperoient les ennemis, qui furent courus de si pres que tout fut recouvert, avec la prinse d'une vingtaine de cellades qui portoient les marques de la colere des Gascons. Cela faict, toute la trouppe se remit au chemin de Quiers, où estans arrivez, il leur commanda de repaistre et se reposer deux heures pour partir tout soudain; ce qu'ayans faict, il commanda ausdits de Chepy et des Adrets de marcher le plus diligemment que ils pourroient avec ces trouppes, pour se rendre sur la minuit à Verruë, et là faire avec les autres diligence pour se rendre à poinct nommé au pied de la muraille de Vereeil.

Dieu, qui dispose de nos resolutions et de nos desseins, non selon nos volontez, ains selon ce qui luy plaist, envoya, soudain que ces troupes furent parties, une petite pluie qui destrempa si fort les terres du Montferrat, que les soldats avoient tant à faire à marcher et à se soutenir, que plusieurs d'entr'eux y perdirent les souliers et les mesmes armes, la nuict ne permettant qu'ils se peussent entre-secourir comme ils eussent faict de jour. Et

neantmoins, la vertû et le courage surmontant toutes difficultez, ils arriverent tous débiffez, non à minuict, comme ils devoient, mais sur les deux heures apres, où arrivans, au lieu de reposer, il falloit entrer en barque et marcher. Ils s'allerent tous desembarquer à trois milles de Verceil, parmy des chemins et des terres que ceste pluye avoit destrempez, autant ou plus fascheuses que celles du Montferrat, de maniere qu'ils ne pouvoient advancer le pas. Les capitaines toutes-fois, tant par prieres et remonstrances que par menaces, les faisoient advancer au mieux qu'ils pouvoient. Mais, quelque effort que chacun fist de son costé, les chefs mesmes ne sceurent arriver au pied de la muraille plustost que sur le commencement de l'aube du jour, au lieu d'arriver sur les deux heures apres minuict, et accompagnez seulement d'environ trois cens soldats, avec deux eschelles et un pied de chevre, le reste des troupes marchans comme elles pouvoient; et toutesfois elles arrivoient peu à peu.

Or, parce que l'heure convenuë avec le Merle estoit passée, il fut question de diligemment deliberer ce qui estoit de faire, sans s'attendre à luy; en peu de paroles il fut dict que de se sauver on ne pouvoit, de se laisser prendre en brebis il ne le falloit pas faire, mais resolument donner dedans avec les deux eschelles, pendant que les autres entendroient à rompre la porte, et qu'en hazardant le paquet, ou Dieu, comme ils esperoient, leur donneroit victoire, ou au moins ils mourroient glorieusement les armes au poing; et toutesfois qu'il falloit esperer que, sur l'alarme que nous donnerions, le Merle et ses compagnons, qui s'estoient retirez, viendroient soudain au secours. Ainsi

resolu, aussi tost executé, Le baron des Adrets, Chepy et Charry, lieutenant de Salveson, donnerent l'escallade prés d'une sentinelle qu'ils forcerent; Salveson et Birague ouvrirent de force le portail avec le pied de chevre. L'alarme est soudain grande par la ville, à laquelle accourut Le Merle et ses douze compagnons; mais le mal-heur voulut que, pensant venir embrasser Pondesture, son cousin, cestuy-mesmes le tua, ne le recognoissant pas parmy la fureur des armes, qui esblouït souvent le jugement, et mesmes la nuict. Les autres, recognoissans Salveson, donnerent dans la ville avec environ quatre cens des nostres seulement, arrivez peu à peu, le reste encore derriere et qui marchoit tousjours. Ils deffirent quelques quatre vingts soldats qui se presenterent au combat.

Le sieur de Chatelard, qui estoit logé en la maison où le feu duc Charles souloit loger, avec le conte de Chalant, sortit au combat, où il fut tué et cinq ou six autres avec luy, demeurant ledict conte de Chalant prisonnier du mareschal. Tout le reste et le maistre de camp Sainct Michel, sans bien recognoistre ce qu'il devoit faire, se retira dans la citadelle avec sa trouppe. Les nostres, s'estans saisis de la ville, firent un gros dans la place, et départirent le reste par les murailles. La mort du Merle et le retardement des trouppes porta cest inconvenient qu'on ne peust tout soudain envoyer, comme on avoit arresté qu'il falloit faire, deux cents soldats pour se couler le long du corridor de la muraille qui va à la citadelle, afin d'empescher que personne ne s'y retirast et personne n'en sortist aussi. Or le mareschal, tout aussi-tost qu'il eut acheminé les trouppes qui partoient de Quiers par la voye de Chivas, se mit

en chemin avec deux cens bons chevaux, chacun d'eux portant un boulet à l'arçon de la selle, craignant n'en trouver dans la ville, comme il advint aussi, et print le chemin de Verceil, comme il avoit esté résolu, menant avec luy Ludovic et le president Birague.

Or, faict à noter que le mareschal, qui ne se promettoit jamais victoire sinon autant qu'il plaisoit à Dieu luy en conceder, ordonna, premier que partir, à Bonnivet de commander aux garnisons de Villeneufve d'Ast, de Quiers, de Thurin, de Chivas et de Verruë, que là où il adviendroit que l'ennemy, qui fortifioit Valfenieres, comme vous avez veu, ayant nouvelles de la prinse de Verceil, voulust venir à la traverse, il luy envoyast douze ou quinze cens chevaux sur les bras, avec chacun un harquebuzier en crouppe, et que lors chacune desdictes garnisons tirast en batterie toute l'artillerie de leur ville, afin que ce luy fust un signal asseuré pour savoir ce partement, et là dessus prendre party convenable; luy commanda aussi de tenir cinq cens chevaux prests et quatre mille hommes de pied, et s'aller rendre à Chivas, se tenant là tousjours en armes, soit pour les venir secourir si mal bastoit pour nous, ou pour luy aider à advancer la fortune plus avant, si la ville nous demeuroit. Les choses ainsi disposées, nous marchons vers Verceil assez heureusement. Arrivans à vingt pas de la ville, nous trouvasmes ledict Carle de Birague, Salveson et autres seigneurs qui nous attendoient. Le mareschal entra sans bruit dans la ville, et trouva le long des rues la pluspart des soldats couchez ou endormis, fatiguez et las du travail, et sans aucun secours de vivres; se tournant lors vers moy me dict : « Prenez, je vous prie, une douzaine d'harque-

buziers de ma garde, et allez par les maisons, et enlevez gracieusement tout le pain que vous trouverez, et le faictes porter par tous les corps de garde pour raffraichir les soldats, et leur dictes ma venuë. » Je le feis ainsi, et secouruz de pain et de vin aussi tost ces pauvres soldats, qui n'avoient mangé il y avoit pres de vingt-quatre heures, estant eslangouris de misere: par ce moyen chacun reprint et cœur et force.

La premiere chose que le mareschal demanda, ce fut s'ils avoient dressé l'artillerie pour battre la citadelle; luy ayant esté respondu qu'à la verité ils en avoient trouvé quelques dix pieces, mais desmontées et sans aucun moyen de ce faire, n'y ayant que deux affustz et deux roüages non ferrez, deslors il conjectura que les affaires ne prendroient pas l'heureuse issuë qu'il avoit esperée. De là il fut recongnoistre la citadelle et le chasteau, qu'il trouva en tel estat, que de les avoir sans artillerie il estoit impossible, comme à luy de la faire conduire de si loing, l'ennemi estant le plus fort à la campagne; et neantmoins, faisant de necessité vertu, il fit monter un canon et une coulevrine sur les deux affustz non ferrez et mener devant la citadelle, contre laquelle ayant tiré la premiere vollée tout alla en pieces; il les voulut faire soustenir le nez contremont avec des chevalets, mais à la premiere vollée tout se rompit encores. Quoy voyant, et ne pouvant avoir autant de loisir qu'il en falloit pour les ferrer, il appela au conseil tous les seigneurs pour deliberer de ce qui estoit à faire : les uns estoient d'advis qu'il fit venir toutes les forces du Piedmont avec une douzaine de pieces pour forcer ceste citadelle, et que dans la mesme ville ils combatroient l'ennemi avec advantage s'il venoit au

secours; les autres, qu'il falloit faire tout soudain une douzaine de mantelets pour aller sapper la courtine et le bastion de la citadelle, qui n'estoient gueres terre-planez; les autres estoient d'advis qu'il donnast à la citadelle un assaut avec eschelles dés que la nuict seroit venuë, et que peut estre l'emporteroient ils par ce moyen, et, ne le pouvant faire, qu'on se retireroit.

Ayant le mareschal patiemment escouté les opinions des uns et des autres, il respondit à la premiere qu'il ne la trouvoit aucunement faisable, ny raisonnable, l'ennemi estant le plus fort à la campagne, d'appeller les forces du Piedmont, entant que ce seroit tout en un coup courir deux hazards, l'un d'abandonner tout ce qui estoit certain et asseuré à la discretion de l'ennemi, et l'autre sur une fort legere esperance hazarder eux, luy et ce peu de forces qu'ils avoient; quant à la proposition des mantelets, que ce n'estoit pas un jeu qui fust tost preparé ny demeslé, ne qui donnast aussi la moindre esperance du monde de favorable fortune sur un si court temps qu'estoit celuy qui les pressoit; à celle de donner un assaut nocturne, trop de choses deffendoient de l'entreprendre.

La premiere, que les vaillans y courroient hazardeusement, et les poltrons au pas de la tortuë; qu'il n'y avoit pas apparence que cinq cens hommes qu'il y avoit dans la citadelle se laissassent forcer par un assaut si bigeare (1) et si incertain que seroit cestuy là; et que, là où ils seroient repoussez, comme il y avoit apparence qu'ils seroient, que tousjours se faudroit il retirer en crainte et en confusion, ayant perdu, comme sans doute on feroit, trois ou quatre cens des meilleurs hommes,

(1) Bizarre.

qui rendroient la retraicte moins forte et moins courageuse, mesme ayans à passer une riviere impetueuse à gué, et l'ennemy sur les bras; qu'à son advis il falloit, en un affaire si douteux et de telle importance que cestuy-là, autant mesurer les choses presentes que la conseqeunce des futures, et avoir tousjours ce but devant les yeux que l'ennemi estoit le plus fort, non pour le craindre toutesfois, mais pour ne rien hazarder mal à propos en une vacillante balance; que tous les environs du pays luy estoient favorables, et contraires à nous; et qu'à ceste semonce tout ce quiestoit en Lombardie tomberoit sur nos bras, soit pour regaigner la ville ou nous attrapper sur ceste des-advantageuse retraicte; qu'il les prioit d'aller tous donner encore un tour aux environs de ceste citadelle, et que luy iroit au chasteau, et que sur le soir ils se rassembleroient pour encores plus meurement deliberer sur les necessitez presentes.

La compagnie s'estant despartie, le capitaine du chasteau, de la maison de Valpergue, fut tellement persuadé et intimidé par aucuns de ses parens qui estoient parmy nos trouppes, qu'il le rendit au mareschal, lequel commanda à Montferrand, maistre des requestes, et à moy, d'aller faire ouverture des coffres de M. de Savoye, et de faire emporter les plus precieux meubles qui y seroient, et laisser le reste aux sieurs de Birague et de Salveson. Les clefs que j'y portay furent les cognées, par la faveur desquelles nous tirasmes environ la valeur de soixante à quatre vingts mil' escus en pierreries et autres bagues, sans en ce comprendre la licorne, que j'emportay sur mon dos, ayant huict pieds et demy et un poulce de haut. Ayant porté le

tout en la chambre du mareschal, il me promit quatre mille escus, que je n'eus toutesfois jamais, ores que j'eusse esté si conscienciеux, que dans ce grand butin je ne voulus faire aucun butin. En ces entrefaictes, le mareschal fut persuadé d'emporter le Sainct Suaire de Nostre Seigneur, qui estoit dans l'eglise catedralle de Verceil, disans que les Savoisiens luy en donneroient quatre mille escus.

Sa response fut que, depuis quarante ans qu'il avoit commencé à porter les armes, luy n'avoit, ny aussi permis à d'autres de toucher aux choses sacrées; qu'il ne vouloit pas en sa vieillesse donner ce mauvais exemple à l'armée, croyant que Dieu, en ce sien retour, en expieroit le sacrilege et sur elle et sur luy aussi, et qu'il avoit tousjours detesté le sacrilege commis par le prince d'Orange et marquis du Sast, de la chasse d'argent que le roy Louis X avoit desdiée à l'Aquila, ville de Naples, qu'ils desroberent sur le soir. Ainsi que ces seigneurs se rassembloient chez le mareschal pour adviser sur ce qui estoit à faire, nous ouïsmes au mesme instant le tintamarre de toutes nos places qui tiroient en batterie, et sur tout Verruë, qui est sur le haut, pour nous donner l'advis du partement de l'ennemi pour tomber sur nos bras embarrassez dans la ville. En fin, tout bien debattu, et le calcul faict du temps auquel l'ennemi pourroit arriver, on trouva que sur les dix heures du matin il pourroit tomber sur nos bras. Là dessus il fut resolu qu'à minuict tous les seigneurs, capitaines et soldats, se trouveroient en la place de la ville, equippez, pour en desloger en bonne ordonnance et combattre s'il estoit besoing. L'heure approchant de ce rendez-vous, et me trouvant sur la place avec

le cheval sur lequel mon frere souloit monter, et sur lequel j'avois chargé six pieces de tapisserie d'or et de soye, vallans plus de quatre mille escus, l'amour fraternel toutesfois me poussa à recognoistre que je hazardois un frere plein de vie pour une chose morte et insensible, et que peut estre encor pourrois-je perdre avec la vie en la retraicte; je fis lors couper les cordes qui tenoient le butin garoté, et le fis jecter au milieu de la place pour faire remonter mon frere sur le cheval.

Le mareschal, se trouvant en ces entrefaictes sur la place, demanda si le president Birague estoit là; nul n'en sceut donner des nouvelles; là dessus il me fit appeller et me commanda de prendre ses gardes et de l'aller querir et desengager, comme je fis avec beaucoup de hazard, l'ennemy estant sorti et tirant de tous costez fort furieusement. Je trouvay ce seigneur si profondement endormi et tous les siens aussi, que je fus contraint faire enfoncer la porte pour l'esveiller, comme nous fismes. Plein d'estonnement, de honte et de regret de s'estre ainsi oublié, il luy en print comme à Alexandre, qui s'endormit lors qu'il falloit donner la derniere bataille qui decida de tout l'empire de Perse: s'il eust esté prins c'estoit fait de sa vie. Soudain qu'il fut arrivé sur la place, les troupes qui menoient le conte de Chalant prisonnier et le butin, firent largue à la premiere trouppe que conduisoient les sieurs Ieronime et Carle de Birague, et à celle de quatre cens hommes du baron de Chepy. S'estans ainsi advancez, la trouppe des prisonniers s'advança avec vingt chevaux et cinquante harquebuziers commandez par ledict sieur president de Birague; apres suivoient le mareschal,

les sieurs Ludovic de Birague, de Biron, lieutenant des gendarmes du mareschal, et le reste de la cavalerie avec six cens François et deux cens Suisses, et sur la queuë le baron des Adrets avec trois cens picquiers et harquebuziers, trente chevaux legers et dix gentilhommes de ceux du mareschal, pour soustenir les sorties que ceux de dedans pourroient faire sur nous, comme ils firent ainsi que nous approchions de la porte; mais nous n'y perdismes un seul homme, eux tirans de loing et en crainte du retour.

Estans sortis hors de la ville, on marcha en bataille fort serrez avec quelques harquebuziers le long des hayes et la cavallerie sur les aisles, chacun la picque à demi trainante. En ceste ordonnance divisée en trois petites trouppes, on marcha jusques à la campagne de Livorne, toute raze et descouverte, de trois lieuës d'estenduë, sur laquelle on commença à voir de loing quelques trouppes de cavallerie.

Le mareschal, qui sçavoit que Trin, Casal, Crescentin, Mazin et Yvrée, peu esloignez de ceste campagne, avoient de la cavallerie, estima qu'ils ne feroient que nous agacer tout le long de ceste campagne, pour nous arrester et amuser pendant qu'ils estimoient que leurs trouppes fussent à nostre queuë, comme à la verité elles eussent esté si elles ne se fussent amusées, comme il sera dict cy aprés. Pour se garentir de ce hazard assez fascheux, il assembla ses gens de pied en un seul bataillon carré, au nombre d'environ douze à treize cens, la pluspart desquels avoient quelque petit trousseau de bagaige ou butin : il commença lors à leur dire : « Mes compagnons, je recognois vos courages si resolus au combat, que vous mesprisez les

algarades de vos ennemis, qui se veulent mettre en devoir d'amoindrir une demie victoire que vous avez emportée sur eux avec tant de peines et de labeurs, la gloire de laquelle il nous faut conserver, non par une lasche ou craintifve retraitte, ains par un genereux combat où j'entreray des premiers avec vous. Quelque contenance qu'ils facent, ils ne vous oseroient enfoncer, vous voyans la picque au poing pour chastier leur arrogance s'ils viennent à nous ; mais je crains que le butin, dont aucuns de vous sont chargez, ne soit pour empescher l'agilité de vos membres et de vos courages ; si vous me les voulez remettre, je les feray aussi soigneusement garder que le mien propre, sur ces charrettes que vous voyez-là. ».

A ceste parole chacun cria combat, et n'y eut celuy qui ne portast son butin sur les charrettes du mareschal, qui s'estoit lors mis à pied à la teste du bataillon, une picque au poing, pour d'autant plus les animer à combattre ; mais eux, qui l'avoient en singuliere reverence et amour, le presserent par cris et supplications de monter à cheval, ce qu'il fit : donnant assez à cognoistre que s'il estoit asseuré et resolu aux combats, qu'il l'estoit encores davantage aux retraictes, lesquelles à ceux qui n'ont le jugement bien affermi n'apportent jamais guieres que confusion et effroy ; il y faut des ames si resoluës qu'elles sachent tout à coup prendre parti convenable, car par la suspension et irresolution, la vertu et la valeur s'afoiblissent, et de là l'espouvante enfile la ruine.

Toutes choses ainsi diligemment ordonnées, le mareschal commanda à Biron de choisir soixante des meilleurs chevaux, en faire deux trouppes et les faire

advancer un peu devant son bataillon, avec commandement qu'aussi-tost qu'il verroit dans ceste campagne bransler aucuns des ennemis, qu'il allast au trot vers eux en contenance de vouloir combattre, sans neantmoins s'engager, comment que ce fust, au combat. En ceste ordonnance la campagne fut traversée sans que les ennemis qui se presentoient çà et là osassent jamais s'advancer, combien que par plusieurs fois ils en fissent semblant; mais la belle resolution qu'ils voyoient aux nostres les estonna si fort, qu'ils n'eurent jamais l'asseurance de donner dedans. Le mareschal, pour plus les estonner, avoit fait prendre à environ trois cents valets qui estoient au bagage, de grandes perches qui representoient de loing des lances; et veritablement, si les ennemis fussent venus, toutes nos trouppes estoient tellement animées par la presence de leur general, que possible n'eussent ils eu du meilleur, encores qu'ils fussent en beaucoup plus grand nombre que nous, et mesmement dans leurs terres, et tous environnez de leurs places. Ainsi nous arrivasmes à la Doyre Balte fort impetueuse, plaine de rochers et qui descend de la Val-d'Aouste à Yvrée, et de là dans ceste plaine pour tomber au Pau au dessous de Crescentin. Dés qu'il fut arrivé là, me voyant monté comme j'estois, à l'advantage, il me tire à part et me dict: « Vous sçavez l'ordre que j'ay laissé à M. de Bonnivet de se rendre à Chivas, et se tenir en bataille pour venir à nostre secours; je veux que tout à ceste heure vous passiez l'eau, et que tout d'une haleine vous couriez à Chivas, tousjours au galop, luy dire qu'il marche diligemment à mon secours, faisant advancer la cavalerie au trot, pendant que la fanterie suivra; et ne craignez de perdre vostre cheval, car je vous en

donneray un meilleur ; » comme il fit depuis. J'avois lors la teste si pres du bonnet, que je prins ce commandement à fort grande faveur, sans mesurer le hazard que je courois, dont Dieu me preserva.

Tant y a que je traversay, m'estant recommandé à Dieu, fort heureusement ceste riviere, et executay si fidellement ceste charge, qu'à une heure apres midy j'arrivay vers ledict sieur de Bonnivet, à qui ayant declaré la volonté du mareschal, la cavallerie s'avança soudain au trot, et la fanterie apres; de là à demy heure mon cheval fit son testament sans notaire, mais je ne perdis rien au change.

Pendant que ces seigneurs marchoient, le mareschal, à ce que j'apprins depuis de luy, fit mettre toute la cavallerie et tous les chevaux de bagaige au dessus le courant de l'eau, pour rompre sa violence; il faisoit aussi prendre une picque, qu'il faisoit embrasser par vingt soldats tous attachez et bien serrez des mains à elle; et ainsi fortifiez ils passerent tous à sauveté, fors quatre ou cinq, et entre autres le maistre d'hostel du mareschal, nommé Sainct Martin, gentil-homme normant, qui se noyerent; mais à la verité ce fust en partie par leur faute, attendu que, meprisans la façon de passer des autres, ils voulurent passer à la leur, et se precipiterent par ce moyen à la mort. Il y eut un pauvre soldat qui tomba en l'eau, ayant un pacquet sur ses epaules, qui eut tant de force, qu'il le soustint sur l'eau jusqu'à tant qu'on luy eust jetté une lance, à laquelle il s'attacha et fut sauvé, où un autre se fust perdu. Quand tout fut passé, le mareschal, qui estoit luy vingt-deuxiesme, demeuré sur le bord de l'eau, passa le dernier, sans que les ennemis, qui estoient en grand

nombre cachez dedans les broussailles des rives de l'eau, s'osassent jamais monstrer, fors dix ou douze harquebuziers, qui le saluerent ainsi qu'il estoit desja dans l'eau. Or maintenant il faut parler de ce que fit l'ennemy. Dès l'apresdinée qu'il eut la nouvelle de la prinse de Verceil, il depescha domp Francisque d'Est, general de la cavallerie, avec douze cens chevaux et trois cens harquebuziers à cheval, avec commandement d'aller diligemment passer le Pau à Casal, et là prendre quatre ou cinq cens hommes de pied et trois cens à Trin, et promptement marcher pour nous surprendre ou engager au combat, sçachant que l'artillerie nous defaillant en lieu si esloigné, que la partie au dedans, ou la retraicte au dehors, seroit fort desadvantageuse; mais l'execution en fut si lentement conduicte, que nostre diligence la surmonta, en tant que ces trouppes, ayans voulu repaistre tout à leur aise à Casal, nous donnerent le loisir de faire ceste heureuse et honorable retraite, laquelle autrement n'eussions sceu faire qu'avec une evidente ruine (1).

Six jours apres nostre retour à Thurin, le mareschal de camp Sainct Michel, espagnol, et gouverneur de Verceil, et lequel en la surprinse s'estoit sauvé en la citadelle, depescha un trompette au mareschal pour demander la délivrance d'aucuns prisonniers, mettant au bas de la lettre ces mots de sa main: *Bezo las manos de vuestra Eccellentia para la merced que me ha echo a non tomar Vercello.* Ceste indigne et insolente bravade fut retorquée à sa honte par ces mots: «Si tu n'eusses coüardement quitté le combat et ton honneur,

(1) Cependant une partie du butin que les Français emportoient leur fut enlevée par la cavalerie ennemie.

je ne l'eusse pas prins ; les armes journalieres me donneront assez d'occasion pour chastier ton arrogance et ton audace. »

En ce temps Terouene (1) fut assiegée de la part de l'Empereur par le sieur du Ruls, estans dedans les sieurs duc de Montmorency et Dessé. Au premier assaut bien soustenu, le sieur Dessé fut tué ; au deuxiesme, Montmorency le soustint fort courageusement ; mais au troiziesme, qui fut general, il fut emporté, n'ayant ceux de dedans aucuns outils pour se retrancher, comme ils eussent peu faire. Ce sont des fautes fort familieres aux François, lesquels s'endorment ou relaschent en la provision des affaires, ne faisans jamais rien qu'à la haste et hors de saison, donnans par ce moyen à leur ennemy les advantages qu'ils devroient prendre sur luy. Ce bon seigneur de Montmorency fut prins en combattant, et paya les fautes d'autruy. Et pour autant qu'il y eut de grands combats, je renvoyeray le lecteur à ce qu'en est representé au commencement de ce livre quatriesme, faict precedemment que j'en eusse recouvert les extraicts. De mesme suite Hesdin fut apres emporté, estans dedans le duc Orace Farnaise, qui y fut tué ; les duc de Bouillon, marquis de Villars, de Martigues, de Rieux, et autres notables seigneurs, la place ne valant rien.

Il semble que ce soit chose fatalle aux François de ne sçavoir jamais mesnager leur force ny leur courage ; car, sans considerer si les places sont soustenables ou non, ils se vont imprudemment jetter dans la premiere où le bruit court que l'ennemy se veut

(1) On trouvera dans les Mémoires de Rabutin des détails sur les siéges de Terouane et de Hesdin.

adresser, où ils demeurent tuez ou prisonniers, comme firent la pluspart de ceux-cy, et sans pouvoir rendre ce qui devoit estre de leur valeur.

C'est un abus qui court inconsiderément parmy les François, lesquels sont si brulans en leurs intentions pour acquerir honneur, qu'à l'envy l'un de l'autre ils se vont inconsiderément perdre dans une mauvaise place, à laquelle on s'attaque bien souvent plus à cause des rançons qu'on espere tirer d'eux, que pour la consequence de la place. C'est chose à laquelle le maistre doit avoir soigneusement l'œil, car ce n'est que deshonneur, perte et ruine pour luy, et pour l'Estat aussi.

Environ le mois de septembre, le Roy marcha vers Cambray, et de là vers le Quesnoy, où il trouva l'ennemy fortifié, qui refusa le combat qui luy fut souvent presenté. Le mareschal donna advis au Roy que les Imperiaux avoient une entreprinse sur Monstruel (1) par certains endroits mal réparez et par l'intelligence d'aucuns, à quoy fut soudain remedié.

L'armée s'en retournant, M. le connestable tomba en telle extremité de maladie, qu'on desesperoit de sa vie, de laquelle Sa Majesté ayant peu d'esperance, elle l'alla visiter, et luy tint ces propos : « Vous savez mon compere, que, par la confiance que j'avois en vostre vertu et fidelité, je me suis tousjours reposé sur vous du maniment de tout mon Estat; de là considerez, je vous prie, quelle perte ce me seroit si, Dieu vous appellant, je demeurois destitué de secours; c'est pourquoy je desire encore de vous ce conseil : à sçavoir à qui, à votre deffaut, je dois commettre la souverai-

(1) Montreuil.

neté de vostre charge, estant, comme je suis, resolu d'en passer par vostre advis. » M. le connestable remercia très-humblement Sa Majesté de la grande confiance qu'elle avoit eue en luy, la suppliant, là où il ne s'en seroit autant dignement acquité qu'elle eust desiré, le luy vouloir pardonner. Quant à sa charge, laquelle il quitteroit bien tost pour aller à son Createur, il supplioit Sa Majesté considerer que l'estat de connestable estoit de si grande authorité, qu'il ne jugeoit pas à propos qu'il fust commis à un prince, pour suffisant qu'il fust, ains qu'il en pourveust quelque seigneur particulier de valeur et de merite, et lequel Sa Majesté peust faire et deffaire à son plaisir, sans inconvenient ou hazard; que de tous ceux qu'il cognoissoit il n'en voyoit aucun plus capable que le mareschal de Brissac, par la promotion duquel il supplioit Sa Majesté pourvoir de sa mareschaussée et gouvernement le sieur de Chastillon son neveu. Le Roy, tout attristé, luy respondit : « Je vous assure que vous avez frappé au mesme but où je visois, et ainsi en sera-il; mais j'espere que nous ne serons point en ceste peine. » Toutes fois, dés le jour mesme Sa Majesté depescha le secrétaire Sarret vers ledict sieur mareschal, pour luy donner advis de l'eslection qu'elle avoit faite de luy, cas que Dieu appellast le connestable, le priant se tenir prest pour s'en venir au premier advis, après avoir bien ordonné tout ce qui seroit delà les Monts, pendant qu'elle choisiroit un successeur en sa charge. Mais Dieu, rendant bien-tost la convalescence à ce grand personnage, tira le Roy de peine et le mareschal de l'envie des grands, qui n'estoit desja que trop forte contre sa vertu.

Sur la fin de ceste année, le Roy, desirant faire quelque grand effort en Italie pour donner occasion à l'Empereur d'y transporter toute la guerre, ordonna au colonnel Rocrot (1), qui avoit trois mil Allemans, vieux routiers, et au sieur de Velleron, qui avoit huict enseignes françoises, de venir au Piedmont; dont il donna advis au mareschal, qui ne l'eust pas plustost receu, qu'à huict jours de là Sa Majesté changea d'opinion, et print resolution d'envoyer par mer ces deux regimens au sieur Strozzy pour le secours du Siennois, avec promesse de renvoyer bien tost en Piedmont, au lieu d'iceux, les regimens des seigneurs de Roquendolf et Rifflenberg, qui arriverent en Piedmont sur le commencement de l'année 1554, beaucoup plus tard que Sa Majesté n'avoit promis.

Sur la fin de l'année, M. de Guise, par lettres fort courtoises, et que j'ay en main, se congratula avec le mareschal de ce que madame sa femme estoit accouchée d'un fils; que la sienne s'attendoit d'entrer bien-tost en mesme carriere; que si Dieu ne luy donne qu'une fille, qu'elle sera bien-tost preste à marier avec son fils, au moins s'il commence d'aussi bonne heure que le pere à tirer ses chausses. Si ces galanteries n'eussent esté alterées et renversées par le cardinal de Lorraine son frere, de naturel par trop remuant, tout fust mieux allé que il ne fit depuis; tant les amitiez de Cour sont variables et incertaines.

De mesme suite, le Roy manda au mareschal que l'Empereur assembloit forces de tous costez pour dresser la plus puissante armée qu'il eust jamais, et que force luy estoit de faire aussi de mesme de tous

(1) Reckrod.

costez; et qu'à ces fins il luy renvoyast diligemment le coronel Rocrot, luy commandant de s'embarquer à Roanne pour venir plus tost et plus à son aise; et que durant ces orages il eust à se resserrer sur la deffensive sans rien esperer d'elle, laquelle toutesfois, selon les occurrences, eslargiroit ou restraindroit les courroyes de ses moyens.

Que les ministres que Sa Majesté avoit en Italie feroient aussi tous leurs efforts du costé de la Corsegue pour travailler les Genevois, à fin qu'ils ne puissent secourir de deniers les affaires de l'Empereur, et d'ailleurs rompre du tout la navigation et le commerce d'Espagne avec l'Italie. Mais il advint tout le contraire de ce que le Roy et eux pensoient en recueillir; car la crainte partroublée que ces remuements engendrerent dans ces craintives ames genevoises, qui n'adorent que l'escu, les plaisirs et les delices, firent soudain, et par commune concordance, une imposition de douze cens mille escus, tant pour secourir l'Empereur comme pour lever de grandes forces à la conservation de leur Estat, et pour le recouvrement de la Corse. Cela nous doit apprendre à mieux digerer que bien souvent nous ne faisons pas les choses presentes par la consequence et du passé et de l'advenir aussi, et de main en main à recognoistre que Dieu seul est celuy qui mesnage les victoires et les affaires, non selon la soudaineté de nos conseils et de nos deliberations, mais selon ce qu'il sçait en estre utile et convenable. Qu'il ne falloit pour ceste année attendre secours de l'armée turquesque, quoy que le Grand Seigneur luy eust n'aguieres promis. Sur ce propos il me sera permis de dire, comme en passant, que ceux là

sont hors des gonds, lesquels tiennent qu'il est permis de s'aider de toutes sortes d'armes et d'artifices lors qu'il est question de terrasser son ennemy et de la conservation de l'Estat : parmy les infidelles cela pourroit estre soustenable, mais non jamais envers un prince portant tiltre de Tres-Chrestien et de Premier Fils de l'Eglise, et d'autant moins que la mesme experience nous a apprins que le propre secours que le roy François premier pensa tirer de l'armée turquesque apporta trois grandes ruines : la premiere, que l'Allemagne, qui eut crainte que le paquet ne s'adressast à eux, contribua à l'Empereur toutes ces grandes forces et deniers, avec lesquels il donna de grands affaires à la France; la deuxiesme, que ceste armée cousta beaucoup au Roy, et ne luy servit d'autre chose que d'attaquer Nice, où elle ne fit rien; la troisiesme, que vingt-cinq mille ames chrestiennes furent emmenées esclaves, crians vengeance à Dieu contre l'auteur de ces maux.

Ce n'est point sans cause que j'appelle nos conseils soudains et souvent mal digerez; car en moins de rien vous avez cy devant veu un commandement au mareschal pour descendre en la Franche-Conté (1), peu apres un autre pour renvoyer en France le coronel Rocrot, puis de ne bouger et se tenir sur la deffensive, et un quatriesme portant de contribuer au conte de Tende les forces qu'il luy demandera pour entendre au secours des affaires de la Corse. Je confesse bien que c'est action de prudence de changer d'advis et de party selon la varieté des occurrences; mais cela se

(1) On ne trouve dans les Mémoires aucune trace de cet ordre que Boyvin annonce avoir été donné au maréchal.

doit entendre pour les propres choses qui nous sont presentes et que manuellement nous manions, et non pour les esloignées, d'autant que le temps qui court à donner les advis, et la diversité des commandemens, renverse bien souvent ce qui a esté utillement et prudemment acheminé; et puis qu'il est ainsi que la guerre se faict à l'œil, il s'en faut fier et remettre à celuy qui commande, lequel sçaura, s'il est bon capitaine, bien mesnager le talent qu'il a en main; s'il ne l'est pas, mettez y en un autre plus recommendable par sa vertu que par la faveur, qui fait souvent de lourdes bresches.

Sur le commencement d'aoust, le Roy donna advis au mareschal que le sieur Doisel, son ambassadeur en Ecosse, avoit en s'en revenant esté saluer la roine d'Angleterre, laquelle l'avoit grandement honoré et prié de faire entendre à Sa Majesté que, quoy que l'Empereur luy sceust persuader, comme il faisoit tous les jours, qu'elle ne violeroit jamais la paix qui estoit entre leurs royaumes; qu'en ceste asseurance et en la mesme confiance que Sa Majesté avoit que le mareschal feroit de grands remuëmens en Italie, elle entreprendroit bien tost et de meilleur courage le secours qu'elle avoit promis aux princes de la Germanie qu'elle avoit receu en sa protection, faisant estat de mener en ce voyage septante cinq enseignes françoises, trente sept de Suisses et Grisons, vingt-quatre de lansquenets, dix-huict cens hommes d'armes, deux mille chevaux de l'arriereban, trois mille chevaux legers, quatre cens archers de sa garde, et de sept à huict cens seigneurs et gentils-hommes pour la cornette blanche, et quarante canons bien equippez, laissant la Roine regente en France pendant ce voyage.

CINQUIESME LIVRE

DES MÉMOIRES

DE BOYVIN DUVILLARS.

SOMMAIRE DU CINQUIESME LIVRE.

Menées du conte d'Aiguemont, envoyé en Angleterre pour traicter le mariage de la royne d'Angleterre avec domp Philippes, fils de l'empereur Charles V. — Siege de Valfenieres par le mareschal de Brissac, lequel il fust en fin contraint de lever par la perte de la bataille que fit le mareschal de Strozzy en Italie. — Entreprinse, siege, batterie et reddition de la ville d'Yvrée au mareschal de Brissac, suyvie de celle du fort de Mazin et païs de Biellois. — Ambassade des Suisses au mareschal de Brissac pour retirer ses armées de la vallée d'Oste, avec la responce dudict sieur mareschal. — Autre ambassade des Valeisiens audict sieur mareschal, avec la responce d'iceluy. — Diverses remonstrances du mareschal de Brissac au Roy et à M. le connestable sur la necessité des affaires du Piedmont. — Prinse et fortification de Santia. — Menées du conte de Chalant pour se faire declarer de mauvaise prinse. — Entreprinse des ennemis de fortifier Gatinarre, d'où le mareschal les contraint de desloger. — Entreprinse et execution sur la ville de Cazal par le mareschal de Brissac. — Diverses expugnations de la citadelle de Cazal, qui est en fin renduë au mareschal de Brissac. — Demandes et remonstrances du mareschal au Roy. — Entreprinse double sur la ville d'Ast. — Desseins et propositions du conte de Chalant pour reconcilier les princes chrestiens. — Amples responces et remonstrances du mareschal à Sa Majesté, avec un estat des places que le Roy tenoit en Piedmont, et des forces qu'il y falloit entretenir.

LIVRE CINQUIESME.

Entrans en janvier 1554, le conte d'Aiguemont passa en Angleterre, où il fit tant de poursuites et d'instances de la part de l'Empereur à l'endroict de la roine d'Angleterre pour le mariage d'elle et de son fils domp Philippe, qu'elle y consentit, et en juillet de ladicte année il passa en Angleterre pour consommer le mariage.

Sur le commencement de 1554, Theode Bedaigne, albanois, vaillant capitaine, fut adverty que trente cellades de domp Alvaro de Saude, maistre de camp imperial, estoient sorties d'Ast pour aller à la picorée. Il les alla rencontrer sur le chemin de Tiglioles, où il les deffit tous sans autre perte que celle de trois des siens.

Sur le mois de fevrier Scipion Vimercat estant monté à cheval avec quatre-vingts cellades et cent harquebuziers, conduicts par le capitaine Rousset, ils furent rencontrez pres de Monteil par les ennemis, qui les traitterent si rudement, qu'il perdit douze des siens; le capitaine Rousset demeura blessé et prisonnier valeureusement combatant.

En ces entrefaictes le mareschal eut nouvelles que le baron de La Garde, s'estant jetté en mer avec les galleres du Roy, avoit esté si combattu de divers orages, qu'il avoit perdu deux galleres, et qu'en se

laissant emporter par le vent, il avoit rencontré deux navires venants de Naples, chargez de six cens Espagnols, qu'il avoit combatus et prins. Ce fut un remboursement de perte et un rafraischissement de chiourmes.

Aussi que Montalcino, ayant esté assiegé et batu par cinquante jours, avoit esté si bien deffendu, que l'ennemy avoit levé le siege (1).

En ce temps le duc de Ferrare manda au mareschal qu'il estoit si mal assisté de bons capitaines, que force luy estoit de le prier de luy prester pour un temps le seigneur Francisque Bernardin Vimercat; dont il s'excusa le plus courtoisement qu'il peut sur l'urgente necessité des affaires. Cela fut en partie cause de son avancement; car lors qu'il y pensoit le moins le Roy le voulut avoir en son armée, le fit mareschal de camp, et de main en main chevalier de l'Ordre. Ce sont graces et faveurs concedées, au temps que j'escris, à peu de personnes de valleur, toutes choses estants aujourd'hui si corrompues et desguisées, que j'ai quasi regret d'avoir tant vescu.

En may le duc d'Alve (2) partit d'Espagne avec quinze galleres, qui eurent le vent et les orages si contraires, qu'il fut contrainct relascher à La Croisette, à trois lieuës de Marseille, où j'ay esté; dont le baron de La Garde ayant eu advis, sortit du port de la ville avec quinze galleres en intention de le combattre; mais luy, le voyant venir de loin, se sauva par un vent favorable à luy et contraire aux nostres, qui furent trop tard advertis par le chevalier d'If.

(1) Don Garcie avoit attaqué Montalcin en 1553, et avoit été obligé de lever le siége. — (2) D'Albe.

Vous avez cy-devant veu que quand le mareschal dressa l'entreprinse de Verceil, le sieur domp Ferrand estoit maistre de la campagne, et qu'il s'estoit, comme tel, mis à fortifier Valfenieres, assise à quatre lieuës d'Ast, à deux de Villeneufve, à quatre de Quiers, à sept de Carmagnolles et Carignan, à huict de Montcallier et à dix de Thurin, et que par ainsi toutes ces places royales auroient beaucoup à souffrir si ceste place de Valfenieres demeuroit longuement debout. C'est pourquoy, les choses bien consultées avec tous les plus apparens seigneurs et capitaines de l'armée, le mareschal print resolution de l'aller assieger, ayant sceu qu'il n'y pouvoit avoir vivres dedans pour plus d'un mois ou six sepmaines. En ces entrefaictes l'Empereur revoqua le sieur domp Ferrand, et commit en sa place par provision domp Figuerol (1), qui luy servoit precedemment d'ambassadeur à Gennes.

En la resolution qui avoit esté prinse d'attaquer Valfenieres, le mareschal assembla l'armée, composée de dix à douze mille hommes de toutes nations, et de mille chevaux, et s'alla loger à Sainct Paul et Sobry, deux villages bruslez, à la portée du canón de la forteresse. Il meit aussi à Isolabelle, proche d'une lieuë de Valfenieres, la plus grand part de la cavallerie avec deux cens harquebuziers, pour faire les gardes et deffendre leurs barricades. Le lendemain que l'artillerie fut logée et placée, et que chacun commença à se couvrir de tranchées et barricades, le mareschal fit jetter à la campagne le sieur Gyé fils et lieutenant de Maugiron, avec deux cens chevaux et trois cens harquebuziers, pour dresser une escarmouche contre les ennemis,

(1) Figueroa, général des Impériaux depuis le départ de Gonzague.

pour, à la faveur d'icelle, pouvoir plus aisément recognoistre les fortifications de la place, et par là faire jugement de ce qu'il pourroit entendre (1) contre elle. Ayant faict ce qu'il desiroit, et se voulant retirer, l'ennemy tira plusieurs canonnades, l'une desquelles donna en terre pres de luy, et de là le boulet fit un bond et alla donner contre la cuisse de ce pauvre sieur de Gyé, qu'il luy froissa toute. Porté au logis avec douleurs infinies, la gangrene s'y mit, et mourut le lendemain. Ce fut un tres-grand dommage; c'estoit un gentil-homme fort beau, de riche taille, doux, gracieux et vaillant au possible, regretté d'un chacun, mais de moy sur tout pour l'amitié dont il m'honnoroit.

Le mareschal, avoit donné advis au Roy que Valfenieres estoit reduitte à telle extremité, qu'elle se perdroit bien tost si elle n'estoit secouruë; que les Imperiaux, l'ayant ainsi recognu, se renforçoient d'heure à autre, et qu'à ceste intention ils avoient des-ja faict venir en Ast douze enseignes italiennes, au sus la garnison, où il y en avoit des-ja autant, tant Espagnols que Allemants, à la faveur desquelles ils s'estoient plusieurs fois efforcez de jetter quelque rafraischissement dans Valfenieres; mais toutesfois, voyants qu'ils n'en pouvoient venir à bout si leurs forces et leur vigilance ne surmontoient celles du mareschal, que par ainsi leur recours auroit esté à faire tant et tant de nouveaux remuëments de tous costez, qu'ils le contraignissent à diviser ses forces; et, ce faict, que cela avoit des-ja donné occasion au sieur de La Trinité d'haster ou, pour mieux dire, precipiter une entreprinse qu'il

(1) Entreprendre.

avoit de longue-main dans le chasteau de Somme-Rive du Bois, situé entre Carmagnoles et Cairas, s'asseurans que là où il en viendroit à bout, que ceste place luy serviroit et de retraicte et d'escalle pour plus facillement donner de jour à autre nouveaux rafraischissements aux assiegez. Or, la nuict du douziesme de ce mois, ce renard conduisit si bien ses affaires, qu'à l'aide de deux soldats, qu'il avoit de longue main practicquez, il print ce chasteau : dont le mareschal ayant eu les nouvelles trois heures devant jour, il depescha soudain Bonnivet et Francisque Bernardin avec quatre enseignes de Suisses, autant de françoises et d'italiennes aussi, avec les trois cens chevaux legers dudict Bernardin et du sieur de Morette, pour aller reprendre ce chasteau devant qu'il fust competemment pourveu.

Au mesme temps il ordonna aussi au gouverneur de Carmagnolles de sortir soudain de sa place avec deux couleuvrines et munitions, et diligemment marcher vers Somme-Rive avec ce qu'il pourroit tirer de la garnison, et de faire ce que Bonnivet luy commanderoit arrivant sur le lieu. Ce seigneur avec sa trouppe fit telle diligence, que sur le midy il arriva devant Somme-Rive, où il trouva l'artillerie, qui s'estoit diligemment avancée, et qu'il n'y avoit pas quatre heures que La Trinité en estoit deslogé, s'estant retiré avec quelques forces à Bra, en intention de secourir la place si nous allions au recours. Bonnivet, ayant ordonné la batterie, print ces trois cens chevaux avec les compagnies du sieur de Termes, Vassé et Terride, qui avoient accompagné l'armée, et marcha soudain vers Bra, suivi de cent bons harquebuziers, et fort lestes, avec resolution de bien

espousseter La Trinité s'ils le pouvoient rencontrer. Mais luy, qui eut le vent de leur venuë, deslogea plus diligemment qu'il n'estoit venu, et repassa la Sture au dessous dudict Cairas; quoy voyants Bonnivet et les autres, ils tournerent bride vers Somme-Rive, que il feit sommer avec menaces de la ardre (1). Ceux de dedans se rendirent incontinant, et ayans les nostres ordonné de la seureté de la place, et s'estant aussi un peu rafraîchis, ils se rendirent le lendemain en l'armée à Valfenieres.

En ces entrefaictes le mareschal fut adverty que les ennemis avoient fort couvertement faict couler par petites trouppes quelque renfort dans Vulpian, et que de main en main on avoit tiré des eschelles du chasteau, et que quelques compagnies nostres s'approchoient de ceste tasniere à brigands. Il jugea lors que le long sejour que Cesar de Naples avoit precedemment faict à Vulpian, avoit esté fondé sur quelque entreprinse dressée contre l'une de nos places, qu'il avoit envie d'executer pour divertir le siege de Valfenieres; c'est pour quoy il commanda soudain à Biron, qui commandoit lors à Thurin, et Carle de Birague, à Chivas, qu'ils se tinssent fort sur leurs gardes, à cause qu'il doutoit de quelque menée du costé de Vulpian, où tous les jours entroient à la fille nouvelles forces. Ce ne fut pas assez, car, pour s'en plus asseurer, il envoya soudain dans Thurin le president Birague, autant vaillant que lettré, et Montbazin aussi, tant pour assister Biron comme pour veiller tous ensemble à descouvrir quelque menée qu'il redoutoit. Ces seigneurs furent en fin si diligens, que par soupçon ils se sai-

(1) Brûler.

sirent d'un jeune homme qui portoit un petit ruban rouge au col, auquel ayants faict presenter la torture, il confessa d'avoir souventes-fois esté à Vulpian parler à Cesar de Naples de la part d'un Bayonnois, soldat du capitaine Remonet, duquel aussi ils se saisirent soudain, et auquel, ne voulant rien confesser, ils firent par deux fois donner la torture si chaude, qu'il confessa avoir promis à Cesar de Naples de luy donner une sentinelle, et par icelle le mettre dans la ville la nuict du quatorziesme de ce mois.

La confession vuë et le proces formé, Brissac commanda qu'exemplaire justice fust faicte et de luy et de l'autre, mais qu'auparavant, et s'estans bien asseurez des galands, qu'ils essayassent, avec quatre cens hommes choisis qu'il leur envoyoit de renfort, de donner quelque secousse à Cesar de Naples, venant vers Thurin à ceste nuict ainsi concertée, et, si besoin estoit de faire parler et representer sur la sentinelle le mesme Bayonnois, qu'ils le feissent ainsi, le tenans toutesfois bien attaché. L'ennemy ne faillit pas de venir la mesme nuict ainsi concertée; mais, approchant de Thurin, il eut advertissement du renfort entré au lieu de la compagnie de Remonet, que Brissac avoit faict sortir, craignant qu'elle ne fust de l'intelligence. Cela luy feit tenir bride en main; mais neantmoins il envoya six cavalliers pour recognoistre le lieu, approchants duquel on fist faire par le Bayonnois le mesme signal accordé entr'eux; mais, s'estans approchez du fossé, où il y avoit de costé et d'autre de la sentinelle quatre cens harquebousiers couchez sur le ventre et la mesche couverte, ils en eurent l'odeur, et soudain délogerent grande erre vers Cesar de Naples, lequel

tourna bride, ayant toutesfois essayé, faisant sa retraicte, de prendre deux petits chasteaux proches de Thurin, appellez Alpignam et Coleing, desquels ayant esté repoussé, il envoya dans Sivolet, chasteau ruiné et où ame vivante n'avoit demeuré il y avoit cinquante ans, assis sur une montagne à huict mils de la ville, deux cens soldats, ausquels il commanda de s'y fortifier et loger, comme ils firent, estimànts toujours de faire par ce moyen diversion; mais, au lieu de ce faire, le mareschal commanda à Biron et Mont-Bazin, d'assembler les garnisons de Chivas, de Caselles, de Thurin, de Quiers et de Montcallier, avec trois cens chevaux et quelque moyenne, pour desloger ces nouveaux habitans de Sivolet, ou les serrer de si pres que la faim leur fit quitter la caverne. La force de nous et la crainte des autres les fit sortir à composition.

Il faut maintenant revenir à ce que fit le mareschal, lors qu'il despescha Bonnivet pour aller à Somme-Rive, que ceux de Valfenieres avoient veu partir en ordonnance bien serrée : luy, estimant que cela les inviteroit à faire quelque sortie, il commanda à Ludovic de Birague d'envoyer l'un de ses capitaines avec vingt-cinq ou trente hommes s'embusquer entre Valfenieres et Villefranche, qui est sur l'advenuë d'Ast, avec commandement que si, de costé ou d'autre, il marchoit quelques trouppes qu'il en donnast advis par homme expres et par une salve d'harquebuzades. Ceux de Valfenieres (qui regarde fort à cavalier toute la vallée de Villefranche) descouvrirent ce capitaine, et là dessus firent sortir trois cens hommes, qui vindrent si à couvert par les bois, que luy et les siens se trouverent enveloppez auparavant que les apercevoir; luy, son

sergent et douze des siens furent prins; le reste se sauva parmy les bois, la peur leur ayant donné des aisles. Domp Alvaro de Saude, qui commandoit lors dans Valfenieres, donna advis au Figuerol que il avoit deffaict deux enseignes, prins deux cens prisonniers, et mis telle espouvante parmy nostre armée, qu'elle s'estoit escartée, qui çà, qui là, de maniere que s'il vouloit ceste nuict là faire entrer des vivres dans la ville, qu'il le pourroit fort seurement faire, faisant marcher le gros de ses forces contre nous, qui ne les attendrions pas, et le reste à la garde des vivres. Il ne se contenta pas d'avoir donné ceste bourde par gens de pied exprés, mais il le fist encores par feu et par canonades qui furent respondues par nostre armée.

Le Figuerol, adjoustant foy à tout cecy, fit le lendemain du partement de Bonnivet sortir d'Ast deux mille hommes et cinq cens chevaux, avec force mulets et bestes de bast chargées de farine et de tous autres rafraichissemens. Luy, estimant que aussi tost que nous le verrions comparoir que nous nous retirerions, envoya donner l'alarme du costé de Butiglieres, par cent ou six vingts, que chevaux, que harquebusiers, sortis de Cameran ; il fit aussi de mesme de son costé, faisant marcher devant luy des païsans qui asseuroient qu'il avoit sept ou huict mille hommes, avec douze cens chevaux. Et de faict, se avançant tousjours sur ceste asseurance vers Villefranche, il se trouva si rudement chargé et repoussé par une bonne trouppe de cavallerie et fanterie qui s'y estoit barricadée toute la nuict, qu'il fut contrainct se retirer avec sa perte et sa honte. Pendant que le jeu se demesloit, le mareschal tenoit son armée en bataille à deux intentions : l'une pour

empescher ceux de dedans de sortir, et l'autre pour courir au secours de Villefranche, si mal bastoit aux nostres, et faire teste aussi à La Trinité s'il s'avançoit, comme il estoit à croire qu'il feroit sur telle occasion. Voilà comment la vigilance et le jugement du chef doit demesler les affaires, s'il en veut avoir l'honneur et la gloire.

La Trinité, ne pouvant supporter la reprinse de Somme-Rive, s'addressa à un petit chasteau nommé Vautignasc, entre Cental et Saviglan, qu'il print aisément, n'estant gardé que par les gentils-hommes auxquels il appartenoit, et qui avoient sauvegarde de luy. Mais pour cela le mareschal ne s'esbranla de rien, remettant la partie apres que il auroit ordonné de son siege, la place ne pouvant estre fortifiée à l'espreuve du canon en un mois.

En ce mesme temps le duc de Parme donna advis au mareschal de la route du seigneur Strozzy, luy mandant que les lansquenets nouvellement levez pour la Toscane avoient commandement, à cause de cela, de tourner vers le Piedmont pour donner force au secours de Valfenieres. Luy envoya les mesmes lettres d'advis à Sa Majesté, la suppliant qu'ayant faict consideration sur le cours des affaires, elle luy voulust diligemment donner les moyens propres pour recueillir l'honneur et le fruict d'un si long siege que celuy de Valfenieres; ce qu'il ne pourra empescher, ce nouveau secours arrivant, et moins encores que, cela faict, ils ne se mettroient à fortiffier quelques autres places, qui empescheroient la recolte et ce peu de secours qu'on tire du pays pour les affaires extraordinaires de la guerre, laquelle se demesle tousjours heureusement

quand par prevention on dispose à temps de la seureté du present et à l'advenir aussi, et tousjours avec moindre despence et hazard qu'autrement on ne faict jamais. Mais quoy ! il fust aussi peu creu en tout cecy qu'on avoit cy devant faict en tant d'autres, les François ne faisans jamais rien qu'à la haste, hors de temps et avec triple despence.

Les ennemis estoient veillez de si pres, et les advenuës si bien batuës, qu'il ne pouvoit rien entrer dans la place. Sur la fin du premier mois, La Trinité, gouverneur de Foussan, frere du conte de Beyne, autant mauvais et cruel que cestuy-cy estoit bon, voulut entreprendre de jetter dans Valfenieres deux cens bestes chargées de farine, soubs la conduicte de cent cellades et environ cent harquebuziers à cheval. Sur la nuict le mareschal en fut adverty, lequel fit soudain jetter deux cens chevaux et quatre cens harquebuziers du costé par où La Trinité pouvoit venir, et qui avoit des-jà faict telle diligence, qu'il estoit à une lieuë pres de la ville quand nos gens rencontrerent sa trouppe, qui fut si furieusement chargée, que tout s'en alla à vau-de-route, comme firent aussi aucunes des bestes de charge; le reste servit de butin à nos trouppes. Mais La Trinité, conducteur, fut suivy de si prés par le sieur de Terrides avec trente hommes d'armes, qu'il fut contrainct se jetter à corps perdu dans la riviere de Sture, d'où il se sauva à la nage, sçachant assez que sa teste eust payé sa rançon.

De là à trois ou quatre jours, sur le commencement de la nuict, les sentinelles donnerent advis qu'ils voyoient la ville de Valfenieres toute en feu. Le mareschal et tous les autres monterent soudain à cheval

pour recognoistre que c'estoit. Si tost qu'ils se furent un peu advancez sur la campagne, ils ouirent une grande salve de canonnades et d'harquebuzades, qui recommencerent de mesme demie heure apres : le mareschal jugea soudain que c'estoit de deux choses l'une, ou la resjouïssance du traicté que l'Empereur faisoit manier en Angleterre par le comte d'Aiguemont pour le mariage de son fils, ou que le sieur de Strozzy avoit perdu la bataille en Italie. Ayant reprins la routte du logis, de là à deux heures il eut deux messages, l'un d'Ast et l'autre d'Alexandrie, par lesquels il fut bien adverty que le sieur Strozzy avoit perdu la bataille le dernier d'aoust (1). Cet eschec, venu si mal à propos pour le siege qu'il avoit commencé, le fit entrer en deux considerations : la premiere, que, pour reparer les fautes, les finances seroient plus resserrées et courtes sur ce qui luy avoit esté recentement promis ; l'autre, que Le Figuerol, qui preparoit une armée pour secourir Valfenieres, seroit plus favorablement secouru par les Milannois et Genevois (2) qu'autrement il n'eust pas esté, et qu'au lieu de se resoudre à le combattre, comme il avoit precedemment faict, ce n'estoit chose ny raisonnable ny asseurée, entant que semblables pertes, ores qu'esloignées, apportent tousjours quelque crainte et froideur parmy les ames qui ne sont pas bien ferrées pour les combats. Et neantmoins il n'en voulut rien deliberer en son particulier, ains, ayant assemblé tous les seigneurs de l'armée, ils furent d'advis de faire joug à l'inconvenient pour le regard du combat contre l'ennemy, qui venoit secourir Valfenieres ; mais que pour cela, conforme à son advis, il ne falloit pas quitter la

(1) Strozzi fut défait le 3 août. — (2) Génois.

campagne, ains se resserrer tous en un seul corps, pour voir la contenance de l'ennemy, et le travailler et harasser par continuelles escarmouches, par la vallée de Bellot et Villefranche, qui va en Ast, où le païs est fort pour la fanterie. Ainsi arresté ainsi fust-il executé, non pas à la haste pour fuïr l'estonnement, mais tout à loisir, sous pretexte de faire nettoyer et repurger le logis infecté du long sejour.

Domp Figuerol, nourry parmy les Genevois, à la nouvelle de ceste victoire, esleva ses esperances sur le secours qu'il avoit deliberé de donner à Valfenieres, et obtint d'eux environ cinquante mil escus de prest, qui aiderent à abreger le chemin pour faire amas de plus grande quantité de vivres. Le mareschal, qui s'estoit souvent promené par ceste vallée de Villefranche, s'advisa d'avoir remarqué un endroit par la commodité duquel il pourroit donner une lourde venuë à l'armée imperiale. Sera donc cy noté que, du costé de la main droicte, elle a, tout le long de la montagne, un certain canal ou cavin qui reçoit les eaux et les torrents des collines circonvoisines; il est tout couvert de brossailles, et a en divers endroicts certains recoings ou petits valonnets, propres pour cacher bonne trouppe de fanterie et quelque cavallerie, qui ne peut estre veuë par ceux qui viennent du costé d'Ast, comme l'armée ennemie devoit faire. Il faut aussi noter que, pour passer sur ce canal ou cavin, il y a au pied de la montagne un seul pont de bois qui est veu à cavalier du costé de Sainct-Paul, où nostre armée et l'artillerie estoit toute retirée; à la main gauche est le grand chemin, tout serré des hayes et fossez de costé et d'autre, au delà duquel il y a un

bois taillis, dans lequel se pouvoient cacher deux mille harquebuziers, et plus avant trois ou quatre meteries abandonnées, où se pouvoient aussi loger, à couvert, pour ceux qui viennent devers Ast, plus de deux cens chevaux; le tout à cinq ou six cens pas dudict Sainct-Paul.

Le mareschal, des plus grands chasseurs et remarqueurs de chemins de son temps, ayant bien ruminé sur cecy, le communique à Bonnivet, president de Birague, La Motte-Gondrin, Terrides, Pavan, Biron et autres, qui trouverent tant d'apparence à ceste execution, que chacun vouloit estre des premiers à ce combat. Or les choses furent ainsi ordonnées : premierement que Bonnivet s'iroit loger avec seize cens harquebuziers et quatre cens picquiers dans ce taillis, le ventre contre terre; Pavan et Gondrin, avec deux cens chevaux, en ces meteries abandonnées, le tout au costé gauche; et au droict dans ces cavins Chepy avec cinq cens harquebuziers; Terrides et Biron avec autres deux cens chevaux dans ces vallonnets recogneuz au dedans de la montagne; les uns et les autres avec commandement de ne s'esbranler jusques à tant qu'ils vissent une enseigne blanche sur le clocher de Sainct-Paul, qui regardoit tout le long de la vallée; qu'au mesme instant qu'ils se logeroient, luy mettroit toute l'armée en bataille avec la cavallerie, pour descendre contre l'ennemy soudain qu'il les verroit aux mains avec eux, assavoir la cavallerie par le derriere et les gens de pied par les deux flancs; les prians se recommander devotement à ce grand Dieu des batailles, veu que de ceste-cy dépendoit non seulement le salut du Siennois, mais la conqueste de tout le

Piedmont et Milannois. Il prevoyoit que l'embarrassement des charrettes portans les vivres, occuperoit si fort la vallée, que l'ennemi auroit peu de moyen de presenter un combat en gros. Au jour que Le Figuerol marchoit avec son armée, toutes choses furent une heure devant le jour ainsi disposées, chacun de toutes parts resolu à bien faire.

Le mareschal se tenoit sur le coustau en bataille, voyant peu à peu advancer l'ennemy, qui avoit en font environ trois cens chevaux, et de sept à huict cens harquebuziers, marchans fort serrez et au pas. Soudain qu'ils se furent advancez pres ce bois taillis où estoient nos trouppes, il y eut un malheureux lequel, sans attendre le signal, s'advança de tirer; les autres des nostres, estimans que le commandement fust tel donné, tirerent tous aussi. Le mareschal, voyant les choses mal aller, donna soudain le signal par lequel chacun chargea, et y eust en ceste rencontre environ cent chevaux deffaicts et de quatre à cinq cens hommes de pied. L'armée, qui estoit pres delà, se resserra et arresta tout de pied coy au milieu des chariots, jusques à tant que les fuiards leur en eurent donné l'advis. Nos gens, ayans prins le cousteau, se retirent au gros de l'armée; on ne sceust jamais sçavoir qui estoit celuy qui avoit causé ce desordre. Le mareschal et tous ces autres seigneurs cuiderent, comme on dict, devenir fols, d'avoir perdu une si belle et si apparente victoire, qu'estoit ceste-là. Le secours achevé par Figuerol, le mareschal renvoya rafraischir l'armée aux garnisons, pour quinze jours seulement. Voilà comment la perte de ceste bataille de Strozzy renversa non seulement les affaires du Roy en la Toscane, mais

aussi en Piedmont : dequoy on peut recueillir ce que j'ay cy devant dict, que ceux qui hazardent toutes leurs forces et toutes leurs fortunes, ne gardent jamais rien pour le lendemain, et, qui est le pis, ils renversent aussi par leur inconsideration la valeur, lès entreprinses et la fortune des autres ; et de faict l'inconvenient dudict sieur Strozzy fit remettre la partie de Valfenieres en l'an 1557, comme vous verrez, Dieu aydant.

Pendant que l'armée se raffrechissoit, le mareschal commanda à Bonnivet de tirer hors des garnisons douze cens François, quatre cens Suisses et trois cens chevaux, et de marcher vers le Montdevis, le sieur de Gordes l'ayant asseuré que Villeneufve du Montdevis, que les ennemis tenoient, seroit emportée avec trois cens vollées de canon ; qu'il regardast de pres (estant arrivé sur les lieux) de ne s'engager sans grande apparence de favorable fortune ; s'il venoit à bout de ceste-cy, qu'il essayast d'en faire autant de La Trinité et de Sainct-Alban. Ceux de Villeneufve, où il y avoit cinq cens soldats, se firent battre et endurerent un assaut, au premier effort duquel ils furent emportez et tous passez par la fureur de l'espée. Ceux de La Trinité furent plus sages, car ils se rendirent soudain qu'ils virent le canon. Sainct-Alban et aucuns autres chasteaux furent aussi pareillement traictez, et le pays nettoyé de toutes parts des brigandages que faisoit La Trinité, qui n'eut jamais l'ame qu'au pillage, sans foy ny honneur. Par tous ces frequens remuëmens d'armes, il est aisé à recognoistre que le mareschal ne se reposoit gueres ny laissoit aussi reposer les autres, et qu'il sçavoit *in utramque fortunam* tousjours pincer

ou batre son ennemy, lequel avoit faict passer en commun proverbe que quand il estoit attrapé des gouttes, c'estoit lors qu'il se falloit le plus garder de luy.

Durant ces demeslemens, le cardinal Polo, Anglois, fut envoyé de la part de nostre Sainct Pere vers l'Empereur et le Roy, pour moyenner quelque accord entre Leurs Majestez; mais il trouva l'Empereur si haut à la main par le succez de ce mariage anglois, qu'il perdit l'esperance de pouvoir rien faire; et neantmoins il ne laissa de passer vers le Roy, qu'il trouva disposé à toutes honnorables conditions.

Delà à quelque temps le Roy fit l'entreprinse contre Marienbourg, Bouvines et Dinan, desquelles Dieu luy donna la victoire; je renvoye le lecteur qui en voudra sçavoir davantage à ceux qui ont doctement escrit l'histoire generale de France.

Il faut maintenant revenir à ce qui se demesloit au Siennois (1), dont j'ay eu particuliere instruction par aucuns capitaines qui s'y trouverent; mais pour ne l'avoir veu je n'en donneray autre asseurance au lecteur que celle qu'il luy plaira prendre.

Le 12 aoust, le mareschal Strozzy ayant par la mer esté renforcé, pour la guerre de Sienne, du regiment de Rocrot, alleman, composé de trois mille hommes, et de celuy du sieur de Velleron ayant environ trois mil François, et aussi de trois mille Grisons, sous la charge du sieur de Fourquevaux, il fit joindre à ces forces douze enseignes italiennes qu'il avoit levées au pays, en deliberation de faire quitter au marquis de Marignan l'entreprinse du Siennois, que l'Empereur luy avoit commise, et pour venir à

(1) A ce qui se passoit à Sienne.

bout de laquelle il luy avoit tout fraischement envoyé domp Manuel (1) de Luna, castelan de Milan, avec seize cens Espagnols et trois cens chevaux. Le sieur Strozzy, fort brave et courageux, mais un peu trop hatif en ses actions et en ses deliberations, qui avoient souvent esté assez infelices, delibera d'aller attaquer l'ennemi qui faisoit contenance d'aller investir Marciano, dans lequel il y avoit douze enseignes, et que Strozzy avoit conquis six jours auparavant sur le marquis de Mutz. Quoy voyant cestuy caut et ruzé, gaigna soudain un haut fort avantageux, se tenant tousjours en bataille fort serrée. Strozzy fit aussi tout de mesme, et là dessus, depuis les dix heures du matin, ce ne furent qu'escarmouches entre l'un et l'autre, où se perdirent des nostres Albert d'Elbene, Cornelio Joboly, le lieutenant du sieur Adrian Baglon, le sieur Hercules Pii, le lieutenant de d'Elbene blessé à mort, quatre capitaines de gens de pied et environ deux cens de leurs soldats, et quatre-vingts chevaux.

Cela s'estant ainsi passé, au lieu d'aller pourvoir à la seureté de Sienne et de tout le reste du païs, il fit marcher son armée, qui alla loger en une vallée non gueres esloignée de Marciano, pres duquel estoit logée l'armée ennemie, laquelle sçavoit par pratique precedemment faicte, qu'il n'y avoit aucune commodité d'eau, et que par ainsi l'armée françoise seroit contrainte de desloger en desordre, en s'approchant d'elle et la harassant par diverses alarmes. A quoy ayant l'ennemi donné commencement, Strozzy recognut, mais trop tard, la faute qu'il avoit faicte, laquelle

(1) Dom Jean de Luna, gouverneur du château de Milan.

voulant reparer et gaigner le val de Chiana, qui n'estoit qu'à demie lieuë de là, il en fit encores une autre plus lourde; car, estimant que, la nuict venuë, les ennemis ne penseroient qu'au repos, il commanda que l'artillerie fust diligemment conduitte à Lucignano, apres l'avoir fait tirer quelques vollées pour oster à l'ennemi l'opinion qu'il pourroit concevoir qu'il y eust de la retraitte; commanda aussi que chacun se tint prest pour desloger deux heures devant jour, sans trompette, sourdine ny tabourin, faisant marcher la cavallerie, qui estoit d'environ douze cens hommes, sur les aisles de trois bataillons dont son armée estoit composée : le premier de douze enseignes italiennes; le second faisoit la bataille avec les François et lansquenets, au nombre d'environ six mille hommes; et le troisiesme faisoit l'arriere-garde, estant de trois mille Grisons et cinq cens Italiens, commandez par le sieur de Fourquevaux.

Or, afin que le marquis ne descouvrist ce soudain deslogement, il fit dresser une nouvelle et rude escarmouche, la ruse de laquelle le marquis avoit desja prevue et descouverte, comme aussi avoit il fait que l'artillerie estoit desja si advancée à la retraicte, que Strozzy ne s'en pourroit servir au combat, et que ses gens estoient las, recrus et abatus de faim et de soif : il fit diligemment marcher son armée, qui estoit desja preste, en deux bataillons, le premier commandé par domp Jean Mauriques et domp Jean de Luna, castelan de Milan, luy mesme; et le conte de Saincte Fleur conduisoit l'autre, assisté des seigneurs Marc Antoine Colonne et Frederic de Gonzague, ausquels il commanda de s'advancer avec deux cens hommes d'armes,

et d'attaquer si furieusement cette arriére-garde de Grisons et Italiens, qu'ils l'esbranlassent, et que soudain ils seroient suivis de deux mil, qu'Espagnols, que Italiens, qui les renverseroient au premier choc. Les nostres firent quelque vertueuse resistance; mais, estans destituez du support de nostre cavallerie, qui avoit fuy du commencement, et survenans autres trois cens chevaux de l'ennemi, qui donnerent par le flanc, ils furent ouverts et de main en main renversez à vau-de-route. Les François et lansquenets serrez ensemble, quoy que destituez du support de la cavallerie, combattirent fort longuement et courageusement; mais, estans en fin enveloppez de tous costez, ils furent renversez, non sans grande tuerie des ennemis. Strozzy cependant de son costé combatit si vaillamment avec eux, qu'il en fut loué et d'amis et d'ennemis, et blessé en deux endroicts; à la fin, cedant à fortune, il fut contraint se sauver à Lucignano proche d'une lieuë, où la pluspart de l'armée se sauva aussi. Fourquevaux, colonnel des Grisons, fut prins prisonnier, celuy des François, nommé Velleron, tué au combat. Les choses reçognues et remises en quelque train, chacun se retira à Lucignano mesmes, pour faire penser une infinité de blessez; et cependant il envoya dans Sienne, Montluc y estant fort malade, le conte de Lamirande, Cornelio Bentivoglio et le baron de Rabat, personnages signalez.

Dés que Strozzy eut pourveu de gens et de vivres Lucignano, où Alto Conte commandoit, il alla faire mesme provision aux autres places : le lendemain, l'ennemi ayant faict sommer la place, Alto Conte la rendit sans coup ferir avec toute nostre artillerie,

dont depuis il perdit meritoirement la teste. Le guydon du conte de Lamirande, qui avoit fui le premier avec la cavallerie, et fait aussi fuir le reste par trahison pourpensée, à la suscitation du duc de Florence, qui l'avoit corrompu à force d'escuz, fut pendu : dont il resulte, à l'honneur de Strozzy, que l'or et la meschanceté des hommes furent ceux, et non la vertu, qui luy desroberent la victoire. L'ennemy, ayant redressé son armée et envoyé les prisonniers à Florence, retourna au mesme siege de Sienne, que Strozzy luy avoit n'aguieres faict quitter.

Si le sieur Pierre Strozzy se fust souvenu que la fortune n'a jamais faict tant de faveur à un general d'armée, qu'elle ne luy ait soudain faict autant de menaces, et qu'il ne faut jamais entreprendre de donner bataille avec gens nouvellement levez, comme estoient presque tous les siens, contre des veterans ny tels qu'estoient les ennemis, et que les siens estoient desjà à demy recreus, et par les corvées precedentes, et par la propre necessité de l'eau ou des vivres, il n'eust jamais exposé l'Estat du Siennois au hazard de ceste bataille. Aucuns tiennent toutes-fois que quand le peril est sur les yeux, comme on dit qu'il estoit lors à luy, qu'il se faut soudainement attacher au seul party qui nous demeure, de salut et de victoire, et avec un courage resolu et intrepide, tel qu'il monstra bien qu'estoit le sien, la force estant celle seule qui demesle ces fusées, et non la crainte tousjours honteuse et dommageable; car depuis qu'elle nous saisit, nous perdons le jugement et la force, demeurans stupides. Mais pour tout cela les courageux et genereux ne se doivent jamais contrister quand d'une excellente for-

time ils tombent en une contraire, toutes choses estans sujettes à mutabilité et à fin.

Nous voyons ordinairement que tout aussi tost que la fortune commence à nous rudoyer, que ce n'est pas pour une seule fois, mais qu'elle y retourne tousjours jusqu'à tant qu'elle nous ait du tout mattez ; et n'y a prudence ny conseil qui n'en soient souvent renversez : ainsi qu'il advint à Strozzy, car, ayant tourné vers Montalcino, soudain Janinzet vendit Montecaguvoli à l'ennemy, et le conte de Gajasse rendit lâschement Caselle.

Le jour de Noel, le marquis de Marignan, estimant que la faim et la necessité auroient miné le courage des Siennois, donna une escalade generale, qui fut si vertueusement soustenuë par ceux de dedans, qu'il y perdit plus de deux cens hommes. Ceste secousse le deslors en avant plus retenu.

Sur le caresme (1), ceux de Sienne voulans pourvoir à leur seurté, qu'ils voyoient fort esbranslée, ils mirent dehors, par l'advis du mareschal Strozzy, deux des principaux bourgeois, les chargeans de venir trouver le mareschal de Brissac à Thurin, luy donner communication de l'estat de leurs affaires, tant par son instruction particuliere que parce qu'eux-mesmes luy pourroient dire et representer de vive voix. Je commenceray par ladicte instruction, laquelle en sa substance portoit que, s'il plaisoit au mareschal de Brissac de marcher vers Sienne avec les forces qu'il estimoit estre lors en ses mains, que Sienne seroit indubitablement secourue, toute l'armée ennemie estant si debile par faute

(1) Du Villars, pour ne pas interrompre son récit, anticipe sur l'ordre des faits; la députation dont il s'agit n'eut lieu qu'en 1555.

de payement et de vivres, qu'elle feroit largue au premier bruit de sa venue.

Qu'il faudroit que l'armée print le chemin de Parme, et qu'elle portast vivres pour s'entretenir jusques là, où elle recevroit toutes sortes de rafraischissemens de la part du duc, et mesme d'hommes si elle en avoit besoin.

Que les seigneurs lucquois avoient donné asseurance de fournir vivres à l'armée, quand bien elle seroit composée de deux cens mil hommes, pour deux mois.

Que l'armée ayant passé la Grafaguane, ledict sieur Strozzy viendroit au rencontre avec mil hommes, avec asseurance de donner une ou deux payes aux soldats, y ayant desja pour ce faire six-vingt mil escus assemblez.

Que combien qu'il n'y eust plus dans Sienne que de vivres pour tout le mois d'avril, neantmoins, en l'asseurance de ce secours, ils mangeroient jusques aux herbes; autrement que force leur estoit de la rendre.

L'instruction particuliere de ceux de la ville portoit que toute leur esperance estoit, apres Dieu, fondée en la valeur de ses armes; car de l'esperer d'autre main que de la sienne, ils n'y voyoient apparence, n'y ayant en la chrestienté prince ny seigneur qui triumphast de plus de victoires qu'il faisoit; qu'ils avoient commandement de luy offrir trente mil escus pour les fraiz de la conduite de l'armée, et une paye en arrivant; que selon la responce qu'il leur feroit, ils donneroient jusques au Roy, pour supplier Sa Majesté avoir pitié de leur calamité. Le mareschal les remer-

cia de la bonne opinion qu'ils avoient de luy, et leur dit que l'affaire méritoit bien d'y penser à loisir, comme il feroit ce jour là, et le lendemain leur feroit responce.

Or, pour autant que depuis la bataille de Sienne, le sieur domp Jouan de Luna, qui s'y estoit trouvé, comme vous avez veu, avoit receu quelque tort de l'Empereur, il s'estoit retiré au service du Roy : le mareschal estima que luy, qui avoit mené le renfort au marquis de Marignan, le sçauroit mieux conseiller que nul autre sur l'entreprise de ce secours; il le fit appeller avec les seigneurs de Bonnivet, president, et Ludovic de Birague. La matiere, mise sur le bureau, fut longuement disputée, et en fin resoluë à ce poinct, que, pour entreprendre la delivrance du Siennois, il falloit faire estat d'un bataillon de François de huict milhommes choisis, de quatre mil Suisses et trois mil Italiens, assistez de mil chevaux françois aussi choisis.

Avoir trois cens mulets, les deux cens chargez de pain et farines, et les autres de poudre, mesche, plomb, et de deux cens boulets de coulevrine.

Avoir trois coulevrines et trois sacres [1] bien équipez, conduits par chevaux, et un conducteur avec les canonniers au nombre de douze, et cinquante pionniers.

Donner au bataillon des François deux personnages de qualité, avec six archers du prevost, pour avoir le soing de la provision et distribution des vivres, et tout de mesme pour les Suisses et Italiens.

Deux autres personnages, avec trente archers, pour avoir l'œil et le soing sur les mulets et leurs conduc-

[1] Pièces d'artillerie.

teurs, et pour tousjours faire remplir, de lieu à autre, ce qui seroit vuidé de leur charge.

Deux autres pour avoir l'œil, avec les commissaires de l'artillerie, canonniers et autres, sur l'artillerie.

Qu'il y eust ordonnance à peine de la vie, à tout soldat ou autre qui pilleroit, rançonneroit ou battroit aucun, et qui sortiroit de son rang en marchant.

Que les capitaines, et tous ces personnages et archers, ainsi choisis, donnassent ordre que chacun soldat portast tousjours sur luy, enfilé en sa mesche, du pain pour vivre un jour entier; les mulets de l'avoine, selon la commodité qu'ils pourroient recouvrer, et la cavallerie pain et avoine pour un jour, attachez derriere l'arçon.

Que la cavallerie n'auroit qu'un seul valet sans laquais, et les gens de pied de quatre en quatre un goujat, et qu'ils seroient par les fourriers ainsi rangez par camerades (1).

Et que chaque capitaine de gens de pied auroit un cheval de bagage chargé de poudre, mesche et plomb, autant qu'il en falloit pour sa compagnie au combat d'une journée entiere, avec charge de toujours remplir ce qu'il auroit tiré, pour en estre pourveu à toutes occasions repentines (2).

Que demie paye seroit manuellement donnée à chasque soldat, en deslogeant du Piedmont.

Quant au chemin, il fut resolu que, pour eviter les grands empeschemens que les forces ennemies du Piedmont et Milannois pourroient apporter à l'armée et aux vivres, il falloit prendre le chemin de Poyrin et Belot, et aller passer le Tanare au dessus d'Ast,

(1) Chambrées. — (2) Subites, imprévues.

faisans contenance de vouloir prendre le chemin de Gennes, et soudain tourner à main gauche, pour aller gaigner le Castelaz, et de là Tortouë, et apres suivre le mesme chemin que fit Charles VIII retournant victorieux de la bataille de Fournouë, entant què du costé de la montagne à main droite, il n'y avoit place ny forteresse qui les peust arrester, et qu'à la gauche il y avoit Parme, de laquelle il ne se falloit fier que bien à poinct, puisque leur prince avoit rompu parole au Roy, qui avoit ouvert la guerre pour le deffendre. Aussi que les vivres seroient beaucoup plus aisez à recouvrer de ce costé-là, que de celuy de la plaine de Lombardie, que l'ennemy tenoit toute.

Mais le plus important poinct estoit de sçavoir la volonté du Roy, et supplier Sa Majesté de faire lever en Lyonnois, Dauphiné et Provence, sept ou huict mil hommes pour les jetter au Piedmont; qu'ils estoient d'advis, pour en avoir une plus prompte resolution, que les deux gentils-hommes siennois fussent envoyez au Roy, assistez de quelqu'un de la part du mareschal, pour discourir toutes ces resolutions. Je fus choisi pour tel. Si tost que j'entray en ces propositions, je trouvay que ceux qui avoient l'authorité pres de Sa Majesté estoient desja preparez à renverser le voyage, non tant pour le peu de fondement qu'il y eust en iceluy, comme parce qu'ils craignoient la perte du Piedmont, ou que le mareschal, venant au dessus de ceste entreprinse, en acquist tant de gloire et de reputation à l'endroict de Sa Majesté, que ce fust la ruine et le rabais de la leur. Voilà le fruict que les passions particulieres engendrent tousjours aux despens du maistre et du public : c'est, à le bien prendre,

une vraye espece de trahison dont Dieu faict la vengeance sur nous, ou sur nostre posterité.

Tant y a que ces pauvres Siennois et moi aussi fusmes renvoyez avec bonnes paroles, sous l'esperance de paix ou de trefves, dont le Roy estoit, disoient ces seigneurs, recherché de la part de l'Empereur; que les cardinaux de Ferrare et de Tournon, et les sieurs Strozzy et Montluc, avoient commandement de remuer tous les moyens qu'ils pourroient pour soulager Sienne, et que mesme commandement seroit faict à Termes qui estoit en Corsegue.

Voilà toute la resolution et la provision qui fut prinse, et sur Valfenieres et sur Sienne aussi, et le tout neantmoins au prejudice de beaucoup de grands desseins que le mareschal avoit en main, et qu'il eust executez de l'un et l'autre costé si le Roy eust voulu prendre pied à ses remonstrances.

Les affaires balançans parmy une tacite surceance, en laquelle ceste routte de Sienne avoit mis le mareschal, il s'adonna à ruminer l'intelligence qu'il avoit de longue main dans Casal, ville principale de Montferrat, et à laquelle il trouvoit impossible d'entendre, n'ayant depuis Chivas jusques-là, qui sont pour le moins vingt lieues, aucune place, soit pour luy servir d'escalle pour y faire son assemblée, ou de retraite au cas que l'entreprinse fust double, comme il advient bien souvent en telles matieres.

Le mareschal manda au Roy, le dixiesme decembre, que, combien que les nouveaux deux mil François qui devoient venir de Bourgogne, Dauphiné et Provence, ne fussent arrivez au mesme temps des Allemans, qu'il se jetteroit neantmoins en campagne pour essayer

d'emporter Yvrée, qu'il a plustost choisie que Ast, à cause que de ce costé, quelque hyver qu'il fasse, on peut faire trotter l'artillerie, et de l'autre trois cens chevaux ne sçauroient desengager un canon des fanges et des montueux chemins et ruisseaux; qu'il l'a aussi entreprinse pour deux autres raisons, l'une parce que l'assiette en est telle, que l'armée n'a que faire de se diviser pour l'assieger, et que, la prenant, elle assiegera Vulpian, sans toutesfois l'assieger, de mesme quelque portion du Milanois; que chacun est si bien deliberé, qu'il a esperance en Dieu de l'emporter.

Et ayant entendu les murmures qui se font contre les tresoriers de l'artillerie et des guerres sur l'employ des monnoyes à plus haut pris, il en fera prendre informations, et puis les envoyera à Sa Majesté, laquelle il supplie avoir souvenance que la longueur des payemens des armées est le plus souvent cause de leur ruine, et de l'Estat aussi, dont il veut donner l'alarme de bonne heure, à fin que le mal qui en pourroit advenir ne luy soit imputé.

Ceste ville d'Yvrée sert l'entrée de la Val-d'Aouste, jadis appellée *Eporedia*, chef des peuples nommez *Salatii*, aujourd'hui Canavois, dans laquelle Morales commandoit, assisté de huit cens, qu'Espagnols, qu'Italiens, et de sept cens lansquenets, sous le colonnel Hannibal Altempo.

Elle reçoit la riviere de la Doyre-Balte, sortant de la Val-d'Aouste, dont elle ferme l'entrée, sur laquelle il y a un pont de pierre, et est située au pied d'une montagne, où au-dessus il y a un fort appellé Malvoisin, expressement dressé pour empescher qu'elle ne soit batuë à plomb : elle est riche en fort excellens

vignobles et fort fertilles campagnes, et à cinq lieuës de Verceil.

Encores que les neiges fussent deslors fort grandes, si est-ce que le mareschal, ayant donné communication aux principaux chefs de l'armée, et aux Suisses, des moyens et des occasions qui l'invitoient à assaillir ceste place, chacun l'approuva, et, prenans le lieu du rendez-vous et le jour, ils s'en allerent preparer; de maniere que l'arméese treuva dans peu de jours assemblée en la campagne de Caluze à cinq lieuës d'Yvrée, et composée de sept mil François, quatre mil Suisses, trois mil Allemans de Roquendolf, et trois mil Italiens, et douze cens chevaux, avec douze canons et quatre colevrines garnies de leur convenable equipage et provision.

Ne voulant taire en cet endroit que, comme l'armée marchoit en bataille parmy ceste grande plaine de Caluze, il se leva un lievre parmy les bataillons, dont se fit une telle huée, que l'alarme fut à l'improviste grande de tous costez, laquelle se convertit en fin en risée. Mais ce qui est en cela de plus remarquable, c'est que la discipline se trouva si grande par toute l'armée, qu'au lieu de prendre l'espouvante elle se rengea tout soudain en bataille prest à combattre : ce sont les flëurs et les fruicts d'une obeïssance et d'une discipline bien mesnagées.

Peu de jours apres, le mareschal commanda à Bonnivet et Ludoviç de Birague d'aller, avec douze cens hommes de pied et quatre cens chevaux, investir la place, devant laquelle, à l'aide de Dieu, il se rendroit le lendemain, les enchargeant sur tout d'empescher que le fort de Malvoisin ne fust renforcé de gens.

Bonnivet et Birague furent si diligens, qu'ils executerent les choses tout ainsi qu'il leur avoit esté ordonné. Le lendemain toute l'armée arriva devant Yvrée, et l'artillerie aussi : l'on travailla par deux jours aux tranchées et à dresser la batterie ; deux canons furent braquez contre Malvoisin, lesquels ayans tiré quelques vollées, ceux de dedans capitulerent de se rendre si la ville se rendoit, et en baillerent deux ostages, avec promesse de ne rien remuer pendant que la batterie se feroit.

Les ennemis ayans fort bravé sur la sommation faite de rendre la place, la batterie commença avec dix canons et quatre coulevrines du costé de la muraille qui est bordée de la riviere de la Doyre, ce lieu estant le plus foible et le plus mal flanqué pour la confiance de ceste riviere, qui avoit lors peu d'eau, et toutes les maisons attachées à la muraille. Bonnivet et Biron, qui avoient prins charge de l'artillerie avec Caillac, lieutenant d'icelle, y firent user de telle diligence, que le sixiesme jour elle commença à tirer dans ces vieilles murailles, où elle fit tel exploict, qu'au deuziesme jour il y eut bresche raisonnable.

Pour y donner l'assaut, fut ordonné que ce seroient les deux enseignes collonnelles de Bonnivet et du maistre de camp, et les compagnies italiennes de Ludovic de Birague, commandées par le capitaine Petre Marie Bresignette (1).

Le maistre de camp devoit seconder, accompagné des bandes de Pequigny, Gondrin, des Adrets, Tilladet et Blanc-Fossé ; le capitaine L'Isle, sergent majeur, à la queuë du maistre de camp, avec les bandes des capitaines Rongnes, Romolles, les trouppes de Ter-

(1) Bresignelli.

rides et La Nolle, celle de Vassé menée par La Roche, et quatre nouvelles bandes italiennes.

Que les capitaines Maz, Duno et Villemagne se tiendroient en garde pour courir où besoin seroit, soit pour la bresche, ou pour le dehors du camp, qui se tiendroit en armes, et la cavallerie à cheval, pendant que l'assaut se donneroit.

Que les capitaines de Montemar et Machiavel se tiendroient en bataille devant le fort de Malvoisin.

Que le regiment de Roquendolf, avec quatre cens Italiens, se tiendroit en bataille pour raffraischir l'assaut si le besoin le requeroit.

Les choses ainsi ordonnées, chacun se prepara pour au lendemain executer ce qui luy avoit esté commandé.

Dés le poinct du jour toute l'armée commença à retentir de canonnades, d'harquebuzades, de trompettes et de tabourins, pour, au signal qui seroit donné par le mareschal, marcher à l'assaut à la faveur de plusieurs planches et clayes jettées et arrestées sur ceste riviere estroite, et n'ayant lors que deux pieds d'eau et le fond pierreux. En ce mesme instant arriva de France M. de Dampville, fils second de M. le connestable, et lequel, desireux à continuer ses premieres armes, voulut venir à l'escole du mareschal, qui receut sa venuë à tres-bon augure : et de faict, ainsi que les bataillons estoient prests à s'esbranler, la ville donna la chamade, à laquelle fut soudain respondu. Silence estant faict de toutes parts, ils demanderent à parlementer sur la reddition de la place, pour à quoy entendre furent deputez Carle de Birague, Montbazin et Plancy. En fin il fut accordé, le vingt-neufiesme decembre 1554, que Morales et Altempe sortiroient ba-

gues sauves, enseignes desployées et tabourin sonnant, demeurans au Roy l'artillerie et toutes sortes de munitions.

Les choses ainsi heureusement executées, tous les seigneurs et capitaines de l'armée allerent à l'eglise rendre graces à Dieu de leur victoire.

Le mareschal fit entendre cest heureux exploict au Roy par Plancy, suppliant Sa Majesté d'envoyer quelque argent pour diligemment fortifier la ville avec l'aide du païs, à cause que l'ennemy, ayant perdu ceste place qui approchoit la France du Milannois, faisoit extreme diligence pour assembler ses forces, en intention de la venir assaillir auparavant que les bresches fussent bien remparées : supplia aussi Sa Majesté le renforcer de cavallerie, et luy mander par escrit si elle auroit pour agreable que, là où l'ennemy l'entreprendroit, il luy presentast la bataille, laquelle peut estre il ne refuseroit pas, tant ceste ville luy estoit de consequence; que le courage, l'affection ny la prudence ne deffaudroient ny en luy ny en tous les serviteurs de Sa Majesté, pour maintenir la gloire et la reputation que Dieu avoit apportée aux armes de Sa Majesté; mais qu'elle devoit en ce cas se resoudre à toute sorte d'evenement, et tenir gens prests pour marcher au secours du Piedmont si la fortune luy tournoit le dos, afin que au moins il n'y eust que les hommes et ceste place de perdus. Plancy fut chargé de faire entendre au Roy que le mareschal ne s'avanceroit à entreprinse quelconque, pour avantageuse qu'elle peust estre, si deslors elle ne l'asseuroit que de bon cœur elle en soustiendroit la despence; quoy attendant il iroit assaillir le fort de Mazin; qu'en s'es-

loignant, comme il faisoit, du Piedmont, il estoit necessaire que quelque viel capitaine, comme pourroit estre M. d'Aussun, eust en main, au parsus les garnisons, douze cens hommes de renfort, pour tenir teste contre les invasions et pilleries que pourroient faire ceux d'Ast, Cayras, Fossan et Cony, qui avoient desja commencé à battre la campagne; pour à quoy remedier il falloit que le mareschal diminuast d'autant son armée, et lors qu'il attendoit d'avoir sur les bras celle de l'ennemy; que pour recueillir il falloit despendre, travailler, suer, semer et puis moissonner. Mais sur tout fut le Roy supplié d'envoyer dequoy payer l'armée; autrement, estant si avant en terre d'ennemy, il ne sçauroit où trouver de quoy la secourir; et, ne le faisant pas, il faudroit honteusement quitter ce qu'on avoit commencé; qu'aussi d'entreprendre un combat avec une armée mal contente, il ne le feroit jamais; et que cest heureux commencement servant, comme il faisoit, de diversion au Siennois, Sa Majesté devoit estre d'autant plus eschauffée à la diligence de ce secours.

Ayant donné trois jours de relasche à l'armée, il fut resolu que de mesme course on marcheroit à la conqueste du fort de Masin, qui est entre Verceil et Yvrée, assis à l'advantage sur une montagne, où il y avoit dedans de trois ou quatre mil escus de rente, tousjours destinée à l'aisné de la maison de Valpergue, et dont il doit porter le nom.

Au quatriesme jour, le mareschal ordonna le sieur de Montbasin pour commander dans Yvrée et en haster la fortification, accompagné de six cens François et de cinq cens Allemans de Roquendolf.

L'armée, cela faict, print la route de Masin, les neiges estans hautes de deux pieds. Dés le soir qu'on arriva à Vestigue et autres trois villages qui sont au pied de ceste montagne, l'armée y fut fort bien logée à couvert, sous la garde de cinq cens François et autant d'Italiens mis es environs du fort en certaines masures et mestairies qui estoient à l'entour. A l'aube du jour on envoya sommer la place et la recognoistre; pendant la sommation ils firent response s'estre mis là dedans non pour rendre la place, mais pour la conserver au prix de leur vie.

Les choses, recogneuës, et n'y ayant moyen de faire tranchées sur le roc où le fort estoit assis, il fut commandé de faire trois douzaines de mantelets pour s'en couvrir en dressant la batterie; le sieur de Biron print charge de les faire conduire et planter: je me rencontray de fortune pres de luy ainsi qu'il commençoit à les faire dresser; en parlant a moy il receut l'harquebuzade de laquelle il fut tousjours depuis boiteux: j'avois avec moy un mien serviteur qui le print d'un costé et moy de l'autre, et le portasmes en une masure où avoient esté logées les munitions de l'artillerie; là se rencontra maistre Nicolas, chirurgien du mareschal, qui le pensa; apres cela on le fit porter à Yvrée sur une lictiere à bras, et loger en la maison de la belle seigneura Violente, dame de bon lieu et autant courtoise que belle, au moins à mes yeux.

L'artillerie ayant tiré environ douze cens coups et faict ouverture, ceux de dedans donnerent la chamade pour avoir composition. Le sieur Carle Birague y fut envoyé et moy avec luy; il fut en fin accordé qu'ils sortiroient bagues sauves, enseignes ployées,

tabourin couvert, et conduicts seurement jusques à Verceil, duquel le sieur de Masin estoit lors gouverneur au lieu du conte de Chalant.

Sera cy noté que le mareschal, fort sage mesnager du temps, envoya, auparavant que marcher à Masin, vers le seigneur d'iceluy, qui commandoit lors à Verceil, luy offrir que luy faisant faire paisible ouverture de la place, qui dependoit de la fortune d'Yvrée, qu'il la luy rendroit de mesme, cas que son prince peust recouvrer Yvrée. La responce fut que celuy qui hazardoit volontiers sa vie pour le service de luy, n'y devoit aussi espargner les biens, remerciant neantmoins le mareschal de la courtoisie qu'il luy offroit.

Si le temps ne se fut empiré, le mareschal avoit deliberé d'aller assaillir Sainct-Germain, à deux lieuës de Verceil, en intention de s'en servir à cela mesme dont la fortification de Santia luy servit depuis.

Auparavant la prinse d'Yvrée, le marquis de Masseran, qui a ses terres proches de Biellois et de Gatinare, estoit entré en traicté avec le mareschal pour devenir serviteur du Roy; c'est pourquoy, ayant renvoyé la plus part de l'armée aux garnisons, et retenu avec luy huict cens François et autant de Suisses, avec trois cens chevaux, il s'achemina vers Bielle, qui est une grande estanduë de murailles qui enveloppoit deux ou trois diverses villettes ou bourgades pleines d'artisans et de gens adonnez à toute sorte de trafic, située au pied de la montagne de Laserre, qui separe la Val d'Aouste et celle de Sesia d'avec le Piedmont. Ces bonnes gens ayant veu ce qui estoit advenu d'Yvrée et de Masin, se mirent entre les mains du mareschal à composition fort honorable. Pendant qu'il fut là de-

dans, le capitaine Pous, qui avoit en sa main de grands biens dedans et hors la ville, composa l'asseurance de luy et d'eux à huict mille escus au profit du mareschal. Là, ledict marquis de Masseran, qui a ses terres pres de là, le vint voir de nuict, et traiterent par ensemble quand, comment et avec quelles conditions il entreroit au service du Roy. Toutes choses ainsi bien ordonnées de tous costez, le mareschal delibera, aussi tost que le temps seroit adoucy, d'aller fortifier Santia, qui est en teste de ceste grande campagne de Lyvorne, qui a d'estenduë environ quatre bonnes lieuës, entre Verceil, Sainct Germain, Trin, Crescentin, Ticerre et Valzola, toutes places ennemies, et sur les confins de la duché de Milan et de Montferrat, mesmes au delà du Pau, où est Casal, principalle ville d'iceluy. Mais, pour autant qu'ayant donné communication au Roy de ce sien dessein, Sa Majesté, en l'approuvant, avoit promis de luy envoyer un si grand renfort, qu'il auroit non seulement moyen d'executer ledict dessein, mais quelque chose de plus grand aussi, il estoit tousjours attendant la venuë de ce secours, afin de pouvoir avec plus de force et d'asseurance endommager l'ennemy, sans toutes-fois rien commettre au hazard, à cause de la recente perte du Siennois, laquelle le faisoit marcher pas à pas et avec toute circonspection; et, à la verité, il ne pouvoit advenir inconvenient, tant petit eust il esté lors, qui n'eust mis tout le monde en deffiance de la bonne fortune de la France et ravallé le courage de beaucoup de villes, d'amis et de partisans, qui ouvrent tousjours les oreilles à la nouveauté, et qui n'estoient lors contenus en office que par la grande opinion et admiration en laquelle ils avoient la pru-

dence, douceur et discipline du mareschal, dont ils avoient les exemples devant les yeux des prinses de Sainct Damian, Albe, Castiglioles et Verceil, prinses de nuict, et toutes-fois non rançonnées ny saccagées.

Ce sont à la verité toutes actions grandement loüables, et qui servent de planche fort propice à la prosperité, mais qui facillement s'escoulent de l'esprit des hommes au moindre malheur qui survient en la guerre. Le sage capitaine y doit avoir l'œil ouvert, et tousjours prevenir plustost que recevoir l'inconvenient, mesmes en tant qu'on ne peut faillir qu'une fois à la guerre.

En ces entrefaictes les seigneurs des Ligues depescherent deux notables ambassadeurs vers le mareschal, à deux principales intentions : la premiere, pour luy remonstrer que de tout temps la vallée d'Aouste avoit esté en confederation avec eux, et que, quelque guerre qu'il y eust eu en Italie, elle avoit tousjours maintenu une neutralité, sans adherer ny aux uns ny aux autres : supplians à ces fins, qu'en la faveur des seigneurs des Ligues, son plaisir fust de ne porter les armes dans ceste vallée, ains les laisser vivre en paix, se contenans, comme ils feroient, en toute honneur et reverence envers Sa Majesté, quoy qu'ils fussent sujects du duc de Savoye, et qu'en consequence de cela il leur fust permis de trafiquer et negotier dans les terres du Roy et en celles dudict sieur duc : l'autre, que toute la nation des Ligues estant de tout temps accoustumée de traicter, negocier et marchander autant en la Val-d'Aouste qu'en toutes les terres du Milannois, ils supplioient le mareschal faire une ample et generale declaration par laquelle il fut permis d'ainsi franchement et librement le continuer, sans offence de Sa Majesté, de laquelle ils es-

toient si affectionnez serviteurs, amis, alliez et confederez, que c'estoit le moins qu'ils devoient esperer de sa bonté et magnanimité.

En la compagnie desdicts ambassadeurs estoient venus le sieur de Sainct Pierre et Dortan de la part de la Val-d'Aouste, pour faire la mesme supplication et instance qu'ils avoient faicte en leur faveur, avec les lettres des Estats de la province, promettans de vivre en telle affection et moderation, que Sa Majesté et luy auroient occasion de les en louer et estimer.

Le mareschal les receut et escouta tous fort gracieusement, puis leur fit entendre avoir commandement de Sa Majesté de gratifier les seigneurs des Ligues en toutes choses qui tourneroient à leur advantage et commodité, hors l'interest de son service; qu'en leur faveur elle ne refuseroit jamais de gracieusement traicter les habitans de la Val-d'Aouste, pourveu qu'en general et en particulier ils se maintinssent avec respect et reverence au faict du service de Sa Majesté, et que leurs demandes, ores que honnestes, ne pouvoient estre ainsi absoluement concedées sans en avoir donné communication à Sa Majesté, et sur ce receut son commandement; que tout aussi-tost qu'il en auroit receu response, il feroit depescher les uns et les autres, selon ce qui pouvoit estre desiré de la main de celuy qui avoit tousjours aimé et souvent combattu avec leur nation, comme le colonnel Fiolie, qui estoit en l'armée, leur pourroit tesmoigner. Sa Majesté trouva fort bon tout ce qu'il en avoit fait, et luy ordonna de les depescher, comme il fit, ainsi qu'il sera veu cy-apres en son rang.

En ce temps le mareschal, ayant consideré que la

cavallerie, de laquelle le duc d'Aumale estoit general, ne tenoit lors guieres de compte de venir exercer sa charge, en defera le commandement, par provision, à Dampville, qu'il voyoit courageux, bien suivy, et qui par une despence fort honorable entretenoit plusieurs pauvres capitaines; il en demanda l'advis et au Roy et au connestable son pere, qui le trouverent fort à propos, promettans d'advouer tousjours le faict, comme ils firent depuis.

Le mareschal, ayant entendu que le Roy avoit accordé les revenus de Masin, qu'il avoit n'aguieres prins, au sieur de La Fayette, s'en tint grandement offensé, luy semblant que c'estoit faire triompher autruy du fruict de ses labeurs, et que tout ainsi que La Fayette n'avoit faict difficulté d'entreprendre sur ses marches avec si peu de respect, que ce ne seroit point luy faire tort de supplier le Roy de ne permettre que cest affront luy fust faict, de preferer à ses recens merites ledict de La Fayette, qui n'avoit aucunement travaillé à la conqueste de la place. Sa Majesté, trouvant ceste plainte fort juste, revoqua en sa faveur ce qui avoit esté accordé à l'autre, et confirma au seigneur de Oonas la capitainerie dudict Masin, qui luy avoit esté commise par le mareschal soubs le bon plaisir de Sa Majesté.

Pendant que ces choses se démesloient, les Valesiens envoyerent deux ambassadeurs vers le mareschal, pour luy faire entendre que ceux de la Val-d'Aouste les avoient envoyé requerir de leur support et aide, conforme à l'alliance qu'ils ont de longue-main entr'eux contre quiconque voudroit entreprendre la conqueste de leur païs; que, sur cette sommation,

loit point compter pour renfort les douze cens Suisses, entant qu'ils ne serviroient que pour remplir le regiment, et qu'il supplioit tres-humblement Sa Majesté ordonner que le payement de l'armée fust doresnavant si reiglé, qu'on peut faire les monstres de mois en mois, tant pour tenir les bandes plus complettes que pour remedier aux abus des capitaines, mais sur tout des Suisses, qui estoient de si estrange humeur que tout ce qu'on leur accordoit d'honnesteté, ils le tiroient en consequence et de consequence en loy; et que resoluëment ils estoient obstinez à estre payez sur les vieux roolles, chose de pernicieuse consequence. Les seigneurs du conseil, prenant pied à ce qu'il avoit escrit que ces douze cens Suisses seroient employez à remplir les autres, manderent au mareschal que de son propos mesmes il resultoit que le Roy avoit tous les mois esté desrobé de douze cens payes, puis qu'il en falloit autant pour ce remplissage; taisans, ou de propos deliberé ou par oubliance, que la loy du payement sur les vieux roolles accordée en faisant les levées, estoit celle qui apportoit le desordre duquel ils estoient eux-mesmes la cause principale; car, n'ayant aucun esgard aux crieries et remonstrances qu'il avoit si souvent faictes pour avoir leurs payemens à l'entrée du mois, et non les faire enjamber deux et trois les uns sur les autres comme ils faisoient, il ne luy estoit possible d'en faire les monstres, et moins, en ne les faisant pas, empescher leur evident larrecin, la coulpe duquel devoit estre attribuée à ceux qui avoient faict la capitulation, et non à luy qui en avoit le hazard et la peine, pendant qu'ils en discouroient bien à leur aise sur le tapis; que s'ils n'y donnoient autre ordre, et à celuy des Fran-

çois, Allemans, Italiens et à la cavallerie et artillerie aussi, qu'il prevoyoit que la discipline seroit renversée de tous poincts, par la conservation de laquelle les peuples desiroient la domination françoise au rabais de l'espagnolle; et qu'aussi toutes choses recevroient une dangereuse alteration, de laquelle il protestoit de bonne heure, afin que la coulpe n'en fust rejettée sur luy; que s'il se fust plus avant engagé sur l'asseurance et les promesses qui luy estoient données d'augmentation de renfort et de secours d'argent, il se trouveroit peut-estre si avant à la taille, que la perte et le dommage en eussent esté au Roy, et la honte à luy, qui toutes-fois n'y avoit coulpe. De mesme suite il remonstra que les François et Italiens ne faisoient pas mieux que les autres, et parmy lesquels il oyoit puis peu de temps un certain bourdonnement plus propre à renverser les affaires qu'à les avancer comme il desiroit, suppliant de luy donner dequoy esteindre l'un et avancer l'autre.

Il faut maintenant reprendre le cours des armes que j'avois intermis; et toutes-fois, pour luy donner meilleur goust, je representeray auparavant que le Roy, comme prince tres-debonnaire, loüa infiniment la vertu et la valeur, non seulement du mareschal, mais aussi de tous les autres seigneurs et capitaines qui estoient intervenus aux entreprinses d'Yvrée, Masin et autres cy-dessus desduites, et gratifia Aussun, gouverneur de Thurin, d'une compagnie de gens d'armes, Terrides d'une pension, Pavan d'un estat de gentilhomme de la chambre, Gondrin d'une compagnie d'hommes d'armes, L'Isle, sergent majeur, de cent livres par mois, Montbazin du gouvernement d'Yvrée; au mareschal mesme furent aussi promises douze mil

livres de rentes en terres, qui furent par un long temps assignées sur les glaces du Montcenis.

En fin le mareschal, considerant que toutes ses dépesches et instances ne pouvoient forcer le Roy à contribuer les forces et les moyens pour emporter Valfenieres et Vulpian d'une mesme suite, et que de demeurer cependant inutile ce seroit la ruine des affaires, il se resolut d'entendre à la fortification de Santia, pour en faire son escalle contre la duché de Milan et Casal, sur lequel il avoit intelligence fort particuliere. Pour à quoy donner quelque commencement en attendant nouvelles de la Cour, il commanda que toute l'armée s'assemblast à Lyvorne et Bianza, pour de là marcher où il seroit commandé. En moins de six jours il s'y trouva environ sept mille François, autant qu'Allemans, que Suisses, deux mille Italiens et trois cens hommes d'armes, archers et douze cens chevaux legers, deux canons et quatre coulevrines avec leur equipage convenable, et toute la suite des vivres necessaires pour l'armée, laquelle jusqu'à lors avoit esté si bien reiglée et disciplinée, qu'elle ne commettoit non plus de desordre en terre d'ennemy qu'en celle de l'amy. Deux jours apres on battit aux champs, trois bataillons furent faicts, le premier de quatre mille François et cinq cens harquebuziers italiens, le deuziesme de trois mil' Suisses et deux mille François meslez avec eux sur les flancs, et le troisiesme de quatre mille Allemans, mille François et cinq cens Italiens, la cavallerie sur les aisles. Ce meslange fut ainsi expressement ordonné par le mareschal, tant pource que les Suisses l'avoient demandé pour leur regard, comme pour donner courage aux uns et aux

autres de bien faire à l'envy l'un de l'autre si l'ennemy fust venu à la bataille, comme il menaçoit.

Les sieurs de Bonnivet, Dampville (qui ne vouloit, tout jeune qu'il estoit, espargner non plus sa vie que le moindre), et Francisque Bernardin avec eux, prindrent trois cens chevaux, cent harquebuziers à cheval, et les mareschaux de camp, pour de bonne heure aller gaigner le logis de Santia, craignant que l'ennemy ne le gastast par feu ou autrement. L'armée les suivit, marchans Vassé, Terride, Aubigny et Aussun devant avec l'avantgarde; le mareschal à la bataille avec les sieurs Ludovic et president Birague, et les seigneurs du Rollé, de Tavanes, Gondrin et Montaré à l'arriere-garde. Sur le soir nous arrivasmes sans alarme ny rencontre audict Santia, où chacun print party selon le departement des quartiers qui estoit des-ja faict.

Le lendemain sur l'apres-disnée le mareschal appella tous ces seigneurs au conseil, pour deliberer de ce qui estoit à faire. Sa proposition fut qu'il desiroit, conforme au vouloir du Roy, approcher si pres ses armes de la duché de Milan, que d'oresnavant elle sentit aussi bien les incommoditez de la guerre qu'avoit faict si long-temps tout le Piedmont, ayant commandé si bien fortifier les frontieres de ce costé-là, que les anciennes terres demeurassent en repos et en asseurance. Là dessus il les pria tous d'en dire leur advis, afin que de là on print plus solide resolution sur ce qui seroit à executer. Or, faict icy à noter, comme en passant, que le mareschal n'avoit encores communiqué ny au Roy ny à aucun d'eux l'entreprinse qu'il avoit sur Casal, et qu'il desiroit executer à la faveur de ceste place fortifiée. La pluspart d'entr'eux mit en faict que

la fortification de ceste place apporteroit, à leur advis, deux fort dangereuses consequences : la premiere, que l'entreprinse s'estendoit si avant dans les terres de l'ennemy, et mesme du Milannois, qu'il estoit à croire que l'Empereur et toute l'Italie feroit ses efforts, à la prochaine prime-vere (1), de la venir attaquer avec une grande puissance : quoy advenant, ou il la faudroit laisser perdre, ou hazarder une bataille pour la secourir; la deuxiesme, que, quand il n'adviendroit pas ainsi, il renforceroit si fort les garnisons de Noüaire, Pavie, Gatinare, Verceil, Trin, Crescentin, Sainct Germain et Casal, que ceste place ne pourroit recouvrer vivres qu'à la pointe de l'espée, ny en recevoir d'Yvrée ny de Mazin, dont elle estoit par trop esloignée; et que par ainsi il faudroit tous les ans dresser une armée pour la venir avictuailler, ou la laisser perdre; et que partant il valoit mieux aller attaquer Vulpian ou Valfenieres, qui estoient à nos portes et qui brigandoient tout le Piedmont. Peu furent, horsmis les Biragues, qui conclurent à ceste fortification, tant pour la consequence du service de Sa Majesté comme par l'esperance qu'ils concevoient de pouvoir estre bien tost reintegrez en leur patrie, de laquelle ils estoient bannis pour le service du Roy.

Le mareschal loüa infiniment les opinions des uns et des autres, comme fondées sur raisons autant veritables que apparentes, et les supplia tous de croire qu'il y avoit dans son ame certaines autres raisons particulieres au contraire, et lesquelles il ne leur pouvoit communiquer encores, qui luy faisoient toutesfois prendre resolution à executer ceste fortification, la-

(1) Printemps.

quelle il falloit diligenter de sorte que dans trois sepmaines au plus tard elle peust estre en quelque deffence, afin de pouvoir par apres marcher en lieu où ils recevroient tous beaucoup de gloire et d'honneur, et le Roy un tres-signalé service; qu'au partir de là ils iroient tous ensemble bien recognoistre la forme qu'il faudroit tenir à la fortification, pour y faire travailler toute l'armée et les seigneurs aussi; et que luy-mesme entreprendroit la structure d'un bastion, Bonnivet un, Dampville un autre, les Biragues un, et les autres seigneurs particuliers de mesme. Les choses ainsi resoluës furent aussi ainsi executées, ou, pour mieux dire, commencées avec un grand courage; et me souvient bien que j'y portay moy-mesme la hoste plus de trente fois, chacun travaillant lors à l'envi l'un de l'autre.

Le mareschal, voyant les choses en train, fit venir d'Yvrée autres quatre canons avec leur equipage. Davantage, comme prevoyant le succés des choses qu'il entreprenoit, il envoya deslors faire provision à Carignan, Carmagnolles, Raconis et Poncallier, de trois mil sacs de farine, autant de bleds, trois mil sacs, que poix, que feves, quatre cens lards et cent charges de ris, pour en munir sa nouvelle place, outre ce qu'il pourroit recouvrer des environs, et à quoy pour lors il ne vouloit toucher, le reservant pour la commodité du camp, et par ce respect tirer plus volontairement de pionniers de tous costez.

Pendant qu'ils travailleront, je reprendray l'histoire du conte de Chalant fait prisonnier à Verceil et mené à Thurin, et fort honnestement logé au chasteau avec deux serviteurs qui le servoient, comme seigneur de marque et desja fort aagé. Le secretaire Plancy, fort

digne de sa charge, mais un peu subject à ses plaisirs, comme est ordinairement la jeunesse, allant souvent voir et visiter ledict sieur conte de Chalant, tant par amitié comme pour dextrement tirer de luy quelle rançon il payeroit volontiers pour se redimer de la prison où il estoit, descouvrit par tous ses discours qu'il se tenoit mal prins, et que comme tel il devoit estre mis en liberté sans rançon; qu'il estoit bourgeois de Suisse, né en la Val-d'Aouste, terre neutre, et que bien-tost tous les seigneurs des Ligues en feroient telle instance au Roy, que Sa Majesté mettroit fin à sa detention : n'ayant sceu tirer de luy autre chose, il s'en retourna. A deux jours de là le mareschal eut lettres du Roy, par lesquelles il luy manda que les Suisses et plusieurs seigneurs françois, à qui ledit conte de Chalant appartenoit, luy avoient faict faire plusieurs remonstrances, par lesquelles ils pretendoient prouver qu'il n'estoit pas bon prisonnier; qu'il n'avoit toutesfois voulu qu'on entrast en aucune deliberation sur ce fait, jusqu'à tant qu'il eust esté ouy en ses deffences au contraire; et qu'à ceste consideration il feroit bien d'envoyer une ample instruction sur la qualité et merite de la chose, afin que par un final jugement il en tirast de l'argent, où le relaschast. Le mareschal, qui avoit eu auparavant advis de ceste menée, avoit desja consulté le faict avec la robbe courte et avec la longue mutuellement assemblées, en fit dresser d'amples memoires, qu'il envoya en Cour, par lesquels les raisons du conte furent renversées.

Or est à noter que pendant que cecy se demesloit, que le conte de Chalant, prisonnier au chasteau de Thurin, mania si bien la femme d'un soldat qui luy

faisoit sa cuisine, qu'elle luy promit de porter de ses lettres à Vulpian, pour les advertir d'un moyen qu'il avoit trouvé pour le sauver, luy envoyant ce qu'il demandoit : ceste cy, cachant les lettres dans ses cheveux, alla et revint par deux fois ; et la troisiesme, ayant esté descouverte et prinse, le mari et elle furent envoyez au dernier supplice devant les fenestres de la chambre du conte, qui fut resserré.

Revenant au faict de Santia, le Roy, par la depesche qu'il fit au mareschal, loua infiniment le voyage et la resolution de Santia, promettant seconder le tout par nouvelles forces et moyens. Luy sur ceste occasion remercia très-humblement Sa Majesté, tant en son nom que de tous les autres seigneurs, de ce qu'elle avoit pour agreable le service qu'ils s'estoient efforcez luy rendre, et lequel avoit desja apporté tel espouvantement par toute la duché de Milan, qu'ils avoient faict abattre les murailles de Mortarre et remplir les fossez, craignans pareil succés que celuy de Santia ; et faisoient diligemment travailler aux fortifications de Novarre, Pavie, Casal, Verceil, Trin, Crescentin et Sainct Germain ; et qu'à ces mesmes fins, pour asseurer ces places, on faisoit nouvelle levée de quatre mil Italiens ; que le cardinal de Trente, qui avoit succedé à la souveraineté du commandement de domp Ferrand, estoit arrivé à Milan avec pouvoir de tout engager pour recouvrer finance et rembarrer les François en leur ancienne tasniere, pour à quoy adviser Le Figuerol et les autres ministres imperiaux estoient allez trouver ce cardinal à Milan ; et que de la consideration de tous ces importans remuëmens, Sa Majesté devoit recueillir que, combien que tous ses serviteurs

fussent remplis de courage et bonne volonté, neantmoins les effects que cela devoit produire demeureroient courts, si Sa Majesté, par sa puissance et moyens, ne leur donnoit le principal mouvement, qui s'appelle argent, nerf souverain du maniement favorable des armes ; que la fortification et l'avictuaillement de Santia avoit aussi necessairement besoin de ce mesme instrument, en attendant lequel il engaigeroit tout ce qu'il avoit pour laisser la nouvelle place pourveuë, au moins pour trois ou quatre mois, pendant lesquels il falloit que Sa Majesté donnast de quoy advancer et la provision et la fortune. Sa Majesté, recevant de bonne part toutes ces remonstrances, promit de nouveau de satisfaire à tout, comme elle s'efforça depuis, mais ce fut toutes-fois tousjours à bastons rompus, et si mal à propos, que ce qu'un seul escu eust fait, baillé d'heure, il en falloit lors deux, voire trois. C'est un vice naturel au François de ne rien faire qu'à la haste ; et quand l'extremité le presse lors il y court bride abattue comme au feu, mais hors de saison et avec quadruple despense.

Le colonnel des Suisses, ayant esté reprins par le mareschal sur la diminution qu'il avoit recognue en son regiment, le supplia de luy accorder qu'il depeschast au pays pour enlever mil ou douze cens hommes, aux conditions subsequentes : à sçavoir, que tous les soldats de nouvelle levée qui arriveront en Piedmont, dans le dix-huictiesme fevrier, au lieu où le regiment sera, seront payez pour le mois entier, tout ainsi que s'ils l'avoient actuellement servi ;

Que tous ceux desdicts soldats qui sortiront du pays en intention de venir servir en ceste levée, seront aussi payez pour tout le mois, faisans apparoir de

preuve suffisante, ores que par les chemins ils fussent contre-mandez par le Roy ou par ledict sieur mareschal. C'est pourquoy les colonnels et capitaines promettoient et s'obligeoient ne les faire partir de leurs maisons, sinon lors que l'ambassadeur du Roy au pays le leur feroit entendre de la part dudict sieur mareschal.

J'ay cy-devant representé que le marquis de Masseran, qui tient environ douze lieuës de pays tout le long de la Serre, devoit devenir serviteur du Roy. Ceste Serre c'est une longue montagne esgalle en hauteur, qui commence à Yvrée et qui s'acheve à la Val de Sesia, dependante du Milannois. Et pour autant que la prudence de l'Italien le conduict tousjours à balancer et mesnager les affaires selon le temps et les occasions, le mareschal eut crainte qu'en differant ceste declaration sur le bruit qui couroit du renfort des ennemis, ledict marquis y renonçast du tout; et fit un voyage vers luy, sous pretexte d'aller recognoistre le Biellois. Apres les entreveuës, les choses furent arrestées à ce poinct: à sçavoir, que ledit sieur marquis se declareroit serviteur du Roy, à trois mille escuz de pension par an;

Qu'il fortifieroit, avec le secours du Biellois, le chasteau de Galiany, qui couvriroit Yvrée et Bielle, et asseureroit aussi le pays jusques à Gatinarre, pour la garde duquel Galiany deux cens hommes luy seroient payez;

Que le conte de Candel, son fils, auroit mil hommes de pied, lesdicts deux cens comprins, sous trois capitaines dont il seroit colonnel, partie desquels seroient despartis par toutes ses villes et chasteaux. Les choses signées, le mareschal leur mit l'escharpe blan-

che à tous deux au col, mais non au cœur, ainsi qu'il apparut depuis.

En ces entrefaictes le mareschal fit entendre au Roy qu'il avoit receu lettres du baron de La Garde, par lesquelles il luy mandoit qu'il estoit apres à joindre les galeres de Sa Majesté avec celles d'Alger, et qu'il y avoit apparence qu'en voulant seconder leurs forces de celles qui sont ici, qu'on emporteroit la ville d'Albuigne, sur la mer, que les Genevois faisoient diligemment fortifier, par la prinse de laquelle Gennes et Savonne seroient reduites à grande extremité; que de sa part il en louoit l'execution, mais qu'il faudroit que les galeres feussent celles qui apportassent l'artillerie et toutes les munitions necessaires pour en venir à bout; qu'en ce faisant il marcheroit avec de si bonnes forces qu'il en auroit la raison; que ceste bourrasque pourroit mesmes apporter quelque soulagement aux affaires du Siennois; mais, quoy qu'il y ait, qu'il ne l'entreprendroit jamais sans un particulier et fort expres commandement de Sa Majesté.

Les seigneurs des Ligues, voyant que le Roy advançoit fort ses affaires vers le Milannois, escrivirent au mareschal que, par leurs anciens traictez avec les ducs de Milan, ils ne pouvoient porter leurs armes en ceste province, et que par ainsi ils le supplioient que là où son intention seroit d'y entrer, qu'il ne trouvast mauvais qu'ils commendassent à ceux de la nation qui estoient au service du Roy, de s'en retirer, ou pour le moins se deporter d'entrer sur les terres du Milannois. C'estoit une praticque dressée par le cardinal de Trente et par Le Figuerol, avec armes données, qui sont fort aimées par ceste nation qui prent à toutes mains, pour d'autant

affoiblir l'armée de Sa Majesté. A quoy le mareschal respondit qu'il n'y avoit plus de ducs de Milan, ains que tout estoit reduict en l'usurpatrice main de l'Empereur, ennemy commun et d'eux et du Roy, à qui ceste province appartenoit, et que s'ils avoient jadis porté les armes contre la France à la journée de Novarre et à celle de Marignan, violans les anciens traictez qu'ils avoient avec elle, que ceste faute et les nouveaux traictez les obligeoient à servir par tout celuy qui les avoit si enrichis et si favorablement receus, et que les alliances tant de fois renouvellées avec nos rois ne portoient point ces restrinctions : s'asseurant aussi qu'y ayans bien pensé ils corrigeroient leur latin pour ne donner occasion à Sa Majesté d'embrasser les alliances de plusieurs princes et communautez de Germanie, qui offroient leur service à conditions plus tolerables que n'estoient les leurs. Onc puis il n'en fut parlé.

Le Roy, par le general Coeffier, commanda au mareschal que tout aussi tost que Santia seroit mis en deffence et pourveu de vivres et de forte garnison, il eust à casser les nouvelles forces qu'il avoit dressées, Sa Majesté n'en pouvant plus supporter la despense à cause des grands affaires qu'elle avoit sur les bras, et qu'il ne retint que ce qu'il falloit pour la garde des nouvelles places du Piedmont, où elle vouloit qu'il se retirast soudain. Ce commandement fut trouvé fort estrange, car il n'y avoit pas quinze jours que Sa Majesté luy avoit commandé d'advancer ses frontieres le plus qu'il pourroit du Milannois; mais en ruminant là dessus, il recognut que cela procedoit de la main de ses emulateurs (1), qui envioient les prosperitez que

(1) Rivaux.

Dieu luy donnoit. C'est pourquoy il descouvrit lors au Roy que le principal fondement sur lequel il avoit fortifié Santia, avoit esté pour en dresser une escalle à la prinse de Casal, qu'il avoit tousjours teuë à Sa Majesté; que ceste mesme consideration estoit celle aussi qui l'avoit invité à forcer Verruë, afin qu'ayant de toutes parts bien asseuré les affaires, il peust lors, sans courir honte ny hazard, essayer ceste entreprinse, laquelle estoit de telle consequence, qu'elle ne devoit estre mesprisée ne negligée, et que par ainsi, pour y parvenir et pour la maintenir par apres, il falloit plustost augmenter que diminuer les forces: toutes-fois, si Sa Majesté vouloit mespriser les faveurs de la fortune et ne se soucier de ceste conqueste qui en engendreroit d'autres, qu'il satisferoit à ses commandemens, mais avec un regret qui l'accompagneroit toute sa vie; que luy, ny tant de braves seigneurs et capitaines qui servoient Sa Majesté en Italie, n'avoient jamais desiré qu'elle mist en consideration le hazard de leurs vies, et moins la perte de leurs facultez, mais bien de la voir magnanimement et soigneusement embrasser la gloire, la reputation, la conservation et augmentation de l'Estat, et lequel, à cause de la continuë, ne pouvoit recevoir ny l'un ny l'autre sans le secours des finances; et que par ainsi il falloit mettre la main, par une douce saignée, dans les richesses inutillement enfermées dans les coffres des bonnes villes, toutes lesquelles demeureroient fort esbranlées à toute ruine si le prince et l'Estat venoient à decliner vers le mal, et qu'aussi bien lors faudroit-il faire par force ce qui pouvoit aujourd'huy estre doucement et gracieusement faict par promesse de remboursement

lors que Dieu donneroit la paix à Sa Majesté et à eux.

Le Roy, ayant esté rendu capable d'un si haute esperance que la fortune luy presentoit, changea d'opinion, loüa et approuva tout ce qui avoit esté faict et qu'on vouloit encores faire, promettant nouveau secours et moyens qu'il tiendroit prests selon la favorable issuë de l'entreprinse, que Sa Majesté vouloit estre executée, et de laquelle il se promettoit avoir bien-tost des bonnes nouvelles, et de recognoistre si bien les grands et memorables services du mareschal, qu'il serviroit d'exemple et d'aiguillon à tous ceux qui portoient les armes.

Vous avez cy devant veu que le mareschal avoit destiné Dampville au commandement de la cavallerie dont estoit colonnel le duc d'Aumalle, absent lors du Piedmont. Ce prince, l'ayant ainsi entendu, le trouva fort mauvais, estimant qu'il y couroit de sa reputation, dont il fit plainte au mareschal d'une façon assez aigrette: luy, s'en excusant, dict que ce n'estoit que par provision, attendu son absence et pour la consequence des affaires de Sa Majesté. Il fallut toutes-fois qu'elle mesme s'en meslast, et qu'elle advoüast l'avoir ainsi ordonné pour adoucir ce qui commençoit à s'eschauffer, et qui eust broüillé toute la Cour et les armées de fort dangereuses partialitez. Le prince, de fort doux et gracieux naturel, se voyant ainsi satisfaict, approuva le tout, mesme par la valeur recogneuë audict Dampville.

Depuis que ceste alarme fut refroidie, le connestable manda ces mesmes mots au mareschal : « Ne craignez ny ne vous estonnez de tout ce qui vous a esté escrit ou mandé pour le regard de la charge que vous avez

donné à mon fils Dampville, car vous n'avez pardeça à vous arrester sur autre que sur moy, qui sçauray assez, souz l'autorité du Roy, maintenir et faire approuver ce que vous avez dignement faict : ce sont ruses ou charitez de Cour, qui ne vous doivent aucunement estonner; car, à la verité, vous n'avez faict que prevenir le Roy, qui estoit en la volonté de vous commander ce qu'il a approuvé, l'ayant faict pour personne de merite qui est vostre parent, et le pere duquel vous aime de longue main. »

Or, pour autant que les payemens de l'armée estoient passez en coustume de longueur et de mespris, le mareschal, craignant qu'estant si proche de l'ennemy qu'il estoit, cela n'apportast à la fin quelque revolte ou mutinerie parmy ceste armée composée de diverses nations, à la ruine de ce qu'il pretendoit executer du costé de Casal, il s'en plaignit fort aigrement à M. le connestable, qui avoit le souverain maniment des affaires, le suppliant ne trouver mauvais que non seulement il l'importunast pour l'execution de son payement, mais aussi qu'il protestast de bonne heure que tous les inconveniens qui en pourroient succeder au prejudice du service du Roy estoient hors sa coulpe; que les conseils estoient bien de luy, mais la fortune du Roy; et que, laissant decliner, comme on faisoit, la reputation acquise au fait de la guerre, il falloit necessairement que le courage des soldats et la foy des peuples diminuassent aussi; suppliant à ces fins ledict sieur connestable de vouloir pourvoir à l'urgente necessité des affaires, qui ne devoient estre remis au lendemain, comme luy, qui a si longuement et heureusement commandé, sçavoit mieux que nul autre; le suppliant,

comme son tres-humble parent et serviteur, ne permettre qu'il perde aujourd'huy ce peu de gloire et de reputation qu'il a acquise avec tant de labeurs.

Que l'estonnement auquel il disoit luy-mesme qu'estoient les ennemis par la prinse d'Yvrée et par la nouvelle fortification de Santia estoit veritable, et les avoit conduicts à deux extremitéz qui renverseroient tout ce qui avoit esté heureusement faict s'il n'y estoit hastivement pourveu : l'une, à envoyer domp Alvaro de Saude par toute l'Italie pour enlever deux cens mil escus ; l'autre, à si fort presser le duc de Florence, qu'ils avoient obtenu de luy six mil hommes de renfort, qu'allemans, qu'italiens ; et que par ainsi, ayans reduict toutes leurs bribes en un seul repas, ils en pourroient faire un banquet beaucoup plus plantureux que luy ne sçauroit faire parmy ces necessitez, dont la faute luy en seroit attribuée, et non au defaut des moyens ; chose qu'il ne pouvoit patiemment supporter sans faire tort au service du Roy et à sa conscience : c'est pourquoy il luy vouloit encores remonstrer la continuation des abus et du desservice, le suppliant, luy qui estoit chef souverain des armes, et duquel chacun devoit prendre la reigle, le conseil et le commandement, d'en vouloir faire une ordonnance si severe, que le desordre cessast au soulagement des affaires et du service de sa Majesté ; et que la meilleure medecine qu'il y pourroit apporter, ce seroit de si bien ordonner les payemens à poinct nommé, qu'on peust faire les monstres rigoureuses et punir ceux qui en abusoient et qui s'excusoient sur la tardiveté des payemens ; aussi qu'il avoit entendu que le conte de Chalant faisoit presser Sa Majesté pour se faire decla-

rer de mauvaise prinse ; partant il supplioit que ce jugement ne se fit sans qu'il fust oüi en ses raisons au contraire ; qu'il luy avoit offert, à la faveur de luy, de le mettre sur sa foy s'il pouvoit obtenir le semblable pour les sieurs d'Andelot et de Cypiere detenus à Milan, où estoit la femme dudict conte, laquelle mesdisoit indignement et fort ouvertement de tous les François, et particulierement de luy ; taisant toutes-fois que, par une supreme courtoisie, il l'avoit, à la prinse de Verceil, visitée et consolée, et sur tout laissé sortir avec ses chevaux, bagues, meubles et argent, sans rien prendre ny retenir, comme il eust peu faire sans reproche par droict de guerre ouverte ; dequoy neantmoins il l'en excusoit, sçachant de longue-main que ce sexe mesdit tousjours plus volontiers de ceux qui l'aiment que de ceux qui le haïssent.

Le Roy, par toutes ses dépesches ne preschant que l'espargne, au lieu de satisfaire à ce que dessus, s'amusa à ordonner que les forts nouvellement conquis du costé de Montdevis fussent ruinez, comme Villeneufve, La Trinité et La Rocque-de-Baux, reservant seulement Sainct-Alban, lequel seul servoit autant que tous ceux-cy à incommoder Fossan et Cairas.

Le mareschal, à ce propos, remonstra à Sa Majesté que, si elle l'eust renforcé de bonne heure, comme elle avoit promis faire, Valfenieres seroit pieça en ses mains, ce defaut luy ostant le moyen de le serrer de pres, et le contraignant d'estre à tous coups à cheval pour empescher l'avictuaillement que les ennemis s'efforçoient y mettre ; que, en attendant ce secours, il couroit, ores d'un costé, ores de l'autre, pour gaster les moissons d'Ast et de Valfenieres, et faisoit vivre son

armée aux despens de l'ennemy, en attendant les preparatifs d'un nouveau jeu qu'il dressoit au grand advantage du service de Sa Majesté.

Or le Roy luy ayant en fin mandé, sur la plainte que continuellement il faisoit pour le faict des assignations, que la saison et les necessitez de l'Estat ne permettoient qu'on peust mieux faire, il le supplia, cela estant, ne trouver aussi mauvais qu'il se deportast d'executer plusieurs beaux desseins qu'il avoit en main, ne le pouvant faire avec des soldats pauvres et malcontents; au moins il n'en vouloit recevoir la honte et le dommage : que, combien qu'il n'eust de sa part oublié ce qu'on luy avoit autrefois mandé, à sçavoir, que, quand du premier coup il n'estoit satisfaict à ce qu'il demandoit, il devoit recevoir cela pour un commandement de n'y plus retourner, il n'avoit toutesfois jamais creu, comme il ne feroit encores, que cela s'estendist plus avant que pour les choses communes, et non pour les importantes, comme estoient celles qu'il avoit cy-devant escrites, et dont il envoyoit ce petit sommaire pour en avoir resolution, sans laquelle il ne se pouvoit advancer; et qu'à la verité, ne le repaissant pieça que de vaines et imaginaires promesses, force luy estoit de dire que c'estoient instruments de perte et de ruine à l'Estat et à l'honneur de luy, qui aimoit mieux tout quitter que de courir tel inconvenient, et duquel toute la coulpe luy seroit tousjours attribuée.

A sçavoir, provision de poudre et boulets, ou argent pour en faire en Piedmont, pour remplacer ce qui a esté despendu (1) à Yvrée et Masin.

La creuë des bandes de lansquenets, jusqu'à quatre

(1) Dépensé.

cens hommes chacune, et argent pour le payement des uns et des autres.

La provision de sergent majeur pour le capitaine L'Isle, au lieu du capitaine Castres.

Provision et entretenement au sieur Ludovic de Birague, comme lieutenant du sieur Strozzy, sur les bandes italiennes.

Declarer si les vacances des compagnies de fanterie françoise seroient à la nomination du mareschal ou du colonnel general.

Renfort de commissaires de l'artillerie, canonniers et gens de mestier.

Destiner argent pour les fraiz de l'artillerie, et des vivres quand l'armée marche.

Environ ce temps, La Trinité, cy-devant assez souvent nommé en ces Memoires, entreprint de ravager tout le Haut-Piedmont, au prejudice de la capitulation de la bonne guerre, sous pretexte que aucuns des siens avoient esté bien espoussetez par ceux du Montdevis, voulans saccager un village.

Pour à quoy obvier, le mareschal manda au Figuerol, le vingt-cinquiesme may, que, s'il ne donnoit ordre à faire severement et inviolablement observer ceste capitulation faicte avec son predecesseur, les François n'avoient point le cœur si ravallé qu'ils n'en prinssent soudain une cruelle vengeance sur le Milannois et l'Alexandrin, d'où il tiroit tous ses moyens. Ceste bravade fit que la capitulation fut reconfirmée, et depuis religieusement observée, à l'instance desdicts Milannois qui craignoient la touche.

La necessité des affaires continuant tousjours, mesmes parmy les chevaux legers, qui n'avoient receu

argent, il y avoit six mois, le mareschal fit nouvelle instance à ce qu'il pleust à Sa Majesté y remedier, ou autrement ils s'en iroient tous les uns apres les autres, sans qu'il y peust remedier, n'estant en la puissance de la justice militaire de retenir ou chastier celuy qui a porté sa patience plus avant que deux ou trois mois; et qu'ayant si souvent donné advis de ces maladies, et le souverain medecin et proprietaire n'y ayant apporté les remedes convenables, force luy estoit en faire nouvelle instance, avec protestation du mal qui en pouvoit advenir hors sa coulpe.

Se plaignit aussi que tous ceux qui seroient en Piedmont, de quelque qualité qu'ils fussent, ne pouvoient recevoir aucune grace, honneur ny recompense par sa recommendation et tesmoignage, et au contraire tous ceux qui servoient de delà estoient tous les jours gratifiez, par l'intercession d'aucuns saincts qui estoient mieux festez que le sien, sans que toutesfois il eust jamais porté parole ny faict supplication que pour gens de bien et d'honneur recommendables par le merite de leur propre vertu et service; mais que, puis qu'ainsi estoit que les graces et les beneficences estoient les honnorables esperons de la vertu, il estoit convenable que Sa Majesté les communiquast autant à ceux qui servoient en Piedmont qu'aux autres qui servoient ailleurs, et que ceux qui avoient le commandement des armes et des provinces en fussent, non pas les distributeurs, mais au moins les mediateurs, afin que chacun recogneust que son tesmoignage estoit utile et necessaire à leur advancement, et que par ainsi il le falloit aimer, honorer et luy obeyr, sans quoy les armes ne pouvoient bonnement prosperer.

Le douziesme de juillet, le sieur de Cypierre sortit de prison, et vint trouver le mareschal en Piedmont : par luy il fit entendre à Sa Majesté l'extreme necessité où Valfenieres estoit reduite, et comme il luy estoit impossible d'entendre à plus grande entreprinse que là, tandis que Sa Majesté le tiendroit bas de forces et de moyens; car de se jetter inconsiderément à embrasser des choses incertaines par le hazard des certaines, il ne le feroit jamais, non qu'il eust faute de cœur ny de belles occasions, mais qu'il avoit aprins à les mesnager avec honneur, jugement et utilité, et non à la discretion des desirs inconsiderez.

Manda aussi que Le Figuerol faisoit tout ce qu'il luy estoit possible pour secourir encores de vivres et de munitions ledict Valfenieres, à quoy il s'estoit tousjours si à propos opposé, qu'il n'en estoit jusques à present peu venir à bout.

Le baron de La Garde, qui estoit à Boniface avec les galleres du Roy pour trajetter des gens au Siennois, en revenant il rencontra trois ourques chargées de bleds pour Gennes; il en mit à fonds l'une et print les deux autres. Par mesme suitte il donna advis que si l'armée du Grand Seigneur ou celle du roy d'Alger ne comparoissoient bien tost, qu'il seroit contraint de tourner teste à Marseille pour se rafraischir et r'avictuailler les galleres aussi.

Qu'ayant le colonnel Bonnivet voulu faire publier et tirer en pratique l'ordonnance nouvelle que Sa Majesté avoit faicte sur la forme et reiglement des payemens de la fanterie, il y avoit eu telle clameur et mescontentement de tous costez, que les meilleurs soldats de l'armée s'estoient desrobez pour retourner en

France; pour à quoy remedier il avoit faict assembler le conseil, où, les choses debattues, on n'avoit sceu trouver meilleur expedient que de corriger et adoucir un peu l'article qui portoit que, quand il deffaudra nombre de picques seiches, ou autres prenans simple paye, les appoinctemens ordonnez au total de la compagnie seront rabattus à la proportion de ce deffaut; estant la verité qu'il n'y avoit soldat, pour bon mesnager qu'il fust, qui sceust vivre de six livres par mois; tant s'en faut qu'il eust de quoy s'habiller et acheter poudre, plomb et mesche : d'alleguer, comme on pourroit faire, qu'il faut soudain remplir les places de ceux qui s'en iront, c'est traicter de l'impossible, car le Piedmont ne nourrit point de pepiniere françoise où on les puisse soudain choisir; de maniere qu'il faudroit, cela se continuant ainsi, que Sa Majesté envoyast de deux en deux mois nouvelles creuës pour remplir les places vuides, ce que faisant, l'accessoire surmonteroit tousjours la despence du principal : de mettre aussi en jeu que, si on faisoit bien garder les passages, on attrapperoit et chastieroit les fuyards, il y a long temps que cela a esté ainsi ordonné; mais le Piedmont a tant de passages et d'issues, que le mesme Argus ny suffiroit pas; et puis celuy qui craint, comme faict celuy qui se desrobbe, est tousjours luy-mesme si avant au guet, qu'il se sçait escouler par des endroicts qui ne sont cogneuz qu'aux ours et aux chamois : d'ailleurs la clemence et le debonnaire naturel du Roy sont si esloignez de ces cruautez, qu'il est tousjours plus preparé à pardonner qu'à chastier les fautes que la seule necessité et la pauvreté font commettre par ceux qui n'ont autre apuy que la paye de Sa

Majesté, estans mesmement esloignez de la France.

Le Roy ayant reprins quelque opinion sur les precedentes remonstrances du mareschal sur le secours de Sienne, et prevenu d'heure les inconveniens, il luy manda que de sa part il ne la tenoit ny si difficile ny si hazardeuse qu'on pourra penser, et que Sa Majesté avoit assez de bons serviteurs qui n'avoient faute de cœur ny d'experience pour l'entreprendre, et qui eussent, si on leur eust de bonne heure communiqué, sceu disposer tellement les affaires, que Sa Majesté en eust receu gloire et honneur, avec l'assistance de tout l'Estat siennois, qui eust ouvert la porte à la conqueste de toute la Toscane, et peu à peu l'empire d'Italie : mais de le vouloir maintenant entreprendre à la haste, comme on voudroit aujourd'huy faire, c'est chose impossible à qui ne voudra hazarder tout ce qui est deçà les Monts, pour les mesmes choses qu'il tient aujourd'huy pour desesperées : si toutes-fois elle vouloit prendre resolution au contraire, et donner les moyens pour embrasser le jeu, il ne craindra jamais les propres dangers qu'il prevoit des-jà; et que tout le plus grand secours que Sa Majesté puisse aujourd'huy apporter à tels affaires, « c'est de donner le moyen de marcher droict à Milan, et y apporter, comme on pourra faire, tel estonnement, que les Imperiaux soyent contraincts de revoquer leurs forces du Siennois pour nous venir combattre, et à quoy nous nous preparerons tous, avec resolution d'en rapporter la victoire, sous la faveur de ce bon Dieu qui assiste tousjours la justice des armes. Tout d'un train on pourra aussi entreprendre contre l'une des deux places, ou toutes les deux, sur lesquelles Vostre Majesté sçait qu'elle a de

grandes intelligences, et qui seroient, avec le temps, propres à conquerir la Lombardie; mais s'il est, ainsi que le bruit en court, que Sa Majesté vueille racourcir les forces du Piedmont pour les envoyer par mer au Siennois ou en Corse, il est à craindre qu'en pensant sauver Sienne qu'elle ne perde le Piedmont, le Montferrat, l'Astizane et tout ce qui est de deça les Monts, avec la reputation, que les princes genereux ainsi que Sa Majesté ont tant à cœur, avec les mesmes forces qu'elle y envoyeroit aussi. »

Le Figuerol et tous les seigneurs de l'armée imperiale s'assemblerent en Alexandrie pour deliberer de secourir encores de nouveau Valfenieres, estimans que nos forces fussent de beaucoup plus grandes qu'elles n'estoient, le deffaut desquelles on avoit caché à ceux mesmes du camp vollant qui alloit rodant à l'entour dudit Valfenieres. Ils resolurent d'escrire à l'Empereur pour avoir son consentement sur le hazard d'une bataille, s'ils estoient contraincts de la donner. Et à la verité, toutes choses estoient si bien disposées à l'advantage du service du Roy, que Valfenieres eust esté pieça (1) emporté si le desastre de Sienne ne fust succedé, et si Sa Majesté eust de bonne heure envoyé le renfort promis. De mesme suite Vulpian eust couru pareille fortune. Envoyer tost ou tard le secours, n'est pas ce qui fait ou espargne la despence, mais c'est bien ce qui engendre les pertes et les inconveniens, et à la suite d'iceux le redoublement de la despence, avec perte de reputation, qui ne s'acquiert pas facillement parmy les armes.

Cependant La Trinité desroba un chasteau, entre

(1) Depuis long-temps.

Fossan et Cairas, nommé La Bastide, qui estoit pour apporter beaucoup de mal si on luy eust donné loisir de le fortifier; mais pour l'en empescher le mareschal depescha soudain le sieur de Gordes pour l'aller reprendre, avec ce qu'il tireroit des garnisons de Montdevis, Ceve, Albe, Beine et Saviglan. Si tost qu'il fut party et que le bruit courut que forces s'assembloient de tous costez, La Trinité laissa reprendre ce chasteau, qui fut soudain desmantelé.

Le quatriesme aoust arriverent en Ast sept nouvelles cornettes de cavallerie espagnolle; quoy entendu par le mareschal, il dépescha La Motte Gondrin et Francisque Bernardin avec trois cens chevaux et six cens hommes de pied, pour leur dresser quelque embuscade et les charger. Soudain que la ville en eut l'alarme, il sortit environ trois cens chevaux, suivis de huict ou neuf cens hommes de pied; ce que recognoissans les nostres, ils n'enfoncerent que les premiers; il y en eut de vingt cinq à trente portez par terre, et autant de prisonniers. Tout le mal qu'il y eut pour nous, ce fut la blessure d'une main dudit sieur de La Motte Gondrin, qui en fut quitte pour la perte du doigt medecinal (1) seulement. Le mareschal l'alla visiter, lequel il supplia vouloir escrire à Sa Majesté de ne permettre que la chicanerie de Tholoze le ruinast, comme elle faisoit, pendant qu'il preferoit le service de Sa Majesté à son interest particulier.

Au mesme instant le mareschal eut nouvelles que le sieur domp Raimond de Cardonne, domp Alvaro de Saude et le conte d'Arignan, cestuy serviteur de M. de Savoye, et les autres de l'Empereur, estoient

(1) L'index, dont on se sert pour tâter le poulx.

retournez de Gennes avec asseurance de trois cens mil escus, de la vehuë des six mil Allemans nouvellement levez au conté de Tirol, et de l'embarquement de quatre mil bisognes aussi nouvellement levez en Espagne, et que le duc d'Alve devoit venir en Italie avec tant de puissance, qu'il n'y demeureroit pas un pauvre François pour servir de semence à l'advenir.

Pendant que ces remonstrances estoient bien receuës par aucuns, et condamnées par ceux qui n'y entendoient que le haut allemant, le mareschal fut asseuré que les ennemis avoient depesché douze enseignes de fanterie et quatre cornettes de cavallerie à Gatinare, avec commandement de le diligemment fortifier pour en faire un asseuré propugnacle contre Santia. Quoy consideré, il dépescha Bonnivet et Dampville, avec trois cens chevaux et douze cens fantacins, moitié François et moitié Allemans, pour recognoistre la contenance des ennemis, et, selon la belle apparence du jeu, les enfoncer si serieusement, que nul n'en peust aller conter des nouvelles aux autres. Ces seigneurs estans partis, resolus à bien estriller les ennemis, la goutte print Bonnivet à my-chemin; dont le mareschal ayant esté adverty, il monta soudain luy-mesme à cheval, assisté de quatre cens Suisses et cent cinquante chevaux, conduisans deux moyennes, en resolution d'attaquer un si cruel combat, que les ennemis ne se hazarderoient plus d'agacer ny resveiller le courage du lyon françois. Les chemins, enfondrez par les pluyes survenantes, retarderent les nostres et ouvrirent le jugement à l'ennemy pour se retirer de bonne heure du mal qu'on luy preparoit. Et de faict, oyans que le mareschal y estoit en personne, ils deslogerent sans dire à Dieu; mais

au lieu de prendre la campagne, le chemin de laquelle estoit le plus court, ils prindrent celuy de la montagne, traversans le Val de Sezia, de maniere que quand nos trouppes arriverent à Gatinare ils avoient des-ja faict deux lieuës de chemin. Le chasteau fut rendu dés la mesme arrivée du mareschal, qui fut et sur le mesme soir attaint de la goutte, qui vint loger dans ses jambes, aussi bien qu'elle avoit faict en celles de Bonnivet, et avec tant de douleurs, qu'il le fallut emporter à Santia dans un coche que la contesse de Gatinare, dame fort galante, luy presta. Si elle n'eust esté d'aage, j'eusse craint que le combat amoureux n'eust esté celuy qui avoit ouvert la porte à ceste fascheuse goutte.

Tout ainsi que l'amoureux remuë tousjours toutes sortes de pierres et de partis pour confirmer et augmenter l'amour de sa dame, tout de mesme aussi le mareschal alloit ruminant et remuant en son esprit tout ce qui pouvoit servir à conserver ou faire perdre sa bien aimée nouvelle fortification de Santia. Pour à quoy parvenir, il fit nouvelle instance au Roy, ou de luy envoyer tant de forces qu'il peust à force ouverte combattre l'ennemy, ou au moins si suffisantes, qu'il peust si bien fournir Yvrée, Masin et Santia, qu'elles tinssent coup pendant qu'il feroit la moisson prochaine du Piedmont; qu'à lors l'ennemy seroit harassé, et luy frais et reposé pour entreprendre tout ce que le temps luy pourroit offrir; qu'il avoit trouvé les regimens de Roquendolf et Rifflemberg si mutins et si mal disciplinez, que par peines et menaces il n'en pouvoit venir à bout, et que quatre mil François ou Suisses rendroient plus de service que ne font tous ces six mil

brodes ; qu'il avoit gaigné ce poinct sur les Suisses qu'ils feroient monstre tous lesmois, pourveu qu'on arrestast leurs roolles selon ce qu'ils auroient presenté d'hommes, et que apres ils fussent payez à ceste raison; offrans neantmoins, pour ne precipiter les affaires du Roy, attendre le payement non un mois seul, mais deux et trois, alleguans que par ce moyen ils ne courroient le hazard de perdre ce qu'ils auroient presté à leurs soldats morts ou qui auroient quitté l'enseigne. Le Roy promit de faire responce à tout cecy par un gentil-homme qu'il envoyeroit expres.

Cependant qu'on travailloit à Santia, le sieur Ludovic de Birague fit entendre au mareschal que deux gentils-hommes, l'un de ses amis et l'autre parent, offroient de mettre entre ses mains deux chasteaux situés en Lomelline, la plus feconde partie du Milannois, et qui estoient si forts, que le moindre des deux endureroit de sept à huict cens coups de canon. Mais, parce qu'ils estoient trop recullez de nous, il n'y voulut entendre, remerciant toutesfois l'un et l'autre de leur bonne volonté, et les prians remettre la partie à une autre plus advancée boutade.

Le mareschal, voyant la fortification de Santia si advancée qu'elle estoit presque en deffence, envoya querir le sieur de Salveson, auquel il avoit baillé le maniment et la négotiation de l'entreprinse de Casal, pour en conferer avec luy et desormais passer à l'execution. Or, auparavant qu'entrer plus avant en matiere, j'ay jugé necessaire de declarer par le menu quelle estoit l'entreprinse, et tout d'un train faire cognoistre à un chacun que la gloire de l'execution qui s'ensuivit par apres, a esté par aucuns ignoramment

attribuée audict Salveson et non au mareschal, à la seule prudence, bonne conduicte et jugement duquel toutesfois le tout doit estre attribué : à quoy, à la verité, ledict Salveson doit participer pour le secret, diligence et valeur qu'il apporta et à la conduite et à l'execution. Il faut donc entendre que ce capitaine Pondesture, duquel j'ay cy-dessus faict mention, avoit un sien cousin, maistre d'escolle dans Casal, logé tout contre le rempart de la ville, pres la porte du Pau. Ce bon compagnon, menant souvent joüer les enfans sur ce rempart, s'amusoit quelquesfois à regarder le fossé et ceux qui alloient et venoient par ceste porte. Il advint un jour, inspiré par un ange qui estoit bon françois, qu'il remarqua qu'à vingt pas de ceste porte il y avoit un tourion à demy quarré, qui empeschoit que la sentinelle et la garde mesme de la porte ne pouvoient descouvrir ce qui se faisoit derriere ce tourion, et que la sentinelle qui estoit à là main gauche, la muraille faisant un peu de recourbement, ne pouvoit aussi descouvrir ce qui se faisoit à l'endroict de ce mesme tourion. Il commença là dessus à bastir d'aussi grands desseins que s'il eust rencontré la vraye pierre philosophale : toutes-fois, pour n'estre pape, par fantasie il print une nuict la hardiesse de jecter une eschelle dans le fossé, par laquelle il descendit et remonta à son aise sans estre descouvert de personne. Ayant assez souvent ruminé sur les moyens qu'il pourroit tenir pour ménager à son utilité ce qu'il avoit descouvert, il s'advisa un jour de ce sien cousin Pondesture, soldat de Salveson, lequel il invita à le venir voir à Casal en habit desguisé, et qu'il le logeroit et traiteroit, puis confereroient du mariage d'une sienne fille dont il

estoit fort pressé, et qu'il ne vouloit faire sans luy.

Pondesture, à ceste semonce, demanda congé à Salveson : l'ayant obtenu, il fit le voyage de Casal, où estant, ce sien cousin maistre d'escolle luy dict : « Que me donneroit, à vostre advis, le Roy, si je luy pouvois mettre ceste ville entre les mains? » L'autre luy respondit : « Je la recognois de telle importance, que rien ne vous sera refusé, vous servant de l'addresse du mareschal, avec lequel il faudroit en conferer.—Allez donc vers luy, dict le maistre d'escolle, et luy demandez douze mil escus pour moy et six mil pour vous, car il faut que vous soyez celuy, et non autre, qui alle et vienne vers moy; et m'apportant asseurance je vous monstreray dequoy. » Pondesture, au lieu de repasser vers Salveson à Verruë, s'en vint droit trouver le mareschal, auquel il donna ouverte communication de son voyage et la demande des dixhuict mil escus. Le mareschal, ayant un peu pensé là dessus, dit à Pondesture que cest affaire estoit de si grande consequence, qu'il le falloit manier avec prudence et par la main de quelqu'un fort secret et fidelle ; l'autre luy respondit : « Mon capitaine est, ce me semble, le plus propre de tous ceux que vous sçauriez choisir, mesmes estant si proche de Casal que je pourray aller et revenir d'une nuictée à l'autre. » Le mareschal luy respondit : « Puisque vous avez bien conduit celle de Verceil, vous sçaurez aussi reduire ceste-cy à perfection ; je depescheray vers luy un de mes courriers à fin que demain il se trouve icy, et lors nous conclurrons par ensemble ce qui sera de faire. » Salveson estant venu, il fut entr'eux resolu que Pondesture retourneroit vers son cousin, luy porteroit les promesses

du mareschal, avec cent escus qu'il luy donneroit pour entretenir son courage et sa devotion jusques à tant que le temps fust propre pour parvenir à l'execution ; et qu'auparavant que s'entrevenir, luy-mesme en recogneust bien au vray les moyens pour les luy rapporter, et selon cela disposer les affaires bien à propos. Pondesture alla voir son cousin, qui trouva les escus de si bon goust, qu'il le fit luy mesme descendre et remonter par l'eschelle dans le fossé ; dont il vint faire le rapport au mareschal, qui tint la porte de sa langue si bien cachettée par deux ans, que jamais rien ne fut descouvert.

Si tost que le temps et les affaires furent disposez à entendre à ceste entreprinse, pour en demeurer plus asseuré, il l'envoya recognoistre premierement par Le Cluseau et Lombrail, sergens, qui avoient jugement et valeur, et puis encores un coup par les capitaines Bonval et Martin, pour voir si l'un se rapporteroit à l'autre : les ayant trouvez tous correspondans, et en ayant bien au long conferé avec Salveson, et faict de nouveau recognoistre par Pondesture la disposition des affaires, il fut resolu que l'execution s'en feroit le jour de caresme-prenant, auquel toute la noblesse de l'armée imperiale se devoit trouver à Casal, où estoit Le Figuerol, qui faisoit dresser un tournoy pour donner du plaisir aux dames, assez frequentes et belles en ceste ville ; que Salveson meneroit deux barques avec trois cens hommes dedans et six eschelles, et, descendant par le Pau, coupperoit les cordes des bacs de Crescentin, Gabian, Pondesture, Camin et de La Motte, afin que nul ne peust passer l'eau, ou en advertir ; qu'il ameneroit ces bacs avec luy et les jecteroit du costé de Santia, pour passer les trouppes et la cavallerie qui

iroit avec luy; et que, pour ce faire, il menast sept ou huict bons basteliers pour diligemment passer lesdictes trouppes; que ceste mesme nuict precedente le caresme-prenant, il depescheroit Bonnivet, Dampville et La Motte Gondrin, avec douze cens harquebuziers et deux cens chevaux, pour se jecter sur les advenuës de Verceil, Trin et Sainct Germain; sur tout qu'il regardast à si bien instruire tous ces seigneurs lorsqu'ils arriveroient au bord de l'eau, qu'il n'y eust desordre aux choses accordées et resoluës.

Salveson s'en alla donner ordre à ce qui estoit à faire, et le jour venu qui precedoit le caresme-prenant, le mareschal appella tous les seigneurs au conseil, parlant ausquels il dit en peu de mots : « Le jour est venu, messieurs, auquel il faut que je vous descouvre ce qui m'avoit rendu si obstiné à la fortification de ceste place; en fin ca esté pour parvenir à l'execution d'une tres-importante entreprinse que j'ay pieça en main, et que je veux faire executer ceste nuict prochaine par vous, messieurs de Bonnivet, Dampville, La Motte Gondrin et Carle Birague; et, ayant resolu de vous suivre avec douze cens hommes et trois cens chevaux, je veus commettre à vous, seigneur Ludovic de Birague, la charge de ceste place, pour la garde de laquelle vous retiendrés douze cens François et six cens Italiens et autant de lansquenets que je vous ay destinez: le reste vous le ferez tenir prest, et tous les jours en armes, pour soudainement marcher selon que je vous ordonneray. Vous donc, messieurs, qui devez presentement partir, allez assembler vos trouppes, et cependant je vous attendray en campagne avec tous ces autres seigneurs, pour vous dire lors, et non plustost,

le lieu où vous devez aller sous la conduicte des guides que je vous bailleray, m'asseurant que si vous avez fiance en ma conduicte et en la mesme valeur que j'ay tousjours recognuë en vous, que Dieu nous fera ceste grace de vous presenter la victoire toute asseurée. » Ces seigneurs estans sortis avec leurs trouppes, il leur communiqua de poinct en poinct tout l'affaire, leur recommandant le silence, la diligence, et d'empescher le sac, garder l'honneur des dames, et de prendre garde que les prisonniers ne fussent desrobez ou destournez.

Dieu les accompagna si bien qu'ils arriverent sans estre descouverts où Salveson les attendoit avec les bacs, qui passerent toute la fanterie en deux voyages. Les eschelles et les charges ayans esté desparties entr'eux, tant pour la surprinse que pour rompre le corps de garde de la porte et puis abattre le pont, chacun donna dedans, Bonnivet et Dampville demeurans dehors avec un fort de huict cens hommes, pour donner secours et faveur selon que la necessité le requerroit. La Motte Gondrin et Salveson s'advancerent les premiers; Cluseau, Pondesture, Chary, Martin, L'Isle, Lombrail, Bonval, Bernard de Lestore, La Motte et Claude Botal, estans prests pour descendre au fossé, ils firent quelque bruit qui donna occasion à une sentinelle de tirer une harquebuzade qui blessa un soldat, lequel fut soudain enlevé; et chacun s'estant mis aux escoutes et n'oyans rien, ceux-cy monterent les premiers, tuerent sans bruit les deux sentinelles qui estoient de costé et d'autre de l'endroict où ils montoient, trouverent le maistre d'escolle, qui les mena droit à la porte, où le corps de garde fut soudain forcé, la porte ouverte et le pont abattu par Dodalengue, qui avoit le

pied de chevre. Bonnivet et Dampville entrans ordonnerent deux cens hommes pour donner dans la place, et deux cens de chacun costé des murailles pour s'en saisir et bien garder ceste porte. L'alarme est grande par la ville: plusieurs, se voulans mettre en deffence, furent tuez; le peuple s'enfermoit dans les maisons, pour autant que peu auparavant, pour certaine question qui estoit intervenuë, il leur avoit esté deffendu, à peine de la vie, sortir de leurs maisons, et qu'en cas d'alarme ils missent seulement force lumiere aux fenestres : ce qui aida beaucoup aux nostres pour s'en rendre maistres et s'entrerecognoistre en ceste fureur qui aveugle quelques-fois les plus habilles. Le colonnel des Allemans, nommé Madruce, avec environ soixante des siens, se presenta devant la trouppe de Bonnivet, qui le renversa soudain si fort blessé, qu'il mourut le lendemain.

La place estant gaignée et les advenuës bien garnies, tous les Allemans qui estoient en garnison, au nombre de quatre à cinq cens, se jecterent dans la citadelle, comme aussi fit le sieur Figuerol tout en chemise, une robbe longue sur les espaules; devant laquelle citadelle ayans faict plusieurs barricades, les seigneurs de Bonnivet et de Dampville se tindrent au dehors de la ville pour avoir nouvelles de M. le mareschal, lequel monta chèval au poinct du jour, accompagné, comme il avoit dict, avec trois guides à cheval. Quand nous eusmes faict environ deux lieuës, me voyant assez prés de luy, il me commanda de m'advancer, parce que je parlois italien, avec une guide et neuf ou dix chevaux des siens, pour voir si nous rencontrerions personne qui nous sceust dire des nouvelles. Nous le fismes ainsi, et à un

quart de lieuë de là je vis des païsans qui traversoient, vers lesquels je courus leur demander s'ils avoient point veu une trouppe de François qui alloient de ce costé-là ; l'un d'eux me respondit : « Ils peuvent bien aller seurement, car ceste nuict ils ont prins Casal, d'où nous sommes sortis ce matin. » Je ne veux obmettre à dire qu'ils me dirent ces propos avec une face et contenance si allegres, qu'il estoit facile de recognoistre qu'ils souhaitoient en ce païs beaucoup plus la domination françoise que non pas l'espagnolle. La prinse aussi de la ville fut avec si peu de dommage, que les Espagnols y en faisoient plus en une heure qu'il n'en fust faict en ceste nocturne surprinse. Les chevaux qui m'accompagnoient s'estant aussi advancez, nous enveloppasmes ces païsans avec belles paroles, et les menasmes au mareschal, qui promit les estreines à si bonne nouvelle qu'estoit la mienne. Lors on hasta du pas au trot, de sorte que nous arrivasmes sur le midy à Casal, où il ne voulut qu'on fit bruit de trompettes auparavant que la victoire fut du tout accomplie. Bien allerent ils tous à l'eglise remercier Dieu, et de là boire un coup pour aller visiter et recognoistre la citadelle. Pendant il m'envoya faire des depesches à Santia pour faire venir le reste l'armée, et d'autres à Thurin pour faire amener dix canons avec leur equipage pour battre la citadelle. Je ne veux oublier que sur la minuict Figuerol se sauva à cheval par la porte de secours, et alla gaigner Sainct Salvadour et de là Alexandrie ; ce fut une faute que la joye de la conqueste engendra parmy nos chefs, qui oublierent de blocquer ceste porte.

La legere refection prinse, on entendit à retrancher

et barricader la citadelle et toutes les advenuës qu'elle avoit au dedans vers la ville, et au dehors aussi vers le parc, et à asseoir de costé et d'autre la fanterie pour tirer aux deffences, faisant nuict et jour deux forts corps de garde dehors et dedans pour empescher la sortie et le secours. Dans la place il y avoit pour capitaine Vincent Guerrier, mantoüan, avec cent hommes de sa nation et les quatre cens Allemans qui y estoient entrez, la pluspart desarmez; car ils furent prins si à l'impourveu, qu'ils n'eurent moyen de prendre leurs armes; la pluspart mesmes s'en estoient fuis avec tant d'haste, qu'ils laisserent le pourpoint et le chappeau. Cela ne servit pas peu pour la reddition de la place.

Cette citadelle est fort grande, ayant bon fossé et quatre gros ravelins en forme de bastions qui la flanquent de tous costez; au dessous elle est toute vuide, en caves et magazins tous voutez de brique, pour loger les munitions d'artillerie et les vivres.

Dans la ville furent trouvez trois canons et deux coulevrines, qui furent mises en batterie pour tirer seulement aux deffences, en attendant l'artillerie qui devoit venir de Thurin par eau. Il y fut gaigné six cens bons chevaux de service, et, en rançon de ces beaux faiseurs de tournois, de soixante à quatre vingt mil escus, et force beaux habillemens de masquarades.

Le mareschal, tousjours preparé à la prevention des accidens, fit loger toute l'armée dans les fauxbourgs et maisons des eglises qui estoient environ la ville, et barricader si bien que l'ennemy ne les peust enfoncer, s'il venoit à eux de jour ou de nuict pour le secours de la citadelle. Durant quatre jours personne ne comparut pour dire qui va-là? au cinquiesme, durant la

nuict, on veit quelques feux, et ouït on des gens qui crioient secours; mais ils ne s'arresterent gueres en place. On y fit si bon guet, qu'il en fut la nuict ensuyvant attrappé deux, que le bourreau fit chevaliers de son ordre.

A ceste nouvelle, tout le Milannois, le cardinal de Trente, Figuerol et les Genevois, tous espouvantez, commancerent à faire levées et à preparer armes et argent pour venir au secours de la citadelle.

Le Roy ayant receu par les mains de Plancy, que le mareschal avoit depesché vers Sa Majesté, les nouvelles de la prinse de Casal, en receut un contentement infiny, loüant aussi beaucoup le bon ordre qui avoit esté donné pour combattre et emporter la citadelle, depeschant à ces fins le sieur de Montlanbert tout exprés pour s'en resjoüir avec luy, et avec tous ses autres bons serviteurs, avec esperance que par luymesme il luy feroit bien-tost sçavoir la finale reduction de la citadelle en son obeïssance.

Priant le mareschal de croire que, combien que le cardinal de Mantoüe se fust abouché avec le marquis de Pescaire, comme il luy avoit mandé, qu'il ne le falloit pas pour cela tenir pour serviteur de l'Empereur, ayant pieça donné assez de notables preuves à Sa Majesté de l'affection qu'il avoit à la prosperité de ses affaires.

Que les nouvelles levées de fanterie et cavalerie qui se dressoient en Allemaigne, alloient si laschement, par faute de deniers, qu'il n'avoit de long temps que craindre pour ce regard, mesmes pour autant que Sa Majesté ne laissoit cependant de diligemment assembler nouvelles forces, deniers et provisions d'artil-

lerie et de munitions de tous costez, pour luy envoyer.

Que les compagnies des sieurs de Dampville, d'Aubigny, de La Fayette, de La Guische et du Rollé, arriveroient bien-tost en Piedmont, suivies de dix nouvelles compagnies françoises, levées par capitaines choisis.

Aussi que, pour sortir de la tirannie des tresoriers, il estoit sur le poinct de faire un parti avec les marchands de Lyon, afin que l'armée de Piedmont fust doresnavant payée de mois en mois; mais que toutes ces diligences serviroient de peu, si le mareschal ne donnoit ordre à faire monstres si rigoureuses que les larrons fussent chastiez, les compagnies complettes, et les deniers revenans bons mis en reserve deux jours apres la monstre faicte, pour en secourir les reparations, l'artillerie et autres affaires de guerre.

Que le retardement des payemens et du renfort ne luy fissent perdre courage, d'autant que Sa Majesté avoit resolu de retrancher toutes ses despences pour servir à ceste-cy, qui estoit si heureusement et fructueusement employée.

Et qu'il luy seroit en fin pourveu de poudres, boulets, canonniers et officiers. Toutes ces promesses, ores que grandes et belles, firent comme les montagnes qui n'enfanterent qu'une souris, car il ne s'en ensuivit aucun effect.

Revenant à la citadelle de Casal, elle se trouva si forte et si couverte de toutes sortes d'offenses, qu'il n'y avoit pas apparence d'en venir à bout en moins de six sepmaines, ores qu'elle fust batuë de quinze pieces d'artillerie, canons et coulevrines venuës de Thurin. Or le mareschal, qui faisoit tousjours le compte de son voisin

plus avantageux que le sien, jugeoit que les Imperiaux seroient si favorablement secourus par le duc de Florence, par les Genevois et par les Milannois, qu'ils auroient bien-tost dressé une armée suffisante pour le combattre ou pour luy faire quitter le siege : en tous lesquels evenemens il y avoit autant ou plus à craindre qu'à esperer. Consideroit aussi que ceux qui se laissoient envelopper en ces partis, tousjours douteux et hazardeux, ne marchoient jamais ny au combat, ny au maniment des affaires, si resoluëment ne si asseurement que celuy qui avoit en main de quoy fuyr l'un et embrasser l'autre. Il assembla tous les seigneurs au conseil, et leur remonstra en quelle agitation il estoit pour l'incertaineté du succés des affaires, et d'autant plus, que Sa Majesté s'endormoit sur certains avertissemens qui luy estoient donnez d'Italie, de l'impuissance de l'ennemi au secours de la citadelle; et que pour sortir de ces balancemens, il ne voyoit autre expedient que de se resoudre tous à faire diligemment un si grand et si fort retranchement de la citadelle d'avec la ville, qu'ils n'en pussent estre chassez par assaut, l'ennemi s'advançant à ce secours; que pour ce faire il falloit dés maintenant choisir les seigneurs qui entreprendroient ceste deffence, avec toute l'armée qui se retrancheroit au dehors à la faveur de la muraille; et cependant il feroit une course en Piedmont pour ramasser, tant du pays que de Savoye, quatre ou cinq mille hommes, et trois mil François, veterans des garnisons, avec quelques douze cents Suisses qui s'aprochoient, et qu'il avoit faict lever pour remplir les regimens; et qu'avec quatre cens chevaux qui estoient encores au Piedmont, il mar-

cheroit tousjours le long du Pau jusqu'à Casal, avec une bonne ordonnance de charrettes pleines de vivres et de munitions, armées de costé et d'autre. Tous les seigneurs furent d'advis que ce conseil estoit recevable en cas de necessité extreme, mais qu'il valoit beaucoup mieux approcher de si pres par tranchées et mantelets une si furieuse batterie contre le ravelin qui regardoit vers la ville, qu'on le peust emporter; car si tost qu'on seroit logé parmi eux, ils rabatroient beaucoup de leur brave resolution, et cependant ne perdre temps à importuner le Roy coup sur coup pour le renfort, et, à la descharge, de tous protester à Sa Majesté de tout le mal qui en pourroit advenir; ne laissant pour tout cela de faire ce grand et fort retranchement, lequel Bonnivet, Dampville, Gondrin, Salveson et Carle Birague, entreprendroient de courageusement deffendre contre l'ennemi, pour puissant qu'il peust estre. Chacun de son costé mit la main à l'œuvre, et le mareschal à celle de la batterie contre le ravelin, qui fut si fort esbranlé qu'il y eut jour pour y donner l'assaut.

Sera icy noté par incident que le mareschal entretenoit pres du luy une cinquantaine de capitaines qui avoient esté tous volleurs, brigands ou meurtriers, et qui craignoient plus les mains de la justice de France que les armes des ennemis du Piedmont; et quand on luy disoit qu'il ne devoit estre suivi de telles gens, il respondoit tousjours : « Je les entretiens comme meschans, pour le salut des gens de bien, car je ne sçaurois commander rien de si hazardeux à ceux-cy qu'ils ne fassent teste baissée ce que je ne voudrois pas commander aux autres. » Et de faict,

pour aller donner à ce ravelin il appela le capitaine La Trape, homme de mauvaise mine et fort mauvais garçon, avec dix de ses compagnons, ausquels il commanda de prendre trois cens hommes que Bonnivet leur feroit fournir, et de donner dans ce ravelin, et le conquerant s'y fortifier. A quoy s'estant preparez, je les y veis aller de mesme gayeté qu'on va aux nopces. La hardiesse, la gloire et l'amour envers le superieur et bien facteur, qui cause de merveilleux effects, fit que ceux-cy donnerent si furieusement dedans, et s'obstinerent si fort au combat qu'ils l'emporterent, la Trappe y demeurant mort, et six de ses compagnons avec une douzaine de soldats : le reste s'y fortifia et barricada contre l'ennemi. Ceste heureuse execution donna meilleure esperance du reste. L'artillerie qui estoit devant ce ravelin fut tournée vers l'autre, pour en avoir mesme raison que de cestuy-cy.

Il advint, pendant qu'on le battoit, que le sieur de La Roche, lieutenant de la compagnie des gens de pied de M. de Vassé, qui estoit la nuit en garde vers le parc et du costé de la porte de secours, fit si mal son devoir, que le capitaine Salines, espagnol, avec cent harquebuziers, entra dans la place environ deux heures devant jour : ce qu'ayant esté recogneu, il fut mis entre les mains du prevost, et la faute mise à la deliberation du conseil, où il fut condamné à estre passé par les picques ; mais le mareschal, prenant un plus gracieux parti, leur dict : « Il est gentil-homme, ceste mort porteroit consequence d'infamie à sa posterité ; je suis resolu de luy donner demain charge de donner l'assaut, avec la compagnie qu'il commande, à ce ravelin : si la fortune luy est si favorable qu'il

en revienne, le hazard qu'il aura couru servira d'expiation à son peché; si aussi il y meurt, au moins sera-t-il mort glorieusement en servant son prince. »

Ceste resolution fut trouvée fort louable, et le gentil-homme l'accepta avec action de graces, et se prepara comme bon chrestien à cest assaut, auquel vaillamment combattant il mourut, le ravelin conquis : dont le mareschal conceut grande esperance pour le reste. Mais, ne voyant pour cela ceux de dedans aucunement estonnez, et craignant tousjours le secours, il print un fort hazardeux parti pour en avoir la fin; c'est qu'il proposa de mettre l'artillerie dans le fossé, à dix pas des murailles, pour tirer dans ces voultes du chasteau, et, y ayant fait ouverture, jetter dedans trois ou quatre cacques de poudre pour faire voller tout en l'air. Il n'y eut gueres de capitaines, commissaires de l'artillerie, ny autres, qui ne demeurassent estonnez à si dangereuse execution. Quoy voyant, il appella le sieur de Richelieu, gouverneur de Courtemille, et qui mourut maistre de camp devant Bourges lorsque le sieur d'Yvry et les Huguenots la deffendoient contre le roy Charles neufiesme avec le colonel des Suisses, et dit à chacun d'eux : « Je vous prie m'amener ce soir chacun deux cens des plus determinez soldats que vous ayez, pour m'aider à dresser une batterie dans le fossé, avec deux cens pionniers que j'auray avec moy. » Chacun d'eux à l'heure dicte s'y trouva avec ses gens, et lors les pionniers commencerent à travail-pour abattre tant du fossé que l'artillerie y peust descendre, le mareschal y mettant la main luy mesme : quoy apperceu par lesdicts sieurs de Richelieu, Fiolic, et commissaires de l'artillerie, ils le vindrent, tous

d'un commun accord, prendre par le corps, et le tirerent hors de là, se plaignant de l'injure qu'il leur faisoit, ne les estimans pas assez courageux ny suffisans pour faire ces approches, quelques dangereuses qu'elles fussent; qu'il devoit suffire à luy qui estoit leur chef, et de la vie duquel dependoit le salut de l'armée et de ceste conqueste aussi, de commander, et à eux d'obeir. Ceste amoureuse et affectionnée remonstrance luy attendrit tellement le cœur, qu'il en laissa eschaper une larme ou deux, leur disant: « Vous voulez donc, mes amis, que je me monstre indigne de la gloire que vos intrepides courages m'ont acquise? » Il s'arresta toutesfois un peu à l'escart, et en lieu d'où il voyoit et ordonnoit tout. Dés que les ennemis ouyrent ce remuëment, ils tirerent incessamment harquebuzades aussi menu que gresle, qui emporterent en moins de rien une trentaine de pionniers, dont on remplit les gabions, et quelques soldats aussi.

Soudain on meit la main à dresser les plates-formes pour quatre canons, où la besongne se trouva si chaude, qu'en moins de rien vingt-cinq, que François, que Suisses, y furent tuez ou blessez, et tous par la teste. Tant y a que l'artillerie fut descenduë et mise en batterie, et faictes de costé et d'autre de petites traverses de terre pour couvrir les commissaires, les canonniers et leurs poudres, et un corps de gens de guerre pour la garde. Le mareschal, voyant les choses en bon train, fit donner un escu à chacun de ceux qui avoient travaillé, et porter à boire et à manger à ceux qui furent mis en garde.

Dés que le jour commença à paroistre, les quatre pieces commencerent aussi à tirer dans ces voutes: à

la centiesme vollée on commença à faire un peu de jour dedans à costé d'une canonniere. L'ennemi, tirant incessamment, blessa plus de cinquante hommes; mais sur le midy, craignans cela mesme que le mareschal avoit projecté, et à quoy ils ne pouvoient plus rémedier, les quatre cens Allemans qui estoient dedans les plus forts, persuadez et intimidez par nos truchemans, qui leur parloient toute la nuict de dessus ces ravelins, commencerent à se mutiner et à dire qu'il ne se falloit perdre en s'obstinant par trop à deffendre une place qui avoit desja perdu deux mains, et à qui on coupoit les pieds. Le capitaine Salines et Vincent Guerrier, qui s'y voulurent opposer, coururent hasard. En somme, sur les deux heures apres midy, ils donnerent la chamade, et commencerent à parlementer : ayans donné ostage, le mareschal commanda au sieur de Richelieu et Francisque Bernardin d'aller traiter avec eux, et de m'y mener pour coucher la capitulation par escrit, avec Gaspard Holster, l'un des truchemens de la langue germanique, pour leur accroistre la crainte, pour tant plustost parvenir à la reddition de la place.

Nous les trouvasmes fort hauts à la main, demandans l'artillerie, munitions, bagues, et toutes autres choses estans dans la place, sortir en bataille, enseigne desployée et tabourin sonnant, et terme de huict jours pour se rendre s'ils n'avoient secours, et que cependant tous actes d'hostilité cessassent. Je mis leurs demandes par articles, lesquels ledict de Richelieu et moy allasmes monstrer au mareschal, qui accorda la sortie en armes, bagues sauves; l'artillerie et munitions qui estoient dedans appartenans au duc de Mantoüe,

qu'il les envoyeroit prendre quand il les voudroit; mais que quant à celles qui se trouveroient appartenir à l'Empereur, elles demeureroient au Roy, et qu'ils n'auroient autre terme que de vingt-quatre heures pour sortir, à condition que, leur venant secours, ils demeureroient quittes de leur parole. Aucuns trouverent ces capitulations advantageuses pour l'ennemy, mais cela demeure renversé par la necessité des affaires, qui estoient en si mauvais terme, qu'il ne se falloit obstiner sur les compositions de l'accord, afin de gaigner le temps et dissiper les forces de l'ennemy, comme il succeda depuis. Qui s'arreste par trop aux ceremonies, est souvent mal disné et pirement partagé.

Nous retournasmes dedans pour leur communiquer ce qui avoit esté accordé, les lansquenets appellez; mais, persistans Salines et Guerrier à vouloir avoir ces huict jours de terme, les Allemans, qu'Holster avoit eschauffez, commencerent à se mutiner et à dire qu'ils rendroient eux-mesmes la place à compositions si tolerables qu'estoient celles-là; de façon que le gouverneur signa avec les autres chefs, Salines, par bravade espagnolle, n'y ayant voulu intervenir. Le mareschal, voyant les choses accordées, en receut une extreme joye, qui fut soudain contrepesée de la crainte du secours. Et de fait, il fit incontinent assembler tous les seigneurs, ausquels il remonstra que, combien que le fruict de la victoire fust prest à cueillir, que neantmoins le serpent qui le gardoit nous pourroit bien mordre si on ne le veilloit de prés; qu'il les prioit de monter à cheval avec luy, pour aller si bien loger et barricader l'armée, que l'ennemy, venant au secours, ne la peust enfoncer de pas un des costez, et à ces

fins, des-maintenant coupper les arbres et traverser tous les chemins, sur lesquels il faudroit tenir force sentinelles; et que tous les chefs, tant colonnels que capitaines et autres, prinsent resolution de coucher et veiller armez les vingt-quatre heures, pour pourvoir à intrepidement repousser l'ennemy, lequel n'avoit point tant de forces assemblées qu'il peust entreprendre le jeu; que luy, avec Richelieu et Salveson, prendroient garde et à la ville et à la citadelle, afin que chose quelconque ne peust interrompre l'esperance victorieuse en laquelle ils vivoient. Ainsi dict, ainsi fut-il faict, Bonnivet, Dampville et les autres seigneurs ayans prins chacun sa place pour la deffendre jusques au dernier souspir.

Le mareschal ordonna les corps de garde de la ville, et deux cens hommes qui alloient en quatre esquadres de ruë à autre, faisans la patrouille pour contenir le dedans en crainte. Si tost que la nuict fut venuë, le mareschal commanda à tous les siens de se tenir pres de luy avec leurs armes, pour executer les commandemens qu'il leur donneroit. Sur les dix heures du soir on commança à voir des feux tout le long de la montagne du Montferrat, à sept ou huict cens pas de la ville, et à ouïr plusieurs harquebuzades et des voix crians secours; mais nul ne fut jamais si hardy que de venir sonder le gué. A ces voix le mareschal commanda à Salveson d'aller dire à ces seigneurs que ils jettassent dehors cinquante cellades avec quelques harquebuziers, pour descouvrir ce que c'estoit; il fut ainsi faict, et ne fut trouvé qu'une douzaine d'harquebuziers, lesquels avec un capitaine furent chargez et prins, et confesserent que le marquis de Pescaire estoit à demy-

lieuë de là aveo sept cens chevaux et deux mil harquebusiers, pour essayer s'il pourroit trouver ouverture pour jetter gens et farines dans la citadelle.

Ceste secousse donnée, on demeura environ deux heures en relasche; mais sur les deux heures apres minuict on n'entendit plus que huées, harquebuzades et voix crians secours. A ceste recharge, que tout retentissoit de voix, de feux, de trompettes, de tabourins et d'harquebuzades plus espouvantables la nuict que le jour, le mareschal se trouva non pas effrayé, mais si vivement surprins de l'apprehension de la perte de ses labeurs, que parlant à moy je recognus qu'il y avoit de l'equivoque en ce qu'il me commandoit; lors, faisant semblant de n'avoir pas bien entendu ce qu'il me vouloit dire, je luy respondis : « Monsieur, je crois que j'ay mal entendu vostre commandement; est ce cela ou cela? » Revenant à luy et les mains jointes au ciel, il commença à prier Dieu, et puis me dict : « La crainte et l'esperance me tiennent en telle transe, que je voudrois estre de tous costez et je ne puis; courez à ces seigneurs, et leur dictes qu'ils facent faire force feux, force cris, et que chacun deffende ce qui luy a esté baillé en garde, sans permettre qu'aucun sorte des tranchées. » Toute la nuict se passa en ces craintes et en ces algarades. Soudain que le jour commença à poindre le mares chal monta à cheval, alla visiter l'armée, trouva chacun en bon ordre, les armes au poing et deliberez à bien faire. Il loüa et renvoya un chacun, leur disant par raillerie : « Vous avez, mes amis, un advantage sur moy, que parmy vos veilles vous avez estonné nos ennemis, et moy je suis demeuré dans la ville à faire danser nos belles amies. »

Ayant conferé avec les seigneurs, il fut advisé d'aller haster l'horloge d'environ trois heures, à fin que sur ceste amorce l'ennemy se preparast à sortir. De mesme suitte il envoya Richelieu vers ceux de dedans, pour leur dire que la nuict leur avoit faict recognoistre l'impossibilité du secours, et que, l'heure s'advançant, ils donnassent ordre à leur sortie, sinon que l'artillerie recommenceroit ses jeux. La response fut qu'ils s'appercevoient bien que l'horloge avoit esté advancée, et neantmoins qu'ils se trouveroient prests à l'heure convenuë. Et de faict, sur deux heures apres midy, leur ayant envoyé des charrettes pour emporter leurs bagaiges et leurs blessez, ils commencerent à remuer mesnage; quoy sceu, le mareschal fit estendre partie de l'armée tout le long des ruës par où ils devoient passer, et l'autre aussi par le dehors, et en bataillons que l'ennemy pourroit voir en sortant.

L'heure venue, les sieurs de Richelieu et Francisque Bernardin les allerent faire sortir. Il y avoit environ quatre cens lansquenets, aucuns armés à blanc jusques à la partie du milieu; quatre vingts Mantoüans et presque autant d'Espagnols qui faisoient la queuë. Salines, marchant en teste, fit la reverence au mareschal, luy disant que si tous ces brodes eussent esté Salines, il n'eust pas eu si bon marché de la place; à quoy il respondit : « Si vous estes si brave que vous vous estimez, prenes le hasard de r'entrer encor dedans la place, et vous verrez comme je sçay chastier les audacieux. » Le capitaine Charry, lieutenant de Salveson, fut mis à la garde de la citadelle avec deux cens hommes, et, peu de jours apres, le capitaine Bessay, brave gentil-homme et de jugement fort meur et re-

tenu, en eut du Roy la capitainerie et le gouvernement. Soudain furent deputez gens à reparer les bresches de tous costez et à terreplaner par tout. Cependant que les seigneurs et l'armée prindrent quelque relasche et repos de tant de veilles et de labeurs par eux diversement endurez, le mareschal voulut recognoistre quelle estoit l'armée; il trouva qu'en la conqueste et aux combats de ceste place il avoit perdu environ quatre cens soldats, et force pionniers pour rien comptez en ce jeu là.

Il depescha, deux jours apres la prinse, le sieur de Montravel pour en porter les nouvelles au Roy, et le lendemain d'apres le general Coyffier, sur divers affaires particuliers qu'il desiroit estre remonstrez à Sa Majesté pour en rapporter promesse convenable; mesme il le chargea de l'estat des despenses qu'on avoit esté contraint faire, tant à la fortification et avictuaillement de Santya comme aussi à la conqueste de Casal : fut aussi chargé de remonstrer que le mareschal avoit, pour parvenir à heureuse fin de ces conquestes, esté contraint, les moyens luy defaillans de la part du Roy, de s'engager de tous costez, et mesmes de desgarnir les places de Piedmont de vingt canons, de six coulevrines, de six mil boulets et de cent milliers de poudre, partie despendus aux batteries, et partie mis à Yvrée, Masin, Santia et Casal.

Qu'il pleust au Roy diligemment ordonner que les poudres et les boulets soient remplacez, et des cuyvres envoyez avec argent pour faire nouvelle fonte d'artillerie à Pignerol.

Qu'il pleust à Sa Majesté ordonner le payement des dix-huict mil escus promis à ceux qui avoient dressé

l'entreprinse de Casal, et que le capitaine Pondesture, promoteur de celle de Verceil et de ceste-cy, eust une compagnie de gens de pied, avec quatre cens escus de pension en l'espargne.

Que les ruines de la citadelle de Casal ne pouvoient estre reparées à moins de quatre mil escus, et deux autres mille pour la fournir de vivres.

Qu'en attendant la volonté de Sa Majesté sur celuy qui auroit à commander en la citadelle, le capitaine Charry, lieutenant de Salveson, avoit esté mis dedans; et qu'à ce propos il suppliast Sa Majesté d'en pourvoir le capitaine Bessay, qu'elle cognoissoit pour brave et fidele gentil-homme. Parlera au Roy sur le faict des comte de Desane, Vallence et marquis de Final, à fin que Sa Majesté ordonne pour les uns et pour les autres ce qu'il luy plaira.

Que la vertu, la valeur et la diligence de Salveson seroient propres à la conduicte et gouvernement de Casal, où il le lairroit commander en attendant que Sa Majesté en eust mandé sa volonté; et que au cas qu'elle eust pour agreable de luy en donner la charge, qu'il luy sembloit que Sa Majesté ne sçauroit commettre celle de Verruë à capitaine qui le meritast mieux que Tilladet l'aisné, qui s'estoit tousjours fort sagement deporté en tous les endroicts où il l'avoit employé.

Sur tout ledict sieur general Coyffier fut expressement chargé de remonstrer au Roy avec combien de diligence et valeur Bonnivet et Dampville avoient servy en toutes sortes d'occasions, mesmes aux sieges d'Yvrée, de Masin, fortification de Santia et prinse de Casal; que l'honneur estant le loyer et l'esperon de la vertu,

il la supplioit faire du bien et de l'honneur à Bonnivet, qui estoit fort mal-aisé en ses affaires particulieres, et audict sieur de Dampville des demonstrations du contentement qu'elle avoit de sa valeur, asseurant Sa Majesté que, si Dieu luy donnoit vie, ce seroit un grand capitaine et qu'il ne devroit guieres de retour à son pere; sur toutes choses, de tres humblement supplier Sa Majesté vouloir de bonne heure adviser aux moyens necessaires pour soustenir et repousser ce grand orage des forces que l'Empereur preparoit diligemment de tous costez, et ne pas attendre que la coignée fust au pied de l'arbre; que le repentir du mal qui seroit succedé seroit tardif et inutile; que les conseils, les remonstrances et les supplications devoient proceder de luy, et de Sa Majesté la puissance, les moyens et la bonne fortune; et qu'elle se devoit souvenir qu'au demeslement des grands affaires toute petite erreur ou retardement apportoient tousjours des dommages irreparables; en fin, que le hazard de sa vie sera celuy, avec l'adsistance de Dieu, qui empeschera qu'il ne perde ce qu'il a conquis sous la favorable fortune de son prince, suppliant, à ces fins, que la necessité soit celle qui range Sa Majesté à cela mesme que ses raisons ne luy ont cy-devant sceu persuader; autrement qu'il ne se faut promettre que toute perte et ruine, autant des anciennes que des presentes conquestes.

Qu'estant deu à toute l'armée trois mois, sans nouvelles du quatriesme, il prevoyoit une future mutinerie; qu'il luy estoit bien permis de combattre et de hazarder son corps au service de Sa Majesté, mais non pas l'Estat qui luy estoit baillé en garde : il prevoyoit toutes-fois que tous les malheurs que ces deffauts

pourroient apporter luy seroient attribuez, et que pour ceste raison il suppliast Sa Majesté ne trouver mauvais qu'il luy representast ouvertement tout ce qui en estoit, et que, dés maintenant comme pour lors, il protestast, avec la reverence qu'il devoit à Sa Majesté, qu'il n'y auroit point de sa coulpe; qu'il ne desiroit pas que Sa Majesté entrast en consideration sur ce qui luy pourroit faire perdre et la reputation et la vie de luy, mais bien en celle qui regardoit la propre conservation de son Estat, aujourd'huy reduict en un dangereux bransle, sauvant lequel tout ce qui le regardoit demeureroit aussi.

Que des cent mil escus qui devoient arriver, à sçavoir les cinquante mil pour les Suisses, et les autres pour fournir aux despences ja faictes pour les batteries et artillerie de Yvrée, Masin, et pour le remboursement de ce que luy mesme avoit advancé du sien, il avoit faict faire monstre aux Suisses, aux Allemans et aux François, pour un mois seulement, à tous lesquels il avoit desparty ces cent mille escus, resolu de patienter sur l'attente d'une autre assignation pour eux et pour luy, plustost que de mettre au hazard la moindre chose qui regardast le service du Roy.

Que le sieur Flaminio Paleologo, bastard de la maison de Montferrat, estoit venu presenter son service au mareschal, lequel ne l'avoit voulu accepter sans commandement de Sa Majesté, à laquelle il n'en vouloit dire ny bien ny mal, ne l'ayant encores cognu, et qu'il estimoit que la crainte de perdre ses biens qui estoient proches de Casal, le conduisoit à ce party; qu'il avoit esté recentement asseuré que les sept mil Allemans nouvellement levez sous Madruce au conté de

Tirol, estoient arrivez à Voguiere; par où Sa Majesté devoit desormais recognoistre que ceux qui luy avoient escrit qu'il n'en viendroit point, se l'estoient imaginez en jouant aux quilles.

En l'affliction de ces depits et en ces recullements des choses, desquelles son honneur despendoit, il escrivit au Roy qu'il n'estoit pas de ces asnes qui avoient la peau si dure qu'ils ne sentoient point l'esperon, ains qu'il l'avoit si sensible qu'au moindre branslement de la jambe il se ressentoit des trop lourdes picqueures que ses mal-vueillants luy donnoient tous les jours; que Dieu seul, protecteur des innocents, l'en garentiroit; qu'il supplioit tres-humblement Sa Majesté vouloir desormais recognoistre que plus grande en estoit la perte pour elle que n'estoit le mespris de luy, auquel le courage demeuroit invincible pour le ressentiment de ce qui le regardoit, mais non pour celuy des affaires d'elle. Le duc de Guise, lequel en l'absence du connestable manioit lors le gouvernement de l'Estat, fut persuadé par aucunes ames scelerates que ceste offrande estoit de droict fil porter sur l'autel de luy, qui n'en devoit negliger le ressentiment : tant y a qu'ils le mirent si avant aux alteres, qu'il estoit sur le poinct de depescher un gentil-homme expres vers le mareschal pour avoir l'interpretation de ces paroles, si le Roy, de puissance absolue, ne l'en eust empesché, luy promettant de depescher vers le mareschal le secretaire Sarred, qui avoit charge de ses affaires particuliers en Cour. Les amis du mareschal l'avoient ainsi practiqué à l'endroit de Sa Majesté, pour suffoquer les aigreurs et de l'un et de l'autre, jusqu'à luy avoir baillé par escrit la forme de la responce qu'il devoit faire.

Sarred arrivé, on sceut de luy tout le discours de sa legation, qui portoit par mots expres qu'il n'y avoit medecine plus propre à consolider ces playes que de seulement advouër d'avoir inadvertamment signé la depesche, à la relation de moy, sans penetrer plus avant.

Soudain que Sarred toucha ceste corde, le mareschal, qui avoit le sentiment fort delicat, luy respondit: « Mon amy, vous ne deviez pas venir icy pour me persuader, comme vous faictes, et ceux aussi qui vous ont envoyé, de me declarer moy-mesme un sot en grosses lettres et indigne de la charge que je tiens, en advouant que j'ay signé à la vollée, et par la relation d'autruy, toutes mes depesches, et que par là je ruïne celuy mesme qui, en faisant celle-cy, me ramentut (1) en la presence du president Birague que je ne devois prendre le vol si haut que j'ay faict, non à autre intention que pour prevenir la coulpe des miseres parmy lesquelles on enveloppe presque volontairement le service du Roy et mon propre honneur. D'estimer que j'aye adressé l'offrande à M. de Guise, duquel la bonté et la valeur me sont de longue main cogneuës, ce seroit vouloir demander gages aux messiers : ces miseres ne se rapportans doncques qu'à la seule necessité des deniers, desquels il n'est pas le distributeur, ains ceux qui en ont et la charge et la surintendance, lesquels font comme les medecins qui, parmy les maladies d'autruy ne recognoissent pas les leurs propres, ce ne peut donc estre qu'à eux que je parle, les tenans plus negligens et inconsiderez qu'ils ne devroyent estre où il se traicte du service du commun et non de mon par-

(1) Me rappela.

ticulier. E à la verité, si mes intentions se fussent addressées à M. de Guise, je le tiens pour prince si genereux et de mes anciens seigneurs, qu'il ne l'eust trouvé mauvais et qu'il m'en eust aussi amiablement contenté que je desire le servir et honnorer, comme je suis seur qu'il a de longue main recogneu. » Ces responces fort honnorables furent loüées et bien receuës ; mais neantmoins le cardinal de Lorraine, qui estimoit avoir quelque part au pacquet, monstra depuis que les remuantes cendres de son esprit en avoyent caché quelques bluettes, qui luy servirent tousjours depuis d'allumettes au reculement du mareschal, qui pouvoit bien dire que peu de gens l'aidoient à bien faire, mais beaucoup à tout perdre.

Remonstra aussi au Roy de mesme suitte qu'il estoit combatu de quatre divers inconveniens, le moindre desquels, s'il n'y estoit soudain pourveu, n'estoit que trop suffisant pour ruiner, ou au moins faire une dangereuse bresche à l'Estat. Le premier, c'est la necessité extreme en laquelle l'armée estoit reduite, estant deu aux Suisses pres de quatre mois, aux François cinq, six aux Italiens, sept aux chevaux legers, et huict à l'artillerie : de maniere qu'on ne lisoit aux visages des uns et des autres que toutes contenances et intentions tendantes à tout quitter ou à se mutiner ; que si en cela il n'y avoit que la seule parole de luy, ce seroit peu de chose, mais que tout l'Estat en gros en dependoit, avec la reputation qui sert de beaucoup au maniement et de l'Estat et des armes, les playes desquels estoient tousjours attribués non au deffaut de celuy à qui ils appartenoient en propriété, mais de celuy qui en avoit l'administration et la charge ; qu'il ne permettroit ja-

mais, tant que l'ame luy batroit au corps, que la prosperité des ennemis servit de mal-heur à la France, qui avoit de tout temps genereusement triomphé de ses ennemis ; que c'estoit à gens faillis de cœur de se laisser abatre par la crainte ou par l'espargne, et lors mesmes qu'il est question, comme il est aujourd'huy, de repousser les efforts de la fortune avec intrepide courage.

Le second, que les seigneurs, gentils-hommes, hommes d'armes, et autres qui avoient charge en Piedmont, ne cessoient de le presser pour avoir congé d'aller faire un tour en leurs maisons, pour solliciter leurs procez ; autrement qu'ils en tomberoient par la main de ceux qui estoient à leur aise, jouissans du repos de leur patrie, et qui se sçavoient servir fort à propos de l'occasion que leur absence leur apportoit, et à laquelle les cours de parlement ne s'arrestoient gueres : entre autres les sieurs d'Aubigny, conte de Rollé, de Gordes, de Terrides, et La Motte Gondrin l'en pressoient fort, et à nul desquels il ne l'avoit voulu accorder, sur l'asseurance qu'il leur donnoit que Sa Majesté accorderoit une surceance generale de deux ans, pour tous ceux qui servoient actuellement en Piedmont, et sans laquelle, à dire vray, nul ne demeurera, non plus que n'a voulu faire ledict sieur d'Aubigny, qui a faict un trou au vent, sous pretexte qu'il a, à ce qu'il dit, congé de Sa Majesté, et duquel toutesfois il n'a jamais sceu faire apparoir.

Il y a aussi eu sept ou huict hommes d'armes qui se se sont voulu desrober, lesquels ont esté desvalisez et faits prisonniers, en attendant qu'ils en soient severement chastiez, selon ce que Sa Majesté commandera.

Le troisiesme, que l'on a encores tout recentement imprimé ceste creance à tous ceux qui servoient en Piedmont, soient grands, moyens ou petits, que tandis qu'ils s'amuseront à croire que le mareschal leur puisse faire faire ny bien ny honneur, ils perdront leur temps; qu'il le faut aller poursuivre en France par la mediation, non de luy, ains de ceux qui ont delà l'authorité en main; de maniere que chacun non seulement se degouste de servir sous sa charge, mais de luy rendre mesme l'ancienne obeissance dont ils estoient recommandez; que le mareschal sçait bien qu'il est tres-juste et tres-raisonnable que les graces et les faveurs soient recogneuës provenir du maistre, afin que l'obligation luy en demeure; mais il ne seroit pas mal seant, ny prejudiciable aussi, que ce fust par la recommandation et tesmoignage de ceux sous lesquels ils ont desja servy et faut qu'ils servent encores : toutesfois, qu'il remet le tout à la discretion de Sa Majesté, laquelle sçaura mieux juger que nul autre le bien et le mal que tout cela peut indifferemment produire, ainsi qu'il a cy-devant assez souvent remonstré.

Le quatriesme, et qui est fort considerable, c'est que, tenant aujourd'huy le Roy en Piedmont vingt-cinq ou trente fort notables places, et entre autres Albe, Sainct-Damian, Verruë, Casal, Santia, Masin et Yvrée, qui sont proches et fort incommodes à l'ennemy, il est à croire qu'aussi-tost qu'il aura assemblé ses forces il ira attaquer l'une d'icelles, auquel cas il faudroit qu'il y eust en chacune une couple de seigneurs d'authorité, de valeur et d'experience, pour y commander; et par ainsi il desireroit qu'il pleust au Roy

luy en envoyer demy douzaine, tels qu'il les sçaura bien choisir ; car quant à messieurs de Bonnivet, de Dampville, Gordes, Terrides, Aussun, les Biragues et Francisque Bernardin, chacun d'eux avoit gouvernement et charges pour la campagne, où il falloit qu'ils luy aidassent à la conduite et exploicts des armes; que de les nommer luy-mesme il ne le feroit jamais, ayant assez à faire à respondre de soy-mesme parmy les plus sainctes actions qu'il pouvoit rendre.

Fera finalement entendre au Roy que domp Alvaro de Saude, mareschal de camp de la fanterie espagnolle, avoit esté visiter Valfenieres, accompagné de six cens chevaux, et, en s'en retournant, il voulut aller faire dresser une embuscade à ceux de Villeneufve, où le sieur de La Motte Gondrin estoit lors retourné, dont ayant eu le vent, il fit sortir son fils avec quinze cellades, luy commandant de tenir bride en main pendant qu'il monteroit à cheval avec cinquante cellades et cent harquebuziers : le fils, jeune et courageux aussi, alla si avant, que l'embuscade descocha tout à coup sur luy, le menant un peu rudement vers le logis; mais le pere, arrivant au secours, et traversant aussi au mesme instant Francisque Bernardin avec cent chevaux, qui vit le jeu, y accourut, et chargerent tous ensemble si courageusement ceste cavallerie, qu'il y en demeura trente de morts et environ vingt-cinq de prins, lesquels n'avoient pas les esperons si affilez que le mareschal de camp, lequel à la course se sauva en Ast.

Le dernier mars 1554, le Roy renvoya le general Coyffier en Piedmont, chargé de se conjouir avec le mareschal de la reduction de la citadelle de Casal,

laquelle Sa Majesté vouloit estre soudain bien remparée et munie par le secours qu'il falloit tirer de Montferrat, le Roy n'ayant moyen d'y entendre.

De faire entendre au mareschal qu'en faveur du tesmoignage qu'il a rendu de la valeur de Salveson, que Sa Majesté luy accorde le gouvernement de Casal.

Que, quoy que sçache dire ou remonstrer ledit sieur mareschal, Sa Majesté n'entend qu'il ait en tout et par tout que quatre mil Italiens en Piedmont.

Que Sa Majesté est contente de tirer à son service le sieur de Flaminio Paleologo, avec un estat de chambellan, mais que de luy entretenir une compagnie de chevaux legers, elle ne le pouvoit faire.

Qu'elle a pour agreable qu'il retire aussi le conte de Dezane à son service, avec titre de colonnel de trois enseignes italiennes seulement, qui luy seront baillées de ces quatre mil que Sa Majesté entend luy fournir, comme aussi seront les trois concedées au fils du marquis de Masseran, avec chacune cent escus par mois.

Que Sa Majesté est resoluë de tourner le plus gros de ses forces du costé d'Italie, et d'envoyer douze mille escus au mareschal, pour gratifier ceux qui ont conduit l'entreprinse de Casal.

Qu'il a accordé la capitainerie de la citadelle de Casal au sieur de Bessay, avec intention toutes-fois qu'il se gouvernera par le conseil et advis du gouverneur de la ville.

Le Roy désire que le mareschal face tous ses efforts pour retirer le conte de Valence au service de Sa Majesté, luy accordant ce qu'il jugera convenable.

Que les baron de Chepy et capitaine L'Isle ont esté gratiffiez par Sa Majesté selon ce que ledict sieur mareschal desiroit, et qu'elle veut et entend que le procez soit faict au Fornare (1), et envoyé à la mort s'il le merite, pour servir d'exemple aux perfides.

Que Sa Majesté ne veut, pour la citadelle de Casal ny pour celle de Masin et Malvoisin, entrer en aucune augmentation des bandes françoises, mais que l'une d'elles soit departie par lesdictes citadelles, et plustost pour ce faire, soit cassé un capitaine et sa compagnie, et aussi quant au corps entier et non quant à la separation.

Que là où le marquis de Final perseverera à ne vouloir faire la fidelité à Sa Majesté des terres qu'il tient en son obeissance, qu'il s'en saisisse et y establisse commissaires.

Que le Roy louë infiniement le conseil que le mareschal luy donne sur toutes les consequenses que la paix peut apporter à l'Estat, et enquoy Sa Majesté se gouvernera selon son advis.

Le mareschal, recognoissant que toutes ses lettres et les mesmes dépesches si souvent faictes par ledict sieur general Coyffier et autres ne rapportoient aucun fruict que paroles et promesses fondées sur la glace d'une nuict, print resolution de remettre tout en la main de Dieu, et de faire ce qu'il luy seroit possible pour prevenir ou adoucir les inconveniens qu'il craignoit du costé de Piedmont : mais premier que partir il voulut laisser ceux de Casal en quelque asseurance. Pour ce faire, il depescha Bonnivet avec trois canons pour aller battre Tricerre, Balzola ; Poma et Saint Sauveur, chasteaux proches de Casal : cestuy se fit

(1) On a vu plus haut la trahison de Fornari.

battre de quelques vollées dont il se trouva mal; les autres se rendirent doucement, et doucement aussi furent traictez.

Pendant que tout cecy se demesloit, Salveson dressa une intelligence dans Verceil par l'entremise du sieur de Bressieu, savoisien, de l'execution de laquelle l'esperance estoit fort grande; mais celuy dont Bressieu se servoit pour porter ses lettres à Casal, se voyant en main mille escus que je luy avois fourni de la part du mareschal pour porter à son maistre, je vis en luy une contenance si morne avec une haste de desloger si grande, que j'entray en quelque soupçon du mal qui advint à peu de jours, ayant trahy son maistre qui fut executé. Si j'en eusse esté creu, il eust esté retenu prisonnier.

Cela ainsi executé, il tourna bride vers le Piedmont, où il trouva que ceux de Vulpian et de Valfenieres s'estoient fort emancipez pendant son absence, au prejudice du pauvre peuple de la campagne: à quoy il pourveut si bien, qu'ils ne s'osoient plus gueres esloigner de leurs tasnieres. Mais ceux de Thurin sur tous avoient tant à contre-cœur la proximité dudict Vulpian et les traverses qu'il leur donnoit à chaque bout de champ, qu'ils supplierent le mareschal d'en entreprendre la conquèste, offrans pour ce faire de fournir les pionniers et toutes les munitions de poudres, boullets et charroy qu'il faudroit pour l'artillerie, et de faire une bande de leur jeunesse volontaire, qui iroient apprendre à servir et le Roy et leur patrie. Le mareschal eut fort agreable la disposition si affectionnée de ce peuple; il les en loüa et remercia, promettant de faire tout ce qu'il seroit possible pour y entendre apres

en avoir donné advis au Roy et de leur bonne volonté.

Aussi-tost que le mareschal fut retourné vers le Piedmont, il sceut que le sieur de Sainct Jeme avoit esté faict prisonnier en un combat rendu pres Casal par Guïdo Piovena, capitaine de cent chevaux legers de l'Empereur, où le sieur de Montroux, frere et lieutenant de La Motte Gondrin, avoit esté tué, ayant vaillamment combatu et ne se voulant rendre pour chose qu'on luy sceut dire; et que venant à parler du sieur de Bellegarde, qui estoit aussi lors à Casal avec M. de Dampville, ledict Piovena luy avoit dict qu'il romproit volontiers une lance contre luy pour la reputation en laquelle il estoit de fort brave cavalier : l'autre l'ayant, au retour de la prison, rapporté audit sieur de Bellegarde, il luy envoya un trompette pour luy declarer qu'il acceptoit le deffi seul à seul, ou avec trois ou quatre autres; l'autre, disant n'en avoir parlé que par jeu, le refuse; mais enfin, sommé de sa parole, il l'accepta, luy quittant l'eslection du lieu et des armes. Le lendemain Bellegarde estant sorty avec une grosse trouppe de Casal pour aller recognoistre, entre Frasinet et Casal, lieu propre pour donner ce coup de lance, il rencontra les ennemis qui estoient aussi sortis dudict Frasinet pour en faire autant que luy, lequel ayant recogneu leur contenance, les chargea si rudement qu'il y eut cinq ou six de tuez et autant de prisonniers. De là à deux jours, luy et Piovena se trouverent sur les rangs avec chacun un parrain et la lance bien acerée. Bellegarde estoit monté sur un cheval d'Espagne des plus vistes, et l'autre sur un coursier de Naples : au premier coup de la trompette les chevaliers partent; la vistesse du cheval d'Espagne et la

force aussi avec laquelle il heurta le premier le coursier de l'autre, fut telle qu'il le renversa, les lances demeurans rompuës, l'une par le choc de la cuirasse et l'autre par la cheute du cheval. Chacun s'en retourna en sa garnison sans autre ceremonie.

En ce temps le sieur de Briquemaut, gouverneur de Sainct Damian, avoit intelligence dans Ast par le moyen du chevalier Dozase, qui promettoit luy donner entrée dans l'un des bastions avec une trouppe de soldats qui forceroient le corps de garde de la porte du Tanare. L'apparence estoit si belle, que le mareschal trouva bon, puis que le Roy tenoit si peu de conte des affaires de Piedmont, qu'il l'allast luy-mesme communiquer au Roy, afin que Sa Majesté en ordonnast tout ainsi que bon luy sembleroit. Sa Majesté ayant entendu le discours, ordonna au mareschal d'y entendre. La Motte Gondrin au mesme instant luy fit aussi sçavoir qu'il avoit si bonne intelligence avec un capitaine de la garnison, qu'il esperoit en venir à bout sous sa conduicte et commandement. Luy, ayant balancé l'un et l'autre party, sans que l'un sceut rien des intentions de l'autre, il leur donna charge de faire bien recognoistre ce qui s'en pourroit esperer par quelque capitaine ou gentil-homme qui eust du jugement et de l'experience, afin que, selon le raport qu'ils en feroient separément, il peust prendre le plus asseuré party ou les joindre l'un à l'autre. Au faict et au prendre, on descouvrit qu'il y avoit du double, et que l'ennemy toutes les nuicts avoit couvertement faict entrer dans la ville, par la citadelle, huict ou neuf cens hommes de renfort, sans mil ou douze cens qui y estoient des-jà; de maniere qu'il fallut penser ailleurs.

Le mareschal ne pouvoit supporter que Valfenieres demeurast debout, qu'il sçavoit estre reduicte à tant d'incommoditez, qu'elles pouvoient estre fort aisément augmentées en r'approchant son camp. Il resolut d'assembler de quatre à cinq mil François, deux mil' Suisses et autant d'Italiens, qu'il tira çà et là des garnisons, sur l'esperance que le Roy luy'avoit donnée que tout en un coup il recevroit dequoy donner deux monstres aux gens de guerre, pendant qu'on assembleroit encores dequoy en faire deux autres. Ayant logé l'armée à Sainct Paul et à Soubry, apres avoir esté entretenuë, par l'espace de dix ou douze jours, de paroles et esperances qui n'estoient suivies d'autre effect que de celuy de vingt-quatre onces de pain par jour sans autres commodité, commença à murmurer, et du murmure à se desbander et mutiner si avant, que, ne sçachant où donner de la teste pour leur presenter quelque contentement qui eust puissance de les adoucir, il fut contrainct de prendre resolution, avec l'advis de tous les ministres de Sa Majesté, de se retirer aux garnisons en attendant quelque secours de Lyon ; ce qui fut trouvé fort mauvais par le Roy, Sa Majesté ne mesurant pas, comme le mareschal luy remonstra, que la faute procedoit des payemens deuz pour quatre ou cinq mois, et qu'il valoit mieux prendre ceste resolution que de laisser perdre l'armée, à la totale ruine de l'Estat; entant qu'il y a plus de prudence à cedder à la necessité inexorable, et qui altere et les loix et les affections, qu'en s'obstinant inconsiderément renverser toutes choses sans dessus dessous; qu'il sçavoit assez la difference qu'il y avoit entre la beneficence et la debte; que l'esperance servoit tousjours d'armes fort puis-

santes pour contenir en office ceux qui sont appuyez des moyens que la beneficence produict; et que par le contraire le non payement de la debte à l'endroit du pauvre soldat qui vit sous une severe discipline militaire, estoit un vray instrument de haine et de ruine parmy les armes, le ventre desquelles n'avoit point d'aureille; en fin, qu'il estoit impossible que la multitude affamée peut avoir les actions mesurées à autre poinct que celuy du desespoir et de l'audace: que ceux qui rejectoient ces remonstrances, disans qu'il leur falloit abandonner la campagne, comme on faisoit aux guerres de Flandres et de Picardie, où le feu estoit tousjours de la partie, ne sçavoient faire la distinction qu'il y a d'un païs et d'une nation à autre: s'il n'y avoit autre consideration que la ruine de quelque villages, et que ceste medecine eust consolidé les playes, il est tout certain que ceste demie forme de brigandage eust esté preferée à la necessité; que le fondement sur lequel chacun s'estoit arresté devoit estre plustost loüé que blasmé, au moins pour le regard du mareschal et des autres seigneurs, mais sur tout en ce qu'ils ne pouvoient ny vouloient abandonner le païs à ces ravages, pour des considerations qui accableroient de tous poincts l'Estat; et qu'il estoit tousjours plus proffitable craindre le peril que de n'en tenir compte, en tant que la crainte nous faict tousjours tenir en garde, et rend les hommes plus sages et plus rusez à la prevention des inconvenients tant de fois inutillement remonstrez: que la cruauté de ces expedients ne pouvoit estre introduicte sans alterer la fidelité et la bienvueillance des peuples, colonnes necessaires à la manutention de l'Estat, mesmes par ce que le Pied-

mont estant esloigné de la France à huict journées de conduicte, il estoit necessaire qu'en ruinant la campagne et les bourgades du païs, les vivres fussent d'oresnavant amenez du Lyonnois, autant pour les habitans des villes que des garnisons; que par consequent tout labourage cesseroit aussi, et cessant il faudroit tous les ans lever une armée pour venir avictuailler vingt-six grosses villes, par la conduicte de vingt cinq ou trente mil mulets, reduisant par ce moyen les peuples à tel desespoir, qu'on auroit plus affaire à se garder d'eux que des propres ennemis, au lieu que precedemment on confioit à leur fidelité la garde mesme des forteresses; que c'estoit vouloir tout à escient hazarder l'Estat à un coup de dez, ou reduire tous les ans Sa Majesté à si excessive despence pour suppleer à ces deffauts, qu'elle seroit à la parfin contraincte de le quitter avec la mesme gloire et reputation qui avoient esté si laborieusement et genereusement acquises, et par consequent deslors en avant laisser la France exposée à la discretion de tous ceux qui avoient envie de la gourmander; et que, quant à luy, plustost que d'estre ministre de telle ignominie et calamité, il aimoit mieux quitter sa charge, avec la bonne grace de Sa Majesté, à tout autre qu'elle voudroit choisir. D'alleguer, comme faisoit le Roy, que la severité des punitions contenoit les fols et les esgarez, cela estoit bon et à faire et à dire en ce qui regardoit les choses civiles, mais impertinent aux militaires, mesmes lors que la faim et la necessité inexorable assiegent le courage du soldat, les insolences et rapines duquel ne luy peuvent en ce cas estre attribuées et moins encores corrigées par la justice, le payement deffaillant non

seulement pour un mois, mais presque pour six. Et de faict, la misere avoit passé jusques à ce poinct, qu'il y avoit plus de cinq cens soldats qui portoient les armes sur la chemise et sans souliers. Supplioit enfin Sa Majesté de croire que sans le secours des contributions qu'on levoit au païs, et qui cesseroient si ces practiques brigandesques estoient introduictes, et sans aussi ce que il avoit emprunté par l'engagement de sa vaisselle, et de sa parole aussi, la contagion fust pieça passée bien plus avant; et que ne luy estant rien demeuré que le cœur et l'affection, qui persevereroient jusqu'au dernier soupir, il estoit contrainct de librement remonstrer à Sa Majesté à quel cruel terme les choses estoient reduictes, afin que son plaisir fust de secourir si promptement et si advantageusement ses affaires, qu'on puisse de bonne heure suffoquer les premieres estincelles de ce feu qui pourroit embraser tout, avec une reputation tardifve et peu convenable à si grand et si genereux prince qu'estoit Sa Majesté. Qu'il ne suffisoit pas de mettre bon ordre aux choses dangereuses et de consequence, mais qu'il les falloit aussi veiller de si prés et avec tant de constance, que les mesmes choses pour lesquelles l'ordre avoit esté prins pussent aussi prendre une fin heureuse et bien ordonnée. Luy fit aussi remonstrance que, quelque soin qu'elle et M. le connestable eussent à la conservation des conquestes delà les Monts, qu'elles clocheroient et roulleroient tousjours dans les inconveniens, si dés le commencement de l'année il ne leur plaisoit faire recognoistre fort exactement quel estoit le fonds des finances et quelles charges elles avoient à porter, pour puis, selon cela, faire les departemens particuliers

de ce qu'il faudroit pour Picardie, la Champagne et le Piedmont, en distribuer les estats aux thresoriers, en envoyer d'autres au lieutenant general, afin que sur ce fondement chacun peut advancer, mesurer ou retrancher la despense. Qu'avec ceste asseurance, les assignations se trouvans par apres longues au recouvrement, il feroit des partis pour l'advancement d'icelles avec les banquiers de Lyon et autres, dont l'interest seroit porté, non par Sa Majesté, mais par toute l'armée. Ce sera aussi, par ce moyen, relever Sa Majesté et M. le connestable du soin et des fascheries dont il est contraint les travailler tous les jours, oster la commodité aux thresoriers de se dispenser des deniers, maintenir la discipline militaire, conserver et augmenter la reputation et les sujets, et mettre l'esprit du general en assiette si tranquille, qu'il n'aura plus qu'à penser à bien et fidellement mesnager et exploicter les forces. Pour conclusion, que si Sa Majesté pouvoit tant faire qu'il eust presentement deux payes, et asseurance que les autres suivissent de prés, il esperoit gaigner tant à l'endroict de l'armée, qu'elle amenderoit ses recentes fautes par le hazard de quelque grand et genereux exploit, l'occasion duquel ne luy defaudroit jamais.

Cependant le mareschal, sur l'esperance d'un futur secours, ordonna que les compagnies qui tenoient garnison en Albe seroient secouruës de quelques vivres par forme de prest; ce que le sieur de Lyoux, gouverneur, ne voulant endurer, ordonna que cela seroit supercedé, et qu'il en escriroit, comme il fit, au mareschal, luy mandant que il ne permettroit jamais que le dedans ny le dehors de la ville qu'il avoit en gouver-

nement fust ainsi foulé, ny qu'un tas de gens allassent et vinssent à leur plaisir sur les saufs-conduicts de luy : chose que le mareschal trouva de fort dure digestion, comme contraire et au service du Roy et à l'authorité qu'il avoit. Pour ne rien alterer toutes-fois, il differa la responce et le ressentiment à la deuxiesme recharge que l'autre luy en fit, et luy manda lors que, tout ainsi qu'il avoit esté trop hastif et peu retenu en ses actions et à escrire aussi, qu'il avoit voulu estre tant plus lent et plus consideré, pour luy donner loisir de mieux et plus reveremment remarquer les choses, portant la lettre ces mesmes mots : « A vous dire ce qui en est, vous avez outrepassé les bornes de l'obeïssance et du respect que vous devez porter à mes commandemens, entreprenant, comme vous avez faict, de rudement chasser d'Albe, et de vostre seule authorité privée, ceux qui avoient saufconduict de moy, qui n'ay jamais aprins, comme je ne veux encores faire, qu'il soit permis, non plus à vous qu'aux autres gouverneurs de villes, de contreroler mes saufs-conduicts, lesquels je ne concede jamais si non en tant que les necessitez du service du Roy m'y incitent, et dont il ne vous appartient de prendre cognoissance : bien vous est-il permis, en cas de soupçon, de m'en donner advis, afin d'y remedier selon l'apparence que j'y trouveray. Quant à ce que vous dictes que le zele du service de Sa Majesté vous a conduict à ce faire, je louë le zele, mais non l'action, car je veux que vous sçachiez, monsieur de Lyoux, que vous vous leverez de bon matin si vous l'emportez par-dessus moy, qui sçay revoquer et avancer, selon ce que je juge convenable, mes saufs-conduicts, sans qu'il soit ny hon-

neste ny necessaire aussi que vous l'entrepreniez, comme vous avez faict assez inconsiderément, et contre le respect que vous devez porter à celuy qui a commandement sur vous, et qui n'a faute ny de force ny de jugement pour s'en faire à croire. Quant à la foule que vostre gouvernement reçoit de quelques vivres que l'on fournist aux bandes italiennes que M. de Gordes y a envoyées par mon commandement, je sçay assez que ce sont fascheuses et ennuyeuses courvées, mais encor vaut il mieux les supporter qu'en ne le faisant pas mettre l'Estat en perte et ruine. Si, n'estans point payées de six payes qui leur sont tantost deuës, vous me vouliez mettre en avant quelque expedient peur mediciner ces playes, attendant le secours de Sa Majesté, je le recevrois à grace singuliere et ne vous en desroberois point l'honneur. La plainte que vous faictes de ces desordres est louable, mais non pas la protestation de ne l'endurer, tout cela dependant, comme il faict, de ma discretion et de mon jugement, et non du vostre, pour bon qu'il soit. Or, afin que la passion ne vous aveugle plus, et que vous appreniez desormais à obeir et à ne vous mesler plus avant que vous ne devez des affaires, lisez et digerez bien le pouvoir que le Roy vous a concedé, et lors vous et vos compagnons trouverez que vostre vollée ne s'estend point plus avant que dans l'enclos de vos murailles, et encores reiglée sous mon commandement. Quand je voudrois, je vous monstrerois que nul de vous, hormis M. de Vassé et de La Motte Gondrin, n'avez tiltre ny pouvoir que de capitaines dans vos villes. Vous dictes aussi par ceste mesme lettre que vous estes bien marry que vous n'avez fait pendre trois soldats

de ces bandes italiennes qu'on vous a amenez, pour quelque desordre qu'ils ont commis : si vous l'eussiez entreprins, c'eust esté une faute fort lourde et qui vous eust mis en plus de peine que ne pensez, la vie des hommes n'estant si fort à mespriser qu'il la faille faire perdre à qui que ce soit que par les voyes de la justice, sur laquelle vous avez aussi peu de puissance que les propres soldats. Si vous les trouviez vous mesmes sur le faict de quelque meschant acte, et que la colere vous emportast à donner quelque coup, il seroit aucunement excusable, mais non jamais l'execution de la justice, qui est attribuée aux prevosts de l'armée, sous le commandement que je leur donne. Je suis marri, veu l'amitié que je vous ay tousjours portée, que vous vous soyez ainsi de gayeté de cœur desreiglé en mon endroict : ce n'est pas mon naturel d'entrer en ces disputes, si non autant qu'on m'y contraint, comme vous avez faict, vous priant qu'il n'en soit plus parlé. »

Briquemaut avoit proposé au Roy l'entreprinse d'Ast, pour l'execution de laquelle Sa Majesté avoit promis forces suffisantes, mesmes les quatre mil Allemans du coronel Rocrot, lesquels depuis elle envoya au Siennois avec promesses de luy renvoyer incontinant d'autres forces qu'elle faisoit lever. Et pour autant que l'entreprinse estoit pressée, et qu'il avoit par experience aprins le peu de fondement qu'il devoit faire de telles promesses, il supplia le Roy luy vouloir donner diligemment advis de ce qu'il en devoit esperer; car, selon ce qu'il luy en manderoit, il s'abstiendroit d'entreprendre ce que peut estre il ne pourroit pas achever qu'avec honte et ruine; que, se mettant sur ses gardes, il entreprendroit seulement de faire

diligemment retirer les moissons dans les places, tant pour la seurté d'icelles comme pour incommoder l'ennemy : que, combien qu'il ne luy appartint pas d'entrer dans les secrets de Sa Majesté, neantmoins il ne se pouvoit garder de luy dire que tout ce qu'elle tenoit en Piedmont, duché de Milan et Montferrat, n'estoit point de si petite importance qu'il ne meritast d'estre plus soigneusement gardé que le Siennois ny la Corsegue, et qu'il prevoyoit qu'on avoit envie de r'entrer dans les anciennes erreurs des precedens rois, lesquels quittoient tousjours ce qu'ils avoient en main et qui ne leur pouvoit estre osté, pour courir à Naples, en Sicille et à Milan; il confessoit que c'estoit chose digne d'un tres-grand et tres-juste roy d'avoir pitié des affligez, mais qu'il estoit encor plus juste et plus convenable d'avoir pitié de soy-mesme, et plustost entendre à la conservation et à l'advancement du sien que de se hazarder pour courir à celuy d'autruy, et pour des gens trop esloignez et qui ont assez souvent la foy fort volage et tendante à leur utilité particuliere; et qu'en matiere d'Estat celuy en estoit tousjours le maistre qui avoit les forces en main, et qui les sçavoit utilement mesnager, premierement pour soymesme, et puis pour autruy ; qu'il ne tenoit pas le secours de Sienne impossible ny trop hazardeux aussi, si par prevention on en eust communiqué de bonne heure à ceux qui avoient et le cœur et le jugement pour l'entreprendre, et qui eussent sceu tout en un coup pourvoir et à la seureté du Piedmont et à la diligence de ce secours, à la gloire de Sa Majesté; que de le vouloir aujourd'huy entreprendre à la haste, ce seroit bastir et deshonneur et nouvelle perte, et que

par, ainsi il n'y avoit autre remede que de faire de la part des Siennois les plus advantageuses capitulations qu'ils pourroient avec l'ennemy.

En ce temps le baron de La Garde manda au mareschal que s'il pouvoit conduire à Albengne, terre genevoise, cinq ou six mil hommes, qu'il s'y trouveroit avec armée et munitions necessaires pour investir la ville et citadelle de Savonne, s'il plaisoit à Sa Majesté prier le roy d'Alger de joindre ses galeres aux siennes. Le mareschal donna advis de l'importance de l'entreprinse, mais Sa Majesté n'en tint compte.

Vous avez cy-devant veu que le comte de Chalant avoit esté mis prisonnier dans le chasteau de Thurin, et qu'il pretendoit n'estre obligé à aucune rançon, par fondemens nullement soustenables : or, doutant d'en tomber à la fin, il entra avec Plancy en des discours de telle importance au service du Roy, que le mareschal y presta l'aureille, et commanda à cestuy-cy, qui s'estoit rendu fort familier dudict conte, de le profonder le plus avant qu'il pourroit, afin que, selon ce qu'il en jugeroit par apres, il en peust donner advis à Sa Majesté. Les affaires furent finalement si bien disputez de part et d'autre, qu'ils furent communiquez à Sa Majesté par Plancy, le sommaire desquels merite d'estre cy inseré, soit pour edification ou pour plus ample demonstration du cours des affaires d'alors, et lequel j'ay reduict par escrit, selon la cognoissance que j'en eus deslors (1).

Le secretaire Plancy, devisant par plusieurs fois avec le secretaire du comte de Chalant, nommé Gautier, l'auroit dextrement tiré dans les consequences de l'Es-

(1) Cette négociation eut lieu vers la fin du mois d'août 1554.

tat, au discours desquelles il l'auroit trouvé si disposé, que par commune concordance les choses furent depuis portées jusques au maistre, lequel monstra qu'il ne desiroit rien plus que de mettre en avant quelque chose qui fust honnorable et profitable et au Roy et à M. de Savoye, et digne de son affection et obligation envers luy.

La premiere proposition fut de trouver des expediens propres et convenables pour (avec reputation et honneur) reconcilier ledict sieur duc avec le Roy. Pendant que par reprinses ils en parloient et disputoient l'un avec l'autre, les nouvelles vindrent du mariage du roy d'Espagne avec la royne d'Angleterre, et de son arrivée aussi dans le pays; ce qui apporta nouvelle matiere au comte pour porter les choses plus avant que la seule reconciliation de M. de Savoye, et de penetrer avec jugement et discours dans celle de l'Empereur mesme avec Sa Majesté.

Ayant prins terme pour en meurement deliberer, il entra deux jours apres en ceste proposition, assavoir que, puisqu'ainsi estoit que ce mariage d'Angleterre estoit accompli, il serviroit de propice mediation à reduire tous ces grands princes à la paix, à la gloire de Dieu, au repos de leurs sujets et de toute la chrestienté.

Que pour y parvenir il seroit fort à propos de parfaire le mariage de M. le Dauphin (1), dont on estoit en termes, avec la royne d'Escosse: cela ainsi accompli, qu'il falloit entrer à faire un eschange du royaume d'Escosse avec la duché de Milan, tant et tant infelicement combatue et desirée par les François.

(1) Depuis François II.

Et pour autant que la duché de Milan surpassoit de bien loing l'Escosse en bonté et en valeur, que pour donner compensation et parité il falloit faire le mariage du prince d'Espagne avec la fille aisnée du Roy, et qu'en faveur d'iceluy Sa Majesté rendit à l'Empereur les places conquises sur luy, comme Marienbourg, Yvry [1], Danvilliers et toutes autres à luy anciennement appartenantes; et pareillement aussi, en faveur de l'Empereur et de son fils, rendre aux Genevois la Corsegue [2], avec amiables conditions envers M. le Dauphin, futur duc de Milan, et toutes telles que les a euës l'Empereur mesme, lequel par mesme moyen remettroit la republique de Sienne en son ancienne liberté, avec tout ce qui en dépendoit : que de mesme suitte le Roy renonceroit aussi aux pretentions de Naples et de Sicile, et l'Empereur à celles de Bourgongne et comté de Charrolois; et finalement, que Sa Majesté fourniroit en faveur de ce mariage, en deniers, ce qui seroit amiablement accordé. Toutes lesquelles choses bien digerées on trouveroit qu'elles faisoient compensation sortable les unes envers les autres, et renversoient le mariage du prince d'Espagne avec la sœur de la royne d'Angleterre, qui en pressoit son mary [3].

Que l'Empereur avoit si à cœur la perte de Mets, Toul et Verdun, que mal-aisément consentiroit-il à aucuns traictez sans la restitution d'iceux, et le Roy encore moins à le faire, pour la consequence tres- considerable qu'elles avoient avec la France, qu'il falloit

[1] Yvoi. — [2] Rendre la Corse aux Génois. — [3] Il n'est fait mention dans aucun autre historien de ce projet de mariage du prince d'Espagne avec la sœur de la reine d'Angleterre. La disproportion d'âge, et surtout la haine que la reine d'Angleterre portoit à sa sœur Marie, ne permettent guère de croire qu'il ait été sérieusement question de cet établissement.

prendre quelque expedient pour compenser les uns et les autres; qu'il n'y en avoit, selon le conte, nul meilleur que cestuy, assavoir : faire un mariage de M. le duc de Lorraine avec l'une des filles du Roy, et, cela accompli, remettre en ses mains, comme à vicaire perpetuel de l'Empire, tel qu'estoit M. de Savoye, toutes lesdictes places; et à quoy il estoit à croire que l'Empereur consentiroit, n'ayant aucune apprehension de la puissance de ce prince, lequel seroit tousjours contrainct de cheminer avec respect et reverence envers le Roy, tant par l'obligation de ce bien-faict, comme pour estre presque de tous costez attaché aux Estats de Sa Majesté, laquelle pour une future seureté retireroit pres d'elle les enfans qui proviendroient dudict mariage.

Qu'il est à croire que l'Empereur, voyant l'Angleterre aujourd'huy en ses mains, ne cesseroit de bastir nouveaux desseins et entreprinses à la ruine de la France, de laquelle il ne peut supporter les rudes piqueures qu'il a receuës de tous costez, et qu'il commencera la conqueste de l'Escosse, qu'il tient pour trop amie de la France, et de laquelle il se promettra fort facile issuë, et sans estre contrainct à se démettre dudict duché de Milan, par lequel il tient l'Italie en bride et Naples et Sicile en seureté; que pour le desmouvoir de ces intentions et desseins, le comte a pour parens et amis les principaux ministres de l'Empereur et de son fils, avec lesquels, le Roy le trouvant bon, il en pourroit traicter, sans descouvrir les intentions de Sa Majesté, à laquelle il s'obligeroit de se representer tousjours, cas que ses practiques ne peussent prendre racine.

Que, pour avoir meilleure issuë de ces propositions, il se falloit servir de la mediation de la roine d'Angleterre, laquelle n'estimera jamais tant les grandeurs d'Espagne que la conjonction de l'Escosse à l'Angleterre; qu'ayant esté elle celle seule qui a voulu parvenir à ce mariage nonobstant les oppositions des Estats, il est à croire que elle remuera, selon l'ordinaire des femmes, ciel et terre pour parvenir à ce poinct; pour auquel la disposer le comte dict avoir amitié fort familiere avec aucuns de ses principaux ministres et favoris.

Qu'ayant la mere duchesse de Lorraine interest en ceste duché de Milan, duquel elle estoit douairiere, elle a tousjours tant aymé et estimé le comte, qu'il se promet, non-seulement l'y faire consentir, mais aussi la rendre elle-mesme mediatrice envers l'Empereur pour l'y disposer, quand ce ne seroit que pour l'advantage qui en resulte à son fils.

Que pareillement il estoit tres-inthime amy de M. d'Arras, principal ministre de l'Empereur, et qu'il esperoit le rendre mediateur de tous ces partis, mesmes estant personnage qui abhorroit plustost qu'il n'estimoit les affaires d'Italie, ausquels il prefereroit tousjours ceux de Bourgongne et des Pays Bas; et qu'enfin il ne recognoissoit aucun qui fust pour apporter contrarieté à ces mariages et executions, si ce n'estoient les sieurs domp Ferrand de Gonzague et prince Doria, lesquels, au rebours de M. d'Arras, mesprisoient les affaires de Flandres; que si une fois ils avoient le vent d'aucune de ces intentions, ils ne faudroient de gaigner le devant et de les renverser, et que par ainsi il falloit diligemment et cautement manier les affaires.

Que pour plus facilement disposer le nouveau roy d'Angleterre à embrasser ce party, il s'aideroit de la mediation du sieur Ruygomes [1], portugais, le plus familier et le plus favory de ce prince, avec lequel Ruygomes le comte avoit de longue-main fort estroitte amitié, et que semblables affaires, estant maniez avec prudence et circonspection, prendroient peut-estre telle perfection que les uns et les autres l'en loüeroient à jamais.

Qu'il se souvenoit qu'ayant une fois esté depesché par le feu duc Charles son maistre vers le feu roy François, en prenant congé de luy, pour de là s'en aller à Barcelonne où estoit l'Empereur, il luy donna charge de dire de sa part audict Empereur que c'estoit luy et non pas les François, qui detenoit les biens de M. de Savoye; car, retenant injustement la duché de Milan, qui luy appartenoit, il n'avoit peu faire de moins, pour se couvrir d'injure, que de se saisir des biens du duc, qui avoit quitté l'amitié françoise pour se joindre à l'imperiale, laquelle se fust servie contre la France de la Savoye et du Piedmont, si de bonne heure Sa Majesté ne l'eust prevenu, tous lesquels toutesfois elle estoit preste de rendre, l'Empereur faisant le semblable du duché de Milan. A quoy l'Empereur luy respondit qu'il avoit bien autrefois rendu la duché de Milan à Francisque Sforce, rebelle et attaint de crime de leze majesté, que, par plus forte raison, il la pourroit bien aujourd'huy remettre à un duc de Savoye ou à un roy de France, pourveu que ce fust le repos de la chrestienté et qu'il y eust un *fiat* à la patenostre

(1) Ruy Gomez de Silva, favori de Philippe II; il a été connu depuis sous le nom de prince d'Eboli.

des François. Tout lequel discours n'est amené en jeu à autre intention que pour faire recognoistre que tous les expediens cy-dessus sont suffisans pour laver les soupçons de l'Empereur et le reduire à y entendre.

Et là où on trouveroit le cœur de l'Empereur par trop endurcy, il faudroit lors essayer de faire un traicté particulier en ce qui regardoit M. de Savoye, et à ces fins couvertement pourchasser trefve assez longuette entre ces princes, à fin que pendant icelle, venant l'Empereur à mourir, toutes ces offrandes fussent presentées au roy et reine d'Angleterre, lesquels, n'ayans chaussé l'obstination du pere, se lairroient reduire à party convenable, mesmes par une couverte affection de M. de Savoye.

Dict que ce qui regarde le duc son maistre a esté souvent mis sur le bureau avec plus convenables moyens, qui n'avoient jamais esté ny bien receuz ny bien mesnagez, soit pour passer ou pour ignorer les consequences de l'Estat, à la prosperité duquel les plus petites choses servoient plus que les grandes.

Qu'ayant eu cest honneur d'avoir prins sa premiere nourriture avec le feu roy François, avec lequel il se trouva à la bataille de Pavie, commandant à cinquante hommes d'armes, qu'il avoit tousjours desiré d'avoir occasion propre pour rendre service à la France, pourveu que celuy de son maistre et prince naturel y fust conjoinct. Or, pour venir au poinct du traicté d'entre le Roy et sondict prince, il luy sembloit qu'il falloit commencer par le mariage de Madame, sœur du Roy, avec luy, conforme à ce qui en avoit esté cy-devant traicté, et qu'en faveur d'iceluy Sa Majesté le remette en tous ses biens et Estats. De premier front ce mot

de restitution estonne et despite tousjours ceux qui n'ont la patience d'attendre, comme disent les bonnes femmes, jusques à *amen;* car lors qu'on est rendu capable des secourables effets de la medecine, elle est receuë et avalée de meilleur cœur. Venons donc au poinct.

En premier lieu il faudroit si conscientieusement disposer les affaires entre l'Empereur et le Roy, que chacun d'eux se contentast d'indifferemment restituer au duc tout ce qu'ils tiennent du sien, sans rien reserver; car, si l'un ou l'autre le vouloit faire, cela serviroit d'argument à son compagnon de rembroüiller les affaires plus avant que jamais, au prejudice d'un prince spolié et qui a cest honneur d'apartenir de pres à l'une et l'autre Majesté, lequel, par l'experience du passé, apprendroit à ne se plus envelopper dans les puissantes armes de l'un ny de l'autre. Et quant aux pretentions de Sa Majesté sur la conté de Nice et succession de madame la Regente, que cela se vuideroit amiablement par compromis en personnes neutres.

Il est à croire que l'Empereur, plein d'ambition et de soupçon, ne voudra jamais entendre à aucune restitution, d'autant que ce qu'il tient luy sert pour couvrir et deffendre la duché de Milan des armes françoises, comme fait la Savoye et le Piedmont à la France des imperiales; que, privez de cela, l'un et l'autre, par la neutralité du duc, auroit tousjours passage pour courir aux armes; ce qui ne pouvoit succeder, l'un et l'autre retenant ce qu'il possedoit.

Qu'au premier vent que l'Empereur auroit de ces practiques, il ne faudroit, pour les prevenir, de faire espouser au duc la fille de la royne Eleonor, douai-

riere de France, et, en faveur du mariage et pour recompense de ce qu'il luy detient, luy donner la duché de Gueldres : à quoy, par le desespoir où le duc est reduict, il se pourroit accommoder, ignorant ces propositions.

Le comte à ces difficultez apporte ce medicament : c'est qu'il a plusieurs raisons particulieres en main, par lesquelles il espere reduire les affaires au mesme poinct où l'Empereur tomba lorsque le roy François depescha le mareschal de Brissac vers luy à Aulxbourg, qui est qu'il promettoit rendre tout, le Roy rendant aussi ; et qu'il trouvoit bon, en ce faisant, le mariage du duc avec madame Marguerite de France, esperant que les choses se reduisans maintenant à ce poinct, et le duc demeurant neutre, la France auroit mesme commodité qu'elle avoit de penetrer en Italie toutes les fois qu'il luy en prendroit envie, ayant tousjours le duc couvertement favorable par tant d'obligations et alliances.

La neutralité subsequente de M. de Savoye seroit plustost par apparence que par effect, comme celuy qui recognoistroit le principal fondement de sa reintegration de la bonté et liberalité du Roy, qui a des pretentions contre luy, ce que n'a pas l'Empereur, par l'esperance qu'il auroit aussi que, servant le Roy à couvert, il en pourroit recevoir de l'advancement, lequel il ne peut esperer d'une si vieille souche qu'est celle de l'Empereur, avec lequel il n'auroit telle conjonction qu'avec le Roy, à cause du mariage et de la proximité de ses Estats, de tous costez environnez des fleurs de lis.

Quelqu'un pourroit alleguer, à position contraire,

qu'il n'est à croire que M. de Savoye, qui a dés l'enfance esté nourry de la main de l'Empereur, et né d'une sienne cousine, et qui a porté les armes avec luy, soit jamais pour quitter une affection enracinée de si long temps et presque avec le laict; qu'il n'a faute de jugement pour sçavoir faire contenance contraire jusqu'à tant qu'il ait la restitution de ses Estats; et que, cela accomply, à la moindre mouche qui le piquera il tournera les espaules à la France pour se rejoindre à l'Espagne: quoy succedant, nous luy aurions baillé le cousteau au poing, avec lequel il nous esgorgeroit. Ce cousteau, ce sont une vingtaine de belles villes bien fortifiées et qui ont cousté vingt millions d'or à la France à conquerir et fortifier. Qu'à sainement parler des consequences de l'Estat, il n'y a rien de plus recommandable que de tenir le bon bout de son costé, et ne se sousmettre jamais à la discretion d'autruy, pour parent qu'il soit, le naturel des princes particuliers estant tousjours de tourner l'œil non au salut de son bien-facteur, qu'il a tousjours couvertement en haine, ains vers celuy duquel il espere plus d'utilité. A cruëment et vulgairement juger des affaires et mesurer les choses, non à l'aune du futur, ains à celle du passé, il y a de l'apparence beaucoup que M. de Savoye soit pour tousjours pencher du costé de l'Empereur; mais qui voudra avec bien solide jugement mesurer les choses au pied de la verité, les raisons subsequentes effaceront tous ces broüillarts et tous ces nuages. Chacun sçait, outre ce qui en peut estre aprins par les histoires, que la maison de Savoye a tousjours prosperé tandis qu'elle s'est bien entretenuë avec la France, Et de faict, il est notoire que le duc Charles, pere de

cestuy-cy, ne fut spolié que pour avoir inconsidérément quitté l'amitié de la France à la persuasion de l'Empereur, promettant de donner sentence du Montferrat en sa faveur contre le duc de Mantouë : et toutes-fois, dés que l'Empereur le veit embarqué sans biscuit, la sentence, contre sa promesse, sortit en faveur de l'autre ; et au mesme temps, sous pretexte de deffendre son pays, il s'empara de ses places pour en couvrir la duché de Milan, abandonnant ce pauvre prince aux coups et aux miseres. La souvenance de toutes lesquelles choses doit avoir plus de force envers le fils que ceste nourriture qui a souvent esté pleine de misere et de calamité, quoy qu'il l'ait servy aux despens de son Estat.

Il n'y a que deux seules voyes pour s'asseurer des hommes, toutes contraires l'une à l'autre, à sçavoir l'amour et la force. La premiere est bien seante aux princes bons et genereux, et l'autre familiere des tyrans ; l'une oblige et l'autre offense. Le duc, qui recognoit et l'un et l'autre, a l'ame si bonne, qu'il sçaura recognoistre toutes ces choses bien bluttées dans le tamis du jugement et de la raison, et combien memorables seront ses obligations, le Roy l'honnorant du mariage de sa sœur, et par une vraye generosité le restituant en tous ses Estats ; chose qui l'obligera à mesurer toutes ses actions au pied de la volonté et des intentions de Sa Majesté ; car, faisant autrement, les forces ny la puissance ne luy defaudroient pour soudainement se venger de ceste ingratitude, tant la France est proche de luy, et auparavant que l'Empereur peust venir à son secours.

Et pour autant que les jalousies de l'Estat sont si

glissantes qu'il y a tousjours quelque chose à radouber, comme aux navires et aux femmes, et que il n'y a parentages ny amitiez, pour bonnes et sainctes qu'elles soyent, qui ne s'alterent quelquefois, le conte jugeoit convenable que les Suisses, qui ont mesme alliance avec le duc qu'avec le Roy, fussent appellez pour garands et fide-jusseurs des promesses de l'un et de l'autre prince, avec authorité de courir avec les armes sur celuy qui les altereroit, au cas que, des différends qui pourroient survenir, il n'en voulust demeurer à leur decision et arbitrage.

Que les trois estats de Savoye et Piedmont assemblez en corps jureroient solennellement de ne servir de leurs personnes ny de leurs biens leur prince, cas qu'il voulut rien entreprendre au prejudice du Roy, et qu'à ces fins, des-maintenant comme pour lors, ils demeureroient quittez et absouz du vasselage et serment de fidelité.

Seroit dict aussi, mariage faisant, mais par article secret, que le doüaire de Madame seroit assigné sur Pignerol, Saviglan, Fossan et Cony, dans lesquels elle pourroit tenir quelques gens de guerre pour la seurté d'iceluy; mais que, sortans enfans de ce mariage, la garnison cesseroit, et non pas l'assignation, la conjonction desquelles places avec le marquisat de Saluces, qui est propre du Roy, rendroit Sa Majesté aussi puissante en Piedmont que le duc mesme.

Si le Roy ne vouloit entendre à aucun de ces partis, et que par là le duc fut contraint d'entendre au mariage de la fille de la royne Eleonor, infante de Portugal, ce seroit un coup fort dangereux pour la France; car, se rejectant par ce moyen entre les bras de l'Em-

pereur, il trouveroit que les sept cens mil ducats que le Roy son pere luy legua en mourant, et qui furent mis sur le trafic des Indes, en ont engendré plus de trois millions et demy, desquels il pourroit retenir trois ou quatre cens mil escus, et prester le reste à l'Empereur, qui luy bailleroit pour gage la Franche-Conté et Alexandrie, prochaine d'Ast, que le duc possede, et par l'un et l'autre travailler les conquestes françoises et ses propres entrailles.

C'est mal entendre les affaires d'autruy et les siennes aussi de plus retarder le mariage de Madame, estant desja si avant en l'aage qu'elle est : c'est l'un des poincts dont l'Empereur se sert pour degouster le duc de ce mariage, duquel depend pour le Roy un poinct de très-grande importance, et qui devroit servir d'esperon pour advancer l'affaire; c'est que si Madame ne portoit point d'enfans, et qu'en ces entre-faictes le duc vint à mourir, M. de Nemours, creature du Roy, succederoit à tous ses Estats, desquels le Roy disposeroit à sa volonté, et au dommage de l'Empereur : et là où il adviendroit aussi que ledict sieur de Nemours vint à mourir sans enfans, toute la succession reviendroit au Roy, mesmes à cause de madame la Regente sa grand mere, sœur unique du feu duc Charles.

Ceux qui hors de passion voudront examiner ces propositions, devront loüer l'affection du conte, lequel promettra de ne s'advancer ou reculer en l'execution d'icelles, sinon autant qu'il plaira au Roy luy commander, et de la Majesté duquel il a esté tousjours et sera fort fidele et affectionné serviteur.

Toutes ces propositions furent par Plancy vivement representées au Roy et à M. le connestable, et la re-

solution sur icelles diligemment solicitée, avec la secrette participation de Madame, sœur du Roy, de laquelle le mareschal estoit serviteur particulier. Mais, quoy qu'il sceust faire ou dire, si n'en sceust-il jamais venir à bout, ayans esté trouvées des-advantageuses par ceux qui ne veulent jamais que leurs compagnons vollent si haut qu'ils offusquent leur gloire et leur merite, l'infirmité et la malice de la nature humaine ne permettant quasi jamais que le service et les affaires des princes soient conduicts avec ceste pureté et ceste candeur qui affermit et faict fleurir les Estats, chacun faisant, comme dict de Commines, ses vengeances ou ses affaires aux despens de son maistre : ce que les lecteurs pourront plus aisément recognoistre par la fin de ces Memoires, si Dieu me faict la grace de les pouvoir achever comme je desire, mais plus encor tous ceux qui examineront diligemment tout ce qui est advenu depuis ce temps là jusques à ce jourd'huy 1610.

Le douziesme juillet, M. le connestable donna advis au mareschal touchant le progrez de l'armée du Roy estant en campagne, et de ce qui y sera survenu apres la prinse de Mariembourg, « d'autant que depuis vous n'en avez eu aucunes nouvelles. A ceste cause, je n'ay voulu faillir de vous faire un petit discours par la presente, vous advisant qu'au partir dudict Mariembourg nous avons prins le chemin de la riviere de Meuze, pour nous asseurer des lieux, chasteaux et places fortes estans sur ladicte riviere, qui nous est la voye la plus commode pour la conduicte de nos vivres et autres provisions necessaires pour les armes, depuis la ville de Mezieres où est la principalle estappe

de nosdicts vivres, jusques dedans et par tout les Païs-Bas de l'Empereur : et ayant prins grand nombre desdicts chasteaux et aucunes petites villes estans sur le bord et és environs dudict fleuve, tant deçà que delà, où en la pluspart de ceux qui se peuvent garder et deffendre l'on a laissé quelque nombre de gens de guerre, et ce faict sommes venus camper devant les ville et chasteau de Bovines, qui est la seconde et plus forte place du conté de Namur et païs de Namurois, appartenant ausdict Empereur, située sur ladicte riviere, en lieu le plus estrange et malaisé à aborder qu'il est possible ; à quoy s'estoient fiez et asseurez les Espagnols et Namurois qui estoient dedans, lesquels j'envoyay par un heraut sommer de rendre la place ; et sur leur refus fis incontinant asseoir l'artillerie en batterie pour rompre premierement leurs deffences, dont ils tiroient infiniment sur nos gens qui les tenoient assiegez.

« Mais finablement, ayant ladicte artillerie faict son devoir et remonstré aux soldats quelque apparence de bresche, on ne les auroit peu retenir qu'ils ne se fussent mis en devoir d'y entrer ; ce qu'ils firent à la furie, encores qu'ils y trouvassent fort grande resistance, et passerent par le fil de l'espée tout ce qui fut par eux rencontré, s'estans quelques uns desdicts Espagnols et Namurois jettez dedans le chasteau, qui est sur un lac inaccessible ; mais, pour n'estre garny de vivres ny de ce qu'il failloit pour le garder et deffendre, ils se rendirent incontinent à la mercy du Roy, et en furent pendus quelques uns pour donner exemple à ceux de Dinan, qui est devant ledict Bovines, sur l'autre bord de ladite riviere de Meuze, appartenant à l'evesque et au chapitre du Liege : et pour ce que de tout temps

et ancienneté les Liegeois ont esté en la protection, amitié et alliance de la couronne de France, sinon depuis quelque temps que ledict Empereur a trouvé moyen de les en allienner, pour leur avoir baillé, à sa discretion et devotion, un evesque qui est leur prince, le Roy, ne voulant toutesfois oublier ladicte ancienne amitié, et pour leur user de toutes les honnestetez possibles, trouva tres-bon que je leur eusse envoyé un heraut pour les prier amiablement donner passage à nos vivres, et nous aider et accommoder de ce qu'ils pourroient pour le devoir de ladicte ancienne amitié et alliance, laquelle le Roy non seulement estoit prest d'observer, mais de leur maintenir toute protection et faveur qu'ils voudroient avec ses forces.

« Sur quoy ayant desja receu quelques bandes d'Espaignols, Allemans, Namurois, que leur avoit envoyé l'Empereur, du vouloir et consentement de l'evesque et chapitre de Liège, comme il se voit par lettres dudict evesque qui ont esté trouvées és mains de l'un des capitaines qui estoient à la garde du chasteau, ils firent responce temeraire et audacieuse, disant qu'ils ne cognoissoient point le Roy ny son connestable, et que nous accommoder d'aucune chose, quelle qu'elle fust, ils n'en feroient rien, mais estoient prests de faire tout ce qu'ils pourroient pour l'Empereur contre nous: qui fut cause qu'au partir dudict Bovines il fit asseoir nostre artillerie devant ledict chasteau de Dinan du costé deçà l'eau au Namurois, estant de l'autre costé M. le duc de Nevers avec une partie de nosdicts harquebuziers et des forces du Roy, tant de gens de cheval que de pied, qui tenoient enclos et assiegé ledict chasteau, qui est au dessus de la ville sur un roch en

precipice du costé d'icelle ville et de la riviere; et les autres endroits sont lieux de difficille acces, où il ne se peut faire tranchées.

« Neantmoins, ayant esté assise ladicte artillerie en trois batteries, tant deçà que delà l'eau, elle auroit faict si bien son devoir par deux jours continuels, qu'elle auroit reduict partie de ladicte place en poudre, et cependant la ville se seroit renduë à la mercy et discretion du Roy, sans estre batue ny assaillie; mais quant à ceux dudict chasteau, qui estoient deux cens Espagnols et cinq cens tant Allemans que Namurois, tous gens choisis et esleus, ils auroient voulu faire des opiniastres jusques à voir tomber la moitié de l'edifice sur eux, où se voit une grande ruine, encores qu'il fust beau et autant fort d'assiette et situation qu'il est possible; et combien que la bresche, quelque baterie qui y eust esté faicte, ne fut aucunement raisonnable, mais quasi du tout inaccessible, toutes-fois elle fut recogneuë par aucuns de nos soldats jusques au haut; et cependant ceux de dedans n'espargnerent artifice de feu et harquebuzades, dont il y eut jusques à dix ou douze des nostres qui y demeurerent vaillamment; et n'eust esté que la nuict survint, l'assaut se fust ensuivy et donné vifvement, comme tres-bien s'attendoient lesdicts Espagnols, Allemans et Namurois; au moyen dequoy, ne voulans ceux de dedans attendre le hazard de ce qui en pourroit succeder, ils vindrent le lendemain de bon matin parlementer, et vindrent des principaux d'entre eux devers moy, lesquels, quelque instance qu'ils sceussent faire, ne peurent obtenir autre composition, sinon qu'ils sont sortis avec leurs espées seullement, sans enseigne ny tambour, laissans leurs autres

armes avec l'artillerie et les munitions, qui estoient audict chasteau en grand nombre et quantité, avec plusieurs de leurs malades qui n'ont peu sortir, outre ce qu'il y en a eu plus de sept ou huict vingts de morts. Et quant à ceux qui sont sortis, les deux parts se sont trouvez tous blessez, tant a esté la batterie furieuse.

« L'on est apres à prendre une bonne conclusion et resolution de ce que nous aurons à faire, afin de partir incontinant pour tirer la part où il sera advisé pour plus endommager l'ennemy, lequel, selon les advertissemens que nous avons, fait assembler ses forces à Namur, où l'on dict que ledict Empereur est venu ou vient en personne; et ne demandons pas mieux, à fin de voir et experimenter si ses effects se trouveront tels qu'ont tousjours esté ses menaces, dont il a ordinairement faict si bon marché par toute l'Italie et ailleurs où il a voulu deprimer nos affaires pour exalter et tenir en reputation les siens. Je vous envoye un portraict de la place de Mariembourg, encores qu'il ne soit pas bien faict; toutes-fois vous comprendrez facillement et aisement par là la forme et structure de ladicte place, en attendant que je vous en face tenir un autre, où vous verrez à la verité comme elle est maintenant et ce que nous y voulons faire pour l'amander en ce que nous pourrons, combien qu'il n'y faille pas grande chose.

« Le Roy a tousjours continué durant ce voyage à tres-bien se porter, et continuë encores de present, graces à Dieu; lequel, apres avoir sejourné quelques jours aupres de Dinan, tant pour faire ruiner le chasteau dudict Dinan et les ville et chasteau de Bovines, que pour attendre l'amas et provision des vivres qui

estoit necessaire pour la nourriture de son armée durant ce voyage, ledict seigneur alla loger avecques sadicte armée à deux petites lieuës de Namur, où estoit le camp de l'Empereur, passant la riviere de Cembre où il attendoit bien, si ledict Empereur avoit cœur et volonté de combattre, qu'il se presenteroit pour empescher le passage de ladicte riviere, qui estoit fort mal-aisé pour le Roy et sadicte armée, et d'autant plus advantageux à sondict ennemy; toutesfois, il n'y comparut jamais personne. Le lendemain de grand matin, ledict seigneur se remit aux champs et approcha ledict Namur et le camp dudict Empereur d'une petite lieuë françoise, ayant depesché une bonne trouppe de sa cavallerie, qui fut escarmoucher prés dudict camp pour essayer d'attirer ledict Empereur à la bataille; ce qui ne fut jamais possible, et ne fut recognu autre chose de luy et de son dict camp que ce que ledict seigneur avoit jà eu par plusieurs advis, qui estoit qu'il faisoit jour et nuict travailler avecque un infini nombre de gens à l'eslargissement et profondissement des tranchées de sondict camp, encores que des-ja elles fussent si grandes qu'elles ne se pouvoient aucunement forcer; de sorte que ledict seigneur voyant cela, et qu'il n'y avoit aucune esperance de l'attirer au combat, il delibera de l'enfoncer dedans ses païs, ce qu'il a faict: de façon que, traversant par le Namurois et le Brabant, à deux ou trois lieuës par jour, il se trouva le samedy vingtuniesme de ce mois pres la maison de la royne de Hongrie, nommée Mariemmont, qui estoit à une lieuë de Bams, laquelle des l'arrivée fut mise en cendres, et dés le soir on fit approcher l'artillerie de ladicte ville de Bams, et le lendemain, au poinct du jour, on

commença à la battre si furieusement, qu'avant neuf heures du matin ceux de dedans furent contraincts de se rendre à la mercy et discretion du Roy.

« Il fut trouvé dedans sept enseignes de gens de pied, dont on a les drappeaux ; et eust eu ledict seigneur grand regret, l'ayant une fois faillie luy estant dauphin, si, passant par aupres estant roy, il eust failly de l'emporter, et aussi s'il ne se fust souvenu de Folembray sur la maison que la royne d'Hongrie y a faict bastir à la semblance de celle dudict Mariemmont, lesquelles, avecque ladicte ville de Bams, ont esté tellement bruslées et ruinées, qu'il n'est demeuré chose, quelle qu'elle soit, en son entier. De la singularité desdictes maisons, tant d'artifice de meubles que autres magnificences, elles estoient excellement garnies, et on a faict et faict-on tous les jours de si execrables dommages et si beaux feux à quatre et cinq lieuës à la ronde du chemin par où l'on passe, et en tant de belles maisons, qu'on se peut assurer que ledict Empereur et ladicte royne d'Hongrie ne sont pas à se repentir d'avoir esté les premiers auteurs de tels bruslemens : il est vrai que, suivant ce que M. d'Arras avoit escrit cest hyver, M. le legat avoit faict instance envers le Roy qu'on ne procedast par tels bruslemens, ce que ledict seigneur avoit trouvé bon, encores qu'il fust offensé ; mais, comme l'on sçait, ladicte royne d'Hongrie n'y voulut jamais consentir.

« Ledict seigneur de là est venu camper à une demie lieuë de Bancy, qui est une belle petite ville qu'on a trouvée abandonnée, ayant faict brusler jusques aux faux bourgs de Monts, et tellement gasté et appauvry le païs, qu'il sera mal-aisé que de long temps il se puisse

resoudre; pensant bien le Roy que par telle voye il contraindroit ledict Empereur venir au combat; mais il ne s'y est jamais presenté, et toutesfois il a despleu et desplait grandement audict seigneur qu'il ait esté contrainct ainsi employer son armée, qu'il n'a jamais mise sus que pour aller trouver ledict Empereur et le combattre avecque ses forces en lieu et place raisonnable avecque la bonne et juste querelle qu'il a, de laquelle il appellera tousjours Dieu à tesmoin, et le suppliera en estre protecteur et defenseur. »

Le vingt-septiesme juillet, M. le connestable donna advis au mareschal qu'on luy avoit cy devant faict sçavoir tout ce qui estoit succedé, tant de la prise de la ville de Mariembourg que depuis des villes et chasteaux de Bovines et Dinan; « et pource que, ce que ledict sieur a depuis executé au voyage qu'il a faict par le païs de son ennemy n'est de moindre reputation que le demeurant, on n'a voulu faillir, à cette heure que nous nous retrouvons en lieu d'où nos depesches peuvent aller seurement jusques à vous, de vous en faire un brief et veritable discours, qui est qu'apres que leledit seigneur eut séjourné quelques jours prés ledict Dinan depuis la prise d'iceluy, tant pour faire ruiner le chasteau dudict Dinan et démolir et brusler les ville et chasteau dudict Bovines, que pour en tirer toute la commodité de vivres qu'il a peu, et du surplus du sac enrichir ses soldats, et de beaucoup d'autres chasteaux, petites villes et gros bourgs à cinq ou six lieües à la ronde, et aussi pour attendre le grand amas et provision de vivres qui estoit necessaire pour la nourriture de cette armée, durant sondict voyage, iceluy seigneur alla loger avec sadicte armée à deux

petites lieuës de Namur, où estoit le camp de l'Empereur, ayant en ce jour là à passer la riviere de Cembre, où, pour l'importance dudict passage, qui nous estoit l'entrée de ses Païs-Bas, ledict seigneur s'attendoit bien, si ledict Empereur avoit quelque volonté de combattre, qu'il ne faudroit de se presenter pour luy empescher le passage de ladicte riviere, qui estoit fort mal aisé et difficile pour ledict seigneur et sa dicte armée, et d'autant plus avantageux à son dict ennemy; toutes-fois il n'y comparut jamais personne. Le lendemain de grand matin ledict seigneur se remit aux champs, et approcha ledict Namur et le camp dudict Empereur d'une petite lieuë françoise, ayant depesché une bonne et grosse trouppe de cavallerie, qui fut escarmoucher pres dudict camp pour essayer d'attirer ledict Empereur à la bataille; ce qui ne fut jamais possible, ny aussi de recognoistre autre chose de luy et de sondict camp que ce que ledict seigneur avoit eu par plusieurs advis, qui estoit qu'il faisoit incessamment travailler avec un infini nombre de gens à l'eslargissement et profondissement des tranchées de son dict camp, encores que des-jà elles fussent si grandes et asseurées qu'elles ne se pouvoient aucunement forcer. De sorte que le Roy, voyant cela, et qu'il n'y avoit nulle esperance de l'attirer au combat, delibera de l'enfoncer dedans son païs, ce qu'il a faict : de façon que, traversant par le Namurois et le Brabant à deux ou trois lieuës par jour pour le plus, il se trouva, le samedy vingt-uniesme de ce mois, pres la maison de la royne d'Hongrie nommé Mariemmont, distant de Bams d'une petite lieuë, laquelle dés l'arrivée de nostre armée fut mise en cendres; et quant audict

Bams, apres l'avoir recogneu j'en fis approcher l'artillerie dès le soir, et le lendemain au poinct du jour la fit battre si furieusement, qu'environ les neuf à dix heures du matin ceux de dedans furent contraincts de se rendre à la mercy et discretion du Roy, qui usa de telle clemence envers eux qu'il ne voulut point qu'il y eust du sang respendu.

« Il fut trouvé en ladicte ville sept enseignes de gens de pied, dont j'ay icy les drapeaux. Et faut que je vous confesse que j'eusse eu un merveilleux regret que le Roy, ayant failly ladicte ville de Bams une fois lors qu'il estoit encores dauphin, il fust passé aupres, estant si grand roy qu'il est, sans l'emporter, et aussi sans prendre la revenche du feu que luy fist faire la royne d'Hongrie en sa maison de Folembray, sur celle qu'elle avoit dedans ladicte ville, encores que le jour de devant ladicte revanche eut jà esté faicte sur sadicte maison de Mariemmont, qui ont esté l'une et l'autre, ensemble ladicte ville de Bams, tellement bruslées et ruinées qu'il n'y est demeuré chose, quelle qu'elle fust, en son entier. Je vous asseureray bien que nous avons faict et faisons encores tous les jours de si incroyables dommages et de si beaux feux à quatre ou cinq lieuës à la ronde du chemin que nous tenons, et en tant de chasteaux et belles maisons appartenans à des principaux serviteurs dudit Empereur, que je m'asseure que luy et les siens ne sont pas à se repentir d'avoir esté les premiers autheurs de tels bruslemens.

« Nous vinsmes lundy dernier, vingt-quatriesme de cediet mois, camper à une demy lieuë de Bavey, qui est une belle petite ville que nous trouvames abandonnée, et fut sur l'heure bruslée, comme aussi ce jour mesmes

la ville de Maubeuge ; et pource que nostre chemin s'adonnoit de passer à une petite lieuë de Monts en Haynaut, j'envoyay brusler tous les villages circonvoisins jusques aux faux-bourgs de ladicte ville, et fis donner une bien chaude alarme à ceux de dedans : la roine d'Hongrie, ainsi que j'ay sceu, y avoit esté quelque temps ; mais, sentant que nous en approchions, en estoit partie bien soudainement pour se retirer plus arriere dedans leur païs et chercher plus de seureté pour elle à s'esloigner de nous, qu'elle ne pensoit trouver à la forteresse de ladicte place, encores qu'ils l'estiment imprenable. Hier nous logeasmes au dessous de Quesnoy, entre ledict Quesnoy et Valenciennes, et sommes ce jourd'huy venus camper en ce lieu pour venir au devant de nos vivres, qui commençoient fort à nous faillir, où nous avons sceu que ledict Empereur est sorti de son fort, faisant contenance de nous suivre.

« Si ainsi est, et que ce soit avec quelque demonstration de vouloir venir à la bataille apres en avoir refusé tant d'occasions qui luy en ont esté offertes de la part du Roy, et avoir laissé prendre ledict chasteau de Dinan, et depuis ladicte ville de Bams, et brusler et ruiner tout son païs et les maisons de sa propre sœur, à sa veuë et depuis son arrivée en son camp, il se peut asseurer que nous ferons la moitié du chemin et luy irons audevant en bonne volonté et deliberation de le combattre, ayans jà esté de trente à quarante journées dessus sesdicts païs, sans chercher autre chose, et avoir passé le long de la pluspart de ses places fortes, comme lesdictes villes de Quesnoy et Valenciennes, Avannes, Landrecy et Cambray. Voilà, mon cousin, le succés de tout nostre voyage, que je vous ay bien voulu dis-

courir ainsi particulierement et à la verité, à fin que vous sçachiez comme tout est passé, et que si les Imperiaux, selon les accoustumez artifices, en vouloient desguiser quelque chose pour s'en prevaloir, vous ayez dequoy leur respondre : vous en ferez communication à tous les seigneurs et capitaines que le Roy a par delà, à fin qu'ils participent à l'aise et au plaisir que chacun en reçoit.

« Ceste despesche a esté retardée jusques à ce jourd'huy, à fin que je vous puisse mander le plus avant que je pourray du succés de nostre voyage, mesmement que le jour de madicte depesche estoient comparus sur la queuë de ceste armée de six à sept mille chevaux des ennemis, lesquels, encores qu'ils eussent fort bien recogneu cette dicte armée avoir ja passé au deçà du ruisseau du Chasteau Cambresis, et bien fort s'eslongner de deux mille chevaux que l'on avoit laissé derriere au delà dudict ruisseau pour favoriser le bagage, ne les oserent jamais enfoncer; et firent là nos gens une si belle et brave retraicte, qu'ils n'y perdirent un seul homme ny cheval, mais au contraire en prindrent et tuerent de ceux des ennemis. Et pour ce qu'il y avoit quelque apparence qu'ayant l'Empereur avancé ses forces si prés de nous, ce fust avec quelque volonté de combattre, le Roy, encores que nous nous trouvassions fort courts de vivres, sejourna tout hier en son logis prés ledict Chasteau de Cambresis, contre sa premiere deliberation, pour voir si ledict Empereur voudroit dresser la teste à luy; mais hier, ny aujourd'huy que nous sommes venus camper en ce lieu, il n'est comparu personne de son camp. Ledict seigneur sejournera icy quelques jours sur le païs de son ennemy, pour attendre ce qu'il

voudra faire, et, selon cela, se resoudre sur le surplus de son entreprise. »

Le 17 aoust la Roine donna advis au mareschal que, tenant le Roy assiegée la place de Renty, l'Empereur se delibera venir lever ledict siege, « et pour cest effect, cognoissant un bois prés de là fort advantageux, tant pour luy que pour favoriser ladicte place, dés dimanche dernier, douziesme de ce mois, sur le soir, y envoya un bon nombre d'harquebuziers : ce qu'ayant le Roy entendu y envoya messieurs les ducs de Guise et de Nevers avecques leurs compagnies et quelques harquebuziers, par lesquels furent incontinent repoussez lesdicts ennemis : mais le lundy matin, voulant ledict Empereur faire tout l'effort à luy possible de gagner ledict bois, y fist marcher toute son advantgarde, laquelle fut si bien et vaillamment recueillie des nostres, encores que le nombre excedast de beaucoup celuy qui estoit lors avec lesdicts seigneurs de Guise et de Nevers, que toute l'advantgarde fut deffaicte et mise en route avec douze mille, qu'Allemans, qu'Espagnols; dont sur l'heure vindrent en cognoissance et furent rapportées au Roy vingt et une enseignes, tant de pied que de cheval, et cinq pieces d'artillerie de campagne. Que si les Espagnols s'attribuent quelque occasion d'appeler l'avantage que ils eurent à La Virguogne une bataille gaignée, encores qu'il n'y eust de nostre part perte d'enseignes ni d'artillerie, à plus forte raison à ceste-cy où il y a eu bon nombre d'enseignes et d'artillerie perduës pour eux, et que le champ en est demeuré au Roy, nous nous pouvons venter d'avoir gagné la bataille sur ledict Empereur, qui n'a laissé pour ses gouttes, comme j'ay entendu, à bien vistement se retirer pour regai-

gner son fort, ayant perdu audict combat de deux à trois mille hommes morts, et de quatre à-cinq cens prisonniers, dont la pluspart sont gens d'apparence qui n'ont encores du tout esté recognus. Il se dict que domp Ferrand y a esté tué, le conte de Nasso, le sieur de Bemgcourt, un marquis d'Espagne nouvellement venu d'Angleterre, et plusieurs autres de nom. C'est une tres-grande grace qu'il a pleu à Dieu faire au Roy, à qui en sont deües les louanges et remerciemens, comme à celuy qui en est autheur et distributeur.

« L'Empereur a par deux fois escript et mandé à cette Roine qu'elle laissast passer en silence et dissimulation beaucoup de choses, quant au faict de la religion, en ce royaume, à fin de regaigner sa noblesse et peuple, et que son fils et elle y puissent regner et commander en plus grand repos.

« Quant au Perou, toutes choses sont en mauvais termes pour l'Empereur, s'estant eslevé le peuple de delà contre les magistrats dudict seigneur, par le moyen d'un bastard, fils d'un nommé Pissarre que l'Empereur fit executer par justice il y a quelque temps.

« Ceste Royne fait de nouveau armer et equipper secrettement trois siens navires pour aller en Espagne, disans les uns qu'ils y vont pour, avec d'autres vaisseaux qui les y attendent, aller favoriser les affaires dudict Empereur au Perou; et d'autres tiennent qu'ils vont querir l'argent du revenu dudict Espagne, et trois ou quatre cens mille doubles ducats que quelques bancquiers genevois demeurans à Anvers ont presté à petit interest à ladicte dame, pour le tout ensemble faire plus seurement passer pardeçà, sous le pretexte

qu'ils sont anglois, et l'envoyer incontinant d'icy à l'Empereur : ce qui est plus à croire qu'autrement.

« Que les Espagnols qui sont en ce royaume sont aujourd'huy plus mal venus parmi les Anglois qu'ils ne furent oncques, et le seront encores d'avantage par cy apres, tant pour un retranchement qui a esté faict depuis trois jours en çà à la maison de cette Royne, de trente sept plats d'ordinaire, dont lesdits Anglois et mesmes les principaux officiers de ladicte dame murmurent merveilleusement, que pour avoir ce Roy desmis M. Bron de son estat de grand escuyer, et deliberé de chasser les officiers anglois domestiques, pour le doute et soupçon qu'il a de tous ceux de cette nation, ne permettant approcher de luy que ceux de la sienne, si ce n'est les grands millors qui ont grosse pension de luy.

« Qu'il a esté depuis trois jours en çà descouvert une autre emotion plus prochaine d'icy que la derniere, du pays du Suffort et Norfort, laquelle devoit estre, outre la coustume des Anglois, executée de nuict, s'estans iceux resolus et accordez de venir forcer Hamptoncourt où est de present ce Roy et Royne, et tuer tous les Espagnols et autres estrangers s'ils eussent esté trouvez : et est à croire que lesdits seigneur et dame, et ceux de leur conseil qui ont esté cause de leur mariage, n'en eussent pas eu gueres meilleur marché; et la mesme nuict ceux de cette ville de Londres où sont logez les Espagnols, devoyent chacun tuer son hoste, et si les hostelliers n'eussent esté assez forts par ce fait, ils devoient estre secourus et favorisez par le surplus des habitans de cestedicte ville; de façon qu'il avoit esté deliberé entr'eux de tuer tous les estrangers :

qui a esté cause que lesdicts conseillers de cedict Roy et Roine, encores tous intimidez de telle chose, se sont assemblez deux ou trois fois depuis dimanche dernier, où ce Roy a assisté à chacune deux ou trois heures du jour, tant pour donner ordre à pareilles émotions qui se pourroient faire cy apres, que pour asseurer la personne et estat de luy et des siens par deçà, et pollicer plusieurs autres semblables choses. Et fut amené devant eux, au dernier conseil qu'ils tindrent, un homme de bonne apparence, lequel passa publiquement devant tout le monde qui là estoit, ayant les mains liées et le visage couvert de peur d'estre cogneu ; et estiment tous ceux qui l'ont veu que ce doit estre quelque gentilhomme de qualité ou autre grand seigneur de ce pays : qui faict croire à un chacun qu'il y en aura bien d'autres prisonniers, qui seront cause de renouveller le sacrifice pour quelque temps delaissé par deçà. Toutesfois beaucoup tiennent aussi pour asseuré, encores que leurdicte emotion et entreprinse ayent par cy-devant esté descouvertes avant le temps, neantmoins ils en feront quelque une d'une sorte ou autre qui sortira à effect, à leur contentement et à la confusion de cedict Roy et Royne.

« Il a esté accordé et arresté par lesdicts conseillers, entre autres choses, de faire laisser les armes à tous les Anglois pour estre portées à la tour ; ce qui ne sera executé, comme il est à croire, pour le danger et hazard qu'il y auroit de plus esmouvoir le peuple.

« Cette Royne a demandé vingt mille livres esterlins aux marchans et citadins de ceste ville de Londres, qui luy ont esté refusez ; et faut penser, puis que ladicte dame a passé cela en dissimulation, sans s'en

faire croire, comme elle a faict de toutes autres choses, qu'elle craint merveilleusement son peuple.

« Domp Rigome, gouverneur de ce prince, a dict à un Portugais qui me l'a conté, que tant d'Espagnols qui sont par deçà sont continuellement en grand danger de leurs vies, et qu'il n'y en a un seul qui ne voulut ledict prince et eux aussi estre encores en Espagne. »

En septembre, le Roy, esmu par les continuelles plaintes, prieres et supplications du mareschal, print resolution de le renforcer; et à ces fins luy commanda de luy diligemment escrire par quels moyens et par quelles entreprinses il pourroit plus offencer ses ennemis à l'advancement de son Estat, afin de tant plus courageusement et advantageusement haster, augmenter ou diminuer le renfort. Le mareschal, fort retenu en ses promesses, et qui jugeoit mal-aisé de pouvoir donner asseurance à son maistre des affaires de la guerre, que Dieu et la fortune tiennent en leurs mains, manda au Roy qu'il pouvoit bien asseurer Sa Majesté, tant en son nom que de tous ses autres serviteurs, qu'ils apporteroient tant de soin et d'affection à utillement employer ce renfort, que Sa Majesté auroit occasion de se loüer de leur service; mais que de rien promettre ou asseurer pour ce regard, c'estoit chose que Sa Majesté sçavoit tres-bien estre hors sa puissance; et qu'il avoit de longue-main aprins qu'il ne falloit jamais parler de vendre la peau de la beste qui n'estoit pas encores eslancée ny prinse, et que, faisant autrement, ce seroit aprester à rire à ses ennemis et de quoy mettre aussi en compromis la modestie et le peu de reputation que le bon-heur de Sa Majesté luy

avoit mis en main : qu'il luy sembloit que Sa Majesté ne prenoit pas le chemin pour le renforcer, puis qu'au mesme instant qu'elle entroit en ces deliberations elle cassoit les deux mil payes italiennes qu'elle luy avoit pieça concedées, qui avoient bien servi et ausquelles il estoit deu cinq mois ; qu'en faisant ceste casserie c'estoit diminuer ses forces et augmenter celles de l'ennemy, vers lequel il estoit tout certain que ceux cy se retireroient, et d'autant plus volontiers pour se venger du tort qu'on leur auroit faict de les casser sans payement apres avoir si longuement servi; dont il differoit l'execution jusques à tant que Sa Majesté eust receu ces remonstrances : quant à ce qu'elle luy mandoit qu'elle est advertie que les six mil Allemans venus du Siennois y devoient retourner, il luy manda que c'estoit la verité, mais que pour cela les ennemis n'en seroient diminuez en rien, pourautant que le Vistarin et le comte de Vrerue avoient achevé leur levée de six mil Italiens au lieu desdicts Allemans.

Le Roy, ne s'estant contenté de ceste response, luy donna esperance de faire tout ce qu'on pourroit pour retenir ces Italiens et pour advancer le renfort, et qu'il eust esté bien aise de sçavoir à quelles entreprinses il le vouloit employer; car l'importance en pourroit estre telle, qu'on s'efforceroit d'augmenter ce renfort. Mais luy, persistant en sa premiere resolution, manda à Sa Majesté qu'il ne se pouvoit estendre à autre plus grande promesse que de l'asseurer qu'on n'oublieroit rien à dire, à faire et à executer, selon les moyens qui luy seroient donnez; qu'il ne mesuroit l'abondance à ses desirs ny à ses intentions, ny peut estre mesme à ce qui seroit necessaire à beaucoup de grandes choses

qu'il prevoyoit, mais bien à la consideration de ce que tant de charges que Sa Majesté avoit sur les bras pouvoient permettre; priant celuy duquel viennent les victoires de vouloir si avant assister les desseins et les intentions de Sa Majesté et les siennes, qu'il peust rendre à son prince fruicts dignes de son merite et de l'affection qu'il avoit à son service: qu'en attendant ce renfort il adviseroit à disposer toutes choses pour assaillir Vulpian, sur les offres que le pays luy avoit faictes, comme il a esté cy devant discouru. Deux considerations retenoient le mareschal d'entrer en ces promesses: l'une est que tout aussi tost qu'on a donné seulement l'odeur de quelque entreprinse, elle est tout soudain divulguée; et l'autre pour ne s'entretailler ou n'estre jugé presomptueux, donnant asseurance sur des choses si incertaines et si variables que sont celles de la guerre, pour quelque prudence qu'on y puisse apporter.

En ce temps fut descouverte une entreprinse (1) que Pierre Bonnanate Docimian, soldat dans Casal, dressoit pour mettre la ville és mains de l'Espagnol par la voye de Diego Perez, espagnol, son beau frere, et de Jannée, basque, qui furent tous prins et executez à mort, eux mesmes confessants l'avoir merité.

Cependant qu'on consumoit le temps en disputes, le sieur Galeas Fregose pressoit fort l'execution de l'entreprinse qu'il avoit en main sur Gennes, comme vous avez cy devant veu. Le mareschal, qui ne desiroit pas mieux que de profitablement employer et le temps et les forces, fit entendre au Roy que tant plus on aprochoit de l'hyver, tant plus l'entreprinse se rendoit

(1) Cet événement appartient à l'année 1555.

difficile, à cause que tout le chemin par lequel il faudroit aller estoit montueux, plein de plusieurs torrens mal gueyables; mais qu'il y avoit encores une autre plus grande difficulté que ceste là, c'estoit de bien calculer et recognoistre quelles forces il falloit pour l'entreprendre, et quelles autres pour laisser toutes les places de Piedmont si bien garnies qu'elles ne fussent pour courir inconveniens : que pour entreprendre à boulle-veuë, il ne pouvoit faire estat de mener avec luy moins de six mille hommes, quinze cens chevaux et deux colevrines, en quoy faisant c'estoit tant tirer du Piedmont, qu'il demeureroit evidemment exposé au hazard si le renfort promis par Sa Majesté n'arrivoit de bonne heure : que c'estoit plustost acte d'infidelité que d'imprudence de commettre à la fortune les choses certaines pour les incertaines; que tant de temps, de labeur, de sang et de richesses employées à ceste conqueste piedmontoise ne devoient estre ainsi mises sur le tablier; et que, quoy que Sa Majesté et ledict Galeas sçachent dire, il ne s'en resoudra autre chose qu'il ne voye le renfort promis arrivé, et sur lequel ces entreprinses doivent estre basties et mesurées.

Le dernier d'octobre, sur la nouvelle instance que le Roy faisoit pour ceste entreprinse, il fit entendre à Sa Majesté qu'il la trouvoit autant hazardeuse que difficile; mesmes, n'y voyant autre asseurance que la promesse et la parole de deux hommes incogneuz, que ce garand estoit trop mince en chose de telle importance, et qui tiroit apres elle deux dangereuses consequences, l'une le hazard de l'armée qu'il avoit à executer qui y seroit conduite, et l'autre la risque de tout l'Estat du Piedmont : que cependant que le renfort arrive-

roit, il n'y auroit point de mal que Sa Majesté commandast qu'on s'enquist de ceux de la nation qui estoient en France, de quelle foy et portée pouvoient estre ces gens cy.

Le 15 de novembre, il adjousta qu'au fait de ceste entreprinse estoient survenuës deux difficultez, les neiges et les glaces, et l'absence du compagnon de Galeas qui ne revient point; que s'il est pres Sa Majesté, qu'elle le face diligemment partir en poste, afin que par ensemble on prenne quelque bonne resolution.

Le dernier du mois, il manda qu'il n'estoit aucunes nouvelles du compagnon de Galeas, et que l'ayant sondé sur ce qu'il en jugeoit, il luy auroit respondu: « Fort mal, car il m'a desrobé toutes les lettres et les pouvoirs que j'avois du Roy, et qui ne luy peuvent servir, si ce n'est pour descouvrir l'entreprinse aux ennemis, et en tirer la ruine de moy et la recompense de luy; » de maniere que si dans dix jours il n'en venoit nouvelles, que Galeas s'en retourneroit trouver Sa Majesté: qu'en attendant cest esclaircissement il ne laissoit de preparer divers desseins pour utilement employer le renfort soudain qu'il seroit arrivé, ores qu'on fust desja bien avant dans l'hyver.

Et pour-autant que le Roy (ayant tout recentement renvoyé M. de Gordes en Piedmont) ne luy avoit donné aucune resolution sur infinis affaires d'importance, mais seulement asseuré de la venuë d'un puissant renfort, le mareschal, pour ne demeurer court de moyens et ne tenir ces forces inutiles lors qu'elles arriveroient, print resolution de me depescher vers le Roy avec les memoires et instructions que j'ay expressement cy transcrites, affin que par là tous ceux qui ont et

auront cy apres charge d'armées recognoissent qu'ils ne se doivent jamais reposer sur les promesses et paroles de ceux qui gouvernent, entant qu'elles sont bien souvent mises en avant pour ruiner le serviteur, et quelquefois le maistre tout ensemble. Et de faict, ceux qui lisent les histoires de France peuvent assez remarquer que toutes les armées françoises qui ont passé en la Terre Saincte et en Italie n'ont jamais esté ruïnées, premierement que par l'impatience françoise, et de main en main par le deffaut de la suite des moyens, lesquels au commencement vollent bravement jusques au ciel, et de là à six mois rampent indignement dessus la terre. Qui en demanderoit des nouvelles à ce bon seigneur de Semblancey, il diroit que les grands en ces demeslemens se jouent de la vie des petits, comme fit madame la Regente de La Sinne, ores que ce fust elle qui eut retenu ou destourné ce qui devoit estre envoyé à Milan.

J'euz donc charge, de la part du mareschal, de remonstrer au Roy le peu de resolution que luy avoit apporté Gordes, et quelles estoient lors les affaires, avec la necessité des provisions necessaires. Et par ainsy je remonstray premierement que le sieur Galeas Fregoze avoit eu nouvelles certaines que son compagnon s'estoit retiré vers les ennemis, ausquels il avoit descouvert toute l'entreprinse de Gennes; et que, puisqu'ainsi estoit qu'il avoit ceste mauvaise volonté, Dieu a voulu qu'elle se soit descouverte de bonne heure, pour empescher les ruines qui fussent advenuës et de l'armée et des places de Piedmont; mais que pour cela Sa Majesté ne lairra, s'il luy plaist, de faire quelque bien audict Galeas, qui veut retourner vers elle et prendre son service.

« Au premier article de l'instruction dudict sieur de Gordes, le mareschal trouve y avoir desja amplement satisfaict par ses precedentes depesches.

« Au deuxiesme article, parlant du renfort que le Roy envoye en Piedmont, il n'y faut autre responce, sinon que le plaisir de Sa Majesté sera de croire que, combien qu'il arrive si tard que l'hyver ne permette pas qu'il rende les grands fruicts qu'elle pourroit esperer, neantmoins rien ne sera oublié pour mesnager autant le mauvais temps que le bon, à la gloire de Sa Majesté, ainsi que dira ledict Boyvin, qui l'advertira, et le mareschal aussi, du lieu où il aura rencontré ce renfort trop negligemment acheminé.

« Aux trois et quatriesme articles, si le commissaire de l'artillerie et les six canonniers qui doivent estre envoyez en Piedmont ne sont encores partis, suppliera que le nombre soit augmenté jusques à huict, avec deux charpentiers, deux charrons, deux forgeurs d'affusts et roüages, et que commandement leur soit faict de partir et marcher diligemment; et que deslors leurs gaiges et estats soient aussi employez en l'estat de l'extraordinaire des guerres, afin que par deffaut de payement ils n'ayent occasion de tourner bride, comme assez d'autres ont faict, qui n'en ont esté chastiez en France comme ils devoient.

« Au cinquiesme article, combien que le mareschal sçache assez que la longueur de la guerre (faicte tout en un temps en divers lieux) ait faict une si grand bresche aux finances de Sa Majesté, qu'elles sont aujourd'huy mal-aisées à recouvrer, si est-ce qu'il lui semble qu'il vaut mieux proceder au recouvrement d'icelles par partis faicts avec les bonnes villes de la France qui ne

sont travaillées de la guerre, et par ceux aussi qui peuvent estre dressez avec les banquiers de Marseille, d'Avignon, de Toulouze, de Lyon, de Paris, de Nantes et de Roüen, tous les interests desquels sont hors de consideration, au respect du moindre desordre ou recullement qui pourroit advenir aux entreprises et executions des armes, et à la conservation des frontieres, la suite et la felicité desquelles ne se mesure jamais à un certain pris d'argent arresté, ains à l'honneur et à la reputation qui est annexée à la conservation de l'Estat, lequel il vaut tousjours mieux doucement pincer que de le perdre.

« Remonstrera aussi, à ce propos, que si les crieries et les mescontentemens des gens de guerre ont esté cy-devant grands, qu'ils le sont encore aujourd'huy davantage, et avec des propos et des contenances qui n'augurent rien de bon, et que rien de bon ne peut aussi sortir de gens que la faim et la necessité ont reduicts à telle misere et desobeïssance, que l'on ne s'en peut plus promettre le fidelle service qu'ils ont cy-devant rendu.

« Au septiesme article, que s'il est ainsi que le maistre de camp Chepy doive quitter la compagnie qu'il a de fanterie, comme il semble que ce soit l'intention de Sa Majesté, il y obeyra ; mais de faire sa charge sans gens qui dependent de lui, il ne le sçauroit faire. Par ainsi suppliera Sa Majesté luy accorder cent harquebuziers à cheval, comme elle en avoit cy devant donné l'esperance.

« Il n'est point necessaire d'amener en jeu les instances, persuasions et remonstrances faictes aux Suisses, à leurs colonnels et capitaines, pour les reduire à faire monstre

ores que l'argent n'arrive dans le mois, puis que c'est une obstination qui a prins si dure racine parmy eux, qu'ils sont resoluz à plustost tout quitter que le faire ainsi : leurs chefs mesmes en ont escrit à Sa Majesté, à quoy il s'en remet : ce sont gens qui n'ont rien de grossier que l'habillement, et qui mesurent toutes choses au pied de l'utilité et à celuy des conventions faictes avec eux, dont ils ne veulent rien rabatre, pour n'entrer, disent ils, en une consequence qui bastiroit leur ruine, et dequoy ils seroient seurement chastiez par leurs superieurs. Si le mareschal, pour donner l'exemple que Sa Majesté desiroit, n'a voulu casser le capitaine Lux Reitter de Lucerne, c'a esté parce qu'au mesme instant qu'il le vouloit faire, le sieur de Sainct Laurens, ambassadeur aux ligues, escrivit de le luy diligemment envoyer, parce que il pouvoit beaucoup parmy sa nation pour un affaire qu'il avoit à demesler pour le seul service de Sa Majesté, laquelle ledict Boyvin suppliera ne trouver mauvais ce qui a esté faict pour une si juste consideration.

« Aux neufiesme, dixiesme et dernier articles, remerciera tres humblement Sa Majesté des graces et faveurs qu'elle a accordées aux sieurs de La Motte Gondrin, au neveu du sieur Francisque Bernardin, au filz du sieur Jerome de Birague ; mais si Sa Majesté n'ordonne que l'effect corresponde aux promesses, ce sera plustost mescontenter que gratifier les uns et les autres, qui sont tous de merite et de valleur.

« Fera voir au Roy et à messieurs de son conseil l'ample memoire qui a esté dressé par M. le general Coiffier sur le faict de la gabelle du sel, remonstrant en particulier les incommoditez et inconveniens qui ad-

viennent tous les jours à la conduicte du sel, qui vient d'Espagne à Nice par mer, à cause que ceux d'Alger prennent indifferemment toutes sortes de vaisseaux, soient chargez de sel ou autrement, et n'y a audit Nice gallere ny autre vaisseau qui le puisse empescher; de maniere que, n'y estant pourveu, le Piedmont en tombera en inconvenient. Le mieux qu'on puisse faire pour le prevenir, c'est de le faire conduire de Peccaiz et de Provance, remontant par le Rosne, jusqu'à la bouche de l'Izere, par laquelle il remontera jusqu'à Grenoble, d'où les mulets le conduiront en Piedmont, à moindres fraiz et avec plus de profit pour le pays: par ce moyen le droict de gabelle, qui se consomme en recompenses et en rabais, reviendra franc à Sa Majesté; privant aussi par ce moyen le duc de Savoye du profit qu'il en tire annuellement, qui revient à plus de soixante mil escus.

« Le mareschal a cy-devant supplié Sa Majesté d'accorder aux sieurs de Gordes et de Briquemaut, à chacun d'eux une compagnie de chevaux legers; aujourd'huy qu'ils entendent l'augmentation des forces qui viennent en Piedmont, ils ont derechef prié le mareschal de leur moyenner ceste grace, de laquelle ledit Boyvin fera instance mesme par Gordes.

« Le mareschal ayant souvent consideré que tous les gouverneurs des villes qui ont compagnie de gens de pied, ne sont ny si soigneux ny si hardis qu'ils devroient estre à reprendre les capitaines de leur garnison qui n'ont pas leurs compagnies complettes, estans peut-estre entachez du mesme peché, il seroit bon de les en priver tous, comme il avoit cy-devant esté mis en deliberation; mais parce qu'il ne seroit raisonnable

qu'ils demeurassent despourveuz de l'assistance de quelques gens de guerre, il seroit fort à propos de convertir la bande de gens de pied en cinquante chevaux legers, et distribuer tous les soldats pour remplir les autres bandes. Sa Majesté feroit par ce moyen une grande espargne, et si on en tireroit une autre grande commodité, c'est que la gendarmerie, ayant servy six ou sept mois en Piedmont, s'en retourneroit hyverner et raffraischir en France, pendant lequel raffraischissement, ou en l'attente d'autres au lieu de ceux-là, cette nouvelle cavallerie soustiendroit le coup. Ledict Boyvin suppliera Sa Majesté en ordonner selon sa volonté.

« Le peu de compte qu'on tient d'ordonner par chacun an une particuliere somme de deniers pour fournir aux parties inopinées, aux vivres, aux pionniers, au charroy et conduite de l'artillerie et des munitions, est cause que bien souvent beaucoup de bons affaires se perdent ou se retardent; par ainsi Sa Majesté sera très-humblement suppliée ordonner deux mil escuz par mois tant seulement pour tout cela, dont sera tenu compte par les tresoriers. Si l'armée estoit bien payée, il y auroit des deniers revenans bons qui suppleeroient au deffaut.

« Remontrera que l'estenduë du pays que Sa Majesté a conquis deçà les Monts est aujourd'huy si grande, que pour rendre et faire justice à l'affluence des indifferentes personnes qui la viennent demander, il faudroit que le mareschal et tout le conseil d'Estat ne fist autre chose que les escouter et depescher, au lieu de vacquer aux affaires militaires, qui ne donnent temps ny loisir : pour à quoy remedier, seroit necessaire

qu'il pleust à Sa Majesté avoir deçà trois maistres des requestes avec l'auditeur de camp, ausquels toutes ces causes volantes seroient commises, reservant les importantes au conseil d'Estat. Et pour autant qu'il y a desja deux maistres des requestes en Piedmont, seroit necessaire qu'il pleust à Sa Majesté, pour gratifier le pays, de pourvoir du troisiesme un personnage qui fust du pays, à six cens livres de gaiges par an seulement.

« Que Sa Majesté ayant resoluëment voulu que le regiment du colonnel Fiolic fust cassé, cela apporta tel affoiblissement au faict des garnisons, que le mareschal fit une levée de quinze enseignes piedmontoises, qu'il departit dans les places, ayant ordonné que leur payement seroit levé sur tout le pays que Sa Majesté tient deçà les Monts, qui le supporta volontiers, en esperance toutes-fois que cela ne dureroit que cinq ou six mois. Aujourd'huy qu'ils voyent que force est d'en continuer l'entretenement, les esleus du pays ont prié le mareschal d'avoir agreable que l'un d'entre-eux alle vers le Roy pour en estre deschargez : ce qu'il leur a permis, en esperance que cependant que Sa Majesté advisera à leur soulagement, et à en destiner l'assignation ailleurs, que l'entretenement continuera, comme Sa Majesté sçait qu'il est necessaire de faire, au moins si elle veut que le mareschal execute ce qu'elle luy a n'aguieres commandé.

« En l'estat extraordinaire des guerres de ceste année se sont trouvées rayées les cinquante payes accordées au marquis de Masseran pour la garde du fort et chasteau de Jumaglia et de Gaillany ; ce seroit chose de pernicieux exemple si, lors qu'il est menacé

de tous costez pour avoir prins le service de Sa Majesté, il demeuroit abandonné, au lieu d'estre gratifié, comme Sa Majesté est coustumiere de faire à tous ceux qui recourent à elle. Par ainsi son plaisir sera faire remettre lesdictes cinquante payes, et les augmenter jusques à cent, à fin qu'avec plus de seurté ces deux places soient deffenduës au besoin.

« Dira ledict Boyvin que le mareschal a faict casser et bannir de Piedmont les capitaines Coupigny et Villemagne, pour avoir, contre les ordonnances militaires, mis la main à l'espée pres le corps de garde de la place de Thurin, ainsi qu'il appert par les informations et sentence donnée sur icelles, qu'il presentera à Sa Majesté pour en ordonner.

« Suppliera Sa Majesté, au nom du mareschal, d'honnorer les anciens et fideles services du sieur d'Aussun, gouverneur de Thurin, d'une compagnie d'hommes d'armes; tout de mesme aussi les sieurs de Montbazin et de Vieux-Pont, et le capitaine Fouxperguer, capitaine advanturier des Suisses, à qui Sa Majesté a accordé six cens livres de pension; d'accorder à Montbasin l'estat de gentil-homme de la chambre, à Vieux-Pont celuy de gentil-homme servant, et leur en apporter les depesches necessaires.

« Dira la plainte du capitaine de L'Isle, sergent-majeur des bandes françoises, qui n'est couché en l'estat de l'extraordinaire que pour cent livres par mois, ores que Sa Majesté luy en ait accordé cent cinquante; et par ainsi suppliera que l'article en soit reformé.

« Fera particulière remonstrance au Roy et à M. le connestable, des grands et recommandables services que M. le general Coyffier a rendus et rend tous les

jours à Sa Majesté en toutes sortes d'affaires sans s'amuser à demander, comme d'autres feroient, des taxes et des recompenses. Par ainsi il supplie Sa Majesté luy permettre de pouvoir diviser sa generalité en deux, sans payer finance ny charger Sa Majesté de nouveaux gaiges; et à la verité c'est le moins qu'il puisse esperer de sa bonté et liberalité, la servant fidelement et utilement comme il faict.

« Et pourautant qu'il est aisé à recognoistre, autant par les lettres de Sa Majesté et de M. le connestable que par les propos qui se tiennent des forces du Piedmont, qu'il y en ait plus qu'il n'est convenable pour le deffendre et pour heureusement aussi assaillir l'ennemy, ledict Boyvin est chargé d'un estat de toutes les compagnies, tant françoises, italiennes, allemandes et suisses, et de toutes les villes, forteresses et chasteaux que le Roy tient aujourd'huy deça les Monts, à fin que, ayant recognu et ordonné ce qu'il faut en chacune place pour la garnison ordinaire, elle puisse juger ce qui restera pour tirer en campagne, et là dessus dresser tels estats et assignations qu'elle jugera convenables à l'utilité de son service, et relever le mareschal des desavantageux jugemens qui se font de luy, qui, en fidelité, obeissance, amour et devotion envers son prince et la patrie, ne cedde à qui que ce soit. »

Par les nouvelles (1) venuës d'Angleterre, du seiziesme jour de ce mois, s'entend comme le roy et royne d'Angleterre se trouvoient bien eslongnez de ce qu'ils pensoient faire il y a six sepmaines au parlement der-

(1) Tout ce qui suit, jusqu'à la fin du cinquième livre, a été puisé par du Villars dans la correspondance du maréchal de Brissac; une partie des événemens qu'il rapporte se rattache à l'année 1555.

nier, où ils faisoient conte que, ne pouvant couronner le Roy et luy faire succeder le royaume d'Angleterre, à tout le moins de luy en faire tomber l'administration avec tel pouvoir sur les forces et finances, qu'il en eut peu disposer à sa volonté. Toutesfois la chose a prins telle issuë, que pour ce coup il faut qu'il se contente à beaucoup moins qu'il ne s'attendoit, et à telles conditions qu'il ne pourra mettre estrangers aux places fortes dudict royaume, changer leurs loix, mouvoir la guerre contre aucun prince estranger, s'aider des hommes ny de l'argent pour les employer hors dudict royaume; ce qui a tellement despleu ausdits Roy et Roine, que le seiziesme de ce mois ils allerent par eau tous deux clorre et terminer ledict parlement sur les quatre heures du soir, assez petitement accompagnez et sans aucune ceremonie, monstrans et faisans cognoistre à un chacun avoir quelque grand mescontentement contre l'assemblée d'iceluy, encores que l'effet de la religion y eust succedé comme ils desiroient.

Maintenant il ne se parle plus du passage du prince d'Espagne en Flandres; qui faict penser que tel bruict qui en a couru n'estoit que pour donner moyen aux Estats dudict parlement de demander gens et argent pour son passage, qu'il entendoit envoyer contre le Roy, ainsi que l'Empereur estimoit.

Il se parle bien qu'ils ont deliberé de faire un autre prochain parlement, où ils mettront peine d'assembler gens forgez à leur devotion; mais il est aisé à croire qu'ayant failly au dernier, il sera mal-aisé d'y mieux faire, attendu mesmement qu'il semble la haine de cette nation s'augmenter chacun jour contre ce regne.

Le bruict qui avoit cy devant couru du retour du

prince de Piedmont en Flandres, ne se continue tant qu'il faisoit, et ne sçait-on au vray quand il s'en retournera.

Depuis quatre ou cinq jours un courrier est venu de Flandres; ce Roy (1) a continuellement gardé la chambre par une indisposition de sa personne, comme on fait courir le bruict, de sorte qu'il ne se laisse voir; mais il s'entend par aucuns que c'est pour quelques nouvelles qu'il a entendues de la mort ou grieve maladie de l'Empereur, ou autres qui ne valent gueres mieux, et en a esté differé pour ceste occasion un tournoy qui se devoit faire icy dimanche prochain.

On a esté adverty comme sur la fin de ce parlement il y fut mis en advant par le secretaire Bournes l'ouverture de la guerre contre le Roy, sous couleur de demander la pension qu'ils appellent icy tribut, et qu'ils disent avoir sur le royaume de France, faisant argument entre autres de devoir prendre les armes en faveur des Pays Bas, en ensuivant les anciens traictez qu'ils ont reciproquement avecques iceux; toutesfois ledict Bournes pour ce coup-là, ny ceux qui l'y avoient envoyé, n'en furent satis-faicts selon leur intention.

D'avantage aucuns deleguez de Naples, Milan, Cremone et d'autres, qui sont allez devers ledict prince d'Espagne sous ombre de le gratiffier, sollicitent en extremité une paix et de demeurer deschargez de tant de daces et subsides qu'ils ont supportez jusques icy, avecques protestations de ne les sçavoir ny pouvoir plus comporter.

(1) Philippe II. Tantôt du Villars l'appelle prince d'Espagne, tantôt il lui donne le titre de roi, parce qu'il avoit épousé la reine d'Angleterre.

M. le prince de Savoye faict de sa part bonne diligence d'estre aussi recompensé par lesdicts prince et Royne, ou bien qu'ils soyent les moyens que par une bonne paix le Roy le face; qui sont toutes choses qui leur donnent grand ennuy, avecques la necessité qu'ils se voyent avoir d'argent, et le peu de moyen qu'ils ont d'en amasser durant ces guerres, mais au contraire qu'on leur en demande de tous costez.

Quant au faict de la paix, les choses en sont tousjours aux termes accoustumés, et font lesdicts roy et royne d'Angleterre demonstration d'en avoir grand envie, à quoy la resolution prinse à ce dernier parlement les pourra, comme il est croyable, induire d'avantage, joinct que la necessité qu'ils cognoissent mieux que nuls autres que l'Empereur en a.

Nouvelles venues de Flandres par lettres de Bruxelles, du dernier de septembre. « L'on continue d'asseurer le partement de l'Empereur (1), et disoit-on que ce seroit pour tout ce mois d'octobre. A cette heure il semble qu'il ne doive estre si soudain; toutesfois l'on n'est point autrement asseuré du jour, et si sçait on bien neantmoins que M. de Bevere est allé donner ordre à l'armée qui est en Zelande, et ne faut pas estimer que il vueille supporter si grosse despence sans aucun fruict ny occasion. Le vice-chancellier de l'Empire a eu commission d'aller par devers le roy des Romains pour luy renoncer le gouvernement dudict Empire ; mais il n'est encores party. Aucuns dient que ledict roy des Romains pourra facilement venir en Cour, pour estre telle la volonté dudict Empereur; ce

(1) On parloit de l'abdication de Charles-Quint, qui eut lieu en 1555.

que toutes-fois je ne tiens pas trop pour asseuré. On faict compte que les deux Roines iront avec luy, et, à ce que j'en puis entendre, on s'efforce grandement de faire le mariage de la duchesse de Lorraine avec M. le duc de Savoye, lequel toutesfois est du tout resoulu de n'y vouloir mordre, dont il a faict entendre les raisons à un des plus grands de ceste cour qui est de mes bons seigneurs; chose qui ne vous est pas nouvelle. L'on estime qu'il demeurera au gouvernement de ces païs, mais qu'il n'en viendra ja à effect sans franchir le saut sur ce mariage ou possible avec la fille du roy des Romains, à laquelle il semble qu'il soit plus affectionné. Apres le partement de l'Empereur, aucuns dient que son fils reduira la Cour à Bruges pour estre plus prochain de l'Angleterre, et estime l'on qu'il fera la pluspart du temps sa residence en ces païs de deçà; ce que je ne voudrois pour la consolation et contentement de la Roine. L'Empereur et sondict fils sont bien souvent ensemble deux et trois heures le jour sans qu'il y ait aucun tesmoin; j'ay entendu que ledict Empereur faict alors apporter un petit coffret, le porteur duquel si tost qu'il l'a posé sur la table se retire, et juge l'on là dessus que ledict Empereur ait faict quelque recueil des choses concernans le gouvernement de ses terres et pays, dont il s'efforce d'informer sondict fils le plus clairement qu'il luy est possible. Les Estats et chefs de ce pays sont convoquez au quatorziesme de ce mois pour recognoistre à seigneur ledict Roy, et dict-on qu'alors, et non plustost, Sa Majesté luy renoncera cesdicts pays et la Sicile, et de là s'en ira reposer au convent de Sainct Hierosme qu'il a faict edifier. »

Autres nouvelles venues de Flandres. « Ce qu'on a

entendu du vingt et vingt-septiesme septembre de la cour de l'Empereur, c'est que ledict Empereur est resolu de vouloir passer en Espagne en ce mois de novembre, et qu'il a ordonné une armée de soixante navires en Flandres, et autres trente trois qu'ils preparent en la mer d'Angleterre pour l'accompagner, et faict son conte de venir en Zelande pour descendre au port d'Autonne sans passer autrement par Angleterre, à fin qu'il n'ait occasion de retarder son voyage: toutesfois la Roine dudict pays a envoyé le prier qu'il y vueille passer, d'autant que ce luy sera grand plaisir et consolation, puis qu'elle estime que ce dernier departement sera la derniere fois que Sa Majesté se daignera porter par deçà, et ne sçait on quelle deliberation il en prendra. Ils escrivent que les deux Roines ses sœurs luy feront compagnie et que le duc de Savoye demeurera gouverneur en Flandres en l'absence du Roy son fils; mais toutesfois il sembloit que ledict Roy prioit l'Empereur que il fist encores demeurer la roine d'Hongrie pour deux ans en ce gouvernement, ce quelle refusoit et reculloit le plus qu'elle pouvoit; neantmoins on estimoit qu'en fin elle y demeureroit. Cette nouvelle deliberation de l'Empereur tire à soy grande consequence, et faict croire qu'il ait l'esprit du tout tourné à Dieu et les espaules aux travaux de ce monde, voulant que son fils aye le gouvernement de tout, et approuve, luy encores vivant, ce qu'il voudroit qu'il fist apres sa mort, d'autant qu'il a des-jà renoncé à tous royaumes et seigneuries, et ne s'est autre chose reservé que la Castille, où il se delibere vivre du tout à repos en une petite maison avec peu de famille, et ne passer par an en despence six mille escus pour l'or-

dinaire de sa maison, et n'avoir sinon personnes spirituelles, ou bien qui luy soyent aggreables, comme entre les autres il a trouvé un maistre Jean de Cremone qui luy a faict des horologes ausquels il prend grand plaisir : il s'est semblablement reservé cent cinquante mil' escus par an, que payent les quatre ordres des commanderies, lesquels il faict compte de distribuer du tout en œuvres pieuses et payer quelques debtes de sa conscience. Il a remis au roy des Romains l'Empire, delaissant toutes les facheries et soin de la Germanie. Toutes lesquelles choses nous devons estimer que ce soit par la pure volonté de Dieu. »

Estat au vray de toutes les enseignes de gens de pied qui sont, aujourd'huy vingt-deuxiesme novembre 1554, deçà les Monts, tant françoises, italiennes, suisses qu'allemandes ; et pareillement de toutes les villes, places et chasteaux qui sont és mains de Sa Majesté, en chascuns desquels il est necessaire tenir garnison, le nombre de laquelle le mareschal de Brissac remet à la discretion de Sa Majesté, qui le fera, s'il luy plaît, cotter en marge, afin que sa volonté soit suivie.

PREMIEREMENT.

Trente huict compagnies françoises de deux cens soixante dix hommes, en y comprenant les six nouvelles, les deux de Ludovic et Carle Birague, avec celle du conte de Beynes : le tout revenant à la raison que dessus, à huict mil hommes.

Douze enseignes de lansquenets, revenans à environ trois mil hommes.

Douze enseignes de Suisses, à trois mil hommes.

Treize enseignes italiennes, des anciennes, à cent hommes chacune, revenant à treize cens hommes.

Neuf nouvelles compagnies italiennes de cent cinquante hommes chacune, levées pour la manutention d'Yvrée et nouvelle fortification de Santia, et payées dés le premier janvier 1552, revenans à treize cens cinquante hommes.

Trois autres compagnies italiennes de deux cens hommes chacune, sous le sieur de Candel, fils du marquis de Masseran, payées dés le premier fevrier, montans à neuf cens hommes.

Le tout revenant à quatre-vingts-neuf enseignes, qui devroient rendre le nombre de dix-sept mil cinq cens hommes, et toutes-fois il ne sera conté que pour seize mil, pour divers dechets que il y a tousjours.

ESTAT des places, forts, villes et chasteaux estans aujour d'huy en l'obeissance du Roy deçà les Monts.

PREMIEREMENT, AU PIEDMONT.

La ville et chasteau de Thurin.
La ville et chasteau de Montcallier.
La ville et roquette de Quiers.
La ville et chasteau de Carignan.
La ville et chasteau de Carmagnolles.
La ville et citadelle de Pignerol.
La ville et citadelle de Beynes.
La ville de Saviglan.
La ville de Busque.
La ville de Cental, et le chasteau.
La haute et basse ville du Montdevis.
La Rocque de Baux.

Autres places du Canavois.

Caselles, Chivas, Yvrée avec le chasteau, et Malvoisin, Verrolins.

Autres chasteaux du Piedmont.

Suse.
Sainct-Michel.
Aviglanne, et la citadelle.
Sommerive.
Bra.
Polens.
Saluces.
Verzol.
Cavours.
Bavel.
Dromer.
La Perouze.
Primel.
Moncue.
La Chyuze.
Ormée.
Lanz, et la citadelle.
Vyu.

Au Biellois.

Galiany, grande citadelle de cinq bastions.
Masin de mesme, Masseran, Candel.

Au Vercellois.

Santia, ville de huict bastions.
Gatinare, chasteau.

Au Montferrat.

Cazal, ville et citadelle.
Albe, ville et chasteau.
Sainct-Damian, ville et chasteau.
Verruë, Cazal Bourgon.

Astizanne.

Villeneufve d'Ast.
Sainct-Estienne de Belbe.
La Cisterne.
Montechiar.

Païs des Langues.

Ville et citadelle de Ceve.
Courtemille.
Ponzon.
Cossan.
Castagnolles.

Chasteaux dudict pays.

Poma.
Gabian.
Tricer.
Balzola.

Estat des forces que les Imperiaux ont aujourd'huy en nature, par la confrontation desquelles avec les françoises le Roy recognoistra, s'il luy plaît, ce que le mareschal peut tirer en campagne, les villes mediocrement fournies.

PREMIEREMENT.

Vingt vieilles enseignes d'Espagnols, huict autres venuës de Naples, sans celles qu'ils attendent de Sicille au nombre de six.

Trente deux vieilles bandes italiennes, la premiere levée desquelles estoit de dix mil hommes.

La levée qui se faict presentement est de six mil.

Vingt-quatre vieilles enseignes d'Allemans, les dix nouvellement venuës, et cinq autres qui estoient en Corse.

Sur quoy l'ennemi n'a à garder que onze places,

à sçavoir :

Novarre,	500.
Pavie,	1000.
Verceil,	500.
Trin,	500.
Crescentin,	500.
Alexandrie,	1000.

Ast,	1000.
Fossan,	600.
Cairas,	600.
Vulpian,	1000.
Cony,	500.

SIXIESME LIVRE

DES MÉMOIRES

DE BOYVIN DUVILLARS.

SOMMAIRE DU SIXIESME LIVRE.

Renfort des ennemis, qui taschent d'oster la commodité des vivres à Casal, avec les raisons pourquoy le mareschal de Brissac se retira dudit Casal. — Advis du mareschal de Brissac à M. le connestable sur le futur traicté de paix. — Advis de la prinse de Sienne par les Imperiaux, avec la responce du mareschal de Brissac au duc de Mantouë, qui demandoit l'artillerie qu'il avoit dans Casal. — Prinse de quelques chasteaux par les nostres, avec la deffaicte de plusieurs ennemis. — Arrivée du duc de Savoye à Milan, avec la deffaicte de sa compagnie pres de Valence. — Lettre missive du mareschal de Brissac à M. le connestable. — Divers advertissemens du mareschal au Roy, sur diverses occurrences. — Arrivée du duc d'Alve en Piedmont, avec resolution d'y faire le degast : à quoy le mareschal pourveust. — Maladie du mareschal de Brissac estant au camp. — Deffaicte des Imperiaux assiegeans le chasteau de La Tour. — Siege de Santia par le duc d'Alve, qui s'en retira fort honteusement pour aller fortifier Pondesture. — Siege, batterie et prinse de Vulpian par les François. — Le sieur de Termes pourveu du gouvernement de l'armée en l'absence du mareschal de Brissac. — Batterie et reddition du chasteau de Montcalve à M. d'Aumale. — Punition exemplaire d'un gentil-homme qui s'en alla de l'armée sans congé. — Combat signalé d'entre messieurs de Nemours et marquis de Pescaire. — Deffaicte remarquable de plusieurs Imperiaux par le sieur Dampville. — Deffaicte des Imperiaux, voulans prendre le fort de Gatinarre. — L'empereur Charles V quitte le monde et se retire en un monastere. — Perfidie du marquis de Masseran.

LIVRE SIXIESME.

[1555] Sur le commencement d'avril de la presente année, le mareschal fut adverty par le conte de Lamirande et evesque de Lodesve, que la nouvelle levée que l'ennemy avoit faict faire de lansquenets, devoit estre desja bien pres de Milan, et autres seize cens Espagnols qui s'estoient embarquez à Naples pour venir à Gennes, et que toutes les autres levées s'advançoient fort. Ce qu'il fit entendre au Roy, suppliant Sa Majesté ne s'amuser à la fausseté des rapports d'autruy, ains à faire haster les enseignes françoises qu'elle avoit nouvellement faict lever pour envoyer en Piedmont, et toutes les autres provisions qu'elle avoit aussi promises, avec toutes lesquelles ce ne seroit pas peu faict si on pouvoit conserver ce qui avoit esté conquis; car d'entreprendre plus avant il estoit lors impossible, pour autant que les fortes garnisons qu'il falloit maintenant mettre dans Yvrée, Galiany, Masin, Santia, Casal et Albe, pour attendre un siege, absorberoient les moyens dont on se fust peu servir en campagne: d'alleguer qu'il falloit attendre ce que feroit l'ennemy pour puis selon cela les pourvoir, c'estoit chose qui ne se pouvoit faire, toutes les places estans sur la frontiere et sur les advenuës de Milan ; joinct que l'ennemy n'estoit pas si peu rusé que, si on differoit à les pourvoir alors, il ne se jettast cependant sur les premieres pour enclorre les autres, de façon qu'il seroit difficile d'y pourvoir : qu'il aimoit

mieux bien asseurer ce qu'il avoit en main, et qui pouvoit apporter de tres-grands advancemens à l'Estat, que de mettre tout au hazard de l'ennemy lors plus puissant, comme il seroit encor tout cest esté, puisque le duc d'Alve venoit vicaire general de l'Empereur en Italie; estant à presupposer qu'un seigneur de telle portée ne venoit pas pour une seule curée, comme Sa Majesté estimoit, ains pour s'acharner à beaucoup d'autres : que toutes les places estans si bien garnies qu'elles seroient, il y acquerroit plustost de la honte que de l'honneur, et que cependant Sa Majesté hasteroit un bon secours pour lever le siege qu'il auroit entreprins, ou hazarder une bataille, laquelle il leur donneroit volontiers s'il se trouvoit avoir jamais en main de quoy le pouvoir faire, pour l'esperance qu'il avoit que Dieu le favoriseroit à renverser et rabattre cest orgueil et ceste arrogance espagnolle, qui meprise tout le monde.

Pendant que ces sollicitations advançoient peu le renfort, l'ennemy, se voyant desja assez fort pour s'advancer à nostre prejudice, s'approcha de Casal pour l'incommoder des vivres et voir qu'il y faisoit, pendant que tous les autres equipages de guerre s'apprestoient pour la venuë du duc d'Alve. Et pour autant que quelqu'un diroit que le mareschal, prevoyant ce qui pouvoit succeder, ne se devoit esloigner de *Casal*, deux raisons principales en furent cause : la premiere, par ce qu'ayant faict retirer dans la ville les vivres des environs, il eust fallu que son armée, s'arrestant-là, les en eust tirés pour vivre, et consequemment reduire au petit pied ce que la place avoit en abondance; l'autre, pour ce qu'ayant mis dedans grand nombre

d'hommes, pour estre pourveue à toute sorte de fortune, son armée estoit si amoindrie, qu'il n'y avoit raison aucune qui commandast de s'aller opposer à l'ennemy, mesmes n'y ayant aucune occasion presente pour ce faire; joinct que cependant ce qui luy estoit resté ne perdoit pas temps, car il avoit faict jecter de tous costez les vivres dans les places du Piedmont, et faict consumer le reste, ayant aussi favorisé les fortifications par un grand nombre de pionniers qu'il avoit levez et faict conduire par gens de guerre, avec commandement que leurs outils fussent resserrez apres le service rendu, pour s'en servir dans les places estans assaillies, et ne les perdre par ce deffaut comme Teroüane. Apres avoir ainsi bien disposé toutes choses de ce costé là, il print resolution de s'aller loger entre Verruë et Casal, tant pour favoriser les affaires comme pour recognoistre les mouvemens de l'ennemy, et selon cela mesnager le temps, les forces, et les occasions ci-devant discouruës, sans toutes-fois s'engager ny rien hazarder que bien à poinct.

Tandis que les choses balançoient en ceste diversité, le mareschal eut nouvelles que sur la mort du pape Jules, le cardinal Paulo, anglois, en atendant le couronnement de Jean Pierre Caraffe [1], surnommé cardinal Theatin, esleu à pape le jeudy 23 may, avoit

[1] Ce ne fut pas le cardinal Caraffe (depuis Paul IV) qui succéda à Jules III, mais Marcel Cervin de Montepulciano, connu sous le nom de Marcel II. Il n'occupa le trône pontifical que pendant vingt-deux jours. D'Aubigny, et quelques autres auteurs protestans, ont prétendu que Marcel, qui annonçoit des projets de réforme dans l'Eglise, fut empoisonné. Ce fait est démenti par les historiens contemporains le plus dignes de foi, et par les dépêches d'Avanson, ambassadeur de France à la cour de Rome.

mis en avant quelque traicté d'accord entre ces grands princes; qu'il avoit esté convenu qu'on s'assembleroit en un village nommé Mare (1), entre Calais et Ardres, où M. le cardinal de Lorraine et le connestable, l'evesque de Vannes Marillac, celuy d'Orleans Morudlier, et l'Aubespine; et de la part de l'Empereur le duc de Medinacelly, l'evesque d'Arras, chancelier, le conte de l'Allain, le sieur Viglino (2), president en son conseil, et celuy de Malines, se devoient trouver. C'est pourquoy il s'advança de s'en particulierement congratuler avec le connestable, suppliant le Createur luy en donner la mesme glorieuse issuë qu'il avoit euë de tant d'autres grands affaires qu'il avoit precedemment entreprins; qu'il estimoit que cela ne se passeroit pas sans entrer en la dispute des droicts et pretentions qu'ils avoient les uns contre les autres, et qu'à ces fins (pour ce qui regardoit l'Italie) il en feroit dresser de bien amples memoires pour les luy envoyer par personnage bien entendu, s'il le luy commandoit; le suppliant avoir l'œil sur ledict cardinal Paulo, car l'esperance de parvenir au papat par le moyen de l'Empereur, le pourroit inviter à se formaliser plus pour luy que pour nous (3).

Qu'il prendroit aussi la hardiesse de remonstrer qu'il luy sembleroit necessaire, auparavant que d'entrer en ces traictez, de s'armer si advantageusement, qu'on fust prest à bien faire si rien ne s'accordoit, craignant que, n'ayant pourveu du costé d'Italie, où l'ennemy estoit le plus fort, cela n'engendrast grand advantage de leur costé et le contraire du nostre. Et

(1) Marck. — (2) Viglius. — (3) A préférer les intérêts de l'Empereur à ceux de la France.

pourautant qu'au lieu de le renforcer, Sa Majesté luy avoit commandé qu'il cassast les deux mil payes italiennes qu'il avoit levées pour le soustenement de l'entreprinse de Casal, il fit instance à ce qu'ils luy fussent continuez pour tout le mois de may, afin que, succedant quelque bon accord, il se trouvast avoir en ses mains la pluspart des chasteaux et jurisdictions qui estoient à cinq et six lieuës et environs des places de Sa Majesté, laquelle sçavoit assez qu'en semblables accords il avoit tousjours esté dict et resolu du costé d'Italie, que qui tient tienne. Pendant qu'il faisoit ces remonstrances, le septiesme avril 1555, le Roy luy commanda, par le sieur de Gonnort son frere, qui arriva lors en Piedmont, de s'advancer, à cause de ce traicté, le plus avant qu'il pourroit dans les terres des ennemis, et à tout le moins essayer de forcer Vulpian, sans toutes-fois luy envoyer aucun renfort ny remboursement des deniers qu'il avoit faict emprunter à gros interest pour le secours de l'armée, et desquels il avoit respondu aussi bien que du principal : ce qu'il remonstra à Sa Majesté, et que si son plaisir eust esté de correspondre par les effects à tant et tant de plaintes et de remonstrances qu'il luy avoit faictes pour estre les plus forts en semblables occasions, qu'elle ne seroit pas maintenant en peine de luy faire ces commandemens, ains toutes choses seroient advancées avec seureté, et avec esperance de plus grande fortune qu'il ne se pouvoit aujourd'huy promettre, estant de beaucoup le plus foible et sans aucun secours d'argent : que neantmoins, desirant surmonter toutes difficultez, il avoit voulu meurement considerer l'un et l'autre commandement de Sa Majesté; quoy faisant, n'avoit

trouvé l'execution de l'un ny de l'autre raisonnable, au moins s'il ne se vouloit inconsiderément exposer à un evident et irremediable hazard, l'ennemy estant aujourd'huy deux fois plus fort que luy; aussi que, combien que Vulpian fust enfermé dans les terres de Sa Majesté comme le loup dans les toilles, que ce n'estoit pas toutesfois pourtant à dire qu'il peust estre tost ny aisément forcé, ny que l'ennemy ne peust venir au secours; qu'il y avoit encores deux plus fortes considerations que toutes les autres qui le tenoient en divers doutes : la premiere, le devoir de la guerre vouloit que Vulpian estant à demy affamé, comme il estoit, que l'ennemy commençast son jeu par un fort avictuaillement d'iceluy, et que tout d'un train il respandist la grandeur de toutes ses forces par la campagne du Piedmont, afin que si cependant cest accord succedoit, les villes d'Yvrée, Masin, Santia, Casal et Albe, Leve, Pouzan et Courtemille, demeurassent comme assiegées ou resserrées dans la seule enceinte de leurs murailles; que pour prevenir tous ces inconveniens, il falloit qu'il eust tousjours le pied en l'air pour courir d'un costé et d'autre, soit deçà ou delà le Pau, où il jugeoit pouvoir mieux faire ses affaires; qu'il avoit aussi mandé à toutes les garnisons de Piedmont, des terres milanoises, de Montferrat et des Langues, d'estendre de tous costez leurs jurisdictions et limites le plus avant qu'ils pourroient sans toutesfois rien hazarder, ains se tenir tous sur leurs gardes et faire la retraite de tous les vivres de la campagne; que Sa Majesté devoit tenir pour asseuré que, quoy qu'il advint, que Vulpian demeureroit tousjours si estroictement enserré, qu'il n'auroit que la seule enceinte de

ses murailles, et qu'il avoit à ces fins mandé au sieur Carle Birague, qui commandoit aux forts dressez contre iceluy, que s'il estoit contraint les quitter, l'ennemy marchant à l'avictuaillement, que tout aussitost qu'il auroit tourné teste il retournast aussi au siege comme devant.

Au mesme temps, ayant sceu que M. le connestable disoit que toutes ses depesches ne chantoient qu'argent, il luy remonstra que, puisqu'ainsi estoit qu'on trouvoit mauvaises toutes ses instances qu'il faisoit pour estre secouru et d'armes et d'argent, il estoit aussi de sa part contraint de dire que si la frequence des promesses sans effects pouvoit contenter les ventres affamés et habiller ceux qui estoient nuds, on auroit raison de trouver fort mauvaises ses repliques, et lesquelles il estoit contraint de porter encores jusques là que, s'il pouvoit voir les affaires de l'Estat en quelque honneste asseurance, il prendroit party (pour desormais sortir de tant de miseres et de calamitez qui l'accabloient, et qui pouvoient estre plustost considerées que vifvement exprimées) de donner une si sanglante bataille, qu'il vaincroit ou qu'il y mourroit les armes au poing, delivrant l'armée de la faim, luy de peine et de toutes ces fallaces esperances et promesses qui renversoient tout, mesmes ayant pieça recognu que ceste espargne dont on le presse si fort estoit coustumiere d'amener des inconveniens si estranges qu'on demeuroit et sans conseil et sans remede : que Sa Majesté en taille et en couppe comme il luy plaira, si faut-il toutesfois qu'elle se souvienne qu'il ne fut jamais seur ny loüable de quitter, pour des deffiances qui peuvent estre corrigées et adoucies, les propres

choses qui ont esté glorieusement et laborieusement acquises.

Que c'estoit aussi chose de tres-mauvais exemple que, quoy que jusqu'alors il eust sceu crier ou supplier pour payer ce qui avoit esté promis à ceux qui dresserent l'entreprinse de Verceil et Casal, il n'en avoit toutes-fois jamais sceu avoir la raison; mais, quelque paix ou trefve qu'il advint, il vendroit plustost son propre bien que de leur manquer de parole.

Le vingt-quatriesme avril, le mareschal donna advis au Roy que la nouvelle estoit arrivée aux ennemis de la reddition de Sienne [1], apres avoir couru toutes les miseres et toutes les extremitez d'un siege de quatorze mois, dequoy les ennemis avoient faict de fort grandes resjoüissances, et que Monticelly, Chiusy, Montalcino, Grossetto et Port-Hercule, demeuroient encor és mains de Sa Majesté, qui luy serviroient peut estre un jour au recouvrement de la perte; que c'estoit chose dont Sa Majesté ne se devoit fascher, y ayant apporté tout ce qui pouvoit sortir de sa main, parmy une telle affluence d'affaires qu'elle avoit sur les bras, à la grande felicité desquels Dieu avoit voulu donner ceste petite amertume, qui seroit bientost rembarée par la puissance et valeur de Sa Majesté, et de tant de bons et braves sujets ausquels meritoirement elle commandoit; que luy de son costé y sacrifieroit ses moyens et sa propre vie de fort bon cœur.

Qu'ayant esté dict par la capitulation de Casal que le duc de Mantouë, en faveur de madame sa grand

[1] La capitulation fut signée le 17 avril 1555.

mere (1), emporteroit l'artillerie qui estoit dedans la citadelle, ce qui ne peut estre lors ainsi accomply, à cause qu'elle estoit entassée dans les ruines des batteries ; maintenant qu'il voyoit les ennemis és environs de Casal, il avoit esté si inconsideré de la faire demander par un gentil-homme qu'il avoit expressement envoyé vers luy ; auquel il auroit remonstré que si son maistre en vouloit accommoder le Roy, comme il pouvoit faire, Sa Majesté la luy feroit payer, et qu'aussi bien sans exprez commandement d'elle ne la luy pouvoit-il faire rendre aujourd'huy, la saison considerée.

S'en estant retourné le gentil-homme, de là à peu de jours le duc luy manda qu'il ne la vouloit vendre, ains s'en servir dans ses Estats. Et pour-autant que les affaires d'alors estoient tels qu'il n'en pouvoit faire instance que par une demonstration de mauvaise volonté envers le Roy, le mareschal par sa replique luy manda qu'il s'adressast au Roy mesme s'il vouloit, au nom duquel il avoit traicté, et que, veu les affaires qui couroient lors, il n'estoit pas resolu de s'en dessaisir que le serain de la paix ne fust survenu, quoy que Sa Majesté luy sceust mander pour ce regard au contraire.

Le Roy trouva bonnes les remonstrances du mareschal, et mesmes ce qu'il avoit faict à l'endroict du duc de Mantouë, promettant bien tost le secourir de sorte qu'il auroit dequoy tenir teste, et seconder ses desseins sur ce qui pourroit succeder de paix ou de trefve.

Le vingt-huictiesme avril, quatre soldats et un lacquais furent prins sortans de Vulpian, portans lettres

(1) La marquise de Montferrat ; elle appartenoit à la branche d'Alençon.

du sieur Jeronimé de La Mare, chef de la garnison, adressantes au Figuerol, par lesquelles il luy donnoit advis que les Allemans s'estoient si furieusement mutinez qu'ils eussent tout tué s'il ne se fust retiré au chasteau, et que pour sauver la place il avoit capitulé avec eux, et promis qu'ils seroient payez dans trois sepmaines, et que cependant il avoit tant faict qu'il avoit trouvé huict cens escus à interest, dont il les avoit appaisez.

Ceste occasion devoit, selon aucuns, inviter le mareschal à l'aller diligemment assaillir pendant que les ennemis faisoient leurs preparatifs; mais ceux qui considereront que, pour priere, instances ny plaintes qu'il eust sceu faire depuis quatre mois, il n'avoit sceu obtenir le remplacement de soixante milliers de poudre et vingt mil boulets despendus à la prinse d'Yvrée, Malvoisin, Santia et Casal, et à les fournir aussi competemment pour attendre le siege dont ils estoient à toutes heures menacez, trouveront qu'il ne pouvoit entendre à combattre ledict Vulpian, sans desgarnir les places du Piedmont et les exposer à la mercy de l'ennemy qui estoit desja le plus fort à la campagne. Et à la verité, Sa Majesté, qui sçavoit mieux que nul autre que la concorde et l'obeissance des armes se maintenoient avec l'argent plus que par artifice ou par l'abondance des promesses qu'elle faisoit, devoit juger par là en quelle extremité les affaires estoient, et que le mal qui en adviendroit seroit tout d'elle, et du mareschal le regret.

En ces entrefaictes furent prins quelques Espagnols venans d'Angleterre, chargez de lettres qui tesmoignoient les mesmes miseres et inconveniens dont le

mareschal frappoit à toutes heures les aureilles du Roy et de M. le connestable, auquel il manda qu'il estoit bien-aise que Sa Majesté et luy eussent recognu par la propre main des ennemis la verité des choses qu'ils n'avoient voulu croire de luy; que ce n'estoit pas seulement Vulpian qui estoit incommodé de vivres, mais que Foussan, Cairas, Trin et Crescentin mesmes l'estoient aussi, et si fort, que si de bonne heure on l'eust renforcé, comme il avoit supplié, la pluspart de ces places fussent pieça tombées és mains de Sa Majesté; que c'estoit le fruict qu'avoient apporté tous ces chasteaux et petits forts, dont il avoit peu à peu enveloppé toutes ces places ennemies, contre l'opinion du Roy et de luy, qui luy en avoit souvent faict la guerre; que ceste necessité devoit tenir Sa Majesté et ses ministres sur la haute gamme au faict de paix ou trefve, et que là où Dieu voudroit, pour les pechez des uns et des autres, qu'il n'y eust ny paix ny trefve, cela devoit inviter Sa Majesté à se diligemment renforcer, de sorte qu'on peust emporter aucunes de ces places auparavant que l'ennemi les eust pourveuës; enquoy faisant, tout le Piedmont, le Canavois et tout le Vercellois demeureroient si bien nettoyez, qu'on n'auroit plus à tenir garnison que dans cinq ou six principales places et une douzaine de chasteaux, au lieu de soixante ou cinquante, et par ainsi amoindrir sa despense de la moitié, et en temps de paix augmenter ses revenus de quatre à cinq cent mil escus de rente, la moitié desquels suffiroit pour maintenir tout le pays.

Se plaignit aussi que, quoy que le Roy luy eust mandé par moy et par autres, tant s'en falloit que les cent mil escus fussent arrivez en Piedmont, comme il

estimoit, que au contraire il n'en estoit point de nouvelles, non plus que de la reste de fevrier; de maniere que les monstres ne pourroient estre faites pour les mois de fevrier et mars que dans tout celuy de may, et que par ainsi l'armée demeureroit tousjours en arriere de deux mois et plaine de misere, entant qu'il faudra que ce qu'ils recevront lors soit converti au payement de ce qu'ils doivent aujourd'huy et de ce qu'ils devront aussi entre cy et là.

Que, ayant faict par plusieurs fois interpeller le marquis de Final de faire foy et hommage au Roy de huict chasteaux qu'il a és environs de Ceve, il s'estoit tousjours obstiné de n'en rien faire, et que, pour travailler les ennemis, il avoit commandé au sieur Francisque Bernardin, qui se trouvoit lors à Ceve, et au capitaine Loup, gouverneur, de tirer deux canons de la ville et d'aller prendre ces chasteaux et démolir ceux qui ne pourroient servir; ce qu'ils avoient heureusement executé sous la faveur de messieurs de Bonnivet et de Dampville, qu'il avoit envoyez au secours de Ponzon que Cæsar de Naples estoit allé assaillir, et lequel, quelque diligence qu'ils eussent sceu faire, ils n'avoient sceu atrapper, car, soudain qu'il eust le vent de leur venuë, il s'estoit retiré; et toutesfois, pour n'avoir faict un voyage inutile, ils s'estoient amusez à nettoyer huict ou dix autres chasteaux qui estoient és environs dudict Ponzon, aucuns desquels ne porteroient pas moindre nuysance aux Genevois (1) que faisoit ledict Ponzon et Courtemille : à toutes lesquelles expeditions ledict sieur de Dampville s'estoit monstré autant vaillant que diligent, et

(1) Génois.

qu'il estoit à croire que de si bonne plante qu'estoit celle du pere il n'en pouvoit sortir que fruicts de pareille bonté.

Le premier jour de may, le sieur de Noailles, lieutenant de la compagnie de Dampville, s'estant jecté sur les advenues d'Ast et Valfenieres avec sa trouppe, suivi d'une autre d'harquebuziers que menoit le capitaine Beaulac, ils rencontrerent environ trois cens Italiens qui faisoient escorte à des bestes chargées de vivres qui tiroient vers Valfenieres : ils les chargerent si vivement qu'il en demeura environ six-vingtz morts sur la place, et quelques cinquante de prisonniers. Le sieur de Dampville eust un extreme regret de n'avoir esté de la partie, pour un singulier desir qu'il avoit à la gloire et honneur qu'il merita depuis pour sa valeur.

Le sixiesme may, le Roy, parmi plusieurs affaires dont il chargeoit le mareschal, luy manda que le duc d'Alve arriveroit bien tost en Italie, menaçant de recongner sa puissance et sa frontiere au delà des Monts. A quoy le mareschal respondit que toutes les bravades et de luy et de sa nation ne l'estonnoient aucunement, car ceux qui avoient envie de mordre à bon escient ne jappoient pas tant ; que ses predecesseurs lieutenans de l'Empereur, qui n'avoient pas moindre experience ny valeur que luy, n'avoient jamais sceu faire bresche dans le bonheur de Sa Majesté, et qu'il esperoit que Dieu luy feroit la grace de le traicter comme les autres, s'il plaisoit à elle accompagner la diligence et l'affection et de luy et des autres seigneurs, des moyens qui sont necessaires pour tenir coup ; et que s'il avoit en main dequoy luy presenter la bataille en arrivant, qu'il luy en donneroit le passe-temps, et lors

on verroit qui avoit meilleure cause, meilleure espée plus belle et maistresse.

Donna advis au Roy que le duc de Savoye estoit desja arrivé à Milan ; qu'il ne trouvoit occasion quelconque qui le deust avoir amené en Italie, si la presumption des forces d'autruy ne luy avoit faict esperer qu'il en sortiroit quelque grand miracle à son advantage ; car, d'y vouloir faire la guerre sous le commandement du duc d'Alve, c'estoit chose qu'il ne pouvoit croire, mesmes ne s'entre-aimans gueres.

Sur le seiziesme may, le Roy ayant trouvé bon que le mareschal eust faict le gast (1) des bleds jusques sur le bord du fossé de Vulpian, et faict deux nouveaux forts aux environs, assisté des sieurs d'Aussun, president et Carle Birague et du sieur Francisque Bernardin, luy manda qu'estant creature de sa main, et comme tel singulierement aimé de Sa Majesté, il avoit eu tort de croire qu'il eust la moindre mauvaise opinion de luy ; que, au contraire, elle se loüoit à tous de sa diligence, valeur et affection, qu'elle esperoit dignement recognoistre bien-tot, et que, pour tesmoignage de *cela*, il luy envoyoit par le seigneur de Caillac la mesme espée qu'elle portoit à la guerre : dont il rendit graces tres-dignes à Sa Majesté, l'asseurant qu'il chercheroit les occasions pour faire sentir aux ennemis le tranchant de ceste belle espée, qui luy serviroit tousjours d'aiguillon et de bonne fortune à bien et fidellement servir si bon et si genereux prince.

Le Roy, pour rendre le mareschal plus glorieux et plus content, luy manda que l'Empereur estant à table, circondé (2) des ducs de Savoye, d'Alve, prince d'O-

(1) Dégât. — (2) Entouré.

range et autres, aucuns d'entr'eux parlans de la guerre avoient dict que la Majesté imperiale surmontoit la françoise de fanterie et de cavalerie; sur quoy l'Empereur mesme auroit respondu : « A la verité, je surmonte la France de beaucoup pour le regard de la fanterie, ayant à mon commandement l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas ; mais je le suis d'elle en cavalerie, ayant en sa despence cinquante mil gentilshommes tres belliqueux et affectionnez à leur prince, qu'ils reverent comme une deité. Si j'avois cela à mon commandement et le sieur de Brissac pour seconder mes armes et mes desseins, je me ferois monarque du monde. » « Si donc mes ennemis l'ont en telle estime, que doi-je donc faire, dict le Roy, mesmes estant ma creature bien aimée comme il est? »

Le vingtiesme may, ayant sceu que le sieur Figuerol avoit faict un pont sur le Pau pres de Valence, où la plus part des ministres de l'Empereur estoient avec luy, assistez de dix enseignes espagnoles, vingt d'Allemans, douze d'Italiens et de douze cornettes de cavalerie, le mareschal, qui estoit encores vers Santia, print resolution de les aller combattre. A ces fins, il manda à Salveson de faire tous ses efforts à diligemment dresser un pont de barques sur le Pau contre Casal, pour pouvoir passer vers luy avec une armée volante seulement, et que la cavallerie qui estoit à Casal et les gens de pied, moitié corcelets, moitié harquebuziers, se tinsent prests pour marcher avec luy ; qu'il tint hors la ville quelque pain et vin, pour en passant raffraischir les soldats qu'il ne vouloit laisser reposer, ains marcher droict à Valence. Salveson, ores que des plus diligens, ne sceust toutesfois tant faire que le pont fust

entierement faict; il n'y en avoit que les deux parts, et pour le reste un grand bac fort bien accommodé qui passoit deux cens hommes à la fois: de maniere qu'au lieu de surprendre l'ennemy, il eut loisir d'avoir les nouvelles de l'arrivée de nos forces pour se tenir sur ses gardes; car il fallut, bon gré malgré, coucher aux faux-bourgs de Casal.

Le lendemain, trois heures devant le jour, on battit aux-champs, l'armée composée de trois mil François, quatre mil Suisses, deux mil lansquenets, six compagnies de gendarmes et trois de cavallerie, tous bien deliberez, et marchans au grand pas pour saluer les ennemis, qui avoient desja faict repasser le Pau à leurs trouppes, qui estoient toutes logées et en bataille à la faveur des murailles de la ville. Quoy recogneu par le mareschal, il logea aussi ses batailles sur un haut et à leur veuë, et soudain depescha trois cens harquebuziers et deux cens chevaux pour les aller recognoistre, et charger aussi par divers endroits tous ceux qui feroient contenance de vouloir combattre; et que, selon ce qu'il verroit le jeu, il partiroit avec le reste de l'armée. Les ennemis jecterent aussi de leur costé, à la faveur des hayes et des fossez frequents en ce pays-là, une trouppe d'harquebuziers qui furent agacez et pincez de tous costez par les nostres pour leur faire quitter le fort; mais il n'y eut ordre. Ils avoient aussi faict sortir à couvert au long du vallon environ cent chevaux, en intention de venir serrer le pas aux nostres s'ils se fussent trop advancez; mais la grande poussiere qui se leva, eux se hastans à leur mal-heure, donna à cognoistre qu'il y avoit trouppe qui marchoit; pour à quoy s'opposer furent soudain jettez dehors cin-

quante hommes d'armes et environ autres six vingts chevaux legers, lesquels s'advancerent si à propos, que ils s'entrerencontrerent; la meslée fut aspre, l'ennemy y perdit quarante ou cinquante chevaux, sans les blessez : des nostres, il n'y eut que deux chevaux legers de morts et trois blessez. Le mareschal, voyant que l'ennemy ne vouloit quitter la faveur des murailles, fit soudain tirer trois vollées de coulevrine, qu'il avoit faict cacher de propos deliberé pour le combat general qu'il pensoit rendre. Elles firent jour dans les bataillons ennemis; et au mesme instant que ce jeu se demesloit le mareschal vit une fort grande poussiere le long du Pau, à quatre mil pas au-delà de la ville.

Là dessus il commanda à Dampville, Pavan et Terrides, de s'advancer avec leurs trouppes, et, si c'estoit cavallerie ou fanterie qui vint au secours des ennemis, que sans marchander ils donnassent dedans. La fortune leur fut si favorable, qu'à cent pas au-delà de la ville ils rencontrerent la compagnie de cent hommes d'armes de M. de Savoye et de Prospere Colonne, qui venoit au secours, sans toutes fois tenir ordre : ils furent chargez et emportez par ledict sieur de Dampville, qui fit grand devoir et de capitaine et de soldat tout ensemble; et ne s'en fust sauvé pas un sans la proximité de la ville, dans laquelle ils se jecterent (1). Il en demeura une trentaine sur la place, et autant de prisonniers.

Le mareschal, voyant que l'ennemy ne vouloit quitter son fort, sonna la retraicte, marchant tousjours en bataille, et vint loger au bourg Sainct Martin, où il

(1) De Thou prétend que les ennemis évitèrent la rencontre de Damville, et qu'ils se jetérent dans Valenza.

demeura une douzaine de jours, pourvoyant de plus en plus aux affaires de Casal, où il jecta force bleds et vins. Cependant, ayant consideré que le chasteau de Sainct Salvador, situé entre Alexandrie, Casal et Valence, incommodoit fort les vivres, il l'alla assaillir. Ils endurèrent quatre cens coups de canon, et puis se rendirent à discretion : il fut tout desmantelé.

En ce temps il receut lettres du conte de Lamirande par lesquelles il luy donnoit nouvelles de l'arrivée du duc d'Alve en Italie avec mil reistres qui devoient estre suivis de deux regimens, chacun de quatre mil lansquenets, pour le passage desquels il avoit demandé congé aux Venitiens; qu'en faisant le calcul au vray de toutes les forces que le duc d'Alve pourroit assembler, il trouvoit qu'il luy seroit aisé de tirer en campagne de vingt-cinq à trente mil hommes, et cinq mil chevaux, et l'equippage de quarante canons; qu'il apporteroit provisions d'argent et d'assignations pour soldoyer l'armée durant six moys. Le mareschal en donna advis au Roy, suppliant Sa Majesté ne perdre plus temps à luy envoyer le renfort promis et argent pour secourir l'armée, la misere de laquelle le tenoit en une merveilleuse crainte, ne sçachant de quel bois faire flesche, ayant engagé et la parole et les biens à gros interests, et foulé autant la campagne que les villes clauses : que, ne se voulant Sa Majesté incommoder pour trouver cent mil escuz en une si urgente occasion qu'estoit celle d'alors, il prevoyoit qu'on pourroit perdre telles places et pays qui cousteroient trois millions d'or à reconquerir : qu'il y avoit en Piedmont quelques forteresses si bonnes, qu'elles pourroient attendre une pareille armé que ceste-cy, et beaucoup

d'autres aussi qui ne le pourroient pas faire, et ausquelles il seroit necessaire de diligemment travailler, ce qui ne se pouvoit plus entreprendre sans moyen : que, là où il adviendroit que l'ennemy se vint percher à Carignan ou à Mont-callier, qui n'estoient pas lors des meilleures, il affameroit le Piedmont, qu'il faudroit ou quitter ou aller prendre des vivres à Lyon, avec fraiz et peines qui ne pourroient longuement durer : finalement, qu'ayant et faict et dict et remonstré tout ce qu'il pouvoit, il ne luy restoit plus qu'à courageusement s'ensevelir dens les ruines de l'Estat, ausquelles il ne vouloit survivre; si toutes fois Sa Majesté croyoit qu'un autre peust mieux faire que luy, il luy quitteroit volontiers la place plustost que d'estre, non pas instrument, mais tesmoin seulemement de tant et tant de ruines qui couroient lors sur ces belles provinces, ayant de longue-main aprins que rien ne pouvoit estre bien ordonné ni heureusement executé en la guerre, si les conseils, les forces et les moyens ne concouroient à mutuelle vertu et concordance.

Encores que le mareschal fust reduit à ces alteres (1), si est-ce toutes fois que, sur l'esperance qu'il avoit que l'abouchement des cardinal de Lorraine et connestable, qui se faisoit à Ardres avec les Anglois, porteroit quelque fruict, il avoit tellement disposé les affaires, que toute la campagne de Piedmont, Vercellois, Canavois, Astizane et les Langues aussi, fussent la plus grande part demeurées à Sa Majesté, s'il eust esté dit qui tient tienne, comme tousjours il avoit esté pratiqué en Italie.

Ne rapportant du Roy que paroles et promesses,

(1) *Alteres* : inquiétudes.

qui tiroient une trop longue et dangereuse queuë, il luy manda que si Sa Majesté n'y donnoit ordre, il faudroit que luy, comme plus foible, quittast la place au plus fort, et peut-estre la fortune aussi : que s'il plaisoit à Sa Majesté considerer l'authorité et le credit du duc d'Alve, et la vertu militaire qui estoit en luy, il estoit à croire qu'il n'avoit pas prins à sa charge tout le faix de l'Italie, sans avoir en main dequoy faire une longue et puissante guerre, et faire aussi une lourde bresche et dans l'Estat et dans la mesme reputation que Sa Majesté avoit si glorieusement acquise; que si l'on pouvoit rembarrer ses premiers efforts, il iroit purger ses coleres et vomir ses piaffes et bravades à Naples, où toutes sortes de delices l'appelloient, et que Sa Majesté pourroit apres, par un bon mesnage, remplacer ce que la necessité auroit extorqué de ses finances.

Que c'estoit chose beaucoup plus loüable de se preparer pour conserver et acquerir avec quelque hazard beaucoup de choses, que, par la crainte d'iceluy, mal mesnager tant de belles actions que la fortune presentoit comme à souhait; et que par le contraire les infortunez commencemens des affaires perdoient la reputation, le courage et bien souvent l'Estat aussi; que pour eviter tous ces inconvenients il ny avoit rien tel que d'embrasser, avec jugement et courage intrepide, les glorieux effects qui apportoient la gloire et le profit avec la conservation de l'Estat.

En ces entrefaictes, Carle de Birague, qui commandoit aux forts dressez és environs de Vulpian (1), manda au mareschal que ceux dudict Vulpian n'a-

(1) Plusieurs historiens ont répété, d'après de Thou, que Brissac avoit fait le siége en forme de Volpiano. Il n'y eut pas de siége ré-

voient pas de vivres pour plus d'un mois et demy à tout rompre, et qu'en ceste mesme nuict ils avoient jetté dehors trois Espagnols bien montez, pour aller solliciter le duc d'Alve de les venir secourir, desquels il en avoit attrapé deux, mais l'autre s'estoit sauvé.

Le mareschal fut aussi adverty, du costé de Milan, que les ennemis commenceroient leur premier effort par ce secours de Vulpian, et qu'à ces fins ils faisoient faire des ponts à bateaux pour jetter sur la Doyre, et grandes provisons de bleds et farines, tant pour nourrir l'armée que pour jetter dansledict Vulpian; et que, cela executé, ils attaqueroient, à l'instance des Milannois, Santia ou Casal. Il le fit ainsi entendre au Roy, luy remonstrant que, si en toute extreme diligence il luy envoyoit douze cens chevaux et quatre mil hommes de pied seulement, avec quelque argent pour rafraischir le courage de l'armée, il leur donneroit la bataille au passage de l'eau, afin d'emporter d'un mesme coup et l'armée et Vulpian aussi, et que si le duc d'Alve faisoit cest advictuaillement auparavant que le renfort arrivast, toujours serviroit-il pour faire le mesme effet pour la place qu'ils auroient entreprinse : suppliant Sa Majesté avoir souvenance que ceux qui se fondent ou arrestent par trop sur les precedentes prosperitez, telles qu'avoient esté les siennes, trouvoient en fin qu'elles ne sont jamais si accomplies que la fortune n'y cache tousjours quelque glu pour les surprendre; que les grands capitaines, qui recognoissoient ces graces de Dieu, estoient tousjours bandez sur la solidité et des forces et des moyens, pour ne demeurer

gulier, la ville fut seulement bloquée par les forts que Brissac avoit fait élever.

enveloppez dans le des-honneur et dans la ruine qui accablent tousjours ceux qui ne sçavent advantageusement faire leur profit des fautes des ennemis.

Le mareschal, ayant en fin bien ruminé sur ceste extreme necessité et consequence des affaires, il estima qu'elles ne pouvoient estre si intelligiblement representées par escrit que de vive voix, qui a les repliques en main, ce que n'a pas une lettre muette; c'est pourquoy il depescha Plancy vers le Roy, pour avoir desormais entiere resolution sur les effects qui estoient necessaires à si urgente necessité. Et, pour-autant que messieurs les cardinal de Lorraine et connestable, qui s'estoient abouchez avec les Anglois pour traicter de paix ou trefve, recogneurent que c'estoit une fausse amorce donnée pour retarder les provisions du Piedmont, tandis que le duc d'Alve s'avançoit, le Roy manda, au mesme instant que Plancy partoit, qu'il se falloit resoudre à la guerre, et qu'à ces fins il faisoit divers partis avec le sieur Albice d'Albeyne et autres banquiers de Lyon, pour luy envoyer six vingts *mil* escus pour payer l'armée de ce qui luy estoit deu, et pourvoir diligemment à tout ce que il recognoistroit convenable : quant au congé qui luy avoit esté accordé pour venir saluër Sa Majesté, le fondement en avoit esté prins sur l'esperance de paix; mais puis qu'il falloit retourner aux armes, Sa Majesté le prioit remettre la partie à une autre fois, ayant recogneu que sa seule presence luy estoit autant necessaire en Piedmont que la propre armée qu'il y entretenoit, mesme ayant recogneu, par lettres interceptées sur la frontiere de la Lorraine, que les Imperiaux faisoient un grand fondement sur son esloignement du pays, et que il se devoit

contenter qu'il n'y avoit en France prince ny gentilhomme que Sa Majesté desirast plus voir et embrasser que luy, qui meritoit, par la grandeur de ses services, de fort notables recompenses, comme le secretaire Derdoy [1], porteur de ces lettres, avoit charge de luy dire cecy. Et pour autant que par iceluy Derdoy M. le connestable luy escrivit deux mots de sa main pour le persuader à ne bouger du Piedmont, j'ay voulu icy inserer la response que luy fist le mareschal, me semblant qu'elle servira d'instruction à ceux qui liront ces Memoires.

Il y a des gens qui demeurent tous estourdis et confus lors qu'ils voyent que les Estats des princes se broüillent ou s'alterent tant soit peu, soit au dedans ou au dehors, par faute de remarquer, comme le mareschal avoit faict de longue main, qu'il n'y a parentage, alliance, amitié ny societé, qui puisse apporter reigle ny temperance aux ambitions ny aux desirs esgarez des princes; ains presque tous, tant qu'ils sont, ne font que s'entre-espier les uns les autres, par colorez pretextes, qui ne leur manquent jamais. S'il y a aujourd'huy nation qui soit docte en ceste science diabolique, c'est l'Espagnol. Je croy bien que si les uns et les autres tournoient les yeux plustost vers Dieu que vers le monde, qu'ils se contiendroient dans les bornes de l'honneur et de la conscience que sa divine Majesté nous a prescriptes, mais principalement s'ils sçavoient aussi plustost embrasser les utiles conseils que les passionnez et desguisez de leurs ministres, qui vont, comme on dict tousjours, à *placebo*. C'est de là que sortent la

[1] Derdois, ou Dardois, étoit secrétaire du connétable, et avoit beaucoup d'empire sur son esprit.

plus part des divisions et des alterations; et de faict, voilà l'Empereur, qui a presque le pied dans la fosse, lequel, pour amuser le Roy sur la retraicte qu'il vouloit faire en Espagne, et sur les grandes provisions qu'il bastissoit en Italie à la ruine de la France, faict par un faux semblant sonder le Roy par le conte de Pallany (1), tant sur la delivrance des prisonniers prins de part et d'autre, comme pour parvenir à une paix, si Sa Majesté y veut entendre; et toutes-fois au mesme temps, pour mieux parvenir à ses desseins, il faict entrer en jeu le milord Puget (2), lequel, au nom de la royne d'Angleterre, exhorte Sa Majesté à la paix, et que si elle a pour agreable que la maistresse de luy soit arbitre des differens d'entre l'Empereur et le fils de luy, mary d'elle, qu'elle les aura bien tost appointez. C'est le renard qui presche les poules: et encores que Sa Majesté eust ceste croyance, si est-ce que, pour mettre tousjours le droict de son costé, elle se laissa emporter par les persuasions mesmes du legat Polo (qui marchoit de bonne foy) à ordonner des deputez pour traicter et conferer avec ceux de l'Empereur et du roy d'Angleterre son fils. Mais à la parfin elle et ses ministres descouvrirent que c'estoit une vraye pippée dressée pour endormir Sa Majesté sur les provisions qui estoient necessaires à la conservation de ce qu'elle tenoit delà des Monts, et ausquelles, contre l'opinion du mareschal, elle s'estoit monstrée plus lasche que de coustume.

« Et de faict, ayant tard recognu, monsieur, j'ai de

(1) Du Villars est le seul historien qui parle de cette négociation particulière; tous les autres auteurs contemporains ne font mention que des démarches du cardinal Pole. — (2) Paget.

longue main aprins à ne m'estonner des grandes provisions d'armes, d'argent, de vivres et d'artillerie que les Imperiaux assemblent, et encor moins de leurs menaces et bravades ; mais à la verité tous ces seigneurs et serviteurs du Roy, et moy mesmes aussi, demeurons non pas seulement estonnez, mais tous confus, de voir les dilayemens qui sont de tous costez apportez au renfort qu'on avoit promis il y a plusieurs mois, et que neantmoins cependant on desire desja de nous les mesmes effects qu'il peut engendrer. Si nous l'eussions eu à temps, nous eussions bien rabaissé le caquet à nos voisins, lesquels volent si haut, qu'ils ne comptent le secours de Vulpian que pour passetemps ou pour l'entremets de leurs victoires, et que c'est à ce coup que les François ne trouveront pas assez de terre pour fuïr devant eux. Tout est en la main de Dieu ; mais si sa divine majesté favorisoit, comme elle a accoustumé de faire, les armes si justes que sont les nostres, nous espererions leur faire recognoistre qu'ils ont trop tost marchandé la peau des lyons, qui ne sont pas si aisez à prendre qu'ils estiment, au moins sans sentir la force de leurs griffes. Si vous desirez, monsieur, de voir les effects de vos esperances, nous encor davantage de nostre part, pour faire recognoistre au Roy, à vous et à eux, que nos armes et nos courages ne sont pas moins resolus ny genereux que furent ceux qui les estrillerent si bien à la bataille de Cerizollés sous la conduite de feu M. d'Anguyen. Ne vous donnez, s'il vous plaist, monsieur, autre soin que de dilligemment pourvoir à ce renfort, et puis nous laissez faire du reste, vous souvenant que le premier coup vaut tousjours deux, et qu'aux choses qui tirent apres elles les dangereuses con-

sequences que faict ceste-cy, qu'il ne suffit pas d'y mettre bon ordre, mais qu'il faut veiller de si pres et avec une constance si resolue, que les mesmes choses pour lesquelles l'ordre a esté deliberé puissent prendre une glorieuse fin. Si vous, qui meritoirement tenez le timon de l'Estat, n'en procurez le salut, vos ennemis en pourroient rejetter, ores que à tort, la coulpe sur vous, qui sçaurez plustost resister que corriger leurs passions. Parmy tous ces seigneurs qui sont icy, vostre fils Dampville ausquels ne cede en courage, a bonne envie de leur faire cognoistre qu'il est fils de celuy qui les rembarra si bien en Provence, et que s'il n'estoit simplement question que de la vie de nous tous, la partie seroit plustost jouée que peut estre vous ne pensez, estans resolus, comme nous sommes, de faire par honneur et non par desespoir ce qui est honneste et raisonnable, quelque danger qu'il y ait. »

Ceste honneste remonstrance eut tant de puissance, que deslors les choses commencerent à se preparer beaucoup plus soigneusement qu'auparavant on ne faisoit pas, et mesme pour le regard du renfort. Sur le fondement que le Roy faisoit que Vulpian pourroit estre emporté à vive force auparavant que le duc d'Alve peust estre en train de tenir la campagne, je fus soudain renvoyé en Piedmont avec force belles promesses et commandement fort expres que les monstres des Suisses et des autres nations fussent soudain faictes, et en toute rigueur, d'autant que Sa Majesté estoit bien advertie que les uns ny les autres n'avoient pas la moitié du nombre d'hommes qu'ils devoient avoir, et que par ce moyen il se trouveroit tant de deniers revenans bons, qu'il y auroit dequoy en payer l'armée un mois entier;

et là où quelques-uns n'y voudroient consentir, il eust à les casser, et fussent les Suisses mesmes, au colonnel desquels le Roy ne vouloit permettre de pourvoir aux capitaineries de son regiment quand elles vacqueroient, comme avoit entendu avoir n'agueres esté pratiqué; ains elle vouloit qu'en son nom et par son authorité luy les choisist et les y deputast luy mesme. Dans la lettre du Roy, qui me fut baillée close de peur de replique, il y avoit ces mots : « Il semble, mon cousin, que vous preniez plus de plaisir à contenter et supporter les colonnels et capitaines en leurs fautes, qu'à m'obeïr en ce que je vous commande pour leur regard : vous sçavez aussi bien que moy que les connivences gastent tousjours les armées, tout ainsi que faict la trop grande apprehension des forces de l'ennemy l'ordre et la felicité, qui autrement pourroient estre utillement mesnagées par un si grand capitaine que vous estes. » Voila l'amer et le doux logez ensemble ; je laisse à penser en quelle transe c'estoit mettre le serviteur, et sur occasions si dangereuses et si pressantes qu'estoient celles d'alors ; mais pour tout cela la prudence du mareschal ne fleschit, ny son courage ne se ravalla jamais, ayant la candeur de ses actions pour juges indubitables de sa vie. C'est affaire à gens faillis de cœur de se laisser abatre par la crainte ou par des reprehensions mal fondées, mesmes lors qu'il faut repousser la violence des efforts de la fortune et de l'envie par courage et par affection.

Il avoit aussi tant d'asseurance en la bonté et integrité du Roy, que, bien que Sa Majesté luy eust ainsi baillé ceste attaque en passant, il ne croyoit pour cela qu'elle eust rien diminué de la bonne affection qu'elle luy portoit.

C'est pourquoy, en remerciant le Roy des asseurances que je luy avois portées du secours d'hommes et d'argent, il le supplioit de croire que, s'il avoit esté aussi devotieux et diligent à servir Dieu qu'il faict Sa Majesté, il penseroit parvenir au plus haut siege des anges; qu'il vouloit croire que Sa Majesté, l'honnorant de la charge qu'il tenoit, avoit estimé qu'il sçauroit utilement mesnager et les deniers et la diversité des affaires de Sa Majesté, parmy les differentes humeurs des nations qui la servoient sous son commandement, mesurant le tout à la seule gloire et utilité de son prince; que toutes ses precedentes actions en avoient donné si fidelle et si honnorable tesmoignage, que Sa Majesté ne devoit escouter ceux qui luy prestoient de si lourdes charitez, et qui, peut-estre, s'ils estoient en sa place, ne s'en sçauroient si dignement acquiter qu'il avoit faict: qu'il ne se lairroit jamais surprendre aux inconveniens, et qu'à ces fins toutes choses qui peut-estre n'adviendroient jamais luy estoient prochaines et familieres; que si ces soupçons et accusations continuoient encores, il se trouveroit plus empesché à s'en deffendre, que des propres efforts des ennemis; que messieurs du conseil, lesquels sur le tapis démesloient les affaires et le faict des monstres, et mesuroient toutes choses au pied de la mesnagerie seulement, et non selon les necessitez et les consequences de l'Estat, ne luy sçauroient persuader qu'il fust ny juste ny raisonnable, en pareille saison que celle qui couroit lors, de gorger les Suisses seuls du peu d'argent qu'il y avoit, et cependant attacher tous les autres au ratelier, sans leur donner le moindre secours du monde; enfin, qu'ayant l'ennemy sur les bras comme il avoit, il jugeoit plus

raisonnable de faire quelque bresche aux finances de Sa Majesté que pour dix mille livres hazarder l'Estat, l'honneur et la reputation; que la confiance qu'il avoit en Dieu et en sa propre conscience rendroit vaines les envies et les medisances : et, à fin que Sa Majesté recogneust mieux qu'elle ne faisoit pas le juste fondement de ses continuelles instances, il luy envoyoit un memoire venu de bon lieu, sur l'estat des forces ennemies, pour prevenir lesquelles il falloit de l'argent et des armes, et non pas des accusations et des mesnageries indignes d'un si magnanime roy, en une si dangereuse saison ; et que, si Sa Majesté estimoit, comme il lui avoit autresfois mandé, qu'un autre la peust mieux servir que luy, il remettroit la charge dont elle l'avoit honnoré au premier commandement qu'elle luy en feroit, pour ne plus servir de butte aux envieux et aux medisans.

Il faut maintenant, et avant que passer plus outre, que je represente, le plus sommairement que je pourray, certaines propositions avancées par l'evesque d'Aouste pour la reconciliation de M. de Savoye avec le Roy (1). Ce prelat, versé aux affaires, ayant sceu que ce prince estoit mal traicté de l'Empereur, et qu'il desiroit tourner ses veux vers la France, et qu'à ces fins il pressoit lors l'Empereur de luy donner congé de venir faire un tour en Piedmont, fit prier le mareschal, qui estoit lors à Yvrée, de luy donner sauf conduict pour seurement passer jusqu'à Verceil. Luy, qui ignoroit les intentions de ce prelat, l'en refusa tout à plat,

(1) Les autres historiens ne parlent pas de cette négociation. Ils n'ont probablement pas cru devoir s'y arrêter parce qu'elle n'a eu aucun résultat.

craignant qu'elles ne tendissent à brasser quelque chose au prejudice du service de Sa Majesté. De là le mareschal estant allé à Santia, l'evesque luy fit faire nouvelle instance pour avoir ce passeport, l'asseurant qu'il ne le demandoit à autre intention que pour en rendre quelque agreable service à Sa Majesté. En la consideration de ceste seconde priere, il le luy conceda pour six sepmaines, lesquelles s'escoulerent sans aucun fruict: surquoy l'evesque fit remonstrer au mareschal qu'il ne s'estoit encores voulu advancer, pour autant que les affaires dont il avoit à traicter avec luy n'avoient peu estre bien digerez parmy un si court terme qu'estoit celuy qu'il luy avoit donné, le suppliant luy en donner encore autant, et qu'il feroit en sorte qu'il ne s'en repentiroit jamais.

Le mareschal s'y accorda, donnant charge à aucuns de veiller de pres les actions de ce prelat, lequel vint à Yvrée pour de là plus commodement passer à Verceil. Il confera en termes generaux avec Montbasin, gouverneur d'Yvrée : arrivant à Verceil, il trouva que M. de Savoye estoit desja arrivé, avec lequel ayant longuement conferé, il s'en retourna en son evesché par autre chemin que celuy qu'il avoit tenu; ce qui fit croire au mareschal qu'il s'estoit mocqué de luy. Et de là à peu de jours l'evesque fit entendre à Montbasin qu'il desiroit parler à luy, et plus ouvertement qu'il n'avoit fait l'autre fois; qu'il estoit d'avis que pour y proceder en seurté, qu'il colorast, comme il feroit de son costé, ceste conference du traicté de la neutralité de la Val-d'Aouste, qui s'en alloit expirer, et qu'ils se pourroient entrevoir sur l'entrée des limites, au jour qui seroit conceu entre eux. Montbasin, l'ayant asseuré

d'ainsi le faire, vint trouver le mareschal pour prendre le commandement et l'instruction de luy sur ce qu'il auroit à dire et à faire.

Depuis, ces deux seigneurs estans arrivez au lieu aresté entr'eux, ils entrerent sur le faict de la neutralité ; et ayans de main en main longuement disputé par ensemble, ils se retirerent à part, et lors l'evesque dit à Montbasin : « Je ne fais aucun doute que la diversité et la longueur de mon voyage n'ayent donné quelque soupçon à M. le mareschal ; mais je vous feray maintenant toucher au doigt et à l'œil que je suis amateur de l'honneur et de ceste mesme verité, qui doit tousjours estre en la bouche des gens d'eglise : aprenez et retenez donc, s'il vous plaist, que durant que j'ay esté pres de mon prince à Verceil, où je l'ay laissé, qu'il m'a fort ouvertement et confidemment descouvert toutes ses intentions, et le calamiteux estat où estoient aujourd'huy reduicts ses affaires, et sur tout le juste mescontentement qu'il a en son ame que l'Empereur luy ait manqué de parole sur la lieutenance generale d'Italie qu'il luy avoit pieça promise, et qu'il a maintenant donnée au duc d'Alve, qu'il ne tient pour amy ; que c'estoit un affront si crüel, qu'il ne s'en pouvoit donner paix, et qu'en haine d'iceluy il avoit demandé congé à l'Empereur de venir faire un tour en Piedmont pour recognoistre son bien, et redresser les ruines que feu son pere et luy avoient courues pour son service ; et combien que le duc d'Alve fust arrivé depuis luy en Italie, qu'ils ne s'estoient encore entreveus, et que l'autre l'ayant envoyé visiter par domp Raymond de Cordoüe, il l'avoit fort prié d'aller en l'armée de l'Empereur, où il seroit fort honnoré et

respecté, il l'en avoit tres-bien refusé ne voulant assister de son credit, de sa faveur et de ses armes, un prince moindre que luy, et d'autant moins que la gloire et la prosperité des affaires en seroit rapportée, non à luy, mais au duc d'Alve, qui avoit depuis faict entendre à l'Empereur ce sien refus par courrier exprés : surquoy la Majesté imperiale luy auroit par quatre divers courriers mandé qu'il eust à la soudainement venir trouver, pour estre par luy employé de delà, en charge plus grande que n'estoit celle d'Italie; et qu'ayant faict plusieurs considerations là dessus, et qu'il avoit l'armée du duc d'Alve aux portes de Verceil, force luy auroit esté d'obeïr, pour n'hazarder les places et païs qui luy restoient encor entre les mains.

Dict aussi que le duc, auparavant que s'en retourner vers l'Empereur, luy avoit encores de bout à autre recapitulé tous les indignes traictemens qu'il avoit receuz de Sa Majesté imperialle, et laquelle ne pourroit jamais faire chose quelconque à son advantage qui peut effacer l'affront qu'il avoit receu; qu'il se garderoit bien de faire doresnavant aucun fondement sur l'amitié ny sur les promesses dont elle l'avoit si longuement et si infructueusement entretenu; que par le contraire toute son esperance estoit tournée vers le Roy; et de faict que s'il plaisoit à Sa Majesté l'honorer du mariage de madame sa sœur, qu'il le recevroit à singuliere grace et faveur, par l'asseurance qu'il avoit que les conditions seroyent convenables à la debonnaireté d'un si grand prince, et à l'affection de luy, qui avoit cest honneur d'estre conjoinct par parentage à Sa Majesté, à laquelle par ce moyen il rendroit tous-

jours tres-humble service; qu'elle ne devoit aucunement craindre qu'il fust pour demander conseil de ce mariage à l'Empereur ny à autre, comme, à son regret, il avoit cy devant faict; et que là où Dieu luy feroit ceste grace que le Roy eust son alliance et son service pour aggreables, qu'il n'avoit faute de moyens pour quitter l'Empereur et seurement se retirer vers Sa Majesté : sur toutes lesquelles choses ce prince luy avoit donné charge fort expresse de prier le mareschal de se rendre mediateur envers le Roy, à ce que les choses peussent prendre une honorable fin, au contentement de Sa Majesté, à l'avancement de luy, et à la gloire du mareschal, auquel à ces fins il estoit necessaire faire recognoistre que le duc estoit pressé de trois divers mariages, à sçavoir de la fille que le roine Eleonor avoit euë du roy de Portugal, de celle d'Angleterre, et de celle du roy d'Espagne, à nul desquels toutesfois il n'entendroit jamais qu'il n'eust precedemment sceu la volonté du Roy.

A ce discours Montbazin respondit à l'evesque que le mareschal avoit tousjours fait profession d'aimer, servir et honorer les princes genereux, tel qu'estoit M. de Savoye; qu'il n'auroit rien de plus pressé que de faire à l'endroit du Roy tous les plus honorables offices qu'il pourroit à l'avancement de son maistre; qu'il avoit souvenance que toutes les fois qu'il avoit traicté de ces mesmes affaires, qu'on luy avoit tousjours respondu qu'il n'y avoit fonds ny rive sur les propositions qui estoient faictes de sa part, puis que ses places ny luy mesme aussi n'estoient plus en sa propre puissance et dispostion; que le feu roy François l'avoit autres fois depesché vers l'Empereur pour aucuns

affaires, mais principalement pour parvenir à ceste ouverture de reconciliation et de parentage, et qu'en fin, par les ruses et defaictes de l'Empereur, tout estoit allé en fumée, comme il craignoit qu'elles feussent aujourd'huy, pour autant que les affaires avoient changé et de face et d'intentions, au moins si on n'entroit en nouvelles offres et partis.

L'evesque repliqua que le feu duc Charles son maistre (et qui vivoit lors que le mareschal fit ce voyage) estoit prince si incertain et irresolu en ses affaires, que l'Empereur (par fardées propositions contraires à celles du Roy) l'avoit tousjours tourné comme il avoit voulu; que l'Empereur, plein d'artifices, estoit coustumier de tourner toutes sortes d'affaires à son utilité particuliere, sans s'amuser à conscience, amitié, ny honneur, comme il sceut bien faire lors, et que son maistre avoit pieça tant esté batu de cela, qu'il ne s'y amuseroit plus.

Montbazin, poursuivant sa poincte, luy demanda lors dequoy le Roy se pourroit prevaloir d'un prince qui n'avoit plus rien en sa puissance, et duquel mesmes Sa Majesté possedoit, par la propre coulpe de l'Empereur, une partie de ses Estats, et lesquels, pour la consequence de la France, il ne restitueroit jamais.

Ce prelat, qui n'estoit manque d'argumens, respondit à Montbazin qu'en tout ce qu'il luy avoit mis en avant c'estoit se vouloir tromper à escient, car son maistre avoit encores en ses mains tant de bonnes places, qu'il donneroit tousjours un grand contrepoix au party qu'il embrasseroit; et de faict que Nice, Verceil, Sainct-Germain, Foussan, Cony et tout le duché de la Val-d'Aouste, estoient encores en sa disposition;

qu'il tenoit que le Roy estoit si clement et genereux, qu'il ne rejetteroit jamais les supplications d'un prince affligé, son parent et tant son serviteur; qu'il ne trouveroit jamais mauvais que Sa Majesté, selon la necessité des affaires, mit garnison en aucunes de ses places, pourveu que la jurisdiction et le revenu luy en demeurassent : qu'on ne pouvoit ignorer que Nice ne fust toute en sa disposition; quant à Verceil, que le duc se logeroit dans le chasteau, et que par ce moyen il introduiroit les forces du Roy dedans la ville, pour apres par commune concordance forcer la citadelle, qui n'estoit pas à demy achevée; que La Trinité, qui commandoit dans Foussan, estoit son vassal, qui luy remettroit la place; que Cony et le duché d'Aouste ne dependoient que de sa volonté, que pour le regard du conté d'Ast on n'en pourroit pas venir à bout si aisément que des autres; toutesfois qu'il avoit dans la ville le seigneur Robert Roüer, qui la manioit à son plaisir, et qui y pourroit remuer tel mesnage (soubs l'assistance des forces de Sa Majesté), qu'elle seroit aisément recouverte.

La finale resolution d'entre l'evesque et Montbazin fut que le tout seroit communiqué au mareschal, et qu'il seroit supplié d'apporter à un affaire de telle consequence tous les bons offices qu'il jugeroit estre convenables, et que Sa Majesté seroit particulierement suppliée de n'en conferer qu'avec M. le connestable, et que, selon la responce, l'evesque iroit luy-mesmes en Flandres la porter à son maistre.

Le mareschal, ayant diligemment examiné le faict et les grandes consequences qu'il tiroit apres luy, print resolution de me depescher vers le Roy pour luy faire

les ouvertures et remonstrances cy apres representées:

« Qu'il supplioit tres-humblement Sa Majesté vouloir remarquer et considerer combien seroient grands les avantages qu'elle recevroit de toutes parts de ceste reconciliation, et entr'autres celuy que la Val-d'Aouste luy donneroit, tant pour l'abregement et facilité du passage des Suisses, comme pour contenir en office les Valleziens qui estoient mal-aisez à manier.

« Que Verceil, membre ancien du duché de Milan, donneroit une commodité tres-asseurée pour transferer toute la guerre en Italie et jusqu'aux portes de Milan, n'y ayant rien entre-deux que Novarre, qui n'est aucunement fort.

« Que les deniers necessaires pour y maintenir la guerre se prendroient pour la pluspart dans le pays et dans le Piedmont aussi, et lequel seroit tres aise d'y contribuer, se voyant soulagé des charges dont l'Espagnol l'affligeoit, aussi de la plus part des garnisons françoises, et en fin de toutes les miseres de la guerre; toutes lesquelles garnisons se pourroient reduire à la troisiesme partie du total, et s'en servir à la campagne: d'ailleurs ce prince levant ainsi repentinement les armes contre l'Empereur, il adviendroit que ou le despit luy avanceroit ses jours, ou que la mesme necessité où il se trouveroit reduict le contraindroit à demander la paix, quittant le Milannois, pour ne mettre au mesme hazard les royaumes de Naples et de Sicille et Sardaigne.

« Que Sa Majesté pourroit dés maintenant convenir avec M. de Savoye que là où il adviendroit que par la force de ses armes elle conquit le duché de Milan, qu'elle le remettroit audict sieur duc par forme d'es-

change à tout ce qu'il tient tant decà que delà les Monts, Nice et l'Astizane comprinses, et avec promesses et obligations aussi, de la part de Sa Majesté, qu'elle luy contribueroit forces et assistance convenables pour avoir raison de Gennes et des pretentions qu'elle a sur le Montferrat, et qu'au profit de Sa Majesté demeureroit Savonne avec toute la coste de la mer qui s'estend de là jusqu'audict Nice.

« Que les choses succedans de cette sorte, Sa Majesté borneroit tellement tous ses Estats, que l'Angleterre, la Flandre et l'Allemagne n'auroient dés lors en avant rien de plus cher que de se maintenir et en la grace et en l'amitié du Roy.

« Qu'au parsus tous ces grands advantages, Sa Majesté remporteroit un los immortel de supreme clemence, douceur et debonnaireté, d'avoir receu en grace ce jeune prince, despouillé du sien par la coulpe d'autruy : ce sera aussi une action si saincte et si genereuse que Dieu la recevra en sacrifice de bonne odeur : l'Empereur, par le contraire, n'en rapportera que la honte et le regret d'avoir si indignement traicté celuy de la personne, des biens et desfortunes duquel toutesfois il s'est servy pour avancer ses trop ambitieux et mal mesurez desseins.

« Si on ameine en jeu que Madame, sœur du Roy, doit estre aujourd'huy fort desgoustée du mariage de ce prince, le voyant autant spolié par l'Empereur que par les François, qu'elle rentra en la mesme disposition où elle en a autres-fois esté, voyant ce prince remis en la bonne grace de Sa Majesté, et fortifié de ses armes pour avoir raison de ce que luy detient l'Empereur par

le seul droict de bien seance, duquel les princes se dispensent assez souvent.

« Sera aussi remonstré que les maladies qui ont affligé le mareschal puis quatre ou cinq mois en cà, ne sont procedées d'ailleurs que du regret qu'il a eu que ses supplications et ses remonstrances, tant et tant de fois repetées, ayent eu si peu de credit qu'on ait laissé inutilement perdre, et par trois fois, les occasions de conquerir Cairas et Valfenieres, et recentement Vulpian, que le duc d'Alve avoit avictuaillé sans contredict ; ce qu'il n'eust fait si de bonne heure on luy eust donné les forces tant de fois promises, et avec lesquelles, s'il les avoit encores aujourd'huy, ou qu'il reconduiroit le duc d'Alve jusques dans Milan, ou qu'il le forceroit de venir à un combat general : que la despence qu'on avoit pensé espargner pour deux ou trois mois de plus à moins, en cousteroit un jour plus de douze.

« Qu'on ne luy sçauroit jamais persuader que les deniers pour continuer une guerre avantageuse, puissent jamais deffaillir en un si grand royaume qu'est la France, au moins si les bonnes villes sont disposées à la conservation publique, declinans de laquelle il doit estre permis de les y contraindre à la conservation universelle du total, et pour lequel il faut aucunes fois avoir les aureilles sourdes et inexorables, entant que les biens se peuvent tousjours plus facillement remettre et redresser que ne sçauroit jamais faire l'Estat.

« Qu'à ce mesme propos le mareschal ne se pouvoit tenir de dire que la gloire et l'asseurance de l'Estat ne devoient jamais estre mesurées au pied de la des-

pence, laquelle est tousjours quadruplement recompensée par les conquestes que sçavent faire les princes justes et genereux, tels qu'estoit le Roy; et en fin qu'il trouvoit fort beau ce que dict l'Espagnol, que *mejòr ez perder que mas perder.*

« Qu'il sera doresnavant malaisé que Valence ny Casal puissent commodement vivre, ny qu'on y puisse aller qu'avec force, d'autant que la fortification de Pondesture a barré le chemin de la riviere et de la terre aussi; que la ruine ou soit conqueste de ceste place dependra de la fortune et de la disposition de Sa Majesté, et de luy la diligence et la fidelité du service.

« Que si M. le connestable entroit en quelque discours pour ce qui peut regarder le particulier du mareschal, que Boyvin responde n'avoir autre charge que de le ramentevoir en ses bonnes graces, et de le supplier vouloir tenir la main à ce que le Roy prenne une bonne et solide resolution sur tout ce qu'il leur aura communiqué de sa part; mais que parlant au cardinal de Chastillon, qu'il luy die fort ouvertement qu'il y avoit trente ans que le mareschal faisoit profession d'aimer et servir le connestable, et luy mesme aussi; mais que, nonobstant tout cela, il estoit encor à recueillir les premiers fruicts de l'amitié et des promesses qu'ils luy avoient si souvent faictes, et par luy esperées. »

Durant trois sepmaines je ne cessay, et de vive voix et par escrit, de solliciter la resolution sur le faict de M. de Savoye; mais, quoy que je sceusse dire ou faire, je n'en sceus rapporter autre chose, sinon que puisqu'il estoit retourné en Flandres, qu'il falloit, auparavant que s'advancer en rien, bien sonder et recognois-

tre quel seroit le traictement que luy feroit l'Empereur, quel goust ce prince y prendroit, et que selon cela on avanceroit ou reculeroit les affaires; ne voulant le Roy ni ses ministres considerer que la propre longueur des resolutions, et une si crue et si mal digerée responce qu'estoit ceste là, seroient celles mesmes qui le forceroient à se rabienner avec l'Empereur, au desadvantage de la France, comme il fit fort heureusement depuis, à nostre confusion et ruine..

Pour le regard des affaires de Piedmont, le Roy et le connestable m'asseurerent de si promptement renforcer le mareschal, qu'il n'auroit faute de champ ny de moyens pour glorieusement desployer ceste grande vertu et valeur qui le faisoient reluire par tout le monde : les paroles furent belles, mais nuls les effects.

Et à la verité, je croy que si on me mettoit au serment de purement representer tout ce que j'aprins et que je recognus en ce voyage, je dirois fort franchement que, de la part du Roy, Sa Majesté desiroit ceste reconciliation, et que par le contraire ceux qui avoient part au maniement des affaires n'y vouloient mordre par intentions toutes diverses car je n'ose dire, particularitez. Tant y a que si le parti eust esté bien mesnagé, la France fust de toutes parts devenuë si puissante et si formidable, que la plus part de l'Europe eust fleschi le genouil devant elle, et sans seulement oser gronder qu'à tastons.

Pour conclusion, je tiens que ce sont les jeux et les inconsiderations ordinaires du François, lequel (par je ne sçay quelle inconsideration qui luy est comme naturelle) ne sçait jamais avoir soin de ses amis et voisins, ny mesme le plus souvent estre utile à soy mesme,

laissant la plus part du temps inutilement escouler les belles occasions que Dieu luy envoye pour bastir et sa grandeur et sa seureté, et à quoy les envies et les ambitions servent de beaucoup; et toutesfois la France est remplie d'une infinité d'ames non moins genereuses que magnanimes, et lesquelles font peu de compte de leurs peines, de leurs labeurs et de leurs propres biens, quand tout cela cedde à l'utilité publique, comme sans doute eussent faict toutes ces propositions et assez d'autres que le mareschal avoit en main, le mespris desquelles donna le fil aux desavantages que la fin de ces Memoires vous representera. Et, pour le dire en un seul mot, il n'y a peste plus grande ny plus dommageable au monde ny à l'Estat, que les jalousies, les soupçons et les envies qui courent parmi les grands, mesmes lors que leurs racines sont enfoncées dans leurs cœurs, car lors il n'y a raison, remonstrances ny prieres (ores que justes et honorables) qui les en puissent desraciner tout à faict. Revenons maintenant au cours de nos Memoires et aux advertissements qui furent donnez au mareschal sur les occurrences d'alors.

Advertissement donné par le mareschal de Brissac au Roy.

« Le duc d'Alve apporte en argent, par lettres de change, huict cens mil escus, qu'il a recouverts par l'engagement d'Alexandrie, ou par la response de tout le corps de l'Estat de Milan. Il a fait faire trente basteaux portatifs.

« A faict faire nouvelle fonte de trente canons dans le chasteau de Milan, pour y laisser au lieu de ceux

qu'il en veut enlever, et des autres places aussi, jusques à la concurrence de quarante.

« Il a fait venir d'Allemagne, par le lac de Garde et de Jansa, mil cacques de poudres, et fait faire achapt d'autre mil qui doivent suivre mesme chemin.

« Les Genevois [1] en ont desja envoyé à Milan deux cens cacques, sans celles qui se font sur les lieux, et qui viennent de Naples et de Sicile.

« Il a commandé que tout le duché de Milan ait à faire amas de trois mil bœufs pour le charroy de l'artillerie, vivres et ponts à basteaux.

« Il faict poursuivre la nouvelle levée de neuf mil Italiens, et fait aussi haster une nouvelle levée de huict mil Allemans.

« Toutes ces preparatifs se font à descouvert avec un son de bravades et de menaces, tant pour intimider autruy que pour faire resonner la grandeur de l'Empereur, qui doit engloutir les François tous cruds, et que c'est à ce coup que toute l'Italie et le Piedmont seront repurgez de la graine gauloise. »

Le 11 juin, le mareschal fit entendre au Roy que les ennemis avançoient si fort le secours de Vulpian, qu'il n'y auroit ordre de l'empescher, si son plaisir n'estoit de faire marcher en toute diligence le secours qu'elle avoit promis; que si dés maintenant il en avoit la moitié tant seulement, qu'il leur donneroit la bataille au passage de la Doire Balte, et avec tel avantage, qu'il s'en promettoit la victoire sous la benediction de Dieu, et que tous les seigneurs qui estoient en l'armée ne s'en promettoient rien moins que luy, et sur tout Dampville, qui a une telle ardeur de courage à bien

[1] Génois.

faire, qu'il se trouveroit par tout s'il ne le tenoit un peu de court : que ce seroit enfin un grand desavantage et desreputation si Sa Majesté laissoit perdre le fruict de tant de labeurs et despences faictes pour reduire Vulpian à la necessité qu'il estoit, comme il avoit pieça souvent et souvent remonstré, craignant ce qu'il voyoit aujourd'huy; qu'il supplioit tres-humblement Sa Majesté croire que les continuelles instances et recharges qu'il faisoit pour avancer ce secours, ne tendoient point à donner l'alarme plus chaude qu'elle n'estoit, ains pour pouvoir par la prevention tellement ordonner et disposer les affaires, qu'on peust mieux mesnager la victoire à la gloire de Sa Majesté et à l'avancement de l'Estat, qui est souvent ruiné par les longues cunctations que la sordide avarice ou l'espargne engendre souvent.

Du 16, que les ennemis, pour gaigner temps et pour plus utillement mesnager leurs affaires au reculement des nostres, avoient desja faict dresser un pont à l'endroict de Valence pour avoir la commodité de traverser la riviere du Pau, et que luy aussi pour les tenir courts en faisoit un à Casal, et qu'à toutes heures il a l'esprit tendu à les incommoder et à leur donner quelque rude secousse, si Dieu le permet ainsi.

Pendant qu'on s'advançoit sur les invectives, et que le renfort ne s'advançoit que par pieces descousues, on perdit en Piedmont une tres-grande et tres-glorieuse occasion; c'est que le Pau creust tout à coup si estrangement, qu'il emporta le pont que Le Figuerol avoit faict faire devant Valence, au devant de laquelle, et au delà de l'eau, l'armée estoit retournée loger, sans moyen de pouvoir venir à la ville que par des

barquettes de pescheurs. Or, comme toutes choses sont alternativement suivies de bon-heur et de mal-heur aussi, le jour de devant le mareschal avoit departi dans les places tous les commissaires et canonniers pour y faire leur devoir advenant siege; d'ailleurs il s'estoit aussi privé des chevaux d'artillerie pour les envoyer rafraischir, avec lesquels en ceste occasion il eut prins de l'artillerie dans Santia et à Casal, pour diligemment marcher à Valence, la battre et la prendre, comme asseurement il eust faict, aux yeux de l'armée imperiale, et prins aussi dedans le chef avec cinq ou six autres grands seigneurs, qui n'avoient dans la ville pour toute force qu'environ cinq cens hommes de pied; aprenant par là que la necessité des provisions et des moyens desrobe souvent de grandes et advantageuses victoires, comme eust esté ceste-cy, qui eut rendu au tricentuple la liberalité des moyens tant de fois demandez, et le deffaut desquels tenoit le mareschal court et impuissant aux executions. Et à la verité, j'ay remarqué en plusieurs endroicts que le maniement des armes en pays de nouvelle conqueste, mesuré au pied de l'avarice ou espargne, n'apporta jamais que desordre et ruine. Les guerres de Naples et de Milan, demeslées par Charles VIII, Louis XII et François premier, n'en donnent que trop deplorable tesmoignage.

Sur la fin de juin le mareschal fut adverti que l'ennemi commençoit à tirer des garnisons les vieilles bandes pour y loger les nouvelles, sa resolution estant de nous assaillir par deux divers endroits, le premier par l'advictuaillement de Vulpian, et l'autre par le costé de Piedmont, où ils devoient envoyer six mil hommes de

pied et sept cens chevaux, sous la conduicte des sieurs de La Trinité et Ieronime Sac, pour se venir jecter dans Carignan, que nous avions n'agueres desmantelé à cause de la nouvelle fortification de Carmagnolle, proche d'une lieuë, afin de s'y fortifier et par ce moyen empescher qu'on ne peust tirer à la campagne aucunes des forces du Piedmont pour leur faire teste; à toutes lesquelles executions il estoit impossible s'opposer sans le secours tant et tant de fois demandé, et qui n'estoit encores arrivé. A la verité, ce fut un grand tort et un grand reculement aux affaires du Roy, car, s'il fust venu à temps, il s'en pouvoit ensuivre trois grands effects : l'un que le Roy eust de si bonne heure tiré le Pape hors de la crainte qu'il avoit de l'Espagnol, qu'elle n'eust eu que faire de contracter alliance avec luy; que les grands preparatifs et menaces du duc d'Alve fussent demeurez inutiles; l'autre que Valfenieres et Vulpian eussent esté emportez auparavant qu'ils eussent esté en termes de les pouvoir secourir; et peut estre eust on aussi emporté de mesme suitte Cairas, qui n'estoit gueres mieux pourveu que les autres, et mesme la ville d'Ast par intelligence, laquelle ne pouvoit estre executée si on n'estoit le plus fort à la campagne, pour avoir loisir de forcer la citadelle, le chasteau et le tourrion, pour emporter lesquels il falloit au moins deux mil coups de canon.

Il y avoit encores un autre plus grand inconvenient à craindre, c'est que le pourparlé de paix ou trefve ayant lors esté reprins, les choses de la part du Roy demeurerent encor à demi suspenduës sur l'acceleration du renfort; et cependant les ennemis, plus soigneux mesnagers que nous du temps et des occasions, s'al-

loient emparant de tout le plat pays és environs des places royalles, afin de s'en trouver saisis lors de la conclusion de la paix ou trefve, s'estant tousjours praticqué, comme il a cy devant esté dict, que qui tient tienne; et que par ainsi les places n'ayans aucun territoire pour se nourrir, seroient contrainctes s'aller fournir en Lyonnois et Bourgongne, avec despences intollerables.

A cecy s'adjousta un autre desordre, comme l'un ne vient jamais sans l'autre : c'est que la gendarmerie, ennuyée et travaillée du long service qu'elle avoit rendu au Piedmont, commança à sonner la retraicte, quelque rigoureux commandement qui courust au contraire; dont s'estant le mareschal attaqué à leurs chefs, ils respondirent tous d'une voix qu'il n'y avoit autre moyen pour les arrester que de les changer tous les six mois, à sçavoir renvoyer en France, le terme de service expiré, ceux qui auroient servi en Piedmont, et, au lieu d'eux, en faire revenir d'autres tous frais. Et de faict, quand les mesmes hommes d'armes furent prins, arrestez et ramenez devant le mareschal, ils luy respondirent fort franchement qu'ils aimoient mieux tout perdre que de demeurer trois ou quatre ans consecutifs attachez, comme esclaves, au service du Piedmont; qu'ils avoient femmes, enfans, parens, amis et affaires, et que, comme hommes sociables et non sauvages, ils desiroient et de les voir et de penser à leur advancement. Par là il estoit aisé à recueillir que le mareschal n'estoit pas si fort de gendarmerie que Sa Majesté estimoit, et que la perte de Valfenieres et de Vulpian, qui estoient reduits à l'extremité, ne procedoit que de la faute du renfort tant et tant de fois promis

c'estoit un extreme regret au mareschal de se voir, par la coulpe d'autruy, privé de ces importantes conquestes, et de se voir aussi reduict à ce poinct que d'estre contrainct de souffrir luy mesmes et la bride et l'esperon avec lequel il souloit manier les amis et les ennemis.

Peu apres l'arrivée du duc d'Alve à Milan, le mareschal depescha un trompette vers luy, tant pour se conjouir de sa venuë comme pour sçavoir si son intention seroit d'observer les capitulations de la bonne guerre et du labourage de la campagne, cy devant accordées et pratiquées entre ses predecesseurs et luy. Ce prince, au lieu de courtoisement luy en faire responce luy mesme, ordonna à son fils d'escrire au mareschal qu'il avoit lors tant d'affaires sur les bras qu'il ne lui pouvoit faire responce. Le mareschal, de naturel assez sensible, receût cela pour une rodomontade espagnole, pour rembarrer laquelle avec honneur et avantage il depescha soudain deux cents cavalliers et cent argolets, commandez par les sieurs de Sainct-Chaumont, de Chavigni, de Peloux et La Curée, ausquels il commanda d'aller droit à Milan par chemins escartez qui leur seroient monstrez par les guides qu'il leur bailloit, et de rafler et tuer en allant et en revenant tout ce qu'ils trouveroient entre Milan, Vigerie et Novarre, sans rien espargner, si ce n'estoient les personnes qui auroient contenance de pouvoir payer rançon; au mesme instant il commanda aussi aux sieurs de La Motte Gondrin et de Bellegarde, qui estoient à Casal, d'entreprendre le mesme et avec pareilles forces traversants l'Omeline. Les uns et les autres executerent si prudemment et si courageusement ce qui leur avoit

esté commandé, qu'ils emmenerent cinquante ou soixante prisonniers de ces mignons espagnols et milanois, dorez comme calices, sans plus de deux cents autres soldats qu'ils tuerent sur les lieux, ne se doutans jamais que les François fussent pour entendre à jeu si dangereux au milieu de leurs places. Soudain que le duc d'Alve en eut et l'alarme et les nouvelles, il escrivit au mareschal qu'il avoit rudement resveillé les nouveaux venus, et qu'il le prioit les luy renvoyer conformement à la bonne guerre. Luy, pour contreeschanger la bravade, commanda à Bonnivet son cousin de luy faire responce que nul d'eux ne seroit delivré sans rançon, à cause du refus qu'il avoit fait de respondre à un lieutenant general du Roy, et qu'il ne luy eust envoyé le premier le renouvellement de ces deux capitulations bien approuvées; quoy faict il luy envoyeroit le sien, et feroit lors, et non plustost, observer ce qu'ils en auroient ainsi determiné, et que peut-estre lors feroit-il en sa faveur quelque grace à aucuns des prisonniers, comme il fit depuis. Tant y a que l'Espagnol, par amour ou par crainte, avalla ceste rude pilulle, aprenant trop tard à recognoistre que le François a les aisles autant ou plus legeres et courageuses que luy, et qu'il aimoit mieux lors le vol du milan que celuy du tiercelet.

Le vingt-neufviesme juin, le Roy, comme prince tres benin, recognoissant la juste douleur du mareschal sur les plaintes et reffus cy-devant discourus, luy manda qu'il loüoit infiniement toutes ses actions et toutes ses plaintes et instances, comme faictes pour la seule consideration de son service, et qu'il devoit estimer que la continuation des guerres, qui minent et

qui espuisent les moyens, pour puissans qu'ils puissent estre, estoient cause qu'on ne pouvoit si promptement luy satisfaire comme il estoit toutes-fois fort raisonnable; et que bien-tost luy et tous ses autres bons serviteurs auroient les moyens en main pour poursuivre l'advancement de ses affaires. Le mareschal fit voir ceste lettre à tous les seigneurs de l'armée, tous lesquels, comme luy, se sentirent grandement honnorez de la faveur que Sa Majesté leur faisoit; dont remerciemens tres-grands furent rendus au nom de tous, asseurans Sa Majesté que, parmy la necessité des affaires, ils ne faudroient toutesfois de luy rendre tres-fidele service, considerans assez qu'il y avoit plus de gloire et d'honneur d'entreprendre et venir à bout des grands affaires avec forces mediocres qu'avec des plus grandes; que s'ils n'avoient à se garder que d'un seul costé, ils donneroient peut-estre plus d'affaires aux ennemis qu'eux mesmes n'en esperoient donner à ceux qui ne leur cedoient ny en courage ny en valeur, et qu'en ceste foy ils auroient tousjours l'œil au guet pour multiplier avec honneur le talent que elle leur avoit baillé en main; qu'ils se retireroient bien tost en Piedmont, laissans dans Casal Dampville avec sa cavallerie, qui en rendroit fort bon compte, Santia, Masin, Yvrée, Malvoisin et Gaillany, pour tous lesquels lieux il y auroit de cinq à six mil hommes engagez, et six cens chevaux, bien resolus à faire leur devoir.

Auparavant que je m'estende plus avant, j'ay jugé necessaire de toucher icy, comme j'ai faict en quelques autres endroits, que l'ambition et la jalousie du commandement sont bestes si farousches, mesmes à

l'endroit de ceux qui ont le souverain commandement pres des princes, qu'elles ne se peuvent contenir lorsqu'on apporte le moindre ombrage ou soupçon sur ce commandement; et n'y a parent ou amy de qui on le puisse tant soit peu endurer, tesmoin le nouveau differend, ou soit disparité, qui advint en ce temps entre M. de Guise et le mareschal, à cause de certaine lettre qu'il avoit escrit au Roy peu auparavant (1), et qui furent toutesfois adoucis par la sage responce que le mareschal fit de sa main à celle dudit sieur : toutes lesquelles j'ay voulu representer icy, à fin que, par la lecture et de l'une et de l'autre, ceux qui cy-apres tiendront les premiers rangs au maniement de l'Estat, apprennent ou à patienter, ou à dissimuler, par intentions sainctes toutes fois, pour ne tomber en ces accessoires, vrayes allumettes de desordre et de confusion, tousjours pernicieux à l'Estat et aux particuliers aussi.

« Monsieur le mareschal, j'ay receu la lettre *que* vous m'avez escripte par le secretaire du sieur de Dampville, et veu la depesche qu'il a apportée, responsive sur aucuns poincts dont l'on vous a escrit pendant le temps que j'ay esté aupres du Roy ayant la charge des affaires : en laquelle depesche j'ay noté ce

(1) On a vu plus haut que le duc d'Aumale, qui devoit commander la cavalerie en Piémont, avoit refusé de se rendre à l'armée, et que le maréchal avoit donné son commandement au jeune Damville, fils du connétable. La maison de Guise se crut offensée par Brissac, et fit partager son ressentiment à la duchesse de Valentinois, dont le duc d'Aumale avoit épousé la fille. Le connétable étant allé aux conférences de Marq, le duc de Guise, qui se trouva à la tête des affaires, saisit l'occasion pour se venger du maréchal : il lui fit refuser durement tout ce qu'il demandoit.

que vous dites, que vous laissez à penser et juger au Roy qui est meilleur mesnager et serviteur, ou celuy qui conseille de sauver neuf ou dix mil livres, sans avoir esgard au grand dommage qui s'en pourroit ensuivre, ou bien celuy qui conseille audit seigneur, et entend effectuellement à la conservation de tout un Estat. Sur quoy, monsieur le mareschal, il m'a semblé que je vous devois escrire ce mot, pour sçavoir et estre esclarcy de vous si en cela vous avez entendu parler de moy, pource que la depesche à laquelle vous respondez par la vostre vous a esté faicte durant le temps que j'ay eu en main les affaires; et cependant je vous veux bien dire que, selon les jugement et experience tels qu'il a pleu à Dieu me donner, je ne faudray jamais de conseiller le Roy à faire tout ce que je penseray, verray, et cognoistray estre le bien, profit et utilité de son service; qui est chose que vous et tous autres qui ont le serment à luy, comme vous et moy l'avons, devez faire; et ne me voudrois tant oublier que, devant que de bailler conseil en tel endroict, je n'eusse mis en consideration tout ce qu'il faut considerer pour ne faire acte de mauvais serviteur, n'ayant vescu jusques icy que je n'aye bien apprins que la conservation d'un Estat, tel que celuy dont vous avez la charge, est de beaucoup plus grande importance et recommandation que n'est le gain et mesnagement de neuf ou dix mil livres. Vous sçavez que ce n'a pas esté pour une fois que le Roy s'est courroucé de ce que l'on ne faisoit faire monstre aux Suisses, d'autant que l'argent qu'il avoit ordonné pour leur payement avoit esté distribué ailleurs, et n'avez pas oublié, à mon advis, combien de lettres expresses vous en avez eues dudict

seigneur et de M. le connestable; par quoy il ne faut point que vous trouviez estrange ce que de luy-mesmes il vous en a voulu escrire et mander si roidement et expressement, trouvant mauvais que l'on ne faisoit ce qu'il disoit; car c'est aux maistres de dire et commander ce qu'il leur plaist à leurs ministres, et ne s'en treuve guieres qui ne se courroussent quand ils ne sont obeis en ce qu'ils commandent. Je ne veux pas dire neantmoins que les raisons que vous alleguez là-dessus ne soient bonnes, suffisantes et apparentes, et que, estant sur les lieux comme vous estes, vous ne voyez sans comparaison plus clair que nous ne pouvons faire de deçà aux affaires et occurrances qui se presentent par delà. Mais quand les maistres, qui ont, comme un chacun, des particulieres opinions, veulent et font chose tout au contraire de ce que leurs ministres pensent, lesdits ministres sont bien desraisonnables et mal considerans de s'en prendre à ceux qui sont aupres de leurs dits maistres, ausquels l'on doit referer toutes choses. Vous sçavez que je vous ay esté ordinairement entier et parfaict amy, comme vous me trouverés tousjours en tout ce que je pourray, pourveu que vous ne me donniez les occasions du contraire; priant Dieu, monsieur le mareschal, qu'il vous ait en sa saincte et digne garde. Escript à Sainct Germain en Laye, le dernier jour de juin 1555. »

« Monsieur, j'ay receu la lettre qu'il vous a pleu m'escrire de Sainct-Germain-en-Laye, du dernier jour de juin dernier passé, par laquelle vous me dites avoir notté que je dis par une du vingtiesme, que j'ay envoyée au Roy par le secretaire de M. de Dampville,

responsive à aucuns poincts dont on m'avoit escrit pendant qu'estiez encores pres dudict sieur ayant la charge des affaires, qui est que je laisse à penser et à juger à Sa Majesté qui est meilleur mesnager, ou celuy qui conseille de sauver neuf ou dix mil livres sur les monstres, sans avoir esgard au grand dommage qui en pourroit ensuivre, ou bien celuy qui conseille audict sieur ce qui est effectuellement entendant à la seule conservation de tout un Estat, et que là dessus vous voudriez sçavoir et estre esclaircy de moy si en cela j'ay entendu parler de vous. Je vous diray donc, monseigneur, que je n'ay jamais eu si mauvaise opinion de vous, et ne vous ay cogneu si peu pratic des choses de la guerre, ne si peu affectionné serviteur du Roy, que vous luy eussiez voulu donner un tel conseil, et encores moins luy faire trouver mauvais ce qu'escrit un qui vous a tousjours esté tant affectionné serviteur, et mesmement d'une chose qui ne se pouvoit faire sans mettre en ruine evidente les affaires de Sa Majesté en ce pays. Je sçay bien, monseigneur, que le Roy et M. le connestable m'ont escrit plus d'une fois de cest affaire, et que c'est au maistre à commander, et aux serviteurs à obeyr; mais j'estime Sa Majesté si sage et si raisonnable, qu'encores qu'elle n'ait esté obeye en plusieurs autres choses qu'elle a commandées expressement, et neantmoins quand on luy a remonstré les raisons pour lesquelles il ne l'estoit, il s'est contenté, comme la raison le veut, et comme j'espere qu'il fera encores de ceste-cy, pour les raisons que je luy ay mandées : et voyant que beaucoup de sortes de gens sont escoutées quelquefois, qui ne valent guieres sinon à mal faire, comme par exemple a esté, ces

jours passez, cest honneste homme du Bourg, au rapport duquel me fut faicte une autre despesche aprochante du stile de celle dont est maintenant question, il ne faut pas, monseigneur, que vous trouviez estrange si je responds librement quand l'on me picque; car les moindres creatures qui soient en ce monde le font bien. Parquoy je vous supplie tres-humblement pour cecy ne diminuer de l'amitié qu'il vous a tousjours pleu me porter; car je ne l'ay, ny le veux avoir dict pour vous, pour les raisons que dessus (1). »

Et pour autant, revenu à ce dont j'estois party, que le duc d'Alve estoit sur le poinct de se jetter en campagne, le mareschal eut crainte que le Roy ne se rendist plus refroidy à l'advancement du secours, par une opinion qu'ayant secouru Vulpian il prendroit la routte de Naples, à cause que l'armée turquesque s'approchoit de ce costé là, laissant seulement au Piedmont quelques mediocres forces, soubs la charge du Figuerol et de Jean Baptiste Gastalde, et le marquis de Marignan au Siennois, pour achever de le conquerir tout, comme ils avoient n'aguieres faict Port-Hercule. Il fit entendre au Roy que leur resolution estoit, tout aussi-tost qu'ils auroient achevé cest advictuaillement, de s'en retourner par la plaine du Piedmont, gaster et ruiner la moisson presente, et brusler tous les villages proches des places françoises, et s'en retourner par le Montferrat et Astizane, pour y faire le semblable, à la ruine de Quiers, Villeneufve,

(1) Cette réponse de Brissac produisit l'effet qu'il en attendoit. Elle amena une réconciliation au moins apparente entre lui et les Guise. Quelques mois après, le duc d'Aumale vint servir sous ses ordres; la manière franche et loyale dont ils se conduisirent l'un envers l'autre leur fit le plus grand honneur.

Sainct-Damian, Albe, Ceve et Courtemille, cependant que La Trinité et Jeronime Sac s'efforceroient d'en faire autant vers Carmagnolles, Saviglan, Busque, Beines, Cental et le Montdevis : qui seroit un inconvenient duquel seul dependoit, non la perte d'une ou deux places, mais de tout ce que Sa Majesté avoit conquis par l'espace de quarante ans en Italie, pour les raisons cy devant discouruës en ces Memoires; et que pour y remedier il ne se falloit pas amuser sur l'envoy du renfort, ains le faire marcher en toute extreme diligence; asseurant Sa Majesté que s'il estoit si fort que, les places pourveuës, il peust entreprendre un combat general, luy et tous les chefs de l'armée estoient unanimement resolus de le donner avec tant de courage, soubs la bonne fortune de Sa Majesté, que les Imperiaux ne rapporteroient de leur audace que la mesme ruine et des-honneur qu'ils receurent à la bataille de Cerizolles, par une armée inferieure en nombre, mais superieure en courage; et eux cest honneur et ce contentement que de vaincre ceux qui les bravoient trop audacieusement, ou mourir glorieusement, cas que la fortune leur fust contraire, estimans plus ceste gloire que toutes les autres choses du monde.

Que si le renfort ne peut apporter ces advantages, on ne lairra de le faire fructifier à la honte et ruine de l'ennemy, et à la seurté et advancement des affaires de Sa Majesté; mais que si bien-tost l'argent n'arrive aussi pour secourir et l'armée et les garnisons reduictes à une extreme pauvreté et misere, il n'est pas seulement à craindre, mais à croire qu'il en adviendra tant et tant de malheurs que le repentir en sera tardif, inu-

tile et miserable tout ensemble; et dont des-maintenant, comme pour lors, le mareschal et tous les autres seigneurs de l'armée protestoient à leur commune descharge.

Le vingtiesme juillet, ayant nouvelles que l'ennemy commençoit à sortir en campagne, il depescha Bonnivet pour s'aller jecter dans Santia avec huict compagnies françoises et deux de lansquenets de renfort, le tout scorté (1) par M. de Gonnort, frere du mareschal, avec une grosse trouppe de cavallerie; laissa aussi dans Casal six compagnies françoises et une des Suisses, et de là, prenant son chemin par Pondesture et Verruë, se vint rendre tout le long du Pau à Chivas, avec cinq cens chevaux, la plus-part des Suisses et lansquenets, et ce qui luy estoit demeuré de reste des François, dont il en jetta encores quatre cens dans Verruë; le tout en attendant qu'on peust recognoistre le train que l'ennemy prendroit.

Les choses ainsi ordonnées, le mareschal alla luy mesme voir et recognoistre tous les passages de la Doire, qu'il falloit passer pour tirer à Vulpian, pour selon cela adviser quel dommage il pourroit apporter à l'ennemy. Il trouva que la riviere avoit trois commodes passages, le premier à Riveroute, et les deux autres en un endroict où la riviere faict une demie lune, propre à flancquer un pont, et tous les rivages si hauts du costé de l'ennemy, qu'il pouvoit battre à cavallier tout ce qui se pourroit opposer à luy au passage de l'eau. Neantmoins le mareschal estoit resolu, s'il ne se fust trouvé inferieur que de quatre mil hommes seulement au lieu de douze mil, de le combattre à ce

(1) Escorté.

passage à forces desployées, et avec intention d'attacher la peau du renard à celle du lyon pour les empescher du tout.

Et pour-autant qu'il craignoit que l'ennemy ne fist expressement contenance de vouloir tirer à Vulpian pour nous amuser à ne renforcer Santia, Yvrée et Casal, et que tout soudain il n'y tournast teste, il ordonna audit sieur de Gonnort, son frere, de s'aller jecter dedans, pendant qu'il le pouvoit faire sans hazard, avec quatre compagnies françoises, outre les six autres, une de Suisses et une autre d'Italiens; avec commendement, si l'ennemy prenoit autre routte, d'en sortir avec ces forces, et les jecter çà et là selon la necessité qu'il remarqueroit, sans jamais se hazarder à aucun combat, pour advantage qu'il veist.

Le vingt-uniesme juillet, le Roy manda au mareschal qu'il faisoit haster un renfort de cinq mil Suisses et de deux mille François, et quelque argent pour contenter les uns et les autres. Mais, se doutant bien qu'il y auroit de la longueur, et que cependant la necessité des affaires l'accableroit, il print occasion, par l'advis de tous les seigneurs du conseil, de taxer l'église, la noblesse et le roturier, à l'entretenement de cinq mille payes par mois pour le soulagement de l'armée, y comprenant luy-mesme et tous les seigneurs aussi, la cour de parlement, chambre des comptes, et tous autres officiers. En laquelle taxe l'égalité fut si sainctement gardée, et avec telle moderation et mediocrité, qu'elle fut concordamment accordée pour deux mois. Parmy la noblesse, le sieur de Vineufs, qui faisoit la despence d'une levée de deux enseignes, s'offrit de prester au parsus mille escus, au

lieu de deux cens escus seuls qu'on luy demandoit.

Le mareschal, pour donner plus de courage et meilleur exemple à chacun, consigna és mains des tresoriers les dix mille escus qu'il avoit de reste de la rançon du conte de Chalant, pour fournir à l'appointement de mille hommes, tant qu'ils pourroient durer. Tant y a que chacun se contenta de fournir à ceste contribution, sous la promesse d'un futur remboursement par Sa Majesté. Ce fut un notable service, et d'autant plus grand, que les frontieres qui ont la guerre sur les bras, ne sont jamais cotisées.

En ce mesme temps le capitaine Pierre May, du canton valesien, escrivit au mareschal qu'il avoit jadis offert au Roy de luy faire tomber és mains Donondozzela, place du duché de Milan fort importante, et que Sa Majesté l'avoit prié d'entretenir la pratique en attendant que l'occasion s'offrit pour l'executer; il luy sembloit qu'estant aujourd'huy l'ennemy en campagne, ce seroit chose fort propre pour destourner ses efforts du Piedmont et les faire tous tourner de ce costé-là. Il en donna advis à Sa Majesté, laquelle n'en fit compte, en un temps toutesfois qui pouvoit apporter beaucoup d'advantages.

Le vingt-quatriesme dudict mois, le mareschal eut nouvelles, par Gonnort, Dampville et La Motte Gondrin, que les ennemis s'estoient approchez à Frasinet de Pau (1), à une lieuë de Casal, où ils avoient dressé un pont, sur lequel l'armée commençoit à passer, avec douze canons et six pieces de campagne, sans que

(1) Le duc d'Albe s'étoit emparé du château de Frassins. Ce fut le seul succès qu'il obtint; on en trouvera le détail dans les Mémoires de Rabutin.

toutesfois le mareschal veit arriver aucun secours de France. Cependant trottant et courant tousjours çà et là où la necessité le tiroit, l'armée n'estant payée et tousjours harassée, elle se repaissoit de toutes sortes de fruicts, qui sont fort frequents en Piedmont : de maniere que ne beuvans vin, et tous les jours travaillans par les grandes chaleurs, il advint, comme un mal est tousjours la suitte de l'autre, qu'en moins de huict jours il se trouva plus de deux mille malades de toutes les nations, et sur tous des lansquenets non accoustumez aux fruicts. Il en donna soudain advis à Sa Majesté, pour d'autant plus accelerer le secours promis ; luy ramentevant qu'il n'y avoit si fort ny si puissant qui peust combattre contre la faim, necessité insuperable (1) ; et que ce mesme inconvenient et ceste mesme necessité furent celles, et non les armes, qui chasserent et qui osterent la victoire à l'Empereur en la Provence, lors que Sa Majesté commença à commander à ses propres armées, ores que l'argent ne manquast lors ny d'un ny d'autre costé, comme il faisoit du tout en Piedmont : pour conclusion, que là où il y avoit deffaut de forces, d'argent, d'obeissance, de poudre, boulets et de charroy, mais sur tout de santé, il n'en failloit rien esperer de bon ny de prospere ; et qu'apres que luy et tous les autres bons serviteurs de Sa Majesté se seroient courageusement sacrifiez à toute sorte de fortune, comme ils estoient resolus de faire tous, que cela augmenteroit plustost qu'il ne gueriroit les playes : que de sa part il pensoit avoir satisfait à Dieu et à son maistre, et à soy-mesme aussi, ayant vendu et engagé du sien jusqu'à six-vingts mille livres

(1) Insurmontable.

pour soulager l'armée, ce que peut estre n'avoit jamais faict autre serviteur que Sa Majesté eust eu deçà ny delà les Monts; et qu'en fin luy, tous les seigneurs et tous les autres gens de guerre aimeroient tousjours mieux genereusement mourir en vengeant leur mort, que de la recevoir parmy les cruelles miseres de la faim et parmy une infame et servile condition, et sous puissance de l'ennemy.

Et pour-autant que ceux de la Val d'Aouste, en ce nouveau remeuëment d'armes, avoient amassé contre l'ordre de la neutralité, quatre mil hommes de guerre en leur vallée, il manda à Sa Majesté que cela l'avoit contrainct de renforcer encores de nouveau la ville d'Yvrée et Gaillany, la suppliant d'ordonner, tant en Savoye, Dauphiné, Lyonnois que Bourgongne, que tous ces Vaudoustois malins et ingrats fussent courus de tous costez à force, pour apprendre à gens de si foible estoffe quelle difference il y a du repos à une guerre attirée sur soy de gayeté de cœur, comme ils vouloient faire contre la promesse cy devant faicte.

Que par l'abbé Rossel, serviteur du cardinal de Ferrare, lequel par passe-port estoit passé à Milan, il avoit aprins, comme aussi pourroit faire Sa Majesté, vers laquelle il alloit, que les Imperiaux jecteroient en campagne de vingt-cinq à trente mil hommes, quarante canons, pour conduire lesquels avec leur equipage ils avoient assemblé quatre mil paires de bœufs; que pour continuer ceste despence par long temps, ils avoient mis sur la noblesse une imposition de la moitié de leurs revenus durant un an seulement, le peuple cinq sols pour chacun arpent de terre, huit sols pour septier de vin, et un teston par chacune

forme de formage; et augmenté les gabelles du sel, des draps de soye, armes et merceries: que si à ce coup il ne plaisoit à Sa Majesté de mieux pourvoir à ses affaires, il estoit resolu de ne l'en plus importuner, et d'en debatre la seureté jusqu'au dernier souspir, qui estoit tout le mieux que luy et les autres pouvoient faire en cest abandonnement des affaires, qui ne luy touchoient que par obligation qu'il avoit à la grandeur et prosperité de Sa Majesté, et que son cœur, qui avoit tousjours esté vaincueur des adversitez, et qui avoit ordinairement esté maistre de soy, estoit aujourd'huy serf de mille et mille maux qui le travailloient pour la seule consideration du service d'elle, qui estoit mesprisé par ceux ausquels plus il touchoit.

Environ le troisiesme aoust, le mareschal eut nouvelles que le sieur de La Trinité estoit sorty de Valfenieres, avec environ quatre cens chevaux et de six à sept cens hommes de pied, en intention d'aller forcer les chasteaux de La Tour (1) et de Pralorme (2), où nous tenions garnison : il dépescha soudain les sieurs de Terride, Francisque Bernardin, de Pavan, Gondrin, Maugiron, de Bellegarde, de Classe et Montaré, avec les compagnies du feu roy de Navarre, la sienne et celles des sieurs de Termes, conte de Clermont et La Guische, avec cinq ou six cens harquebuziers commandez par le sieur de Vieuxpont, avec lesquels tous ces seigneurs marcherent droict au chasteau de La Tour, duquel l'ennemy se retiroit desja, faisant marcher la fanterie un peu loin de la cavallerie. Les nostres les ayans recogneus, chargerent tres rudement ceste cavallerie qui faisoit contenance fort asseurée;

(1) Saluzzotorn. — Praroluno.

mais se voyant serrée de pres, elle se mit en route, abandonnant la fanterie à nostre discretion, qui fut toute mise en pieces, et bien cent chevaux, que tuez, que prins, avec environ quatre cens hommes de pied qui furent renvoyez par la promesse qu'ils firent de ne porter de deux ans les armes contre la France. Il se trouva parmy les morts une douzaine de capitaines: il ne s'en fust pas sauvé un seul, si l'harquebuzerie qu'ils avoient laissée à la garde d'un pont qui servoit pour leur retraicte ne les eust soustenus. Tous ces seigneurs y firent tel devoir, que le Roy les en loüa fort; mais la plus grande importance de tout ce faict consiste à recognoistre que si en une si avantageuse faction le mareschal eust esté le plus fort en campagne, il eust emporté Valfenieres destitué de ses forces.

Le Roy, qui estoit en crainte de ce qui pouvoit succeder au Piedmont par la venuë du duc d'Alve avec une si puissante armée, dépescha, le deuxiesme aoust, le chevalier de Sevre vers le mareschal, pour recognoistre bien au vray les forces des Imperiaux et ce que le mareschal pourroit fournir pour s'y opposer, et essayer en particulier si, en donnant à la fanterie payement de deux mois tout à la fois, de quatre qui leur estoient deus, ils en voudroient quicter un. Par la legation dudict chevalier de Sevre, il estoit aisé à recueillir que Sa Majesté n'adjoustoit pas grande foy aux continuels advertissemens qui luy avoient esté precedemment donnez, tant par le mareschal que par les ambassadeurs et autres ministres qu'elle avoit en Allemagne et Italie; et que d'ailleurs c'estoit mal entendre les affaires, que de demander cession de debtes à ceux

qui avoient l'ennemy sur les bras, et qui estoient reduicts à telle misere par les travaux passez, et par la necessité des payemens, que bien souvent ils estoient compagnons des bestes en la mangeaille et en la boisson, comme verifioient quatre ou cinq mil soldats devenus malades tout à coup en l'armée. Ce qu'ayant le mesme chevalier de Sevre recogneu au doigt et à l'œil, il n'eut rien de plus pressé, pour la compassion de la misere, et par la crainte du hazard où il voyoit les affaires, que de s'en retourner tout à la haste vers le Roy, auquel il porta nouvelles que, dés le douziesme du mois, les ennemis, au nombre de vingt-cinq mil hommes de pied et quatre mil chevaux, s'estoient venus presenter sur la riviere de la Doire Balte, menans apres eux quarante canons, plusieurs petites pieces de campagne, quatre mil pionniers, avec une infinité d'autres munitions et equipages de guerre, sans en ce comprendre les sept mil hommes et douze cens chevaux envoyez ausdicts sieurs de La Trinité et Sac, pour ravager tout en un temps le Piedmont, et divertir l'opposition de l'advictuaillement de Vulpian.

Le mareschal, voyant l'armée affligée de maladies et de pauvreté, ne sceut faire autre effort que de jecter dans Yvrée, Masin, Gaillany, Santia, Casal et Verruë, tout ce qu'il avoit peu tirer de sain et de valeureux, et de départir le demeurant par les garnisons pour se remettre et rafraischir en attendant le secours et d'argent et de gens de guerre que le Roy devoit envoyer il y avoit cinq mois; quoy succedant, il se pourroit lors approcher si pres de l'ennemy, qu'il le combattroit ou le feroit reculler avec sa honte; et, pour tousjours joüer au plus seur, il avoit, en se retirant à Thurin,

donné si bonne provision à Verrolleins et Chivas, qui estoient sur l'advenuë des ennemis, qu'il n'en pourroit advenir inconvenient; de mesme suitte il avoit pourveu aussi à la seureté d'Albe, du Montdevis, de Beines, Busque, Saviglan, Carmagnolles, Ravel, Quiers, Montcallier, Villeneufve et Pignerol, dans lesquelles il avoit aussi départy toute la gendarmerie et cavallerie, commandant aux uns et aux autres de ne se tant amuser aux commoditez des villes qu'ils ne se trouvassent tous les jours prests à marcher au moindre commandement qu'il leur feroit.

Qu'il avoit pareillement donné ordre que toutes les autres places qui estoient plus reculées, et qui ne craignoient les inopinées incursions de l'ennemy, fussent mediocrement pourveuës d'hommes, tant en gendarmerie que fanterie, qui luy pourroient faire besoin sur la frontiere. Il en tira aussi bonne partie des garnisons dont elles se pouvoient aisément passer, pour en secourir les autres.

Que les ennemis, ayant recogneu que le passage de la Doire ne leur seroit debatu, avoient renvoyé dans Crescentin toute leur artillerie et munitions, et jecté les basteaux pour dresser leur pont sur la riviere pour l'avictuaillement de Vulpian, lequel achevé ils se vantoient d'aller assaillir Thurin, avec la faveur d'encores autres douze mil hommes qu'ils attendoient de renfort, tant d'Allemagne, d'Espagne, que d'Italie; avec toutes lesquelles forces ils faisoient leur compte d'hyverner dans le centre du Piedmont, et avec tant et tant de ravage, que les François seroient contraincts d'aller querir du pain à Lyon, la picque au poing.

Fut aussi remonstré à Sa Majesté que si dés le com-

mencement elle eust voulu despendre, comme le mareschal l'en avoit suppliée, trois cens mil livres en un soudain renfort de sept ou huict mil hommes, il se fust lors faict fort de recogner les ennemis jusques dans les portes de Milan; là où aujourd'huy, pour combattre les forces qu'on leur avoit donné loisir d'assembler, il falloit faire estat de quinze ou dix-huict mil hommes de renfort et de douze cens mil livres de despence, lesquelles, mesnagées en saison convenable, seroient suffisantes à conquerir presque toute la duché de Milan et bonne part de la Lombardie ; et qu'aujourd'huy toutes choses se doivent necessairement resoudre à ce seul poinct, ou de laisser honteusement et indignement perdre l'Estat, ou de le sauver par ceste mesme force qui avoit en temps plus calamiteux rembarré tout à coup l'Empereur, l'Anglois, les Suisses, le Pape et les Venitiens; et que si tout devoit aller bien par le seul hazard de sa vie, il ne l'espargneroit non plus que fit Horace contre les Sabins; qu'aux choses dangereuses il n'y avoit rien de plus pernicieux que la longueur des deliberations, en tant qu'elles renversoient tousjours la prudence des conseils et le courage au bien-faire.

En fin, que les provisions et munitions de la guerre ne doivent estre mesurées selon le conseil de ceux qui la font sur le papier, qui sont à leur aise et qui mesurent les commoditez d'autruy selon celles qu'ils possedent en repos, sans se soucier du reculement ou advancement de l'Estat, et qu'il n'estoit plus temps de demeurer attaché à des promesses aussi nuageuses que l'esperance, qui se esvanouit en un moment.

Le septiesme aoust, le Roy, pensant donner un grand

luy faisoit desirer de rompre une lance avec luy en tel lieu qu'il voudroit. La responce fut qu'il estoit à Casal, et qu'il n'y avoit faute de cavalliers dans Santia qui accepteroient le party pour luy, s'il les vouloit tant honorer.

Le neufviesme jour du siege, domp Raymond de Cardonne (1), grand maistre de l'artillerie de l'Empereur, print resolution de gaigner le fossé à la faveur de deux petites pieces et d'environ trois mil soldats choisis. Les nostres, ayans recognu que l'ennemy s'advançoit vers eux, s'advancerent aussi par deux divers endroicts, à la faveur de l'artillerie qui tiroit des bastions et des courtines, et firent si bien, que domp Raymond de Cardonne y demeura luy mesme pour les gaiges, avec environ trois cens des siens, et les deux petites pieces aussi qu'ils appellent sacres, et nous fauconneaux.

Le dixiesme, l'ennemy s'estant preparé dès le soir à faire deux grandes batteries, par l'aide d'une platteforme qu'il avoit faict dresser sur l'endroit qui regarde le chemin de Sainct-Germain, aussi tost que le soleil seroit levé, il se leva au poinct du jour un si grand brouillars, qu'on ne se pouvoit quasi entrevoir qu'il ne fust plus d'onze heures : et lors l'artillerie fit grande diligence de battre le clocher, qui les voyoit de tous costez, lequel, ayant enduré deux cens vollées, tomba à terre sans offenser personne. Au mesme temps aussi ils battoient le bastion Dampville et la courtine

(1) La mort de Raimond de Cardonne est révoquée en doute par de Thou, qui prétend qu'il fut grièvement blessé, et qu'il eut beaucoup de peine à empêcher les assiégés d'emmener avec eux leur artillerie. La mort de Raimond est constatée par une lettre de Henri II à Soliman. (*Recueil de Ribier.*)

aucunement veuë par ladicte plate-forme : en tous lesquels lieux furent ce jour là tirez environ trois mil cinq cens coups, qui firent peu d'effet dans ces fortifications de terre bien enchaisnées et entrelassées de grandes poultres. Par autres deux jours ensuivans ils tirerent, par-cy, par là, encore douze ou seize cens coups à diverses reprinses, qui firent, comme les autres, si peu d'effect, qu'en moins de rien tout se trouvoit diligemment remparé. Sera noté que les courtines de ceste place estoient anciennes, hautes et espoisses de soixante à quatre-vingts pieds en plusieurs endroicts; de maniere que ceux de dedans tiroient incessamment, et avec tel advantage que nul ne s'osoit monstrer. En ce temps le duc d'Alve surprint un paquet de Gonnort tout en chifre qui s'addressoit à Bonnivet; il l'envoya à Florence, où tout fut déchifré et sur iceluy une lettre dressée aussi en chifre au nom du mareschal, par laquelle il mandoit à Bonnivet de se rendre ; mais la finesse ayant esté preveuë, advis en fut donné à Bonnivet, à ce qu'il se tint plus resolument sur ses gardes que jamais, car il seroit secouru.

Sur le midy du douziesme, il advint un cas ridicule ; c'est qu'un asne qui paissoit le long des remparts se vint de luy-mesme parquer au droict des batteries, où il commença à braire si haut que dedans la ville et au dehors il s'en fit une grande huée : plus de sept volées de canon luy furent tirées sans qu'il fut jamais touché, de maniere que les François commencerent à crier : « Qui veut l'asne si s'advance. » Mais avant que passer plus outre je diray que, là où il se traicte de batailles ou de sieges de villes, il faut regarder de fort prés quels sont ceux ausquels on donne la charge des commandemens

pour faire avancer ou reculler les bataillons, les combats, les escarmouches, ou ce qui regarde les villes assiegées ; car bien souvent par une parole mal entenduë, et pirement rapportée, on renverse la fortune et l'Estat, comme cuida faire ledict La Croix, ayant avancé son rapport plus avant qu'on ne luy avoit commandé, et dont s'il eust esté creu tout fust mal allé.

Cependant le mareschal fut adverty par deux gentilshommes françois (dont l'un, appellé La Croix, estoit son maistre d'hostel) que le colonnel Bonnivet fit sortir de Santia, que nos gens avoient force blessez et faute de poudre menuë grenée, de mesche et de plomb, à cause que jour et nuict ils n'avoient cessé de tirer pour garder et maintenir le fossé ; que leurs vivres commençoient aussi à estre courts ; et que si dans un mois ils n'estoient secourus, il y avoit du danger. Autant en firent ils sçavoir à M. de Gonnort, frere du mareschal, qui estoit dans Yvrée, auquel le mareschal manda qu'il essayast de jecter dans Santia vingt-deux bestes chargées de munitions, qui estoient conduictes par trois cens hommes choisis, et les asseurer qu'on diligentoit leur secours. Mais au mesme instant que ces choses travailloient le mareschal, il eut nouvelles de Bonnivet qu'en luy envoyant des poudres, que pour le regard des vivres il les feroient couler encores pour six semaines ; mais pour cela il ne changea le commandement des-jà donné à Gonnort : de maniere que, pour satisfaire à ce qui avoit esté deliberé, l'escarmouche fut dressée si chaude par le sieur de Gonnort avec deux cens chevaux esleus, qui donnerent par divers endroicts, que tout entra à sauveté, comme il fut recognu et par le signal de ceux de dedans, et

confessé aussi par deux prisonniers des ennemis. Ce jour là le capitaine Villemagne, fort brave et gentil soldat, tirant de dessus la courtine à quelques harquebuziers qui estoient cachez derriere un buisson, ayant tiré il voulut hausser la teste pour voir si son coup avoit porté, mais soudain il receut luy mesme une harquebuzade dans la teste, qui le porta mort par terre; ce fut grand dommage, et d'autant plus, que ce fut par inconsideration dangereuse aux sieges de villes.

Cependant le mareschal ayant remonstré au Roy que le siege de Santia continuoit fort asprement tousjours, et que Sa Majesté neantmoins ne s'eschauffoit guieres au secours, et ne considerant pas, comme elle devoit faire, qu'il n'y a place, pour bonne qu'elle soit, ny bien garnie d'hommes valeureux, qui à la fin ne se perde n'estans secourue, la continuë atterrant, comme elle faict tousjours, toutes choses pour puissantes qu'elles soyent; que d'ailleurs on devoit remarquer qu'il y avoit prés de deux ans que les forces du Piedmont estoient fort debilitées, à cause qu'elles avoient incessamment tenu la campagne autant l'hyver que l'esté, et qu'elles estoient fort descouragées à cause du defaut des payemens qui couroyent presque tousjours deux mois l'un sur l'autre; et que, tout bien compté et rabatu, il se trouvoit aujourd'huy, et contre l'opinion qu'avoit Sa Majesté, destitué de tout ce qui luy estoit necessaire pour ne laisser perdre et la place et la reputation aussi, et finallement que tout le mal qui en succederoit seroit neantmoins attribué à sa coulpe et non à ces necessitez: pour dequoy se descharger fist assembler tous les seigneurs de conseil qui estoient

lors prés de luy, pour adviser avec eux ce qui se pourroit faire pour entreprendre ce secours qu'il voyoit traversé par faute de gens et d'argent.

En ce conseil donc se trouverent les ducs de Nemours, d'Aumalle (1), les seigneurs de Dampville, de Gordes, gouverneur de Montdevis, Gondrin, de Villeneufve, de La Riviere, de Sainct Damian, Francisque Bernardin, Vimercat de Quiers, et les president, bailly, intendant des finances et de Montferrat, auditeur de camp; à tous lesquels, moy present, il remonstra, tout ce que dessus, et aussi que tant plus il s'avançoit avec courage au secours de Santia, que tant plus la necessité l'en rechassoit au loing; qu'il y avoit des-jà quinze jours qu'il estoit furieusement batu; que le fonds des deniers sur lesquels estoit fondé le rassemblement des forces estoit fort petit, et l'esperance qu'en donnoit le thresorier Chalvet par ses lettres du vingt-cinquiesme de ce mois, encor moindre; qu'ayant bien recognu la volonté de Sa Majesté, force luy estoit, pour ne luy des-obeïr, employer tous les deniers à faire monstre et payement aux Suisses et aux lansquenets pour deux mois, qui absorberoient tout sans qu'il demeurast cent sols pour les pauvres François et Italiens; qu'ayant faict calculer la despense et les deniers qu'il avoit trouvé, que quand toutes les sommes dont Sa Majesté faisoit estat seroient arrivées (ce qui n'estoit pas), qu'encores seroit-on court de vingt-cinq mille livres, car il falloit trois cens soixante et dix-sept mille quatre cens quatorze livres pour le to-

(1) Les ducs d'Aumale et de Nemours n'étoient pas encore en Piémont. Du Villars dit plus loin, page 521, qu'ils n'y vinrent, avec plusieurs autres seigneurs, que sur la nouvelle qui se répandit que le maréchal alloit livrer bataille.

tal, quand mesmes on prendroit des mains du tresorier general des contributions ce qui se pouvoit devoir, et qu'il faudra employer au supplement de ces vingt-cinq mille livres deffaillantes au total, sans qu'il demeure rien pour l'artillerie, vivres, munitions et autres parties extraordinaires, sans lesquelles toutesfois une armée ne se pouvoit avancer ny marcher; et que luy ny le president et bailly, qui avoient longuement medité là dessus, n'y trouvoient autre expedient que de retrancher, ou, pour mieux dire, emprunter des Suisses le second mois, qui leur sera puis remplacé des deniers qui cependant pourront venir de France.

Toutes choses ayants esté par un long temps fort meurement debatues par tout le conseil, et mis en compte le desplaisir que Sa Majesté pourroit recevoir sur ceste alteration des monstres des Suisses et lansquenets, et par le contraire aussi la grande importance dont estoit le secours de Santia, tous ces seigneurs auroient unanimement conclud que de deux inconvenients il falloit quitter le moindre pour courir au plus grand, tel qu'estoit celuy de Santia au prix de tout le reste; qu'il se falloit, en ceste urgente necessité, servir des deniers des Suisses, selon ce qui avoit esté proposé, plustost que perdre la ville et tant de gens de bien qui la deffendoient, mais sur tout la reputation et la pluspart de l'Estat aussi, qui dependoit aujourd'huy du succes de Santia, et duquel toutesfois ils croyent que Sa Majesté est si jalouse, que tout le mal qui en succederoit seroit attribué à faute de jugement et de discretion, de laquelle elle se remet tousjours à ceux qui sont sur les lieux, et qui, par jugement exacté et affectionné, doivent d'eux mesmes medeciner les plus dangereuses

playes, sans s'amuser à trop subtiliser sur des commandements qui ne regardent que l'argent, lequel se peut tousjours recouvrer, et non pas les Estats quand ils sont une fois perdus. Conclusion : qu'il falloit, sans plus differer, courageusement lever les armes, donner viste quelque rafraichissement à toutes les nations, et puis les animer au combat pour la delivrance de la place et de leurs compagnons ; et que tant qu'ils estoient en ce conseil le signeroient, comme ils firent tous, pour l'envoyer au Roy. Cependant chacun s'alla preparer pour ne demeurer des derniers à si loüable et genereuse entreprinse ; tout le discours de laquelle fut depuis loüé et approuvé par Sa Majesté, laquelle se tient tousjours pour suffisamment et reveramment obeie quand les choses tournent toutes, comme fit ceste cy, à la gloire d'elle, à l'avancement de l'Estat et à la confusion de ses ennemis.

Or, pour donner commencement à ce secours ainsi promis, le mareschal fut contrainct de faire entierement lever ceste taxe ou contribution dont il a cy devant esté parlé, avec laquelle et ce peu qui vint de France il fit une monstre à toutes les nations, les asseurant qu'il esperoit bien tost recouvrer dequoy rembourser ce qu'ils avoient emprunté, et leur faire faire encores une ou deux monstres ; les priant et exhortant tous à se preparer pour aller combattre l'ennemi devant Santia et delivrer leurs compagnons qui estoient en necessité. L'effect de la monstre, avec les promesses du futur, resjouïrent un chacun, de maniere qu'il n'estoit pas fils de bonne mere qui ne se preparoit à ce combat. Le mareschal et tous les autres seigneurs de leur part se preparoient aussi diligemment. Tandis que cecy se de-

mesloit, le Roy ordonna au mareschal de secourir Santia, remettant à sa discretion de donner ou de ne pas donner la bataille au duc d'Alve, sçachant assez qu'il n'avoit faute de jugement, d'experience ny de valeur pour en rapporter, sous la protection du Dieu des batailles, une glorieuse victoire. Le mareschal qui ne trouva jamais bon qu'un general d'armée hazardast tout en un coup toutes ses forces et toute sa fortune, ne le vouloit entreprendre sans en avoir un exprez commandement par escrit, afin que, là où Dieu disposeroit autrement qu'il n'esperoit pas du succez de la bataille, il en demeurast sans coulpe; adjoustant à sa remonstrance que s'il n'estoit question que de hazarder sa vie et l'armée aussi, il l'auroit pieça entreprins, avec tel courage et resolution, qu'il eust vaincu ou n'eust plus craint les victorieux; mais que, considerant que ceste perte enfiloit celle de tout l'Estat, il ne vouloit rien hazarder sans le vouloir de celuy auquel il appartenoit. A ceste nouvelle de bataille plusieurs princes et seigneurs vindrent en Piedmont, et entre autres messieurs Danguien, prince de Condé, de Nemours, les ducs d'Aumale et de Chastelleraut, et assez d'autres.

Je ne veux à ce propos oublier de representer ici une nouvelle forme de combat que le mareschal avoit inventée pour s'en servir le jour de la bataille. Mais en premier lieu il faut sçavoir que Santia est situé en une grande campagne traversée de long en long, et jusques au delà de la ville, d'un profond ruisseau, large de sept à huict pieds, duquel les ennemis avoient destourné l'eau. Le mareschal donc, qui l'avoit pieça fort curieusement recognu à la mesme intention qui se presentoit lors,

avoit deliberé de marcher avec l'armée tout le long de ce ruisseau qu'il farciroit d'harquebuziers; et que de l'autre costé il couvriroit l'armée par les flancs avec quarante chariots armez chargez de vivres, et chacun d'eux accompagné de deux sacres et dix harquebuziers, qui sortiroient et se retireroient par les intervalles qu'il y auroit d'un chariot à l'autre. En teste de chacun bataillon il y devoit avoir, au derriere des deux premiers rangs de picquiers, cent fort resolus soldats, ayans chacun un bouclier et une espée courte et large de quatre doigts et bien affilée, avec commandement qu'au mesme temps que les bataillons s'entrechoqueroient avec les picquiers, de se courber par dessous les nostres, et ainsi courbez se jecter dans les jambes des ennemis et leur tailler force jartieres rouges; estimant que ce seroit une execution et une forme nouvelle de combat, qui donneroit grand advantage aux nostres et le contraire aux ennemis, lesquels, estans investis, ne pourroient baisser les picques à leur deffence.

Estoit aussi deliberé de tenir hors des bataillons deux braves cavalliers avec chacun deux cens chevaux et autant de bons harquebuziers et hallebardiers, et toutesfois separez l'un de l'autre, pour regarder et soigneusement considerer le combat, et courir au secours de ceux des nostres qu'ils verroient en avoir besoin. Avoit aussi resolu de commander aux assiegez de faire, au mesme instant qu'on viendroit au combat, sortir cinq ou six cens braves soldats, pour donner à dos aux ennemis le long de ce canal pour les troubler d'avantage, sans par eux courir aucun hazard par l'avantage du lieu non forçable.

Pour toutesfois fuir l'occasion et le hazard d'un com-

bat general, il pratiqua deux ruses, toutes lesquelles luy reüssirent fort à souhait : la premiere, il fit escrire cinq lettres à Bonnivet, lesquelles furent delivrées à divers vivandiers, avec charge de les laisser tomber dans le camp ennemi, la substance desquelles lettres portoit asseurance de secours dans huict jours, et de bouche, par l'un d'entre eux, qui estoit soldat italien, dans quinzaine seulement, auquel on avoit commandé d'entrer, comme il fit, dans la ville.

L'autre, il depescha le maistre de camp Chepy avec deux cens chevaux pour aller à Riveroute, qui est le mesme village, sur le bort de la Doire, où le duc d'Alve avoit dressé le pont pour le secours de Vulpian, avec charge de mener une vingtaine de pionniers, et faire semblant d'explanader les rives et dresser pieux pour arrester les chaisnes du pont qu'il faisoit semblant vouloir faire dresser. Ceste farce ainsi jouée, et rapportée avec ces lettres qui avoient esté surprinses par le duc d'Alve, il en print telle alarme, avec les nouvelles qu'il avoit euës de l'arrivée de ces seigneurs et du payement de l'armée, et de la diligence des preparatifs, qu'il quitta Santia en telle haste, qu'il y laissa plus de trois ou quatre cens soldats malades ou blessez, plusieurs vivres et munitions d'artillerie qui furent recueillies par le colonnel Bonnivet, qui ne se monstra pas moins courtois et humain envers l'ennemi malade que vaillant et resolu au combat. Mais pour tout cela, Theode Bedaigne et autres cavalliers, jusques au nombre de six vingts, et quatre cens harquebuziers, ne laisserent de saluer ceste retraicte avec telle gresle de coups de main et d'harquebuzades, que le chemin que tenoit l'ennemi estoit aisement recogneu

par les traces du sang et une vingtaine de morts laissez sur le chemin : de maniere que de ceste inconsiderée et espouvantable retraicte, est sorti le proverbe entre les Espagnols : *Tu es mas vegliacco que la retirada de Santia* (1).

Ayant le duc d'Alve recognu que par la force il ne pouvoit rien entreprendre au prejudice du service du Roy, il print son chemin vers Tricerre et Balzola, bourgades proches des rives du Pau, où il fit jecter son pont, sur lequel il fit passer toute l'armée dans Pondesture, place située entre Casal et Verruë : et là, en esperance de tenir l'une et l'autre place assiegée, il se mit à le fortifier avec une extreme diligence, renvoyant partie de son armée dans les places. En ce mesme instant le mareschal estant tombé malade d'une fiebvre ardante à Thurin, par les continuels travaux de corps et d'esprit qu'il avoit soufferts tenant neuf mois la campagne, il en donna advis au Roy, suppliant Sa Majesté, là où sa maladie prendroit long traict, de luy ordonner és mains de qui il remettroit le commandement de l'armée.

Delà à deux jours, Tilladet le jeune, frere du gouverneur de Verruë, fut depesché par le sieur de Bonnivet vers M. le mareschal, pour luy rendre compte de tout ce qui s'estoit passé en ce siege. Apres en avoir aprins tout ce qu'il desiroit, il depescha le mesme Tilladet vers le Roy, afin que par la propre bouche de luy, qui avoit eu part aux factions de ce siege, Sa Majesté fust esclaircie de toutes choses par le menu ; le chargeant d'une instruction pour avoir provision sur tout ce qui estoit necessaire pour remettre toutes

(1) Tu es plus vieux que la retraite de Santia.

choses en bon estat, et utilement employer les forces ailleurs qu'au secours de Santia ; laquelle instruction j'ai jugée de telle importance que j'en ai voulu inserer la substance en ce lieu.

« Le jeune capitaine Tilladet a esté choisi par M. le mareschal de Brissac pour aller rendre compte au Roy sur tout ce qui est passé au siege de Santia, dont pourra rendre tesmoignage veritable pour avoir esté du nombre de ceux qui l'ont genereusement deffendu ; le bon devoir de chacun desquels il representera à Sa Majesté, afin que cy apres son plaisir soit les honorer et gratifier selon leurs merites et devotion.

« Fera entendre à Sa Majesté qu'ayant le duc d'Alve veu arriver les regimens nouveaux de François et de Suisses, avec plusieurs princes, seigneurs et gentilshommes, le genereux naturel desquels ne luy est incogneu, il print le plus sage parti, assavoir de plustost quitter le siege de Santia, que hazarder par un seul combat toute la duché de Milan et les autres provinces que l'Empereur tient en Italie, tenant le mesme chemin qu'il avoit faict au partir de Valence pour l'avictuaillement de Vulpian.

« Il a renvoyé aucunes de ses forces aux garnisons et envoyé le marquis de Pescaire à Crescentin pour essayer de jecter quelques gens dans ledict Vulpian, estimant que nous l'irions assaillir.

« Que ceste retraicte recogneuë par le mareschal et par tous les princes, seigneurs et capitaines de l'armée et ayans tenu conseil où les forces de Sa Majesté pourroient estre plus utilement employées, il auroit esté resolu par commune concordance qu'il falloit attaquer Vulpian, qui tenoit la pluspart du Piedmont

ledict Tilladet tres-humblement Sa Majesté de pourvoir à l'envoy des deux cens chevaux et cinq cens pionniers françois promis pour l'artillerie, et lesquels chevaux pourront sur traineaux amener toutes lesdictes munitions, et par ainsi gaigner une double despense.

« Suppliera Sa Majesté de faire haster le retour en Piedmont des sieurs de Vassé, de Terrides et de Caillac, comme tres-utiles et necessaires membres pour le demeslement de la guerre.

« Dira les deportemens du sieur Ludovic de Birague en toutes sortes d'affaires, et mesmes au maniement de la guerre, et qu'il s'est tousjours monstré si soigneux et si affectionné, mesme en ce dernier siege de Santia, qu'il merite d'estre honnoré et recognu de Sa Majesté, mesmes estant de longue-main banny de Milan et privé de ses biens, comme aussi sont ses deux freres Hieronime et Carle, tous braves cavalliers. Par ainsi ledict Tilladet suppliera tres-humblement Sa Majesté honorer ledict Ludovic Birague de son Ordre, et Carle de l'estat de gentil-homme de sa chambre, et leur donner quelque maison en France pour soulager leur exil et donner quelque condigne retraicte à leur vieillesse.

« Recommandera aussi à Sa Majesté les anciens services du capitaine Theode Bedaigne, qui l'a servy en toutes les guerres de France et d'Italie, et mesmes en ce dernier siege de Santia, où il se jetta volontairement avec ses cent chevaux legers. Il est estranger et pauvre; quelque maison de quatre ou cinq cens livres de rente seroit fort fructueusement employée en luy, outre le courageux exemple à bien faire que Sa Majesté donneroit à tous ses autres serviteurs estrangers.

« Sur toutes choses, ledict Tilladet representera fort fidelement au Roy le soin, la diligence et la valeur avec laquelle le sieur de Bonnivet a manié et soustenu le siege de Santia, comme tous autres exploicts militaires, depuis le commencement de ceste guerre piedmontoise, et dont ledit sieur mareschal se deporte d'en representer les particularitez, tant pour estre de longue-main cognuës par Sa Majesté comme aussi pour ne sembler qu'il vueille trop loüer celuy qui luy est conjoinct de parentage si proche qu'est ledict sieur de Bonnivet. Tant y a qu'on peut dire avec verité que ses merites sont fort grands et fort memorables; et toutesfois il n'en parle ny ne s'en remuë non plus que s'il avoit tousjours eu les mains pendantes à sa ceinture, tant son naturel est tollerant et modeste parmy l'incommodité fort estroicte de sa maison et affaires.

« Le mareschal observera le commandement que Sa Majesté luy a faict pour l'entretenement de la neutralité de la Val-d'Aouste, pourveu que de leur part ils n'en abusent comme ils ont cy-devant faict, ainsi que Sa Majesté aura peu recognoistre par les lettres que le duc d'Alve escrivoit à l'evesque d'Aouste, et lesquelles il supplie Sa Majesté luy renvoyer, afin qu'à la premiere faute ou responce fardée qu'ils pourroient faire, il les leur puisse faire représenter et les mettre en leur tort.

« Il y a deux ingenieux en Piedmont, si mal payez et appointez, que ledict mareschal ne leur commande pas si absoluëment qu'il feroit si le contraire estoit, pour ne desdaigner ceste maniere de gens, qui ont le nez si tendre que peu de chose les offence : et de le faire

aujourd'huy, ce seroit se mettre en danger, pour la cognoissance qu'ils ont de la force ou foiblesse de toutes nos places. »

Le 1er septembre, le mareschal se trouvant si abatu de la fievre, qu'il ne pouvoit aller en personne au siege de Vulpian, estoit en grande perplexité pour ne sçavoir auquel des seigneurs qui estoient en Piedmont il devoit commettre la charge de l'armée ; prevoyant que s'il le faisoit sans le commandement exprez de Sa Majesté, le mal qui en pourroit succeder seroit plustost attribué à luy qu'à celuy qui l'auroit commis. Il depescha en toute diligence Plancy vers le Roy pour avoir sur ce son commandement. Et cependant par forme de provision, et en attendant le vouloir de Sa Majesté, il en donna la charge à M. le duc d'Aumalle, comme colonel general de la cavallerie et le plus viel de tous, lequel marcha tout aussi-tost avec toute l'armée à Vulpian, où il arriva le troisiesme dudict mois. Le quatriesme, le mareschal fut adverty que le duc d'Alve avoit depesché domp Manuel de Luna, maistre de camp des Espagnols, avec cinquante chevaux et trois cens harquebuziers de sa nation, choisis en toute leur armée, avec commandement de faire tous ses efforts d'entrer dans la place, et trente ou quarante bestes de bast chargées de poudre, mesches et plomb. Dont il donna soudain advis audict sieur d'Aumalle, afin que toute l'armée se tint en garde pour rompre et pour empescher ce secours. A ceste alarme, le duc d'Aumalle et tous les autres seigneurs firent mettre tout le monde en armes, et depescherent le sieur de La Roche-Posay avec la compagnie de M. d'Aussun, pour les aller rencontrer : ce qu'il fit, et les ayant par

trois fois chargez par la teste, il les mit en route, quelque resistance qu'ils sceussent faire; de façon qu'ils commencerent à s'escarter çà et là parmy les bois: il y en eut beaucoup de tuez et de prisonniers; et neantmoins nos gens ne sceurent si bien faire que ledict domp Manuel n'entrast dans la ville avec quinze où vingt cavalliers assez bien montez. Les quarante bestes chargées de munitions demeurerent pour les gaiges. Ledict sieur de La Roche (1), qui ne voulut quitter sa poursuyte, print encor le lendemain une vingtaine de soldats parmy les bois, dont Sa Majesté fut advertie.

Auparavant que d'entrer au discours de l'entreprinse dudict Vulpian, j'ay jugé necessaire d'en representer l'assiette. Il est, comme Senlis, situé sur le pendant d'un coustau, ayant sur iceluy un chasteau tout de brique; il n'est habité que de gens de labeur, garny de fort bonnes murailles et fossez qui sont tous pleins d'eau et de bourbe. Les boulevards en sont fort petits, mais fort grands à l'endroict du chasteau, en forme de tenaille.

Or la forme et la leçon que donna le mareschal à ces seigneurs, fut qu'ils fissent deux mines à l'endroict de ceste tenaille qu'il avoit faict recognoistre de longuemain, s'asseurant qu'elles feroient un si grand effect, qu'on iroit à l'assaut à plain pied sans craindre flanc ny fricassées aussi. Pendant que ces seigneurs y donnoient quelque commencement, aucuns d'entre-eux, impatients d'attendre la meureté de la mine, ou estimans en sçavoir plus que ledict mareschal, firent entrer un soldat dans ce fossé de la ville plein d'eau pour le sonder. Cestuy-cy, en descendant dedans, se

(1) De La Rocheposay.

rencontra sur un canal de pierre voulté, caché deux pieds dedans l'eau seulement, qui conduisoit un ruisseau dans la ville: ayant faict sept ou huict pas, il retourna sans blessure. par le mesme chemin qu'il avoit tenu. Ayant faict son rapport de ce qu'il avoit trouvé, ces seigneurs, sur ce fondement mal recognu, estimerent qu'avec douze cens volées de canon ils romproient les flancs d'un petit bastion et feroient bresche raisonnable à la courtine, et que ce seroit trop longuement marchander que de s'amuser à la mine, qu'ils disoient estre de trop longue traicte, et qu'il y auroit plus d'honneur d'emporter la place ainsi de vive force que de tant s'amuser apres l'attente de ladicte mine. Ainsi resolu, ainsi inconsiderément executé.

Sur le midy, le mareschal, se promenant avec le vidasme de Chartres dans une haute galerie qu'il avoit en son logis à Thurin, se mit à regarder vers Vulpian, la batterie duquel on oyoit clairement de là. Tout soudain nous ouismes, car j'estois lors avec luy, une grande saluë d'harquebuzades et de canonnades qui durerent environ demie heure, et puis cela cessa tout à coup. Ce seigneur, blesmissant lors de colere, dict à M. le vidasme: « Oh quel malheur! Je suis seur que nos gens (contre ce que j'avois ordonné) ont assailly la ville par le bas, et qu'ils ont estez repoussez; ce qui ne peut estre advenu sans la perte de beaucoup de bons hommes, à cause d'un grand fossé qu'il y a. » Ce seigneur demeura en ce transe plus de trois heures, au bout desquelles il vint un gentil-homme des siens de l'armée, qui luy rapporta cela mesme qu'il avoit jugé; à sçavoir, qu'il y estoit demeuré entre morts et blessez plus de trois cens hommes, ne se pouvans de-

pestrer de l'eau qui leur venoit à la ceinture, ny de la bourbe où ils se trouvoient empestrez ; qu'il y estoit mort trois capitaines et une douzaine de lieutenans ou enseignes, et qu'entre autres le capitaine Duno estoit fort blessé, entant que sur l'opposition qu'il faisoit que la bresche n'estoit raisonnable, commandement luy auroit esté faict, en hayne de cela, d'aller luy-mesme à l'assaut avec sa compagnie ; à quoy il avoit respondu que s'il ne tenoit qu'à y aller que tout n'allast bien, qu'il seroit des premiers, comme il fut, et des premiers frappez aussi dans le casque, qui se trouva si bon qu'il ne fust point faussé ; mais le contre-coup, qui ne fut recogneu que bien-tard, le fit mourir trois jours apres.

Tant y a que le mareschal porta douloureusement ceste perte, par luy non encor receuë en tous les combats rendus en quatre ans. Se tournant en fin vers moy il me commanda d'aller au camp avec une lettre de creance à M. d'Aumalle et à tous ces autres seigneurs; à tous lesquels il me commanda de dire qu'il avoit tres-juste occasion de se plaindre d'eux en deux diverses façons : la premiere, pour la honte et la perte apportée au service du Roy, et l'autre pour avoir mesprisé ce qu'il leur avoit dict et ordonné pour emporter la place à petite perte, luy semblant qu'il en devoit estre creu pour l'avoir fait recognoistre et recognu luy mesme par plusieurs fois: il les prioit neantmoins, et leur ordonnoit par forme de protestation, qu'ils eussent à diligemment travailler à ces deux mines ; à quoy faire le hazard estoit petit et l'esperance tres grande, au moins s'ils vouloient suivre et ne pas mespriser son conseil. Ces seigneurs demeurerent tous si estonnez,

qu'ils ne me sçavoient que respondre, par leur contenance et visage confessans assez leur faute. Là dessus je me tournay, par le commandement que j'avois, vers le baron de Chepy, auquel je dis : « Soyez seur que M. le mareschal a beaucoup rabattu de la bonne opinion qu'il avoit de vous, ayant sceu que vous estes encores depuis huict jours à gaigner la contrescarpe de la tenaille, pour rendre le travail de la mine plus asseuré; toutesfois il en suspendra le jugement pour un peu. »

Ce propos l'ayant faict rougir et blesmir tout ensemble, il me respondit : « La coulpe n'est pas mienne, mais de ceux qui m'ont commandé; et devant qu'il passe deux jours je feray cognoistre à M. le mareschal que je n'ay faute de cœur, d'affection ny d'obeyssance à l'execution de ses commandemens. » Pendant que cecy se demesloit, le Roy envoya au mareschal les nouvelles cy inserées.

« Le duc d'Alve a escrit qu'il estoit en telle necessité d'argent, que s'il n'estoit promptement secouru de ce que le prince luy avoit mandé, il seroit contrainct se retirer et abandonner la campaigne.

« Qu'en Espagne ils ne peuvent avoir rien en ce monde d'avantage que de quatre cens mille escus, desquels ils en envoyent deux cens mille pour l'Empereur et deux cens mille pour ledict duc, et luy ont mandé qu'il ne se faut point attendre ne qu'il espere avoir davantage dudit Espagnol.

« Que les marchands ne veulent faire partis quelconques de deniers.

« L'Empereur a mandé que l'on n'envoye au duc d'Alve sinon cent cinquante mille escus, avec lesquels et les deux cens cinquante mille qu'on a ja en-

voyez audit duc, ce qu'il a emporté avec soy et emprunté depuis qu'il est là, il aura moyen d'entretenir la guerre de Piedmont jusques à ce que Dieu leur envoye quelque autre moyen.

« Que l'Empereur s'en va en Espagne, laisse son fils en Flandres, et veut qu'on luy envoye trois cens mille escus qui doivent estre envoyez audit duc d'Alve, tant pour son passage que pour d'autres despances necessaires qu'il luy faut faire avant que partir.

« Ledit duc d'Alve avoit escrit qu'il alloit secourir Vulpian et estoit ja en campagne, et que pour assembler son armée et tirer les forces des lieux où elles estoient, il avoit despendu (1) ce qu'il avoit porté et qu'on luy avoit envoyé, et bien trois cens mille escus davantage qui luy avoient esté prestez, estant sa despence si grande qu'elle se montoit tous les mois deux cens trente mille escus de paye; et que tout le remede pour garantir ce païs là consistoit aux deniers qui luy seroient envoyez d'Espagne, autrement il seroit forcé et contrainct se retirer et laisser les choses de delà en pire estat qu'elles n'estoient avant sa venue; et qu'il envoyeroit quatre galleres à Carthagenne pour prendre et porter l'argent que l'on luy voudroit envoyer, qui estoient lesdits deux cens escus.

« D'où Alonse Pimantel est allé en Espagne pour lever six mille Espagnols pour envoyer en Italie, et sont allez les capitaines faire leurs levées, et le tresorier pour leur faire faire monstre.

« Qu'il y a environ deux mille cinq cens cinquante vaisseaux tonnelez pour porter lesdicts six mille hommes, avec lesquels ils se deliberent de les envoyer,

(1) Dépensé.

car ils n'attendent point de galleres à cause de l'armée turquesque.

« Et audemeurant, qu'en Espagne mesmes ils ont si peu d'argent, qu'aux garnisons de Parpignan, Fontarabie, Pampelune, Sainct-Sebastien et autres, il est deu plus de huict ou dix mois de leur solde. »

Il faut icy representer sur quel fondement le mareschal esperoit que ces mines luy donneroient le gain de la partie. Ceste tenaille qui devoit estre minée en deux endroicts, avoit l'une de ses pointes qui s'estendoit en forme de triangle plus de deux cens pas en avant; ce triangle, qui couvroit tout le chasteau, estoit traversé d'une tranchée, au milieu de laquelle il y avoit une chapelle qui la flanquoit, et à l'encongneure d'icelle un passage pour aller et venir de la tranchée à la pointe susdicte. Or il faisoit son compte que les mines, l'une desquelles embrassoit la tranchée et l'autre la pointe, feroient telle explanade, qu'on y marcheroit en bataille.

Il avoit aussi ordonné qu'aussi tost que les mines seroient prestes à prendre feu, qu'au pied du coustau il y eut douze cens soldats choisis, et environ vingt-cinq ou trente, que gentils-hommes, que capitaines, chacun avec l'espée et la rondache; ausquels seroit commandé, aussi tost que les mines auroient faict leur jeu, de s'advancer huict ou dix seulement jusques sur le bord des ruines, faisans semblant de les recognoistre, afin d'inviter ceux de la tranchée à les venir charger; qu'au mesme instant qu'ils feroient ceste contenance, que les douze cens hommes s'advançassent peu à peu, le ventre contre terre, afin de donner tout à coup dedans pendant que ces huict ou dix amuse-

roient les ennemis; que ces dix, voyans sortir de la tranchée les ennemis, fissent contenance de se retirer, et qu'au mesme instant leurs compagnons s'advançassent aussi avec eux mesmes pour de nouveau les agacer et attirer au combat de main, pour donner temps au gros de faire son effort et oster à l'ennemy le moyen de regaigner la tranchée ny de tirer l'artillerie qui estoit le long d'icelle, pour n'offencer la retraicte des leurs mesmes qui se seroient advancez et qui seroient rudement chargez.

Or, par ce qu'il n'y a rien en ce monde plus malaisé à manier qu'une armée qui a changé de general, auquel elle n'a creance, comme elle avoit au precedent, le mareschal preveut, avec ce qu'on luy escrivoit de l'armée, que son absence apporteroit du desordre. C'est pourquoy il continua à presser le Roy de nommer luy mesme celuy qui commanderoit en sa place. Sur ceste instance Sa Majesté se resolut d'y envoyer M. de Termes, seigneur d'inveterée prudence et valeur. Soudain que ces nouvelles furent sceuës parmy le camp, les princes, les seigneurs, les gentils-hommes et les capitaines commencerent à se mutiner, protestans que plustost que d'obeir à cestuy-cy ils supplieroient Sa Majesté de leur donner congé de se retirer en France; entre autres messieurs les duc d'Anguyen, prince de Condé, de Nemours, d'Aumale, de Gonnort, de Bonnivet, de Vassé et de Montluc. Mais le pis qu'il y avoit, c'est qu'ils en vouloient mal en partie au mareschal, estimans que luy, et non le Roy, avoit faict eslection dudict seigneur de Termes. Quoy venu à sa cognoissance, il me depescha vers eux avec le mesme registre des depesches, et avec l'original de la lettre

que Sa Majesté luy avoit escrite sur ce faict, afin de leur faire recognoistre sa justice et leur tort en cest endroict. Cela eut puissance de leur faire perdre l'opinion qu'ils avoient conceuë à son prejudice, mais non pas celle de l'eslection susdicte; sur les plaintes de laquelle je les sommay d'en escrire chacun à part soy, afin que de là ils demeurassent discoulpez de tout le mal qui en pourroit succeder.

Lesdits seigneurs d'Anguyen et prince de Condé firent lors une resolution fort magnanime, à sçavoir qu'à la verité ils estoient venus en Piedmont pour apprendre la guerre sous le commandement dudict sieur mareschal, et neantmoins qu'ils recevroient de sa main pour chef tout tel personnage qu'il voudroit choisir, pourveu que les affaires de Sa Majesté en receussent soulagement et felicité. Tous les autres demeurerent obstinez, quoy que je leur sceusse dire ou remonstrer; de maniere qu'à mon retour vers ledict sieur mareschal il en fit une bien ample depesche au Roy, lequel à ceste alarme depescha le sieur de Mandosse vers tous ces seigneurs pour les reprendre de ceste esmotion, ne voulant estre forcé à eslire autres chefs que ceux qui luy seroient agreables, et ausquels elle vouloit que chacun obeït. Et neantmoins ledict sieur de Mandosse eut charge particuliere de la part du Roy de conjurer ledict sieur mareschal à se faire porter, tout malade qu'il estoit, dans le camp, pour avec sa presence advancer les affaires et appaiser ces coleres et ces ambitions desreiglées. Par le retour dudict sieur de Mandosse, le mareschal promit de faire tous ses efforts pour obeïr à Sa Majesté, la suppliant cependant de se servir dudict sieur de Termes en quelque plus

importante charge, et d'excuser l'ardeur de ces seigneurs, qui ne tendoient tous qu'à bien faire, et non à se mutiner, comme elle estimoit.

Pendant ces demeslemens, Gonnort, Bonnivet, Vassé, Montluc et Chepy, advancerent avec telle diligence les mines, que de là à six jours elles se trouverent en estat de recevoir le feu. Au mesme instant aussi M. d'Aumale et eux disposerent l'assaut de la façon qu'il est cy devant discouru. Quoy faict, toutes choses bien disposées, sur le poinct du jour toute l'armée s'estant mise en bataille de tous costez, les mines jouerent avec telle fureur, qu'on pouvoit monter dans les bresches à cheval. Nos gens ayans diligemment observé l'ordonnance à eux prescrite, pour agacer l'ennemy tirerent peu à peu cent ou six vingts des plus braves hors la tranchée, les invitans à ce faire tantost par une brave contenance, et tantost par une fuite simulée; de maniere que le gros descochant furieusement tout à coup, ils se meslerent si fort parmy l'ennemy, qu'ils entrerent pesle mesle avec luy dans la tranchée sans que l'artillerie osast jouer. De trois cens braves seigneurs, gentils-hommes, capitaines, soldats et autres, qui deffendoient et la tranchée et la bresche, il n'en eschappa un seul, ny mesmes le neveu du duc d'Alve, qui promettoit cent mille escus de rançon; tant la fanterie estoit enragée à la vengeance de leurs compagnons perdus à la bresche de la ville. Tandis que ces seigneurs s'estoient hastez à faire ceste execution, craignans que le mareschal arrivast auparavant, il se fit porter en l'armée, où soudain qu'il fut arrivé l'ennemy demanda à parlementer. Luy estant respondu de la part de M. d'Aumale, il fit responce qu'il

que le tort que sa maladie apportoit au service de Sa Majesté le travailloit plus que le mesme mal qu'il sentoit, trop violent à corps si caduc qu'estoit le sien, et qui est si avant dans les marches de la vieillesse et cassé des gouttes.

Le vingt-huictiesme septembre, l'armée alla passer le Pau à Casal, et ce mesme jour M. d'Aumale, avec tous les seigneurs et gentil-hommes, alla pour recognoistre Pondesture, dans lequel le duc d'Alve avoit laissé domp Alvaro de Saude, maistre de camp general des Espagnols, avec trois mille hommes et deux cens chevaux, tous gens d'eslite. Mais il ne luy fust possible, à cause de sept ou huict cens harquebuziers qui sortirent à l'escarmouche, tirans si dru, que la grand fumée et le combat qu'ils rendoient, avec l'artillerie qui tiroit coup sur coup, ne peurent permettre qu'ils peussent bien descouvrir la nouvelle fortification. Et toutesfois par la langue d'aucuns prisonniers et d'aucuns pionniers qui se sauverent de la ville à la faveur de l'escarmouche, ils aprindrent que la place ne pouvoit pas encor estre renduë du tout bonne, mais que le nombre de trois mille braves soldats choisis que le duc d'Alve y avoit laissez la rendoit disputable, mesme estans couverts d'un costé de la riviere du Pau. Quoy entendu, le duc d'Aumale dépescha vers le mareschal pour avoir son advis si on s'attaqueroit à Pondesture, ou, au deffaut de la possibilité, Trin ou Montcalve. Son opinion fut qu'on devoit forcer Pondesture s'il y avoit apparence qu'on peut le faire; sinon, qu'il valloit mieux s'adresser à Montcalve qu'à Trin, pourautant que l'autre ouvriroit le mesme chemin que Pondesture souloit donner pour aller à Casal.

« Sur toutes choses, ledict Tilladet representera fort fidelement au Roy le soin, la diligence et la valeur avec laquelle le sieur de Bonnivet a manié et soustenu le siege de Santia, comme tous autres exploicts militaires, depuis le commencement de ceste guerre piedmontoise, et dont ledit sieur mareschal se deporte d'en representer les particularitez, tant pour estre de longue-main cognuës par Sa Majesté comme aussi pour ne sembler qu'il vueille trop loüer celuy qui luy est conjoinct de parentage si proche qu'est ledict sieur de Bonnivet. Tant y a qu'on peut dire avec verité que ses merites sont fort grands et fort memorables; et toutesfois il n'en parle ny ne s'en remuë non plus que s'il avoit tousjours eu les mains pendantes à sa ceinture, tant son naturel est tollerant et modeste parmy l'incommodité fort estroicte de sa maison et affaires.

« Le mareschal observera le commandement que Sa Majesté luy a faict pour l'entretenement de la neutralité de la Val-d'Aouste, pourveu que de leur part ils n'en abusent comme ils ont cy-devant faict, ainsi que Sa Majesté aura peu recognoistre par les lettres que le duc d'Alve escrivoit à l'evesque d'Aouste, et lesquelles il supplie Sa Majesté luy renvoyer, afin qu'à la premiere faute ou responce fardée qu'ils pourroient faire, il les leur puisse faire représenter et les mettre en leur tort.

« Il y a deux ingenieux en Piedmont, si mal payez et appointez, que ledict mareschal ne leur commande pas si absoluëment qu'il feroit si le contraire estoit, pour ne desdaigner ceste maniere de gens, qui ont le nez si tendre que peu de chose les offence : et de le faire

ledict Tilladet tres-humblement Sa Majesté de pourvoir à l'envoy des deux cens chevaux et cinq cens pionniers françois promis pour l'artillerie, et lesquels chevaux pourront sur traineaux amener toutes lesdictes munitions, et par ainsi gaigner une double despense.

« Suppliera Sa Majesté de faire haster le retour en Piedmont des sieurs de Vassé, de Terrides et de Caillac, comme tres-utiles et necessaires membres pour le demeslement de la guerre.

« Dira les deportemens du sieur Ludovic de Birague en toutes sortes d'affaires, et mesmes au maniement de la guerre, et qu'il s'est tousjours monstré si soigneux et si affectionné, mesme en ce dernier siege de Santia, qu'il merite d'estre honnoré et recognu de Sa Majesté, mesmes estant de longue-main banny de Milan et privé de ses biens, comme aussi sont ses deux freres Hieronime et Carle, tous braves cavalliers. Par ainsi ledict Tilladet suppliera tres-humblement Sa Majesté honorer ledict Ludovic Birague de son Ordre, et Carle de l'estat de gentil-homme de sa chambre, et leur donner quelque maison en France pour soulager leur exil et donner quelque condigne retraicte à leur vieillesse.

« Recommandera aussi à Sa Majesté les anciens services du capitaine Theode Bedaigne, qui l'a servy en toutes les guerres de France et d'Italie, et mesmes en ce dernier siege de Santia, où il se jetta volontairement avec ses cent chevaux legers. Il est estranger et pauvre; quelque maison de quatre ou cinq cens livres de rente seroit fort fructueusement employée en luy, outre le courageux exemple à bien faire que Sa Majesté donneroit à tous ses autres serviteurs estrangers.

« Sur toutes choses, ledict Tilladet representera fort fidelement au Roy le soin, la diligence et la valeur avec laquelle le sieur de Bonnivet a manié et soustenu le siege de Santia, comme tous autres exploicts militaires, depuis le commencement de ceste guerre piedmontoise, et dont ledit sieur mareschal se deporte d'en representer les particularitez, tant pour estre de longue-main cognuës par Sa Majesté comme aussi pour ne sembler qu'il vueille trop loüer celuy qui luy est conjoinct de parentage si proche qu'est ledict sieur de Bonnivet. Tant y a qu'on peut dire avec verité que ses merites sont fort grands et fort memorables; et toutesfois il n'en parle ny ne s'en remuë non plus que s'il avoit tousjours eu les mains pendantes à sa ceinture, tant son naturel est tollerant et modeste parmy l'incommodité fort estroicte de sa maison et affaires.

« Le mareschal observera le commandement que Sa Majesté luy a faict pour l'entretenement de la neutralité de la Val-d'Aouste, pourveu que de leur part ils n'en abusent comme ils ont cy-devant faict, ainsi que Sa Majesté aura peu recognoistre par les lettres que le duc d'Alve escrivoit à l'evesque d'Aouste, et lesquelles il supplie Sa Majesté luy renvoyer, afin qu'à la premiere faute ou responce fardée qu'ils pourroient faire, il les leur puisse faire représenter et les mettre en leur tort.

« Il y a deux ingenieux en Piedmont, si mal payez et appointez, que ledict mareschal ne leur commande pas si absoluëment qu'il feroit si le contraire estoit, pour ne desdaigner ceste maniere de gens, qui ont le nez si tendre que peu de chose les offence : et de le faire

s'acquierent à si bon marché, et que le labeur et la sueur doivent preceder la moisson.

Je ne veux taire, à ce propos, ce qui advint d'un gentil-homme lieutenant de cinquante hommes d'armes, qui demanda congé au mareschal d'aller en sa maison, ores qu'il n'y eust à la conduicte de la compagnie autre que luy et le mareschal des logis. Le mareschal, qui sçavoit cela, luy remonstra qu'il ne luy pouvoit donner congé, pour ne desbander la compagnie, de laquelle il avoit besoin. L'autre respondit : « Mes affaires me pressent de sorte que si vous ne me donnez congé je le prendray. » Le mareschal repliqua : « Si vous le faictes, vous serez le premier à vous en repentir. » Et de faict, la nuict à la desrobée il fit un trou au vent. Le mareschal ayant faict assembler la compagnie, le fit declarer privé d'armes, d'honneur et de condition taillable, et le manda au Roy. Cela s'estant ainsi publié, chacun courut vers Sa Majesté pour faire revoquer ceste condamnation ; mais Sa Majesté remist le tout à quand le mareschal viendroit en France, comme il feroit bien-tost. Et de faict, lors qu'il alla trouver Sa Majesté, toutes les dames supplierent le Roy d'y disposer le mareschal, ce qu'il ne voulut faire. Lors elles espians le soir qu'il venoit avec Sa Majesté en la chambre de la Royne, elles l'envelopperent là toutes en sa presence, le priant et conjurant de pardonner la faute du gentil-homme, et le remettre en son honneur. Il leur respondit que ce n'estoit à luy que l'offence avoit esté faicte, ains au Roy, auquel seul appartenoit de pardonner. Le Roy, prenant lors la parole, luy dict : « Monsieur le mareschal, je remets cela à vous; si non, au moins promettez-moy que

vous ne serez point marry de ce que j'en feray, » A quoy il respondit : « Si Vostre Majesté trouve bon de faire ce tort à son service, force sera que je m'y accommode. » Parmy les plus advisez ceste severité fut grandement louée, et du Roy en secret. Je n'en veux divulguer le nom pour n'offencer la race.

Pour toutes ces raisons le sieur de Gonnort fut depesché vers le Roy, avec l'instruction que j'ay cy-inserée, afin que plus clairement chacun puisse recognoistre que la negligence des maistres au faict des provisions faict trois lourdes et irreparables bresches en leur service. La premiere pert et renverse les repentines occasions que la guerre presente pour bien mesnager ses affaires; elle refroidit le courage et les affections, et finalement la despence en redouble quasi tousjours. Ce n'est pas tout que d'entreprendre, il faut, pour en avoir honneur, amasser les moyens auparavant, pour n'en sortir avec perte et honte.

Instruction dont le sieur de Gonnort est chargé de la part de messieurs les duc d'Aumalle et mareschal de Brissac, et sieur de Termes, sur les remonstrances qu'il a à faire au Roy, pour les affaires de la guerre de Piedmont.

« Fera entendre au Roy tout le succès de l'heureuse entreprinse de Moncalve, le devoir que chacun y a apporté, la facilité de la fortification quant à la ville, mais l'impossibilité par faute de secours et de moyens, à la provision desquels Sa Majesté a tousjours l'oreille sourde, et toutesfois la main et la volonté prompte au commandement. Le pere de famille, comme est le Roy en cest endroict, peut bien commander ce qu'il juge necessaire pour l'amelioration et amendement

de ses terres; mais tout cela est infructueux s'il ne donne les moyens au metayer pour pouvoir accomplir ses commandemens, et d'autant plus s'il ne tient compte de pourvoir aux remonstrances qui luy ont esté faictes en temps et saisons convenables, comme ont esté celles de ces seigneurs.

« Sa Majesté a souvent et souvent esté advertie de la misere, pauvreté et maladie où l'armée estoit reduicte, et de ce qui estoit necessaire pour y remedier; mais elle en a faict si peu de compte que tantost le cinquiesme mois est deu à l'armée : et de faict, sans l'engagement où le mareschal s'est mis pour la secourir, pour un qui est mort il y en auroit vingt-cinq. Sa Majesté sçait mieux que nul autre qu'il n'y a armée, pour bien payée et disciplinée qu'elle soit, qui à la fin ne se lasse et ne se defface, quand de mesme suite, et sans distinction de temps, elle tient la campagne par quinze ou seize mois tout de suite, comme a faict celle de Piedmont, n'estant secouruë que de prests si racourcis, que la mesme pasture des bestes leur a souvent servy de viande; et toutes fois Sa Majesté, sans mettre cecy en compte, en parle et en traicte comme s'ils abondoient de toutes choses, et eussent les corps comme le fer qui s'endurcit à la trempe. Les legions romaines, pour braves et courageuses qu'elles ayent esté, ont presque tousjours hyverné dans les garnisons sans jamais endurer l'extremité de la faim. Les françoises, au contraire de celles-cy, ont guerroyé indifferemment et quasi ordinairement par toutes sortes de saisons, presque nues et toutes eslangouries de la faim, sans rompre toutes-fois l'obeissance ny la discipline. Je ne suis Tite Live ny Corneille Tacite, mais

je puis, ce me semble, dire avec verité qu'en cest endroict la valeur gauloise a surmonté la romaine et l'espagnolle : et à la verité la misere estoit lors si grande, que le mareschal, voyant que la necessité estoit plus puissante que la raison, s'en fust volontiers redimé par quelque grand combat, si la saison, le temps et les affaires l'eussent peu permettre.

« Pour lesquelles considerations, Sa Majesté sera tres-humblement suppliée de mettre non seulement tous ces inconveniens en la propre consideration et balance que son service requiert, mais y pourvoir selon ce qu'elle sçait mieux que nul autre estre convenable, afin que l'armée ne demeure inutile, comme elle fera attendant provision : la surceance des executions qu'elle feroit aujourd'huy est bien de plus grand prejudice que de prendre, comme on dict, l'argent à six vingts pour cent.

« Il y a quatre ou cinq mois que Sa Majesté est continuellement importunée pour le remplacement de tant de poudres, de boulets et autres munitions qui ont esté consommées aux prinses d'Yvrée, de Masin, siege de Santia, de Casal, de Vulpian et Montcalve; et toutesfois il n'y a esté aucunement pourveu : de maniere que, s'il advenoit que l'ennemy fust le plus fort, et qu'il attaquast quelque place, sans doute elle se perdroit par ce defaut; et cependant la coulpe en seroit attribuée, non au maistre qui n'a pourveu à la metairie, mais au metayer.

« Sa Majesté, trempant, comme elle fait encores, dans le fort des affaires, ordonne qu'on casse douze enseignes françoises, et de quatre à cinq mille Italiens, sans toutesfois de cinq mois qui leur sont deus en-

voyer un seul denier. C'est vouloir tout d'un coup se precipiter en deux grands inconveniens : le premier, se desarmer lors qu'il faut estre le plus avantageusement que jamais ; le second, reduire ceux qui ont servy de leur vie et de leur sang à tel desespoir, qu'ils s'en allent jecter entre les bras de l'ennemy ; necessité rompant et alterant, comme elle faict tousjours, toute loy et tout bon vouloir : c'est pourquoy Sa Majesté est tres-humblement suppliée ne se fascher si ses serviteurs aiment mieux luy desobeïr en ces mesnageries que de perdre ou hazarder son Estat, au maniement duquel on ne peut faillir qu'une fois. Et pour-autant qu'il court un bruit que le Roy veut aussi casser les Suisses, ledict sieur de Gonnort remonstrera à Sa Majesté qu'il est convenable, auparavant que faire ces resolutions, d'en communiquer à ceux qui ont le gouvernement des provinces, et de balancer combien il y a deçà les Monts de places à garder, et aussi quel nombre de gens il est necessaire tenir en chacune d'elles pour les conserver à Sa Majesté ; et cela faict, la mesnagerie qu'on estime faire par ces cassations prendra un pied plus solide et arresté qu'autrement elle ne sçauroit faire. Il recognoist assez qu'il y a de l'imprudence à ne coupper de bonne heure le chemin à toutes ces maladies, comme aussi faict il ; qu'elle est encores bien plus grande de la part de ceux qui, en ayans le moyen en main, ne tiennent toutesfois compte d'y pourvoir ny tost ny tard.

« Suppliera Sa Majesté de pourvoir le capitaine Blanc-Fossé du chasteau d'Aviglane, que tenoit le feu capitaine Charry ; et de la compagnie dudict Blanc-Fossé le capitaine Serres, et au gouvernement de

Montcalve tel qu'il luy plaira, dans le chasteau duquel M. de Bonnivet a mis le capitaine Vieux-pont, gentil-homme de valeur et de maison.

« De pourvoir aussi au gouvernement de Santia, où le sieur Ludovic Birague a esté laissé par provision seulement; si Sa Majesté a pour agreable qu'il y demeure, son plaisir sera donner celuy de Chivas à Carle son frere. »

Peu de jours apres le partement dudit sieur de Gonnort, le marquis de Pescaire fit entendre à M. de Nemours, par un gentil-homme françois, pour la grande opinion qu'il avoit de sa valeur, qu'il desiroit, luy quatriesme, avoir cest honneur de courir une lance guerriere contre luy ainsy accompagné, sur la frontiere d'Ast; ce que M. de Nemours accepta soudain, sans en rien communiquer ny demander congé au mareschal, lequel, s'en estant fort courroucé contre luy, luy dict que puis que la pierre estoit jectée il falloit tascher d'en avoir l'honneur, et n'y aller pas avec des armes de parade, mais bien avec celles de cavallier jaloux et resolu à la victoire, et choisir aussi trois cavalliers d'estime. Il fit eslection des seigneurs de Classé fils et lieutenant de la compagnie de gendarmes de Vassé son pere, de Manoa gentil-homme provençal, et du capitaine Moncha. Or le mareschal, voulant joüer à jeu seur, leur commanda à tous de s'armer, monter et equipper en la mesme sorte qu'ils vouloient rendre le combat, et qu'il les vouloit voir courir en son parc à Thurin. Ces seigneurs comparurent tous avec des armes bien dorées et diaprées, mais aisées à percer d'un coup sortant de bonne main; cela le fascha, presageant le mal qui leur en advint depuis, et leur commanda

à tous de choisir des armes moins belles, mais plus fortes, s'ils n'y vouloient laisser la vie. Quant à M. de Nemours, il le fit desarmer et vestir un harnois qu'il avoit, de bonne trempe; l'ayant trouvé propre pour luy, il le pria n'en porter point d'autre ny de permettre aux siens d'estre autrement armez que luy : il le promit ainsi; mais la jeunesse des uns et des autres, qui ne voulut recevoir le conseil de son general, s'en trouva mal, car, n'ayans porté qu'armes pintades, comme ils vindrent aux mains, Classé courant contre Malespine, eut l'espaule percée d'un si rude coup qu'il en mourut; Manoa, qui couroit contre domp Garzia, fut si rudement investi qu'en tombant, un peu blessé, il se rompit le col; mais Moncha, cavalier brave et resolu, courut contre Caraffe, neveu du pape Marceil (1), qui fut si rudement attaint par ledict Moncha, qu'il luy perça le braz, la selle armée, et le corps d'outre en outre; dont il mourut soudain. Et quant à messieurs de Nemours et de Pescaire, ils coururent deux fois sans se toucher; à la troisiesme ils rompirent en biaisant. Sans cest horrible coup de Moncha, l'honneur françois demeuroit lourdement engaigé. M. de Nemours, qui recognut trop tard sa faute, demeura quinze jours absent, craignant la severe reprehension de son general. Cecy servira pour l'advenir d'instruction aux cavalliers françois à ne s'embarquer jamais en ces combats en habit de nymphes, mais de braves et courageux guerriers, amateurs de leur honneur et de celuy de la nation, à laquelle ces inconvenients ravallent quelquefois la valleur et le courage.

Pendant que les affaires du Piedmont balançoient

(1) Caraffe étoit parent du pape Paul IV, et non du pape Marcel.

entre esperance et necessité, il advint que domp Alvaro de Saude, qui commandoit à la nouvelle fortification de Pondesture, depescha trois compagnies d'Allemans, trois d'Espagnols et trois d'Italiens, avec trois cornettes de cavallerie, pour aller saccager le bourg de Rusignan et autres places de Montferrat, qui refusoient de leur payer contributions. Sa deliberation ne sceust estre si secrette, que le sieur de Salveson, qui commandoit à Casal et qui avoit tousjours l'œil au bois, n'en fust adverti : il le communiqua à M. de Dampville, qui estoit lors en la ville avec les deux cens cinquante chevaux legers de sa compagnie. Il fut entre eux resolu qu'on sortiroit aux champs pour les combattre auparavant qu'ils peussent executer leur dessein. Ils choisirent pour ce faire cinq cens des meilleurs fantacins qui fussent à Casal, et avec cela et la cavallerie dudict sieur Dampville, pleine de genereuse noblesse commandée lors par le chevallier Bateresse, ils marcherent droict aux ennemis; et passans pres de Troussel ils s'emparerent d'une grande cassine qui estoit tout joignant iceluy, en laquelle ils mirent une esquadre pour leur retraicte, selon le jeu qu'ils trouveroient. Les ennemis, ayans pareille intention, mirent aussi en une cassine qui estoit sur le chemin de Pondesture et à demi quart de lieuë dudict Troussel, cent hommes pour favoriser la fuitte ou la retraicte. Cela faict, ils s'advancerent comme aussi faisoient les nostres, s'estans entre-veuz des collines et voulans gaigner la prairie qui estoit au bas. L'ennemi commença à se serrer et à faire taratantarer les trompettes, disans *Tu non fai per me giromette*; proverbe assez commun parmi le populaire italien.

Les nostres, au lieu de s'amuser à ceste forme de bravade, dresserent l'ordonnance du combat, et chargerent soudain de telle furie l'ennemi qu'ils mirent en routte la cavallerie, laquelle, pensant se sauver à la faveur de la fanterie, la desordonna si fort que les uns et les autres furent mis en pieces, sans que jamais les cent hommes de la cassine qui estoient tout au pres donnassent secours à leurs compagnons. Cela faict, on alla à eux, qui se laisserent forcer et charpenter comme les autres. Les capitaines et soldats françois firent un grand devoir en ce combat si inegal en nombre toutesfois; mais sur tous ledict sieur de Dampville, comme capitaine advisé et soldat tout ensemble, y acquit beaucoup de reputation, ayant avec jugement et à l'improviste rendu ce combat à l'ennemi, qui ne s'en doutoit aucunement. Ce soldat Lombrail dont il a cy devant esté parlé, print si à propos un Allemand entre le col et le casque, qu'il luy abatit la teste tout à net d'un coup de revers. N'estant eschappé personne de ce combat, la garnison de Pondesture demeura si affoiblie, que si le Roy eust renforcé d'heure le mareschal, sans doute il l'eut emportée. Remarquant par là qu'aux affaires militaires il faut avoir tousjours en main et les armes et les moyens aussi, autrement on n'en a jamais ny honneur ny bon marché, et pert on bien souvent de grandes occasions qui ne se recouvrent jamais.

Environ le vingtiesme octobre, les ennemis desirans incommoder Santia, prindrent de nouveau resolution de fortifier Gatinare, qui avoit un petit chasteau où nous tenions deux cens fantacins qui incommodoient fort la duché de Milan de ce costé là. Pour ce faire,

ils ordonnerent que le sieur Jeronime Sac, avec de trois à quatre mil hommes de pied, Italiens, Espagnols et Allemans, et le conte Philippes Tourniel, gouverneur de Novarre, avec trois cens chevaux, deux canons et une coulevrine, iroient forcer les nostres, pour puis apres fortifier le lieu, et y laisser si grosse garnison, qu'elle incommodast fort Santia, Mazin, Yvrée et Gailliani. Le sieur Ludovic Birague, qui y commandoit, en donna advis au mareschal, offrant, s'il le luy permettoit, de les aller combattre. Le mareschal trouva bonne la proposition, et luy manda que, pour mieux attirer l'ennemi à poursuivre son dessein, il luy envoyoit une lettre particuliere, par laquelle il luy commandoit de luy diligemment renvoyer les deux cens chevaux et les dernieres compagnies françoises qu'il luy avoit n'agueres envoyées; et qu'il donnast ordre que quelqu'un des siens, feignant de venir de Thurin, se laissast prendre avec ceste lettre, laquelle tireroit l'ennemi en confiance de n'estre destourné de son entreprinse; et que luy commanderoit cependant aux trouppes d'Yvrée de luy envoyer cent chevaux et trois cens hommes choisis pour luy aider. Ainsi ordonné, ainsi il fut executé; de maniere que les ennemis, estans là dessus entrez en confiance, marcherent vers Gatinare.

Au mesme instant le sieur Ludovic donna advis au capitaine Michel de Barosse, qui avoit la garde de ce chasteau, de tenir bon et qu'il le secourroit; et qu'au mesme instant qu'il auroit l'alarme, il fist une furieuse sortie sur l'ennemy, à fin qu'estant occupé en deux autres endroicts, il eust moindre resolution au combat. Les ennemis commençans à se loger, le sieur Lu-

dovic qui s'estoit fort advancé, fit le tour vers la montagne pour n'estre descouvert et gaigner le costé du chasteau où estoit l'artillerie ; il commanda à Carle son frere de donner du costé par où la cavallerie du conte Philippes Tourniel devoit venir, et d'y aller avec telle furie, que l'ennemy, au lieu de le recognoistre et de s'advancer, print l'espouvante, et luy se retirast. Ceux qui furent envoyez vers ledict capitaine Michel firent tant de bruict, que l'ennemy les descouvrit ; et au lieu de ne dire mot commencerent à crier *France!* auquel mot l'ennemy commença à se remuer avec estonnement. Quoy recogneu par les Biragues, sans s'attendre au capitaine Michel, donnerent chacun de son costé avec tant de courage et de soudaineté, que l'ennemy, non encor assemblé, commença à se des-ordonner et à fuir sans guieres s'obstiner au combat. Il en demeura de huict à neuf cens de prisonniers ou de morts sur la place, et quatre capitaines de prisonniers, qu'Espagnols que Allemans, Le Sac, conducteur, tué. Le conte Philippes qui marchoit et sur les bras duquel tomboient les fuyards et mesmes quelques chevaux, luy firent tourner teste vers Romagnan, villette fermée, luy donnans à entendre que toute l'armée françoise y estoit. A luy et à ses compagnons en fut la perte et la honte, et aux Biragues la gloire et le butin, avec l'artillerie qu'ils emmenerent à Santia, sans perte que de six hommes et dix de blessez. Voilà comme la sage conduicte et la prudence à prendre l'occasion bien à poinct, donne souvent les victoires aux plus foibles. Les drapeaux, au nombre de neuf, furent par Plancy portez au Roy, les ministres duquel furent prompts à la louange du fait, mais trop tardifs à disposer la re-

compence de si notable service envers les seigneurs de Birague, exilez de leur patrie et de leur bien.

Sera noté que le mareschal avoit à son service un gentil'homme gascon, nommé Maison-Blanche, vaillant au possible, mais cruel aux combats, car il ne prenoit jamais personne à mercy. Or il advint en ce combat qu'il print un prisonnier fort en ordre, qu'il fiança (1) seulement pour poursuivre la victoire; l'un des nostres, le trouvant esloigné de son maistre, l'emmena; ce qu'ayant recognu, il s'en plaignit au mareschal, lequel ayant sceu ce qui en estoit luy adjugea des quinze cens escus de la rançon que cestuy devoit payer, les mil, et le reste à l'autre qui l'avoit sauvé; dont Maison-Blanche eust tel despit qu'il jura son grand cap de Sainct-Arnault que jamais plus il ne prendroit aucun à mercy, ains que il tueroit tout: ainsi le fit-il depuis.

En ce temps le baron de La Garde, retournant de Rome avec dix galères, fust contraint par la tempeste d'aller à l'abry de la Corse et relascher à Sainct-Florent; il avoit à peine mouillé l'ancre quand onze gros navires venans d'Espagne furent contraints faire aussi de mesme, chargez de quatre mil Espagnols et de cent mil escus en lingots. Ceux cy ayans descouvert nos galeres se remirent soudain à la voile; mais ce ne peut estre si tost que les galeres ne les chargeassent: trois demeurerent prins et le reste se sauva.

En mesme temps l'Empereur, despité et mal-content de ce que ceste grande fortune qui l'avoit jadis accompaigné en plusieurs grandes et honnorables entreprinses, estoit contrainte de faire joug à la naissance de ce

(1) Dont il exigea seulement la parole

fort grevé, encores que le tout eust esté employé pour la tuition et deffence de leur pays; les priant de vouloir considerer que l'argent qu'il en avoit prins et faict lever à ceste fin avoit esté aussi despendu dans iceluy pour conserver leurs anciennes bornes et limites, et recouvrer des estrangers ce qu'ils en avoient occupé; mesmes que ne suffisant ce qu'il en pouvoit tirer pour fournir à la despence des guerres, il auroit ordinairement faict passer et porter la meilleure partie des finances de ses autres royaumes et Estats pour conserver celuy de Flandres et lieux circonvoisins, comme ceux qu'il estimoit le plus entre tous les autres de son obeïssance, et ausquels il avoit tousjours eu grande affection, ainsi qu'il avoit de tout temps faict cognoistre, et mesmes pour la longue residence qu'il y avoit dernierement faicte contre ce que sa santé requeroit.

« Toutesfois, qu'estant chose ordonnée de Dieu, et naturelle à tous les hommes, de ne pas tousjours durer, ains de passer à meilleure vie, il y avoit desja trois ans que, sentant ses forces grandement diminuer pour le travail qu'il avoit porté en sa jeunesse, il s'estoit resolu de laisser les affaires du monde pour se retirer du tout à Dieu; ce qu'il avoit tousjours differé jusques à present pour cognoistre si son fils, qu'il monstra, auroit la prudence et vertu que doit avoir un prince pour les bien gouverner et conduire; et qu'ayant maintenant experimenté sa suffisance et jugement, et que Dieu l'avoit rendu si heureux que de luy donner successeur, ce qui des-ormais les pourroit mieux conserver et deffendre que luy, à cause de sa vieillesse et indisposition, il les avoit faict convoquer pour remettre en leur pre-

sence, et luy faire, comme il faisoit des-lors, la cession de tous ses Estats desdicts Pays Bas et de ses autres royaumes, les priant et requerant de vouloir de là en avant observer trois choses, la religion envers Dieu, la paix entre eux-mesmes, et l'obeïssance envers sondict fils, pour lequel il les asseuroit et promettoit qu'il leur feroit administrer la justice en bon et equitable prince, telle qu'il leur devoit.

« Et, incontinent apres avoir mis fin à son propos, ledict sieur Roy, son fils, luy alla un genoüil en terre baiser la main, et s'estant relevé, parce qu'il ne sceut parler langage que le peuple eust peu entendre, il fit, par M. d'Arras estant pres de luy, declarer son intention à la compagnie : laquelle ledit sieur d'Arras leur fit entendre, disant, entre autres choses, comme ledict sieur Roy n'avoit point pensé prendre la charge et gouvernement d'un tel et si grand pays où residoient tant de grands et vertueux personnages, du vivant de l'Empereur son pere, comme celuy qui consideroit et prevoyoit la difference que l'on trouveroit en la conduicte d'un jeune prince à celle d'un empereur qui avoit la prudence et experience des choses du monde, telles que ses heureuses victoires et les grandes entreprinses dont il estoit venu à bout par cy-devant pouvoient assez faire cognoistre à chacun : toutesfois, puis que c'estoit audict sieur son pere de luy commander et à luy seulement d'obeïr, il ne pouvoit refuser chose qui luy fust agreable ; que par ainsi il acceptoit, en toute la reverence, humilité et devoir qu'il pouvoit, la cession qu'il plaisoit à Sa Majesté luy faire desdits Estats, pour vivre desormais avecques eux en bon et droicturier prince, lequel aura tousjours de-

vant les yeux la justice et le bien public, moyennant l'obéïssance qu'il espere qu'ils luy garderont aussi fidellement qu'ils ont jusques ici faict audict sieur Empereur, et de tout temps à leurs princes naturels, qui est ce qui plus a recommandé leur nation envers les estrangers.

Ce propos fini, la roine Marie se leva, et, adressant sa parolle au peuple, leur dit que par le commandement et commission de l'Empereur son frere, elle avoit tenu le gouvernement desdicts Pays Bas par longues années, pendant lequel temps elle avoit administré les choses qui dependoient de ceste charge au moins mal qu'elle avoit peu; toutesfois, s'il y avoit aucuns desdicts pays qui en eussent receu mescontentement pour raison des grandes subsides qu'elle avoit esté contraincte leur imposer pour subvenir aux fraiz des guerres passées de son temps, elle les prioit vouloir croire que l'argent qui en estoit prevenu n'avoit pas esté employé à son particulier, mais seulement pour les conserver et deffendre; asseurant qu'elle n'avoit jamais mis taille ny emprunt sur eux sans y appeller plus meur conseil que le sien, se cognoissant femme et pour ne devoir toucher à chose si importante sans l'opinion des plus grands et des sages; par ainsi, que les seigneurs du pays qui estoient là presents, avec lesquels elle en avoit deliberé et prins resolution, avoient veu passer le tout, et, par leur advis, avecques la necessité du temps et des affaires, lesdicts deniers avoient esté levez à la moindre charge et foulle du peuple que l'on avoit peu adviser; et avoient aussi tousjours assisté aux ordonnances pour les distribuer, sçachant bien qu'elle ne s'en estoit prevaluë en son particulier; dont ladicte dame appelloit

Dieu pour juge et eux pour tesmoignage dequoy elle s'estoit bien vouluë justifier devant lesdicts Estats pour leur rendre compte de sondict gouvernement, estant au surplus en deliberation de s'en aller accompagner ledict Empereur son frere en Espagne pour luy fairë service le demeurant de sa vie.

A toutes les susdictes harangues la compagnie ne respondit autrement que par pleurs et triste contenance de la compassion où ils estoient entrez, voyant ledict Empereur parler tousjours avec la larme à l'œil, et semblablement le Roy son fils; et ainsi se passa la journée.

Lors que ce bruict ou ceste nouvelle s'espandit parmy le monde, assez de gens jugerent que c'estoit un apast expressement dressé pour, avec l'armée d'Angleterre et ce qui se levoit en Espagne, faire quelque descente en Guyenne, et renouveller les anciennes guerres et querelles des Anglois, afin, ou de la conquerir, ou de faire divertir les armes heureuses des François hors de l'Italie.

Sur la fin du mois d'octobre, le duc d'Alve commençoit à rappeller son armée à la campagne, à la faveur de quatre cens mil escus qu'il esperoit tirer de Naples, de Sicille, de Milan et de Gennes, et d'essayer le recouvrement de Montcalve ou de quelque autre chose de meilleur; estimant, selon les nouvelles qui venoient de son costé, que, s'estant toute la noblesse françoise retirée delà les Monts, Sa Majesté, l'hyver s'approchant, casseroit les Suisses, quoy succedant il maistriseroit la campagne de tous costez. Et toutesfois tous ces remuemens s'en allerent peu à peu en fumée, chacun se tenant sur sa garde, et dressant pratiques et desseins pour se tenir couvert.

Vous avez cy-devant veu que le marquis de Masseran estoit entré au service du Roy, et que Sa Majesté avoit faict fortifier sa maison de Galliany pour couvrir Yvrée et Biellois. S'estant cestuy-cy imaginé (à ce qui fut recogneu depuis) qu'apres avoir servy quelque temps, Sa Majesté luy concederoit le mandement du Biellois, et que, là où il adviendroit qu'elle le luy refusast, il se trouveroit avoir une bonne place en main, avec laquelle il se feroit cherement acheter par le roy d'Espagne et par M. de Savoye, Galliany estant de consequence pour le Biellois et le Vercellois aussi; ce seigneur, cault et rusé, qui se sçavoit, comme le cameleon, accommoder à toutes sortes de couleurs, ne sceut toutesfois si bien couvrir ses intentions que le mareschal ne penetrast au dedans, et qu'il ne descouvrist qu'iceluy vouloit envoyer un sien secretaire vers le Roy pour sonder le gué, et selon cela advancer ou reculer ses desseins. Il s'apperceut encores que ledict marquis avoit fort familiere intelligence avec quelque seigneur espagnol fort favory de l'Empereur, duquel il recevoit assez souvent des depesches, mais fort secretement et avec si belle couverture, que on n'en pouvoit avoir autre tesmoignage que le propre soupçon que depuis peu il avoit prins sur quelques paroles qui eschapperent sur ce suject à un mal-advisé causeur, qui luy furent depuis rapportées par quelque sien confident qui les avoit ouyes, et qui estoit en pareil soupçon que luy, craignant que leur menée ne fut descouverte. Dont il donna advis à Sa Majesté, la suppliant marcher fort retenuë envers ledict secretaire, et l'amuser dextrement de belles paroles, jusques à tant qu'il eust mieux profondé ses intentions, les-

quelles le sieur de Gonnort devoit avoir representées à Sa Majesté; que le temps descouvriroit le mal ou bien qui estoit en luy, selon qu'il seroit puis apres traicté; que l'extreme ambition et avarice qu'il avoit remarquées en ce seigneur ne seroient jamais rassasiées, pour bien que Sa Majesté luy sceust faire.

Auparavant que rentrer dans la suitte des choses advenuës en l'année 1556, je diray que, par la consideration des affaires discourus aux precedents livres, les galands hommes auront peu fort aisément remarquer à combien de varietez et d'infelicitez la fortune a assujeti toutes les intentions et les actions humaines: qu'elle renverse ordinairement, et à un seul clin d'œil, les propres choses que nous estimons les mieux consultées et les mieux digerées, dont infailliblement il resulte que, pour sages, grands et puissants que soyent les roys et les princes, qu'ils ne peuvent toutesfois rien par eux-mesmes sans le secours, le service et l'entremets des plus grands et des vertueux personnages, dont leurs royaumes sont ou doivent par leur prudence et diligence estre meublez; et que par-ainsi c'est de leur devoir de les bien aimer, cherir et gracieusement traicter, à fin que l'obligation qu'ils ont aussi de leur part à fidelement servir et honorer le prince, en devienne plus nette et plus courageuse. Ce sont, à dire vray, les gracieux accords qui ont puissance de faire fleurir l'harmonieuse musique de l'Estat, lequel s'altere tout aussi tost que ces delicieux tons discordent l'un d'avec l'autre; ce qui succéde assez souvent par la propre coulpe d'aucuns princes, lesquels se proposent une absoluë puissance, non pas douce comme doit estre la royalle, ains tirannique: et en cest esga-

rement mal mesuré au pied que Dieu a prescrit, ils se treuvent grandement offencez quand on ne faict joug, ou qu'on leur desnie tout ce qu'ils desirent, et qui est toutesfois repugnant à la justice et au salut de leur Estat mesme : delà il s'en enfile une tres-grande consequence, c'est que les affaires vont peu à peu si fort declinants, qu'on se laisse reduire à tel poinct, qu'ils ne peuvent plus estre soulagez ny redressez que par la force et par le hazard des armées; et là dessus Dieu, qui nous veut corriger, permet assez souvent que leur valeur demeure renversée et suffoquée par faute d'argent ou par trop d'audace et de negligence, ou bien par la trop grande puissance que la fortune s'est reservée sur toutes sortes d'affaires. Ce sont les dangereuses extremitez où la Majesté divine nous conduict, afin que de cœur humilié nous tournions les yeux vers elle, et parmy lesquelles elle reserve tousjours quelque bien pour nous en soulager. Il y a encores un poinct qui apporte tousjours de grands maux à l'Estat et aux armées, c'est quand ils en commettent la conduite à divers chefs et non à un seul, d'autant que la gloire et l'honneur ne pouvants recevoir partage renversent tout, comme il advint à Fabius, depuis à Marcellus, et de nos derniers temps au marquis de Gast et Prospere Colonne au siege de Parme.

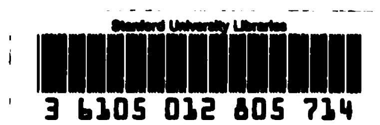
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

FRANÇOIS BOYVIN, CHEVALIER, BARON DUVILLARS.

FIN DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME.



DATE DUE			